

BIBLIOTHEQUE
SAINT SUI PIERRE MONTREAL



100

B

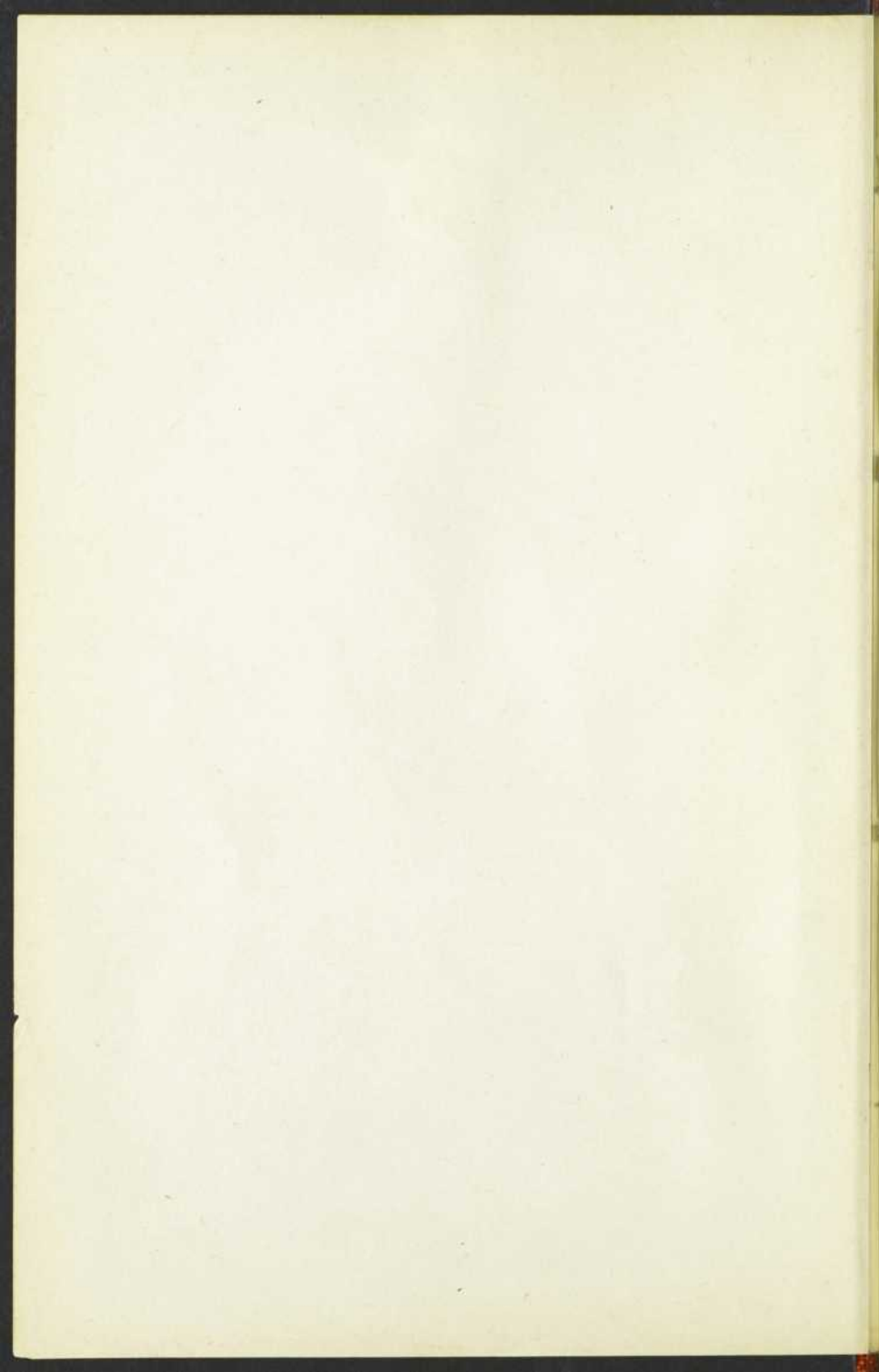
C

188-

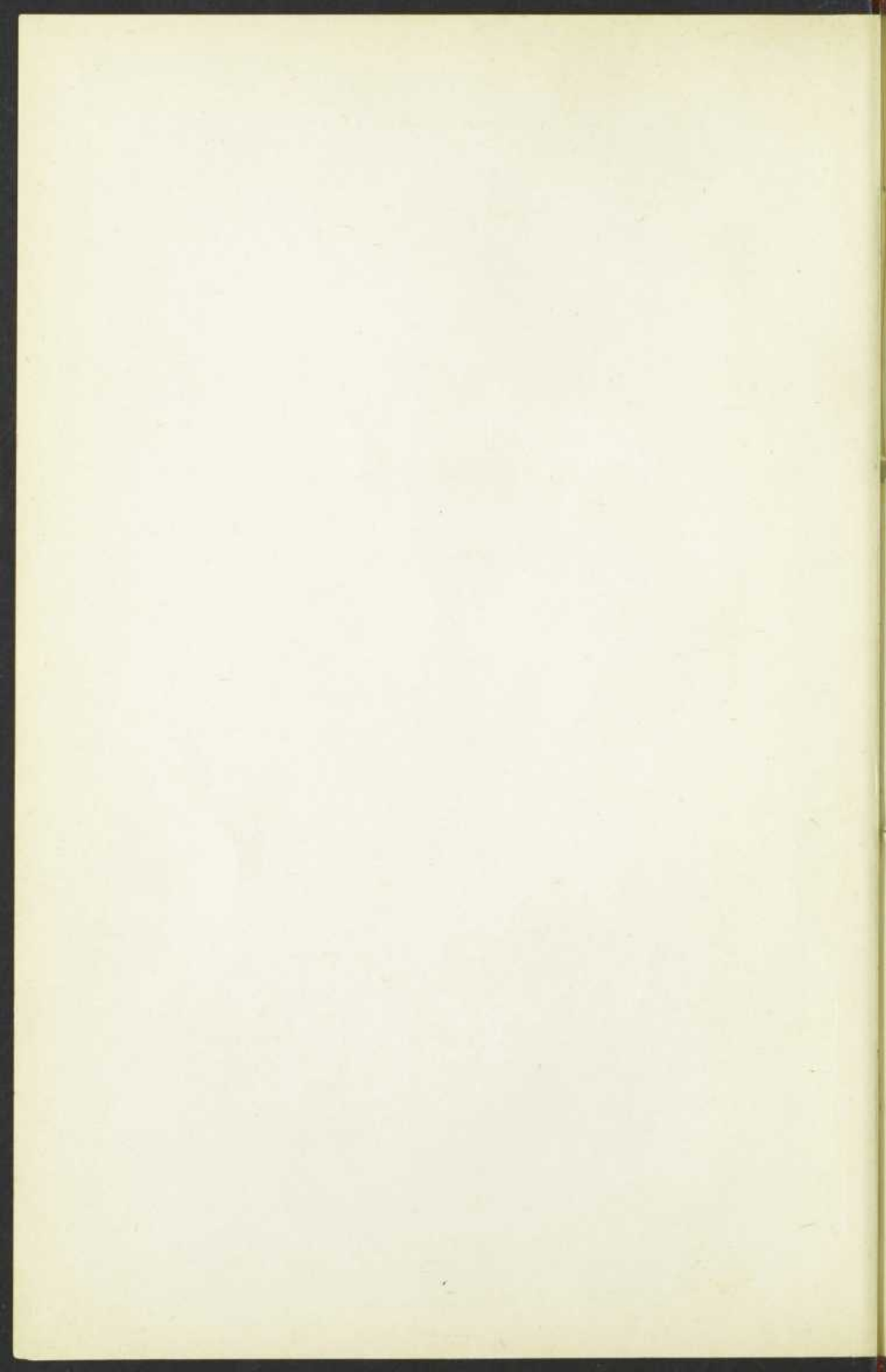
188-

SECRETARIAT DE LA PROVINCE
QUÉBEC.

25/1/43







R. P. MARIE-ANTOINE ROY
Franciscain

Préparez votre avenir!

Conseils aux élèves des Collèges classiques

(Préface de S. E. le Cardinal Villeneuve, O. M. I.)

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SULPICE



1938

DU MÊME AUTEUR :

St-Michel de la Durantaye, Notes et Souvenirs,
Québec, Charrier & Dugal, 1929, 168 pages

Nihil obstat.

Marianopoli, die 27^a Decembris 1936.

F. BRUNO-M., O. F. M.

Cens. del.

Imprimi potest.

Marianopoli, die 27^a Decembris 1936.

Fr. GEORGIUS-ALBERTUS LAPLANTE, O. F. M.

Min. Prov.

Imprimatur.

Quebeci, die 2^a Martii 1937.

† J.-M.-Rodericus Card. VILLENEUVE, O. M. I.

Archpus Quebecen.

BV
4740
R69
1938

Lettre-préface

DE

S. É. le Cardinal VILLENEUVE, O. M. I.

Archevêché de Québec,

Québec, le 16 décembre 1936.

Mon Révérend Père,

Vous avez fait un précieux ouvrage, que j'ai naguère moi-même à peu près révé, en ce PRÉPAREZ VOTRE AVENIR, CONSEILS AUX ÉLÈVES DES COLLÈGES CLASSIQUES.

Certes, sur le sujet les articles et les opuscules ne manquent pas. Mais, outre que la plupart sont vagues et développent peu la matière, ils ont aussi été écrits presque tous pour d'autres pays, ou du moins d'autres milieux que celui des élèves de nos Petits Séminaires et Collèges classiques. Et puis, la controverse Lahitton a brouillé diverses notions, et rend certains traités inutilisables.

Vous vous emparez résolument du problème. Des discussions théologiques d'il y a une trentaine d'années, vous prenez votre parti en recueillant ce qu'elles ont apporté de précision, sans néanmoins, et je vous approuve, faire litière de tout le passé.

Ensuite, vous laissez les spéculations pour lesquelles vos lecteurs ne sont pas préparés ; vous examinez avec une doctrine exacte la question de la vocation et des divers états de vie. Ici, on sent votre expérience, et votre psychologie avertie. Le jeune homme vous suivra, et sentira que vous avez la main sur son cœur ; vous l'avez ausculté, et vous le

sentez battre. Il vous lira, et reviendra même sur des pages qui l'auront saisi et ému ; il les méditera. Votre style même est bien celui qu'il faut : facile, direct, enrichi de citations puisées aux auteurs aimés des jeunes.

Puis, continuant la voie inaugurée par quelques-uns de nos éducateurs, vous exposez avec soin et à la lumière chrétienne les carrières laïques elles-mêmes qui s'ouvrent à notre jeunesse. On devra vous louer singulièrement de vos pages destinées aux aspirants universitaires.

Bref, votre livre est fait pour les jeunes gens de chez nous. Je souhaite qu'il tombe entre les mains de tous nos collégiens. Il fera du bien à ses lecteurs ; pour un bon nombre, il sera l'étoile brillante qui les guidera, dans la nuit intérieure dont si souvent l'on souffre à cet âge.

Et les maîtres qui le liront y trouveront aussi du profit. Quelques-uns peut-être corrigeront-ils, du fait, l'espèce de fatalisme qu'ils font entrer parfois dans leur concept de la vocation. Vous leur aurez enseigné les justes nuances que comportent les appels de Dieu à la liberté humaine.

Que l'Immaculée, chère aussi à l'Ordre Séraphique, récompense, cher Père, votre labeur et qu'Elle féconde votre apostolat.

Des générations d'âmes vous devront la lumière et l'ardeur de leur marche dans la vie et vers l'éternité.

Avec mes vœux et bénédictions en Notre Seigneur et Marie Immaculée,

† J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE, O.M.I.,
Arch. de Québec.

Révérénd Père Marie-Antoine Roy, O.F.M.
Monastère des Franciscains,
Boulevard Rosemont,
Montréal.

AVERTISSEMENT

«Les livres sont comme les habits : ils doivent être faits sur mesure et en vue de destinataires déterminés. S'ils sont composés pour tout le monde, ils risquent de ne l'être pour personne !» (1)

Cette pensée a délimité notre but et commandé notre méthode. Elle nous justifie de rappeler exclusivement aux élèves des Collèges Classiques les conseils qui président à la préparation de leur avenir et au choix de leur état de vie.

.....

Chers étudiants, à vous, à vous seuls, ces pages, ces chapitres, tout ce livre !

Depuis votre naissance jusqu'à la fin de vos études, votre existence s'écoule dans des cadres qui vous sont imposés. Vous ne faites pas votre vie, vous en suivez la direction. Parents, instituteurs laïques ou religieux, prêtres, tour à tour, ont tout ordonné pour vous. Jusque là, vous n'êtes pas des pilotes, mais de simples passagers.

Voici pourtant venir l'heure où, de passifs que vous êtes, vous devrez mener désormais votre barque, répondre pour vous, vous gouverner. Vous n'aurez plus de maîtres ; ou plutôt vous n'aurez qu'un maître : vous-mêmes ! Selon l'usage que vous ferez de votre liberté, vous ennoblirez votre vie ou vous la ravalerez. Profanation ou consécration !... voilà ce que vous avez à choisir. Et, normalement, cette alternative dépend de la grande détermination qui inaugurerà la période active et personnelle de votre existence.

Bon gré mal gré, il y a au-delà de vos études classiques, plus lointaine et plus profonde, une inéluctable réalité à laquelle vous aspirez de toutes vos forces, vers laquelle se tendent toutes vos énergies, qui reste la raison souvent inconsciente de tous vos actes, à laquelle se raccrochent toutes vos espérances, qui forme la matière fréquente de vos rêves et de vos illusions, qui vous hante

(1) Emile Bruneteau, — *Les tentations du jeune homme*, p. 1.

à votre insu et parfois avec l'obstination d'une idée fixe ; il y a une puissance mystérieuse qui vous entraîne à elle, qui oriente vers elle toute votre vie et votre destinée !... Cet objet de vos rêves, de vos désirs, de vos efforts, c'est votre avenir !

L'avenir vous attend !... Plus que cela, il attend de vous que vous le prépariez déjà dans l'élan sublime de votre intrépide jeunesse, avec la conquérante ambition de devenir des hommes d'incontestable valeur, les meilleurs d'entre les bons, des unités d'élite, des ouvriers du devoir, des esclaves volontaires de la vertu, des miliciens du Christ. Tous, en effet, vous appartenez à un siècle où, selon le beau mot de l'abbé Ponsard, « il faut vouloir immensément, se jeter dans la bataille comme pour les décisives conquêtes et donner sa vie généreusement ! » (1)

L'heure est donc solennelle et grave ! Parce que vous n'êtes ici-bas et ne serez jamais que des êtres perpétuellement en marche vers le Ciel, il vous importe d'aller résolument, l'œil et le cœur en haut, de reculer jusqu'à l'éternité les horizons qui s'ouvrent devant vous, si vous voulez choisir une orientation droite et sûre.

Que cette consigne ne vous paraisse ni trop sévère ni trop extensive ! Car « vous n'êtes plus tout à fait enfants. Des pensées d'hommes ont fait leur entrée dans votre âme. Vous sentez que la vie n'est pas un jeu, qu'il serait criminel d'en dissiper les forces, qu'il faut la mettre à profit pour gagner son pain et plus encore pour gagner le Ciel. Aussi, cherchez-vous, pleins d'anxiété, à résoudre ce problème d'importance capitale : Que ferai-je de ma vie ? » (2)

Le livre que nous vous offrons essaie de répondre à cette question grosse de conséquences. En le lisant, vous comprendrez mieux peut-être la forte parole d'Ollé-Laprune : « Il faut d'abord être du petit nombre de ceux qui conçoivent la vie de la façon la plus sérieuse et qui l'arrangent en conséquence. » (3) Vous pouvez, en effet, essayer de bien des choses, excepté de vivre au hasard. On ne vous pardonnerait pas de traîner votre existence comme un fardeau, sans en apprécier la noblesse et la valeur.

(1) Abbé Philippe Ponsard, — *Auprès du Maître*, p. 13.

(2) Abbé Guibert, — *Conseils sur la vocation*, p. 7.

(3) Ollé-Laprune, — *Le prix de la vie*, p. 419.

Tout vous défend de limiter votre idéal à la diminution des peines et à la multiplication des jouissances. Votre vie ne doit pas prendre l'allure d'une course folle, sans but, désordonnée. Dieu vous en a fixé la fin, s'Il vous laisse libre d'en choisir la forme. Cette fin, c'est Sa glorification et votre salut. La forme, c'est l'état de vie. Concevoir la vie de la façon la plus sérieuse, c'est donc en fixer constamment le terme comme un phare lumineux et, dans cette attitude, choisir la voie qui vous y conduira le plus sûrement.

Hélas ! l'expérience nous l'a appris bien des fois, cette conception de la vie n'est pas le lot commun de tous les collégiens. Nous aussi « nous avons trop souvent rencontré des jeunes gens de dix-sept, dix-neuf ans, qui répondaient invariablement à la question : Que ferez-vous ?... cette vague phrase : Je ne sais pas encore ! *Je ne sais pas encore !*... à l'heure où les études sont presque terminées, où les examens spéciaux s'imposent, où le choix de la carrière est imminent. Ceux qui, à dix-huit ou vingt ans, *ne savent pas encore* ce qu'ils veulent, ont grande chance de ne le savoir jamais ! » (1) Personne ne suspectera le témoignage du Père Van Tricht : « La meilleure part de ma vie a été donnée aux jeunes gens. En les voyant grandir sous mes yeux, que de fois j'ai songé au rôle que plus tard ils joueraient dans le monde ! Que de fois j'ai espéré de grandes choses, et après... quel triste aboutissement !... Grâce, talent, fortune, vaillance, ils avaient tout ; et tout allait se perdre et s'engouffrer dans l'abîme des frivolités du monde ! » (2)

Pourquoi ? Parce que ceux-là n'ont pas voulu comprendre, quand il en était temps, l'*épouvantable sérieux* de la vie !

Nous ne pouvons vous le taire, c'est navré par le contraste entre l'inévitable répercussion du cours d'études sur tout l'avenir et l'audacieuse légèreté de ceux qui ne se préparent à rien, excepté à vivre au hasard, que nous nous sommes décidé à publier ces conseils sur la préparation à la vie. Notre objectif est moins peut-être de vous immuniser contre de semblables inconséquences que de vous convaincre de cette élémentaire vérité : dès maintenant, vous tenez votre vie entre vos mains et, de concert avec Dieu, vous êtes les maîtres de votre destinée !

(1) Marc Debrol, — *La femme contemporaine*, juillet 1911, p. 514.

(2) Van Tricht, — *Conférences religieuses*, p. 20.

C'est notre espoir de susciter des pensées sérieuses, non pas chez les «superficiels qui semblent des mannequins de couturier ou des réclames vivantes de parfumeurs», mais chez les apôtres futurs, soucieux de leur formation totale. Ce serait notre joie d'avoir «attaché des ailes à leur âme», selon la gracieuse expression d'un Père de l'Église. Ce serait surtout notre récompense d'avoir coopéré dans une mesure restreinte mais réelle au juste aiguillage de leur vie.

Ce qui cesse d'être utile commence d'être nuisible, avons-nous pensé. C'est pourquoi nous nous sommes refusé systématiquement à reproduire, fût-ce pour bénéfice d'inventaire, des théories désuètes, déjà trop accréditées par l'honneur qu'on leur accorde en les citant. Au reste nous ne prétendons pas avoir enfin élucidé la question complexe de la vocation, ni avoir tiré au clair certains aspects jusqu'ici demeurés obscurs. Nous n'avons voulu que vous être utile, en réunissant dans un même travail les conseils les plus nécessaires sur la préparation de votre avenir et le choix de votre état de vie : «le désir de servir, à un certain degré, est un titre suffisant pour conseiller.» (1)

Vous ne trouverez dans ces pages ni dissertation théorique, ni discussion oiseuse, encore moins de recherche littéraire. Notre dessein est plus modeste, notre but plus apostolique : vous faire prendre conscience de vous-mêmes par vous-mêmes, vous aider à faire votre *élection* en fonction de vos aptitudes et de votre fin dernière.

Chers étudiants, destinataires exclusifs de ces pages, puissiez-vous partager en les lisant les seules ambitions qui nous ont poussé à les écrire :

- la gloire de Dieu !
- la consolation de l'Église !
- le bien de la société !
- la fécondité de votre avenir !

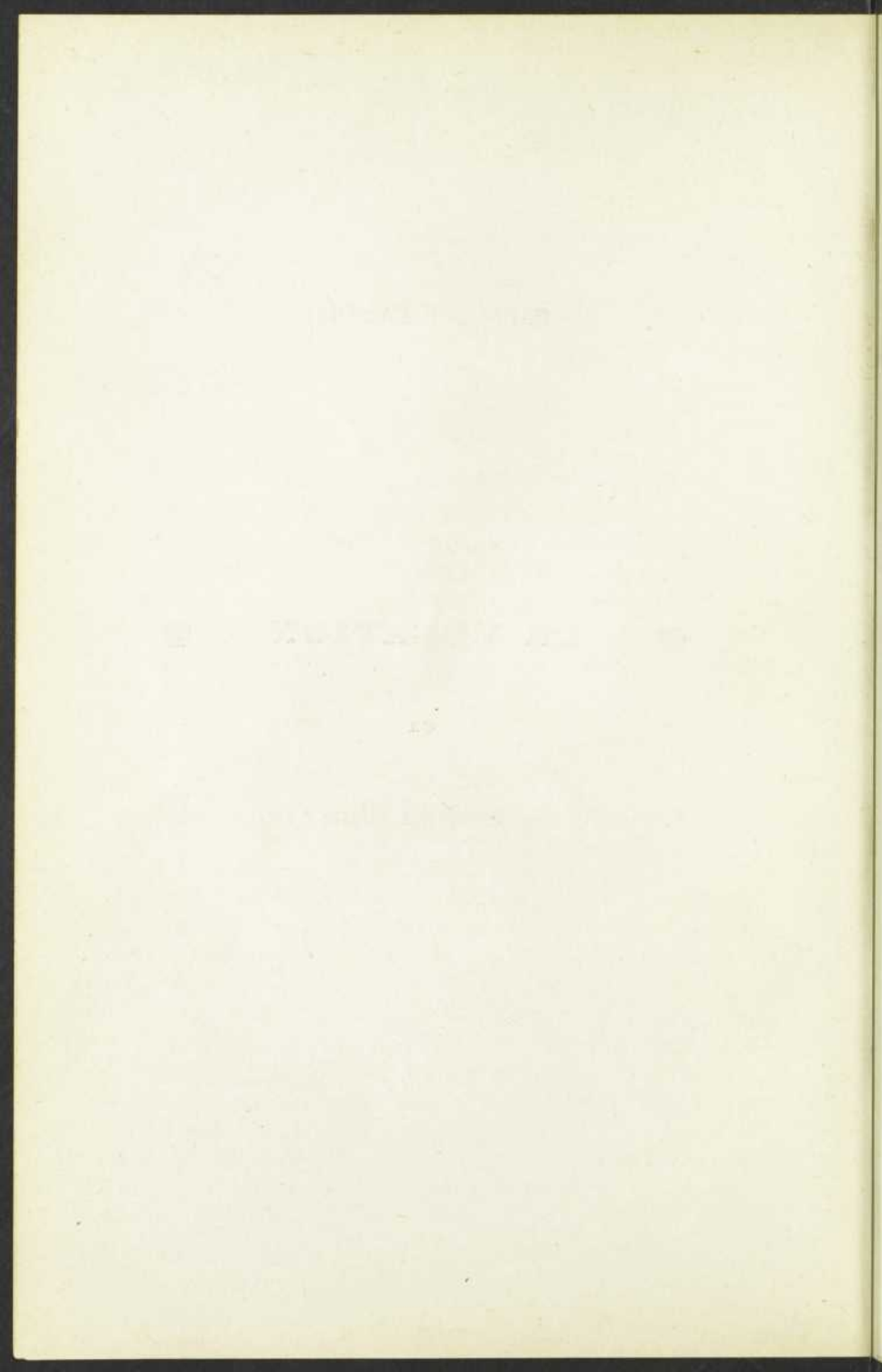
(1) Ernest Dimnet, — *L'art de penser*, p. 8.

PREMIÈRE PARTIE :

● **LA VOCATION** ●

ou

Conseils sur le choix d'un état de vie.



CHAPITRE I

Au Collège : le problème de votre avenir !

Ozanam a écrit : «Le moment de se choisir une destinée est un moment solennel, et tout ce qui est solennel est triste !» Rhétoriciens et Philosophes connaissent bien, pour les avoir expérimentées, ces troublantes émotions.

Combien parmi eux, entraînés graduellement hors du Collège par un cours d'études qui s'achève, voulant s'orienter lorsqu'ils atteignent ce carrefour où les routes de la vie s'entre-croisent, réalisent à peine peut-être que ce choix leur est si personnel qu'il n'accepte ni substitution ni excuse !... Combien d'autres, pour avoir osé tabler sur un fatal *plus tard* où se réfugient toutes les indécisions et se rencontrent bien des médiocrités, ont ajouté au nombre déjà grand des victimes de la témérité, s'engouffrant ainsi dans l'un des plus redoutables abîmes!... Ceux-là n'ont pas voulu connaître la triste solennité de la décision ; ils devront subir la longue et inguérissable tristesse de l'erreur.

N'est-ce pas le cas ou jamais d'admettre que, s'il est parfois pénible d'accomplir son devoir, ça ne l'est jamais autant que de l'avoir négligé ? Or, comment conjurer de semblables déboires, sinon en essayant de convaincre ceux d'entre vous qui, encore au début du cours classique, ou à peu près, ont devant eux le temps et les moyens d'organiser leur vie collégiale, de l'orienter vers un but précis, de la féconder des semences de demain, qu'il n'est jamais trop tôt pour se mettre à l'école de la prudence. Nous rappelant, par une expérience qui ne s'oublie pas, que le stage au Collège devient facilement, si on n'y prend garde, un temps où l'on se laisse vivre dans un présent insouciant de l'avenir, nous vous adjurons de fixer votre attention sur quelques-unes de ces vérités «qu'on peut redire toujours sans les répéter jamais» (1),

(1) P. Lacordaire.

et qu'à votre âge vous aimez peut-être le moins à entendre quoique vous ayiez le plus d'intérêt à les savoir.

Ce n'est pas pour rien que Dieu vous a tirés du néant et vous a donné, en plus de l'existence, la vie : la vie de la raison et la vie de la grâce. Ce n'est pas pour rien qu'Il vous a placés dans un foyer d'une vivifiante atmosphère, plus tard dans un Collège catholique qui en est à la fois le prolongement et le complément. Ce n'est pas pour rien que là, pendant six ou huit ans, Il orne votre intelligence, façonne votre cœur, ennoblit votre âme. Noblesse oblige !

A cause de cela et en proportion de cela, il y aura bientôt par devers vous une œuvre à accomplir, un rendement à fournir. Dieu vous en demandera compte. D'ici là, Il exige que vous consacriez à vous y préparer toutes vos forces : physiques, morales, intellectuelles.

Vous y refuser, ce serait, en plus d'attirer une sanction qui ne manquerait pas de vous atteindre, rater votre vie et mettre en péril votre éternité. Ce serait abuser de dons spéciaux que Dieu n'accorde pas à tous, et dont Il vous fait les bénéficiaires, non les propriétaires. Ce serait enfin ne rien fournir à l'Église qui réclamera l'apport de votre apostolat, et dénier à la Société des services qu'elle attend déjà de vous.

Vous le voyez, moins que quiconque, vous n'avez le droit d'être médiocres. Tout, au contraire, vous oblige à vous préparer en proportion de ce que vous avez reçu et de ce que vous devrez rendre.

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela peut-être, il en est qui ne s'inquiètent pas de leur avenir. En vain entendent-ils les éducateurs les y inviter par des conseils individuels ou collectifs ; en vain confesseurs, directeurs, prédicateurs leur recommandent-ils de s'en occuper tôt en y pensant dès leur entrée au Collège, en s'en entretenant avec leur confesseur, en priant tous les jours à cette intention ; en vain les années se succèdent et le cours d'études s'effrite lentement pour bientôt toucher à son terme... Rien de cela ne les convainc ni ne les émeut. Leur insouciance fait qu'ils ne se déterminent à rien, parce que la préparation du lendemain leur apparaît un insupportable trouble-fête du présent. Et alors?

Ils jouent... même leur avenir !

Ils s'amuse de tout... même de ce qui sera bientôt leur cauchemar !

Ils ne négligent rien... sauf le principal !

Ils concilient la légèreté d'aujourd'hui avec les regrets de demain !

Rien de surprenant qu'une si fâcheuse torpeur produise de déplorables désastres. Ces jeunes gens, doués pourtant d'intelligence, de cœur, de santé, pourraient magnifiquement employer ces dons à la gloire de Dieu, et au bien de leur pays ; ils réussissent en définitive à n'être que des transfuges de l'honneur, des déserteurs du devoir, des traîtres à la Société.

Parce qu'il leur en coûtait trop de prévoir et surtout pour se dispenser de se préparer, ils ont préféré remettre à demain les affaires sérieuses, en se disant : « J'ai bien le temps !... Plus tard !... J'y verrai à la *Retraite de Vocation* !... A quoi bon m'inquiéter à l'avance?... »

En raisonnant ainsi, ils oubliaient d'abord que *plus tard* devient presque invariablement *trop tard* ; ensuite, que le vrai but des *Retraites de Vocation* est plus d'affermir une décision déjà prise, ou presque, que de compenser une omission ou de réparer une négligence.

De ceux-là plusieurs sont connus. Ce sont :

— *les timides* !... c'est-à-dire, ceux qui n'osent s'ouvrir à aucun prêtre, rougissant à la seule pensée de livrer le fond de leur cœur. Ils se taisent obstinément auprès des seuls capables de les éclairer. Si jamais, victorieux de leur inconsciente résistance, ils se décident à produire quelques aveux (et ils ne sauraient se défendre contre cette nécessité !), ce sera à des confrères qui n'ont même pas assez de sérieux pour se guider eux-mêmes, encore moins les grâces d'état pour conduire les autres. Toutefois, ne croyez pas à de la mauvaise volonté chez eux. Il y a sûrement la lâcheté d'une timidité qui s'écoute, aggravée par le respect humain qui ferme les lèvres du cœur. Pas plus !... mais c'est bien déjà assez ! Comme on disait autrefois : « *Vae victis*, — malheur aux vaincus ! », ainsi nous disons : Pitié aux timides !... Mais, à ceux-ci nous ajouterons : Ne vous laissez épouvanter que par une chose : le mal !

— *les indécis !*... c'est-à-dire, ceux « qui ne peuvent jamais se résoudre à rien ; qui consomment leurs forces à discuter le pour et le contre. Entre leurs mains, la balance oscille toujours ; dès qu'elle paraît incliner d'un côté, ils mettent le doigt pour qu'elle revienne de l'autre. » (1) Avec ce régime de bascule, ils arrivent à la fin de leur cours d'études sans avoir pu se décider parce qu'ils n'ont encore « qu'un sentiment vague, qu'un désir mêlé et flottant. » (2) Ils veulent essayer de tout, chaque fois avec un égal enthousiasme, mais avec une même inconstance. Tout les attire, rien ne les retient. Ce qu'ils appellent « penser à sa vocation » se réduit à des entraînements passagers, à des velléités éphémères, à des hésitations perpétuelles, à des successions incohérentes de décisions et de contre-décisions. Après avoir voulu essayer de tout, ils en arrivent à ne plus vouloir sérieusement de rien. Il y a lieu de craindre que leur incapacité de vouloir les conduise à l'incapacité d'entreprendre.

— *les retardataires !*... c'est-à-dire, ceux qui par système ne se préoccupent pas à l'avance de leur vocation tant que la solution définitive peut en être ajournée. Considérant que cette pensée est une inquiétude et que toute inquiétude est un ennui, ils l'écartent de leurs prévisions et s'arrangent pour vivre joyeusement dans une reposante insouciance. Un moment vient quand même où il leur faut bien regarder en face le *grave problème*, car le temps des renvois expire... Arrivés là, incapables d'avancer plus loin sans prendre une décision, ils se tracassent, s'énervent, se troublent... Alors commence pour eux le *martyre de l'inconnu !*... Ils entendent des réflexions sérieuses qui les agacent, des propos légers qui accentuent leur malaise. Enfin, en désespoir de cause, ils se décident à entreprendre des *pèlerinages* au sanctuaire toujours accueillant d'un prêtre dont ils reçoivent vraiment plus d'indulgence qu'ils n'en méritent.

Auprès des confrères, ils apparaissent à la fois confiants et indépendants. Ils affectent même de se montrer joyeux en musardant d'autant plus bruyamment qu'ils veulent davantage étouffer la voix du remords et tuer leurs soucis. Mais ceux qui les suivraient alors attentivement, les trouveraient souvent rêveurs, inquiets,

(1) Abbé Guibert, — *Conseils sur la vocation*, p. 43.

(2) Mgr Tissier, — *Les grands jours du Collège*, p. 292.

tristes. Ils souffrent !... beaucoup même. Heureux encore s'ils ne restent pas seuls à porter ce poids lourd !

Pour éviter d'être des timides ou des indécis, ils ont préféré se ranger dans la catégorie des retardataires. C'est bien de ceux-là que Mgr Tissier a écrit : « Par une étrange aberration, la carrière, c'est à peu d'exceptions près ce que l'on choisit quand les classes touchent au terme. On se dit si aisément cette parole par laquelle on cherche à se rassurer : On aura toujours le temps plus tard !... Il n'est pas étonnant alors que tant de négligence et de mollesse préside aux études ! » (1)

— *les impulsifs !*... c'est-à-dire, ceux qui, faute d'orientation précise, comptent sur une impression passagère pour se décider spontanément. Ils poursuivent leurs études sans intention suffisamment amorcée, sans but déterminé, sans levier, avec l'espoir cependant d'en arriver à une solution. En attendant ce vif sentiment qui retarde, ils se maintiennent dans le vague et se résignent à dépendre de l'événement qui décidera de leur choix, lequel ne sera qu'un fruit vert de l'impulsion. Ils se condamnent à être de ceux dont Pascal a dit : « La chose la plus importante de toute la vie est le choix d'un métier ; malgré cela, c'est le hasard qui en dispose ! » Au vrai ils y pensent, mais juste assez pour se croire dispensés d'y réfléchir sérieusement. Selon eux, les grandes décisions doivent se prendre vite et crânement. Partant de principes si peu rassurants, le choix vaudra ce qu'il coûtera. On est surpris d'apprendre à quelles circonstances se rattache leur décision : une parole saisie à la volée, une lecture impressionnante, un enthousiasme irréfléchi, une confiance reçue... Ce serait à n'y pas croire si la constatation n'en avait souvent été faite.

— *les légers !*... c'est-à-dire, ceux qui, à travers le mirage du plaisir, n'ambitionnent qu'une chose : quitter au plus tôt le Collège pour n'avoir plus à subir ni règlement, ni surveillance, ni classes, ni exercices de piété. Fatigués de n'avoir rien fait, ils ont hâte de se reposer de leur repos, de jouir d'une latitude trop longtemps limitée, et de donner enfin libre cours à leur indépendance qui sera moins indépendante que jamais. Sous l'illogique prétexte qu'ils n'aspirent ni au sacerdoce ni à la vie religieuse, ils ne se

(1) Mgr Tissier, — *Les grands jours du Collège*, p. 293.

croient plus obligés même d'être chrétiens. Comme si, une fois sortis dans le monde, ils n'avaient plus de Dieu à servir et d'âme à sauver. Comme s'ils étaient assurés de n'avoir pas un jour à rendre compte des grâces reçues. Ne nous demandons plus, après cela, comment expliquer certaines apostasies doctrinales ou morales : la réponse est là, dans l'abus d'une des meilleures choses.

— *les esclaves !* . . . c'est-à-dire, ceux qui ont commencé leurs études sans savoir pourquoi, les poursuivent sans se demander pourquoi, et les terminent sans avoir appris pourquoi. Ils ont été les agents aveugles d'abord de la nécessité, ensuite du formalisme, enfin du laisser-faire. Esclavage moral qui se prolonge avec le cours, sans permettre même de risquer un coup d'œil sur l'au-delà de la vie de Collège !

— *les paresseux !* . . . c'est-à-dire, ceux qui traitent leur vocation comme leurs études : avec négligence. L'habitude de convertir le pupitre et le prie-Dieu en prolongement du lit, a complètement gâché le stage au Collège et tout ce qu'il comporte. « Jouissez de la vie pendant que vous vivez, car vous serez longtemps mort ! » . . . le précepte de Mark Twain gouverne ces esprits frivoles. Conversations oiseuses, lectures légères, rêveries dangereuses, telles sont leurs occupations favorites. Le sommeil se charge du reste. Ils vivent d'un congé à l'autre, des vacances d'hiver aux vacances d'été. On leur redirait volontiers : « Donnez-nous vos vingt ans, puisque vous n'en faites rien ! »

Et nous n'avons énuméré jusqu'ici que quelques catégories des victimes du *trop peu* ou du *trop tard*, en matière de préparation de l'avenir.

Tous ont ceci de commun : le désintéressement pratique de ce qui devrait constamment les préoccuper, et la manie d'agir comme ils veulent pour n'avoir pas à agir comme ils doivent. Ils semblent croire qu'ils ont assez fait quand ils ont laissé faire. « Le choix de l'état de vie, dit encore Mgr Tissier, c'est ce à quoi la jeunesse ne pense point ou guère, ne pense que tard et d'une manière incomplète, paraît même souvent, à mesure que les années s'avancent, craindre de penser. » (1) Soit par timidité, soit par indifférence, soit enfin par hésitation irraisonnée, ils en relèguent

(1) Mgr Tissier, — *Les grands jours du Collège*, p. 292.

la pensée à l'arrière-plan, renversant ainsi l'ordre de la logique, méprisant la hiérarchie des valeurs, négligeant le principal pour vaquer à l'accessoire. En fin de compte, ils ne prennent conseil que de leur sentiment : ils se contentent de goûter la vie sans chercher à la construire. La vocation est livrée aux caprices de la fantaisie. Le calcul ou l'intérêt dicte alors la détermination. Dieu est le dernier consulté. On dirait qu'Il n'a rien à voir à cette grave question, et qu'Il est le seul dont on peut se passer. L'éternité n'entre même pas en ligne de compte. Ce qui presse, c'est parcourir un cours d'études, décrocher un diplôme de bachelier et... quitter le Collège.

Il serait exagéré d'affirmer que tous ceux qui se désintéressent de leur avenir gaspillent leur vie. Tous ceux qui vont à la guerre ne sont pas tués ! Tous ceux qui tombent à la mer ne se noient pas ! Il se rencontre d'étonnantes exceptions. Il se fait des réactions imprévues. Mais ceci n'infirme en rien notre décisive constatation.

Toutefois sous peine d'être injuste, à cette liste trop longue et peu édifiante, hâtons-nous d'ajouter trois autres catégories comme contre-poids :

— *les sages !...* c'est-à-dire, ceux qui se sont tracé un idéal en entrant au Collège, ne l'ont jamais perdu de vue, et se sont acharnés à en préparer sérieusement la conquête.

— *les assagis !...* c'est-à-dire, ceux qui, après avoir bifurqué à une croisée de chemins, se sont arrêtés, puis ressaisis et n'ont pas hésité à quitter cette dangereuse tangente pour retourner dans la bonne voie. Ils ont compris heureusement que mieux vaut tard que jamais, même pour se décider à bien faire.

— *les retardés !...* c'est-à-dire, ceux auxquels la situation de famille, la pénurie des ressources, ou d'autres circonstances incontrôlables n'ont pas permis de s'orienter plus tôt dans la vie, mais que Dieu guettait comme des proies d'amour. Ces *vocations tardives* sont d'ordinaire à base de longue réflexion et d'obscur sacrifice. L'âge avancé, la tenace prévision d'un idéal lointain, des renoncements de toutes sortes, et puis des contrariétés qui ne manquent jamais de s'ajouter à une situation déjà pénible, composent un ensemble de faits où se rencontrent la bonne volonté du sujet et la grâce de Dieu. Entre les *retardés* et les *retardataires*, il y a la

même différence qu'entre l'involontaire et le volontaire. Beaucoup de ces vocations tardives aboutissent au sacerdoce ou à la vie religieuse. Elles sont plus sérieuses et plus solides, parce que plus éclairées et plus conscientes.

.....

Jeunes gens, quoi qu'il en ait été jusqu'ici de vous, ne dites plus : « Mon avenir ?... ma vocation ?... j'ai bien le temps d'y penser ! » Vous devez le savoir, vous n'avez pas le temps, puisqu'il ne vous appartient pas. Vous n'avez pas plus l'avenir, car il est tout à Dieu. Ne l'oubliez pas : le temps gaspillé ne revient pas ; on ne refait pas sa vie avec des regrets stériles ni avec des remords tardifs. Songez enfin que, sauf exception, telle vie au Collège, telle vie hors le Collège !

Il faut absolument et dès maintenant que « vous vous fassiez de votre avenir une idée exacte, sérieuse, chrétienne ; que vous envisagiez dès aujourd'hui votre vie de plus tard, non comme une partie de plaisir, ni comme une série de succès au salon, mais comme un ensemble de devoirs, comme une mission à remplir sous l'œil de Dieu et de votre conscience. » (1)

Vous êtes d'un âge à comprendre qu'elle porte déjà en elle les joies ou les tourments de demain. La traiter avec respect, c'est la mettre à profit. C'est aussi vous assurer, outre un pain honorablement gagné, la noble satisfaction d'une tâche chrétiennement accomplie.

Que vous soyez prêts ou non, vous devrez bientôt entrer de plain-pied dans la vie. Vous devrez jouer votre partie dans le concert humain. Vous aurez à vous frayer un chemin dans la foule fiévreuse et à vous ménager une place dans la vaste cohue. Plus que cela, vous devrez y développer au bénéfice de l'Église et de la Société, les divers talents que Dieu vous a octroyés, avec la perspective que celui-là sera puni qui reviendra les mains vides. Le repos, la quiétude individualiste, la vie de bourgeois calfeutré dans son bien-être, ne peuvent s'inscrire sur votre programme. Vous avez trop reçu pour vous contenter de rendre si peu.

(1) Père Delbrel, S.J., — *Sermon sur la Vocation*, dans la *Revue du Clergé Français*, 1898, p. 265.

Tout vous avertit de ne pas attendre que se pose officiellement l'inéluctable problème du choix d'un état de vie pour vous y préparer. Le meilleur moyen de vous y entraîner longuement et sérieusement, c'est d'y penser toujours. Votre cours d'études entier devrait en être une perpétuelle pensée et une progressive préparation. Sans quoi, comme tant de vos malheureux devanciers, vous seriez un jour acculés à une difficulté inextricable. Pour avoir attendu, attendu sans motif, attendu envers et contre tous les avertissements, vous vous verriez torturés par une cruelle indécision. En vain vous compteriez sur le secours de quelque ami qui partage votre angoisse et vous prenne en pitié ! Fatigués d'attendre, vous iriez probablement vous lancer étourdiment dans une carrière pour laquelle vous n'avez pas les aptitudes, avec la peine de reconnaître un peu plus tard que vous vous êtes trompés et que vous ne gagnez rien à le regretter.

Règle générale, l'avenir rend en proportion de ce qu'on lui a accordé de préparation !

Redoutable et tout à la fois consolante vérité : votre vie sera plus tard ce que vous la ferez au Collège !... Tant vaut sa préparation, tant vaudra son rendement.

Votre stage au Collège doit donc être avant tout une préparation de l'avenir.

CHAPITRE II

Vocation générale et vocation individuelle

Chacun de nous a un idéal, qu'il conçoit d'abord dans son intelligence et qu'ensuite il tend à réaliser par sa volonté. L'homme, à proprement parler, ne vaut que par là. C'est le thermomètre de sa vie morale.

Malheureusement, cet idéal ne revêt pas chez tous la même noblesse.

— Pour une *première catégorie*, c'est la jouissance charnelle !... Ainsi en est-il des ivrognes et des impudiques, de tous les viveurs inconséquents chez qui le corps a primauté sur l'âme, la matière sur l'esprit, la terre sur le ciel. Leur idéal, c'est la vie animale.

— Pour une *deuxième catégorie*, c'est la richesse. Parce que la fortune assure la grandeur et le prestige humains, ceux-ci travaillent aussi fiévreusement à accumuler de l'argent que les précédents à expérimenter des satisfactions. Leur idéal, c'est la vie de convoitise.

— Pour une *troisième catégorie*, c'est l'intellectualisme. La suprême ambition est d'élargir les horizons de l'esprit et d'augmenter incessamment leur capital de connaissances. Leur idéal, c'est la vie de scientifique, de philosophe, ou de dilettante.

— Pour *vous*, chers jeunes gens, composés d'un corps et d'une âme, mais surtout d'une âme ; ou, selon le mot connu de saint Ambroise, composés d'un corps, d'une âme et du Saint-Esprit, quel doit être votre idéal ?

Tout l'Évangile vous répond : c'est, du point de vue de Dieu, procurer Sa gloire sur cette terre afin de jouir de Sa gloire dans le ciel ; et, de votre point de vue, travailler à vous sanctifier ici-bas afin de vous sauver là-haut.

En vous sanctifiant, vous procurerez la gloire de Dieu. En vous sauvant, vous jouirez de la gloire éternelle.

Vous partez de Dieu *créateur*, à la naissance. Vous poursuivez votre court pèlerinage terrestre sous la dépendance de Dieu *domi-*

nateur, dans l'une des trois formes de la vie chrétienne. Vous retournez à Dieu *récompensateur*, pour la récompense éternelle. Tel est le plan divin. « L'homme est un immortel en voyage vers le Ciel ! »

Il appert que la fin dernière est la même pour tous. Seules, les routes qui y conduisent varient selon les dispositions, les capacités et les grâces de chacun.

D'où la distinction : vocation de *fin* et vocation de *moyen* ; ou encore : vocation *générale* et vocation *individuelle*.

I.— La vocation générale.

Tous les hommes sans exception sont appelés au salut et à la gloire. « Dieu, dit S. Paul, veut le salut de tous. » (1) Le Christ, en mourant sur la croix, n'a exclu personne de sa Rédemption.

Votre salut !... voilà, chers jeunes gens, la grande vocation à réaliser. Voilà le but devant lequel tout autre n'apparaîtra qu'accessoire, simple moyen, parfois même quantité négligeable ! Voilà la fin ultime qui sera voulue pour elle-même et pour laquelle vous voudrez toutes les autres ; la première dans votre intention, celle qui doit surgir avant tout dans votre esprit et y demeurer comme le point fixe, immuable, vers lequel tout converge. C'est l'unité qui centralise la multiplicité.

Votre salut !... telle sera donc la raison de toute votre existence, de toutes vos entreprises, la cause finale, la « maîtresse cause », comme l'appelle S. François de Sales. Quoi que vous soyez, quoi que vous fassiez plus tard, vous devrez toujours travailler avant tout, moyennant tout, à sauver votre âme. Le reste n'existe qu'en fonction de cet objectif. Même la préparation de votre avenir lui sera subordonnée. Car, enfin, la parole de Notre Seigneur n'a jamais été révoquée : « Que sert donc à l'homme de gagner l'univers (argent, position lucrative, succès, honneurs, bonheur naturel,) s'il vient à damner son âme ? » (2)

(1) *I Tim.*, II, 4.

(2) *S. Matthieu*, XVI, 26.

II. — La vocation individuelle.

Si la destinée de tout homme est invariablement la même, les voies temporelles qui y conduisent varient pour chacun. — « C'est par la grandeur de sa Sagesse que le Seigneur a distingué les hommes et diversifié leurs voies... L'argile est dans la main du potier qui en dispose pour la modeler comme il l'entend. » (1)

La vocation individuelle est justement cette voie qui conduit chacun à son salut, le moyen providentiel de réaliser la vocation générale. (2) Dans le langage courant, on l'appelle la *vocation* tout court, comme la vocation générale est communément nommée le *salut*.

Salut... Vocation !... gardons ces deux mots !

Nous tremblons presque d'avoir à définir la vocation. On en a tant abusé dans le passé ! Et puis, nous n'ignorons pas que l'usage de ce mot est tyrannique, pas toujours intelligent ni précis ; mais il faut quand même y avoir recours. Ce terme, qui a quitté les sphères de la théologie spéculative pour descendre dans le langage populaire, a subi tant de transformations et a été le sujet de tant de discussions. En voilà bien assez pour nous effrayer un peu d'avoir à le définir.

«Vocation est un terme équivoque. Personne ne songe assurément à l'entendre exactement dans le même sens, à en donner la même définition.» (3) Pourtant, il ne serait ni intéressant ni utile de dresser la liste des diverses nuances qu'il revêt, selon qu'on l'étudie dans l'abstrait ou dans le concret, au point de vue subjectif ou objectif, au sens passif ou actif.

Nous nous garderons bien de nous engager dans ces obscurs dédales. C'est même en faisant abstraction de toute querelle d'écoles que nous essayerons d'en donner une définition claire et pratique.

(1) *Eccli.*, XXXIII, 11, 13.

(2) Ce moyen n'est pas voulu pour lui-même, mais pour la fin : le salut. On voit déjà que le choix d'un état de vie n'est rien autre que l'adaptation parfaite de ses capacités à son salut. Il suppose le souvenir constant de la fin à atteindre et la connaissance précise de ses propres aptitudes.

(3) *Ami du Clergé*, 1924, p. 626.

Pour remplir convenablement une fonction, il faut deux conditions essentielles : 1) la capacité, les dispositions requises, l'*habitus* diraient les théologiens, qui assure le droit de la choisir et d'y tendre ; 2) l'admission à cette fonction, qui confère le droit de l'exercer.

On peut en avoir la capacité et ne pas penser d'y tendre : c'est l'*inconscience*. On peut être capable et ne pas vouloir y tendre : c'est le *refus libre*. On peut enfin n'en avoir pas la capacité, ni en puissance ni en acte, et se risquer quand même à y tendre : c'est une *imprudence*.

Ainsi en va-t-il de l'engagement dans un état de vie. Le simple bon sens suffit, au défaut de la prudence, à démontrer que, pour s'y engager, il faut avant tout en avoir la capacité, se croire apte à en remplir les obligations. Alors, mais alors seulement, on est justifiable de le choisir et de s'y orienter. Plus tard, s'il plaît à Dieu, on y sera admis et on y vivra.

Prenons un exemple !

Quand un jeune homme veut devenir organiste, il en conçoit d'abord l'idée dans son intelligence, parce qu'il trouve en lui des dispositions providentielles et autour de lui des facilités qui l'autorisent à entretenir cette pensée. Il fait alors le choix de cette fonction comme d'un objectif et s'y prépare par l'étude de la musique. Il n'est pas organiste ; il *tend* à le devenir. Il y aspire sans même s'inquiéter de savoir si effectivement il réalisera plus tard son idéal. Il l'espère, c'est tout. Il poursuit son but *comme s'il* était sûr de l'atteindre, en développant le talent que Dieu lui a confié et en cultivant son ambition. Bref, il met en valeur sa capacité, use de son droit de tendre à ce but. C'est la *vocation d'intention*, la seule qui dépende actuellement de lui. Il laisse à la Providence de lui accorder ou de lui refuser plus tard la *vocation d'exécution* : diplôme et position. Il n'exige pas, avant de se mettre à l'étude, qu'on lui assure titre et poste. La saine raison l'avertit que la conclusion présuppose les prémisses, que le moyen précède la fin, que l'intention est antérieure à l'exécution, que l'exercice d'une fonction exige avant tout qu'on l'ait choisie et qu'on s'y soit préparé. Aussi, fait-il ce qui dépend actuellement de lui : ayant choisi la carrière d'organiste, il s'y prépare et y tend. L'avenir lui révélera s'il entrait dans le plan divin qu'il devînt ou

non organiste. S'il plaît à Dieu de l'inviter à recevoir son diplôme et à occuper une position, il passera de la phase d'intention à la phase d'exécution.

D'ici là, quand on dira de lui qu'il a la vocation d'organiste, on n'entendra pas qu'il soit obligé de se faire organiste, ni qu'il deviendra certainement organiste, mais seulement qu'il a en lui les dispositions lui garantissant le droit de choisir cette fonction, de s'y préparer, d'y tendre.

Servons-nous de cette comparaison pour définir la vocation individuelle.

La *vocation totale* d'un homme comporte aussi deux phases :— la *phase d'intention*, durant laquelle celui-ci choisit librement l'état de vie que lui désignent ses aptitudes, s'y prépare, y tend ;— la *phase d'exécution*, durant laquelle il s'engage définitivement dans cet état et y vit.

Or, le jeune homme ne peut étudier actuellement que la première phase : celle de l'intention. En examinant son passé et son présent, il connaîtra ses capacités et dispositions et apprendra à quel état de vie elles s'harmonisent. Cette équation lui indiquera avec une clarté suffisante que Dieu, en lui octroyant ces préparations toutes providentielles, l'invite implicitement à choisir la fonction à laquelle elles disposent, et à y tendre.

Quant à son engagement définitif, qui en inaugurerait l'exécution, il appartient à l'avenir. Il ne pourra être connu que lorsqu'il deviendra un fait accompli. Inutile donc de s'en préoccuper, de chercher à le connaître d'avance, de scruter le décret providentiel. L'avenir n'est connu que dans le présent : ainsi l'ordonne Dieu lui-même. (1)

(1) C'est pour l'avoir oublié qu'on a embrouillé la question déjà suffisamment complexe de la vocation. «Voici une remarque des plus importantes et peut-être des plus inattendues. Dieu, en vertu d'un décret providentiel, m'appelle à vivre dans tel état, ou tout au moins à y tendre ; et cependant, ce décret divin, je ne le connais pas en *lui-même* ; je ne puis normalement pas le connaître ; pas plus que je ne peux connaître en lui-même le décret de prédestination en vertu duquel je dois faire mon salut. . . Il serait vain de chercher à connaître directement le décret de la volonté divine qui marque notre destinée. . . à moins d'une révélation particulière. . . Nous ne savons pas à l'avance et d'une façon absolue quel doit être le terme de notre activité. Dieu seul le sait, quoique sa science ne contrarie en rien notre liberté. . . Dieu ne nous livre pas le secret de son décret providentiel ; mais au jour le jour, avec son concours et sa grâce, nous exécutons ses décrets par le légitime exercice de notre volonté libre. Ce n'est qu'au Ciel que nous connaissons le décret de notre prédestination : c'est tous les jours que nous l'exécutons » (Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, pp. 36-37.)

Dieu peut diriger quelqu'un vers une fin sans lui permettre de l'atteindre ; et personne n'est capable de pronostiquer le résultat final.

C'est pourquoi on ne peut et on ne doit définir la vocation du jeune homme placé en face de son avenir, qu'en fonction de la phase d'intention, sans inclure l'obtention du but auquel elle prépare. La phase d'exécution, soustraite à toute investigation antérieure parce que dépendante d'un avenir que personne ne saurait préconnaître, doit être éliminée de la pensée pour qu'elle n'influence en rien la définition.

Le problème de la vocation, tel qu'il se pose et au moment où il se pose, est un problème tout d'intention. C'est une prise de possession anticipée, mais en idée seulement ; c'est un idéal qui fixe un choix, trace un chemin, oriente une vie adolescente et en élabore la préparation. C'est donc en le circonscrivant aux seuls cadres du passé et du présent qu'il livrera au jeune homme l'énigme de sa vie, la clef de son avenir. C'est sur ce champ ainsi délimité que celui-ci devra concentrer ses investigations.

Ces préambules nous amènent à définir la vocation :

Le DROIT que Dieu accorde à un jeune homme de TENDRE librement vers tel état de vie, comme voie de salut, et qu'Il lui signifie par un ensemble de dispositions providentielles facilement discernables à la lumière de la prière, de la réflexion, de la direction.

Quelques mots de commentaire !

— *Le droit que Dieu accorde à un jeune homme.* Toute concession de droit est une invitation implicite à en user. La grâce actuelle la rendra plus explicite, plus vive, parfois même presque pressante. Droit de choisir, pensée de choisir, désir, choix, tendance : telle est l'évolution normale qui s'accomplit sous l'œil paternel de Dieu, avec le concours de sa grâce et selon son décret providentiel. Remarquez qu'il n'est question ici ni de commandement de la part de Dieu, ni d'obligation de la part du sujet. Toute la préparation providentielle est l'œuvre de Dieu avec le concours du jeune homme ; l'usage de ce droit de tendre, ou la correspondance à l'invitation de tendre, est l'œuvre du jeune homme aidé de Dieu.

— *de tendre librement vers tel état de vie...* Ce n'est pas à l'arbitraire que nous disons *librement*. C'est même sur ce mot que nous mettons l'accent, pour indiquer que Dieu, s'Il commande la *fin*, respecte la liberté dans le choix du *moyen*. Ce choix est *libre* mais *providentiel*. Il implique la collaboration intime de Dieu et du jeune homme, quoique sur un plan différent. Dieu, cause première, dominant et dirigeant toute l'activité humaine ; le jeune homme, simple instrument mais doué de liberté, étudiant autour de lui et en lui les indications de la pensée divine afin de fixer son choix.

L'usage prudent de la liberté humaine fait partie du plan providentiel. Aussi, le choix libre et sage de l'état de vie n'est ni un coup de dé ni un coup de tête, mais un acte conscient, éclairé, pesé. La réflexion conjugue le sujet et de son directeur en assure la sécurité et permet de le croire ratifié par Dieu.

Rappelons que les dispositions providentielles autorisent le bénéficiaire à conclure seulement : « Dieu m'invite à *tendre* vers l'état de vie correspondant. » Il importe de ne pas confondre la vocation d'intention avec la vocation d'exécution, l'octroi des moyens avec l'obtention de la fin.

— *comme voie de salut...* Le salut est la vocation première dans l'intention, fondamentale, universelle. Tout homme, sans exception de temps, de lieu, de race, de condition, a cette vocation. A lui de choisir sa voie d'après ses capacités et son désir du Ciel.

— *que Dieu lui signifie par un ensemble d'indications providentielles...* Il est absolument certain que « Dieu guide tous les événements, qu'ils dépendent de la nature ou de la libre volonté humaine. Il tient dans ses mains le cœur de l'homme et Il tient encore sa destinée. C'est Dieu qui lui assigne une fin dernière ; c'est Dieu qui lui indique le chemin pour y parvenir ; c'est Dieu qui le soutient et le porte dans les efforts qu'il doit faire pour y atteindre. » (1) Toutes les aptitudes physiques, morales et intellectuelles, en un mot, toutes les dispositions internes et externes du sujet viennent de Dieu. Plus que cela, elles sont des indications de la part de Dieu, des signes providentiels. Au jeune homme de les déchiffrer, d'en découvrir le sens.

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 32

— facilement discernables à la lumière de la prière, de la réflexion, de la direction... La prudence surnaturelle commande au jeune homme de ne fixer son choix qu'après s'être concerté avec les trois intéressés à son avenir :— Dieu, par la prière ;— le confesseur, par la direction ;— lui-même, par la réflexion.

La vocation est donc comme l'idée divine traduite en chaque homme par tout ce que Dieu lui a donné d'aptitudes, de facultés, d'inclinations, de talents. C'est elle qui délimite le champ d'action.

Ainsi restreinte aux bornes du connaissable et ainsi définie, la vocation prend à la fois un sens actif et un sens passif, selon qu'on la considère du point de vue de Dieu qui donne la capacité de choisir et le droit de tendre, ou du point de vue du sujet qui reçoit les prédispositions providentielles et bénéficie du droit qui en découle. Ainsi en est-il dans la phase de l'intention, ainsi en sera-t-il dans la phase de l'exécution. En réalité, il n'en peut être autrement. Car, l'opération de Dieu par sa grâce et la coopération du jeune homme par sa libre volonté étant inséparables, inséparables du même coup sont le sens actif et le sens passif de la vocation. (1)

Cette vocation d'intention s'appelle aussi *vocation intérieure*, parce qu'elle résulte du travail de la grâce dans l'âme et la vie du jeune homme.

.....

Les états de vie entre lesquels, jeunes gens, vous devrez choisir sont au nombre de trois : le sacerdoce, la vie religieuse, l'état séculier avec ou sans le mariage. (2)

(1) Après cela, on est fort tenté de se demander pourquoi certains auteurs se sont acharnés à séparer ce que Dieu a uni, en dressant une cloison entre ces deux côtés de la vocation. Ce ne sont pas des considérations purement spéculatives, des divisions et subdivisions strictement théoriques qui éclaireront le jeune homme acculé à l'impérieux problème de son avenir et désireux de connaître l'orientation de sa vie. La solution en est intimement liée à la double action de Dieu sur le jeune homme et de celui-ci avec Dieu. Admise cette vérité élémentaire, qu'on étudie la vocation tant qu'on voudra, qu'on examine ce terme en tous sens, on n'en donnera pas une définition concrète sans tenir compte de la corrélation, de l'inséparabilité du sens actif et du sens passif.

(2) États de vie et carrières ne sont pas deux termes synonymes. Selon S. Thomas, un *état de vie* est une façon stable de vivre ; les *carrières* sont autant de manières, de formes, de modalités de cette stabilité. *État de vie* est un terme générique, *carrière* un terme spécifique.

Le *sacerdoce* est constitué par un sacrement qui, en imprimant à celui qui le reçoit un caractère indélébile, le consacre irrévocablement au service des autels et lui confère des droits que nul autre n'a le privilège d'exercer.

La *vie religieuse* a pour base essentielle un contrat (la profession), par lequel l'homme s'engage à l'observation non seulement des préceptes mais aussi des conseils évangéliques, spécialement par la pratique des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

L'*état séculier* est la condition commune dans laquelle est appelée à vivre l'immense majorité des hommes. Il s'impose à quiconque n'a pas des raisons spéciales de croire qu'il *peut* en embrasser un autre. (1) Les obligations du laïque sont simples : outre la fidélité aux devoirs généraux de la vie chrétienne, c'est l'accomplissement de ceux qui résultent de sa profession et qu'on appelle ses devoirs d'état.

Ces trois états de vie ne sont, en réalité, que trois formes diverses, trois modalités de la vie chrétienne. Aussi, peut-on dire : la vie chrétienne dans le sacerdoce, la vie chrétienne dans l'état religieux, la vie chrétienne dans le monde « Tous sont saints, mais non au même degré ; et même en chacun d'eux il peut y avoir autant de degrés de sainteté qu'il vient s'y ranger de personnes. » (2)

Ils se ramifient en un grand nombre de carrières soumises à votre étude et à votre choix. Le sacerdoce offre une belle variété de fonctions : ministère paroissial, enseignement, aumôneries, œuvres sociales, etc... Dans l'état religieux, multiples sont les genres : contemplatif, missionnaire, mixte, enseignant, hospitalier ; plus nombreuses les espèces : on ne compte plus les Ordres et Instituts qui reçoivent les jeunes gens désireux de se consacrer à Dieu par les vœux. Enfin, dans le monde, les professions sont innombrables ; pour ne nommer que les plus connues, ce sont : la médecine, le droit, le notariat, le journalisme, l'architecture, les génies, etc...

(1) Nous avons reproduit, avec quelques légères retouches, les définitions de l'abbé Branchereau (*De la vocation sacerdotale*, pp. 26-27). Si nous avons souligné le mot « peut » c'est pour mieux marquer notre rupture avec l'auteur qui a écrit « doit ». On comprendra par la suite la raison de ce correctif.

(2) Mgr Gay, — *De la vie et des vertus chrétiennes*, t. I, p. 69.

Il y a donc deux *états supérieurs* : le sacerdoce et la vie religieuse; et un *état commun* : l'état séculier.

Le *sacerdoce* est réservé par le *droit divin*. Pour le recevoir, il faut d'abord la vocation intérieure, qui consiste dans le droit d'y tendre, et en plus la vocation extérieure qui n'est autre que l'appel de l'évêque.

La *vie religieuse* est réservée par le *droit ecclésiastique*. Un appel général a été proclamé par Notre Seigneur. Mais, parce que l'acquiescement est individuel, il faut ici encore la vocation intérieure, ou droit de tendre, et la vocation extérieure, c'est-à-dire, l'appel du Supérieur à la profession.

L'*état séculier* comporte une foule de carrières. Les unes sont de plain-pied, de sorte qu'aucune formalité n'est requise pour y entrer ; tels sont les métiers de cultivateur, de mécanicien, de commerçant, d'industriel, etc. . . . Les autres relèvent du *droit civil* et ne sont exercées légitimement que moyennant des études spéciales et le témoignage du diplôme. On peut dire qu'à leur manière elles exigent une sorte de vocation intérieure, ou capacité d'y tendre, et une vocation extérieure qui consiste dans l'appel à recevoir le diplôme et à exercer effectivement la carrière.

Tous ces états de vie et toutes ces carrières ont le même point de départ et le même aboutissement : Dieu.

Comme, dans le langage populaire, on emploie souvent la chose signifiée pour le signe, on appellera *vocation*, ou la capacité de tendre vers un état de vie, ou l'état de vie lui-même. On dira, par exemple : « Philippe, je crois que c'est une vocation sacerdotale », pour signifier : « Je pense qu'il possède toutes les qualités qui permettent de s'orienter vers le sacerdoce. » Ou encore : « J'ai choisi ma vocation ! », pour dire : « J'ai choisi l'état de vie dans lequel j'espère vivre et opérer mon salut. » En ce sens, Louis Veuillot écrivait : « Les vocations sont diverses, et la Volonté qui nous créa tous pour le même but ne nous fit pas pour y tendre sous le même costume et par les mêmes sentiers. » (1)

(1) *Historiettes et fantaisies*, p. 49.— « Ce serait une grave erreur de penser que ceux-là seulement aient à rechercher leur vocation, qui se sentent appelés au service de Dieu. L'idée et le mot de vocation sont réservés dans le langage courant à la vie sacerdotale ou religieuse. Rien de mieux si l'on veut désigner par là les vocations les plus excellentes ! Regrettable langage, si cette façon de parler suppose que Dieu ne s'intéresse pas aux autres états de vie. Ce serait nier implicitement la

-C'est aussi en ce sens que plusieurs auteurs distinguent, que nous distinguons nous-même : **la vocation** ou le salut, et **les vocations** ou les diverses carrières. (1)

Faisons maintenant une hypothèse !

Notre Seigneur rencontre de nouveau le jeune homme riche : l'élève, jeune, riche de dons spirituels, prince par tous les titres de la grâce sanctifiante. Celui-ci, soucieux de préparer son avenir en fonction du salut éternel, interroge son Divin Interlocuteur et lui demande quoi faire, au sortir du Collège. Le Maître répond :

« Jeune homme, tu veux savoir ce que Dieu exige de toi ? Voici, en résumé : procurer sa gloire sur cette terre afin de jouir de sa gloire dans le Ciel. Cette volonté atteint tous les hommes ; personne ne peut s'en dispenser. Elle n'a jamais varié dans le passé ; on n'y changera pas un iota dans l'avenir. Tout l'Evangile tient là !

« Mais, tu veux connaître davantage ! Tu sembles me demander par quelle voie, dans quel état de vie exécuter cette volonté de ton Dieu ? Tu trouveras ma réponse quelque peu enveloppée d'obscurité, puisque tu l'entends par la foi, mais suffisamment claire tout de même pour ne pas t'y méprendre. D'abord, sache

Providence. Malheureusement, les faits démontrent ce désordre pratique chez la plupart des hommes, et trop souvent chez les catholiques eux-mêmes. Trop souvent, dans le choix d'un état, l'on se comporte comme si l'indication divine était purement inexistante. De là, tant de malheureux déclassés, tant de médiocrités inutiles. » (Mgr Paulot, — *L'esprit de sagesse*, p. 375.)

(1) Quelques auteurs modernes s'insurgent contre l'emploi du mot *vocation* pour chacun des trois états de vie. D'autres, par contre, n'acceptent pas qu'on le réserve au seul état sacerdotal. Querelle de mots ! En réalité, tous peuvent avoir raison si tous, quoique usant d'une terminologie différente, soutiennent la même doctrine. « Les logiciens nous disent : *Termini supponunt pro re*, — les mots sont les substituts des réalités. C'est pour elles qu'ils posent. Quand la réalité elle-même s'explique, son étiquette n'est plus qu'une ombre vaine. Ne point reconnaître la réalité elle-même, sans son nom familier, serait avouer que l'on n'entendait du mot que la sonorité verbale, non ce qu'il signifie. » (P. Hurtaud, O.P., — *La vocation au sacerdoce*, p. 51). Puisque les mots ne valent que par le sens qu'on y attache, qu'on retienne le sens et qu'on oublie le mot ! Après tout, qu'importe l'enveloppe de la pensée, si l'idée est juste !

Nous savons bien que le terme *vocation* est un de ceux dont l'usage est le plus dangereux parce que le plus discutable. Aussi avons-nous répudié systématiquement ce que l'on appelait, il n'y a pas encore longtemps, la *vocation-attraire*, pour nous en tenir exclusivement à la *vocation-aptitudes*. Bien plus, afin d'éviter toute équivoque, nous avons délimité celle-ci à sa seule partie connaissable : la phase d'intention. Vouloir excéder ces cadres, s'acharner à étudier la vocation individuelle dans sa totalité, c'est empiéter sur le domaine de Dieu, se donner une peine inutile pour essayer de connaître l'inconnaissable ; bref, c'est sonder en pure perte le décret providentiel.

bien ceci: de par un dessein mystérieux de Celui qui les a créés, les jeunes gens n'ont pas tous reçu les mêmes aptitudes, ni la même éducation, ni les mêmes grâces. C'est déjà dire que tous ne doivent pas marcher dans la même voie. Qui a reçu plus *peut* s'engager à plus ! Qui a reçu moins *doit* s'engager à moins ! Il faut qu'il y ait une certaine proportion, non égalité, entre les aptitudes du choisissant et les exigences de l'état choisi. Dieu fera le reste !

« Le *moyen* importe peu en soi, dès lors qu'il est bon. Mais ce qui urge, c'est d'arriver à la *fin* qui t'est marquée : ton salut ! Tout le problème du choix de ta voie est donc en définitive une question de prudence. A toi d'en user afin de ne pas choisir un état de vie dont les obligations seraient disproportionnées à tes forces. Car, si Dieu accorde volontiers ses grâces au sage qui réfléchit, consulte et prie, par contre Il ne s'engage nullement à ratifier les incartades du téméraire ! »

Le jeune homme a entendu ces graves paroles. A la triple lumière de la réflexion, de la direction et de la prière, il examine les divers états de vie, compare ce qu'il veut avec ce qu'il vaut, ses aptitudes avec les exigences de chaque carrière. Pour réduire les dangers d'erreur, il pèse longuement le pour et le contre, les yeux constamment fixés sur la fin. Cela fait, s'il persiste à croire que telle carrière lui offre le double avantage de convenir à ses aptitudes et de le conduire au salut, il la choisit et s'appête à y tendre.

Il a choisi sa vocation !... dit-on communément.

C'est-à-dire, il a choisi la carrière vers laquelle il se croit justifiable de tendre et par laquelle il espère arriver au Ciel. Il l'a choisie en connaissance de cause, prudemment, surnaturellement.

Il a choisi l'état de vie qu'il croit reconnaître comme le moyen providentiel par lequel Dieu veut le conduire au salut.

Sa vocation, dans la phase d'intention, est donc réellement le droit que Dieu lui a octroyé de choisir librement son état de vie et d'y tendre. Si plus tard il arrive à la phase d'exécution, elle deviendra pour lui « une façon stable de vivre où il se trouvera par un engagement de sa liberté et qui sera pour lui une source d'obligations particulières. » (1)

Tant et de si prudentes précautions permettent de croire que ce choix est inspiré de Dieu et conduira à Dieu !

(1) S. Thomas, — *Somme théologique*, II-II, q. 135, a. 1.

CHAPITRE III

Comment connaître votre vocation ?

Les hommes sont comme les mots, a-t-on écrit, ils ne valent qu'autant qu'ils sont à leur place. Chercher la *place* qui sera vôtre est donc de nécessité primordiale.

Chers jeunes gens, si nous vous demandions : « Que serez-vous plus tard ? De quoi *votre* demain sera-t-il fait ? Quelle orientation donnerez-vous à votre vie ? », puissiez-vous répondre avec assurance : « J'ignore ce que je serai ; mais je sais au moins ce que je puis espérer devenir ! »

Vocation de tendance ! voilà, en effet, votre seul partage. Savoir clairement à quoi vous pouvez tendre, tel est l'angle unique sous lequel, actuellement, vous considèrerez le problème de votre avenir. Or, qu'est-ce qui vous l'indiquera ? Autrement dit, comment connaître votre vocation ?

Vous l'étudierez d'un double point de vue :— en remontant à son origine, Dieu ;— en la suivant dans son aboutissement, vous-mêmes. Dieu est le donateur des éléments de vocation, vous en êtes les bénéficiaires. Dieu invite, vous êtes invités.

Faites donc enquête auprès des deux termes de votre vocation : *Dieu*, pour savoir comment et à quoi Il invite ; *vous-mêmes*, pour apprendre à quoi vous êtes invités.

I.—Enquête auprès de Dieu.

La vocation, telle que connaissable actuellement, c'est le droit, donc l'invitation que Dieu donne à un jeune homme de tendre à tel état de vie.

Ce droit, cette invitation peut être signifiée de trois manières.

1.— *Manière miraculeuse*.— Dieu intervient alors directement ou par quelque émissaire. C'est un miracle ; personne ne peu l'escompter.

2.— *Manière extraordinaire*.— « Une vocation peut être dite extraordinaire de deux façons : premièrement, parce qu'elle est

notifiée d'une manière qui s'écarte des règles ordinaires de la Providence divine ; et, deuxièmement, parce que le terme de cette vocation est de fait extraordinaire. » (1) On n'aura pas de peine à reconnaître que nous l'entendons ici selon le premier sens.

S'affirmant avec une évidence saisissante, elle dispense de toute recherche. C'est une voix intérieure qui parle, insiste, presse d'avancer, aiguillonne sans répit, au besoin harcèle amoureusement l'âme jusqu'à ce qu'elle se rende. C'est une impulsion presque irrésistible, conjuguée avec un concours d'événements et de circonstances providentielles qui ferment devant une âme à peu près toutes les issues, ne lui en laissant qu'une et la persuadant d'y entrer.

On est convenu d'appeler ces solutions des *vocations en coup de foudre*. En réalité, sans violenter la liberté du jeune homme, Dieu l'éclaire et le touche par sa grâce avec une telle persistance qu'Il l'amène doucement à exécuter sa volonté. Ce procédé divino-humain aussi est incontrôlable.

3.— Manière ordinaire.— En dehors des cas spéciaux, soustraits aux lois ordinaires, Dieu laisse au jeune homme le soin de rechercher lui-même la voie qui le conduira à sa fin. Quoiqu'Il ne la lui désigne pas directement, Il lui donne cependant des indications par elles-mêmes suffisamment claires pour la retracer. Il s'abstient de signifier formellement son invitation au jeune homme afin de laisser à celui-ci la tâche et le mérite de la découvrir.

Mais, à quoi reconnaissez-vous ce droit, cette invitation de Dieu à tendre vers tel état de vie?

Cette question nous amène au cœur même du problème.

.....

Il n'est nullement douteux qu'à l'origine de toute vocation il y ait un décret providentiel par lequel Dieu, de toute éter-

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 61.

nité, prévoit que tel jeune homme sera invité à tendre à telle profession ; qu'il acceptera ou refusera ; et, s'il se décide à y tendre, qu'il y arrivera ou sera arrêté en chemin.

Dans la recherche de sa voie, le jeune homme doit-il tenir compte de ce décret ? En réponse, énonçons quelques principes.

1.—Il ne faut pas confondre providence, prédestination et vocation.

La *Providence*, c'est la suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses à leur fin.

La *prédestination* n'est qu'une partie de la Providence. Elle en applique la notion seulement aux créatures raisonnables : les hommes ; et à un cas particulier : celui de la gloire éternelle.

La *vocation*, c'est l'invitation que Dieu signifie à l'homme de s'orienter vers tel état de vie comme voie de salut. Comme telle, elle est le moyen dont se sert la Providence pour conduire l'homme à la prédestination.

2.—Le décret providentiel sur le choix de votre état de vie est inconnaissable en lui-même, à moins d'une révélation particulière.

En effet, « ce que Dieu veut ou ne veut pas, nul ne le sait sur la terre », a écrit Bossuet. (1) Mais cette connaissance divine ne contrarie en rien la liberté humaine. Aussi, sans que Dieu ne livre directement sa pensée, l'homme l'exécute au jour le jour, avec le concours de la grâce et par le légitime exercice de sa volonté libre. Ce n'est que plus tard qu'il saura quel était le décret providentiel ; c'est tous les jours qu'il l'exécute.

3.—Puisqu'il est impossible de connaître ici-bas le décret providentiel même sur le choix de votre état de vie, il est vain aussi de chercher dans l'ordre de Son intention à quelle carrière Dieu vous permet de tendre.

Il s'agirait alors de lire directement sa pensée. Sans doute, Dieu connaît tout d'une science actuelle : présent, passé, avenir. Non seulement Il connaît tout, mais aussi Il gouverne tout. « Depuis l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit, rien

(1) *Instructions sur les états d'oraison*, livre IV, no 3.

n'échappe à l'éternelle providence de Dieu » (S. Albert le Grand). Mais, de ce que cette préconnaissance divine existe, on ne peut conclure qu'elle puisse être pénétrée par l'homme. (1) Conséquemment, l'invitation de Dieu à un jeune homme ne doit pas se chercher dans un essai de sondage des décrets éternels : ceux-ci ne sont pas connaissables en eux-mêmes, mais seulement par leur réalisation dans le temps. (2)

4.—L'invitation de Dieu, ne pouvant être connue dans l'ordre de l'intention, doit être étudié dans l'ordre de l'exécution.

Selon S. Thomas, la Providence agit par le moyen des causes secondes. Donc, étudier les causes secondes, leur jeu, leurs effets, c'est connaître l'ordre de l'exécution ; et connaître l'ordre de l'exécution, c'est remonter jusqu'à l'ordre de l'intention divine.

Mais, en ce qui a trait au choix de l'état de vie, par quelles causes secondes Dieu manifeste-t-il à un jeune homme son invitation à choisir celui-ci plutôt que celui-là, et à y tendre?

Par un ensemble d'indices, de signes providentiels, qui sont comme l'expression de la pensée divine. Et c'est tout un art de retracer ces signes, les déchiffrer, en saisir le sens.

Dieu a tracé en chacun de vous une foule d'empreintes auxquelles il a attaché un sens, une parcelle de sa pensée. Au dedans, Il crée des aptitudes, des dispositions, des tendances, des qualités qui vous permettront de remplir les devoirs de tel état de vie. Assez souvent il ajoute un attrait plus ou moins prononcé

(1) « La sagesse et la puissance de Dieu s'étendent, dans l'ordre de l'intention, à tous les êtres, à leurs diverses manières d'exister, à leurs moindres opérations. Tout ce qui est et sera dans le monde sous une forme quelconque est déterminé devant Dieu, et éternellement présent à l'intelligence divine. Ce que sera l'avenir, la vie de chaque homme, y apparait déjà présent devant Dieu, et cette vie sera infailliblement telle que Dieu la voit... S'il fallait, de ce point de vue, raisonner sur le choix d'un état de vie ; si trouver sa vocation consistait à découvrir comment est déterminée sa vie dans l'ordre préétabli dans l'intellect divin, un jeune homme devrait se demander, non seulement si Dieu le veut prêtre, religieux, ou laïque, mais encore, médecin, financier, avocat, marchand, épicier, cultivateur, etc... Bien plus, il devrait se demander à chaque instant s'il doit prier, manger, parler, dormir, etc... Car il est absolument vrai que sa vie toute entière et le moindre détail qu'elle contient est présente à Dieu dans l'ordre providentiel... » (Abbé Camirand, — *Pour votre ministère, œuvre des vocations*, pp. 5-6).

(2) En face d'un état de vie à choisir, le jeune homme n'a pas à se demander si son choix est déterminé dans les décrets providentiels. En pratique, il n'a qu'à choisir selon les règles de la prudence surnaturelle en présupposant le décret, ou encore comme s'il n'y avait pas de décret éternel.

inclinant doucement à le choisir. Au dehors, Il gouverne les événements de telle manière qu'Il éveille votre pensée, suscite un désir, élabore une détermination. Bien plus, il fait en sorte que le chemin soit libre : Il écarte les obstacles, prépare les secours, se tient présent tout le long de la route pour décider et aider la marche vers le but. Enfin, Il s'associe des aides, des coopérateurs, des substituts : parents, éducateurs, prêtres, confesseurs.. C'est la trame ordinaire de Son action.

Ces indications de toute nature, de toute minute, qui ressortent de tout ce que Dieu a mis en vous et en dehors de vous, ont une signification que vous devrez pénétrer. Ce sont des documents divins, révélateurs de la pensée de Dieu. Chacun est source d'information pour vous éclairer, vous guider, vous orienter vers un but. On a fort bien appelé cet ensemble de faits l'argument des causes secondes.

Etudiez-vous donc au-dedans et en dehors ! Faites le tour de votre conscience et de votre cœur, vérifiez l'état des lieux. Dressez la carte de votre âme et le bilan de votre vie ! Discernez les signes providentiels, étudiez-en le sens. Vous arriverez ainsi à découvrir avec une précision suffisante ce que Dieu vous signifie à savoir : le droit, l'invitation de tendre vers tel état de vie.

5.—Celui qui veut savoir à quel état de vie il peut tendre, n'a qu'à chercher l'indication divine dans l'ensemble de ces signes intérieurs et extérieurs.

En poursuivant une investigation de toutes les manifestations divines en lui et dans sa vie ; en les inventoriant, en jugeant le sens et la valeur de chacune ; enfin, en les cataloguant selon leur adaptation à chaque état de vie, il connaîtra à quelle carrière il peut aspirer. Plus que cela, s'il choisit selon la prudence chrétienne, il croira avec raison qu'il agit conformément au plan divin et exécute le décret providentiel.

Chers jeunes gens, inutile de vous inquiéter de l'inconnaisable, en essayant de scruter *directement* la pensée divine au sujet de votre avenir. Ce serait tenter d'arracher à Dieu un secret qu'Il garde jalousement. Ce serait aussi vous condamner à vivre dans une perpétuelle incertitude. Contentez-vous de ne savoir que ce que Dieu veut bien vous dévoiler et de ne saisir sa pensée

qu'*indirectement*, c'est-à-dire, par le moyen des signes providentiels, des causes secondes qui composent la physionomie de votre âme et la trame de votre vie. C'est là le plan d'exécution de Dieu. Mieux vaut, « au lieu de fixer les *secrets* divins, regarder les *œuvres* de Dieu ; c'est là que nous trouverons les indications providentielles pour éclairer nos décisions et régler prudemment notre vie ! » (1)

Ces indications de Dieu, ces nombreux faits portant l'étiquette divine, ces causes secondes révélatrices de la pensée divine, on les appelle les *signes de vocation*. Les étudier, tel est l'objet de l'enquête à poursuivre en vous-mêmes.

II.—Enquête en vous-mêmes.

Quelles sont les marques providentielles par lesquelles Dieu signifie le droit de choisir tel état de vie et d'y tendre ? Voici, d'une manière générale :

— au point de vue *négatif* : absence d'empêchement.

— au point de vue *positif* : connaissance des principales obligations de cet état de vie, — aptitudes à les remplir, — intention droite, — et, élément seulement utile, attrait.

1. — **Absence d'empêchement.** — Tout obstacle est une barrière qui ferme la route. Quand un empêchement est absolu, permanent, il indique irréfragablement qu'entre la carrière convoitée et la capacité du sujet il y a une sorte d'antinomie préétablie et une contre-indication divine.

2. — **Connaissance des principaux devoirs.** — Il va de soi qu'à moins de vouloir braver la prudence, personne ne peut embrasser un état sans s'être suffisamment renseigné au préalable sur les obligations qu'il comporte, les charges qu'il impose, les responsabilités qui en découlent. Agir autrement serait se moquer de la sagesse élémentaire et se lancer dans l'inconnu avec le redoutable aléa qu'il implique.

3. — **Aptitudes.** — Elles résultent de ce fait qu'en embrassant un genre de vie déterminé, le jeune homme, qui ne saurait vouloir la fin sans vouloir les moyens, se doit de certifier l'existence

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 38.

en lui-même des dispositions naturelles et surnaturelles qui « font concevoir l'espérance fondée qu'il sera apte à remplir ces fonctions convenablement et à se sanctifier dans cet état. » (1) Dans ce but, qu'il fasse une impartiale répartition de ce qu'il est et de ce qu'il n'est pas, de ce qu'il a et de ce qui lui manque, de ce qu'il peut faire et de ce qu'il ne saurait même pas entreprendre ; bref, de ses capacités et de ses insuffisances.

Les aptitudes sont le pivot, la base essentielle de toute vocation. En définitive, « l'étude de la vocation, pour un jeune homme prudent, est purement un examen d'aptitudes intellectuelles et morales. » (2)

4. — Intention droite. — C'est-à-dire, décision libre, appuyée sur un motif surnaturel.

D'abord, c'est en pleine connaissance de cause et en toute liberté de conscience que le jeune homme doit choisir son état de vie. Ni ses parents ni aucune autre personne ne peuvent exercer sur lui une autorité abusive. Même les conseils qu'ils ont le droit et le devoir de lui donner ne sauraient jamais prendre l'allure d'une oppression.

Ensuite, tous les états de vie, toutes les carrières et professions, depuis le sacerdoce jusqu'au plus humble métier, doivent être considérés en fonction du plan divin, c'est-à-dire, comme autant de voies dans lesquelles vous servirez Dieu et opèrerez votre salut. Toute intention non orientée vers cette double fin, serait profanatrice. Remarquez que ce motif surnaturel, aiguillon de la volonté, ne peut provenir que de Dieu. Il est le produit de la grâce. Il ne vient pas *après* mais *avec* la vocation.

Nous voudrions qu'en choisissant votre voie vous fassiez preuve d'un tel désintéressement et manifestiez une telle droiture d'intention que vous puissiez penser en toute conscience : « Si je ne croyais pas ce choix conforme aux vues de Dieu ; si j'étais certain de ne pouvoir servir Dieu dans cet état ni y sauver mon âme, je ne m'y engagerais pas! »... ou qu'à l'heure de la

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 41.

(2) *Questions actuelles*, tome 114, p. 577.

mort vous fussiez en mesure de certifier que, si votre vie était à recommencer, vous lui imprimeriez encore la même orientation.

5. — **Attrait.** — Il consiste dans une attirance intérieure, spirituelle ou sensible, parfois spirituelle et sensible, qui fait préférer d'instinct tel genre de vie à tel autre. Ce signe est seulement complémentaire, non nécessaire. Il sera très appréciable comme renfort ; seul, il est quantité négligeable. De ce qu'il n'est pas un critérium infaillible de vocation, on aurait tort de conclure qu'on puisse le négliger ou le mépriser. Car Dieu donne *ordinairement* de l'attrait pour l'état de vie auquel correspondent les aptitudes. Toutefois, il existe certainement des attractions sans vocation, comme il y a des vocations sans attrait.

Tout ce problème des signes de vocation se ramène à une quadruple équation :

- Aptitudes *et* intention droite *et* attrait — droit d'aspirer !
- Aptitudes *et* attrait *sans* intention droite — droit incomplet !
- Aptitudes *et* intention droite *sans* attrait — droit d'aspirer !
- Intention droite *et* attrait *sans* aptitudes — aucun droit !

Chers jeunes gens, vous pouvez poser le problème sous une forme plus personnelle, en le réduisant à trois questions que vous vous adressez à vous-mêmes :

- Qu'est-ce que je *puis* faire?.....
..... (aucun empêchement et aptitudes)
- Qu'est-ce que, le pouvant, j'*aime mieux* faire? (attrait)
- Qu'est-ce que, le pouvant et le préférant, je *veux* faire?....
..... (intention droite)
-
-

Les *signes* providentiels, ou marques de vocation, sont donc les indications de Dieu.

La *chose signifiée*, ou le droit de tendre à tel état de vie, est la déclaration de la volonté divine.

Ainsi, la providence divine et la prédestination, qui en est une partie, s'exécutent lentement et suavement, sans violence comme

sans choc. La collaboration harmonieuse de la grâce divine et de la liberté humaine, de l'omnipotence divine et de l'initiative humaine, résume toute l'œuvre du salut et régit tout ce qui y concourt, comme le choix de l'état de vie. Dieu et le jeune homme ont donc leur part dans l'élaboration et le choix de la vocation. Dieu, comme donateur ; le jeune homme, comme bénéficiaire. Dieu, dotant le jeune homme ; celui-ci, disposant de ces dons selon le plan providentiel.

On peut dire de toute carrière ce que l'abbé Mugnier a écrit du sacerdoce et de la vie religieuse : « Tout se fait sans heurt ni confusion. Sans même que l'homme s'en doute, il y a des préparations providentielles dont nous ne pouvons discerner l'origine et qui sont conduites avec une sûreté qui nous déconcerte. Dans sa bonté infinie, Dieu fait converger les circonstances, les influences et l'action de toutes les créatures à la formation des sujets. . . Dans cette formation, l'homme a une place de choix. Les aptitudes du sujet sont comme le résultat de cet acheminement dont la vocation est le magnifique couronnement. » (1)

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 49.

CHAPITRE IV

Comment discerner les signes de votre vocation ?

Trois agents concourent simultanément à l'étude prudente des signes de vocation : Dieu, le confesseur, vous-mêmes.

Dieu, qui vous invite à tel état de vie.

Vous-mêmes, qui êtes invités.

Le confesseur, qui sert de médiateur entre Dieu et vous.

Mais, en définitive, c'est à vous qu'il incombe de les intéresser tous deux à votre cause. Vous connaissez le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » Faites donc votre part ; Dieu et votre confesseur ne manqueront pas de faire la leur.

Gardez-vous d'arriver au moment de prendre une décision avec un programme tout élaboré, avec une détermination arrêtée d'avance et basée sur vous ne savez quoi. Dans combien de cas on ne s'est pas étudié, on n'a pas consulté, on n'a pas prié... croyant toutes ces pratiques bonnes, mais pour les autres. On s'est dit : « Moi, je vais faire telle chose ! » Et, à partir de ce moment, on s'imagine que cette volonté est irrévocable. Ne soyons pas étonnés, après cela, qu'il y en ait tant à se tromper dans leur décision ! C'est qu'au lieu de réfléchir avant de choisir, ils choisissent à l'arbitraire et forment ensuite la résolution de servir Dieu le mieux possible. Voilà bien ce qui s'appelle défier la logique et tenter Dieu.

Chers jeunes gens, débarrassez-vous donc de tout préjugé ; gardez-vous des décisions à l'aveuglette ; craignez les élans impulsifs ; ne fixez votre choix qu'après avoir rempli ce triple devoir :

- vous consulter vous-mêmes..... par la réflexion,
- consulter votre confesseur..... par la direction,
- consulter Dieu..... par la prière.

I.— Réfléchir.

Réfléchir! c'est descendre en vous-mêmes, jusqu'en ces profondeurs où les capacités, tendances, habitudes, préférences rejoignent les dons de Dieu, pour vous scruter, vous disséquer, au besoin vous découvrir. C'est réviser soigneusement votre passé, prendre conscience du présent, et juger impartialement si leur rendement est en corrélation avec l'avenir que décèle votre idéal. Outre l'immense profit de vous réaliser vous-mêmes en votre plénitude, vous apprendrez que tel état de vie est déjà inscrit dans vos instincts, dans vos dispositions, dans une sorte d'élan intérieur que la raison contrôle.

Réfléchir! c'est enfin considérer chaque genre de vie à la lumière du salut, mettre en parallèle ses devoirs avec vos aptitudes, peser consciencieusement à la balance de Dieu les raisons qui militent pour ou contre l'élection.

Cette délibération est particulièrement nécessaire en matière de vocation :

— parce que les états de vie sont multiples et que vous n'en pouvez choisir qu'un seul ;

— parce que, ne pouvant pas attendre que Dieu vous manifeste son invitation par un miracle, ni par un procédé extraordinaire, vous avez le devoir de bien examiner vos raisons d'embrasser telle carrière de préférence à telle autre ;

— parce que cette décision élective, en dernier ressort, relève de vous ;

— parce que votre choix règlera toutes les fonctions de votre vie et, pour un peu, commandera même votre éternité ;

— parce que la sagesse vous avertit que la réflexion doit précéder votre choix si vous ne voulez pas que le regret le suive ;

— parce qu'un temps viendra où il ne sera plus en votre pouvoir de renverser votre décision.

Que votre délibération soit *sérieuse*, c'est-à-dire, faite avec courage, lenteur et loyauté. On ne saurait assez flétrir la témérité de ceux qui se contentent d'un simple coup d'œil et choisissent à la légère le premier genre de vie que leur désigne l'impulsion.

Autant vaut prendre n'importe quel chemin pour arriver à un point précis.

Que votre délibération soit *surnaturelle*, c'est-à-dire, éclairée des lumières de la foi. Le caprice n'a pas de place ici ; seules, les grandes vérités sont bonnes conseillères. Toutes les erreurs comme toutes les fautes de la vie proviennent de ce que l'on omet, avant d'agir, de s'inspirer des fins dernières. Elles sont pourtant le meilleur guide de la conscience. Ne prenez donc aucune décision avant d'avoir longuement réfléchi sur :

— *la vie !...* Elle est ce qu'on la fait. Elle vaut par ce qu'on lui accorde de préparation. Vous connaissez l'apophtegme : on passe la seconde moitié de sa vie à pleurer la première. Il est vrai pour ceux-là seuls qui, plus tard, se surprennent à penser : si ma vie était à recommencer, je la vivrais bien autrement !...

— *le salut !...* Il vous faut absolument sauver votre âme, sans quoi vous la perdez et pour toujours. Dès maintenant vous avez à choisir entre devenir un élu du Ciel ou un damné de l'enfer. Le choix de votre état et tout le reste de votre vie doivent être subordonnés au salut éternel.

— *la mort !...* « Quelque joyeux et brillant que soit le drame de la vie, a écrit Pascal, le dénouement est le même pour tous, et nous ne mourons tous qu'une fois. » Celui qui ne met pas la mort au premier rang des choses possibles et qui ne l'entrevoit pas au moment de prendre ses grandes décisions, celui-là, dirait De Maistre, « n'a pas fait grand progrès dans la philosophie ».

— *le jugement !...* Dieu vous demandera compte du pourquoi et du comment de votre choix. Cette perspective devrait vous mettre souvent sur les lèvres la prière de Saul terrassé sur le chemin de Damas : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? »

— *l'enfer !...* Le fait est certain : il y aurait moins de damnés en enfer si chacun, au moment d'orienter sa vie, avait songé aux flammes éternelles.

— *le démon !...* Essayez de découvrir ce qu'il vous inspire, dans sa rage de vous perdre, afin de prendre le parti contraire.

— *le Ciel !...* Choisissez le chemin qui y conduit le plus sûrement. Dites-vous, comme le Colonel Paqueron : « Je ne veux de la terre que tout juste ce qu'il en faut pour aller au Ciel ! »

— *La conscience!*... Retranchez-vous souvent dans ce château-fort du *moi*, et là donnez-vous à vous-mêmes les conseils que, tout bien considéré, vous adresseriez à l'ami le plus cher.

II.— Consulter.

La raison vous avertit assez hautement que vos lumières sont bornées, que le champ de votre regard est limité, et qu'autant vous consulterez autant vous diminuerez les risques d'erreur.

« Personne n'est juge dans sa propre cause, là surtout où les illusions sont facilement à craindre. Même au point de vue strictement naturel, cela est de règle. Le point de vue surnaturel ne vient point y contredire ; il vient au contraire le confirmer par la volonté expresse de Dieu. Les dispositions individuelles, marques de vocation, doivent être contrôlées d'une façon authentique par ceux-là même qui en ont reçu la charge. » (1)

Votre confesseur est votre directeur tout désigné. Comme on l'a si bien dit, « le professeur le plus nécessaire au Collège, c'est le professeur de vertu, celui qui nous révèle à nous-mêmes, oriente nos efforts et contrôle ensuite notre travail intérieur. » (2) A ce clinicien spirituel et à lui seul revient la tâche délicate de vérifier les marques, signes, aptitudes, éléments de vocation, d'aider l'âme à les bien déchiffrer et de ratifier la décision.

Ce prêtre, par vous choisi librement et surnaturellement, devient d'office l'éclaireur de votre route et le guide de votre âme. Vos confidences l'instituent intermédiaire officiel entre Dieu et votre conscience. En lui faisant confiance jusqu'à lui révéler tout ce qu'il doit connaître, vous le liez par un contrat moral à votre sort. La justice lui fait désormais un devoir de travailler au bien de votre cause.

Par ailleurs, vous savez qu'il n'a aucun intérêt à cacher, doser, tronquer la vérité, encore moins à vous pousser vers une carrière que ne justifieraient pas vos aptitudes. Surnaturellement désintéressé, il cherche uniquement la gloire de Dieu et le salut

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 67.

(2) R. P. Paul-Emile Farley, C.S.V., — *Jean-Paul*, p. 194.

de votre âme. C'est par ce truchement que Dieu vous dispensera une part des lumières nécessaires.

Son rôle est donc de première importance dans l'élaboration de votre avenir. Aussi devez-vous considérer ses conseils, avis, mises en garde, comme venant de Dieu. Suivre ses indications, c'est être assuré de marcher dans un sillage de lumière.

Toutefois, il serait « déraisonnable d'exiger de lui comme une prophétie sur un avenir que Dieu seul connaît. » (1) Il a assez fait quand il vous a déclaré : « Tel état de vie répond à vos aptitudes !... Vous pouvez vous y engager sans témérité !... » Ou encore : « Telle voie vous est fermée, regardez ailleurs ! »

Au sujet de vos relations spirituelles avec votre confesseur-directeur, voici quelques conseils :

1.— Pour vous mieux faire connaître et faciliter la tâche de votre confesseur, choisissez-le tôt, choisissez-le bien, gardez-le toujours ! *Choisissez-le tôt* : autant que possible, au cours de la première retraite d'entrée. *Choisissez-le bien* : que votre préférence aille au prêtre avec qui vous serez le plus à l'aise. *Gardez-le toujours* : jusqu'à la sortie du Collège.

2.— Si vous voulez bénéficier des avantages d'une direction franche, n'oubliez jamais que consulter ne veut pas dire plaider, batailler, encore moins extorquer frauduleusement une réponse qui satisfasse plus le caprice que la conscience. Vous pouvez discuter, c'est votre droit, mais avec la seule ambition d'être mieux connu, jamais avec la fausse prétention de gagner la partie.

3.— Par amour pour votre âme, nous vous mettons en garde contre le respect humain qui détourne parfois celui qui a capitulé devant la tentation impure d'en faire l'aveu au confesseur habituel. Les prédicateurs n'ont pourtant pas manqué de répéter : il faut avoir honte de commettre le péché mortel ; mais, une fois qu'il est commis, il ne faut pas avoir honte de l'avouer. Ah ! si, vraiment contrit et désireux de se reconquérir, le coupable révélait franchement son état d'habituel et demandait, avec l'absolution, le traitement curatif dont il a besoin ; ou encore, si ce confesseur d'occasion était le prédicateur de la retraite,

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 69.

il n'y aurait en cela rien que de normal. Mais, il y a lieu de craindre que le prêtre étranger ne soit recherché justement parce qu'il ignore les antécédents du coupable, et parce que celui-ci ne veut pas rompre avec le mal.

Ce pénitent *voltigeur* devrait savoir que, s'il ne profane pas le sacrement, il truque la loyauté. Peut-être même risque-t-il d'accréditer sa mauvaise habitude en refusant de se présenter à celui qui, le connaissant mieux, serait le plus qualifié pour appliquer le remède. En tout état de cause, il compromet sûrement la tâche qu'il avait confiée à son confesseur habituel de le diriger dans l'étude et le choix de sa vocation.

Ce n'est pas un confesseur étranger ni un prêtre de passage qui peut régler cette importante question. Ce n'est pas sur sa parole, sur une consultation prise en passant, que ce pénitent peut se reposer.

Si cet usage de la confession *incognito* ne peut être condamné en principe, il présente de grands inconvénients dans la pratique. Dieu nous garde d'oublier que l'esprit de l'Eglise est un esprit de sage liberté et de prudente tolérance ; et que, si elle oblige à la confession, elle n'impose point le choix du confesseur. Dieu nous garde d'empiéter sur les droits sacrés du pénitent. Chers amis, on vous laisse pleine liberté dans le choix du confesseur comme un droit, nous le voulons bien, mais surtout comme une concession à votre faiblesse. On ne peut que louer la sagesse qui vous la ménage ; mais on doit féliciter ceux qui n'en usent pas.

Le vrai juge en matière de vocation, c'est le confesseur ordinaire. C'est lui qui se prononcera sur votre choix. C'est lui qui doit le mieux vous connaître. C'est à lui que vous devez réserver vos confidences les plus intimes. A quoi servent, alors, celles que vous auriez faites à d'autres confesseurs ? Vous n'en pouvez attendre une décision. Ce n'est pas après une entrevue de quelques minutes que ces prêtres, fussent-ils aussi versés dans les voies de Dieu que nous voulons l'imaginer, seront capables de rendre un verdict sage. Ils ne pourront vous dire rien que de vague, tout au plus vous rappeler certains principes généraux. Et ce qu'ils trouveront le plus sage, ce sera de vous renvoyer à votre confesseur habituel, en vous invitant à tout lui révéler.

En définitive, ces fautes dont vous auriez fait l'aveu à d'autres prêtres, devront repasser au tribunal de votre confesseur habituel, non pas comme objet nécessaire d'un nouveau pardon, mais comme partie du dossier complet qu'il lui faudra consulter s'il veut juger sagement.

Voilà pourquoi, nous gardant bien de vous *commander* ce contre quoi l'Eglise est la première à s'insurger, nous vous *recommandons* de vous présenter habituellement au même confesseur *autant que possible*. Cette réserve et cette sourdine vous rappellent assez que l'on ne saurait vous défendre de recourir au ministère d'un autre prêtre, pour un motif autre qu'un méprisable caprice ou un coupable désir d'extorquer une absolution.

A ce confesseur habituel ne craignez pas de tout révéler. Que rien ne lui demeure secret ! Qu'il lise dans votre conscience et dans votre vie comme sur un parchemin ! Mieux il sera renseigné sur l'histoire de votre âme et plus il sera en mesure de vous diriger avec assurance.

4.— Ne faites jamais de confidences à un ami. Le simple bon sens vous avertit que ce jeune homme, si bon, si pieux, si discret, si sage soit-il, n'est pas prêtre et donc n'a pas grâce d'état ni pour vous entendre ni pour vous conseiller. Ces communications causent un tort considérable à celui qui parle comme à celui qui écoute. L'ouverture du cœur ainsi que la manifestation de la conscience sont exclusivement réservées au prêtre.

Faut-il ajouter que vous ne devez pas permettre à un autre ce qui vous est défendu à vous-mêmes ? Si jamais un confrère veut vous choisir comme le dépositaire de ses secrets, rendez-lui ce service de lui imposer charitablement silence et de l'orienter vers un prêtre.

5.— Enfin, et ceci s'adresse plus particulièrement aux rhétoriciens et aux philosophes, ne comptez pas sur le prédicateur des *Retraites de vocation* pour vous *faire prendre* une décision. En règle générale, son rôle se restreint à la prédication, à la confession et à la solution des petites difficultés ordinaires ou des objections que ses sermons auraient soulevées dans votre esprit. Il y joindra la sagesse de ses conseils et le fruit de son expérience. Mais, sur le point précis du choix de votre état de vie, à moins.

que vous ayez remis entre ses mains toutes les pièces de l'enquête et qu'il ait de vous la connaissance qu'a votre confesseur habituel, il ne pourra guère juger de vos aptitudes ni rendre un verdict prudent. (1)

III.— Prier.

La prière, nécessaire en toutes les circonstances de votre vie, le devient davantage dans la recherche de votre vocation. « Prétendre aborder une question religieuse (et la vocation en est une) sans la prière, c'est se moquer de Dieu », a écrit le Père Faber.

On a joliment dit que la prière est le téléphone du chrétien, qu'elle lui permet de causer à tout instant avec Dieu. Par le Sacré-Cœur de Jésus et par Marie, auxquels tout élève pieux voue une dévotion spéciale, vous arriverez jusqu'à Dieu. Il est surtout deux grâces que vous demanderez chaque jour :— l'amour et la pratique de la chasteté,— la connaissance lumineuse de votre vocation et les forces de l'exécuter.

Et « qui dit prière dit aussi confession fréquente, communions plus fréquentes encore, lectures de piété, pratique de la vertu ; bref, le recours à tout l'outillage de la vie chrétienne ! » (2)

Faites vôtre le conseil de Louis Veuillot à son neveu : « Cher enfant, demande au Bon Dieu : premièrement, de L'aimer toute ta vie ; secondement, de Lui obéir toute ta vie dans l'état où il Lui plaira de t'appeler ; troisièmement, de Lui donner toute ta vie ! » (3)

.....

En définitive, l'étude de votre vocation et le choix de votre état de vie sont une question de prudence surnaturelle puisée dans la réflexion, la direction et la prière. C'est cette vertu, en effet, qui choisit la fin et y adapte les moyens. Prévoir et pourvoir sont ses deux principales fonctions. Elle oriente la vie vers

(1) Peut-être faudrait-il dénoncer la théorie facile de l'obéissance au confesseur : « Mon confesseur a décidé, j'obéis. » Des pénitents en profitent pour cultiver l'impersonnalité. Le confesseur en la matière est un conseiller, on le suit par prudence plus que par obéissance stricte.

(2) Abbé Rouzic, — *Les Saints Ordres*, p. 7.

(3) Louis Veuillot, — *Correspondance*, tome I, p. 297.

Dieu et la maintient constamment dans cette voie. Elle assure au jeune homme la seule liberté dont il puisse être fier : le choix des moyens pour obtenir cette fin.

Il reste à le prouver par l'énoncé de quelques principes :

1.—La prudence surnaturelle vous demande d'examiner avec soin quels sont POUR VOUS les avantages et les inconvénients de chaque état de vie.

Nous disons : *pour vous*, car ce qui est meilleur *en soi* n'est pas nécessairement le mieux pour vous ; de même, ce qui est le plus sage pour vous ne l'est peut-être pas pour un autre. Toutes les ambitions légitimes en elles-mêmes ne sont pas toujours justifiables. Il faut savoir proportionner votre choix aux moyens dont vous disposez.

2.—La prudence surnaturelle vous défend de choisir un état de vie auquel ne correspondent pas vos aptitudes.

Proposez-vous de choisir, non le genre de vie qui vous plaît, mais celui qui s'adapte adéquatement à vos dispositions naturelles et surnaturelles. C'est en fonction des aptitudes véritables que doit toujours se faire une élection, jamais en fonction du sentiment.

Vous diriger vers une carrière que vous ne seriez pas capables d'exercer convenablement, vous orienter vers un genre de vie pour lequel manifestement vous n'êtes point faits, ne serait-ce point vous condamner par anticipation à vous trouver inférieurs à votre tâche? Ne serait-ce point vous préparer mille déboires personnels et vous acculer vous-mêmes à des fautes professionnelles dont vous ne seriez malheureusement pas seuls à subir les conséquences ?

Les moins aptes conclueront, par voie d'élimination, que tous les genres de vie en antinomie évidente avec leurs capacités ne leur sont pas permis par Dieu, leur sont même fermés. Les autres, qui discerneront une harmonieuse proportion entre leurs aptitudes et les exigences des divers états de vie, pourront choisir librement.

3.—La prudence surnaturelle vous ordonne de choisir un genre de vie auquel correspondent vos aptitudes et inclinations.

Cette eurythmie entre vos capacités et vos devoirs, cet équilibre entre ce que vous *valez* et ce que vous *voulez*, sont d'inéluctables nécessités. On ne prouve pas l'évidence.

4.—En bien des cas, il est impossible de dire à quel genre de vie correspondent le mieux les aptitudes, tant elles semblent convenir à peu près également à plusieurs.

En effet, combien de nos jeunes gens, doués d'une intelligence assez vive et d'un heureux caractère, ayant gardé tendre leur piété et à peu près intacte leur pureté, éprouvent un vif désir de vivre une existence féconde et se demandent où exercer leur apostolat.

Que faire alors ? Réfléchir longuement, consulter de nouveau le directeur ; surtout, ne pas précipiter la décision. En ajoutant la prière, il est peu vraisemblable que le Saint-Esprit n'éclaire leur intelligence et ne touche leur volonté pour l'incliner au meilleur choix. (1)

5.—La prudence ne vous **COMMANDE** pas de choisir l'état de vie auquel correspondent le mieux vos aptitudes.

Seul, le *bien* est prescrit. Le *mieux* est facultatif, selon l'adage connu : « *Nemo tenetur ad optimum.* » Soutenir le contraire, c'est nier la distinction entre le précepte et le conseil.

Il importe de le rappeler explicitement : la vocation n'est pas, de sa nature, impérative. Elle n'est pas un ordre de Dieu, mais une invitation. S'il en était autrement, elle obligerait sous peine de péché et, dans le cas de la vocation sacerdotale, donnerait un droit strict à l'ordination.

(1) A ces privilégiés nous pouvons redire la parole de S. Ambroise : « Choisissez l'état de vie que vous voudrez, et Dieu vous donnera les grâces propres et convenables à cet état pour que vous y viviez honnêtement et saintement. » C'est d'ailleurs la pensée très nette de S. Thomas qui, en cette question comme en toute autre matière de conduite pratique, renvoie aux règles de la prudence. Il enseigne que la Providence de Dieu n'impose à personne, en règle générale, un état de vie déterminé, qu'elle dispose si bien les tempéraments et les inclinations des hommes que, par suite des libres choix faits sous cette double influence qui aboutit à son effet, au moins dans la plupart des cas, il se trouve que chaque carrière humaine voit arriver à elle un nombre convenable de libres candidats. (Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 250.)

6.—La prudence vous **RECOMMANDE** de choisir l'état de vie qui correspond le mieux à vos aptitudes et semble devoir vous conduire le plus sûrement au salut.

Il y a une telle différence entre *commander* et *recommander*.

Commander, c'est user de l'autorité pour imposer une nécessité.

Recommander, c'est user de l'amitié pour induire, provoquer, décider librement à choisir ce qui est de plus grande utilité.

La prudence surnaturelle, dont le propre est de faire juger et déterminer en chaque circonstance de la vie comment il convient d'agir en vue de la fin poursuivie, (1) vous incite à prendre les moyens les mieux adaptés à vos capacités pour arriver au salut. Si donc tel genre de vie est en plus parfaite harmonie avec vos dispositions que tout autre, elle vous le désigne, non en vous commandant, mais en vous recommandant de le choisir.

7.—La prudence exige que vous procédiez d'abord au choix générique de votre état de vie, ensuite seulement à la détermination spécifique.

Avant de vous demander si vous serez médecin, ou curé, ou bénédictin, vous vous demanderez :

a.— Irai-je dans le monde? ... ou me consacrerai-je au service de Dieu?

b.— Si je me consacre au service de Dieu, sera-ce :

— dans le sacerdoce sans la vie religieuse?.....
..... Prêtre séculier?

— ou dans le sacerdoce avec la vie religieuse?.....
..... Religieux prêtre?

— ou dans la vie religieuse sans le sacerdoce?..... Frère?

c.— Si j'aspire à devenir religieux, en quelle communauté?

d.— Si je vais dans le monde, quelle carrière y choisirai-je?
Excellent moyen d'éviter l'impulsion, la précipitation ou le parti-pris.

Le choix de votre condition de vie sera donc fait selon un triple procédé :

(1) De Smedt, — *Notre vie surnaturelle*, tome II, p. 1.

— *par voie de comparaison*, en mettant en parallèle vos capacités naturelles et surnaturelles, et les exigences de chaque état de vie.

— *par voie d'élimination*, en vous détournant de tous les genres de vie pour lesquels les aptitudes sont ou inexistantes ou insuffisantes.

— *par voie d'élection*, en choisissant librement, parmi les états qui vous conviennent, celui dans lequel vous voulez vous engager.

Ces indications ne sont pas absolument décisives au point de vue de la carrière à embrasser ; elles sont infaillibles au point de vue des états fermés.

8.—Ce choix prudent et libre peut être attribué à Dieu, parce que la direction de toutes les causes secondes (dispositions et aptitudes) relève de Lui.

« Cette large coopération des causes secondes, sous la direction de la Providence, pour l'orientation des hommes vers les divers états de vie... est mise en lumière dans un beau passage de Cornelius a Lapide : «Souvent, dit le célèbre commentateur, Dieu laisse au libre choix de chacun les états de vie qu'Il a institués soit par lui-même soit par l'Eglise. Néanmoins ce choix peut être attribué à Dieu, parce que la direction des causes secondes et la providence de tout le bien relèvent de Lui. Dieu, en effet, en raison de sa Providence universelle, dirige chaque individu par le moyen des parents, des amis, des confesseurs, et toutes autres occasions et causes secondes, qui font que tel se décide pour le mariage, tel autre pour le sacerdoce, mais *librement* ; car cet ensemble de causes directrices n'impose pas de nécessité, mais laisse intacte la liberté. Le choix fait, Dieu prépare à chacun les grâces conformes à l'état qu'il a embrassé. » (1)

La mise en activité de toutes ces causes secondes est rendue prudente par la réflexion, la direction et la prière. Or « il est certain que celui qui s'engage dans un état de vie selon les règles de la prudence chrétienne ne manque pas sa vocation, car c'est la volonté de Dieu que l'homme choisisse ainsi sa voie ; c'est l'ordre même établi par la Providence. Quelles que puissent être les apparences extérieures, celui qui a agi ainsi a la certi-

(1) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 83.

tude morale qu'il est dans le bon chemin, qu'il a fait son devoir.»(1)

.....

Chers jeunes gens, pour discerner en vous les signes de vocation, réfléchissez, consultez, priez !

Pour en arriver à un choix concret et prudent, tenez compte des principes directifs dont l'ensemble constitue une garantie.

Après cela, vous aurez raison de croire que Dieu ratifie votre choix. Allez de l'avant, sans craindre ! Ayant fait tout ce qui dépendait de vous, Dieu, selon sa promesse, fera le reste.

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 168.

CHAPITRE V

Heureuses conséquences du choix prudent !

« Un chrétien de nos jours a écrit : « Je suis effrayé de penser que la vie toute entière d'un homme dépend de deux ou trois *oui* et de deux ou trois *non* prononcés de seize à vingt ans. Oui ou non, veux-tu de ce travail, de cette position, de cette profession, de cette vie ? Vous répondez, et tout est dit !... C'est dit, c'est fait, ce sera jusqu'au dernier jour ! » (1)

Cette frayeur toutefois s'atténue devant la certitude qu'une élection lentement élaborée dans la réflexion, la direction, la prière, et conduite selon les règles de la prudence chrétienne, devient génératrice de paix et de joie. De paix ! il n'en peut être autrement pour l'âme loyale en quête de lumière et de vérité. De joie ! car cette âme est sûre d'occuper une place indiquée par Dieu et d'y accomplir une tâche providentielle.

Chers jeunes gens, tout le bonheur possible ici-bas et le bonheur là-haut : telles sont les heureuses conséquences du choix prudent de votre condition.

I. — Bonheur de toute votre vie.

Le choix d'un état de vie est si important qu'on le considère avec raison comme le fondement du bonheur, le levier de commande de tout l'avenir. Saint Grégoire de Naziance affirme : « Le choix d'un état de vie est, à mon avis, la source du bonheur ou du malheur de notre vie. »

S'il est élaboré en fonction du salut, il engendre la tranquillité de la conscience, le contentement du cœur, la paix de l'âme, l'assurance de suivre une voie providentielle. « L'homme est heureux, a dit Joubert, quand il remplit assidûment la tâche à laquelle il est propre et qu'il se tient avec plaisir à la place où Dieu l'a voulu. »

(1) Mgr Baunard, — *Le collègue chrétien*, tome II, p. 420.

Par contre, toute imprudence prolongée, toute extravagance dédaigneuse des réserves nécessaires, entraîneraient probablement des troubles, des tristesses, des remords, peut-être aussi des défaillances dont on se relève difficilement. En tout cas, si la pratique de la vertu est plus pénible à celui qui n'est plus aidé dans l'accomplissement de ses devoirs, ni par ses aptitudes personnelles, ni par les circonstances ; si une sorte de tristesse enveloppe parfois son existence, c'est que l'âme porte la peine de son imprudence. Pénible sanction à laquelle échappe rarement le téméraire.

Bien que Dieu ne refuse jamais les grâces nécessaires, même à ceux qui se sont engagés dans des carrières aux trop fortes exigences, qui ont chargé leurs épaules d'un fardeau qu'ils prévoyaient ne pouvoir porter facilement, ceux-là réalisent plus tard, trop tard, qu'on ne commet pas impunément le péché de consciencieuse imprudence. Ils traînent péniblement leur charge, se sentent écrasés sous le poids de leurs obligations, s'ils ne vont pas jusqu'à trahir leurs engagements. A supposer que leur malheur n'aille jamais jusque-là, ils vivent dans l'angoisse que crée une situation fautive, dans l'incertitude du lendemain, dans l'appréhension continuelle de ne pas marcher longtemps dans la voie droite. Bref, la conscience est troublée, le cœur inquiet, toute la vie assombrie. C'est en vain qu'on redirait à ces malheureux la parole de Joubert : « Il faut aimer sa place : si tu es roi, aime ton sceptre ; si tu es valet, aime ta livrée ! » Ils n'auraient qu'une réponse sur les lèvres : « Je ne suis pas à *ma* place ! » Quelle cruelle affliction ce doit être de se trouver mécontent de son sort !

Chers jeunes gens, comprendrez-vous mieux quand on vous adjurera de prévoir l'avenir, de le préparer longuement par une vie vertueuse, d'en avoir une préoccupation qui ressemble presque à une idée fixe, d'en entrevoir l'imminente gravité à la lumière de la réflexion, de la direction, de la prière ; enfin, d'en déterminer l'orientation avec la pensée dominante de mieux servir Dieu, l'Église et la Société ? Si vous l'entoulez de telles sauvegardes, il est impossible que vous expérimentiez plus tard d'incurables déboires. Mieux que cela, il est inadmissible que vous ne goûtiez pas le substantiel bonheur que donnent la paix

de conscience, l'amour de sa fonction, l'ardeur au travail, le sacrifice dans l'effort et l'amitié de Dieu. Rien ne console davantage la vieillesse que la préparation de la vie par une jeunesse vertueuse, le choix de la carrière sous l'égide de la prudence, l'accomplissement de sa tâche propre. La joie de se sentir dans sa voie a le don d'embellir toute l'existence et d'adoucir toutes les épreuves.

La carrière d'avocat est attrayante à celui qui, au Collège, s'apprêtait à défendre par les armes de la justice les droits de son semblable.

La médecine est agréable à celui dont l'idéal est de se faire le prolongement du prêtre et le sauveur des vies.

Le sacerdoce, fardeau plus lourd que la fameuse chape de plomb dont parle le Dante, fait les délices du jeune homme pur, pieux, brûlant du zèle des âmes.

La vie religieuse elle-même, malgré ses apparences sévères et en dépit des nombreux sacrifices qu'elle impose, recèle des trésors de joie à ceux qui y sont entrés avec l'ardeur du renoncement.

Bonheur de bien vivre !... de vivre utilement et chrétiennement !... voilà une première récompense réservée à celui qui, après avoir choisi sa vocation sous le regard de Dieu, l'exécute consciencieusement.

Mais, il y a plus. Il y va aussi de la fécondité de votre mission. Jeunes gens, vous ne serez vraiment utiles dans la vie que si vous marchez dans le sens de vos aptitudes. On rend nécessairement service lorsqu'on remplit au mieux la tâche à laquelle on est propre, qu'on se tient à sa place. En dehors de là, c'est la crainte perpétuelle, l'ennui de la situation, le remords de la conscience, la lassitude de vivre, le vide du cœur.

Une vie n'est pleine, productive des pures joies de la terre et des fruits du Ciel, que si elle a eu pour inspiratrice et nourricière une idée nettement conçue, puis généreusement poursuivie. Rien n'est plus consolant que d'avoir choisi une voie sûre, de marcher dans son chemin, d'y servir son Dieu !

Heureux êtes-vous, chers amis, d'avoir encore devant vous cette suprême décision à prendre ! Rien, jusqu'ici, de radicale-

ment gâché dans votre existence. Pas de regret inutile parce que trop tardif. Pas de détermination irréflectie à renverser. Pas de légèreté irrémédiable à pleurer. Tout est à l'espoir.

Cependant, plus que jamais, tout doit être à la prudence. Car le moment solennel approche où il vous faudra opter pour votre bonheur ou pour votre malheur. A vous de le croire, si vous ne le comprenez pas. Tout retard serait fatal ; toute bravade coupable. Si vous voulez jouir plus tard des fruits de votre jeunesse et récolter avec contentement ce que vous aurez semé au Collège, pensez à votre avenir ; occupez-vous immédiatement et sérieusement de votre vocation.

Du choix de votre carrière dépend pour beaucoup le bonheur de toute votre vie.

II.— Bonheur de l'éternité.

Le problème que pose devant vous le choix de votre vocation se complique de toute la question de votre avenir éternel. Réussir ici-bas n'est pas tout. Ce ne serait même rien, si vous deviez échouer là-haut. Evidente vérité peut-être, mais que nous ne nous excusons nullement de rappeler, tant elle risque d'être oubliée à votre âge.

Selon Saint Augustin, « le salut suppose l'union de trois grâces : grâce du *baptême* qui le commence, grâce de la *vocation* qui le continue, grâce de la *persévérance* qui l'achève. » La vocation est donc le corridor entre la vie de la grâce et la vie de la gloire.

Dans presque tous les traités de vocation on retrouve consignée, sans commentaire, la sévère affirmation de Saint Alphonse de Liguori : « Le choix d'un état de vie est une affaire de la dernière importance, parce que de là dépend le salut éternel ! » (1) En parlant ainsi, le saint docteur n'a pas et ne peut pas avoir la prétention de lier tout l'avenir d'une âme d'une façon directe et irrémédiable. Il faut convenir que, dans une certaine mesure, le salut éternel est en fonction de cette détermination importante qui s'appelle le choix d'un état de vie. Mais il dépend de beaucoup d'autres actes qui peuvent bien être une conséquence

(1) *Œuvres*, édition Peltier, tome XIX, p. 251.

de ce choix, et peuvent aussi lui être totalement étrangers. Si donc le choix de la vocation a une répercussion réelle dans la vie, et même une influence parfois considérable sur l'éternité, on ne peut tout de même pas en faire dépendre uniquement le salut.

Pour plus de précision, étudions trois situations possibles.

1. — Apte à **PLUS**, le jeune homme a choisi **MOINS**.

Vocation supérieure refusée !

En agissant ainsi, ce jeune homme n'a fait qu'user de son droit de renonciation aux états supérieurs (sacerdoce et vie religieuse), pour s'engager dans la vie commune.

Il n'y a aucune obligation d'accepter ce *plus*, nous voulons dire de se faire prêtre ou religieux. Et cela, pour au moins deux raisons. D'abord, parce que la vocation à ces états sublimes n'est pas un ordre, un précepte, mais une sollicitation d'amour toute gracieuse, avec promesse de riche récompense. Nulle part on ne trouve de menace contre les timides ou les lâches qui la refusent. Ensuite, et c'est la conséquence normale, parce que la réponse du jeune homme à cette invite divine est facultative.

Après cela, on ne comprendrait pas bien que Dieu fît peser une sanction pénale, ni actuelle ni postérieure, sur un choix libre qu'Il a lui-même autorisé comme tel. (1)

Il reste à connaître la raison, ou le prétexte, qui a décidé ce jeune homme à refuser le *plus* pour choisir le *moins*.

Est-ce une crainte exagérée, parce que mal éclairée, des obligations supérieures ? Il serait difficile alors de lui reprocher sa bonne foi ; et Dieu, qui lit dans les cœurs, ne cessera pas de combler de grâces celui qui, par une prudence vraiment trop prudente, redoutait tant de ne pas être bon prêtre ou fervent religieux. Sa conclusion est logique ; c'est le principe qui est faux.

(1) De nos jours plus que jamais peut-être les imprécisions audacieuses sont mal venues ! « Il est inexact que la vengeance divine poursuive durant toute la vie celui qui a refusé une vocation (supérieure). Et nous ne signerions pas la fin de la phrase de M. René Bazin, dans *Magnificat*, disant que la vocation « meurt dans les âmes inattentives ou ingrates et déjà pécheresses ». Pour ne pas accepter une vocation divine, l'âme n'est pas pour autant pécheresse ! L'appel divin n'est pas un commandement ; c'est un conseil que l'âme peut ne pas entendre ou négliger. Si, dans certaines circonstances, ce refus peut devenir un péché, on ne peut dire que, considéré en lui-même, il en soit déjà un. Plus fautive encore est la fameuse phrase de certains prédicateurs que le refus de la vocation sacerdotale est un motif de damnation » (R. P. Honoré, S. J., dans la *Nouvelle Revue théologique*, 1931, p. 928.)

Est-ce sous une inspiration d'égoïsme, par peur du sacrifice, ou attachement excessif au monde? Ici, nous ne pouvons faire que des considérations dans le vide, auxquelles notre ignorance des secrets desseins de la Providence ne saurait donner aucune forme concrète tant soit peu probable. Du point de vue de l'économie surnaturelle de son avenir, sa situation est évidemment beaucoup meilleure dans le premier cas que dans celui-ci. Car, en soi, il reste que ce refus par lequel le jeune homme se détourne du sacerdoce ou de la vie religieuse, ne serait pas sans quelques conséquences regrettables pour lui, ne fût-ce que la carence des grâces à laquelle son égoïsme pourrait le condamner. Il est possible que, plus tard, il souffre plus des médiocres contentements par lesquels il a préféré se satisfaire, que des sacrifices particulièrement méritoires que lui auraient imposés les états supérieurs. Ni ces allégresses procurées momentanément par les succès humains, la liberté d'action, les petits plaisirs du monde ; ni les satisfactions même du cœur ne pourront lui donner la force, l'élan, l'entrain surnaturel qu'assurent les joies profondes de la consécration totale à Dieu. Ah! que voulez-vous?... lorsqu'une âme a soif de Dieu, que l'infini la tourmente, que les sommets la sollicitent, il y a au moins imprudence à lui imposer le régime de la diète et l'accommodement des demi-mesures.

Redisons-le pour que personne ne se méprenne : ce n'est pas une question d'obligation stricte sans quoi le salut est impossible, mais de plus grande prudence moyennant quoi le salut est à la fois plus facile et plus assuré.

Le Père Plus, jésuite, entrevoit des conséquences encore plus lointaines de ce refus. Nous les reproduisons sous bénéfique d'inventaire et en toute réserve. — « Le grand malheur du refus de la vocation (supérieure) ne vient pas tant du risque individuel que du détriment causé à l'ensemble par cette défaillance individuelle. Vous, personnellement, si vous demeurez dans le monde, vous serez sauvé : je le suppose, je l'admets ! Tous ceux que votre correspondance à la grâce eût permis d'atteindre, qui les sauverait ? Si vous vouliez, quel appoint pour une multitude ! Si vous ne voulez pas, quelle détresse pour elle ! Dieu aurait peut-être attaché leur ciel à votre sacrifice. Votre sacrifice fait défaut : leur ciel ne sera obtenu que si Dieu intervient à l'aide de sa Pro-

vidence extraordinaire. Qui dira le nombre d'âmes perdues ou moins sanctifiées parce qu'il y a eu un apôtre de moins ! Que d'âmes gagnées s'il y avait eu un apôtre de plus !... Vous étiez le moyen normal, le moyen prévu : voici que vous vous dérobez!.. Dieu, en vous offrant le sacerdoce, vous offrait de devenir des multiplicateurs, et vous préférez être de vulgaires unités. Dieu vous offrait de devenir des lumières sur le chandelier, et vous préférez être des lampes sous le boisseau. Pourtant, sauver ne serait-ce qu'une âme, quelle tâche divine et qui vaut toute une vie ! Omettre de sauver une âme, quelle douloureuse négligence ! » (1)

Hâtons-nous d'ajouter que ces deux points : salut individuel et salut collectif des âmes, sont impossibles à préciser. La solution du cas dépend uniquement du degré d'égoïsme qui a poussé le jeune homme à faire la sourde oreille à l'invitation divine. Ce qui est certain, c'est que refuser un appel aux conseils évangéliques et même à l'état sacerdotal, ne met point de soi l'âme en péril de damnation. Une invitation ne constitue pas un ordre. *Veux-tu ?* ne doit pas être confondu avec *Tu dois !* Il n'y aurait péché que si on *méprisait* cette offre ; ou encore si on savait qu'en n'y répondant pas, même sans la mépriser, on allait se perdre.

2.— Apte seulement à MOINS, le jeune homme a choisi PLUS !

Vocation supérieure extorquée !

Cette seconde situation est plus grave que la première, parce que plus redoutable en ses conséquences. Il s'agit ici d'un jeune homme à qui l'insuffisance des aptitudes ferme la porte du sanctuaire et du cloître, mais qui réussit à y pénétrer de façon frauduleuse, parce qu'il ne veut pas aller dans le monde.

Nous n'avons pas à nous demander sur quoi repose son obstination à fuir le siècle. Nous retenons seulement, pour en peser les suites, son acte conscient et illicite de s'être fourvoyé dans un état supérieur auquel, selon les règles de la prudence chrétienne, il ne pouvait même pas aspirer. Qu'en sera-t-il de son avenir éternel ?

(1) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Le Christ dans nos frères*, p. 196.

S'il s'est engagé dans le *sacerdoce* (avec ou sans la vie religieuse), outre un péché certain contre la prudence pour avoir forcé une entrée qui lui était interdite, ce jeune homme pourrait peut-être expérimenter que « Dieu sait bien des manières de punir très sévèrement, dès ici-bàs, l'arrogance impie des prêtres intrus. C'est un ministère infécond ; c'est souvent une existence coupable, assez coupable parfois pour aboutir au scandale et au déshonneur... Plusieurs de ces vies sacerdotales qui eurent pour point de départ l'absence de vocation ont pour aboutissant l'apostasie. » (1)

Mgr Malou stigmatise cette imprudence avec plus de sévérité encore : « Qui pourrait raconter tous les ravages qu'un prêtre, entré sans vocation dans l'état ecclésiastique, fait au milieu du bercail du Bon Pasteur? C'est un loup qui déchire, qui tue, qui dévore ; c'est un torrent qui sape, qui renverse, qui emporte ; c'est un incendie qui embrase, qui dévore, qui consume ; c'est un démon qui séduit, qui entraîne et qui damne. Non ! il n'y a point dans le langage humain des termes assez forts pour exprimer les dommages que cause au peuple de Dieu un ministre indigne qui a usurpé le sacerdoce, au mépris des lois de Dieu et de l'Eglise, et qui devient un instrument de mort, lorsqu'il devait être une source de vie. » (2)

Après cela, nous vous laissons à conclure si et dans quelle mesure le salut de ce jeune homme est en danger !

S'il s'est engagé dans la *vie religieuse*, malgré les protestations de sa conscience, il a violé les barrières qui devaient l'empêcher de franchir le seuil du cloître. Là aussi il est un intrus. Il s'est chargé d'un poids trop lourd pour ses épaules. Bref, il s'est révélé si imprudent, si volontairement imprudent, qu'on serait tenté de croire que Dieu lui refusera les secours nécessaires.

Pourtant !... quelle qu'ait été sa présomption, il n'est pas infailliblement et pour toujours un *dévoyé*, irrémédiablement voué à un minimum de grâces et en péril imminent de damnation éternelle. Présenter ainsi les choses, nous le savons bien, serait fausser l'enseignement théologique et aller contre l'Évangile.

(1) Père Delbrel, S.J., — *Ai-je la vocation*, pp. 33-34.

(2) Mgr Malou, — *Règles pour le choix d'un état de vie*, p. 122.

Un choix mal fait n'est pas à jamais compromettant. La miséricorde divine rend le salut possible partout et toujours. Mais, « jugez combien le salut doit être difficile pour une âme qui, n'étant plus aidée dans la conduite de sa vie, ni par ses dispositions, ni par son caractère, ni par son tempérament, ni par les circonstances, ni par les hommes, ni par les choses, est obligée de lutter sans cesse et contre elle-même et contre les obstacles ! » (1)

Si la prudence surnaturelle condamne sévèrement cette fantasque intrusion ou dans le sacerdoce ou dans la vie religieuse ; si, avant coup, elle avertit de ne prendre aucun risque en une question aussi étroitement liée au salut ; après coup, devant le fait accompli, elle ne permet pas d'oublier que Dieu sait tirer le bien du mal et qu'il est toujours possible à sa miséricorde de pardonner ce que sa justice aurait à punir. Qui sait si la grâce ne remettra pas l'intrus dans la voie du salut, soit en le renvoyant dans le siècle, s'il n'est que religieux ; soit, s'il est prêtre, en compensant de façon mystérieuse ses déficiences morales ?

3.— Apte à PLUS, il choisit PLUS ; apte à MOINS, il se résigne à MOINS.

Vocation prudemment fixée !

Dans le premier cas, il fait *mieux* ; dans le second, il fait *bien*.

Dans le premier cas, il *choisit* ; dans le second, il *accepte*.

Dans le premier cas, il fait ce que la prudence lui *recommande* ; dans le second, ce qu'elle lui *commande*.

Dans le premier cas, il use d'un *droit* ; dans le second, il accomplit son *devoir*.

Dieu ne peut que bénir sur la terre et récompenser dans le Ciel celui qui agit avec une telle droiture.

.....

En résumé, le choix prudent de l'état de vie est une question, sinon de salut, du moins de plus grande facilité de salut. Ses conséquences ne se bornent pas aux limites étroites de la vie présente ; elles peuvent avoir une répercussion jusque dans les profondeurs de l'éternité.

Entre la vocation et le salut existe donc une relation dont personne ne peut mesurer la rigueur. Par ailleurs, il n'est pas

(1) C. Ste-Foi, — *Les heures sérieuses d'une jeune personne*, p. 194.

exagéré d'affirmer : « L'éternité n'est ordinairement que la détermination logique et harmonieuse du présent ; le choix de la carrière peut avoir et a très souvent une influence décisive sur le résultat final de la vie mortelle. » (1)

On ne se damne pas *nécessairement* pour un manque de prudence, pour une lâcheté ou une présomption dans le choix de l'avenir. Une décision prise à la légère peut, théoriquement parlant, se réparer. Une vocation hasardée ne doit pas jeter fatalement dans le désespoir. De même qu'on voit le soleil de tous les points du monde, ainsi peut-on aller au Ciel par toutes les situations.

Il reste pourtant certain qu'il y a, non pas *en soi*, mais *pour vous*, des genres de vie où le salut apparaît moins assuré qu'en d'autres. Nous ne voulons pas exagérer, en décrétant le royaume des cieux inaccessible là où il n'est que plus difficile à gagner. Aussi, pour que personne ne désespère, nous le redisons le plus clairement possible : on peut se sauver toujours et partout. Mais, pour que personne ne présume de ses forces, ajoutons : il est des situations où l'insuffisance des aptitudes rend le salut plus problématique.

Que, plus tard, vous soyez médecin, marchand, agronome, cela ne paraît pas importer directement à l'affaire du salut. Par contre, entre ces métiers et les vocations supérieures, il y a une telle distance, une telle différence d'obligations et de responsabilités, que, vraiment, celui qui est apte à celles-là ne l'est pas nécessairement à celles-ci. « Combien d'épaules sans force ont demandé de lourds fardeaux ! » pouvons-nous redire après Joubert. Il est manifeste qu'agir ainsi n'est pas tenir compte de la loi des proportions.

Jeunes gens, que ces considérations vous rendent prudents. Gardez-vous de toute bravade en une question aussi capitale que celle du choix de votre carrière. Pendant qu'il en est temps, réfléchissez, pesez, comparez, et ne prenez une décision que sous l'action de la prudence surnaturelle. Elle vous recommande avec instance de choisir l'état de vie dont les obligations s'harmonisent le mieux avec vos dispositions. En retour, elle vous promet avec plus de certitude le bonheur sur cette terre et dans le Ciel.

(1) Père Jean-Marie Lambert, — *Consignes et mots d'ordre*, p. 20.

CHAPITRE VI

Préparez constamment votre avenir !

Bien avant que s'impose impérieusement l'obligation de choisir votre condition de vie, vous devez consacrer à votre avenir les plus sérieuses de vos réflexions. Si jeunes soyez-vous, vous auriez tort de vous contenter de conjectures et de rêves, car ces vaines chimères n'ont jamais éclairé personne.

Y penser est nécessaire, mais ne suffit pas. Y penser longtemps à l'avance n'est même pas assez. Votre devoir ne sera rempli dans sa totalité que si vous y pensez depuis l'aube de votre adolescence jusqu'à votre entrée dans une carrière. En effet, « l'avenir n'est pas chose faite et qu'il faille attendre ; il faut savoir le créer soi-même ; c'est une conquête, et la condition de la victoire est de la vouloir longuement et fortement ! »

Sans doute, vous comptez, et avec raison, sur l'action de la grâce. Mais rappelez-vous que Dieu ne fait pas tout dans cette œuvre, que vous êtes vous-mêmes pour beaucoup les artisans de votre destinée. A plus forte raison ne devez-vous rien attendre du hasard : l'expérience atteste qu'il déçoit ceux qui lui font confiance. Votre avenir sera plus tard ce que vous le faites, et il vaudra le prix que vous y mettez !

Conscients de la gravité de ce problème, vous apporterez à votre avenir une triple préparation : éloignée, prochaine, immédiate.

I.— Préparation éloignée.

La préparation éloignée doit commencer avec l'enfance et se poursuivre jusqu'au moment du choix de la carrière. Elle progressera avec l'âge et les grâces reçues.

Le moyen radical, qui comporte implicitement tous les autres, consiste en une discipline totale, formatrice de l'homme et du chrétien !

Où que vous soyez plus tard, quoi que vous fassiez, quelle que soit votre situation, vous aurez partout et toujours un Dieu à servir, un enfer à éviter, un Ciel à gagner, une âme à sauver. Or, puisque votre avenir est déjà en germe dans le présent, former et sanctifier votre jeunesse c'est garantir pour plus tard un rendement des plus substantiels et un apostolat des plus féconds.

Ah ! nous le savons bien, « vous n'en voyez pas la nécessité aussi clairement que nous, vos aînés et vos pères ; vous n'avez pas encore assez éprouvé ce qu'il y a tantôt de torturant et tantôt d'écoeuvrant dans la vie présente, pour sentir ce besoin impérieux des dédommagements de plus tard. Mais remettez-vous-en aussi bien à notre expérience d'hommes mûrs qu'à notre autorité de prêtres, et croyez-nous : ce qui est sérieux, ce qui est important, ce qui vaut la peine de vivre, c'est de gagner le Ciel. Donc, durant tout le temps qui vous reste à passer au Collège, faites pénétrer en vous, jusqu'à ce fonds et à ces derniers recoins de l'âme où les impressions entrent malaisément, mais d'où elles ne sortent jamais, faites pénétrer, dis-je, cette préoccupation passionnée de la vie future, cette faim et cette soif de la béatitude éternelle, qui sont ce qui fait un chrétien et quelquefois un saint. Puis, le moment venu, entrez dans la vie avec ce parti pris : Avant tout, je veux m'arranger de façon à gagner le Ciel ! Ce qu'il faudra faire, je le ferai. Ce qu'il faudra sacrifier, je le sacrifierai. Je veux gagner le Ciel ! » (1)

Surtout, gardez-vous de croire qu'à votre âge il vous soit permis de vous laisser vivre et grandir sans effort, dans un présent désintéressé de l'avenir. La veille, a-t-on dit, est le tyran du lendemain. Les habitudes de la jeunesse persévèrent jusqu'au tombeau.

Les belles formules entendues et répétées si souvent au Collège : « Faire du bien plus tard !... Etre apôtre !... Etre utile à l'Eglise et à la Société !... Sauver des âmes !... » ne vaudront demain qu'autant que vous leur donnez dès maintenant un essai de résultat concret. Sans quoi, elles sont des coups de clairon inutiles ou des beaux mots insignifiants.

(1) P. Delbrel, S.J., — *Sermon sur la vocation*, dans la *Revue du Clergé Français*, 1898, p. 267.

Vous ne réaliserez pleinement votre idéal de Collège que si, pendant qu'il en est temps, vous accumulez dans votre âme des trésors de vertus, une réserve de convictions et un large approvisionnement de forces. La période d'exécution sera fertile dans la mesure où actuellement, vous forgez votre volonté par l'obéissance, fortifiez votre âme par la piété, meublez votre esprit par l'étude, protégez votre pureté, éduquez votre conscience à la droiture et cultivez l'esprit de sacrifice.

1.— Obéissance.

Bon gré mal gré, vous devrez obéir plus tard. Il n'y a aucun âge où l'on puisse s'en dispenser. Celui qui n'obéit pas au gouvernail obéira à l'écueil, dit un proverbe breton.

C'est au foyer et au Collège que vous ferez l'apprentissage de cette vertu. La liberté compatible avec votre âge ne consiste pas dans l'indépendance et le mépris de l'autorité, mais dans la soumission volontaire au devoir et le triomphe sur vous-mêmes. Parce que vous êtes une activité libre à orienter, non une passivité inerte à mettre en marche, vous ne devriez pas avoir besoin de lisières. Connaître votre devoir et le suivre délibérément serait encore la meilleure éducation de votre personnalité.

Au moins, ne considérez pas le règlement du Collège comme un moule où, par crainte ou contrainte, vous êtes tous coulés !... ni comme un filet dont les mailles vous ensèrent !... ni comme une barrière derrière laquelle vous vous ébattez en attendant le jour de la délivrance !... De tels concepts enlèvent à l'obéissance sa grandeur et son mérite.

Aucune vertu n'est solide que lentement élaborée. Prétendez-vous marcher plus tard dans la rectitude de la conscience et le sillage de l'honneur? Ne soyez pas des collégiens contempteurs, ni amers, ni cyniques, ni frondeurs, mais respectueux et soumis. Vous courez irrémédiablement à votre perte si vous ne prenez pas sur vous-mêmes de vous imposer dès maintenant une discipline à laquelle personne ne peut vous astreindre malgré vous. C'est à vous qu'il appartient de vous contraindre pour vous mettre en forme, de vous exercer pour vous assouplir, de vous abstenir pour devenir forts, de vous dompter pour arriver à vous conduire. Rien mieux qu'une obéissance personnelle, consciente

et généreuse, ne vous soumettra spontanément, durant la période de malléabilité, aux efforts de volonté qui vous mettent en valeur et préparent votre supériorité de demain. Contre une telle formation toutes les puissances subversives sont impuissantes, toutes les forces ennemies sont faibles. En effet, « les plus obéissants dans le devoir sont les plus indomptables dans la résistance quand la résistance devient un devoir ! » (Yves Le Querdec). Au fond, il est moins difficile d'être un héros pendant cinq minutes que d'être volontairement soumis à un règlement pendant huit ans.

Par contre, l'élève qui ne veut jamais ce que veut le règlement, qui accepte ce à quoi le caprice l'entraîne, qui subit toutes les empreintes, est précisément le type du prétentieux et du lâche. L'orgueil, qui est la volupté de l'esprit, pourrait bien le conduire à la volupté qui est l'orgueil de la chair. Ce fantoche, à qui son acte de naissance seul permet d'usurper le beau titre de jeune, prépare la banqueroute de sa vie. (1) Qu'il entende le conseil de Louis Veillot à son neveu, élève de Petit Séminaire : « Profitez du temps qui vous est donné ; apprenez à connaître les conditions de l'ordre, à les observer invinciblement. La grande condition de l'ordre, la grande condition de la paix, la grande condition de tout bien et de toute récompense, c'est l'obéissance. » (2)

Au demeurant, il ne sert de rien de le taire, obéir sera toujours coûteux : plus, si vous résistez ; de moins en moins si vous en contractez l'habitude. Vous vous consolerez à la pensée que l'obéissance est encore la meilleure école du commandement.

2.— Pureté.

Impossible d'exagérer l'étroite relation qui existe entre le culte de la pureté et le rendement de la vie. Dieu l'a ordonné

(1) Un étudiant de notre siècle, blindé contre ce mimétisme moral, stigmatise un tel état d'âme et une semblable attitude. — « Ne rétrécissons pas la liberté à la petitesse de nos aspirations vers le plaisir... Nous en avons entendu depuis six ans de ces assoiffés de liberté, qui préparent en leur dernière année de cours le programme de leurs amusements universitaires, et pataugent à l'avance dans leurs libertés illusives. Petits émancipés, gonflés de leur importance, carabins-gavroches, avides de parade, et dont on sent le tempérament pseudo-universitaire un an à l'avance. » (Cardinal Villeneuve, O.M.I., — *L'un des vôtres*: Paul-Emile Lavallée, p. 72.)

(2) Louis Veillot, — *Correspondance*, tome VII, p. 314.

ainsi afin que les chastes trouvent des ici-bàs une première récompense de leurs luttes et de leurs victoires.

La vie, la vraie vie, la vie chrétiennement comprise et généreusement vécue, est tellement lourde de devoirs et si grave de responsabilités, qu'elle ne peut être supportée jusqu'au bout que par les vaillants. Or, l'habitude de lutter entraîne à l'habitude de vaincre ; l'habitude de vaincre engendre la sainte audace de tout entreprendre et la force de tout endurer.

Par contre, la raison ne confirme-t-elle pas l'expérience quand elle vous avertit que toute faiblesse coûte cher à l'âme et que la réserve d'énergie s'épuise vite? A quoi serviraient, nous vous le demandons, les longues années d'études, les nombreux succès remportés, si la pureté n'ajoute à tout cela sa resplendissante beauté? Que vaudrait plus tard une intelligence brillante, si elle était sans cesse menacée par un cœur gâté? Quel apostolat pourraient attendre Dieu, l'Église, la Société, de celui qui, fort en science, serait faible en vertu? N'y aurait-il pas une espèce d'antinomie entre la capacité de l'esprit et la lâcheté de la volonté?

Chers amis, nous attirons particulièrement votre attention sur un malaise imparfaitement défini, qui trouble la conscience, amène aussi parfois des défaillances graves ; on l'appelle la crise de la puberté. Ce phénomène apparait d'ordinaire vers l'âge où le jeune homme, franchissant la frontière qui le séparait de la virilité, subit une transformation physiologique aux multiples et lointaines répercussions. Cette époque est la plus périlleuse de votre vie morale, par les curiosités malsaines qui s'éveillent, les aspirations animales qui se soulèvent, les passions qui s'agitent. Surtout, parce qu'à cet âge, appelé souvent l'*âge ingrat*, les résistances sont faibles, l'expérience à peu près nulle, l'intelligence et la volonté trop limitées à l'abstrait.

Si, à ce moment critique, vous savez ouvrir votre cœur, exposer votre état à un prêtre, sans fausse honte comme sans retard, vous serez cuirassés contre le mal et votre victoire sera assurée. Vous guérirez vite si vous avez été blessés ; et, ce qui vaut mieux, vous franchirez cette étape sans chute si vous vous êtes jusqu'ici immunisés. En toute occurrence, votre franchise vous voudra de sortir de cette épreuve plus forts et mieux aguerris.

Ce sera toujours la gloire de la pureté, pratiquée malgré tous les assauts et jusque dans ses ultimes exigences, de compenser bien des insuffisances intellectuelles et de constituer l'une des plus solides garanties de l'avenir. Elle vous permet d'espérer qu'après avoir remporté la plus grande victoire sur vous-mêmes, vous enregistrez bien d'autres conquêtes moins coûteuses.

3.— Piété.

« La piété est utile à tout », enseigne Saint Paul ; elle est aussi nécessaire à tous. Elle vous aide à « mettre le Bon Dieu de votre côté », selon la mystique expression d'un bon vieillard. Quand on songe à ce que vous avez contre vous de tentations, d'inexpérience, d'illusions, on comprend votre besoin pressant de demander à la piété la force contre le mal et la générosité dans le bien.

Si vous savez commencer et poursuivre votre stage scolaire, soutenus par la grâce ; si vous avancez dans un « chemin de lumière », éclairés par Dieu ; si, comme disait le saint Curé d'Ars, vous « mettez du Bon Dieu dans votre vie », vous bénéficierez d'une protection dont on ne saurait énumérer ni qualifier les avantages, et vous aurez raison de marcher avec une immense confiance vers l'avenir.

Mais si, plus tard, repassant dans votre souvenir les six ou huit années écoulées au Collège, vous n'aviez à vous remémorer que des enfantillages et des abus de grâces, une profanation d'idéal et un gaspillage de temps, n'y aurait-il pas comme un vent de tristesse qui soufflerait sur votre âme ? Comme ce doit être pénible d'être obligé de s'avouer, surtout quand il n'est plus temps de se reprendre : « Ah ! si j'avais mieux profité de mon cours classique !... Si j'avais été plus pieux !... Si je pouvais recommencer !... » Votre âge est riche de cœur, n'en serait-il avare que pour Dieu ?

Jeunes gens, qui êtes encore au noviciat de la vie, prêtez l'oreille à ces aveux tragiques afin de ne jamais éprouver personnellement des regrets d'autant plus amers qu'ils seraient stériles. Nous ne vous dirons pas : comprenez, mais croyez que le temps de Collège doit être avant tout un temps de piété, qu'à cette

condition seulement il sera aussi un temps de formation et de travail fécond. Or, la vraie piété est composée, comme chacun de vous, de deux éléments : corps et âme. L'âme, c'est l'amour de Dieu. Le corps, c'est la manifestation extérieure, la mise en pratique de cet amour ; c'est l'accomplissement surnaturel de tout ce qui vous est commandé par la loi naturelle, par la loi positive divine et ecclésiastique, par le règlement et les maîtres.

Et il ne suffit pas que vous fassiez le bien ; il faut encore que vous le fassiez bien. Ne soyez donc pas des automates, mus par l'inconscience. Animez vos actions, si petites soient-elles ; marquez-les d'une étiquette divine, donnez-leur la frappe de l'amour de Dieu. Que votre vie collégiale dans son intégrité : travail et prières, repas et repos, récréations et classes, soit comme un hymne perpétuel offert au Créateur. Donnez une vie à vos prières, en combattant le mécanisme, le formalisme et la routine. Ne vous contentez pas d'être des moulins à prières ; n'ayez pas l'air de prisonniers livrés au bagne. Puisez dans la prière et les sacrements, dans tous vos actes de vertu, les générosités qu'exige la préparation sérieuse de l'avenir, les pures ambitions d'évoluer constamment vers le mieux, la force de lutter contre vous-mêmes, enfin la grâce de concrétiser un jour votre idéal.

Un petit soldat qui allait à Verdun, lors de la grande guerre, disait à son aumônier en lui demandant la permission de communier : « J'ai besoin d'avoir le Bon Dieu dans mon cœur pour grimper là-haut ! »

Vous aussi, mettez Dieu dans votre cœur, et montez à la conquête de votre idéal !

Qu'au cours de tout votre stage collégial il « ne s'écoule pas un jour sans que vous priiez spécialement pour votre vocation. La chose est tellement de conséquence. Il faudrait aussi que dans chacune de vos communions vous placiez cette intention à la tête de toutes les autres !... De combien d'existences cette Table et cet Autel furent le point de départ !... » (1)

(1) Mgr Baunard, — *Le Collège chrétien*, t. II, p. 428.

4.— Travail.

C'est le grand moyen naturel, comme la piété est le grand moyen surnaturel.

Le rendement de demain dépend du travail d'aujourd'hui.

L'avenir est tributaire du passé. « Chaque poste dans l'existence doit être une conquête, en particulier dans nos jours d'encombrement et de libre concurrence. Or, c'est par le travail que cette conquête doit être faite. En effet, de toutes les carrières, il n'en existe aucune qui préalablement ne demande à ses candidats des connaissances générales qu'il est de leur devoir d'acquérir. C'est par être un homme qu'il faut commencer, avant de se ranger dans telle ou telle classe d'hommes ; ce qui revient à dire qu'avant de s'adonner à une spécialité il faut avoir fait d'abord de bonnes études. Il est vraiment bien facile de déclarer : « Moi, je serai ingénieur ! », quand on ne sait pas ses quatre règles ; ou : « Moi, je serai écrivain ! », quand on ignore l'orthographe. Vous voulez entrer dans un état de votre choix, munissez-vous de la clef. Or, il n'en est pas d'autre et de plus sûre que le travail. Devenez d'abord de bons écoliers, de bons étudiants ; formez, cultivez, meublez vos facultés. Dieu pourra parler ensuite : Il vous trouvera debout et prêts à le suivre ! » (1)

Ne soyez jamais « ce dilettante, ce chauffard qui en tout autre temps de l'année butine à des riens... ou flâne ouvertement en des rêveries niaises, fantasques ou lubriques, et qui, à l'époque des examens se torture à blanc les méninges ou se bourre le crâne de toutes sortes de notions entassées pêle-mêle pour être oubliées après le jour des exhibitions... Ce qui importe avant tout, c'est le travail, non le succès. » (2) Le point obtenu, la place occupée, tout cela n'est que du clinquant si on n'a pas travaillé consciencieusement et persévéramment. L'expérience ratifie la parole de Lacordaire : « Quand on n'a pas travaillé jeune, on ne sait rien, on n'est rien, on ne peut rien ! »

L'étude est votre devoir d'état. Sans travail, l'intelligence la mieux douée reste comme en jachère. Goethe écrivit un jour sur l'album d'un étudiant : « Le Bon Dieu nous donne des noix,

(1) *Ibidem*, pp. 430-431.

(2) R. P. Yves-Marie Gaudreau, O.F.M., — *Le travail et ses qualités*, dans *Notre Cahiers*, juillet 1936, pp. 114-115.

mais ce n'est pas Lui qui les casse ! » De même, Il vous a dotés de superbes facultés : c'est à vous maintenant de les développer par l'effort personnel et d'acquérir, avec l'entraînement et l'aptitude au travail, les connaissances nécessaires.

Au Collège, vous apprenez à apprendre. Vous aurez fait un bon cours si, à votre sortie, vous emportez, en plus des facultés exercées, le goût et une méthode d'étude. Aimer l'étude, vouloir encore étudier est la disposition logique de qui veut exceller plus tard. Car, si l'ère des rentiers honorables n'est pas close, il devient de plus en plus difficile de s'en tenir à ce métier. « L'épée des temps modernes, disait Ozanam, c'est le savoir ! » Aussi, travailler et lutter, ou bien être vaincus et piétinés, telle paraît devoir être pour vous, plus encore que pour vos devanciers, l'alternative que vous réserve l'avenir.

Apportez donc à l'étude les dispositions que vous aimerez posséder plus tard dans l'exercice de votre profession : ardeur et foi. Non pas une ardeur fiévreuse, que la fatigue physique vient bientôt suspendre !... ni une ardeur désordonnée, réglémentée par le caprice et l'impulsion !... ni une ardeur intermittente, sujette à des syncopes prolongées !... Etudiez avec calme, stimulés par la noble ambition d'être chaque jour plus instruits que vous ne l'étiez la veille et de pouvoir vous dire, chaque soir, en vous recueillant : « Je sais très bien quelque chose de plus qu'hier ! »... Étudiez avec constance, d'une allure régulière, évitant les poussées excessives, les ralentissements capricieux, les arrêts intempestifs, les triages fantaisistes !... Surtout, étudiez avec foi !... en élevant souvent votre âme vers Dieu d'où viennent la vérité et la capacité de la percevoir. Faites de vos études un exercice de piété : que chacun des efforts que vous y apportez monte vers Dieu comme une preuve irrécusable d'amour. Ne rougissez pas de demander, avec le jeune Paul-Emile Lavallée : « Mon Dieu, que je devienne un saint qui soit un savant, et un savant qui soit un saint ! » (1)

L'étude ainsi conditionnée est comme le pain : on ne s'en dégoûte pas !

(1) Cardinal Villeneuve, O.M.I., — *L'un des vôtres*, p. 159.

Puisque les années de la préparation comptent doublement, « travaillez donc maintenant, travaillez pendant votre belle jeunesse, et ne compromettez point par avance, au printemps de votre vie, les fruits de l'automne ! » (1) « Rappelez-vous qu'il faut profiter du bel âge pour travailler avec acharnement afin de se rendre propre à servir le Bon Dieu dans toutes les vocations temporelles ou spirituelles qu'Il daignera vous indiquer. Nous sommes tous prêtres en Jésus-Christ ! Dès que nous avons une âme, nous avons un sacerdoce, nous avons charge d'âmes, car qui dira jusqu'où s'étend l'influence de nos paroles, de nos actions et de nos exemples ? On regrette toute la vie un instant perdu ! » (2)

Dans les annales de la Grande Chartreuse il est question d'un incendie qui dévora le couvent. Alors que tout était envahi par la flamme et la fumée, les travailleurs entendirent la voix du Supérieur qui dominait le fracas : « *Ad libros, fratres, ad libros !*... Aux livres, mes frères, courez aux livres ! » A une heure encore plus périlleuse peut-être, nous vous crions à notre tour : « *Ad libros !* » Assez de temps perdu dans les inutilités de la vie : allez maintenant à vos livres ! (3) « Poussez vos études, vous dirait Franklin, et que ce ne soit pas elles qui vous poussent ! »

5.— Droiture de conscience.

Elle est la flèche qui va au but sans détour. Avec elle les finaseries et les procédés cauteleux ne sont pas de mise. Loin de paralyser votre élan ou de réduire vos succès, elle assurera le développement normal de vos talents et vous sauvera de bien des naufrages. Elle vous abritera contre tant de vices qui vous guettent : impureté, paresse, hypocrisie, duplicité...

Pas d'expédients louches ni de mensonges, alors qu'il faut parler net ! La sincérité est malade quand elle se permet de tels subterfuges. Laissez aux fourbes leurs subtilités. Contentez-vous de la belle franchise, dût-elle vous coûter cher. Si vous êtes coupables, avouez-le ! Dites, non ce qui est commode, mais ce qui est vrai.

(1) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 457.

(2) Louis Veuillot, — *Correspondance*, t. VII, p. 256.

(3) *Revue du Clergé Français*, décembre 1898, p. 74.

Pas de critiques, non plus ! La manie de critiquer est un travers toujours mesquin, souvent vil et méchant. Les conversations acidulées contre les maîtres et le règlement dénotent un esprit faux et un orgueil subtil. Oh ! les petits grands hommes que ces élèves inexpérimentés qui tranchent de haut, trouvent à reprendre sur tout et sur tous ! Est-il un défaut plus anti-chrétien et plus déformateur ? Accordez un respect sacré aux autorités qui représentent Dieu auprès de vous ; considérez le règlement comme l'expression de la volonté divine.

Surtout, pas de bassesses ! Ayez du caractère, c'est-à-dire, une volonté éclairée, forte, droite, et une personnalité qui domine les influence délétères. Si vos opinions sont des convictions, vos principes des échos de votre conscience, pourquoi votre attitude au milieu des confrères serait-elle celle des ondoyants et des mous ? Que votre conduite soit indépendante des meneurs et des corrompus. Fuyez également l'hypocrisie et la fanfaronnade, car l'une est le visage, l'autre le masque d'une seule et même lâcheté. Les couards, les serviles, « les effacés, les âmes chlorotiques, toutes les catégories d'*imbéciles*, au sens étymologique du mot, passent leur existence à subir les empreintes étrangères. Ils n'ont de pensées que conçues par les autres, de jugements qu'élaborés par les autres, d'impulsions que provoquées par les autres. Ils sont éternellement mineurs de volonté, eunuques d'âme. » (1)

Plus que jamais, dans nos Collèges, est venu le temps, dont parlait Mirabeau, où l'on jugera les élèves « d'après ce qu'ils ont là, entre les deux sourcils », non d'après le pli de leur pantalon ou la taille de leurs cheveux.

Vous ne suivrez donc qu'un chemin : le droit. Grâce à cette intransigeance, vous placerez invariablement l'effort avant le plaisir et vous préférerez la franchise de la vérité à la diplomatie ou aux détours du mensonge.

Heureuse disposition d'âme ! Précieuse règle de vie ! Mgr Tissier la recommandait particulièrement aux jeunes gens : « Prenez la résolution d'être avant tout des hommes de conscience, des hommes de devoir, incapables d'une déloyauté et

(1) Mgr Henry Bolo, — *Les jeunes gens*, p. 261.

d'une félonie, qu'on le sache ou qu'on ne le sache pas, qu'on vous voie ou qu'on ne vous voie pas, uniquement attentifs aux commandements et aux défenses de votre loi intérieure qui est l'écho de la volonté de Dieu ! » (1)

6.— Esprit de sacrifice.

La souffrance est la loi inexorable de la vie humaine. Rançon du péché, elle devient aussi le signe le plus expressif de l'amour de Dieu. Elle est universelle et inéluctable. Impossible de s'y soustraire. On peut la fuir, la subir de mauvais gré, la maudire même ; on gagne alors, non à ne plus souffrir, mais à souffrir plus, en souffrant mal. Tandis que l'accepter, s'y résigner chrétiennement, c'est faire d'une pierre deux coups : enrégistrer un mérite et s'éduquer aux épreuves de la vie.

Tout métier exige un apprentissage. Et, certes, souffrir n'est pas une profession banale. C'est bien, de toutes, la plus difficile et la plus importante. Apprendre à souffrir est donc le plus nécessaire des apprentissages.

Moins que tout autre l'élève n'échappe à cette loi générale. La vie de Collège comporte de multiples occasions d'épreuves : sacrifices du travail à fournir, de la discipline à observer, des devoirs de piété à remplir, de la monotonie à accepter ; sacrifices dans la pratique de l'obéissance, de la pureté, du support mutuel ; sacrifices de renoncer à ses petites vues personnelles, de réagir contre les sautes d'humeur, de freiner ses répugnances ; sacrifices provenant du règlement, ou des professeurs, ou des confrères. Et nous ne mentionnons pas ceux qui, inconnus et imprévisibles, sourdent des événements. Dans toutes ces situations, l'élève qui se montre assez fort pour refuser les compromis du caprice ou de la passion, se prépare du coup à de magnifiques conquêtes. Ces petits sacrifices embaumeront ses journées ; plus tard, leur souvenir embausera son âme.

Acceptez sans murmurer les petits ennuis quotidiens. Ils sont le lest jeté hors de votre nacelle, et qui vous maintient dans les hauteurs. Ils feront de vous des hommes dont la liberté n'est entravée par aucune tyrannie passionnelle et capables de tenir bon même quand la résistance ordinaire ne suffit plus. « Il n'y a

(1) Mgr Tissier, — *Soyons apôtres*, pp. 156-157.

d'homme que le chrétien, disait Louis Veillot, et de chrétien que le pénitent. » Menez-vous donc vous-mêmes un peu durement !

Rien ne vaut l'austère formation du sacrifice pour armer un jeune homme contre lui-même ! Si vous en prenez l'habitude au Collège, vous aurez tôt fait de vous maîtriser. Plus tard, poussés par la vitesse acquise, vous saurez faire face à toute éventualité sans renier ni votre idéal ni votre Dieu. En effet, partis tôt, ne ralentissant pas votre marche, avançant toujours plus hardis que jamais, vous franchissez sans encombre la redoutable période des hésitations, vous traversez avec assurance le champ des inévitables erreurs et vous arrivez armés, dressés, endurcis, sur un nouveau terrain de combat qui s'appelle la vie personnelle ! (1)

Vous considèrerez donc le Collège comme le postulat de l'avenir, une école préparatoire où l'on acquiert, au moins en germe, les qualités essentielles sans lesquelles on n'est ni homme ni chrétien.

Il est un fait d'expérience, c'est que depuis l'adolescence on change si peu. Sauf exception, on garde durant toute sa vie les habitudes bonnes et mauvaises qu'a cultivées la jeunesse. Qui de nous ne connaît la célèbre parole : « L'enfant est formé à cinq ans sur les genoux de sa mère ? » L'honnête homme, l'apôtre et le religieux, pourrions-nous ajouter avec autant de justesse, sont formés à quatorze ans, à seize ans, dès le Collège qui est comme leur berceau. On devrait même redire de toutes les carrières ce que Bossuet écrivait du sacerdoce : « La préparation... n'est

(1) Cette vérité est la plus souvent répétée et la moins comprise. Il faut pourtant s'en convaincre !... « Quel que soit l'état que vous embrassiez, nous citons Louis Veillot, dans le sacerdoce, dans le monde ou dans le cloître, il faut se dévouer. Si vous n'êtes pas prêtre, si vous n'êtes pas religieux, il faut être saint. Pour moi, c'est la résolution que je prends. Je n'ai point encore la vocation ecclésiastique, mais j'ai certainement la vocation chrétienne, et je sens que j'aurai à rendre un terrible compte si, méprisant la voie qui m'appelle au renoncement, je songeais à mon bien sur la terre... Oui, laissons de côté les idées de fortune, d'avancement, d'ambition. N'ayons que la fière ambition de servir Dieu, et nos frères et notre patrie ! » (*Correspondance*, tome VIII, p. 238.) Rien de cela ne s'improvise, ni ne s'effectue sans qu'il en coûte. Il y faut, au contraire, un long et tenace entraînement.

pas, comme plusieurs le pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie ! » (1)

Chers jeunes gens, si vous ne l'entendez pas ainsi, savez-vous quel sera dans dix ans votre suprême regret ? Celui de ne pas vous être rendus meilleurs, et de vous trouver au-dessous de ce que Dieu attendait de vous, moins peut-être à cause de vous, qui relèverez votre cœur par le regret et votre vie par un effort compensateur, qu'à cause de toutes les âmes que vous aurez touchées et peut-être blessées par votre médiocrité morale. Il y aura eu, par votre faute et dans votre sphère, moins de vertu pratiquée, moins de bien accompli, moins d'apostolat exercé, moins de lumières et de forces distribuées à la Société.

Votre action sera demain d'autant plus féconde, votre situation d'autant plus enviable, votre rendement d'autant plus substantiel, que présentement vous vous préoccupez davantage de mettre votre avenir en fermentation par la piété, l'obéissance, la pureté, la droiture de conscience, le travail soutenu et l'esprit de sacrifice. « Une œuvre, c'est avec son âme qu'on la fait. Si l'âme est laide, eût-on tous les talents du monde, l'œuvre est laide. Et si l'âme est pauvre, comment l'œuvre serait-elle riche ? » (2)

Vous récolterez dans votre carrière ce que vous aurez semé au Collège.

II.— Préparation prochaine.

Une fois votre vie aiguillée, votre carrière choisie, une nouvelle étape commence. La préparation, d'éloignée, devient prochaine ! Elle couvre toute la période qui va du choix à la sortie du Collège.

D'où vient que, malgré les plus belles promesses, certains jeunes gens, arrivés au seuil de la carrière, demeurent inférieurs à leur tâche et s'apprentent déjà à trahir par une impuissance presque sacrilège les causes qui attendent leurs services ? Ils avaient pourtant de l'intelligence, une saine ambition... un

(1) *Oraison funèbre du Père de Bourgoing.*

(2) Isabelle Rivière, — *Sur le devoir d'imprévoyance*, p. 241.

diplôme !... C'est que, malgré les avertissements les plus solennels, ils ont commis l'illogisme de considérer leur choix comme un terme et non comme une étape. Au lieu de vaquer à la préparation prochaine de leur avenir avec une énergie encore plus soutenue, ils ont gaspillé les dernières années ou les derniers mois de leur cours d'études dans une attente insouciant. Or, il n'y a peut-être pas de faiblesse plus fatale que cette paresse de frontière.

Chers jeunes gens, tant que vous êtes au Collège, vous ne devez jamais avoir *fini de commencer* à vous préparer. L'homme de demain est en germe dans l'adolescent. Nelson, visitant le Collège d'Eton, ne fit qu'exagérer une grave vérité, lorsqu'il s'écria : « C'est ici que j'ai gagné la bataille de Trafalgar ! »

Si toute votre ambition se réduisait à *exister*, vous seriez justifiables de ne vous y pas préparer. Et on ne voit pas bien alors quelle serait la raison de vos études. Mais, « vivre... se dépenser, non pas se momifier !... s'user, non pas moisir !... ne point finir avant d'avoir commencé ! », (1) tel est obligatoirement votre idéal. Or, rien de cela ne s'improvise. Il y faut une longue, progressive et sérieuse préparation. « S'y préparer, être prêt à la carrière que la Providence a tracée, c'est le tout de l'homme. Nous ne valons tous que ce que nous avons silencieusement préparé dans les années de notre adolescence. Les belles actions et les hautes vertus n'éclosent ni ne surgissent spontanément sous les pas de personne. Il leur faut, comme à tout ce qui a de la grandeur et de l'influence ici-bas, la patiente élaboration personnelle. » (2)

La préparation prochaine absorbe tous les éléments de la préparation éloignée, puisqu'elle en est à la fois le prolongement et le perfectionnement. Mais elle en élargit les cadres et en intensifie le degré. Elle exige une vertu plus éprouvée, par consé-

(1) Isabelle Rivière, — *Sur le devoir d'imprévoyance*, p. 239. — A plusieurs élèves, il faudrait redire : « La vie de Collège, la vie d'études n'est point une gêne, une entrave à l'éclosion de la vie proprement humaine. Au contraire, elle y est nécessaire, car elle aide à la formation de l'intelligence et elle prépare à la vie sociale. Mais elle n'est pas nécessaire de nécessité brutale ; elle est nécessaire de nécessité douce et agréable, comme toutes les nécessités providentielles. » (Edward Montier, — *De l'éducation sociale et sentimentale des jeunes gens*, p. 96).

(2) Mgr Tissier. — *La mère et ses enfants* p. 103.

quent : une obéissance plus prompte et plus *catholique*, une pureté plus combative, une piété plus vivante, une générosité mieux entraînée. Elle réclame des convictions appuyées sur de fortes assises : foi éclairée, habitude de se vaincre, instinct du dévouement, amour des âmes. Elle tend à faire partager « l'angoisse du salut du monde ». Vous le voyez, elle n'a rien de commun avec la tyrannie du plaisir amollissant, ni avec le facile contentement d'une vie banale.

Chers élèves, vos résultats scolaires, fussent-ils excellents, ne sont pas une fin. Tout au plus sont-ils un moyen de réaliser avec compétence votre tâche. Dans votre ambition vous devrez viser plus haut et plus loin. Vous préparer à cette tâche... non pas l'attendre... pas même la laisser venir... vous y préparer ! C'est à cette condition seulement que vous vous écrierez avec raison : « Je veux servir ! je veux être bon à quelque chose ! » (1)

Préparez-vous !... Nul ne peut faire votre éducation sans vos efforts personnels. « Il y a une éducation primitive, *impersonnelle*, qui est de Dieu, de la nature, et de la société. Mais Dieu qui nous commence par lui-même ou par sa création, Dieu veut que nous nous achevions par réflexion et liberté : c'est l'éducation *personnelle*. » (2) Vous n'êtes pas une argile que l'on doit pétrir, mais des organismes vivants dont l'activité propre ne saurait être suppléée par aucun agent extérieur. L'action de Dieu et des maîtres réclame votre concours.

Préparez votre esprit !.. par le travail sérieux et méthodique.— « Point de travail quand vous serez dans le lieu du repos, mais point de repos tant que vous serez dans le lieu du travail ! » (Bossuet) Tout acte de paresse aurait un retentissement fâcheux sur votre avenir. Dès maintenant, visez à la compétence dans vos matières de classe. Jusqu'ici, votre intelligence fut plutôt passive, car vous êtes, suivant l'expression de Bonald, des êtres enseignés. Mais, le temps est venu de l'éveiller, de la solliciter, de la développer, de l'équilibrer par le développement des nobles fonctions de votre raison : compréhension claire, jugement solide, raisonnement juste. « Le devoir intellectuel consiste moins dans l'acquisition de la science que dans l'éducation.

(1) Jacques Rivière, — *A la trace de Dieu*, p. 328

(2) P. Gratry, — *Les sources*, éd. Téqui, 1923, p. 285.

des facultés.» (1) Excellent moyen d'acquérir une personnalité qui aura sans doute besoin de s'enrichir, mais qui sortira déjà du commun.

Préparez votre cœur!.. Soyez bons, et soyez-le avec affabilité. Ne prêtez pas à la vertu un air grincheux ou une allure crava-chante. N'imitiez pas ceux qui se font une gloire d'être égoïstes avec une sorte de petite férocité ingénue et brutale. Leur culte le plus fervent est celui du *moi*, de leur moi orgueilleux, jaloux et impitoyable. Prompts à s'irriter, à choquer et à blesser, fermés à toute sympathie, dédaigneux du dévouement, incapables de compassion, cuirassés contre les émotions généreuses ! Apprenez l'art d'être bons, de vous gêner pour les autres. Que votre bonté ait « des antennes d'une sensibilité exquise, qui frémissent au voisinage de la douleur. » L'éducation de votre sensibilité, la discipline de votre imagination, l'épuration de vos affections, le culte du beau et du bon, seront de solides remparts contre les influences nocives. Ajoutez-y l'amour de ce qui est noble et pur, l'entraînement à sortir de vous-mêmes pour vous porter au secours des autres, la magnanimité, et puis un certain enthousiasme prudemment contrôlé : quel riche bagage moral pour entrer dans la vie et jouer son rôle dans un milieu où règne l'égoïsme ! On l'a dit fort excellemment : « L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin. »

Préparez votre volonté!.. En entretenant jalousement la dévotion au devoir d'état. Vous aimerez relire ces paroles de Lamennais à des jeunes gens : « Si l'on disait à cette pendule qu'elle aura la tête coupée dans un instant, elle n'en sonnerait pas moins son heure jusqu'à ce que l'instant fût venu. Mes enfants, soyez comme la pendule : quoi qu'il doive arriver, sonnez toujours votre heure ! » Apprenez au Collège cette grande chose qui s'appelle vouloir fermement, vouloir persévéramment ; vouloir, non seulement lorsque les circonstances vous en facilitent l'exercice, mais aussi dans les moments pénibles où tout semble y mettre obstacle. Habituez-vous à lutter contre vous-mêmes, contre vos instincts pervers, contre vos sensibilités aveugles, surtout contre deux défauts qui vous menacent à votre âge :

(1) *Ibidem*, p. 294.

l'hypocrisie et la manie de la contradiction !— Vous le voyez, ce qui importe, ce n'est pas que vos maîtres vous travaillent, c'est plutôt qu'ils vous amènent à vous travailler ; non qu'ils vous instruisent, mais vous amènent à vous instruire vous-mêmes ; non qu'ils vous courbent de force sous un règlement, mais vous amènent à vouloir ce que Dieu veut par le règlement.

Préparez votre conscience!.. Éclairez-la, éduquez-la, forgez-la ! Qu'elle soit la gardienne fidèle de vos convictions et la protectrice de votre vertu. Dès maintenant, ornez-la de deux joyaux : franchise et loyauté. « Pas de complications, pas de restrictions mentales derrière lesquelles votre pensée s'embusque impénétrable. Quand c'est oui, dites oui ! Quand c'est non, dites non ! Il faut que, dans nos séminaires, on surveille cette belle vertu humaine qui s'appelle la loyauté et qu'on en fasse une vertu surnaturelle... en évitant la déloyauté dans les petites choses. Il y a par exemple tant de situations qu'un simple mensonge « qui ne porte préjudice à personne » pourrait arranger, au moins provisoirement !... Il faut tout d'abord (vous) convaincre... qu'il n'y a pas de mensonge qui ne « porte préjudice à personne »... Copier un devoir, feindre une maladie, demander une permission dont on ne dit que le prétexte et dont on n'avoue pas la raison, tout cela paraît peu de chose... Il faut (vous) persuader... qu'aucune fin ne justifie ce moyen qu'est le mensonge. La gloire de Dieu n'a jamais besoin de nos mensonges et elle a toujours besoin de notre loyauté. Il n'y a pas de mensonges pieux ! Le mal que fait la déloyauté est toujours supérieur au bien qu'elle pourrait procurer ! » (1) Dans cette société en miniature qu'est le Collège, sachez résister à l'emballement général, aux entraînements irréflectifs, entendre clair et net le cri de la conscience dans un affolement commun. Si vous saviez comme il est beau, à certains moments, d'être un contre tous, surtout quand on a pour soi le droit de Dieu.

Préparez votre corps!.. La discipline du corps favorise la discipline de l'âme. Contreignez-le donc à se plier aux prescriptions du règlement. Ne reculez jamais devant ce qui coûte parce que ça coûte. La mollesse, la peur de se fatiguer, la manie de se

(1) Mgr Mathieu, évêque d'Aire, dans le *Recrutement Sacerdotal*, 1934, pp. 531-532.

douilletter n'ont jamais fait un homme. L'endurance vous sera nécessaire plus tard, lorsque la vie vous mettra en présence de l'effort. N'attendez pas pour vous y essayer le moment où vous devrez produire le coup de force.

Bref, votre personne toute entière doit être armée, stylée, avant le grand combat de la vie. Le Collège est la meilleure école d'entraînement. Son règlement, les rencontres qu'il ménage avec prêtres et confrères, la vie commune, les exercices harmonieusement rythmés de prière et d'étude, de récréation et de repos, tout, absolument tout, devient moyen de formation et agent de préparation de l'avenir.

Mais, comment y travailler? En usant de quelques petits moyens d'ordre naturel et d'ordre surnaturel.

1.— Moyens naturels.

— Lire quelque monographie sur la carrière choisie, afin de la mieux connaître, de l'aimer davantage et de vous y adapter.

— Développer le sens social dans vos relations confraternelles, comme si vous étiez déjà professionnel. « Le meilleur moyen de vous préparer aux obligations de votre fonction sociale, c'est de prendre une conscience de plus en plus nette et de plus en plus assidue des liens qui vous rattachent à vos semblables, des répercussions que vos actes doivent avoir sur la vie des autres, et des obligations qui pour vous en résultent ! » (1)

— Ne jamais passer une seule journée sans faire plaisir : — à Dieu, par quelque acte de vertu ; — au prochain, par quelque délicatesse de parole ou d'action ; — à votre conscience, par quelque exercice de loyauté.

— Vous entraîner progressivement à l'apostolat : — du bon exemple, puisqu'un seul bon exemple vaut mieux que dix beaux succès ; — de la parole, car à force de bien parler on finit par agir et faire agir comme on parle ; — de la plume, une bonne lettre est ce qui ressemble le moins à un sermon et ce qui fait le plus de bien après un sermon !

(1) Le sens social est « une disposition de l'esprit et du cœur qui oriente l'activité personnelle vers le service du bien commun. » (M. Eugène Duthoit, au Congrès de la Bonne Presse tenu à Rome, en avril 1936.) — En somme, ce n'est pas autre chose que « le sens des exigences de la justice et surtout de la charité chrétienne. » (R. P. Coulet, — *La préparation de l'enfant à la vie*, p. 86.)

— Vous exercer à la pratique des petits sacrifices ; surtout par la lutte contre votre défaut dominant. Vous trouverez un stimulant dans la superbe parole de René Bazin : « On a trois ou quatre fois dans sa vie l'occasion d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche ! » L'habitude des petits renoncements quotidiens, parfois obscurs, souvent coûteux, toujours méritoires, est le meilleur blindage de l'âme. L'avenir ne se prépare qu'au prix des sacrifices imposés au présent ! (1)

— Pratiquer toutes les vertus à un degré éminent, et la pureté à un degré parfait. Pureté dans votre *esprit*, en fermant la porte aux imaginations dangereuses. Pureté dans votre *cœur*, en repoussant tout mauvais désir. Pureté dans vos *yeux*, en ne les fixant ni sur une lecture grivoise ni sur une gravure indécente. Pureté dans votre *langage*, on ne permettant jamais à votre langue d'être le véhicule d'une conversation inconvenante. Pureté dans votre *corps*, en le défendant contre les ennemis qui attentent à sa gloire. « Si j'avais deux couronnes, s'écriait un orateur, j'en donnerais une au soldat qui marche en avant malgré la mort qui le menace, et l'autre au jeune homme qui sait rester chrétien. Mais, si je n'en avais qu'une, elle serait pour toi, jeune homme au corps pur et à l'âme forte ! »

2. — Moyens surnaturels.

— Prière spécialement orientée vers l'avenir. Par exemple : « Mon Dieu, placez-moi où je vous offenserai le moins, où je vous servirai le mieux, où je vous procurerai le plus de gloire ! »

— Pratique des oraisons jaculatoires qui jaillissent des « lèvres du cœur » et fusent vers le Ciel. Par exemple : « Mon Dieu, faites que je travaille à votre gloire sur cette terre ! »

— Chaque jour, visite au Très Saint Sacrement. Allez vous agenouiller au moins une minute devant l'autel ; et là, demandez trois grâces : — *lumière* pour bien choisir votre voie, — *sérieux* pour vous y préparer, — *force* pour en soutenir les devoirs.

(1) Voici, à titre de modèle, les résolutions qu'un élève de douze ans jetait dans son carnet, le 23 novembre 1905 : « Je serai un travailleur ! Je serai sage en classe, en étude, à la maison ! Je ne serai plus orgueilleux ! Je ne me coucherai jamais en péché mortel ! Je veillerai pendant l'année sur ma désobéissance ! Toujours mettre le devoir avant le plaisir ! Je veux exercer ma volonté en modérant mes désirs : je veux être maître chez moi ! » (Tony Catta, — *Yves de Joannis*, pp. 52 à 54.)

— Confession au moins tous les quinze jours, et communions fréquentes. C'est surtout au confessionnal et à la Sainte Table que se dessinera votre avenir, et qu'une voix intérieure vous redira : « Plus haut dans la lumière de vos intelligences, plus haut dans la vaillance et dans la force de vos volontés, plus haut dans la justice et dans la vertu ! » (1)

— Deux *retraites de vocation*, dont bénéficient rhétoriciens et philosophes. La condition *sine qua non* du succès de ces jours de réflexion et de prière, c'est l'état de grâce. Il serait bon aussi que chaque retraitant préparât, à cette occasion, une confession générale et se présentât de préférence à son confesseur habituel.

III.— Préparation immédiate.

La préparation immédiate prolongera la préparation prochaine, de la sortie du Collège à l'entrée dans la carrière.

Pour les aspirants prêtres, c'est le stage théologique du Grand Séminaire.

Pour les futurs religieux, ce sont les phases du postulat et du noviciat.

Pour les professionnels laïques, c'est le stage ou à l'Université ou à une école supérieure.

La préparation immédiate fait éclore les germes de la vocation et traduit en une réalité vivante l'idéal entrevu. Elle est comme une frontière entre la phase de l'intention et la phase d'exécution.

.....

Chers amis, à l'œuvre donc, immédiatement et sérieusement ! « Soyez des jeunes gens au travail acharné, au vouloir obstiné, à la force pure, au cœur enthousiaste, à l'âme reconnaissante, au patriotisme fier, et à la foi chrétienne solide ! » (2) De votre préparation au Collège dépend la fécondité ou la stérilité de votre avenir.

(1) Père Van Tricht, S.J., — *Conférences religieuses*, p. 17.

(2) Général de Castelnau, dans *L'Echo de Massillon*, 1923-1934, p. 63.

Que porterez-vous, en effet, à Dieu et à la Société? La vertu que vous aurez pratiquée dans cette maison de formation, les habitudes que vous y aurez contractées, la science que vous y aurez puisée.

Faites-y bien attention : on vous demande la préparation active et sérieuse. Il ne suffirait pas d'avoir le sentiment du zèle, d'en ressentir par anticipation les émotions, les impressions, les élans. Ce n'est pas par le rêve qu'on se prépare à une fonction sociale ; c'est par l'action et la prière. Ne vous fiez pas à des vellétés qui ne vous portent à aucun effort, n'améliorent rien dans votre vie, ne concourent nullement à votre formation.

Votre action manifesterà plus tard les mêmes qualités et défauts que votre préparation. Méfiez-vous donc de ces enthousiasmes inconstants, tout en aspirations et en projets. Tout cela n'est que de l'apostolat imaginaire, intermittent et par soubresauts. Aujourd'hui vous donne une idée de demain. Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'ouvrage. Et l'ouvrier est tout entier dans l'apprenti.

Ne perdez pas une minute de ce rapide apprentissage de la vie qui s'appelle le cours classique. Que votre devise soit : « *Infunde ut effundas !...* Amasser pour répandre ! » Amassez aujourd'hui pour répandre demain, avec la certitude que vos richesses intellectuelles et morales, si grandes soient-elles, n'égalent jamais les besoins à secourir !

CHAPITRE VII

Sauvegardez votre vocation !

Votre vocation, choisie ou à choisir, courra le risque de se perdre. A choisir, elle sera attaquée dans sa préparation éloignée. Choisie, elle sera menacée dans sa préparation prochaine et immédiate. En toute occurrence, le démon s'acharnera par tous les moyens à vous la ravir ou à la gâter.

Il ne vous suffirait donc pas de la connaître, de l'apprécier, il faut encore la sauvegarder. Or, entre tous les dangers contre lesquels vous aurez à la défendre, il en est surtout cinq que la charité nous presse de vous désigner. Ce sont : la paresse, le vice impur, les mauvais amis, les abus de vacance, l'abandon de la prière et des sacrements.

I. — La paresse.

Que de manières de muser !... Les plus populaires sont :

— *Ne rien faire.*—« Celui qui ne fait rien, a dit Montaigne, est bien près de mal faire ! » C'est la paresse *radicale* !

— *Faire des riens.*—« Il est si facile, écrit Jacques Debout, de meubler ses instants de multiples inoccupations ! » C'est la paresse *occupée* !

— *Faire autre chose que son devoir.*—Triste conséquence de l'attrait pour le fruit défendu ! C'est la paresse *éclectique* !

— *Faire mal ce que l'on fait.*—Pourtant, ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait ! C'est la paresse *expéditive* !

— *Faire ce que l'on doit, mais parce qu'on ne peut pas ne pas le faire.* « Ad oculum servientes, — comme des ouvriers sous l'œil du maître ! », dit Saint Paul. C'est la paresse *servile* !

— *Faire ce qu'il faut, mais « à coup de colliers », et quand « ça nous le dit ».*—C'est la paresse *impulsive* !

Quelque forme qu'elle revête, la paresse est un des défauts les plus honteux qui soient, car celui qui a du cœur devrait éprouver quelque pudeur à chômer ! C'en est aussi l'un des plus dange-

reux : elle découronne l'idéal, ironise devant les élans, triomphe dans l'omission ; son danger se trouve moins dans ce qu'elle exige que dans ce qu'elle empêche de faire ! (1) « Tout le monde est tenté du diable, dit un proverbe italien, mais le paresseux tente le diable ! »

Quand un professeur se croit obligé de déclarer à un élève : « Vous êtes un paresseux ! », comprenez-vous bien ce qu'il veut dire ? Par ce reproche il lui signifie qu'il est un poids lourd pour tout le Collège, qu'il y tient la place d'un autre, qu'il est un entraîneur à la médiocrité. Toute sa vie proteste alors contre ce frelon : son passé, qui ne lui donne pas encore droit au repos ; son présent, qui réclame un travail énergique et soutenu ; son avenir, qui l'avertit qu'il récoltera plus tard ce qu'il aura semé au Collège !

Bien plus, cette lâcheté l'accuse devant Dieu, l'Église, la Société, ses parents et sa conscience. Par ce vice, en effet, il abuse du don le plus précieux après la grâce sanctifiante : le temps ; et « le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger ! » (Paul Féval) Par ce vice, il se rend incapable par anticipation de fournir à l'Église l'apport qu'elle attend de lui. Par ce vice, il frustré la Société d'un rendement qu'il lui doit en justice. Par ce vice, il gaspille les sueurs de ses parents et leur argent si péniblement gagné. Par ce vice, enfin, il charge sa conscience d'un remords qui en deviendra le bourreau. Si le devoir est impuissant à arracher le paresseux à ses billevesées, au moins le respect humain devrait-il susciter en lui une impression de gêne lorsque, publiquement, notoirement, il se sent inutile, peut-être nuisible.

Le laborieux paie sa vie, le paresseux la vole, disait Phocyclide. On raconte que le grand roi Louis XIV avait une telle horreur de la paresse qu'il avouait à Bossuet, en parlant de son fils, qu'il aimerait mieux ne l'avoir pas que le voir fainéant. (2)

Chers élèves, en garde contre la paresse ! Autant elle flatte les sens, autant elle stérilise le présent et compromet l'avenir.

(1) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Rayonner le Christ*, p. 76.

(2) Abbé Adolphe Le Goupils, — *La dette de la paternité*, p. 277.

2.— L'impureté.

On est convenu de l'appeler, par une triste ironie, le péché de la jeunesse.

L'impureté ! voilà indubitablement l'ennemi le plus sournois, le plus visqueux, le plus destructeur, celui dont on ne peut exagérer les ravages. C'est une maladie d'âme caractérisée par un aveuglement dans la tête et une fièvre dans les veines. C'est un acide qui corrode l'idéal et éteint l'enthousiasme. C'est une contagion qui souille l'âme de honte et le corps de fange. C'est une hallucination qui fait croire au jeune homme qu'il goûte la joie au moment où il forge son propre tourment. C'est une anarchie qui dévaste toutes les richesses du présent et démolit toutes les espérances de demain.

Vous savez, pour l'avoir entendu dire souvent, que l'impureté atrophie l'intelligence, anémie la volonté, débilité le corps. Mais ce que vous ne savez pas peut-être, certainement pas assez, c'est qu'en souillant le corps et l'âme, elle tue la vie divine, votre plus beau titre de noblesse et la meilleure source d'énergie ; qu'en chassant Dieu, elle étouffe la conscience, l'accommode à ses crimes et la rend son complice ; qu'en empêchant cette voix intérieure de protester, ne connaissant ni digue ni frein, elle empoisonne tout le cours d'études afin de gaspiller le reste de la vie. Devenu le maître tout-puissant, le dictateur irrésistible, elle brise les forces de réaction, éteint l'idéal des meilleurs jours, oblige sa victime à ramper quand elle devrait être libre et fière. Larmes, regrets, sanglots, remords, ruines, ... voilà son bilan ! Tels sont les fruits amers qu'elle laisse au vaincu. L'hécatombe est complète, la défaite irréparable. Le jeune homme est devenu un vieillard. Son cœur ne vibre plus, la lumière de son esprit vacille à peine, son âme est désemparée ; bref, tout son être brûlé, délabré, abruti, n'est plus qu'une triste loque incapable de penser, de vouloir, d'agir. C'est l'extinction de l'enthousiasme, l'envoûtement de l'intelligence, l'esclavage de la liberté, le meurtre de la personnalité !

La perversion solitaire rend celui qui en est victime, menteur, sournois, lâche de caractère, hypocrite et traître. Si, en plus d'être corrompu il se fait corrupteur, il s'attache d'un

vouloir effrayant d'intensité à tout ce qui assouvit sa passion. Il aime d'un amour sauvage. Il devient comme enragé contre tout ce qui le contrecarre. Les avertissements l'horripilent, la contradiction l'exaspère, les sanctions le font se cabrer.

Mais, laissons la parole à un technicien de la jeunesse, le Père Olivaint.

« Sans doute, tous les péchés sont à craindre à cette première époque de la vie comme à toutes les autres ; mais il en est un en général si dominant, si inhérent à cet âge, qu'on peut bien l'appeler le péché de jeunesse. C'est à celui-là, en effet, que tous les autres se rattachent comme à leur centre, à leur foyer, à leur racine. Presque toutes les fautes d'un jeune homme ont leur raison dans le plaisir, c'est-à-dire, dans l'impureté.

« D'où vient cet amour effréné de l'indépendance, cette liberté frémissante sous le joug de la liberté? L'orgueil ne suffit pas à l'expliquer. La source, c'est l'impureté !

« D'où vient cette mollesse qui envahit l'être tout entier, ce laisser-aller en toute chose, cette paresse invincible? D'où vient cette vie de désordre, de dissipation?... D'où vient cet égoïsme, ce sentiment de personnalité qui rapporte tout à soi? Toujours et partout la même cause : l'impureté ! Voilà le péché de jeunesse et son plus grand péché ; car c'est lui surtout qui met le cœur en opposition avec la fin dernière, avec les droits de Dieu, avec le culte de Dieu, auquel il substitue l'idolâtrie de la créature. C'est lui surtout qui fait rompre avec Dieu, avec sa grâce et son amour ! C'est lui qui dégrade le plus l'image de Dieu dans l'âme ! C'est lui qui souille le plus le sanctuaire du cœur ! C'est lui qui ravale le plus l'homme au niveau de la brute ! C'est lui qui damne le plus de jeunes gens, tant il est commun, tant il semble à beaucoup irrésistible, fatal ! La fascination est si grande que facilement on extirperait tous les autres, dans cet âge de la générosité, si tous les efforts n'échouaient contre celui-là !

« Ce péché de jeunesse, comme on devrait le maudire !... Et, comme on l'excuse, au contraire ! Comme on l'exalte même !... Non seulement on appelle légèreté ce qui est le plus grand mal, mais la poésie le relève et l'embellit... comme si là seulement

résidait le vrai bonheur ! Non, non, il n'en est pas ainsi ; nous avons le droit de dire du péché, de celui-là surtout : malheur, lâcheté, sottise !... Oui, sottise, déraison ! Non pas seulement ignorance, irréflexion, aveuglement, mais sottise !

« On a dit que toutes les grandes pensées viennent du cœur. Il faut ajouter que de là viennent aussi toutes les infamies : c'est du cœur corrompu que sortent toutes les impiétés !

« Cher ami, que Dieu détourne de vous un pareil malheur ! Réagissez contre ce mal affreux, de toute l'énergie de votre jeunesse. Pas d'illusion ! vous aussi vous êtes menacé ! Que dis-je ? Vous surtout, car vous êtes à Dieu, et le démon veut se venger de Dieu sur vous. Oui, vous êtes d'autant plus menacé que vous donnez à Dieu plus d'espérance, que vous avez plus à perdre, et que le démon, en vous perdant, a plus à gagner. Peut-être serait-il plus fier de votre chute que de celle de mille autres !...

« L'impureté, voilà donc l'ennemi, le premier ennemi, que je crains pour vous bien plus que le démon et le monde. Combattez déjà tous les autres, en combattant celui-là. C'est l'ennemi de Dieu, de la Société, de la famille ! C'est votre ennemi, l'ennemi de votre âme, de votre corps aussi ! L'ennemi de votre santé et de vos forces ! L'ennemi de votre esprit et de votre cœur, de votre raison et de votre liberté ; l'ennemi du Bien, du Vrai, du mérite, de la vertu, de la paix, du bonheur en ce monde et en l'autre ; l'ennemi universel, irréconciliable, le seul ennemi ! » (1)

Chers amis, vous faut-il d'autres témoignages ?

Le Père Hoornaert : « Quelle est la passion la plus tyrannique ?... L'impureté !... L'infortuné qui est pris par le péché de la chair, finit par commettre le mal sans plaisir, en rougissant plus qu'en jouissant !... On l'a dit : le vice est le plus despote des despotes ; et, de même qu'il y a les travaux forcés à perpétuité, il y a les plaisirs forcés à perpétuité !... Plaignons le forçat, le bagnard du plaisir !... (2) La défaillance charnelle n'est pas le bonheur, mais l'illusion très courte du bonheur ! » (3) *

(1) P. Olivaint, S.J., — *Conseils aux jeunes gens*, pp. 241-251.

(2) *Le combat de la pureté*, pp. 224-225.

(3) *Ibidem*, p. 194.

L'abbé Guibert : « La vie est descendue de la tête aux sens. . . Le vice émousse la pointe intellectuelle, éteint le goût des choses de l'esprit, rend l'homme inapte à cet effort de recueillement et d'attention que suppose le commerce des livres sérieux. . . On ne saurait mener de front la vie des sens et la vie de l'esprit ! » (1)

Le Père Sertillanges : « Avec l'impureté, c'est l'aptitude au travail qui décline, c'est l'impuissance sénile même dans la jeunesse ! » (2)

Louis Veuillot : « L'homme a beau méconnaître sa grandeur, il ne peut s'en dépouiller. Cette âme qui se vautre n'en est pas moins immortelle. C'est un animal qui vit, mais c'est un homme qui mourra, sera jugé, sera puni ! »

.....

L'histoire des hécatombes produites par le vice impur est particulièrement navrante. En voici la trame ordinaire. Un péché a été commis à diverses reprises. Les intervalles entre lesquels il est perpétré deviennent plus courts, et donc les fautes plus nombreuses. Ces chutes, déjà fréquentes, vont encore se multipliant et forment bientôt la mauvaise habitude, l'habitude tyrannique, l'habitude qu'on a si bien dénommée une seconde nature, exigeante, violente, rageuse, ne souffrant ni répit ni repos. Dans de telles conditions, le péché devient un besoin, une frénésie, une obsession qui assaille l'âme avec une sorte de puissance infernale. Dieu, quel état ! Et comment se préparer à être homme, chrétien, apôtre, quand on va ainsi de chute en chute ? Comment s'aguerrir aux luttes de demain, quand on enrégistre défaite sur défaite ? Comment organiser une vie de sacrifices et de généreux dévouement, après ces incalculables lâchetés ?

Qui pourrait supputer le nombre de capitulations honteuses dans la vie d'un jeune homme victime du vice solitaire ? N'est-il pas à craindre qu'une inévitable perversion sexuelle n'en fasse bientôt un corrompueur et un scandaleux ? Le mal commis sous toutes ses formes, même les plus répugnantes ; le mal commis avec toutes sortes de personnes, même les plus candides ; le

(1) *La pureté*, pp. 45 à 98.

(2) *Nos vrais ennemis*, p. 223.

mal commis clandestinement pendant peut-être de longues années de sacrilège : tel est l'apanage de celui qui n'a pas su réprimer à temps ses passions. Or, « rien n'est plus dangereux que de se faire une habitude de la faiblesse ; on ne s'en guérit pas, même à l'âge de la force ! » (1)

Si, encore, par un reste de repentir ou de délicatesse de conscience, le coupable avait le courage de poser hardiment l'acte sauveur qui le ferait s'agenouiller au pied du prêtre et protester de son désir sincère de se relever, il y aurait lieu d'espérer que l'humilité qui dicte cette démarche et la contrition qui l'anime attireraient sur lui les grâces régénératrices. Mais, il est fort à craindre que l'âme, en paix avec l'habitude du péché, ne se résigne facilement à porter longtemps encore le poids qui, hier, l'écrasait.

Quoi qu'il en soit, il n'est jamais permis de désespérer de sa conversion. Qu'on le sache ! Si l'impureté est un péché qui se commet, il est aussi un péché qui se pardonne et qui se répare. Il est si doux de penser que Dieu a placé le médecin près du malade et offre remède à toute blessure. Puisse le pauvre jeune homme tombé se relever sans retard et accéder, avec une confiance qui ne sera pas déçue, au tribunal de la pénitence !

Vous rirez peut-être, jeunes gens, si nous vous disons que l'habitude de l'impureté se paie et très cher ; qu'elle se pleure et même avec des larmes de sang. En bien ! dussiez-vous vous moquer, nous voudrions vous le crier sans relâche et vous adjurer au nom de Dieu, de votre âme, de vos intérêts les plus sacrés, au nom de votre avenir temporel et éternel, de vous garder purs comme des ciboires. L'auteur déjà cité vous en fait une pressante recommandation : « Je vous défie de trouver un ennemi qui doive exciter en vous plus de haine, d'horreur, d'indignation, de courage... A l'œuvre donc et d'un grand cœur ! D'autant plus que vous avez à vous venger peut-être de quelques blessures, de quelque outrage ; d'autant plus que tout est fait, tout est gagné, tout est sauvé s'il est vaincu. Voilà votre *delenda Carthago* ! » (2)

(1) Louis Veuillot, — *Correspondance*, tome IX, p. 409.

(2) P. Olivaint, S.J., — *Conseils aux jeunes gens*, p. 253.

A l'égard des passions sensuelles, vivez toujours sur pied de guerre, ou du moins sur pied de paix armée, car il en coûte davantage à pleurer après la chute qu'à se combattre pour rester chaste. N'accordez trop ni à vos sens, ni à votre imagination, ni à votre cœur. Défiez-vous des lectures, des discours, des rassemblements où flotte comme une vaporisation du mal.

En un mot, « pénitence, mortification des sens, modestie, mortification de l'esprit et du cœur. Fréquentation des sacrements, confession sincère et généreuse, communion fervente, c'est-à-dire, union avec Jésus, cœur-à-cœur avec Jésus ! Attachez-vous à Lui comme le lierre, fondez-vous en Lui comme la cire ; alors s'opérera une transformation bienheureuse : Jésus-Christ, vivant en vous, renouvellera votre jeunesse, et vous serez ange en un corps mortel ! » (1)

3.— Les mauvais amis.

Vous êtes à l'âge des impressions faciles, où le cœur, plein d'une ardeur juvénile, demande à s'épancher. Vous ne pouvez pas ne pas sentir cet aiguillon de l'instinct : aimer et être aimé. N'ayant plus ou ne goûtant plus les pures affections de la famille, vous cherchez dans votre entourage un ami qui devienne le dépositaire de vos confidences et l'objet de votre affection. De là un grand danger. Les amis honnêtes se lient par leurs vertus, les mauvais par leurs vices. Si ce compagnon n'est pas bon, il vous fera descendre pendant que vous entretenez l'illusion de le faire monter. Il est plus dangereux de jouer avec le cœur qu'avec le feu.

Imprudents dans votre choix, vous pourriez bien l'être aussi dans vos relations. Le diable aidant, un moment vient où tout ce qui émane de cet ami d'occasion avive votre sensibilité. Ses confidences, ses peines, l'accent de sa voix, la sensation d'être aimé, vous impressionnent fortement. Déjà, vous ne pouvez plus vous en détacher, pas même l'oublier aux moments les plus saints de la journée. Vous y pensez pendant la prière, pendant la messe, pendant l'étude, vous y pensez tout le temps,

(1) *Ibidem*, p. 254.

vous y pensez partout. C'est bientôt une véritable obsession qui vous poursuit, hante votre esprit, accapare votre cœur, et contre laquelle d'ailleurs vous ne vous défendez que mollement, si vous n'allez pas jusqu'à l'entretenir jalousement.

Quel a été le point de départ de ces apartés, de ces relations appelées, par euphémisme, amitiés particulières? L'amabilité naturelle de l'ami, souvent son jeune âge, son extérieur captivant, son air candide, son avidité d'affection, un même besoin de donner et de recevoir. C'en est fait. Vous êtes *pris*! Billets doux, sourires conquérants, signes équivoques, tout sert de véhicule à l'amour. S'il faut ajouter à cela une propension réciproque aux marques sensibles, une attirance bilatérale aux familiarités sensuelles, il n'y a pas lieu de s'étonner de vous voir tous deux marcher au bord du précipice... et y rouler. C'est la progression logique énoncée par Saint François de Sales : ces amitiés, de sensibles qu'elles sont d'abord, deviennent sensuelles, puis charnelles, enfin criminelles. Ce qui commence par le cœur, finit par la chair. « L'amour, quand il s'élève, conduit à Dieu ; quand il s'abaisse, il tombe bien souvent au-dessous de l'homme ; capable tout à la fois et de toucher à l'infini qui a mis son reflet sur notre âme, et de sombrer dans la matière dont nous sommes pétris. » (1)

Mais le péril est bien plus grand si l'ami est de ceux qui pratiquent les turpitudes du vice. Contre celui-là et ses semblables, vous ne prendrez jamais de trop minutieuses précautions. Ces loups ravisseurs ont le flair de l'occasion et le coup d'œil de la situation. Quant à leur tactique, elle ne varie guère. Ce qu'il faut absolument conjurer, ce sont les verbeuses déclarations par lesquelles ces propagandistes de l'immoralité distillent le poison lentement, comme goutte à goutte, dans les âmes innocentes. Premier moyen de les tenir en échec et de les empêcher de passer des conversations malsaines aux actions immondes !

Fuyez !... oui, fuyez !... et sans hésiter ! Ne vous donnez à personne, sauf à Dieu. Mais, où aller? Au confesseur, à qui vous raconterez tout, de qui vous attendrez conseils et protection. Hélas ! combien, trop naïfs pour discerner à temps le

(1) Abbé Rouzic, — *Avant le mariage*, p. 2.

danger, ou trop sceptiques pour y croire, ou enfin ni naïfs ni sceptiques mais déjà trop engagés, ne veulent pas admettre que leur situation soit périlleuse.

Ah ! chers jeunes gens, comme les prédicateurs et les confesseurs ont raison de s'élever contre les relations avec mauvais amis. De grâce, ne tentez pas de justifier vos imprudences en protestant que votre ami est bon et que vous-mêmes n'êtes pas parmi les pires élèves. La Sainte Écriture répond à votre objection : l'eau en elle-même est bonne, puisqu'elle abreuve l'humanité. La terre est excellente, car elle nourrit le genre humain. Mêlez l'eau à la terre, vous aurez de la boue. Ainsi, votre ami est bon, dites-vous : nous vous donnons crédit. Vous prétendez être, vous aussi, un bon garçon : nous acceptons votre affirmation. Raison de plus de vous respecter l'un l'autre, de ne pas vous pervertir mutuellement. Seul à seul, passionné avec passionné, sensible avec sensible, surtout dans les longs tête-à-tête que favorisent les rencontres clandestines, vous en arriveriez fatalement à commettre des choses abominables. (1)

Défiez-vous de ces liaisons ! N'en engagez pas, n'en acceptez pas ! Et, pour n'avoir pas à éprouver des regrets d'autant plus amers qu'ils seraient plus volontaires dans leur cause, pour n'avoir pas à opérer une rupture aussi douloureuse que nécessaire, gardez

(1) Nous savons bien que ceux d'entre vous qui ont déjà quelque expérience de ces *folies d'écoliers* nous comprendront. Mais les autres ? Pour les convaincre plus facilement, nous reproduisons une page d'un livre fort connu et très apprécié : « Il arrive, surtout dans les pensionnats où les jeunes gens sont ensemble perpétuellement et n'ont pas, pour leur besoin de tendresse, le dérivatif normal de la famille, que se créent des relations sentimentales et dangereuses, désignées par cette appellation discrète : amitiés particulières.

« Elles vont généralement du plus âgé au moins âgé. La route inverse est rare, parce que l'amitié descend, mais ne monte guère.

« L'affection spéciale dont nous parlons ici n'étant, en somme, que l'amour de la femme, qui se trompe d'adresse, suppose, chez celui qui en est l'objet, des charmes rappelant l'autre sexe et moins la beauté masculine que la beauté un peu *efféminée*. On s'éprendra d'un bel adolescent, à la faiblesse un peu lasse, évoquant l'idée d'une fleur, dont la tige gracile appelle un tuteur...

« Les amitiés particulières peuvent, pour parler comme Saint Paul, commencer par l'esprit et finir par la chair, et avoir une triple étape : angélique, humaine, diabolique. Au début, elles seront innocentes. Après, viendront les mièvreries, les fadaïses, les petits cadeaux... Puis, on se confie l'un à l'autre ses tentations contre la pureté. Ruse de la sensualité, ou naïveté à demi consciente, imaginant un prétexte religieux pour s'entretenir de choses délicates... Le cœur étant pris, on multiplie les familiarités, les imprudences, on va de plus en plus loin et l'on peut aboutir à des fautes qui mériteront le feu et le souffre de Sodome et Gomorrhe ! » (Père Hoornaert, S.J., — *Le combat de la pureté*, pp. 143-145.)

votre cœur libre ! « Quand il s'agit d'une vertu aussi délicate que la chasteté, il ne faut pas compter sur l'efficacité des demi-mesures. Mettez-vous dans l'esprit que la pureté dans les actions ne va pas sans la pureté dans les paroles !... Tenez-vous loin du précipice, et vous verrez qu'il n'est pas difficile de n'y pas glisser ! » (1) En pareille matière, ne pas user est moins pénible qu'user sans abuser. Prévenir vaut mieux que guérir.

Toutefois, à côté des liaisons coupables ou simplement dangereuses, il y a des amitiés nobles, pures, chevaleresques, soulevantes. Non seulement on ne saurait les défendre, mais on ne peut recommander que celles-là. Le Père Lacordaire vous le déclare nettement : « Il n'y a aucun mal, mon cher enfant, à aimer quelqu'un de vos camarades plus qu'un autre, lorsque cette affection est contenue dans les bornes d'un sentiment sincère et pur. Il est même difficile d'aimer plusieurs personnes sur le pied d'une parfaite égalité ; la nature répugne à ces symétries. D'ordinaire, elle penche plus d'un côté que de l'autre. Il suffit que, même dans les affections les plus vives, nous demeurions maîtres de nous et soumis de tout point à la loi de Dieu, parce que nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses, et par conséquent ne jamais violer ses commandements en faveur de qui que ce soit. Lorsque quelqu'un de vos camarades vous offre son amitié et vous demande la vôtre, vous devez bien voir ce qu'il est et ne pas vous attacher aux seuls avantages extérieurs. S'il est solidement chrétien, vertueux et d'un bon caractère, et que, d'une autre part, vous vous sentiez incliné vers lui par une sympathie honnête, rien n'empêche que vous lui répondiez ! » (2) Mais, pour avoir de bons amis, soyez capables d'en faire. La science s'acquiert, l'amitié se mérite. « Il n'y a qu'un moyen de ne pas se laisser gagner par les autres,

(1) Luc Myriam, — *Les âmes libres*, p. 27. — L'élève aura toujours raison de croire que le rendement de son cours classique sera en dépendance étroite de sa chasteté : ce principe est d'importance majeure, et c'est pour l'avoir oublié ou méprisé que beaucoup de nos bacheliers ont abouti à la médiocrité. Donc, « jeune homme, qui te demandes avec angoisse si tu dois suivre l'exemple des viveurs ou de tes camarades qui respectent les autres en se respectant eux-mêmes, rappelle-toi le mot si profond et si vrai de Michelet et grave-le dans ton cœur comme sur un marbre que la boue du ruisseau ne pourra jamais souiller : « Pour être fort, sois pur ! » (Louis Comte, — *Faut-il que jeunesse se passe ?*, p. 20.

(2) *Lettres à des jeunes gens*, p. 375.

c'est de les gagner. Disciple ou apôtre, il n'y a pas de milieu.» (1) L'amitié pure est l'association de deux âmes cherchant le bien ; c'est un pacte dont Jésus-Christ doit être le sceau.

Puisque « la chasteté est sœur de la jeunesse » (2), demandez tous les jours à la Très Sainte Vierge de n'être approchés que par des amis au cœur *pur*, aux lèvres *pures*, aux sentiments *purs* et aux attitudes *pures*. Car, « il faut être pur pour s'aimer dans le même sexe, parce que cet amour n'a rien derrière lui qui appelle les sens ; aussi l'amitié véritable est-elle bien rare ! » (3) Votre Mère du Ciel saura vous défendre contre des soi-disant amis, en réalité vos pires ennemis, et vous orienter vers des camarades dont l'amitié sereine sera pour vous un soutien et une sauvegarde.

4. — Les vacances.

Les vacances sont un temps de repos bien légitime accordé au corps et à l'esprit. Seul, l'élève qui a travaillé consciencieusement au cours de l'année scolaire y a comme un droit strict. Elles lui sont nécessaires.

Elles ne le sont pas moins au point de vue moral et spirituel. Pendant dix mois, un règlement vous enserme sans répit. Depuis votre réveil, il fixe heure par heure l'ordre de vos occupations. Etude, récréation, repas, jusqu'à la prière, tout est règlementé. Pendant dix mois, votre volonté s'est pliée au règlement, votre esprit au travail, votre cœur aux exercices de piété. Mais, tout cela a été accompli au son de la cloche et sous l'œil des maîtres. Ce système, nécessaire à la discipline dans tout Collège, présente beaucoup d'avantages : entre autres, celui de former à l'ordre et à l'obéissance. Cependant, on est bien forcé d'admettre qu'il offre aussi des inconvénients. Il ne développe ni l'esprit d'initiative, ni le sens de la personnalité, ni celui de la responsabilité. En vous astreignant en permanence à une direction extérieure, il risque de faire de vous des automates, des machines, sans former des hommes. Il offre le danger d'appuyer

(1) Pierre Saint-Quay, — *Vivre ou se laisser vivre*, p. 215.

(2) Lacordaire, — *2^e conférence de Notre-Dame*, 1844.

(3) Lacordaire, — *Lettres à des jeunes gens*, p. 256.

la vie de Collège sur un formalisme délimitant, sur une discipline conventionnelle qui suit les prescriptions du règlement sans provoquer l'initiative d'agir par devoir.

Les vacances viennent combler cette lacune. Là, vous êtes laissés à vous-mêmes. L'occasion vous est fournie de vous éprouver, de constater de quoi vous êtes capables par vous-mêmes. Dans ces conditions, la vertu est plus libre, plus consciente d'elle-même, donc plus formatrice et plus méritoire. Vous avez à choisir entre vous conduire en hommes ou en enfants. Attitude sérieuse, pieuse, prudente?... ou attitude gamine, légère, coupable?... Laquelle tiendrez-vous?

Vous entrevoyez déjà le danger réel des vacances pour votre vertu et votre vocation. Comme il n'y a plus de règlement, plus de directeur, plus de maîtres, plus de sanctions, il faut que votre conscience soit plus éveillée, moins passive. En quittant le Collège, vous laissez une partie de vos sauvegardes les plus efficaces, et vous emportez avec vous toute la collection de vos défauts et de vos mauvaises tendances.

Vous aurez donc à vous défendre.

A l'intérieur, contre :

— *la paresse*,— Repos et oisiveté ne sont pas synonymes, non plus que délassement et paresse. Travaillez pendant vos vacances, assez peu pour ne point vous fatiguer, assez toutefois pour ne pas vous ankyloser !

— *l'orgueil*,— Peu échappent à cette tentation. L'admiration des snobs, votre titre d'étudiant, le désir de paraître, la satisfaction d'être recherché, la sottise manie d'étaler une science mince et fraîche, voilà autant de germes d'une ridicule vanité.

— *la désobéissance*,— On se grise facilement, quand on n'est plus retenu dans des cadres. A votre âge surtout, la liberté devient vite de l'indépendance, et l'affranchissement de l'insubordination.

— *le relâchement de la piété*,— Ce mot *piété* fait sourire maintenant. « On a assez prié pendant dix mois : l'a-t-on pensé-t-on. Après avoir fait justice à si peu de frais des quelques objections soulevées dans la conscience, on biffe de son programme prières, confession, communion, parfois même dignité de vie et respect de soi.

A l'extérieur, contre :

— *diverses occasions de péché*,— Dans une détente aussi radicale, les passions se font un jeu des vertus naissantes et encore fragiles. Tout semble se conjurer pour détruire en quelques semaines ce que les éducateurs ont pris des mois à construire. Chez les mondains, la fréquentation de la Sainte Table fait place à la fréquentation de la jeune fille, la danse du soir dispose de la communion du matin, les longues soirées et les veillées tardives abrogent les prières du matin et du soir. Ajoutez l'attraction du théâtre et du cinéma, la fascination du mauvais livre et de la gravure suggestive, la mollesse des parents, les sollicitations muettes ou verbales de jeunes filles impressionnables, impressionnées, impressionnantes !... et puis, « le diable aidant », il n'en faut même pas tant pour expliquer des chutes malheureuses dont certains élèves reviennent, blessés pour la vie !

— *les relations imprudentes*,— Comprenez-le bien, chers jeunes gens : les vacances sont dangereuses, mais non mauvaises. Ce qui peut les gâter, ce sont les libertés coupables, les attitudes équivoques, les licences multiformes par lesquelles on s'entraîne au mal.

Que de naufrages durant les vacances ! Naufrages de la vertu et naufrages de vocations. Que de nos jeunes gens, sortis purs du Collège en juin, y retournent en septembre avec tous les symptômes du vice impur : paresse, insolence, hypocrisie, rêveries !... C'est alors le commencement de la fin. Encore un peu de temps, quelques abus de plus, et ils iront rejoindre les blasés, sinon les corrompus.

Chers jeunes gens, sortir vainqueurs de l'épreuve des vacances importe beaucoup à la sauvegarde de votre vocation, et donc de votre avenir. Si, pendant ces semaines de détente, vous savez vous dominer, vous contenir, user modérément des plaisirs légitimes, vous refuser irréductiblement les défendus, non seulement vous affermirez votre vocation, mais vous en pratiquerez déjà les principaux devoirs. Votre tenue des vacances vous donne une juste idée de votre tenue de demain. On change si peu en vieillissant. Les années ne font qu'accentuer les habitudes acquises au Collège.

Si, par malheur, vous ne savez pas réagir contre les influences extérieures, ni lutter contre vos propres impressions ; si ce sont les autres qui vous dominent, si vous ne brisez pas le réseau des attirances malsaines, il y a lieu de craindre d'abord que votre vocation ne subisse les contrecoups de vos lâchetés et ensuite que votre vie ne soit, au lieu d'une liberté, un esclavage.

Pourquoi y a-t-il, parmi nos diplômés de Collèges, tant de vies brisées, tant de cœurs ravagés, tant d'âmes désemparées ! Parce que, au temps des vacances, alors qu'ils devaient se reposer des fatigues de l'année écoulée et se préparer aux devoirs de l'année qui suivrait, ils ont déchaîné leurs passions et débridé leurs cœurs dans des assouvissements criminels ou des imprudences inexcusables.

Chers jeunes gens, usez largement de vos vacances : c'est votre droit ! Mais n'en abusez pas : c'est votre devoir ! Considérez-les comme une période particulièrement formatrice de votre liberté, de votre conscience, de vos convictions, et comme une indication assez juste de ce que vous serez plus tard, laissés à votre propre initiative.

Mais, rappelez-vous toujours qu'il n'y a pas de vacances pour l'âme, qu'en aucun temps il n'est permis de ne plus servir Dieu.

L'intelligence et le corps seuls ont des heures de détente. Quant au cœur et à la volonté, l'instant où ils cesseraient tout effort pour la conquête de la vertu, marquerait celui des graves défaillances. Dans le chemin du devoir, c'est l'ascension sans halte possible. C'est le *toujours plus haut* obligatoire, ou le recul et le remords inévitables !

5.— Abandon de la prière et des sacrements.

N'est-ce pas une gageure qu'un jeune homme passe six ou huit ans dans un Collège catholique, entouré de prêtres, sans prier réellement et sans fréquenter les sacrements ? Cette affirmation, pour invraisemblable qu'elle soit, n'est pourtant ni imaginaire ni exagérée.

Dans toutes nos maisons d'enseignement secondaire, il se trouve des élèves qui se tiennent quittes envers Dieu en ne lui accordant que l'accomplissement du devoir pascal et l'assis-

tance toute matérielle aux exercices de piété. Ils vont forcément à la chapelle. Ils récitent beaucoup de prières, et ne prient pas. Le programme spirituel est réduit au strict minimum. Laissés à eux-mêmes, c'est sans hésitation comme sans inquiétude qu'ils l'omettraient. Pas de dévotion, parce que pas de convictions.

Par ailleurs, beaucoup de temps consacré à la lecture d'une littérature légère entrée au Collège par contrebande. Le roman l'emporte sur le livre de messe. On est studieux ; on abhorre d'être pieux. On connaît les règlements de tous les jeux ; on ignore les éléments du Petit Catéchisme. On est peut-être fort en classe, mais faible en dévotion. On aime approcher le professeur, gagner sa confiance ; on s'éloigne du confesseur, on ne veut pas de ses absolutions. On parle d'avenir, d'idéal, d'entreprises, sans y associer le Bon Dieu. On s'attache à la terre comme s'il n'y avait pas de ciel, et on ne pense pas plus au ciel que si on ne devait jamais quitter la terre. Mentalité faussée, matérialisée, paganisée.

Ceux-là font mine d'être surpris quand on leur demande la raison d'une si étrange conduite. Avec un flegme qui a presque l'air de la bonne foi, ils répondent : « Bien, voyez-vous, depuis longtemps, je suis décidé d'aller dans le monde ! » La logique exigerait plutôt qu'ils disent : « Je suis décidé d'aller en enfer ! » En tout cas, ce n'est pas chose facile de les convaincre que, justement parce qu'ils sont déterminés à prendre carrière dans le monde, plus que les autres ils ont besoin de lumières et de forces, s'ils veulent marcher plus tard dans les droits sentiers. Ne nous étonnons pas, après cela, qu'un jeune homme qui a fait un cours classique « tourne mal », selon l'expression d'un papa désenchanté.

Quelle anomalie ! Vouloir être *sport*, aimable camarade, dilettante, studieux, et refuser de devenir fervent chrétien. Passer plusieurs années dans une maison catholique, et n'y chercher que du pain, des jeux et un diplôme. Vivre près du tabernacle, et s'isoler de Dieu. Savoir que par soi-même on ne peut absolument rien, et quand même se comporter comme si on voulait se passer du Créateur, en réglant son compte par quelques prières expédiées. Avoir appris qu'on est sur la terre uniquement pour

gagner le ciel, et n'entretenir que la sordide ambition de gagner de l'argent. N'est-ce pas prendre pour soi la terre et laisser aux autres le Ciel ?

Jeunes gens, apprenez que la vie « n'est pas plus à vous que n'est à l'enfant l'argent qu'on lui donne pour aller chercher du pain » (1); c'est une monnaie d'échange qui vous a été confiée pour que vous achetiez votre apostolat sur cette terre et une place dans le Ciel. Vous n'y réussirez pas sans Dieu. Il n'y a pas plus de génération spontanée dans la vie spirituelle que dans la vie corporelle : profitez donc de vos années collégiales pour devenir des millionnaires du cœur. Laissez aux sans-idéal les idées de mercantilisme et de thésaurisation. Le plus beau succès à convoiter, c'est d'être au Collège un élève modèle et demain un parfait chrétien.

.....

Les victimes de tous ces dangers ne sont peut-être pas *turba magna* ; elles existent. Et c'est un malheur assez grave pour justifier nos alarmes.

Nous n'avons pas écrit ce chapitre par un malsain plaisir de piétiner des vaincus. Nous avons plutôt l'espoir de prémunir les bons élèves contre des pièges qui les menacent et d'assagir les imprudents qui se sont laissés prendre.

Il est certain qu'on regrette vivement les insuffisances volontaires de la préparation à la vie, jamais les efforts même coûteux par lesquels on sauvegarde sa vocation.

(1) Isabelle Rivière, — *Sur le devoir d'imprévoyance*, p. 239.

CHAPITRE VIII

Une poignée d'objections !

1.— “ Peut-on manquer sa vocation ? ”

La réponse à cette question, nous la trouvons donnée par l'un des auteurs canadiens qui ont le mieux écrit sur la vocation.

« On dit souvent d'une personne qu'elle manque sa vocation. Cette expression ne doit pas être entendue dans le sens d'une désobéissance formelle à la volonté de Dieu, à moins d'une révélation particulière, ni dans le sens que l'ordre des décrets éternels ou le plan providentiel a été brisé, mais pour signifier que cette personne a négligé de faire ce que la raison humaine, aidée des lumières de la foi, lui conseillait de faire. Le plan providentiel est loin d'être brisé par ce choix, car, dit Saint Thomas : « Ce qui paraît se soustraire à la volonté divine dans un certain cadre, y retombe dans un autre cadre voulu par Dieu. » Aussi, pour déterminer le degré de culpabilité de celui qui, mettant de côté des signes bien constatés, manque sciemment sa vocation, selon une expression assez répandue, il ne faut pas le considérer comme désobéissant formellement à la volonté de Dieu, mais plutôt comme manquant à la charité envers lui-même ou envers le prochain, car, étant donné son tempérament, ses goûts, ses aptitudes, son salut est exposé et il fera moins de bien dans un état que dans un autre. Cependant, strictement, il peut sans péché choisir l'état qui lui plaira, pourvu qu'il soit décidé d'en remplir les obligations. » (1)

Entendue dans son sens populaire, l'expression « *manquer sa vocation* » n'est pas strictement juste, et devrait être remplacée par « manquer de prudence dans le choix de sa vocation ».

2.— “ Peut-on dire que tout homme a une destinée ? ”

On peut le dire et on doit le croire.

Destinée! voilà encore un mot dont on abuse dans le langage courant. « Les gens du monde se figurent facilement qu'un

(1) Mgr Antonio Camirand, — *Pour votre ministère ; Œuvre des vocations*, pp. 24-25.

enfant, qu'on s'en occupe ou qu'on le néglige, deviendra prêtre « si c'est sa destinée ». Ils oublient que la destinée est en grande partie la conséquence d'antécédents volontairement posés. » (1)

Parfois aussi « on voit dans la vocation une œuvre exclusivement divine où l'homme n'aurait, pour ainsi dire, aucune part. En pareil cas, le rôle de Dieu serait de donner, et celui de l'homme de recevoir d'une manière passive. Dès lors, à quoi bon s'inquiéter? J'ai la vocation ou je ne l'ai pas ! » (2) Avec cette conception fataliste, très plaisante à la nature, on n'aurait qu'à se laisser faire, ce qui ressemble tant à ne rien faire.

Rien de plus contraire au plan de Dieu qui exige la coopération du jeune homme. Aide-toi, le Ciel t'aidera, est-il dit. La grâce complète l'effort de la libre volonté, mais normalement ne le remplace pas.

D'abord, qu'entendez-vous au juste par ce mot *destinée* ?

Voulez-vous dire que Dieu, dans ses décrets éternels, a décidé que vous devrez opérer votre salut dans telle carrière qu'il vous resterait à connaître, et que toute autre par vous choisie vous conduirait certainement à la perte? Vous n'avez pas le droit de prêter des sentiments vengeurs à un Dieu qui s'appelle Sauveur, ni de croire à une espèce de rigidité brutale dans son plan providentiel alors qu'Il se montre si souple, si conciliant, si condescendant.

Ou plutôt, voulez-vous dire que Dieu a prévu de toute éternité que vous choisirez tel genre de vie de préférence à tout autre? Alors, ne parlez pas de destinée, mais de providence et de préscience divine. Dieu a tout prévu, ou plutôt, Dieu voit tout dans une science éternellement actuelle : le passé, le présent, l'avenir.

La destinée, au sens théologique, est le but de la vie : sanctification sur cette terre et élection dans l'éternité. — « Quelle est ma destinée »? demandait un jeune homme au Curé d'Ars. Et celui-ci de répondre : « C'est de sauver votre âme ! »

La destinée comporte donc l'*élément temporel* : le choix et l'exécution d'un genre de vie ; et l'*élément éternel* : l'arrivée au salut.

(1) Abbé Charles Grimaud, — *Futurs Prêtres*, p. 3.

(2) Abbé Joseph Pinault, — *Discernement et culture des vocations*, p. 215.

- 3.— “ Se peut-il que Dieu invite quelqu'un à tendre à un genre de vie, alors qu'Il prévoit que celui-ci n'y arrivera jamais ?

Hâtons-nous de répondre : oui !

Combien de jeunes gens, après avoir sondé leurs forces et étudié leurs dispositions selon les prescriptions de la prudence surnaturelle, se sont décidés à s'orienter vers le sacerdoce, ou vers la vie religieuse, ou vers la médecine, le droit, etc., et n'y sont jamais arrivés. On ne peut pas dire que leur décision ne venait pas de Dieu, puisqu'elle procédait de la prudence surnaturelle, et que le surnaturel vient de Dieu.

Devant ces faits providentiels et impénétrables, il ne reste qu'à méditer la parole de Bossuet : « Il y a des désirs que Dieu donne vraiment et dont il ne veut pas néanmoins l'exécution ! » Suarez est plus explicite : « Souvent l'Esprit-Saint nous inspire le désir d'une chose dont il ne veut pas l'exécution. C'est ainsi qu'il suggéra à David la volonté de bâtir le temple, à Abraham celle de sacrifier son fils, tout en n'acceptant pas la réalisation de ses desseins. Parfois, en effet, l'Esprit-Saint excite en nous ces résolutions pour le bien et le mérite qu'il y a en elles, quoi qu'elles ne doivent point être suivies d'effet, ou qu'il ne soit point expédient de les réaliser. » (1)

- 4.— “ Comment concilier ce que vous appelez “ le choix libre et prudent de l'état de vie ”, avec la parole de Notre Seigneur : “ Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis ? ” (2)

Notre-Seigneur veut apprendre à ses disciples que Dieu est l'*opérateur* et que l'homme n'est que le *co-opérateur*. Dans toute entreprise d'ordre surnaturel, deux éléments sont simultanément nécessaires : la grâce de Dieu et la libre volonté humaine. Mais, en définitive, c'est la grâce qui fait tout, puisque sans elle la volonté humaine serait incapable de se déterminer à co-opérer, et de co-opérer effectivement.

(1) Suarez, — *De religione, tract, VII, l. 5, c. 6.*

(2) *Saint Jean, XV, 16.*

Si on applique ce texte à la question de la vocation, on doit comprendre que Notre-Seigneur dit au jeune homme : « Tes dispositions, tes aptitudes, tous les dons naturels et surnaturels qui sont en toi et qui te permettent d'aspirer à un état supérieur (sacerdoce ou vie religieuse) ne viennent pas de toi. C'est Dieu qui te les a octroyés. (C'est l'appel intérieur.) Plus que cela, l'invitation à accepter l'ordination ou à t'engager dans la profession ne vient pas de toi ; c'est Dieu encore qui te la signifie par son intermédiaire visible : l'évêque, le supérieur. (C'est l'appel extérieur.) C'est donc Dieu qui a tout fait : Il t'a orné, façonné, préparé, choisi, appelé. »

- 5.— **“ N'y a-t-il pas opposition entre votre définition de la vocation et ce texte de Saint Paul : “ Personne ne doit prendre pour lui-même cet honneur, mais celui qui y est appelé par Dieu comme Aaron ? ” (1)**

Il s'agit ici, on le voit, de la vocation au sacerdoce.

Distinguons deux choses :

— les dispositions du sujet (aptitudes et intention droite)...
ou *appel intérieur*.

— l'appel de l'évêque à l'ordination... ou *appel extérieur*.

Ces deux appels, qui constituent la *vocation totale*, ne sont nullement attribuables au sujet lui-même ; nous venons de le prouver. Tous les dons naturels et surnaturels, appelés signes de vocation, viennent de Dieu. Le jeune homme peut, doit même les développer, les compléter ; mais, ici encore, il n'y peut réussir que moyennant le secours de la grâce. Quant à la vocation extérieure, ou appel de l'évêque, elle vient aussi de Dieu, quoique par voie de médiation.

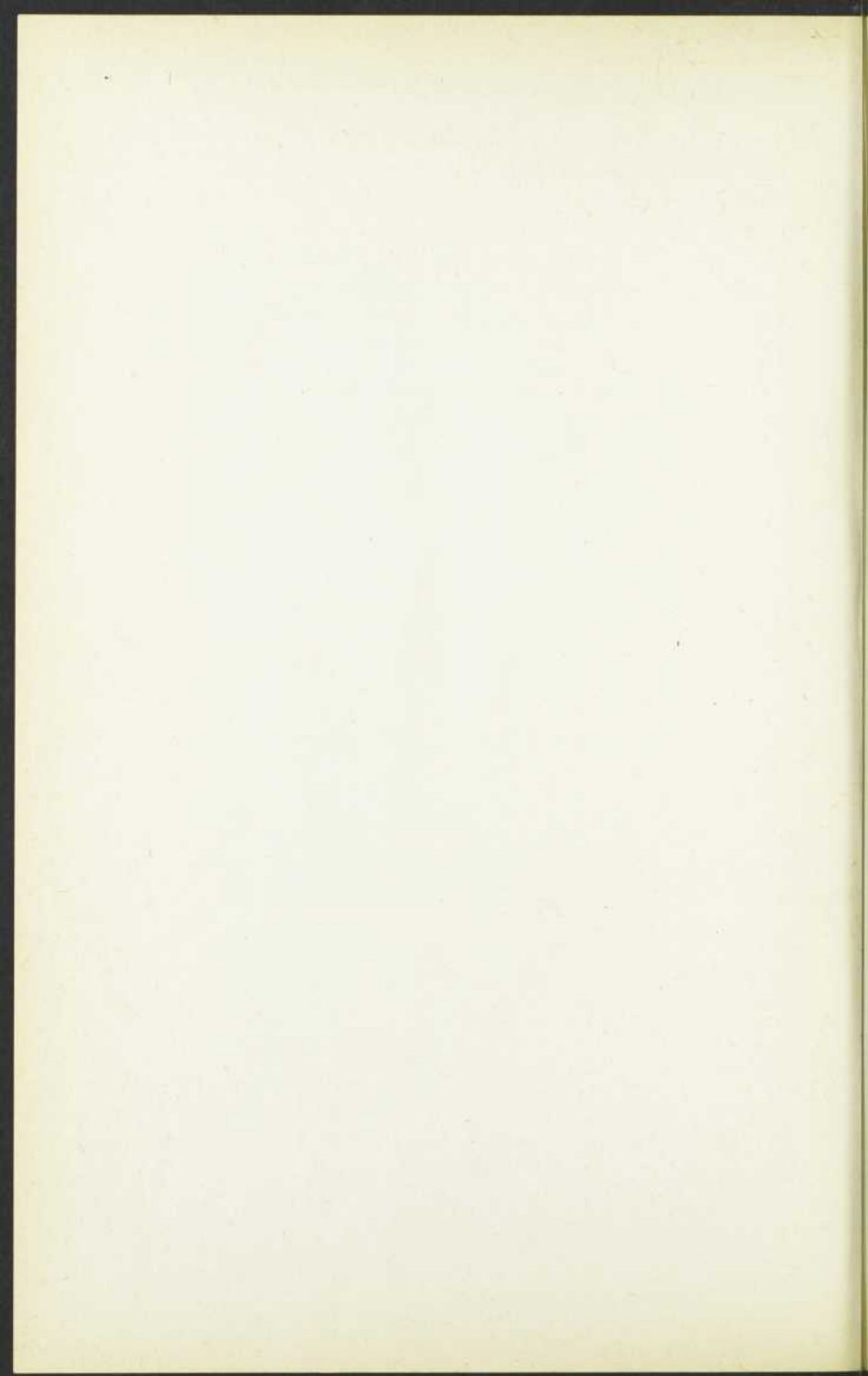
Tout vient de Dieu. Personne ne peut donc s'immiscer de lui-même dans le sacerdoce s'il n'a reçu de Dieu ce double appel : intérieur et extérieur.

Il doit, dit Saint Paul, être appelé comme Aaron. Parce qu'il est trouvé digne, nous dirions *appelable*, Aaron fut appelé en personne par Dieu. « Mais, outre que cette désignation est faite

(1) *Épître aux Hébreux*, V, 4.

par une voix extérieure, officiellement constatée, et non par des impressions intimes, produites dans la conscience du sujet, il est à remarquer que Dieu tient à donner à son choix une consécration officielle, en le faisant passer par Moïse, déjà reconnu comme chef divin d'Israël. Dieu ne parle pas à Aaron : il parle à Moïse. Il ne traite pas directement avec le premier titulaire du sacerdoce mosaïque, il le fait appeler et ordonner par Moïse son supérieur. » (1)

(1) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, éd. 1914, p. 189.



DEUXIÈME PARTIE :

● **LES VOCATIONS** ●

ou

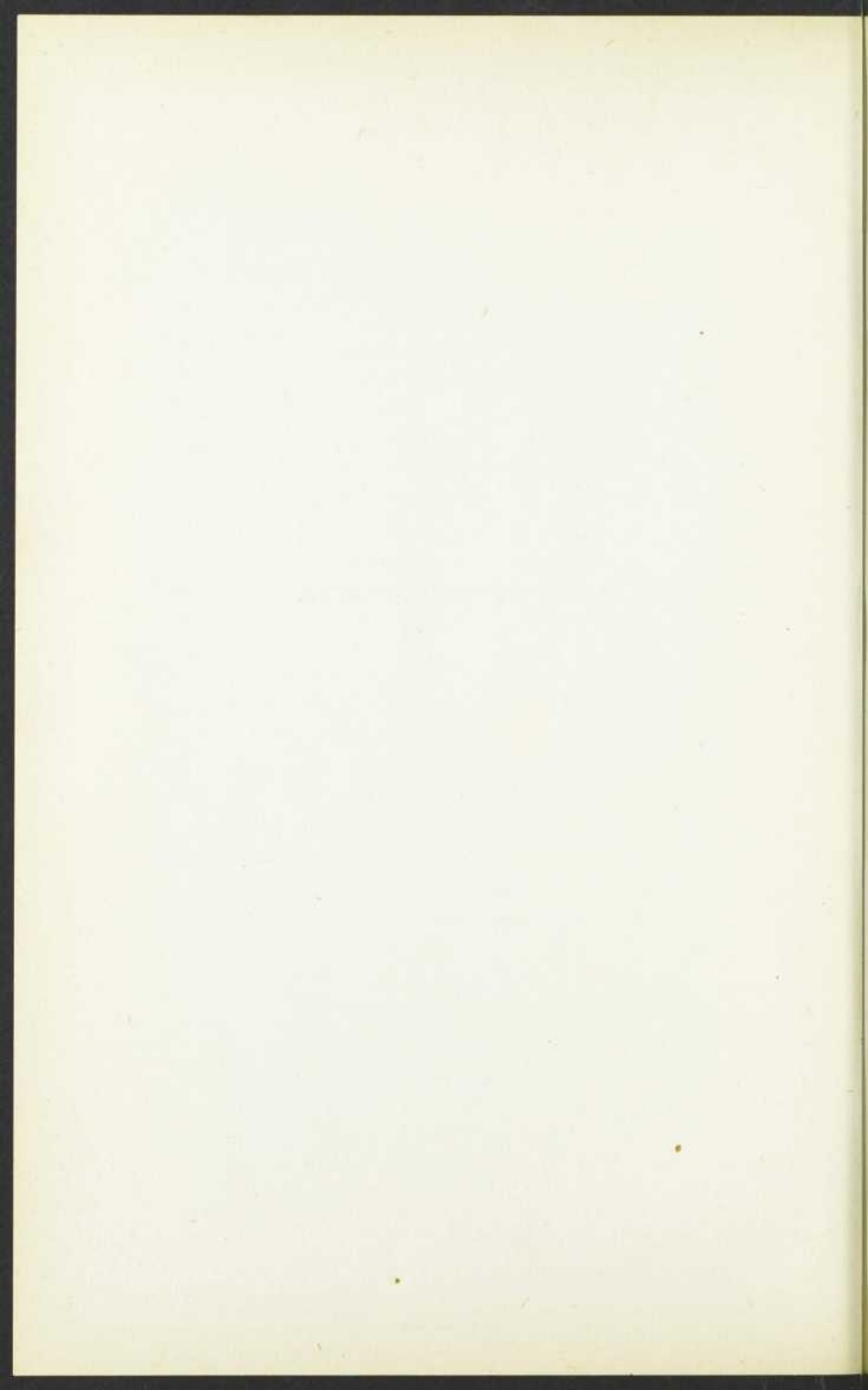
les divers états de vie :

- le sacerdoce,
- la vie religieuse,
- la vie séculière.



I

LE SACERDOCE



CHAPITRE I

Sublimité de la vie du prêtre.

Si chaque carrière a sa beauté, sa noblesse caractéristique, il n'en est sûrement pas de comparable au sacerdoce : c'est « le point culminant de toutes les grandeurs créées ». (1) Quelle dignité vaut celle-là ? De quelle incomparable* grandeur se magnifie une vie, quand elle vient ainsi s'insérer dans le travail de la grâce et s'associer à l'éternelle activité du Christ !

On pourra dire d'un professionnel qu'il est savant, habile, consciencieux. On épuisera, au besoin, le vocabulaire pour exalter sa compétence et son dévouement. Qu'est-ce que tout cela, mis en regard des expressions divino-humaines par lesquelles on ne donne encore qu'une idée inadéquate de la grandeur du prêtre : ambassadeur du Christ, ministre plénipotentiaire de Dieu, chargé d'affaires du Ciel, distributeur de la grâce, trait d'union vivant qui relie la divinité à l'humanité, médiateur entre le Christ et les âmes, sanctificateur et sauveur.

Pour tout rendre en peu de mots, le prêtre est l' élu, le décoré de Dieu. Cet honneur l'ennoblit, le hausse sur un plan qu'aucun laïc ne pourra jamais atteindre. Il en fait un surhomme, marqué d'un caractère éternel.

Un *surhomme* !... c'est-à-dire, un homme porteur d'un titre divin, chargé d'une mission divine, au front auréolé d'une gloire divine; un homme appelé à dominer, à vivre en hauteur; un homme obligé, par ses pouvoirs et sa sainteté, d'être le moteur des âmes, le propulseur des personnalités. On ne saurait mieux exalter cette merveille de la terre, le prêtre, qu'en rappelant le mot de Mgr Mermillod : « Un enfant, eût-il le plus beau blason et des millions dans son berceau, n'aura jamais un plus grand honneur que d'être consacré prêtre au Seigneur, dût-il toute sa vie n'évangéliser que quatre paysans au fond d'un village ! »

(1) S. Ignace le Martyr, — *Lettre aux Smyrniens*.

Un *marqué pour l'éternité!*... Son caractère sacerdotal n'est pas seulement une dignité sublime, c'est une chose ineffaçable, perpétuelle : le serment de Dieu écrit dans l'âme humaine. Il n'est plus possible de l'effacer. Lorsque l'évêque l'a oint de l'huile sainte, lorsque la consécration sacerdotale est consommée, le prêtre est marqué d'un signe indélébile qui l'accrédite auprès de Dieu, le députe aux fonctions sacrées, traverse l'enveloppe charnelle où s'arrête le signe sensible et lui imprime au plus intime de l'être un sceau divin. Cette empreinte, cette frappe divine, le prêtre l'emportera dans l'éternité. Elle lui rappellera à jamais qu'en lui octroyant le sacerdoce, Dieu le rangeait dans sa légion d'honneur, et cela sans repentance.

C'est pour l'avoir oublié un jour, en pleine Chambre française, que l'infortuné Lamennais, commençant un discours par ces mots : « Quand j'étais prêtre... », reçut cette cinglante interruption de Lacordaire : « Monsieur, quand on est prêtre, c'est pour toujours ! »

C'est pour toujours !... Simples mots !... mais expression d'une vérité inouïe !... « Le prêtre est marqué ; quoi qu'il fasse, il ne se démarquera pas ; son caractère persiste : éternel honneur pour lui s'il le respecte, éternel déshonneur s'il est infidèle à sa consécration. » (1)

Toute la vie du prêtre est conditionnée par ses titres et sa fonction de ministre de Dieu. C'est donc avec justesse qu'on a écrit : « La vie sacerdotale, c'est la vie la plus pure, la plus belle, la plus sublime ; c'est la participation la plus complète que l'on puisse avoir sur la terre à la vie divine ! » (2)

— **La vie sacerdotale, c'est la vie la plus pure.**

Dieu est dans le Ciel, et l'homme sur la terre. Le prêtre est placé entre l'un et l'autre, appartenant au Ciel par son origine, à la terre par ses fonctions. Ambassadeur de Dieu auprès de hommes, intercesseur des hommes auprès de Dieu : par ce double caractère, le prêtre est un intermédiaire entre le Créateur et la créature. Il notifie à l'homme les volontés de Dieu, présente à Dieu les vœux de l'homme, reçoit du Ciel ce qu'il

(1) Monsabré, — *Carême de 1886*, p. 32.

(2) Tony Catta, — *Yves de Joannis*, p. 70.

apporte à la terre et prend à la terre ce qu'il élève jusqu'au Ciel.

L'Esprit-Saint déclare, par le prophète Malachie, que le prêtre est l'ange du Dieu des armées. (1). Il appartient à une classe particulière, absolument séparée du vulgaire des mortels, une sorte de privilégié que Dieu, par une destination spéciale, attache à Son service. (2) Il est celui « dont les pieds ne tiennent pas à la terre, dont les mains ne tiennent pas à l'argent, dont le cœur ne tient pas à la gloire, dont la devise est : Dieu et les âmes ! »

Son titre, ses fonctions, son caractère, tout est attribut du Ciel et le rapproche des anges qui sont purs par essence. Pures seront donc ses mœurs, ses vues, ses conversations, toute sa vie.

— **La vie sacerdotale, c'est la vie la plus belle.**

Qu'est-ce qui fait une vie belle ? Est-ce l'élévation de l'esprit ?... la noblesse de l'extraction ?... le succès dans les entreprises ?... l'accumulation de la richesse ? Rien de cela ! Ce qui fait une vie belle, féconde, c'est de travailler pour Dieu et le prochain !

Or, le prêtre est l'homme des hommes et l'homme de Dieu,

L'homme des hommes ! Ou, pour citer textuellement Saint Paul, « choisi pour les hommes parmi les hommes » !... (3) Il est de leur sang, de leur race, de leur condition. Lui aussi doit se défendre contre la faiblesse humaine ; la connaissant, il saura donc compatir à leurs misères physiques et morales, mêler ses larmes à leurs larmes, comprendre leur langage, saisir leurs sentiments, les soutenir et les consoler.

L'homme de Dieu ! Ou, comme dit Tertullien, « un mélange d'homme et de Dieu » ! On l'appelle, et avec raison, un autre Christ. Il est le co-adjuteur, le co-opérateur ou l'opérateur visible, l'interprète, l'ambassadeur de Dieu. Il Lui prête sa langue et ses mains au Saint Sacrifice, quand il dit : « Ceci est mon corps ! » Il communique la vérité, lui à qui il a été dit : « Allez, enseignez ! » Il transmet la vie divine, la grâce, car il est le distributeur des sacrements. De par ses titres comme de par ses fonctions, il est vraiment le continuateur attitré du tra-

(1) *Malachie, II, 7.*

(2) De la Luzerne, — *Considérations sur l'état ecclésiastique*, pp. 5 à 9.

(3) *Épître aux Hébreux, V, 1.*

vail du Christ sur la terre. S'il se regarde en lui-même, il ne voit que misères ; s'il se regarde en Jésus-Christ, il ne voit plus que du divin.

— **La vie sacerdotale, c'est la vie la plus sublime.**

De tout temps, le sacerdoce a été considéré comme la plus éminente dignité. Aussi, à qui comparer le prêtre ?

Aux rois, aux princes de la terre ? Il y a la même différence entre le sacerdoce et la royauté qu'entre l'or et le plomb, dit S. Ambroise. En effet, les rois n'ont de pouvoir que sur les choses matérielles. Ils ne peuvent exercer leur action que sur les corps. Ils ne peuvent rien sur l'âme : c'est un sanctuaire qui leur restera toujours fermé. Le prêtre, au contraire, n'a de pouvoir que sur les âmes : il les purifie, les éclaire, les cultive ; il lie et délie les consciences. Si les princes et les rois veulent entrer dans le royaume des Cieux, ils doivent recourir au ministère du prêtre. Alors que le salut du prêtre est indépendant de toute ingérence des rois, ceux-ci ont absolument besoin de celui-là. Enfin, les rois ne peuvent s'occuper que des choses du temps, les prêtres sont chargés des intérêts éternels.

A Saint Jean-Baptiste ? Jésus, il est vrai, a proclamé qu'entre tous les hommes nés de la femme, il n'en était pas de plus grand que Jean-Baptiste. Mais le sacrement de l'Ordre, en faisant d'un homme le prêtre du Christ, lui confère du coup une prééminence incontestable, puisqu'il lui permet de produire entre ses mains et de donner aux autres Celui que le précurseur n'a que vu et désigné au peuple.

Aux anges ? Quoique Dieu se serve de leur ministère pour gouverner le monde, les anges ne peuvent ni absoudre les pécheurs, ni changer du pain et du vin au corps et au sang du Christ. C'est pourquoi Saint François d'Assise disait : « Si je rencontrais un ange et un prêtre, je saluerais d'abord le prêtre et ensuite l'ange ! »... Voici encore, à ce sujet, un trait que Saint François de Sales aimait raconter parce qu'il en avait été témoin. Un jeune prêtre, qu'il avait ordonné le samedi des Quatre-Temps de Carême, en 1603, voulant se retirer après la cérémonie, s'arrêta quelques instants à la porte de l'église et là fit tous les

signes d'un homme qui veut céder le pas à un personnage de marque et ne sortir que le dernier. L'évêque, qui marchait à peu de distance du jeune prêtre, surpris de son attitude, le prit à part et lui demanda une explication. — « Dieu, répondit celui-ci, m'a fait la grâce de jouir de la vue sensible de mon ange gardien. Avant que je fusse prêtre, ce saint ange marchait toujours devant moi ; mais, aujourd'hui, il s'est arrêté à la porte et a voulu, par honneur pour mon caractère sacerdotal, me faire passer le premier, me disant qu'il est mon serviteur et celui de tous les prêtres ! »

A la Très Sainte Vierge? Nous ne pousserons pas l'audace jusqu'à établir une comparaison entre le prêtre et Marie. Ce serait mettre en parallèle des activités appartenant à des plans fort différents : le prêtre est le distributeur des bienfaits du Christ ; son pouvoir, si haut soit-il, est purement ministériel. Mais Marie nous a donné l'Auteur même de tous ces bienfaits, de sorte qu'en elle, après Jésus, se trouve l'origine des sacrements. Ces précisions théologiques, loin d'abaisser la dignité du prêtre, l'exaltent au-delà de toute mesure, surtout si on se rappelle la parole de monsieur Olier : « Dieu a fait deux prodiges ressemblants dans l'Église : le prêtre et la Très Sainte Vierge Marie ! »

Le prêtre touche au Ciel. Sous un aspect, il n'y a que Dieu qui le dépasse en dignité. Louis Veillot s'extasie devant sa surnaturelle grandeur : « Savez-vous bien ce que c'est qu'un prêtre ? C'est un homme qui n'a pas seulement la vérité de Jésus dans l'intelligence, mais qui la fait rayonner sur les autres !... Un homme qui n'a pas seulement sa grâce dans le cœur, mais qui en a les mains remplies pour la répandre !... Un homme qui est l'incarnation de Dieu !... Un homme auquel Jésus communique ses pouvoirs, dans les mains duquel Il descend chaque matin, auquel les âmes apportent leurs douleurs pour qu'il les console, leurs fautes pour qu'il les efface, leurs résolutions pour qu'il les affermisse !... Dites-moi : pouvez-vous contempler sur la terre quelque chose de plus grand, de plus glorieux ? Est-ce que les honneurs ne pâlisent pas devant l'incomparable honneur de consacrer le Corps et le Sang de Jésus-

Christ, de perpétuer le Sacrifice rédempteur du Calvaire, de sauver les âmes, de peupler le Ciel? » (1)

L'illustre de Bonald l'avait compris et en était resté profondément ému. Quand il causait avec son fils devenu prêtre, il se tenait tête nue : « Depuis qu'il a reçu l'onction sainte, disait-il, il est plus grand que moi ! »

— **La vie sacerdotale, c'est la participation la plus complète à la vie divine.** En effet, « le prêtre, suivant la magnifique définition qu'en donne Saint Paul, est sans doute un homme « choisi parmi les hommes », mais « établi pour les hommes « dans les choses qui regardent Dieu ». (*Épître aux Hébreux, V, 1.*) Sa fonction n'a pas pour objet les choses humaines et transitoires, si hautes et estimables qu'elles puissent sembler, mais les choses divines et éternelles. » (2)

Si le prêtre rompt officiellement avec le monde, c'est afin de mieux adhérer à Dieu. Chaque pas qu'il fait pour se détacher des créatures est un pas vers son Créateur. Puisqu'il consacre exclusivement à Dieu son être et ses activités, Dieu en fera l'objet de ses faveurs et le dépositaire de ses trésors. Il partagera avec lui, pour ainsi dire, les honneurs de son trône en l'établissant son ambassadeur.

Les auteurs spirituels se sont permis les rapprochements les plus audacieux entre le prêtre et Dieu. Ainsi le Père Causette : « La parole de Dieu suscita la création ; la parole du prêtre suscite le Créateur lui-même. On dit parfois que les thaumaturges ont disparu de la terre, et qu'il n'y a plus de miracles : c'est faux !... Le pouvoir des miracles est encore entre les mains du prêtre, et avec quelle splendeur et quelle souveraineté ! Pour faire des miracles ordinaires, il faut des vertus extraordinaires. Pour faire celui-ci, il faut cinq mots prononcés par un homme consacré... La nature est quelquefois rebelle au commandement des thaumaturges ; jamais le thaumaturge de l'autel n'a dit en vain : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang ! » (3)

(1) *Mélanges*, 3ème série.

(2) Pie XI, — Encyclique « *Ad catholici sacerdotii fastigium* », 20 décembre 1935.

(3) *Manrèze du prêtre*, tome I, p. 33.

Dom Hébrard n'est pas moins hardi : « Le prêtre est complémentaire de l'hostie : elle et lui sont les deux pivots de l'Église ! » (1)

Dans son style inimitable, le saint Curé d'Ars exalte cette intime participation du prêtre à la vie divine :

« Si nous n'avions pas le sacrement de l'Ordre, nous n'aurions pas Notre Seigneur !

« Qui est-ce qui L'a mis là, dans ce tabernacle ? C'est le prêtre !

« Qui est-ce qui a reçu votre âme à son entrée dans la vie ? C'est le prêtre !

« Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? C'est le prêtre !

« Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme pour la dernière fois dans le sang de Jésus-Christ ? Le prêtre, toujours le prêtre !

« Et si cette âme vient à mourir, qui la ressuscitera, qui lui rendra le calme et la paix ? Encore le prêtre !

« Vous ne pouvez pas vous rappeler un seul bienfait de Dieu sans rencontrer, à côté de ce souvenir, l'image du prêtre !

« Ah ! que le prêtre est quelque chose de grand !.. Le prêtre ne se comprendra bien que dans le Ciel !.. Si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur, mais d'amour ! » (2)

Le grand apôtre Saint Paul « résume en traits sculpturaux tout ce qu'on peut dire au sujet de la grandeur, de la dignité et des devoirs du sacerdoce, par ces paroles : « Que l'homme vous regarde comme des ministres du Christ et des dispensateurs des mystères divins ! » (3)

Le prêtre ! qui approfondira jamais le sens de ce mot ?

Le prêtre !... c'est lui qui fait d'un enfant de colère un enfant de bénédiction, un émule des anges, un fils adoptif de Dieu, un frère du Christ, un co-héritier du Ciel. Voilà le *baptême* !

Le prêtre !... c'est lui qui commande à Dieu, l'attire à soi, le fait descendre du Ciel sur un autel et de l'autel dans les cœurs. Voilà l'*Eucharistie* !

(1) *Le prêtre*, p. 43.

(2) Berthier, — *Le prêtre dans le ministère de la prédication*, tome I, p. 289.

(3) Pie XI, *ibidem*.

Le prêtre !... c'est lui qui arrache à Satan les pauvres âmes prises à ses pièges, fait descendre sur elles les larges pardons de la miséricorde divine, et les remet dans la voie du salut. Voilà la *pénitence* !

Le prêtre !... c'est lui qui bénit l'union légitime des cœurs qui s'aiment, consacrant par la grâce le don mutuel de l'époux et de l'épouse, et appelant sur eux les bénédictions du ciel. Voilà le *mariage* !

Le prêtre !... c'est lui qui donne au pèlerin, prêt à franchir la frontière entre le temps et l'éternité, une dernière purification, une ultime provision de forces, une promesse finale de vie éternelle. Voilà l'*extrême-onction* !

Le prêtre !... il reçoit l'enfant à sa naissance, éduque son adolescence, sanctifie son âge adulte, enveloppe sa vieillesse, l'accompagne au tombeau et le poursuit jusque dans l'éternité par ses suffrages. « En une journée, le prêtre va du berceau à la tombe... Il baptise... il catéchise, il soutient... il assiste le moribond épouvanté... il écarte le voile de deuil et il montre aux yeux pleins de larmes le ciel qui reste. Sa vie gravite autour de Dieu ! Il collabore à son action providentielle ! A journées faites, il sauve les âmes ; le plus magnifique travail qui soit ! » (Pierre l'Ermite).

Se peut-il participation plus intime à la vie divine ? C'est d'ailleurs ce qu'exprime avec bonheur le mot *sacerdos* : « *quasi sacra faciens*, — celui qui donne les choses sacrées », dit Saint Thomas. A coup sûr, ces choses saintes sont ce qui descend de Dieu sur les hommes et ce qui monte des hommes vers Dieu. Le prêtre établit ainsi le double courant du surnaturel.

On comprend, après cela, la célèbre parole de Mgr Dupanloup : « Pour être prêtre, il faut être né grand ou le devenir ! » Et cette autre du Père Gratry : « L'homme qui choisit le travail sacré de la moisson de Dieu pour l'emploi de sa vie, choisit la meilleure part. Son ambition est, sans comparaison, la plus grande, la plus noble de toutes ; et son œuvre est la plus féconde et la plus nécessaire. »

— Au point de vue surnaturel, la vie sacerdotale est la plus heureuse. Certes, c'est une vie de sacrifice. Malgré cela,

à cause de cela peut-être, c'est une vie de solide bonheur. « Un homme du monde a écrit cette parole que vous allez trouver étrange, qu'aujourd'hui vous ne pouvez comprendre, mais que ceux d'entre vous qui seront prêtres, et bons prêtres, comprendront quelque jour : le prêtre fait tous les sacrifices, excepté celui du bonheur ! » (1).

Le prêtre, parce que co-opérateur du Christ, ne saurait demeurer étranger à la souffrance. Seulement, loin de se laisser abattre par ses coups, il la considère comme une messagère de Dieu et un véhicule de la grâce. Alors que, du point de vue naturel, tout semble parfois conjuré contre son bonheur : sacrifices de la solitude, du travail pénible et de la tâche obscure ; sacrifices de l'incessante discipline des sens et de la garde du cœur ; sacrifices des lourdes responsabilités, inhérentes à sa fonction ; sacrifices de la persécution sourde ou de la malveillance systématique de la part de quelques paroissiens butés ; sacrifices de critiques injustifiables, parfois de perfides calomnies ; sacrifices enfin de ces mille et une tribulations qui lacèrent le cœur, torturent l'âme, épuisent lentement les forces... oui ! en dépit de tout cela, le prêtre ne laisse pas d'être heureux.

Il est heureux !... parce que, outre la sanctification et la consécration opérée par l'ordination, il a aussi été gratifié de grâces particulières en rapport avec les obligations qui lui sont imposées.

Il est heureux !... parce qu'il est le familier de Dieu, le propagandiste de sa doctrine, le distributeur de ses dons, l'intime de son Cœur.

Il est heureux !... parce qu'il vit en communication constante avec la Très Sainte Trinité, par la grâce sanctifiante et l'amour.

Il est heureux !... parce qu'il puise sa consolation et son réconfort dans l'Eucharistie, la prière et l'abandon au bon vouloir de Dieu.

.....

Pureté et beauté, sublimité et béatitude : telles sont quelques-unes des prérogatives de la vie du prêtre !

(1) R. P. Delbrel, S.J., — *Ai-je la vocation ?*, p. 21.

Louis Veuillot les a exaltées en des phrases débordantes de saint respect : « Je ne révère et n'aime rien autant que le prêtre. Rien n'est à mes yeux plus grand, plus auguste. Il est le gardien de la vérité et de la justice, le distributeur du pardon, c'est-à-dire, de la vie. Et ce guérisseur des misères humaines, qui distribue la vie en distribuant le pardon, est encore le grand observateur des lois, et par là encore il nous garde la vie. Je connais par une longue étude les vertus et les beautés de l'âme sacerdotale. J'y ai vu incomparablement plus qu'ailleurs la passion combattue et habituellement vaincue, l'amour du vrai, la noble et très sainte horreur du mensonge, la défiance de soi-même, la clémence : en un mot, la pratique de l'Évangile si nécessaire pour le bien prêcher. Je sais donc à quel point il importe que nous honorions le prêtre, qui est le plus grand bienfait de Dieu pour chaque individu et pour la société toute entière ! » (1).

Pour peu que l'aspirant au sacerdoce partage cette opinion, il comprendra que des qualités spéciales sont rigoureusement requises, s'il veut n'être pas trop inférieur à de si hautes fonctions. « Elle est donc très sublime la dignité du sacerdoce ; et c'est bien avec raison que Saint Ephrem l'appelle « un miracle extraordinaire, une puissance ineffable »... Une pareille dignité exige par elle-même de celui qui en est revêtu une élévation de pensées, une pureté de cœur, une sainteté de vie qui répondent à la sublimité et à la sainteté de la fonction sacerdotale ! » (2) Le prêtre confine à Dieu, en apparaît sur terre le plus pur échantillon. Son humanité doit donc être la plus complète et la plus ornée qui soit. S'il ne peut espérer atteindre jamais l'idéal de la sainteté, il doit travailler à s'en rapprocher toujours !..

(1) *Mélanges, série 3, vol. IV, p. 505.*

(2) *Pie XI, — Enc. « Ad catholici sacerdotii fastigium », 1935.*

CHAPITRE II

Pour tendre au sacerdoce : — l'idonéité.

Le jeune homme qui veut devenir prêtre doit d'abord tendre au sacerdoce, ensuite être appelé par l'évêque à l'ordination.

Pour *aspirer* au sacerdoce, il faut en avoir reconnu la grandeur et se croire capable d'en soutenir les obligations. S'y fourvoyer sans la certitude morale d'en pouvoir remplir les devoirs, sans s'être assuré qu'on possède les aptitudes suffisantes, s'en arroger l'honneur sans ne rien connaître de ses responsabilités, ce serait convertir l'imprudence en profanation.

Au début de l'Église, Notre Seigneur s'adresse directement à ceux qu'Il veut entraîner à sa suite : « *Veni, sequere me !... Venez, suivez-moi !* » Telle est la brève et simple histoire de la vocation des apôtres.

Dans le cours ordinaire des choses, Dieu fait connaître ses vues de façon moins directe et moins claire, quoique suffisamment expresse. La vocation sacerdotale se dérobe toujours, ou à peu près, sous des voiles plus ou moins épais, Dieu ayant voulu intéresser la raison et la liberté du jeune homme à la fixation de son avenir. Assez de signes peuvent la rendre à ce point manifeste que la volonté se détermine nettement, avec certitude. Certitude conjecturale, mais suffisante. Quels sont ces signes ? Ce sont des indications de toute nature qui ressortent de tout ce qu'il est donné à ce jeune homme d'observer en lui et en dehors de lui : ses dispositions, événements voulus et arrangés par Dieu, tout un ensemble de particularités intellectuelles, morales et physiques, reçues avec la vie ; bref, ce sont des faits, capacités, talents, .. autant de causes secondes qui relèvent de la volonté divine et en sont une manifestation authentique. Tout a une signification que le sujet doit pénétrer. Apprendre à tout observer ; croire que tout a une raison, une utilisation providentielle ; considérer chacun de ces signes comme un élément de lumière, comme un moyen de renseignement ; chercher

en quoi tout cela a un sens, à quoi cela tend : voilà la méthode infailible de lire ce que Dieu a écrit en lui.

Ces dispositions multiples, ces signes providentiels composent, au total et du point de vue de Dieu qui les donne, la *vocation intérieure*. La vocation intérieure au sacerdoce se déduit donc des qualités et aptitudes qui signifient au donataire le droit conféré par Dieu de tendre au sacerdoce ; elle s'induit de l'observation impartiale de ces faits, signes, agissements divins ; elle s'éclaire à la lumière de la réflexion, de la prière et de la direction. Du point de vue du jeune homme qui les reçoit, ces dispositions constituent les vrais *signes de vocation*. En effet, l'octroi de ces nombreuses qualités renferme une valeur positive (nous ne disons pas impérative) pour l'orientation prudente de la vie. La lumière qu'elle projette éclaire la volonté et, conjointement avec la grâce, la décide à choisir le sacerdoce et à y *tendre*. (1)

(1) Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de l'expression *vocation intérieure*. Il ne saurait être question ici de vocation d'attrait. Nous n'entendons pas ressusciter des théories surannées sur lesquelles l'Eglise a chanté le « *Requiescant in pace* » ! Il ne s'agit pas davantage d'un appel divin notifié directement et formellement à un jeune homme, de telle sorte que celui-ci doive le découvrir, puis en prendre conscience *avant* de choisir l'état sacerdotal et *pour* se croire obligé de le choisir. Rien de cela ! Nous voulons seulement parler d'un appel implicite, donc d'une invitation ou tout au moins permission à *tendre* au sacerdoce, et manifesté par la gratification des aptitudes requises à cette fin, enfin explicité par la grâce actuelle.

La marche normale vers le sacerdoce comporte deux phases : 1) — le libre choix de cet état, *parce que* le jeune homme, découvrant en lui au moins en germe les qualités exigées par l'Eglise, croit agir dans le sens des décrets providentiels ; 2) — l'appel de l'évêque, qui choisit librement ses sujets. Dans la première phase, remarquons-le, le jeune homme est convaincu que l'ensemble des privilèges dont Dieu l'a doté sont, à leur manière, une indication providentielle, une invitation intérieure à s'orienter vers le sacerdoce : c'est ce que nous appelons la *vocation intérieure*. Dans la seconde phase, il reçoit le sacerdoce parce que son évêque l'invite à réaliser son idéal : c'est la *vocation extérieure*. Appel intérieur complété par l'appel extérieur : telle est la *vocation totale*.

Nous nous défendons bien de soutenir qu'*avant* de choisir le sacerdoce et même *pour* avoir le droit de le choisir, le jeune homme doive s'enquérir s'il y a un décret éternel qui l'y destine. Ce point a été assez discuté dans la première partie de notre travail : qu'on s'y réfère, au besoin. On sait d'ailleurs que, lorsqu'un évêque appelle un ordinand au sacerdoce, il ne s'inquiète pas de savoir s'il est comme lié par une volonté divine antérieure, s'il est ou non dans le sens du décret divin, si Dieu a prévu qu'il sera prêtre. Aucune inquiétude de ce côté. Au contraire, une déclaration formelle d'entière liberté : « Jusqu'à cette heure, lui dit-il, vous êtes libre ; il vous est permis selon votre bon plaisir de venir ou de retourner dans le siècle. » (*Pontifical*)

Ces signes providentiels et indicateurs de l'invitation divine sont clairement désignés dans un document officiel émané de Rome. (1)

a) « La condition qu'il faut examiner du côté de l'ordinand, et qu'on appelle la vocation sacerdotale, ne consiste nullement, du moins nécessairement et en règle générale, dans un certain attrait intérieur du sujet ou en invite du Saint-Esprit à embrasser l'état ecclésiastique ;

b) « Mais, au contraire... rien de plus n'est exigé de lui que l'intention droite unie à l'idonéité. »

Il appert que, pour se décider à tendre au sacerdoce, pas n'est besoin à l'aspirant de s'enquérir ni de la valeur de son attrait personnel ni de l'existence du décret divin. Deux conditions seulement sont requises : l'*idonéité* et l'*intention droite*.

1.— L'idonéité.

On appelle idonéité l'ensemble des aptitudes et qualités qui permettent d'espérer que le bénéficiaire pourra remplir convenablement les obligations sacerdotales.

Saint Thomas enseigne que Dieu prépare de loin le candidat à l'état ecclésiastique et développe en lui, avec sa libre coopération, les aptitudes nécessaires. « Ceux que Dieu choisit pour quelque fonction, Il les prépare et les dispose de telle sorte qu'ils soient en effet aptes à la bien remplir, selon cette parole de Saint Paul : « Dieu nous a faits des ministres idoines du Nouveau Testament. » (2)

Ces aptitudes, indispensables à l'exercice de toute profession, sont ici tellement essentielles que, sans elles, aucun jeune homme

(1) Il y a à peu près un quart de siècle, un livre parut sur la vocation sacerdotale, qui souleva de vives protestations et fut l'objet de longues discussions. Pour couper court à cette violente controverse, le Pape Pie X en confia l'examen à une Commission spéciale de cardinaux, l'invitant à se prononcer sur le fond du débat. Le 20 juin 1912, celle-ci prononça jugement en émettant des principes directifs qu'approuva le Souverain Pontife. Après avoir loué l'auteur de *La Vocation sacerdotale*, monsieur le Chanoine Lahitton, elle énonça quelques propositions claires, précises, sûres, sur lesquelles tout doute devient impossible. Le texte complet du document se trouve dans le livre de monsieur Lahitton, édition 1914, page 19.

(2) *Somme théologique*, IIIe, q. 27, a. 4.

ne peut songer à *prendre la soutane*. Rien ne saurait les suppléer. L'attrait n'en serait jamais une suffisante compensation. Comme Dieu ne se contredit pas dans ses œuvres, Il ne peut appeler des incapables à y travailler. Il se doit de n'admettre dans la milice sacerdotale que des sujets qualifiés.

Toute démonstration est ici superflue. Il va de soi que le prêtre soit supérieur au laïc, qu'il doive plus et mieux que lui représenter le christianisme intégral, être une valeur au milieu des inférieurs, une personnalité parmi les nullités, une conscience dans la cohue des lâchetés morales, une pureté dans un monde sensuel, une bonté opposée à la tendance générale à tout ramener à soi, une lumière au sein des ténèbres de l'ignorance. En un mot, « le sacerdoce demande une grande âme ». (S. Jean-Chrysostôme)

Telle est la pensée de Saint Thomas : « Pour s'acquitter dignement des fonctions sacerdotales, il ne suffit pas d'une vertu quelconque, mais il faut une vertu excellente, afin que, de même que ceux qui reçoivent les ordres sont placés au-dessus des autres par le rang, ils leur soient aussi supérieurs par le mérite de leur sainteté. » (1) Tout cela est en parfaite conformité avec la parole de Notre Seigneur : « Qui d'entre vous, voulant bâtir une tour, ne s'assied pas auparavant pour calculer les dépenses qui sont nécessaires et s'il a de quoi l'achever ? » (2)

Mais, en quoi consiste exactement cette idoneité au sacerdoce ? La Commission Cardinalice répond : elle consiste « en de tels dons de grâce et de nature, et s'affirme par une probité de vie et une suffisance de savoir telles qu'on puisse concevoir l'espérance fondée que le sujet sera capable de remplir convenablement les fonctions du sacerdoce et d'en garder saintement les obligations. » (3)

En d'autres termes, elle est composée d'aptitudes négatives et positives appelées prédispositions providentielles, ou signes de vocation sacerdotale.

(1) *Somme théologique*, — *Supplément*, q. 35.

(2) *Saint Luc*, XIV, 28. — Si cette idoneité est de nécessité rigoureuse, on ne peut toutefois exiger qu'elle soit aussi développée chez l'aspirant que chez l'ordinaud. L'Église, mère à la fois sage et bonne, accepte comme un minimum temporairement suffisant son existence au moins en germe, se réservant d'inciter le sujet à la développer progressivement jusqu'à la pleine maturité.

(3) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, édition 1914, p. 19.

A) — Aptitudes négatives.

Elles se résument « dans l'absence actuelle d'irrégularité ou d'empêchement. La présence actuelle de ces empêchements est une preuve certaine de non-vocation actuelle de Dieu. » (1) Perpétuels ou temporaires, ces empêchements, aussi longtemps qu'ils persistent, privent leur victime du droit de choisir le sacerdoce et d'y tendre. « Il y a des incompatibilités entre certains individus et certaines fonctions. Par exemple, le sourd ne peut devenir musicien, ni l'aveugle peintre. De même, il peut y avoir des individus pour lesquels l'état ecclésiastique est complètement contraindiqué. » (2) Il n'entre pas dans les cadres de ce travail de rédiger la liste des irrégularités : il suffit que le confesseur les connaisse, quitte à les désigner à son pénitent.

Quant aux empêchements, ils peuvent être multiples : défaut de santé, insuffisance intellectuelle, habitude vicieuse, grave défectuosité de caractère, tare familiale, etc.

B) — Aptitudes positives.

Elles sont de divers ordres : familiales, physiques, intellectuelles, morales.

1. — Aptitudes familiales.

— **Naissance légitime.** — Pour l'honneur du sacerdoce, on ne peut, ordinairement du moins, passer outre cette condition.

— **Famille saine et honorable.** — C'est-à-dire, non affligée de tares morales, comme serait une réputation notoirement mauvaise ; ni de tares physiques : folie, épilepsie, débauche. C'est toujours une avance dans la voie du bien d'être né de parents honnêtes et vertueux. Par contre, ce serait déjà une prédisposition au mal d'avoir eu des parents vicieux.

La question d'hérédité, à peine désignée dans les anciens livres traitant de vocation sacerdotale, est considérée de nos jours comme l'une des plus graves. Il importe grandement de

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de vocation*, p. 41.

(2) Abbé Charles Grimaud, — *Futurs prêtres*, p. 10.

tenir compte du milieu familial. Sans doute, ici comme sur tous les terrains des contingences humaines, il ne faut pas vaticiner d'une façon absolue. Il y a parfois des à-coups de la nature qui déconcertent les préventions les plus plausibles. Et puis, il faut compter avec la liberté individuelle qui peut parvenir à s'affranchir dans une certaine mesure des influences malsaines. Il y a donc des exceptions ! Mais, à travers ces exceptions mêmes, la règle demeure et s'affirme avec une force et une netteté qu'on aurait tort de méconnaître. Les parents revivent dans le corps et dans l'âme de leurs fils ; ils leur transmettent l'héritage de leurs vertus, ou leur imposent l'hypothèque de leurs vices. (1)

Normalement, la vocation sacerdotale est « comme l'éclosion de la sève de la famille. Le sacerdoce de l'enfant est préparé par les vertus sacerdotales de la famille. Si ses mains se sont tendues vers le calice du sacrifice, c'est qu'à son foyer longuement a été offert par les siens le sacrifice des souffrances quotidiennes unies à celles du Christ. Il a le rite du sacrifice ; d'autres déjà parmi les siens en ont eu l'âme. » (2)

On ne peut négliger le milieu familial, les influences de l'hérédité, l'ambiance du foyer, car Dieu emploie souvent l'éducation pour la vocation, affirme S. François de Sales. (3) C'est sagesse de tabler surtout sur la valeur morale de la mère. Si celle-ci est pieuse, elle a pu transmettre à son fils un tempérament sain et une honnêteté naturelle excessivement précieuse. « Un prêtre, a-t-on dit, est formé sur les genoux de sa mère ! » Les vices et les vertus des parents sont donc des éléments qui entrent

(1) Voir : Rouzic, — *Avant le mariage*, pp. 72 à 79.

(2) Mgr Lavallée, — *Rapport sur la famille et la vocation*.

(3) *Œuvres complètes*, tome XII, p. 18. — « C'est la beauté morale, les sentiments de foi, la vie honnête des parents qu'il faut avant tout considérer. L'honneur du sacerdoce y est engagé, et l'avenir des sujets eux-mêmes en dépend. Pour parler avec précision, nous dirons que l'hérédité créera en eux de violentes inclinations vers les vices des familles. Ils resteront sans doute maîtres de les surmonter. Mais, qui ne sait avec quelle facilité l'homme, las de combattre, cède à la poussée de ses passions ? Dans certains cas surtout, la nature paraît empoisonnée dans sa source. Ces pauvres enfants, ils sont irréprochables tant qu'ils sont jeunes. Laissez venir l'âge, et vous les verrez tomber dans la fange. Les belles exceptions, si consolantes qu'elles soient, n'infirmont point la règle générale. » (Abbé J. Guibert, — *La culture des vocations*, pp. 110-111.)

en ligne de compte pour ou contre la légitimité du choix du sacerdoce. Ce sont les familles chrétiennes et les vertus qu'on y pratique qui préparent les éclosions mystérieuses.

II.— Aptitudes physiques.

— **Santé suffisante.** — L'entrée au Grand Séminaire est conditionnée par un certificat de médecin.

— **Constitution normale.**—Le Code de Droit Canonique (1) exclut du sacerdoce ceux qui, affligés de certains défauts corporels, ne pourraient s'acquitter du service des autels, soit avec sécurité par suite de leur débilité, soit avec décence par suite de leur difformité.

III.— Aptitudes intellectuelles.

Elles sont au nombre de deux : une intelligence suffisante et un jugement droit.

1.— Intelligence suffisante.

L'Église indique, au nombre des conditions requises chez l'aspirant au sacerdoce, la science compétente. (2) Celui-ci doit donc être capable d'acquérir cette science, c'est-à-dire, être doué d'un certain degré d'intelligence qui lui permette de poursuivre de solides études classiques et théologiques. Par *certain degré d'intelligence*, nous entendons une intelligence : suffisamment ouverte, normalement disposée, suffisamment cultivée.

(1) Canon 984.

(2) Canon 974.—Faisant écho à cette prescription canonique, le Pape Pie XI déclare nettement : « Si jamais, dans le passé, il fut nécessaire à un prêtre d'être instruit, cette nécessité est bien plus pressante à notre époque. De nos jours, en effet, les connaissances et la science sont d'une grande utilité dans le cours ordinaire de la vie et lui sont étroitement mêlées. On se plaît à répéter qu'on n'agit que d'après les données de la science, et c'est ce qu'affirment même les moins cultivés, les moins compétents étant d'ordinaire les plus prétentieux. Il nous faut donc déployer tous nos efforts pour adjoindre à notre foi tous les genres de connaissances humaines, qui lui serviront d'escorte et d'appui. En réunissant leurs clartés, on fera briller aux yeux de tous la beauté de la vérité révélée, et l'on dissipera sans peine les objections insidieuses qu'une prétendue science accumule contre nos dogmes. C'est la fonction du prêtre de répondre sur la foi quand on l'interroge. Il appartient au prêtre, séculier et régulier, de répandre la doctrine catholique, de la mettre à la portée des esprits et d'en prendre la défense... Vous voyez maintenant avec quel soin vous devez veiller à ce qu'ils aient la faculté d'approfondir ces sciences et de les cultiver toute une vie. » (*Lettre apostolique « Unigenitus Dei Filius », 19 mars 1924*).

— **Intelligence suffisamment ouverte.** — S'il n'est pas requis que le prêtre soit transcendant, il ne faut tout de même pas qu'il soit incapable. L'honneur du sacerdoce y est engagé et le bien des fidèles aussi. Entre ces deux extrêmes se loge l'intelligence moyenne qui, advenant un développement subséquent, suffit à la rigueur.

Il importe de ne pas confondre *facilité d'apprendre* et *capacité de comprendre*. Une mémoire heureuse n'indique pas nécessairement une intelligence ouverte, car c'est le propre de la mémoire, faculté sensitive, d'enregistrer sans approfondir. Il importe peut-être davantage de distinguer le *développement insuffisant de l'intelligence* et l'*insuffisance intellectuelle*. L'expérience apprend que le rendement d'une vie n'est pas toujours en rapport direct avec les résultats du cours classique. Que d'intelligences lentes, mais rien moins qu'inférieures, se développent tardivement et produisent des fruits imprévus. « On a défini la mémoire : une faculté qui oublie. On pourrait définir l'intelligence : une faculté qui retarde et qui peut rester assoupie longtemps. Elle a des sommeils et des réveils étranges. Inversement, lorsqu'elle brille trop tôt, elle peut s'épuiser et ne pas donner sa promesse. » (1) Il n'est pas rare, en effet, que, grâce à une méthode et un travail soutenu, des esprits attardés brisent leurs entraves, s'ouvrent graduellement, et en arrivent à dépasser en résultat certaines intelligences plus brillantes auxquelles la facilité et la superficialité ont été fatales. Une fois de plus se réalise le mot de Joubert : « La facilité est ennemie des grandes choses ! » (2)

(1) Jean Guitton, — *Principes et technique d'une politique de l'éducation*, — dans le *Compte rendu de la Semaine Sociale de Reims*, 1933, p. 365.

(2) Un ancien directeur de Grand Séminaire, devenu évêque, fait à ce sujet des remarques que plusieurs de nos prêtres éducateurs souscriraient : « En faisant appel à mes souvenirs de Grand Séminaire, je constate que plusieurs de ceux qui donnaient de brillantes espérances pendant leurs études, ne sont pas devenus les prêtres les plus utiles. Par contre, d'autres se sont merveilleusement développés dans le saint ministère. Certaines intelligences promptes à l'étude n'ont pas des qualités équivalentes dans la vie pratique. D'autres fois, des talents médiocres, accompagnés d'une grande tenacité au travail, donnent plus tard des résultats surprenants... On confond souvent intelligence brillante et intelligence profonde. L'intelligence brillante, tout en plaisant davantage et en se manifestant plus vite, a souvent moins de valeur qu'une intelligence plus lourde et plus lente à se révéler... L'homme de valeur à cinquante ans n'est souvent pas celui qui donnait les plus belles espérances à la fin de ses études classiques. » (Mgr Le Camus, — *La vocation ecclésiastique*, pp. 15 à 17.)

L'idéal n'est point l'entassement de notions érudites, plus ou moins coordonnées, ni l'emmagasinage de définitions et de faits disparates. C'est plutôt le classement méthodique, l'ordre qui répand la lumière dans l'intelligence et règle toute la conduite ; c'est la réflexion qui ne laisse subsister rien de vague ou de superficiel et transforme toute idée acquise en substance vivante, en chaleur d'âme, en munitions d'apostolat.

Donc, l'Église ne rejette pas les talents modestes. Elle sait qu'il se trouve des jeunes gens d'un bon sens consommé, de talent ordinaire mais judicieux, pleins de cœur, pieux, pratiques et appliqués, qui lui seront plus utiles que certains esprits transcendants. Elle les accepte avec d'autant plus de confiance qu'ils sont plus vertueux et moins prétentieux : elle admet, avec Joubert, qu'«on n'est jamais médiocre quand on a beaucoup de bon sens et de bons sentiments.»

Que faut-il penser de l'*intelligence bornée*?— Elle est irrémédiablement incapable d'assimiler la science strictement nécessaire au ministère des âmes. En effet, la capacité de l'intelligence doit se mesurer aux fonctions à remplir. Or, lorsqu'on songe qu'un prêtre est tenu d'enseigner les vérités dogmatiques et morales, de répondre à d'incessantes consultations, de résoudre des problèmes parfois ardu, on comprend sans peine que l'aspirant doive avoir un minimum d'intelligence que la piété même angélique ne saurait remplacer. Monsieur Emery, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, déclarait sans ambages : « Que m'importe la piété du jeune homme que vous me présentez, s'il est inintelligent? Au bout de quelques années, la piété s'en va et la bêtise reste ; je n'en veux point ! » On comprend aussi le mot d'Innocent III : « Deux choses sont nécessaires à un prêtre : l'éclat d'une sainte vie et celui de la valeur intellectuelle. » On ne doute plus qu'il faille fermer impitoyablement le sanctuaire aux âmes dont on a dit que jamais le crépuscule intellectuel ne parvient au soleil levant ! L'intelligence ne s'acquiert pas. Si elle fait défaut, le mal est incurable. Le Code de Droit Canonique refuse à l'esprit borné le droit de tendre au sacerdoce. (1)

(1) Canon 1371.

— **Intelligence normalement disposée.** — Nous caractérisons ainsi l'intelligence souple et droite. *Souple*, elle se laisse former, travailler, orner par ceux qui en ont mission. Elle abhorre l'obstination comme l'une des formes les plus néfastes de l'orgueil de l'esprit. Elle se garde contre tout entêtement, parce qu'elle y voit avec raison un aiguillage vers l'erreur. *Droite*, elle a naturellement horreur de la théorie douteuse ; elle ne cherche que le vrai, afin d'aider la volonté à poursuivre le bien. Un jeune homme ainsi disposé pourra dire, plus tard, comme le Cardinal Newman : « Je n'ai jamais péché contre la lumière ! »

Elle s'oppose à l'*esprit faux*. Dans le langage populaire, on l'appelle « l'esprit croche » ou « l'esprit de travers » !... Pourquoi ? Parce qu'il ne suit pas la ligne droite. Il vise à la nouveauté, entend être *moderne, à la page, progressif* !... Aussi affiche-t-il la prétention de rompre avec des doctrines surannées et les enseignements traditionnels. En définitive, il ne réussit qu'à être audacieux, infatué, maniaque, toqué. Assez souvent il est brillant, mais plus entêté. Il ne manque pas de perspicacité, mais d'humilité. Il a du talent, peu de tact. Il sait bien, et il juge mal. Il connaît le vrai, cependant il préfère le faux. Les idées avancées lui plaisent plus que les idées justes. Son orgueil le fait fuir les sentiers battus pour l'engager dans la tangente de la singularité, voire de la bizarrerie. Plus il sent qu'il a tort, plus il proclame qu'il a raison. Il sait tout, mieux que les autres, exige toujours qu'on lui donne raison, exerce peut-être sans le savoir une espèce de dictature intellectuelle. Il n'y a rien à faire, car il ne discute que pour soutenir ses opinions avec plus d'acharnement, fallût-il en arriver aux plus absurdes conséquences. On devine déjà où le conduiraient cet engouement pour la nouveauté et ce penchant au faux, s'il venait à étudier la morale, le dogme, l'écriture sainte, l'histoire de l'Église, et tout ce qui compose le cycle des études au Grand Séminaire. Aussi, hâtons-nous de dire que, pour aucune considération, sans excepter celle des plus solennelles promesses d'amendement, un jeune homme à l'esprit faux ne peut prendre la soutane. Même sa piété, s'il en a, ne saurait faire oublier son obstination intellectuelle. « Un homme qui a l'esprit faux ne doit pas devenir prêtre ! » déclarait récemment l'abbé Valat,

directeur de Séminaire en France.— « Délivrez-nous impitoyablement des esprits faux ! » recommande à son tour Mgr Le Camus. Que le jeune homme à l'esprit désaxé choisisse toute autre carrière que le sacerdoce, et qu'il tâche à y faire le moins de mal possible !

Il convient d'user de moins de rigueur à l'endroit de l'*esprit faussé*, qui est entraîné dans l'erreur par les circonstances, car lui au moins est capable de justesse et susceptible de guérison.

— **Intelligence suffisamment cultivée.** — L'Église souhaite qu'un assez grand nombre de ses prêtres soient des savants, et elle veut que tous soient des hommes instruits, dit Mgr Le Camus. Elle n'a donc pas besoin des buses pacifiques ni des médiocrités pieuses ! Au minimum, elle exige que son prêtre ait assez de connaissances pour exercer convenablement le ministère de docteur en chaire, de médecin au confessionnal et de guide dans les directions. Elle sait qu'il tiendra pour ainsi dire en ses mains le salut des fidèles à lui confiés et que si, par l'insuffisance de sa science, il laissait les âmes dans une demi-ignorance, il risquerait de compromettre leur salut et le sien. C'est cette préoccupation qui la guide dans le choix de ses sujets. Or, comme ceci suppose une aptitude que tout le monde n'a pas, elle ferme la barrière aux ignorants.

L'*ignorance* est l'extrême opposée de la culture. Elle est, par conséquent, une inaptitude manifeste au sacerdoce. Saint Grégoire le Grand disait : « C'est une grande témérité pour les ignorants que de se charger des fonctions pastorales ! »

Où l'ignorance provient de l'incapacité native de l'esprit, — et alors il sera toujours impossible d'acquérir la science au moins absolument nécessaire à l'exercice du ministère. Ce cas mérite de la pitié, mais pas de confiance. Car notre peuple, de plus en plus malade de l'esprit, fait crédit à qui lui parle avec autorité et s'attend à trouver dans le prêtre *quelqu'un*, c'est-à-dire, une valeur intellectuelle. « L'instruction est trop répandue aujourd'hui pour qu'on puisse admettre l'insuffisance de celle du prêtre. On est devenu pour lui, à cet égard, très exigeant. Gardons-nous de nous en plaindre ! C'est un hommage rendu à notre sacerdoce que de l'estimer ainsi incompatible avec

la médiocrité du savoir. Il est un certain degré de culture générale dont le prêtre ne peut se passer, s'il veut rester digne de la considération qui s'attache à son caractère et exercer un ministère fructueux.» (1)

Où l'ignorance provient de la paresse, — et alors, lisez ce qu'en a écrit le même auteur : « Quant aux paresseux, vous ne sauriez être trop sévère. Si, incapables et impropres à tout, ils rêvent néanmoins d'installer dans l'Église, comme dans un refuge tranquille, leur insuffisance, n'hésitez point à leur barrer la route. Il serait périlleux pour eux et pour les âmes et non moins déshonorant pour notre sacerdoce de les garder : qu'ils s'en aillent d'où ils sont venus ! » (2)

Inutile d'insister ! Ces deux cas sont jugés, et sans appel !

En résumé, un minimum d'instruction est inconditionnellement requis, et le maximum est souhaité.

Chers jeunes gens qui rêvez du sacerdoce, on ne saurait trop vous recommander d'être des studieux, des méthodiques et des apôtres. *Des studieux*, c'est-à-dire, des ambitieux d'apprendre le plus et le mieux possible, non pour la vaine gloriole de savoir, mais avec la perspective de remplir avec compétence plus tard votre beau métier d'éclaireur. *Des méthodiques*, qui recherchent le nécessaire avant tout, et ne vaquent à l'accessoire qu'après avoir bien appris les matières de classe. La méthode, que l'on appelle aussi l'ordre, mettra de l'équilibre, de la clarté et de l'unité dans vos études ; elle vous défendra contre la dispersion de l'esprit ; surtout, elle fera tout converger vers votre avenir, en sorte que le cours classique sera un long apprentissage de votre apostolat futur. *Des apôtres*, car le zèle sacerdotal ne s'improvise pas. Il est préparé longuement par une discipline, un entraînement qui implique tout le stage au Collège. Vous assimilerez la science et vous l'approfondirez pour autant que vous essaieriez de la vivre. Plus tard, vous donnerez beaucoup si vous avez accumulé beaucoup, et vous soulèverez vos auditeurs dans la mesure où vous-mêmes serez convaincus. La vitesse acquise dans l'élan apostolique vous entraînera plus fortement vers les âmes.

(1) Mgr Henry, évêque de Grenoble, dans le *Recrutement sacerdotal*, 1904, p. 6.

(2) *Ibidem*.

Ces âmes, belles ou enlaidies, ferventes ou languissantes, voyez-les par anticipation au-delà de vos études. L'orientation vraiment surnaturelle que vous donnerez ainsi à votre cours classique, aura une influence régulatrice sur votre vie d'écolier et, plus tard, une fécondité merveilleuse sur les fidèles. C'est que, ayant appris pour mieux aimer Dieu et les âmes, vous agirez dans le sens de ce double amour. « Etudiez donc ! étudiez sans relâche, en vue des âmes qui vous attendent ! Cette heure que vous êtes en train de gaspiller va projeter sur votre esprit une ombre noire, une ignorance, une erreur, contre laquelle telle ou telle âme viendra un jour se heurter et échouer. Pensez-y ! » (1)

2.— Jugement droit.

Avoir du jugement, c'est encore avoir de l'intelligence, mais une intelligence pratique, appliquée aux choses concrètes plus qu'aux spéculations ; une intelligence qui descend dans le réel et préside à la conduite de la vie.

Le jugement droit est l'apanage de l'esprit juste. Il sait, en toute circonstance, discerner le vrai du faux. Il n'est pas à l'abri de l'erreur, mais il est capable de la reconnaître et de la corriger. Il distingue ce qui convient et ce qu'il faut éviter. Il a horreur des jugements portés sans connaissance de cause, impulsivement. Il bannit toute prévention susceptible de rendre partiales ses appréciations. « Le jugement droit, c'est le bon sens qui est le maître de la vie ! » Ce mot de Bossuet explique cet autre de La Rochefoucauld : « On est quelquefois sot avec de l'esprit, jamais avec du jugement ! »

Le ministère des âmes réclame beaucoup de prudence, du tact dans le maniement des affaires, un certain doigté dans l'administration, une connaissance pratique des hommes et des choses, .. autant d'éléments que la grâce de l'ordination pourra bien développer mais qu'elle ne donnera pas. Et puis, l'occasion est fréquente de se prononcer sur des situations délicates, ce qui ne va pas sans une saine et juste appréciation des faits. Il faut solutionner de nombreux cas de conscience, conseiller, éclairer. Dans ces diverses situations, l'intelligence

(1) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 455.

est utile, mais la rectitude du jugement est indispensable. A ce point que « le prêtre intelligent dont le jugement n'est pas sûr, multipliera les gaffes, et son intelligence sera plus nuisible qu'utile. Il semble qu'un des signes les plus indispensables de la vocation ecclésiastique est la rectitude du jugement. » (1)

Tous les auteurs sont unanimes à protester contre l'admission au Grand Séminaire de sujets au jugement faux. Et l'abbé Guibert les résume, quand il écrit : « Les têtes mal équilibrées doivent être évincées avec non moins de soin que les cœurs corrompus ! »

(1) Mgr Le Camus, — *La vocation ecclésiastique*, p. 16.

CHAPITRE III

Pour tendre au sacerdoce : — l'idonéité (suite).

IV. — Aptitudes morales.

Le Catéchisme du Concile de Trente, traitant des qualités requises chez les aspirants au sacerdoce, recommande aux évêques de « s'informer avec soin de leurs mœurs aussi bien que de leur instruction. » Plus loin, il ajoute que ceux-là « doivent briller par leur piété et la pureté de leurs mœurs, de sorte qu'on ait lieu d'espérer qu'ils seront pour le peuple un éclatant modèle de bonnes œuvres et comme une leçon de vie. » (1)

Ces mots désignent les aptitudes morales, dont les principales sont : l'honnêteté naturelle, la cordialité, la piété, la pureté, un bon caractère. Dans leur ensemble, elles forment ce que Saint Thomas appelle la bonté de la vie, « *bonitas vitae* ». Il importe qu'elles se trouvent au moins en germe chez les aspirants, soient normalement développées chez les ordinands, et progressent incessamment chez les prêtres.

Étudions-les séparément.

1. — Honnêteté naturelle.

Quoique les vertus naturelles ne soient pas l'aptitude principale qu'il faille discerner chez le futur prêtre, on ne peut pas les méconnaître. Autant il serait absurde de construire sur le sable, autant il serait imprudent d'édifier le sacerdoce sans une base solide. Cette assise, ce sont les qualités naturelles. C'est pourquoi la plupart des vertus que Saint Paul réclame de ceux qui veulent accéder à la prêtrise, sont des vertus naturelles. Elles se résument à la tempérance, la prudence, la force, etc... ce que globalement on peut appeler l'honnêteté naturelle. Elles sont le soutien, le pivot, le substratum des vertus surnaturelles. Où les vertus naturelles font défaut, les vertus surnaturelles ne

(1) *Catéchisme du Concile de Trente*, session 23, ch. 14.

peuvent éclore. La grâce, en effet, ne détruit pas la nature, elle la suppose et la perfectionne. La grâce du sacerdoce est une grâce de perfectionnement. Elle ne donne pas les vertus naturelles ; elle les couronne, les exhausse et les rend propres à servir à une cause éminemment sainte.

Mgr Touchet en fournit une lumineuse explication : « Le prêtre est un édifice à triple étage : à la base, il doit y avoir un honnête homme. Sur cette base s'édifiera un chrétien qui surnaturalise déjà l'homme. Au-dessus, consacrant le tout et le portant jusqu'à un si haut degré de majesté que Notre-Seigneur ne craigne pas de confier à cet homme jeune, à ce jeune chrétien, ses pouvoirs les plus augustes, apparaîtra le prêtre ! » (1)

Mgr Le Camus n'est pas moins explicite : « Ma conviction bien arrêtée est que cette honnêteté naturelle doit être inscrite la première sur le certificat de celui qu'on vous présente (au Grand Séminaire) ; car, si elle n'est pas innée, il sera bien difficile de l'acquérir, et on risque fort de multiplier dans le sanctuaire la race détestable et dangereuse des rusés, des intrigants, des sornois et des trompeurs... Quand l'âme du candidat ne rend pas d'abord le son de l'honnêteté, fermez-lui la porte ! » Il recommande aux directeurs de bien se rendre compte que leurs candidats « possèdent cette honnêteté fondamentale se révélant d'instinct par l'horreur du mal et le goût du bien, disposition native que rien ne saurait suppléer... L'Église ne veut pas courir la chance d'avoir un jour pour ministre quiconque n'est pas essentiellement droit et loyal. Il n'est pas, en effet, de vertu qui puisse combler cette lacune et faire oublier un vice si radical. Ni la piété, ni la chasteté, ni la charité, ni la foi elle-même n'y suffiraient. Puisqu'on ne saurait être bon chrétien qu'à la condition de se montrer superlativement un honnête homme, jugez de l'honnêteté qu'il faut pour être bon prêtre, et rejetez sans hésitation tout ce qui, au point de vue de la droiture, vous paraîtra suspect. Il vaut mieux dix prêtres de moins qu'un prêtre de trop ! » (2)

Le chanoine Lahitton insiste sur la culture des « qualités morales naturelles chez le futur prêtre. Il ne sera bon prêtre

(1) *Lettre sur la formation ecclésiastique des Séminaristes*, 1902, pp. 11 à 13.

(2) *Ibidem*.

un jour que dans la mesure où (il aura été) un honnête homme. Les qualités naturelles sont les meilleurs supports et les plus fermes remparts des vertus surnaturelles. » (1)

Bien avant, le Catéchisme du Concile de Trente défendait d'accepter un jeune homme au Grand Séminaire sans faire enquête sur son honnêteté.— « Faites-moi des hommes, disait justement un Supérieur de Grand Séminaire, je me charge de faire des prêtres ! » Le prêtre est l'homme de Dieu !... C'est donc d'abord l'homme qu'il faut former avant de se consacrer à Dieu ; et puis, c'est le chrétien !.— « Eh quoi ! demanderait-on peut-être, ce n'est pas plus difficile que cela ? » Non ! mais c'est aussi difficile que cela !... Comme le rappelait récemment un évêque de France, « être chrétien, c'est une manière supérieure d'être honnête homme ; être prêtre, c'est une manière supérieure d'être chrétien ! » (2)

Certes, on ne peut exiger, encore que ce soit fort désirable, que l'aspirant au sacerdoce ait toutes les vertus. Il faut au moins qu'il soit un bon jeune homme, qu'il jouisse d'une sorte d'instinct pour la vertu, qu'il ait un respect inné pour la loi naturelle et comme une tendance native à la dignité de vie.

L'honnêteté naturelle est donc une marque, sinon infaillible, du moins très significative et précieuse chez un futur prêtre. Toutefois, à elle seule, elle ne suffit pas. Elle postule un complément nécessaire : les vertus surnaturelles. Surtout les vertus spécifiquement sacerdotales, telles que : foi, charité, obéissance, humilité, qui doivent, en quelque sorte, *sacerdotaliser* l'âme du candidat. Elles forment, dans leur ensemble, la piété.

Car « il faut, pour être prêtre, vouloir vivre par les sommets de l'âme, avoir le dégoût du vulgaire et l'enthousiasme pour le divin. Il faut vivre sur la terre, mais avec une âme qui, pour ainsi dire, déjà n'en est plus. Rien de ce qui est bas, ni l'égoïsme, ni la sensualité, ni l'amour de l'argent, ni l'orgueil, ni l'ambition ne doivent trouver place dans une âme sacerdotale ! » (3)

(1) *La vocation sacerdotale*, p. 464.

(2) Mgr Mathieu, évêque d'Aire, dans le *Recrutement sacerdotal*, 1934, p. 531.

(3) Abbé Philippe Ponsard, — *Après du Maître*, p. 151.

2.— Bon cœur.

Celui qui veut être le ministre du *Bon* Dieu doit être ou devenir *bon* !

Ce qui caractérise le prêtre, c'est la bonté ! Sa vie est celle où il faut le plus aimer, le mieux aimer, et davantage se dévouer. Or, c'est la bonté qui, surnaturalisée, devient la charité. Et la charité rayonnante, c'est le dévouement, la compassion, la condescendance, le zèle. Un jeune l'avait pressenti qui écrivait : « Qui n'aurait pas de cœur ne pourrait pas se faire prêtre, car le prêtre doit avant tout se donner ! » Un archevêque de Paris, Mgr de Quélen, en était convaincu : « Je ferais cent lieues pour sauver une âme ! » — On songe d'instinct au prêtre lorsque Alfred de Musset parle de la « voix du cœur qui seule au cœur arrive ».

Mgr Bertaud, évêque de Tulle, veut trouver chez l'aspirant au sacerdoce « une âme ouverte sans effort à la compassion, qui s'attendrit au récit des infortunes, au seul aspect des malheureux ; » et monsieur Guibert « la générosité du cœur, le dévouement prêt au sacrifice ! » Il est permis au moins de souhaiter que le prêtre mérite l'éloge que Lamartine faisait d'Ozanam : « Chacune de ses respirations et aspirations vous prenait le cœur et vous donnait le sien. » (1)

Un prêtre profondément bon fera plus de bien aux âmes qu'un érudit au cœur sec. Tout cela va sans dire !... mais, pour rappeler un bon mot de Talleyrand, « cela va encore mieux en le disant ! » L'oublier, même en apparence, serait une dangereuse méprise !

L'évêque d'Aire attachait une très grande importance à cette qualité, surtout lorsqu'elle est surnaturalisée : « Un prêtre est un homme complet chez qui le sacerdoce n'a pas mutilé la sensibilité ni amoindri l'humanité. N'est-ce pas le Curé d'Ars qui affirmait que les saints avaient l'âme liquide?... Donnons à nos séminaristes l'éducation du cœur ! Habitons-les non seulement à avoir du cœur, mais encore à le montrer ! Montrer du cœur ? N'est-ce point un danger ? Oui ! pour le sensuel qui

(1) Henry Bordeaux, — *Le marchand de bonheur*, p. VIII.

ne voit dans l'amour des autres qu'un moyen de jouir de soi-même. Non ! pour l'homme vierge qui n'aime qu'afin de donner Dieu aux âmes ! » (1)

Il est certain qu'un jeune homme dénué du sens de la cordialité et de la tendance au dévouement, ne pourrait devenir prêtre, car le prêtre ne s'appartient pas ; il est tout à Dieu et aux âmes. Par conséquent, un sans-cœur qui ne sait pas vibrer à la douleur des autres, un égoïste dont les attentions ne se retournent que sur lui, fait mieux de s'orienter vers le commerce que vers le sacerdoce. Par contre, la tendance native à rendre service, à sortir de soi et à se porter vers les autres, à se gêner afin de ne pas gêner, à ne pas se ménager afin de mieux ménager les autres, est éminemment précieuse. Elle donne encore plus qu'elle ne promet. La charité surnaturelle l'ennoblit et lui fait produire les plus riches fruits spirituels.

Donc, si tous les aspirants au sacerdoce ne peuvent être brillants, tous doivent être naturellement bons et devenir surnaturellement bons. « La bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et désarme le plus les hommes ! » (Lacordaire) Une preuve entre mille : le Père Libermann rencontre un ouvrier qui court à lui en lui criant : « O prêtre, si tu savais comme je te hais ! » Le religieux de répondre : « Et toi, ô mon frère, si tu savais comme je t'aime ! » On est bon prêtre, a-t-on dit, à condition d'être un prêtre bon !

3.— Piété.

Son action est si vitale dans toute entreprise d'ordre spirituel ; à cause de cela, sa nécessité est si rigoureuse qu'on ne peut croire à la vocation d'un jeune homme qui en serait dénué. Le Catéchisme du Concile de Trente dit expressément qu'il doit briller par la piété. « La science et la piété, voilà les deux yeux du bon ecclésiastique ! » écrit à son tour S. François de Sales.

Toutefois, chers jeunes gens, comprenez bien que piété n'est pas synonyme de dévotionnettes. On peut avoir sa provision d'oremus et de prières choisies entre mille, se barder la poitrine

(1) Mgr Mathieu, dans le *Recrutement sacerdotal*, 1934, p. 536.

de scapulaires et de médailles, sans pour cela être vraiment pieux si, par ailleurs, on se montre désobéissant, paresseux, impur.

La vraie et solide piété, c'est l'amour de Dieu en acte. Elle se manifeste par l'accomplissement intégral et surnaturel du devoir d'état et une généreuse pratique des vertus. Elle consiste, à l'intérieur, en une disposition d'amour, en une tendance amoureuse de la volonté vers Dieu ; à l'extérieur, en un dévouement éclairé et soutenu. Cette attitude du cœur et cette générosité dans l'action sont les deux facteurs essentiels de la piété.

Nous nous croyons dispensé de prouver que ce qu'on attend du futur prêtre, ce n'est pas une dévotion mièvre, sentimentale, faite de formules ou de baisers au crucifix, mais « une piété qui tranche sur le commun, et qui laisse deviner chez un jeune homme quelque chose de personnel, de spontané, dans ses relations avec Dieu ; une piété qui a de l'action sur la vie... Car, au fond, qu'est-ce que c'est que devenir prêtre ? C'est aimer assez le Bon Dieu pour lui donner tout ce qu'on a et tout ce qu'on est, et dévouer sa vie à Le faire connaître et aimer ! » (1)

Telle devra être « votre piété envers Dieu : elle Lui donne vos cœurs par l'amour, elle Lui donne vos bras par le dévouement. L'aimer ardemment, vous sentir blessés quand on L'attaque, vous sentir heureux quand on Le bénit : tel est le premier acte de votre piété. Lui donner des marques de votre amour, livrer vos vies au service de Sa cause : tel est le second mouvement de la piété, aussi indispensable que le premier. Ces actes sont à la fois le signe et la nourriture de votre amour... Les prières ne sont qu'une portion de la piété. » (2) La pratique du devoir et de la vertu par amour pour Dieu en est la principale part.

4.— Pureté.

Un flatteur de cour disait à un roi de France : « Si jamais la vérité venait à disparaître de la terre, on la trouverait au moins sur les lèvres du roi de France ! » Nous pouvons affirmer, par

(1) Mgr Lavallée, dans le *Recrutement sacerdotal*, 1935, p. 134.

(2) Abbé Guibert, — *La culture des vocations*, p. 95.

rapprochement, que si un jour la belle vertu de pureté tendait à disparaître, elle devrait habiter au moins le cœur du futur prêtre. Remarquez ceci : tandis qu'aucune carrière du monde n'impose d'enquête préalable sur l'état de conscience et la vie privée de ses exerçants, l'Église ne souffre pas qu'on gravisse les degrés du sanctuaire avec des habitudes ou des tendances qui mettraient un jour la chasteté en péril. Avant de conférer le sous-diaconat, elle avertit le candidat, par la voix de l'évêque, qu'« il faudra, avec l'aide de Dieu, garder la chasteté. » (1) La chasteté perpétuelle, cette « perle brillante du sacerdoce » (2), est imposée au prêtre comme un devoir d'état lié à l'ordination. A ce titre, elle revêt le caractère d'un engagement sacré.

La chasteté est donc l'une des aptitudes les plus nécessaires à la vocation sacerdotale ; elle en est aussi l'une des plus délicates à étudier. Elle est un fardeau très lourd, que toutes les épaules ne peuvent porter. Elle est tour à tour, selon les aptitudes créées par la grâce de Dieu, ou la chape de plomb, dont parle Dante, qui écrase ceux qu'elle couvre, ou une grande paire d'ailes qui élèvent l'âme vers les hauteurs angéliques. (3)

En matière de chasteté, on peut diviser les aspirants au sacerdoce en trois catégories : — les *corrompus*, ou ceux qui ne pourraient en porter le joug, — les *blessés*, ou ceux qui peuvent devenir aptes, mais ne le sont pas encore, — les *intacts*, ou ceux qui offrent ordinairement les meilleures garanties.

— *les corrompus*. — Ce sont des dégénérés, tellement sensuels, si profondément enlisés dans les mauvaises habitudes, à ce point gâtés par une malice précoce, enfin tellement portés aux plaisirs charnels, qu'il serait évidemment et souverainement imprudent de les laisser se charger du poids de la chasteté perpétuelle. Ils sont souvent habitudinaires, occasionnaires même, et ne se sont à peu près jamais imposé un effort sérieux pour combattre, résister, fuir l'occasion, mâter les passions et rompre une bonne fois avec la servitude du mal. C'est bien à ceux-là que Saint Paul dit : « Si vous ne pouvez vous contenir, mariez-vous ; car mieux vaut se marier que brûler ! » C'est aux mêmes que

(1) Pontifical : ordination des sous-diacres, — instruction préparatoire.

(2) Pie XI, — Encyclique « *Ad catholici sacerdotii fastigium* », 24 décembre 1935.

(3) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 473.

nous redisons, après l'Église : ne pensez jamais ni au sacerdoce ni à la vie religieuse, car les obligations imposées par ces états supérieurs écraseraient des gangrenés à tendances voluptueuses. (1) Entrer au cloître ou au sanctuaire avec des mœurs aussi lâches et des habitudes aussi invétérées, serait vous rendre coupables du triple crime d'usurpation, de sacrilège et de persécution.

Crime d'usurpation! vous ne pouvez ignorer que Dieu rejette du service des autels les gâtés incorrigibles. Comment, contre cette défense formelle, sans appel et sans mandat licite, oseriez-vous assumer les fonctions sacerdotales ?

Crime de sacrilège! vous ne seriez jamais qu'un intrus dans le clergé, un indigne qui aurait franchi audacieusement les barrières du sanctuaire pour monter à l'autel et poser une main impure sur le Corps sacré du Christ !

Crime de persécution! celui qui entre dans le sacerdoce sans les aptitudes requises, attire sur l'Église des représailles, jette du discrédit sur le ministère ecclésiastique et déshonore le corps auguste du clergé !

On le comprend aisément, lourd et écrasant déjà pour le prêtre vraiment chaste et soutenu par la grâce, le sacerdoce deviendrait un fardeau insupportable pour le téméraire qui violenterait Dieu. Ses fonctions, si saintes, seraient remplies sans respect et sans piété. Les dangers inhérents à toute tâche sociale seraient plus redoutables encore pour un profanateur fatalement désarmé. « La cause des ruines des peuples, a écrit S. Grégoire, ce sont les prêtres insuffisants. »

Aussi, chers amis, nous voulons vous le dire le plus clairement, certain que nous n'insisterons jamais trop : eussiez-vous les plus beaux talents, éprouveriez-vous depuis longtemps un goût intense pour le sacerdoce, si vous souffrez de corruption précoce, si vous êtes de ceux qui ont reçu avec le sang l'instinct du mal, si vous êtes parmi les victimes de mauvaise habitude inoculée d'abord par un atavisme pervers et entretenue dans la suite par une lâcheté qui ne s'est à peu près jamais ressaisie,

(1) Nous traitons à nouveau de ce sujet dans un des chapitres sur la vie religieuse. Tout ce que nous y disons a sa pleine valeur ici. Le lecteur ferait bien de s'y référer.

cessez, oui cessez de songer à devenir prêtre ! Vous ne feriez aucun bien ! Vous feriez certainement beaucoup de mal, et vous risqueriez de vous damner dans le plus saint des états !

— *les intacts*.— « Un saint disait : « L'homme chaste est un homme qui éteint un feu par un feu ! », le feu de la concupiscence par le feu de l'amour divin, l'amour de soi par l'amour des autres... Le sensuel est un égoïste ; l'homme chaste seul peut devenir charitable ! » (1) Seul aussi, il peut aspirer au sacerdoce. Heureux, trois fois heureux les jeunes gens divinement prédisposés à cette vertu, qui en ont conservé toute la fraîcheur. Sans doute, comme tout le monde, ils ressentent l'aiguillon de la chair. Mais leur horreur de toute compromission avec le mal en fait des lutteurs toujours victorieux. Qu'ils continuent de veiller, de prier, de communier : ils arriveront au moment de choisir leur vocation avec un cœur, un corps et des habitudes purs.

— *les blessés*.— Entre les deux extrêmes, vicieux et intacts, se placent ceux que le mal a atteints, mais qui sont encore susceptibles de redressement moral. Leur chasteté militante, après avoir enregistré alternativement des succès et des revers, pourra devenir une chasteté triomphante.

Voici un jeune homme qui a eu des chutes, plusieurs même, mais plutôt par légèreté ou curiosité imprudente, que par passion native ou malice systématique. Avec de la bonne volonté et un traitement curatif vigoureusement appliqué, il y a lieu d'espérer qu'il domptera ses sens, disciplinera son corps, rompera avec le mal et recouvrera la chasteté des meilleurs jours. S'il prie et se confie loyalement à son confesseur, s'il se surveille et fuit l'occasion, il opérera dans sa vie morale une transformation presque radicale. Il connaîtra encore les hausses et les baisses. Mais, actuellement, son attitude permet déjà d'espérer que, d'effort en effort, de reprise en reprise, il finira par conquérir de haute lutte la pureté.

Strictement parlant, un jeune homme ainsi ballotté, à supposer qu'il fournisse des preuves suffisantes de bonne volonté, de ténacité dans la résistance et de progrès dans la vertu, offre des ga-

(1) Mgr Mathieu, évêque d'Aire, dans le *Recrutement sacerdotal*, 1934, p. 535.

ranties précieuses que l'Église ne méprise pas. Qu'il continue de prier et de veiller ; surtout, qu'il recoure en toute confiance à son confesseur. Les mêmes moyens, appliqués dans les mêmes conditions de persévérance, produiront les mêmes heureux résultats. Sa chasteté reconquise lui tiendra lieu de celle qu'il devait garder intacte.

Donc, nous ne disons pas que celui qui a déjà goûté les prémices du vice impur doive être irréductiblement détourné du sacerdoce. Ce serait aller contre l'histoire qui témoigne de conversions éclatantes, en dehors de la vie des saints. Mais nous affirmons qu'un jeune homme, victime depuis assez longtemps du vice solitaire, qui n'a à peu près jamais produit l'effort décisif, parce que trop mou et trop sensuel, oblige le directeur à la fois le plus large et le plus conciliant à lui déclarer qu'il est absolument inapte au sacerdoce, même à la vie religieuse. Nous affirmons la même chose de celui qui, souffrant de perversion sexuelle, a débuté dans le mal avec compagnons parce qu'un instinct vicié l'y poussait, a continué par goût passionnel et sera encore entraîné malgré le dégoût éprouvé. « Soit influence héréditaire, soit complexion personnelle, soit résultat de graves désordres antérieurs, ces tempéraments ne sauraient se maintenir dans la continence. Il faut les écarter ! » (1)

Rappelons les remarques judicieuses du Cardinal Gousset : « Il n'est pas nécessaire pour recevoir les ordres sacrés d'avoir conservé l'innocence première ; mais il faut de toute nécessité que celui qui a eu le malheur de la perdre, l'ait recouvrée dans la pénitence, et soit tellement affermi dans la vertu, dans la crainte de Dieu, qu'un directeur éclairé puisse prudemment juger, ou du moins espérer, qu'il ne retombera pas dans le péché mortel, ou que, s'il retombe, il se relèvera aussitôt, et ne

(1) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 474. — Saint Grégoire use d'une belle comparaison : « Comme le bois n'est pas propre à être employé aux bâtiments lorsqu'il est encore vert et sortant de la forêt, et, s'il est employé sans avoir jeté son humidité il sert à détruire le bâtiment plutôt qu'à le soutenir, ainsi il ne faut pas élever aux ordres sacrés ceux qui sortent nouvellement du péché, s'ils n'ont corrigé toutes leurs mauvaises habitudes par une longue et sérieuse pénitence ! » L'Église ne peut admettre dans l'armée sacerdotale des soldats qui souilleraient sa robe et trahiraient sa cause. Or, l'expérience des âmes apprend que le vice de l'impureté, s'il est le plus redoutable, est aussi le plus difficile à corriger. Comme chaque cas réclame une étude expresse, nous laissons au directeur de conscience de donner une réponse concrète et décisive.

contractera jamais aucune habitude criminelle, aucune de ces habitudes qui le rendraient indigne de monter à l'autel ! » Autrement dit, il faut ou qu'il se soit conservé intact ou qu'il ait une chasteté éprouvée, car « le sacerdoce est un fardeau redoutable, même pour des épaules angéliques ! » (1)

Ainsi, lorsque, par suite d'une inclination naturelle fortement prononcée, un jeune homme doit se reprocher des chutes graves et fréquentes, des habitudes contraires à la vertu angélique, à moins de signes extraordinaires de conversion, à moins de preuves évidentes qu'il pourra vivre en chasteté, à moins d'une manifestation suffisamment claire de la volonté divine, ce sujet n'est pas fait pour l'état ecclésiastique, et un guide quelque peu expérimenté lui conseillera de ne plus penser au sacerdoce. Agir autrement, ce serait lui permettre d'aller froidement au devant du péril, de courir vers l'écueil, au risque d'échouer et de se perdre. La vie du Grand Séminaire pourrait peut-être cicatriser quelques plaies, mais elle ne couperait pas le mal dans sa racine, elle ne détruirait pas l'inclination vicieuse. Et, au sortir de cet asile de sainteté, comment échapper à une foule d'occasions délicates, dangereuses pour une vertu mal affermie ? C'est le cas de dire avec Saint Thomas : « Il vaut mieux n'avoir qu'un petit nombre de prêtres mais qui fussent bons, que d'en avoir beaucoup mais qui fussent mauvais ! » (2)

En résumé, la porte du sanctuaire est fermée aux vicieux. Ceux dont la chasteté est demeurée inviolée ou a été reconquise, les intacts et les blessés, peuvent songer à devenir prêtres, si rien par ailleurs ne s'oppose à leur dessein. Ces derniers toutefois devront s'astreindre à une discipline rigide et constante.

Ce que nous venons de dire de l'impureté doit s'entendre d'un autre vice dégradant : l'ivrognerie. « Il faut bien en parler, puisque Saint Paul n'a pas craint de dire : « Il faut que le prêtre ne soit pas adonné au vin ! » Ce vice particulièrement honteux est presque incorrigible. Les exemples d'ivrognes vraiment convertis et corrigés sont cités comme des exceptions extrêmement rares. Il faudrait donc écarter du sanctuaire les (sujets) atteints de ce mal, comme ceux qui sont brûlés par l'incontinence. » (3)

(1) *Catéchisme du Concile de Trente*, session, 6, c. 1.

(2) *Somme théologique*, — *Supplément*, q. 36, a. 4.

(3) Chanoine Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 474.

5.— Caractère malléable

L'Église rappelle, et dans le catéchisme du Concile de Trente et dans le Code de droit canonique, que peuvent être admis au Grand Séminaire seulement les jeunes gens « dont le caractère et la volonté donnent les meilleures espérances pour le ministère. » (1)

Le caractère, il est vraiment plus facile d'en parler que de le définir. Si vous ne demandez pas ce que c'est, nous croyons le savoir ; si vous le demandez, nous ne le savons plus !

L'abbé Branchereau le définit : « La physionomie morale qui résulte pour chacun de la multitude des actes spontanés qu'il accomplit, actes qui sont plus ou moins soustraits à notre liberté et qui donnent à notre personne, à nos relations, à nos actes, leur cachet propre. » (2)

Au concret, et en dehors de toute discussion purement verbale, nous dirions que c'est : un ensemble de dispositions natives ou acquises, de tendances fâcheuses ou heureuses, qui influent sur les actes et donnent une trempe spéciale à toute une vie.

Nous n'entreprendrons pas de rédiger la liste, longue à discrétion, des similitudes et des différences entre le tempérament et le caractère. La spéculation serait probablement la seule à y gagner.

Nous nous contenterons de souligner, par quelques mots, diverses sortes de caractères, sans toutefois prétendre les énumérer toutes :

— caractères *faux*, c'est-à-dire, selon le moraliste Joubert, « ceux qui n'ont pas le sentiment du vrai, et qui en ont les définitions ; qui regardent dans leur cerveau, au lieu de regarder devant leurs yeux ; qui consultent, dans leurs délibérations, les idées qu'ils ont des choses et non les choses elles-mêmes. » (3) Ils manquent de jugement, quoi ! Comme un œil louche regarde

(1) *Catéchisme du Concile de Trente*, session 23, ch. 18.— *Code de Droit Canonique*, canon 1363.

(2) *La vocation au sacerdoce*, p. 139.— On trouvera dans cet ouvrage, pages 138 à 149, une étude détaillée et une fine psychologie des caractères. Nous invitons spécialement ceux qui aspirent à la vie religieuse ou au sacerdoce de parcourir ces pages particulièrement intéressantes.

(3) *Pensées*, titre IV, no 41.

toujours de travers, ainsi ces caractères sont faux en tout. Ce ne sont pas les pires, mais les plus dangereux ! (1)

— caractères *originaux*, bizarres, fantasques, qui ne font rien comme les autres et cherchent en tout la singularité.

— caractères *mous*, faits de gélatine ou de caoutchouc, sans énergie, sans résistance, incapables d'un travail soutenu ou d'une application sérieuse. Défaut de volonté !

— caractères *inconstants*, n'ayant pas de fixité dans les idées ni de tenacité dans les entreprises ; qui conçoivent peut-être beaucoup de projets mais n'en exécutent aucun.

— caractères *bas* et *rampants*, sans dignité, sans élévation, sans noblesse. Ames froides et égoïstes, visqueuses souvent, dont la vie semble une réalisation concrète du faux principe : la fin justifie les moyens.

— caractères *hypocrites*, dissimulés, sournois, qui cachent leur pensée et n'agissent que dans l'ombre ; qui affichent ce qu'ils ne sont pas et ne montrent pas ce qu'ils sont. La fourberie et la manie de se cacher en font l'un des plus dangereux qui soient.

— caractères *mélancoliques*, habituellement tristes, taciturnes, concentrés, repliés sur eux-mêmes, occupés à broyer du noir. Ils sont presque aussi à craindre qu'à plaindre !

— caractères *irascibles*, qui s'emportent pour un rien, qu'une parole met hors d'eux-mêmes ; qui, pour la moindre contrariété, se livrent à des excès de colère.

— caractères *susceptibles* et *boudeurs*, ombrageux, soupçonneux, défiants, s'imaginant toujours qu'on leur tend un piège, ou qu'on parle d'eux ; supposant des intentions malveillantes dans les procédés les plus simples, et interprétant habituellement les choses de façon défavorable. Avec cela, rancuniers, puisque la bouderie est ordinairement l'affiche de la rancune.

— caractères *jaloux*, qui souffrent du bonheur d'autrui et se réjouissent de ses peines ; qui voient avant tout, parfois exclu-

(1) On gagnerait beaucoup à lire dans le Père François Charmot, S.J., — *La teste bien faite*, les superbes chapitres sur : les esprits faux, les esprits géométriques, les esprits efféminés, les esprits superficiels, les esprits irréalistes, les esprits étroits, les esprits dénigrants, les esprits à facettes, les esprits passionnés, et enfin les bons esprits.

sivement, les petits côtés, les travers. On a dit d'eux qu'ils avaient « des cors-au-pied à la cervelle ».

— caractères *critiqueurs*, dont la manie est de tout censurer : personnes et choses. Ils se montrent sévères dans leurs jugements, étroits dans leurs vues, impitoyables dans leurs appréciations. C'est comme sur le Pont d'Avignon : tout le monde y passe !

Est-il besoin de dire que tous ces caractères sont défectueux ? Quelques-uns sont pratiquement incurables, tels : les hypocrites, les mous, les rampants, les critiqueurs. A cause du peu d'espoir de les voir s'amender, ils ne peuvent aspirer ni au Grand Séminaire ni à une communauté. Le danger est trop grand et les intérêts en jeu trop considérables. Les autres devront se travailler, se réformer : à ces conditions seulement, il leur sera permis de tendre au sacerdoce.

L'Église entend n'accepter dans les rangs du sacerdoce que :

— des caractères *droits*.—La droiture est cette disposition intérieure qui fait agir pour plaire à Dieu et non aux hommes, par amour du devoir et non par la crainte des jugements humains, par conviction personnelle et non par opportunisme. Si elle porte ce nom particulièrement suggestif, c'est qu'elle ne connaît qu'une voie : la ligne droite. La droiture est au-dessus de l'exemple dissolvant, des fausses maximes, des erreurs courantes et des « tout le monde le fait ». Elle ignore les accommodements, les compromissions et les transactions coupables. Elle suit servilement la conscience et va au devoir « droit comme un boulet de canon », dirait le saint Curé d'Ars. Or, s'il est vrai que c'est par le dedans qu'on a de la valeur et non pas le dehors, jugez de l'inappréciable richesse morale que possède le jeune homme au caractère droit.

« L'Église, écrivait Mgr Le Camus, ne veut pas courir la chance d'avoir un jour pour ministre quiconque n'est pas avant tout essentiellement droit et loyal. Il n'est pas, en effet, de vertu qui puisse combler cette lacune et faire oublier un vice si radical. » (1) Elle entend trouver dans son prêtre l'ouverture de cœur, la loyauté d'attitude et de manières, la franchise de con-

(1) *Lettre sur la formation ecclésiastique de ses Séminaristes.*

duite, toutes choses qui constituent l'âme de ce que nous avons appelé précédemment l'honnêteté naturelle. Monseigneur Touchet la recommandait avec insistance aux jeunes gens : « Fuyez la dissimulation, la mollesse, les violations de la règle surtout secrètes, les lâchetés, les rancunes, les conversations où l'on critique et déchire surtout les absents. Que votre parole soit franche comme l'or, et votre conduite désintéressée comme l'honneur ! » (1) Le chartreux Antoine Molina usait d'une expression plus pittoresque : « Dieu veut que ses prêtres soient des gentilshommes ! » Non pas nécessairement par la naissance, non plus que par les raffinements de l'éducation, mais par l'élévation du caractère.

— des caractères *sérieux*.—« Si l'Église veut absolument que ses prêtres soient d'honnêtes gens, elle ne tient pas moins à ce qu'ils soient des gens sérieux. Les intérêts qu'elle met entre leurs mains sont d'une telle importance qu'elle ne peut vraiment pas les abandonner à des étourneaux. » (2) Qu'il suffise de rappeler que le mot *prêtre* vient d'un mot grec qui veut dire vieillard ; et que, si l'Église consent à recevoir dans le sanctuaire de tout jeunes gens, elle a au moins le droit d'exiger qu'ils soient jeunes seulement par l'âge physique, que par l'âge moral ils aient déjà dans la fougue de leur jeunesse les vertus du vieillard : sagesse céleste, pureté sans ombre, longue habitude de la vertu, convictions affermiées, foi conquérante. C'est ce qu'exprime formellement le Catéchisme du Concile de Trente : « Il ne faut promouvoir aux ordres sacrés que ceux-là dont la vie éprouvée est déjà une vieillesse, — *quorum probata vita senectus sit !* » (3)

Que faut-il penser des caractères *légers*? Beaucoup de défauts sont facilement pardonnés aux gens du monde, dont on tient un compte rigoureux au prêtre : la légèreté en est un. Alors qu'elle paraît une vétille chez les autres, elle causerait un scandale chez lui, Mais, « il y a légèreté et légèreté !... Celle de quelques-uns est irrémédiable, définitive, elle tient au fond même de leur être... Légers aujourd'hui, ils le resteront jusqu'à leur

(1) *Lettre sur la formation morale et pastorale des élèves de son Grand Séminaire*, 1903.

(2) Delbrel, — *A-t-il la vocation ?*, p. 88.

(3) Session XXIII, c. 12.

dernier jour. Enfants aujourd'hui, ils le seront encore à quarante ans, à quatre-vingts ans s'ils y arrivent, et ne sortiront de la première enfance que pour entrer dans la seconde. Aussi longtemps qu'ils vivront, ils seront irréfléchis et superficiels, inconsistants et capricieux ; ils seront futiles, frivoles dans leurs goûts, dans le choix de leurs occupations, inconséquents dans leurs démarches, versatiles dans leurs résolutions. Qu'ils se gardent bien, ceux-là, de prétendre au sacerdoce !

« Chez d'autres, chez beaucoup, la légèreté n'est que transitoire, étant simplement une des formes de la jeunesse, qui l'emportera avec elle. En ceux-ci un sérieux réel, mais encore à l'état latent, se manifestera à son heure... Certains même, et des plus étourdis, des plus dissipés, des plus gamins si l'on veut, nous étonneront un jour par la révélation de qualités foncières exceptionnellement solides.

« Bref, il y a les étourdis à titre définitif, et il y a les étourdis à titre provisoire ! » (1) Ceux-là doivent être évincés ; ceux-ci peuvent être acceptés, s'ils promettent de se réformer.

— des caractères *généreux*.—Le jeune homme qui ambitionne d'être un jour consacré au service exclusif de Dieu doit abdiquer totalement les convoitises de l'égoïsme, s'il veut être uniquement l'homme de Dieu et de ses frères. Homme de Dieu, il devra garder la chasteté parfaite, pratiquer l'abnégation, entretenir le feu sacré de la piété, se défendre contre les opinions courantes, vivre en intimité avec le Christ. Homme de ses frères, il devra accorder un dévouement de toutes les formes et de tous les instants aux multiples misères, répondre sans se lasser jamais à tous les besoins, aller au peuple malgré ses fatigues ou ses répugnances, s'imposer à l'estime des fidèles par sa patience, se faire accepter dans tous les milieux par son zèle et se faire rechercher par toutes les âmes pour sa bonté. Il doit savoir que la reconnaissance ne sera pas toujours proportionnée à son dévouement : sa générosité lui permettra de continuer inlassablement sa tâche, le cœur élevé au-dessus des vulgarités de la terre, fidèle à son idéal.

— des caractères *souples*.—Qui sachent se plier aux directives, céder devant l'autorité. L'obéissance à la hiérarchie ecclésiast-

(1) Delbrel, — *A-t-il la vocation ?*, p. 92.

tique est une des premières obligations du prêtre. Elle est parfois si pénible, si coûteuse que seul peut s'y astreindre celui qui s'est entraîné de longue date à l'habitude de soumettre son jugement et sa volonté à ceux des supérieurs.

En entrant au Grand Séminaire, l'aspirant-prêtre contracte l'obligation d'obéir au règlement et au directeur. Plus tard, en recevant le sacerdoce, il promettra respect et soumission à son évêque. De ce jour, il est engagé sous une discipline et conduit par une autorité divine.

C'est déjà dire que l'indépendant, le superbe, le « cou raide », l'entêté, doivent absolument se corriger s'ils veulent un jour se ranger dans une milice dont la grande force est l'obéissance aveugle à des chefs qui parlent au nom de Dieu. Ce qu'il faut, ce ne sont pas des soldats en grand nombre, mais des soldats bien disciplinés.

.....

Science, pureté, sainteté !... telles sont en résumé les qualités de l'aspirant au sacerdoce. Outre que l'Église les énumère dans le Code de Droit Canonique, le Catéchisme du Concile de Trente et le Pontifical, « l'ordre naturel exige que l'homme se purifie avant de purifier les autres, qu'il devienne une lumière avant d'éclairer les autres, qu'il acquière la sagesse avant de l'enseigner aux autres, qu'il s'approche de Dieu avant d'y conduire les autres, et enfin qu'il se sanctifie avant de sanctifier les autres ! » (S. Grégoire de Nazianze). La même pensée est exprimée par S. Grégoire le Théologien, dans son panégyrique de Saint Basile : « Ceux qui n'ont que les mœurs ou que la science, ayant négligé d'acquérir celles-là ou celle-ci, me font absolument l'effet de ces borgnes qui se trouvent fort humiliés, soit qu'ils regardent les autres, soit que les autres les regardent. Ceux qui, par bonheur, possèdent tout à la fois la science et la sainteté, sont des hommes voyant des deux yeux, complets, et inaugurant dès ici-bas le bonheur de la vie future ! »

Dès lors, ce serait une erreur nocive de faire attention à l'intelligence plus qu'au bon sens, à la douceur et à la tranquillité plus qu'à la volonté et au caractère, à la délicatesse et à la gentillesse

des manières plus qu'à la force du cœur. Que faut-il donc pour faire un prêtre? Un écolier modèle, un peu méditatif, grand lecteur, qui remporte les premiers prix de la classe? Non!... Un enfant qui ne fait pas de bruit, qu'on n'entend jamais parler, qui ne joue pas comme les autres et avec les autres, qui ne cause jamais d'embarras aux maîtres? Non!... Une nature impressionnable, une espèce de poète en herbe, ou d'artiste en germe? Non!... Sans doute, il est bon d'offrir à la grâce ce que la nature a de meilleur. Mais il faut bien savoir que la grâce du sacerdoce préfère la vertu au talent, en exigeant toutefois la capacité intellectuelle suffisante; elle accorde la primauté à la délicatesse du cœur sur la facilité de la mémoire, à l'enthousiasme pour l'apostolat sur l'enivrement poétique, à la chasteté sur l'habileté, à la sainteté de vie sur une éphémère popularité.

Cette énumération n'épuise pas la liste des qualités que l'Église voudrait trouver chez ses futurs prêtres; elle n'indique que les plus indispensables. En réalité, aucune vertu ne doit être négligée: toutes sont utiles! Celui-là sera le plus digne candidat, qui apportera dans la préparation au sacerdoce le plus grand nombre de vertus et les vertus les plus solides.

CHAPITRE IV

Pour tendre au sacerdoce: — l'intention droite.

L'intention droite, telle que désignée par la Commission Cardinalice comme condition de la vocation intérieure, consiste à tendre librement à l'ordination avec des vues et pour des motifs en rapport avec la fin du sacerdoce et la mission du prêtre. Elle est le mobile déterminant qui, sous l'influence de la grâce, incline la volonté vers la prêtrise.

Pour que l'intention du sacerdoce soit réellement droite, quatre conditions sont simultanément requises.

1.— Il faut que l'aspirant connaisse le sacerdoce.

« Avoir l'intention du sacerdoce, c'est vouloir devenir prêtre. Mais, avant de vouloir devenir prêtre, il faut savoir ce qu'est le sacerdoce. Devenir prêtre, c'est recevoir l'onction sacerdotale, mais c'est aussi engager au concret sa vie dans une orientation bien définie. C'est prendre des responsabilités, c'est accepter des obligations, c'est s'engager d'une façon irrévocable. On ne peut prudemment s'engager dans une telle direction sans y voir clair. Le but qu'atteint l'intention de devenir prêtre doit être éclairé. Pour vouloir, il faut savoir. Cela ne veut pas dire cependant qu'avant de s'orienter vers le sacerdoce, il faut connaître parfaitement ce qu'il est. Cette connaissance se précisera dans la période de préparation immédiate. » (1)

Le jeune homme qui s'apprête à prendre la soutane devra donc, bien avant de franchir le seuil du Grand Séminaire, étudier le sacerdoce au moins dans ses éléments essentiels, laissant à l'avenir de lui en révéler les détails. Qu'il se renseigne à fond sur son objet, ses devoirs, ses responsabilités, ses caractères, sur les principales qualités qu'il exige, les sacrifices certains qu'il comporte, les motifs qui en justifient le désir, ainsi que sur les avantages spirituels qu'il assure.

(1) Mgr Yelle, P.S.S., — *La vocation*, — série d'articles parus dans *L'Appel du Maître*, mars 1931, page 5.

S'il n'en sait à peu près rien, ou s'il n'en connaît pas assez, il lui sera facile de s'éclairer par des lectures appropriées, ou par des entretiens avec son directeur. Ce qui importe, c'est qu'il dissipe ses illusions qui pourraient bien être aussi des erreurs.

2.— Il faut que l'aspirant veuille lui-même le sacerdoce.

Dieu n'admet au service de sa cause que des engagés volontaires. C'est donc bien librement qu'un jeune homme doit choisir le sacerdoce ; et cette liberté assure le mérite de son choix. Choix personnel, dégagé de toute contrainte, soustrait à toute pression intempestive : voilà ce que veut l'Église.— « C'est de son propre mouvement que le candidat se portera vers le sacerdoce. Que ceux qui ont autorité ou influence sur lui l'invitent, l'exhortent doucement et avec de hautes idées à se faire prêtre : rien de plus légitime, pourvu qu'on respecte sa liberté intime et que la détermination dernière demeure en son pouvoir, en sa spontanéité. Mais, qu'il soit poussé et comme traîné de force à l'autel par une volonté étrangère, quelle qu'elle soit, fût-ce celle de sa mère ou de son directeur, c'est une contrainte morale injuste, qu'on ne saurait tolérer. Il faut qu'il puisse dire de sa propre initiative : Je veux être prêtre, je désire être prêtre !... Cette volonté, ce désir sont réellement en moi et sortent du fond de ma personnalité !... Ils ont pu m'être suggérés du dehors, ils ne me sont pas imposés !... Je le déclare en toute sincérité, je veux être prêtre !... » (1)

Chers jeunes gens, vous avez raison de compter et de compter beaucoup sur votre confesseur ; mais vous auriez tort de ne pas compter sur vous-mêmes, de ne pas vous étudier vous-mêmes, de ne pas vous consulter vous-mêmes. Le quiétisme, le laisser faire sont condamnés par les règles de la plus élémentaire prudence, pour ne pas dire par le sens commun. Votre confesseur assume une partie de cette tâche, mais rien qu'une partie. A vous de vous charger de l'autre. Dans cette grave question, il va de soi que vous ayez voix au chapitre, qu'il vous revienne de vous prononcer. C'est même de vous que dépend le dernier

(1) Lahitton,— *La vocation sacerdotale*, p. 404.

mot, celui qui marque le choix. Par conséquent, secouez votre inertie, sortez de votre passivité et acceptez de jouer vous-mêmes votre rôle actif, décisif. C'est contre l'impersonnalité d'une telle décision qu'un curé voulut mettre en garde le futur abbé Gustave Morel (1) qui lui faisait part de son désir du sacerdoce : « C'est là, répondit-il, une question grave, puisqu'il s'agit de l'emploi de toute ta vie ; et il ne vaudrait rien de t'influencer en cette affaire. Consulte un peu si tu le veux, mais surtout consulte-toi toi-même ! »

Rappelez-vous toujours que l'idée du sacerdoce peut vous être suggérée par un autre, mais que le choix n'en peut être fait que par vous.

3.— Il faut que l'aspirant veuille le sacerdoce en lui-même.

Et non pas seulement dans ses accessoires, encore moins dans ses antinomies.

A.— Les accessoires du sacerdoce, ce sont ses côtés secondaires, c'est-à-dire, certains avantages individuels, nobles en eux-mêmes, mais inadéquats à une fonction avant tout sociale et surnaturelle.

Faut-il en désigner quelques-uns ?

— Et d'un : *idéal sentimental* !

« Il est certaines âmes impressionnables, à l'imagination ardente, chez qui le sentiment religieux est très développé, mais plus superficiel que pénétrant. La beauté du culte les émeut doucement, l'odeur de l'encens les enivre, la vue des cérémonies et des décorations les transporte, les mélodies musicales les enchantent. Ces âmes ont été faites, elles n'en peuvent douter, pour vivre continuellement dans un tel milieu ! Tout cela est excellent, à condition que l'on pénètre sous l'écorce, que l'on n'en reste pas aux expressions extérieures du culte dû au Dieu qui veut être servi en esprit et en vérité, à condition que l'accessoire ne voile pas le principal, et que les émotions superficielles et poétiques ne prennent pas la place de la foi profonde au mystère de l'autel et de la charité généreuse et forte qui pousse à entrer dans

(1) L'abbé Morel, qui vécut de 1872 à 1905, devint professeur à l'Institut Catholique de Paris. Voir sa vie, par l'abbé J. Calvet, p. 12.

le sacrifice qui s'y accomplit. Le culte dû à Dieu n'est pas une simple parade artistique destinée seulement, certaines heures du jour ou de la semaine, à procurer une émotion supérieure et passagère aux âmes tendres... En se posant la question de l'orientation de sa vie vers le sacerdoce, un jeune homme doué de cette sensibilité un peu émotive, ferait bien de se demander très sérieusement si la sacristie ou le jubé de l'orgue ne suffirait pas à combler ses désirs, ou si l'autel où s'accomplit le sacrifice pour le salut du monde est bien le centre de l'idéal qu'il poursuit. Autrement, il risquerait de suivre un penchant naturel qui n'a pas grand'chose à faire avec l'intention droite du sacerdoce. » (1) Rêve de poète qui voit la vie en beauté !

— Et de deux : *idéal intellectuel !*

« Un jeune homme intelligent s'est attaché pendant son cours au travail austère de l'étude ; il a vaincu les premières difficultés ; son intelligence s'est ouverte au souffle de la vérité ; il a trouvé et goûté « la joie de connaître » : joie noble, supérieure, élévante ; et il se dit maintenant que rien au monde ne vaut cette joie. La vie sacerdotale ne serait-elle pas le cadre tout indiqué qui permettrait la poursuite de cet idéal de jouissance intellectuelle?... Excellente disposition, s'il vient y ajouter la flamme de la charité qui fait tourner toute science à aimer, et ce goût de lumière, cette passion de vérité, à l'apostolat des âmes... Mais disposition qui, séparée de ce complément, indique une vocation de savant, de chercheur, mais ne constitue pas l'intention droite du sacerdoce. Le sacerdoce n'est pas, d'abord et avant tout, un moyen de culture personnelle, bien que cette culture soit nécessaire pour remplir les obligations qu'il impose. Il n'est pas ordonné à procurer à ceux qui le reçoivent les loisirs d'une jouissance plus ou moins égoïste de la vérité recherchée exclusivement pour le plaisir qu'elle donne immédiatement bien que cette disposition d'amour de la vérité soit nécessaire au prêtre. » (2) Rêve de dilettante, où l'on entrevoit plus de livres à lire que d'âmes à sauver !

— Et de trois : *idéal surnaturel mais insuffisant !*

« Est-ce avoir l'intention droite du sacerdoce que de vouloir

(1) Mgr Yelle, — *La vocation*, dans *L'Appel du Maître*, mars 1931.

(2) *Ibidem*.

devenir prêtre pour se sauver plus facilement? La question ainsi posée cache une équivoque. Voici un jeune homme qui craint beaucoup pour son salut dans le monde. Il se fait le raisonnement suivant : le prêtre vit continuellement au milieu des choses saintes, il a tous les moyens de sanctification à sa disposition ; je trouverai donc en abondance dans la vocation sacerdotale les secours dont ma faiblesse a besoin. Pour me sauver, je veux devenir prêtre !

« Raisonnement faux ! Le sacerdoce n'est pas un moyen qui, *ipso facto* et pour n'importe qui, rende le salut plus facile. Le sacerdoce est une orientation vers le salut des âmes pour la gloire de Dieu ; et, en vue de cette fin, il impose des devoirs bien déterminés, des obligations très graves. Je dois d'abord voir si je suis prêt à accepter les uns et les autres ; et, pour cela, je dois étudier mes intentions et mes aptitudes. Si, de ce point de vue, j'arrive à la conclusion que je puis m'engager prudemment, alors, mais alors seulement, j'aurai dans le sacerdoce des moyens de sanctification abondants, et ce sera pour moi le meilleur moyen d'assurer mon salut.

« Mais si ma vie n'est pas à la hauteur des exigences du sacerdoce, je me tromperais en m'imaginant que la réception du sacrement de l'Ordre va me changer du tout au tout. En m'engageant à des devoirs trop lourds pour moi, je m'expose davantage... Ainsi, selon les cas, dans le sacerdoce, on peut se sauver plus sûrement, mais on pourrait aussi d'y damner plus profondément. » (1) Idéal surnaturel et fort louable en soi, mais trop individualiste.

B.— Les **antinomies** du sacerdoce sont des avantages purement matériels, souvent bas, parfois grossiers, en opposition ouverte avec le caractère éminemment surnaturel de cette fonction. Enumérons-en quelques-uns, pour les stigmatiser.

Vie honorable ! « Le prêtre chez nous occupe un rang social enviable. La foi de nos populations reconnaît le caractère surnaturel de sa mission et lui assure respect, considération, vénération. » (2) Il y a là de quoi tenter un ambitieux. Or, ne voir

(1) Mgr Yelle, *loc. cit.*

(2) *Ibidem.*

dans le sacerdoce qu'une carrière honorable où l'on peut plus facilement s'attirer de précieuses sympathies, avoir de l'influence, occuper un rang de choix au milieu de la société, se draper dans l'admiration des gens, c'est « se faire de ce chef-d'œuvre de Jésus-Christ une ridicule caricature, c'est méconnaître sa nature, sa fin toute divine. En parler comme s'il était cela, c'est proférer un véritable blasphème. S'y engager avec ces sentiments, c'est une aberration des plus dangereuses et qui pourrait conduire à de véritables catastrophes. » (1)

Vie assurée! « L'organisation économique de la vie du clergé assure largement contre les difficultés matérielles. Ces avantages matériels, vus de l'extérieur, ne peuvent-ils pas constituer une amorce possible pour des âmes dont le regard intérieur est insuffisamment purifié par la lumière de la foi pour pénétrer jusqu'à l'essentiel du sacerdoce?... A la fin d'un cours classique, voici un jeune homme dont la conduite extérieure ne laisse rien à désirer, mais qui n'a jamais lui-même envisagé le sacerdoce comme une vie montante au service des âmes. Il entend parler d'encombrement dans les professions, il manque d'initiative, il n'a pas de ressources pour faire face aux dépenses d'années d'université, peut-être même n'a-t-il pas les diplômes requis pour être admis à la pratique des professions libérales. A raison même de son *bon* caractère, il subit très facilement l'influence du milieu, il a entendu sa famille faire peut-être des réflexions dans le genre de celle-ci : « Oh ! celui-là, il est tranquille, il n'a pas de défense : il va se faire prêtre ! » N'y a-t-il pas dans de telles circonstances un danger sérieux de se laisser entraîner vers le sacerdoce considéré comme un gagne-pain? » (2)

Celui qui, en pleine connaissance de cause, n'ambitionnerait le sacerdoce que pour obtenir plus sûrement de quoi vivre, prouverait déjà qu'à moins d'une épuration complète de son intention, il ne serait plus tard qu'un frelon, un mercenaire, pour ne pas dire un voleur. Cette estimation de la vie sacerdotale est, de toutes, la plus vulgaire. Elle juge, non point le sacerdoce, mais l'esprit de celui qui le connaît mal. Un bon vieux jardinier avait entrevu ce danger ; lorsque son fils lui demanda la permis-

(1) Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de vocation*, pp. 22-23.

(2) Mgr Yelle, *loc. cit.*

sion d'entrer au Séminaire, il répondit : « Si tu m'avais demandé la permission il y a quelques années, quand la vie du prêtre n'était pas sans bien-être, je t'aurais dit d'attendre, de réfléchir ; mais, à présent que pour vivre de cette vie-là il n'y a plus que des sacrifices à faire, je te dis oui du premier coup ! » (1)

Vie paisible! « Ou encore, la vie du prêtre pourra apparaître comme une vie de calme, de tranquillité, sans préoccupation ni inquiétude pour l'avenir, sans embarras de famille, sans surcroît de travail, sans surménage, une vie s'écoulant doucement au milieu du respect et de la considération des concitoyens ; en un mot, comme le cadre idéal d'une vie d'honnête célibataire, assez détaché de la terre pour n'être plus touché des remous de l'existence, . . . ou assez égoïste pour ne plus souffrir de la souffrance des autres . . . Celui qui suivrait des attraits de cette nature orienterait fausement sa vie, et se tromperait doublement : il ne comprendrait pas le sacerdoce tel qu'il est, et il ne trouverait pas dans la vie sacerdotale ce qu'il y cherche ! » (2)

Contentement des autres! Parfois, la vocation est le résultat d'une suggestion. Le père, la mère, un tuteur, un bienfaiteur ont inculqué à une jeune âme l'idéal du sacerdoce. Sans s'en douter, l'enfant se l'est laissé imposer ; il s'est imbibé de cette préoccupation jusqu'à se l'incorporer. Par excès de sensibilité, ou par respect humain, plus souvent par peur de déplaire, il n'a pas osé résister à l'impérieuse volonté d'autrui ; il a cédé à la pression. On ne l'a pas aidé, on l'a forcé ! On ne lui a pas fait choisir, on a choisi pour lui ! On ne lui a pas seulement suggéré le sacerdoce, on le lui a imposé !

Chers jeunes gens, personne, absolument personne ne doit se faire prêtre pour plaire au papa, à la maman, au tuteur, à un bienfaiteur, même à monsieur le Curé ! Vous avez l'obligation de respecter toutes ces personnes, plus spécialement vos parents ; mais, de leur côté, elles doivent se garder de se fourvoyer dans la délicate question de votre vocation, qui n'est à décider qu'entre Dieu, votre confesseur et vous-mêmes. Ce n'est pas le contentement des autres, mais le contentement de Dieu qu'il faut procurer.

(1) René Bazin, — *Douce France*, p. 29.

(2) Mgr Yelle, *loc. cit.*

Qu'on le sache ! Il est inutile de penser au sacerdoce si l'on désire une carrière lucrative, si l'on veut mener une vie tranquille et confortable, si l'on compte avoir tous les jours ses trois repas à heures fixes et dormir toutes les nuits ses huit heures. Le Catéchisme du Concile de Trente, comme si la conscience n'y suffisait pas, met en garde contre ces visées égoïstes, basement intéressées. (1) Tous ceux qui « approchent de l'autel en vue du profit qui en résulte, sont appelés par Notre-Seigneur des mercenaires. » (2) Ezéchiel dit d'eux qu'ils se paissent eux-mêmes, non leurs brebis. (3) Enfin, tout récemment, le Pape Pie XI a rappelé que « le prêtre catholique doit se faire remarquer par son désintéressement. Au milieu d'un monde corrompu où tout se vend et tout s'achète, il doit passer exempt de tout égoïsme, saintement dédaigneux de toute basse cupidité, de gain terrestre, se donnant à la recherche des âmes, non de l'argent, de la gloire de Dieu, non de la sienne. Il n'est ni le mercenaire qui travaille pour bénéficier d'une récompense temporelle, ni le fonctionnaire qui, tout en s'appliquant consciencieusement à remplir les devoirs de son emploi, pense aussi à sa carrière et à son avancement; il est le « bon soldat du Christ » qui « ne s'embarrasse pas dans les affaires du monde, pour plaire à celui auquel il s'est consacré » ; il est le ministre de Dieu et le père des âmes. » (4)

De grâce, chers amis, n'allez pas enfermer vos vingt ans dans une soutane pour vous créer un avenir, comme d'autres étudient la médecine ou la pharmacie ! N'engouffrez pas votre jeunesse dans un Grand Séminaire sous le vulgaire prétexte que les portes de l'Université vous sont fermées ! Ne vous engagez pas dans une vie toute d'altruisme, si vous ne savez pas encore ce que c'est que penser aux autres ! Autant vous le dire clairement, on se fait prêtre, non pas pour gagner de l'argent mais des âmes, non pour se ménager mais pour se dépenser, non pour être tranquille mais pour n'être jamais bien, non pour jouir mais pour souffrir ; en un mot, non pour son propre intérêt mais pour le profit des autres. Et celui qui n'a pas le cœur assez

(1) Chapitre XXVI.

(2) S. Jean, X, 12.

(3) *Catéchisme du Concile de Trente*, 2e partie, ch. VII, no. 8-10.

(4) *Encyclique « Ad catholici sacerdotiis fastigium »*, 20 décembre 1935.

généreux ni l'âme assez noble pour accepter telle quelle cette tâche, ne peut pas aspirer au sacerdoce. Consentir à gravir ce calvaire ou s'en aller ailleurs : il n'y a pas de milieu ! Un bon laïc vaut mieux qu'un prêtre médiocre !

Donc, ce n'est pas être animé d'une intention droite que d'envier le sacerdoce pour les avantages matériels qu'on y trouve. « Tenons pour suspecte, dit Mgr Dadolle, une vocation déterminée par la perspective d'une vie sacerdotale paresseuse et humainement trop heureuse ! » Sans doute, le prêtre a droit de vivre de l'autel, puisqu'il travaille à l'autel ; mais l'autel n'a pas comme vraie destination de faire vivre le prêtre ; il n'est ni une table ni un restaurant. Les prétendues vocations de pain et de beurre, les ambitions de croupissement dans une paresse bourgeoise, les idées de tranquille *farniente* procèdent trop de la chair et du sang pour être inspirées par Dieu. Tout cela ne ferait que des prêtres de seconde zone.

Chers jeunes gens, si vous rêvez d'une vie consacrée au service des âmes ; si vous ambitionnez de devenir un prolongement du Christ sur cette terre et d'être parmi les hommes l'ouvrier de leur rédemption ; si vous désirez le sacerdoce « pour vaquer au service divin et au salut des âmes » (1) ; si, à cette fin, vous acceptez de mener une vie active partout et à toute heure, à l'autel, en chaire, au catéchisme, au confessionnal, au chevet des mourants, au service des pauvres, au secours des classes sociales ; surtout, si vous rêvez d'une vie où vous aurez à faire abstraction de votre personne pour vous dévouer entièrement au bien du prochain, d'une vie où les intérêts terrestres s'effaceront devant les intérêts du Ciel, d'une vie qui en résumé sera l'affirmation la plus éloquente du zèle et l'expression la plus convaincante de l'amour du Christ pour les âmes, oui ! pensez au sacerdoce ! Désirez être prêtres. Aspirez à l'ordination ! L'Église applaudit alors à votre idéal de vous « engager au service de Dieu pour l'honneur de Dieu. » (2)

Bien plus, cette intention toute surnaturelle ne peut venir que de Dieu. Sa grâce seule vous y incline. Ce faisant, Il semble vous montrer déjà l'efficace réalisation de son décret éternel.

(1) Saint Alphonse de Liguori.

(2) *Catéchisme du Concile de Trente.*

Au matin de votre ordination, Il vous en donnera une claire et complète connaissance. Vous comprendrez mieux alors la parole de Mgr d'Hulst : « Le premier choix vient de Dieu, le second vient de la créature. Dieu choisit son apôtre, l'apôtre choisit son Dieu ! » Ce n'est donc pas les yeux et le cœur tendus vers des avantages terrestres, mais à genoux, le front dans la poussière, l'âme fixée sur Dieu, qu'il faut se préparer au sacerdoce.

Le prêtre n'est pas un thésaurisateur, ni un fonctionnaire, ni un bourgeois, ni un rond de cuir. C'est un homme à part, placé entre ciel et terre, servant d'intermédiaire entre Dieu et les âmes, pour offrir à Dieu les hommages des âmes et donner aux âmes les grâces de Dieu.

La vie du prêtre n'est ni une vie artistique ni, strictement parlant, une vie d'étude, encore qu'il lui soit permis d'être un intellectuel. C'est avant tout une vie d'amour et de sacrifice.

C'est une *vie d'amour* ! Le sacerdoce est un contrat d'amour entre le prêtre et Dieu. Quand la charité brûle dans un cœur sacerdotal, elle ne tarde pas à y allumer l'incendie du zèle et à y jeter ce que l'on a si heureusement appelé le « mal des âmes » ! Celui-là sera donc le premier en amour qui se dépensera le plus surnaturellement pour sauver des âmes. Le prêtre doit faire sienne la parole de Saint Paul : « Je me sens le débiteur de tous ! » (1) Or, pour acquitter toujours et partout cette dette, il lui faut déborder de charité, ne pas chercher ses propres intérêts, se dévouer sans escompter de retour, enfin être convaincu que donner vaut mieux que recevoir ! (2)

— Le Cardinal Mermillod disait, dans une lecture spirituelle à Saint Sulpice : « Pourvu qu'un prêtre ait un tabernacle et dix âmes à garder, il n'a pas à se plaindre ! »

— Le Cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux, était d'un zèle infatigable. On le voyait visiter les fidèles dans les recoins les plus reculés et par un froid sibérien. Une pauvre femme s'écria un jour en le voyant : « Quelle merveille de voir un homme comme ça, dans un pays comme ça, par un temps comme ça ! »

(1) *Épître aux Romains*, I, 14.

(2) *Actes des Apôtres*, XX, 35.

— Le célèbre abbé Perreyve, d'une santé précaire, venait de prêcher. Un confrère le voit tout ruisselant de sueur, lui dit : « Mon cher ami, vous vous épuisez ! » — « Ah ! répondit l'abbé, un prêtre qui ne s'épuise pas, à quoi est-il bon ? »

— Peu avant sa mort, Lacordaire disait à ses élèves : « Si mon épée s'est brisée, messieurs, c'est à votre service ! » (1)

Voilà au concret la charité sacerdotale.

C'est une *vie de sacrifice* ! La vie du prêtre est une vie pour les autres. Le souci d'autrui, le dévouement aux causes désintéressées, l'esprit d'apostolat et de prosélytisme sont ses plus beaux titres. Principe fondamental du sacerdoce : « *Qui accedit ad ordinandum, martyr est !...* Celui qui se présente à l'ordination est un martyr ! » Un apôtre moderne, de moins de quarante ans, l'abbé Poppe, ne cessait de répéter que « le prêtre doit se sacrifier avec Celui qu'il sacrifie !... Agir est bien, prier est mieux, souffrir est le meilleur ! » (2) Le soir de son ordination, Don Bosco entendit sa mère lui dire : « Commencer à dire la messe, c'est commencer à souffrir ! » Il faut que la souffrance monte du cœur du prêtre, pour que la grâce descende abondamment sur les âmes. Le Père Faber rendait la même vérité sous une forme peut-être plus saisissante : « Entre les âmes et Dieu, il ne manque souvent qu'une poignée d'apôtres de la souffrance ! » Et n'est-ce pas Bossuet, qui, deux siècles précédemment, s'était écrié : « Pasteurs, conducteurs d'âmes, ne croyez pas les sauver sans qu'il vous en coûte ! » Il faut donc le proclamer hautement, le répéter à ceux qui seraient tentés de l'oublier : « Celui qui n'a pas compris que le sacerdoce est une carrière de sacrifice, ne comprend pas encore le premier mot du sacerdoce ! » (3) Les âmes sacerdotales sont de celles dont on a dit qu'elles usent le fourreau. « Vêtement toujours glorieux, la soutane ne peut envelopper que des poitrines magnanimes. » (4)

Sacrifice de l'humilité !... car le prêtre n'est qu'un instru-

(1) Montalembert, — *Le Père Lacordaire*, p. 243.

(2) R. P. Martial Lekheux, O.F.M., — *Entretiens sacerdotaux*, pp. 8-9.

(3) Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, p. 415.

(4) Abbé Thellier de Poncheville, — *L'appel au sacerdoce*, p. 25.

ment de Dieu !... S'il lui arrive d'oublier son rôle et de s'arroger une gloire qui ne lui revient pas, Dieu l'abandonne !

Sacrifices du ministère auprès des fidèles !... « Parfois, on est si las de chercher le chemin de leur cœur et de leur esprit sans savoir si on l'a trouvé ! » (1)

Sacrifice de l'obéissance !... Il lui faudra recevoir plus de mots d'ordre qu'il n'en donnera !

Sacrifice de la chasteté perpétuelle !... Il doit modérer même les affections permises afin de ne pas se permettre celles qui sont défendues !

Sacrifice de l'étude !... souvent aride, toujours nécessaire, car le prêtre doit être la lumière du monde !

Sacrifice d'une piété soutenue !... indépendante des variations d'humeur et victorieuse des vicissitudes de l'âme !

Sacrifice en tout !... car se dévouer est sa devise, se détacher est sa loi !... Le sacerdoce est « une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu ; et celui-là y est appelé qui sent dans son cœur le prix et la beauté des âmes ! » (2) Au soir de son ordination, le prêtre doit répéter, au moins substantiellement, la parole d'un sous-diacre de Saint-Sulpice : « Mon Dieu, acceptez ce que je vous donne ; et ce que je ne vous donne pas, prenez-le ! »

Par ailleurs, les sources d'énergie, les foyers d'amour ne manquent pas au prêtre : messe, bréviaire, oraison, distribution des sacrements, vie intérieure, joie surnaturelle de se savoir instrument de salut, satisfaction du devoir accompli, bonheur de travailler uniquement pour Dieu et les âmes, enfin perspective d'une riche récompense éternelle. C'est sans doute l'estimation de ces privilèges inouïs qui faisait écrire au Père Gratry : « Dieu couvre d'un voile et tempère par précaution l'éclat et la beauté du sacerdoce. Si l'on savait, si l'on comprenait ce qu'est le sacerdoce catholique, il y aurait trop de prêtres ! » (3)

C.— **Le sacerdoce en lui-même**, c'est le sacerdoce dans ses trois éléments constitutifs : sa fin, ses fonctions, les conditions de vie qu'il impose.

(1) Henry Bordeaux, — *Le marchand de bonheur*, p. VIII.

(2) Lacordaire, — *Panegyrique du Bx Pierre Fourier*.

(3) *Philosophie du Credo*, p. 249.

— *Sa fin.*— Notre-Seigneur l'indique clairement: "Je vous ferai pêcheurs d'hommes!" (1) On se fait prêtre pour conquérir des âmes au Christ.

— *Ses fonctions.*— Offrir le Saint Sacrifice de la Messe, administrer les sacrements, prêcher, catéchiser, reconforter; en un mot, éclairer, sanctifier, sauver.

— *Ses conditions de vie.*— Le prêtre est un séquestré, parfois un persécuté, souvent un incompris. Son existence est faite de solitude, de prière, de renoncement, d'apostolat. Il importe qu'on le sache, qu'on y réfléchisse souvent et longuement avant de choisir le sacerdoce.

4.— Il faut que l'aspirant veuille le sacerdoce persévéramment.

Ne peuvent être considérés comme un vouloir sérieux et constant : les enthousiasmes irréflechis qui tombent comme ils naissent, .. les vellétés qui, au dire au Saint Esprit, donnent la mort à ceux qui les nourrissent, .. les désirs versatiles qui veulent aujourd'hui et ne veulent plus demain, .. les spontanités sentimentales, faites d'impressions, de sensations, .. les décisions prises en coup de vent et renversées aussitôt... Vouloir ainsi, c'est mal vouloir !... c'est même ne pas vouloir du tout !

Pour que le désir du sacerdoce soit réputé sincère, il doit, en plus d'être éclairé, libre et surnaturel, résister à tous les assauts, et, en se prolongeant, acquérir une consistance toujours plus marquée. Comme l'étoile des mages, il subira des éclipses, mais pour réapparaître bientôt. Aussi, tous les jours, l'aspirant au sacerdoce devrait demander la grâce de *savoir vouloir* et de *vouloir vouloir* !...

D'une étude de son lycée, à Lyon, Paul Seigneret, plus tard martyr de la Commune, écrivait : « Depuis trois ans, je sens grandir en moi le désir d'être prêtre. Cette idée ne me quitte plus ; j'ai beau vouloir la rejeter, elle me suit partout, dans mes prières, la nuit, à toute heure ! »

Cette sublime hantise est une preuve non équivoque de la constance de l'intention droite.

(1) Saint Marc, I, 7.

.....

Vouloir le sacerdoce en connaissance de cause, le vouloir personnellement, le vouloir surnaturellement, le vouloir constamment : tels sont les éléments constitutifs de l'intention droite.

La *connaissance* du sacerdoce indique que l'intelligence, suffisamment éclairée, a projeté ses lumières sur la volonté, faculté libre mais aveugle.

La volonté *personnelle* atteste la liberté du choix.

L'intention *surnaturelle* proclame la pureté de motif.

La *persévérance* de la volonté en assure la sincérité et la fermeté.

Le choix du sacerdoce est donc un acte libre de la volonté, éclairée d'une part par l'intelligence et la foi, stimulée d'autre part par la grâce divine.

Comme on le voit, ici « tout est divin : le sacerdoce en lui-même, le but qu'il veut réaliser, les moyens qu'il doit mettre en œuvre. Et il n'y a qu'une force divine, la grâce, qui puisse faire tendre une âme à ce bien surnaturel. Le tempérament, les circonstances, l'éducation, peuvent bien incliner à quelque bien naturel, à ce qui est le dehors, l'humain, l'écorce du sacerdoce ; mais à ce qu'il y a en lui de divin, jamais ! . . . Or, c'est cela même qui fait le sacerdoce : c'est le divin ! » (1)

Enfin, l'Église n'exige pas que l'aspirant ait le même degré de pureté d'intention au moment où il choisit le sacerdoce qu'au jour du sous-diaconat, encore qu'elle le souhaite ardemment. Elle espère qu'à mesure que se développera la formation ecclésiastique, l'intention première ira se précisant, se purifiant, s'affermissant par la vertu de la grâce.

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Le sacerdoce*, p. 67.

CHAPITRE V

Pour tendre au sacerdoce : — l'attrait.

L'idonéité et l'intention droite sont les deux supports absolument nécessaires de toute vocation sacerdotale.

L'attrait n'est pas strictement requis, quoiqu'il soit très appréciable.

Jusqu'ici nous n'en avons rien dit. C'est que le Code de Droit Canonique ne le mentionne pas comme condition de vocation intérieure, et que la Commission Cardinalice en parle d'une façon plutôt négative : « La condition qu'il faut examiner du côté de l'ordinand et qu'on appelle vocation sacerdotale, ne consiste nullement, du moins nécessairement et en règle ordinaire, dans un certain attrait intérieur du sujet... » (1)

Qu'entend-on par attrait? En dehors de toute polémique, nous répéterions volontiers avec Mgr Gibier que « c'est une sorte de goût intérieur qui, dès l'abord, fait que le sacerdoce vous plaît et vous agréé ; qui, ensuite, vous fait trouver doux tous les sacrifices et toutes les séparations nécessaires pour atteindre l'idéal entrevu, qui fait que l'âme s'émeut et s'enthousiasme à toute parole qui lui révèle les sublinités du sacerdoce. » (2)

Ainsi entendu, l'on admettra sans discussion, avec Mgr d'Hulst, qu'« il est trop délicat pour qu'il soit aisé de le définir ; mais il est trop l'œuvre de Dieu pour qu'il soit possible de le méconnaître quand on l'a une fois senti. »

Cette question de l'attrait, longtemps débattue, est maintenant tirée au clair depuis les décisions de la Commission Cardinalice. Il reste certain que l'attrait n'est pas nécessaire, et qu'à lui seul il n'indique pas une vocation sacerdotale. Toutefois, il n'est pas quantité méprisable. Il sert souvent d'amorce à l'intelligence et à la volonté ; il aide à faire le discernement des signes de vocation ; parfois même, il concourt à la constance de

(1) Lahitton, — *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 19.

(2) Mgr Gibier, — *Jésus-Christ et son œuvre*, t. II, p. 410.

l'intention droite. Il est la goutte d'huile qui active le mécanisme, la poussée sensible qui aide à avancer, la motion qui permet à la volonté d'atteindre et plus promptement et plus facilement son but.

A ce point de vue, l'attrait offre des indications utiles, même d'autant plus précieuses qu'il procèdera plus de la raison éclairée par la foi que de la sensibilité. Il peut être un complément appréciable de l'idonéité et de l'intention droite.

Mais, comme tout ce qui est subjectif, l'attrait, surtout sensible, est aisément trompeur. Son absence ne saurait être considérée comme une indication de non-vocation. Tronson dit explicitement que l'inclination « n'est pas, absolument parlant, une source infaillible de vocation sacerdotale, comme elle n'est pas aussi une marque nécessaire. » Le Père Salsmans, se faisant en cela l'écho de presque tous les théologiens modernes, affirme que « l'attrait n'est pas nécessaire ». (1) L'Église se garde bien de le mentionner comme signe de vocation.

Nous dirons même plus. Une vocation solide peut co-exister avec, dans la partie sensible de l'âme, une vive répugnance aux sacrifices exigés par le sacerdoce. La croix fascine et effraie tout à la fois. Ce n'est qu'au prix d'un effort généreux qu'on va se jeter à ses pieds en triomphant des effrois de la nature. — « Le missionnaire qui contemple avec envie les instruments de supplices qui ont servi à ses prédécesseurs ne peut pas éprouver un attrait *naturel* pour les supplices. Il ambitionne seulement *surnaturellement* de donner sa vie pour le Bon Dieu qu'il aime. De même, l'enfant qui, ému en pensant aux âmes qui se perdent, désire travailler à leur salut, peut très bien redouter les sacrifices que lui imposera la vie sacerdotale, mais en lui l'attrait de la grâce l'emportera sur les craintes de la nature. » (2) L'histoire de l'Église nous montre des vocations célèbres qui, toutes, supposent l'idonéité et l'intention droite, mais où l'on ne découvre par ailleurs comme attrait que les vives répugnances d'une sincère humilité.

L'effroi ressenti avant l'ordination n'est donc point en opposition avec l'inclination toute surnaturelle qui porte à désirer

(1) *Nouvelle Revue Théologique*, 1922, p. 49.

(2) Mgr Le Camus, — *La vocation ecclésiastique*, pp. 24-25.

le sacerdoce. Le sentiment qui le fait craindre ne contredit point au sentiment qui porte vers lui. Crainte et désir, loin de se combattre, s'équilibrent.

La plupart des candidats aux ordres majeurs subissent ces tergiversations transitoires. — « Un jeune homme qui se sentait appelé à une vie de dévouement dans la carrière ecclésiastique me faisait part de ses appréhensions, et me disait : « J'ai peur d'être appelé ! » Plus tard, quand il eut fait les premiers pas dans la carrière et qu'il eut fait l'expérience de ce qu'elle avait d'attrayant pour un cœur généreux, il m'écrivait : « J'ai peur maintenant de n'être pas appelé ! » (1)

Il est pourtant certains cas où cet effroi, devenu presque un saint tremblement, ne laisse pas de poursuivre l'âme longtemps après l'ordination. Ce mélange d'humilité et de respect honore celui qui les ressent, et n'infirmé en rien la qualité de sa vocation. Saint Vincent de Paul faisait cet aveu tardif : « Si je n'étais pas prêtre, je ne le serais jamais ! » (2)

Enfin, il n'est pas rare de rencontrer des sujets qui, dans l'angoissante division de leur âme devant la sublimité du sacerdoce, préfèrent se dérober. — Engelbert Dolfuss, plus tard chancelier d'Autriche et martyr, s'était orienté vers le sanctuaire. Au début de juin 1912, il va dire à son évêque : « Je n'aurais pas la force de devenir prêtre ; c'est trop grand et trop saint ! Je mourrais, à la messe, s'il me fallait changer le pain et le vin dans le corps et le sang du Seigneur... Déjà, en servant la messe, c'est comme si mon cœur s'arrêtait quand je sonne à l'élévation ! » Et il retourne dans le siècle.

Le vouloir personnel et généreux, le sacrifice libre et spontané : c'est toujours là qu'il faut en revenir en matière de vocation sacerdotale et religieuse. C'est surtout dans le Pontifical des ordinations que l'Eglise affirme cette doctrine et manifeste toute sa pensée. Or, c'est en vain qu'on y chercherait la moindre parole favorisant la thèse de la nécessité de l'attrait. Par contre, on y voit l'évêque soucieux de s'assurer des aptitudes : « Savez-vous si ces candidats sont vraiment dignes ? », demande-t-il. Le Concile de Trente traite, en sept chapitres au moins, des

(1) Abbé F. Kieffer, — *L'autorité dans la famille et à l'école*, p. 459.

(2) S. Vincent de Paul, — *Correspondance, entretiens, documents*, tome VII, p. 463.

dispositions requises chez le futur prêtre ; mais il garde le silence absolu sur l'attrait. Tout est affaire de bonnes qualités et de bon vouloir ! Les déclarations de Pie X au sujet du recrutement sacerdotal sont comme un prolongement fidèle de cet enseignement.

Tout cela, évidemment, en théorie ! Car, en pratique, il est pour le moins difficile d'admettre que l'attrait, sensible ou spirituel, plus souvent sensible et spirituel, ne se retrouve dans une certaine mesure, soit au début soit à la fin, à la base de toute vocation sacerdotale. Nous concevons avec peine qu'un jeune homme, réalisant les conditions d'idonéité et d'intention droite, demeure sous le pressoir du dégoût avant, pendant et après l'ordination. A supposer qu'il éprouve ce que presque tous les ordinands connaissent d'expérience : crainte, hésitation, anxiété, effroi, . . . il est à peu près certain qu'un jour ce voile sombre se déchirera, que ces troubles se dissiperont et qu'il sentira pénétrer dans son âme la satisfaction d'une bonne action accomplie.

Nous ne voudrions pas ranimer ici les vieilles querelles au sujet de ce mot *attrait*. Mais nous demeurons convaincu que l'intention droite et l'idonéité sont *toujours* accompagnées d'un attrait spirituel dans la partie supérieure de l'âme, et *souvent* d'un attrait sensible, long ou bref, intense ou discret, dans la partie inférieure de l'âme. Telle est l'opinion d'un auteur que nous aimons citer : « Celui qui a la volonté de devenir prêtre (il suppose évidemment l'idonéité !) a nécessairement quelque attrait pour le sacerdoce ; tandis que celui qui n'aurait qu'un attrait de sensibilité n'aurait pas la volonté requise. » (1) Par conséquent, il faut se garder et de mépriser cet attrait et de tabler dessus. Le plus sage est de l'insérer sur l'idonéité et l'intention droite comme un stimulant à tendre vers le sacerdoce.

De ce que nous venons de dire, il appert que les meilleurs aspirants au sacerdoce ne sont pas ceux qui, doués d'aptitudes douteuses, éprouvent un vif attrait : l'attrait même le plus intensément senti ne compensera jamais l'insuffisance des aptitudes. Les meilleurs sont les plus purs, les plus humbles, les plus défiants d'eux-mêmes, qui éprouvent quelque hésitation

(1) Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 44.

devant les sublimités du sacerdoce ! Les meilleurs sont les plus droits, les plus soumis, les plus consciencieux, les plus studieux, les plus constants dans l'effort, les mieux équilibrés, les plus entraînés à l'apostolat ! Les meilleurs, enfin, ce sont ceux dont l'éducation familiale, les exemples des parents, les vertus héréditaires, l'intelligence, le caractère et la trempe générale permettent d'augurer qu'ils rempliront avec honneur pour l'Église et les âmes, les obligations sacerdotales.

Chers jeunes gens, avant de clore ces chapitres sur les conditions requises pour tendre au sacerdoce, nous vous invitons à méditer les pressantes recommandations du Pape Pie XI : « Quiconque aspire au sacerdoce uniquement pour le noble motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède ou du moins s'efforce d'acquérir une solide piété, une pureté de vie à toute épreuve, une science suffisante, . . . montre qu'il est appelé par Dieu à l'état sacerdotal. Celui-là, au contraire, qui, poussé peut-être par des parents mal inspirés, voudrait embrasser cet état avec la perspective d'avantages temporels et terrestres qu'il entrevoit ou qu'il espère à travers le sacerdoce ainsi qu'il arrivait plus fréquemment jadis ; celui qui est habituellement réfractaire à la dépendance et à la discipline, peu enclin à la piété, peu studieux et peu zélé pour les âmes ; celui surtout qui est porté à la sensualité et qu'une expérience prolongée montre incapable de la vaincre ; celui qui a si peu de dispositions pour les études que l'on prévoit qu'il n'en pourra suivre le cours normal de manière à donner satisfaction : tous ceux-là ne sont pas faits pour le sacerdoce, et les laisser avancer presque jusqu'au seuil du sanctuaire, ce n'est que leur rendre plus difficile le retour en arrière, c'est peut-être les pousser à franchir ce seuil par respect humain, sans vocation et sans esprit sacerdotal. » (1)

Par conséquent, si un examen loyal, ratifié par votre confesseur, vous désigne quelque carence grave à laquelle l'avenir est incapable de remédier, ne pensez pas au sacerdoce. Non seulement vous n'en seriez pas digne, mais vous en deviendrez probablement indigne ! Un saint docteur a écrit qu'il vaudrait mieux

(1) *Encyclique « Ad catholici sacerdotii fastigium »*, 20 décembre 1935.

pour ceux qui veulent usurper indignement le sacerdoce qu'on les trainât en prison et qu'on les conduisît à la potence.

Cette étude de vous-mêmes, ce discernement de vos aptitudes et inaptitudes vous semblera peut-être difficile. Elle l'est, en effet ; mais elle le sera moins si vous vous montrez tels que vous êtes à votre confesseur. Soyez francs, ouverts ! Ne dissimulez, ne diminuez rien d'important ! Autrement, un vice d'origine pèserait sur votre carrière sacerdotale tout entière et vous seriez torturés par la crainte d'avoir troqué l'entrée du sanctuaire pour quelques misérables déficiences.

Si votre enquête vous permet de conclure que vous possédez tous les éléments de l'idoneité, assurez-vous bien que votre désir du sacerdoce est strictement personnel, suffisamment éclairé et constamment surnaturel. Car, vouloir être prêtre pour faire plaisir à un autre qu'à Dieu, c'est consentir à payer une éphémère complaisance par des remords certains. Ambitionner moins la gloire divine du sacerdoce que la gloire humaine par le sacerdoce ; rêver d'une vie facile, commode, exempte d'inquiétude pour le lendemain ; demander cela et ne demander que cela au sacerdoce, c'est ravalier le plus beau des états de vie, se faire l'indigne pensionnaire de l'autel, chercher un poste de rentier dans le clergé !

L'honneur de porter la soutane, le plaisir de se draper dans l'admiration pieuse des parents et amis, l'escompte des avantages purement matériels, tout cela, dégagé d'une juste appréhension des lourdes obligations sacerdotales, remet en mémoire la terrible parole de Lacordaire : « Ce qui fait les prêtres mauvais ou médiocres, c'est d'être entré dans le sacerdoce par une pensée autre que celle du sacrifice de soi au salut des âmes. »

Quelle disparité entre une telle bassesse de vue et la haute consigne de l'Église, rappelée avec autant de fermeté que de bonheur d'expression par le Chanoine Thellier de Poncheville : « Ce qu'il nous faut, ce sont des prêtres purs et pieux comme des anges, bons et courageux comme des mères, aux pieds meurtris par les fatigues de l'apostolat, aux mains usées par le travail, au front transfiguré par leur vie de prière, laissant transparaître Jésus dans leur attitude, en leur langage, en tout leur être ! » (1)

(1) *L'Appel au sacerdoce*, p. 38.

Quelle disproportion entre la vilénie des calculs intéressés et les sublimités du sacerdoce !

Si, par contre, Dieu vous honore de l'appel le plus enviable qu'Il puisse faire entendre ; si, étude faite de vous-mêmes, vous croyez sincèrement que de toutes les vocations le Maître vous offre la plus belle, la plus haute, la plus divine ; s'Il vous invite à devenir prêtre, son prêtre, soyez humbles dans votre fierté et confiants malgré votre faiblesse ! Ne craignez pas ! N'hésitez pas ! Allez de l'avant, sans oublier jamais que cette vocation de choix ne vous est pas due, qu'elle demeure de la part de Dieu un acte d'amour gratuit. A vous souvenir constamment de ce don, vous gagnerez de compléter progressivement vos aptitudes. « Heureuses, trois fois heureuses les âmes d'élite que, dès le matin de leur jeunesse, Dieu prend pour son service et qui rencontrent de bonne heure le terme béni de l'absolu don de soi-même ! Vous, mes amis, si au milieu de votre ardente jeunesse et au sein de votre fière liberté, Jésus-Christ vous dit le mot éternel qui fait les apôtres : « Viens et suis-moi ! », comprenez que l'honneur qui vous est fait est grand ! Courbez la tête sous le poids d'une gloire trop sainte, et acceptez en tremblant, mais en aimant, cette couronne du sacerdoce, qui a des épines comme celle du Christ, mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour l'amour des hommes et pour la gloire de Dieu ! » (1)

D'ici là, préparez-vous à cet honneur en complétant incessamment vos aptitudes, en affermissant votre vertu.

(1) Abbé Henri Perreye, — *Une station à la Sorbonne*, p. 235.

CHAPITRE VI

Psychologie de la vocation sacerdotale.

Toute vocation a son histoire. De même qu'il n'y a pas deux vies en tous points identiques, ainsi il ne se trouve pas deux vocations sacerdotales absolument semblables. Les touches divines sont infiniment variées ! « Rien de plus délicatement souple que les attirances divines pour gagner un jeune homme au sacerdoce ; c'est ce qu'on pourrait appeler la lumineuse obscurité des appels divins... Un poète anglais raconte qu'avant de savoir lire, il avait l'habitude d'errer longtemps au bord des grèves et d'écouter les rumeurs du large. — « J'entends une voix, disait-il, qui parle dans le vent ! » Toute vocation commence d'une manière analogue : une voix qui parle dans le vent, qu'on croit entendre, qui appelle, qui inspire au cœur je ne sais quelle hantise d'une vocation sublime ! » (1)

Il n'est pas sans intérêt ni sans profit de suivre phase par phase, étape par étape, le trame psychologique qui se retrouve substantiellement la même dans toute vocation sacerdotale.

Au *foyer* et au *Collège*, c'est la période d'intention : pensée, désir, choix du sacerdoce, tendance vers le sacerdoce ! ...

Au *Grand Séminaire*, c'est la préparation immédiate et l'appel canonique qui inaugure la période d'exécution ! ...

I.— Au foyer et au Collège.

Toute détermination naît d'une pensée, bientôt transformée en désir, concrétisée finalement en résolution.

Ainsi en va-t-il dans l'élaboration du choix de l'état sacerdotal. Il faut d'abord y penser, ensuite le désirer, enfin se décider à le choisir. Et cette trajectoire ne se poursuit pas sans le concours de la grâce.

(1) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Le Christ dans nos frères*, p. 215.

De crainte qu'on soit tenté de minimiser le rôle divin, affirmons sans plus tarder que c'est Dieu qui fait tout. C'est Lui qui donne les aptitudes, qui suscite la pensée surnaturelle du sacerdoce, qui fait naître le désir ; c'est Lui encore qui aide la volonté à tendre au sacerdoce. Vraiment, on ne peut tailler plus grande la part de la grâce. On ne doit pas non plus la réduire à moins.

1.— La pensée du sacerdoce.

Il est singulièrement impressionnant de constater comment, à quelle époque, par quelles étapes lentes ou précipitées l'idée du sacerdoce s'imprime dans l'esprit et se propose à la volonté. Les causes secondes mises en jeu par Dieu pour inspirer cette pensée à un jeune homme sont tellement nombreuses, leurs modalités varient si souvent, leurs rouages sont si complexes, leur action si subtile et si mystérieuse, qu'il est presque vain d'en entreprendre l'étude, Voyez un peu!

Circonstances d'*âge* ! — L'un y pensera dès sa plus tendre enfance ; l'autre, au début de son cours classique ; plusieurs, dans les dernières années ; quelques-uns même, seulement après la sortie du Collège. — Yves de Joannis, âgé de six ans, assiste avec sa mère au salut du Très Saint Sacrement, et lui dit en sortant de la chapelle : « Maman, j'ai senti Dieu ! » C'était en 1900 !... douze ans plus tard, il était au Grand Séminaire. La guerre l'a fauché dans sa marche vers le sacerdoce. (1)

Circonstances de *temps* ! — Il n'est pas de moment où Dieu ne puisse faire jaillir cette pensée !... Par exemple, c'est à l'occasion d'une communion, d'un sermon, d'une retraite, d'un catéchisme, d'une classe, d'une lecture, d'une conversation, d'une remarque !... ou encore d'une épreuve de famille, d'un événement de Collège : maladie, mortalité, accident, épreuve ! Le petit Just de Bretenières cesse tout à coup de jouer, colle son oreille à la terre et dit : « J'entends les Chinois qui m'appellent ! » Il fut prêtre, missionnaire, martyr ! — Une maman harcelait de questions son petit enfant tout absorbé dans des pensées sérieuses : « Maman ! lui dit-il, laisse-moi : ma tête me parle ! » Celui que hante l'idée du sacerdoce pourrait dire de même : « Ma tête et mon cœur me parlent ! »

(1) Tony Catta, — *Yves de Joannis*, p. 73.

Circonstances de *lieu* ! — La pensée naît spontanément à la chapelle, en classe, dans la solitude ou dans le bruit. Ainsi, le petit Charles Gay rêvait depuis quelque temps d'une vocation d'artiste. Au cours d'une promenade dans le parc de Ville-d'Avray, en juin 1837, il entend une voix intérieure qui lui dit, avec un accent qui le pénétra tout entier : « Tu seras prêtre ! » Il devint le fameux Mgr Gay, auxiliaire du Cardinal Pie et écrivain spirituel remarquable. (1)

Circonstances de *personnes* ! — Dieu peut faire concourir n'importe qui à la transmission de cette pensée : curé ou vicaire, prédicateur d'occasion ou missionnaire de passage ; parfois, le papa ou la maman ; plus rarement, un frère ou une sœur ; assez souvent, un ami, un compagnon d'idéal !...

Circonstances de *motif* ! — Il n'est pas rare que Dieu atteigne lui-même immédiatement l'intelligence, y faisant briller des lumières multiformes. « Tantôt, c'est la crainte de manquer son salut ; tantôt c'est l'amour de Jésus-Christ et le désir d'être tout entier à son service ; c'est aussi la résolution d'utiliser au mieux une existence trop courte et trop précieuse pour être gaspillée ; c'est la généreuse passion de réaliser un plus bel idéal ; c'est enfin le sentiment très vif, la conviction de l'incurable vanité de tout ce qui passe ; conviction qui s'est ancrée dans l'esprit ou bien parce que, dans un jour de deuil on a entendu et compris ce langage sourd et terrible de la poussière morte à la poussière vivante, ou bien parce qu'en un jour de fête où tout semblait être arrivé à souhait on s'est trouvé le soir avec le désenchantement de la tristesse. » (2)

Le plus souvent, le jeune homme pense au sacerdoce parce qu'ils est saisi de la vanité de cette poignée d'années qu'on appelle une vie, de leur valeur décisive par rapport à l'éternité ;

(1) Dom Bernard du Boisrouvray, — *Monseigneur Gay*, tome I, p. 42.

(2) Mgr Lobbedey, — *Lettre pastorale sur les vocations ecclésiastiques*. — « C'est comme un vaste réseau d'actions lointaines qui préparent une âme à cette grande et noble vie. Ce sont les exemples d'un père ou d'une mère qui de bonne heure mettent l'âme en éveil sur ces grandes réalités surnaturelles. C'est une éducation soignée à l'abri des scandales du monde, loin des provocations du luxe et de la luxure. C'est une instruction religieuse faite et reçue avec amour qui excite les désirs et provoque la prière... Ce sont là autant d'influences qui sont providentiellement destinées à rendre l'élu apte au grand ministère qu'il envie... Est-il besoin d'insister pour reconnaître l'action de Dieu ainsi cachée en toutes choses ? » (Mugnier, — *Le sacerdoce*, pp. 73-74.)

de la futilité des plaisirs mondains, du prix des âmes, de la beauté du dévouement à la cause de Dieu. Alors, il se recueille, pense à... demain, rêve d'apostolat ! A ce moment, si on lui demandait à quoi il songe, il répondrait : « Au sacerdoce ! »

2. — Le désir du sacerdoce.

Tandis que dans l'intelligence passent ces réflexions, non pas continues comme les flots d'une rivière, mais rompues à intervalles irréguliers, la volonté se prend à aimer et à désirer le sacerdoce. — « Je veux être prêtre ! » se redit intérieurement le jeune homme. C'est Dieu qui lui en a inspiré l'idée !... c'est encore Dieu qui lui en donne le désir !... A cette fin, Il exerce sur lui par sa grâce une sorte de fascination, la fascination de la vie féconde. Il ne le séduit pas par le dehors, Il l'incline doucement pas le dedans. Non pas que sa poussée soit irrésistible, au point de contraindre la liberté ; Il attire sans violenter.

Goethe a écrit : « Qui sait si le désir n'est pas le pressentiment du possible ? » Parole très profonde ! Goethe ne l'appliquait probablement qu'aux désirs d'ordre intellectuel et moral. Mais, que cette pensée devient belle si on la christianise, si on la transporte dans le domaine de la foi, si on l'applique aux aspirations qui s'élèvent du fond de l'âme et sont portées par la grâce jusqu'aux sommets du sacerdoce !

Le jeune homme, connaissant le rôle décisif de la prudence en pareille matière, ne tardera pas à s'en ouvrir au confesseur et à lui révéler franchement son idéal sacerdotal. Le prêtre, de son côté, n'aura pas de peine à retracer l'action divine dans l'éclat de cette vocation en plan. Interprète de Dieu et de l'Église, il exhortera son pénitent à développer ce projet, à prier et à se comporter déjà comme s'il était certain de devenir prêtre, c'est-à-dire, à être plus que jamais pur, obéissant, studieux, pieux. Devant la persistance de ce désir, il lui expliquera que si Dieu a usé d'un certain attrait, plus ou moins sensible, pour faire germer dans son âme la pensée du sacerdoce, Il n'en fait pas un signe infaillible de vocation ; que l'Église, dépositaire de la pensée divine, indique deux grandes marques de vocation sacerdotale l'idonéité et l'intention droite. Il lui recommandera enfin de s'enquérir en lui-même de ces signes providentiels.

Celui-ci ne réussira dans ce travail d'introspection qu'à une triple condition : prier beaucoup, réfléchir longuement, ouvrir son âme au directeur. *Prier*, en toute confiance et humilité ! *Réfléchir*, afin de pouvoir, au besoin, renseigner son confesseur sur son tempérament, son caractère, son éducation familiale, la valeur morale du foyer, son enfance, sa jeunesse, ses bonnes et mauvaises tendances, ses habitudes, toutes ses fautes passées ! *Ouvrir son âme*, et relater sans fausse honte la genèse et l'histoire de son idéal sacerdotal ; en un mot, soumettre l'inventaire de tout ce qui milite pour ou contre sa vocation ecclésiastique !

Si le confesseur, après avoir interrogé son pénitent et prudemment étudié toutes les pièces du dossier, rend un verdict favorable en déclarant que, loin de découvrir quelque empêchement sérieux, il trouve en germe à peu près toutes les aptitudes requises par le sacerdoce, il ne manquera sans doute pas d'ajouter : « Je ne puis assurer que vous serez prêtre un jour, car c'est le secret de Dieu !.. mais j'ai la joie de vous dire qu'actuellement vous pouvez aspirer au sacerdoce. Non pas que toutes vos aptitudes soient déjà suffisantes en qualité pour recevoir l'ordination !... Seulement, j'ai lieu d'espérer que, si vous continuez de les cultiver, vous réussirez à les élever à un degré satisfaisant. L'Église ne place pas trop haut ses exigences : elle se contente de ce que peut offrir votre âge ; elle agrée les indices significatifs « qui permettent d'espérer que vous pourrez vous consacrer au ministère ecclésiastique ! » Ce jeune homme a l'*idonéité* !... Il *peut tendre* au sacerdoce !

Mais, a-t-il l'*intention droite* ? *Veut-il* être prêtre ? Si oui, pourquoi ?... quel est son motif ?... sur quoi repose son désir ? Autant de questions auxquelles il sera invité par son confesseur à apporter une franche réponse. Pour cela, il devra examiner ses desseins, scruter sa conscience : il constatera que, depuis qu'on l'a rassuré sur l'*idonéité* au sacerdoce, son désir, jusque-là imprécis, se développe, prend corps et se convertit en une vraie volonté. Mais, il y a vouloir et vouloir ! Vouloir ne suffit pas ; il faut *vouloir surnaturellement* !...

Faisons abstraction des ambitions basses et des calculs intéressés qui peuvent vicier le désir du sacerdoce ! L'intention

qui anime le jeune homme et l'oriente vers la prêtrise, passe d'ordinaire par trois phases épuratives !...

Au début, son désir est à la fois sentimental et surnaturel, englobant dans une même prévision les bénéfiques nobles mais individuels, et les obligations sociales du sacerdoce : espoir de goûter la paix de l'âme, de se sentir à l'abri des dangers du monde, de se trouver dans les meilleures conditions de salut, de suivre son attrait pour la prière et la vie sérieuse, sans toutefois oublier le devoir de travailler au salut des âmes. Laisse à lui seul, le jeune homme se surprend plutôt à escompter les *avantages* surnaturels du sacerdoce qu'à en prévoir la *tâche* essentielle. Heureusement, il n'est pas longtemps laissé à lui seul. Le confesseur, dépositaire de ses sentiments les plus secrets, à tôt fait de rectifier ses vues et de lui répéter que la fonction sacerdotale est avant tout sociale, qu'on se fait prêtre d'abord pour les autres, que la tâche et l'intention primordiale du prêtre sont de conquérir des âmes à Dieu ; enfin que les bénéfiques personnels, même les plus surnaturels, ne sont qu'additionnels. Le jeune homme entend respecter la hiérarchie des valeurs ; il tâche à aiguiller son intention vers la vraie fin, en cessant de songer à être prêtre d'abord pour lui-même. Pendant un temps, il ne réussit qu'à hausser son idéal d'apostolat à peu près au niveau de ses propres avantages surnaturels. Cependant les avis de son directeur lui reviennent en mémoire, à savoir : qu'il se sanctifiera dans le but apostolique de mieux sanctifier les autres, et que son avantage personnel doit être subordonné à celui des âmes. En dépit d'une volonté encore chancelante d'accorder la primauté aux âmes, malgré certains efforts réels mais timides, il ne parvient pas à reléguer son bien propre au second plan. Tout au plus en arrive-t-il à juxtaposer ce double objectif dans un parallélisme égalitaire. C'est la *deuxième phase* !

Sous l'action conjuguée de la prière, de la réflexion et de la direction, il *réalise* enfin qu'il doit vouloir le sacerdoce en lui-même, c'est-à-dire, dans sa fin et ses fonctions, que toute la tâche sacerdotale se résume en ces mots : Dieu et les âmes. D'un vigoureux mouvement de la volonté, il épure à nouveau son désir, détourne son intention de lui-même, l'aiguille vers le

ministère, et veut être prêtre pour sauver des âmes. C'est la *troisième phase* !...

Ce jeune homme *pouvait* tendre au sacerdoce !... Maintenant, il le *veut* surnaturellement ! (1)

3.— Le choix du sacerdoce.

Le candidat a pensé au sacerdoce !... il l'a désiré !... il le veut !... Le confesseur n'est pas étranger à cette noble ambition : il sait que l'idonéité de son dirigé est suffisante ; il a rectifié et définitivement orienté son intention !... Il lui laisse maintenant le mérite de choisir librement !... C'est en pleine connaissance de cause, ne subissant aucune contrainte, animé de la pure volonté d'être un sanctificateur et un instrument de salut, que le jeune homme *choisit* le sacerdoce !...

Il choisit le sacerdoce !... c'est-à-dire, qu'entre les trois états de vie : séculier, religieux, sacerdotal, il croit que ce dernier s'adapte le mieux à ses dispositions providentielles et répond le plus adéquatement à son idéal !

Il choisit le sacerdoce !... et désormais il ne s'inquiétera plus ni de l'orientation à donner à sa vie ni de la voie à choisir pour arriver au salut.

Il choisit le sacerdoce !... sans se demander s'il sera arrêté dans sa marche vers l'ordination ou s'il arrivera au terme. On lui a prouvé que toutes ses aptitudes étaient des prédispositions providentielles et, comme telles, des signes de vocation intérieure, des indices par lesquels Dieu lui manifestait le droit et la permission de tendre au sacerdoce. On l'a mis en garde contre la tentation de chercher à savoir si Dieu, dans son décret éternel, avait prévu l'ordination sacerdotale. Sans violenter le moindre sa liberté, on l'a invité à s'orienter vers la prêtrise *comme s'il* devait certainement y parvenir. On lui a fait comprendre que la vraie question, en matière de vocation, est moins : « Qu'est-ce que Dieu veut de moi ? », que celle-ci : « Qu'est-ce que, moi, je peux et je veux donner à Dieu ? »

(1) Il n'est pas absolument requis que l'intention ait atteint cette dernière phase avant la sortie du Collège, bien que ce soit fort souhaitable. L'épuration pourra et devra en être poursuivie au Grand Séminaire.

Rassuré de toutes parts, conscient d'avoir suivi les directives de la prudence surnaturelle, il attribue son choix plus à la grâce qu'à sa volonté. Il laisse maintenant à Dieu de disposer de lui plus tard comme Il l'entendra.

Choix prudent !... choix surnaturel !... résultat de la collaboration intime de Dieu et du jeune homme, de la Cause première et des causes secondes.

Dieu, donnant au jeune homme les qualités requises pour aspirer au sacerdoce !... *Le jeune homme*, discernant en cela une invitation divine et se décidant à y répondre !...

Dieu, ornant, préparant, prédisposant son sujet !... *Le jeune homme*, enquêtant sur ces signes divins, choisissant librement, quoique aidé de la grâce, le sacerdoce, et se déterminant à y tendre !...

Dieu, faisant des avances !... *Le jeune homme*, y correspondant !...

Dieu, opérateur !... *Le jeune homme*, co-opérateur !...

Dieu, ne voulant pas se passer du concours humain !... *Le jeune homme*, ne pouvant pas se passer du secours divin !...

La collaboration de la grâce divine et de l'énergie humaine, de l'omnipotence divine et de l'initiative humaine, résume toute la question de la vocation sacerdotale. Si on a bien compris que « le bon usage de la liberté humaine entre dans le plan providentiel, le choix libre et prudent de cette vocation n'apparaîtra plus comme un jeu de hasard ou une devinette, mais comme une œuvre toute de sagesse et de sécurité, marque évidente des œuvres qui viennent de Dieu. » (1)

(1) Abbé Francis Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 10. Sur ce sujet, Bossuet a écrit : « Remarquez avec attention que tout chrétien qui fait bien, en tout et partout est mû par Dieu, en sorte que Dieu commence tout, opère tout, achève tout en lui. Je dis : tout ce qu'il fait de bien ; et, en même temps, l'homme ainsi mû par la grâce, commence, continue, achève tout ce qu'il fait de bonnes œuvres ; il est excité et il s'excite lui-même ; il est poussé et il se pousse lui-même ; et il est mû de Dieu et il se meut lui-même ; et c'est en tout cela que consiste ce que Saint Augustin appelle l'effort du libre arbitre. » (*Réponse aux difficultés de Mme de Maisonfort.*)

4.— Tendance au sacerdoce par la préparation éloignée et prochaine.

Cette double préparation, avons-nous déjà dit, couvre tout le stage au foyer et tout le stage au Collège. Elle peut être étudiée du point de vue de Dieu ou du point de vue du jeune homme.

Du point de vue de Dieu, elle commence avec la naissance et se poursuit sans arrêt jusqu'à l'entrée au Grand Séminaire. Rien de plus varié ni de plus délicat que la préparation providentielle de ceux que Dieu invite à tendre au sacerdoce. Le processus est multiforme, la grâce a des modalités incalculables. Elles ont pourtant ceci de commun qu'elles comportent toutes des dons naturels et surnaturels, appelés idoneité. « Qui dira cette merveille de force et de douceur qu'est la grâce de Dieu, s'insinuant, sollicitant, pressant, reprenant, éveillant un désir, provoquant une réflexion, terrassant quelquefois de crainte et d'angoisse, ou attirant doucement par des charmes inconnus de la terre? Les voies de la Providence sont déconcertantes pour la sagesse humaine; elles sont admirables d'harmonie et de suavité! » (1)

Cette préparation providentielle ne se limite pas aux seules aptitudes subjectives dont l'âme du jeune homme est le théâtre. Dieu fait plus encore! Il crée des milieux favorables, au foyer et au Collège; Il ménage au jeune homme des faveurs, des lectures, des rencontres, des protections, des émotions, des conseils; bref, un ensemble d'influences internes ou externes, organisées pour suggérer l'idée du sacerdoce, le désir du sacerdoce, la volonté du sacerdoce, enfin le choix du sacerdoce. Et, pendant tout ce temps, Dieu n'a pas cessé de façonner l'âme de son sujet, de l'embellir, de la préparer. A ces fins, Il s'associe des personnes comme précurseurs et auxiliaires, comme médiateurs et agents. Il dirige les événements, utilise les causes secondes de telle façon que le choix du sacerdoce soit fait librement par le jeune homme et pourtant soit attribuable à Dieu. Tout, dans ce drame de la vocation sacerdotale, atteste donc la Providence! Tout est conduit, ordonné avec une logique qui étonne! Tout vient à son heure, à sa place, s'enchaîne, se déve-

(1) Abbé Francis Mugnier,— *Le sacerdoce*, p. 75.

loppe comme en une symphonie admirable ! Tout concourt à des fins d'abord cachées et qui ne sont révélées que longtemps après ! Tout, enfin, proclame la force intelligente et la volonté bonne qui président aux moindres détails, qui gouvernent toutes choses. Ah oui ! en matière de vocation sacerdotale, Dieu est vraiment l'opérateur !...

Du point de vue du jeune homme, on ne peut parler que de *co-opération* !... Élément indispensable, car, « la préparation pour le sacerdoce n'est pas, comme plusieurs le pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie. Ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se relever du mal, mais une longue habitude de s'en abstenir. Ce n'est pas une dévotion fervente seulement par sa nouveauté, mais affermie et enracinée par un long usage. Saint Grégoire de Nazianze a dit ce beau mot du grand Saint Basile : « Il était prêtre avant même que d'avoir été prêtre ! »* C'est-à-dire, si je ne me trompe, il en avait les vertus avant d'en avoir le degré. Il était prêtre par son zèle, par la gravité de ses mœurs, par l'innocence de sa vie avant de l'être par son caractère ! » (1)

Cette préparation, cela va de soi, se perfectionnera à mesure qu'elle se prolongera. Elle sera plus soignée après que le jeune homme aura eu la pensée du sacerdoce, davantage quand il en éprouvera le désir, toujours plus quand il l'aura choisi comme son état de vie, combien plus quand il y tendra directement au Grand Séminaire !

Si on nous demandait dans quelle mesure il doit s'y préparer avant, pendant et après le Collège, nous rappelant une parole fameuse du grand Saint Bernard, nous répondrions : la mesure de sa préparation doit être sans mesure. Aucun point d'arrêt ne saurait être assigné. Le lendemain doit être meilleur que la veille. Il n'y a de limite qu'à la médiocrité, non à l'amélioration. Il doit toujours oublier ce qu'il a, pour acquérir ce qui lui manque ! Jamais il n'est justifiable de penser : « J'en ai assez ! » Ce qui suffit à la rigueur pour choisir le sacerdoce ne suffit plus pour le recevoir. Le bien n'est qu'un jalon pour tendre au mieux !

(1) Bossuet, — *Oraison funèbre du Père Bourgoing*.

Ce *mieux*, qu'il faut cultiver comme une plante délicate, c'est une obéissance, une pureté, une dignité de tenue, un acharnement au travail orientés vers l'apostolat de demain. C'est le surnaturel développé même en dehors de la chapelle : en classe, à la salle d'étude, au réfectoire, au dortoir, partout. C'est l'amour de Dieu au-delà de la messe et de la communion, se manifestant par un respect sacré du règlement, surtout par une exécution minutieuse de ses prescriptions !... C'est la perspective de l'avenir dans les conversations, la hantise de l'apostolat jusqu'aux heures les plus bruyantes de la journée !... C'est la vision anticipée des âmes !...

L'aspirant au sacerdoce aura à cœur de cultiver toutes les vertus, sans en excepter aucune. Mais il accordera la primauté à la reine des vertus, par la pratique progressive de l'amour de Dieu et des âmes. Rien de cela ne s'acquiert en un moment. La génération spontanée n'existe pas plus dans la vie spirituelle que dans la vie corporelle. Il y faut du temps, un long entraînement et des exercices multipliés. Aucune journée ne doit s'écouler qui ne marque un pas de plus dans la piété, l'étude, l'humilité, l'obéissance, la pureté et surtout la charité. Bref, la préparation éloignée au sacerdoce est une affaire de tous les jours : voilà pour la durée ! Elle doit progresser incessamment : voilà pour l'intensité !

II. — Au Grand Séminaire.

Le jeune homme a choisi librement l'état sacerdotal et s'y est préparé de son mieux, quoique de façon encore éloignée. Il sort du Collège sans inquiétude, et entre au Grand Séminaire avec confiance. Là, par une préparation à la fois plus sérieuse et plus prochaine, il va tendre directement vers l'ordination dans l'espoir d'être appelé un jour par l'évêque.

1. — Tendre au sacerdoce par la préparation immédiate.

Tendre au sacerdoce, c'est s'y préparer avec autant de conscience et de certitude que s'il était assuré d'être prêtre un jour. Par conséquent, c'est étudier sérieusement afin d'être plus tard

« la lumière du monde », et se sanctifier intensément afin de devenir « le sel de la terre ».

Faut-il rappeler que le sacerdoce, par cela même qu'il est une dignité redoutable et confère des pouvoirs extra-humains, exige une préparation minutieuse où s'affirmeront les aptitudes de l'intéressé et se précisera sa volonté d'être prêtre? Au Collège, celui-ci a pris contact avec toutes les disciplines profanes qu'un prêtre doit ne pas ignorer ; mais ce n'est qu'une initiation à des sciences de formation générale. Au Grand Séminaire est réservée la double formation à la science sacrée et à la vertu sacerdotale. C'est une véritable ascension spirituelle où l'âme, en grandissant et se fortifiant, devient de moins en moins indigne des grands honneurs qui l'attendent et des lourdes responsabilités du sacerdoce auquel elle se prépare.

Le Pape Pie XI n'a pas manqué d'insister particulièrement sur ce point : « Avant de terminer, c'est à vous, jeunes clercs, qui vous formez pour le sacerdoce, c'est à vous qu'avec une tendresse toute particulière va Notre pensée et s'adressent Nos paroles. Du fond de Notre cœur Nous vous recommandons de vous préparer avec tout le soin possible à la grande mission à laquelle Dieu vous appelle. Vous êtes l'espoir de l'Église et des peuples qui attendent beaucoup, ou plutôt qui attendent tout de vous, parce que c'est de vous qu'ils attendent cette connaissance active et vivifiante de Dieu et de Jésus-Christ, qui constitue la vie éternelle. Cherchez donc par la piété, la pureté, l'humilité, l'obéissance, la discipline, l'étude, à devenir des prêtres vraiment selon le Cœur de Dieu. Persuadez-vous que le soin avec lequel vous travaillerez à acquérir une formation solide, si grand et si diligent qu'il soit, ne sera jamais excessif, puisque de cette formation dépend en grande partie toute votre future activité apostolique. Faites que l'Église, au jour de votre ordination sacerdotale, vous trouve vraiment tels qu'elle vous veut, c'est-à-dire, « qu'une sagesse céleste, des mœurs purs, une pratique de la vertu éprouvée par le temps, soient votre recommandation », afin que « le parfum de votre vie charme l'Église du Christ, et que, par votre prédication et votre exemple, vous édifiez la maison, c'est-à-dire, la famille de Dieu. Ainsi

seulement vous pourrez continuer les glorieuses traditions du sacerdoce catholique ! » (1)

2.— Etre appelé au sacerdoce.

Jusqu'ici, le jeune homme a choisi, préparé, sollicité le sacerdoce. La *vocation intérieure* lui vaut le droit de solliciter l'ordination. Il peut la demander et ne pas la recevoir car il n'a aucun droit strict à la prêtrise. Mais il peut aussi la demander et être appelé. Ordinairement, l'évêque ne refuse pas un sujet vocable.

On peut donc présumer que, sauf exception, ce jeune homme sera appelé par son évêque à devenir prêtre pour l'éternité. La *vocation extérieure*, complément de la vocation intérieure, fait aboutir les indications providentielles ; elle met le comble à l'invitation divine ; elle la fait passer de la puissance à l'acte. Avec le jeu de la grâce, la vocation sacerdotale commence donc par la pensée, se continue par la volonté et se termine par l'action !

.....

Cette étude de l'action combinée de Dieu et du jeune homme en matière d'appel au sacerdoce ; cette dissection psychologique du processus normal dans une vocation d'abord en germe, puis progressive, enfin achevée, nous amène à conclure que « la vraie notion de la vocation sacerdotale, considérée dans son évolution ordinaire, implique un double élément. Elle suppose d'abord une préparation providentielle, c'est-à-dire, un ensemble de grâces intérieures et extérieures, parfois même un attrait perceptible, et permanent, qui autorisent et suggèrent la résolution de se diriger vers le sacerdoce. Mais elle ne trouve son complément nécessaire et définitif que dans l'appel canonique de l'évêque. » (2)

Dans l'élan de son reconnaissant enthousiasme, le jeune homme, attiré par Dieu jusque sur les sommets du sacerdoce, pourra s'écrier :

« Prêtre !... ô mon Dieu, est-ce possible ? Vous daigneriez m'appeler à ce ministère sublime !

(1) Encyclique « *Ad catholici sacerdotii fastigium* », 20 décembre 1935.

(2) *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 1911, p. 841.

« Prêtre !... Songer seulement à la grandeur du prêtre donne le vertige !... Tenir la place de Jésus !... Etre sauveur !...

« Prêtre !... voix de la créature glorifiant son Auteur !... Il est aussi l'ange visible par lequel Dieu parle, éclaire, répand ses bienfaits. Il donne des âmes à Dieu et Dieu aux âmes !...

« Etre prêtre !... ô bonheur ineffable !... O pouvoir redoutable !... Comme il faudrait être saint, être pur !... Plus pur et plus saint que les anges !... Prêtre de Jésus-Christ !... Prêtre pour l'éternité !... J'aurais ce bonheur ?... Je rêve !... mais que ce rêve est doux ! » (1)

(1) Alexandre Garnier, — *Vers le Port*, pp. 110-111.

CHAPITRE VII

Questions... prétextes... et objections !

1.— “ Peut-on croire que le sacerdoce présente plus de facilités et moins de dangers que l'état laïque pour le salut ? ”

« Problème difficile à résoudre !... insoluble même, si l'on considère les deux carrières dont il s'agit en elles-mêmes et indépendamment de l'appel de Dieu.

« D'une part, il est indubitable que le sacerdoce offre pour le salut des ressources que le monde est loin de présenter au même degré :

a) le prêtre est soutenu dans la voie du bien par le sentiment de sa dignité et par la vue de la sainteté que Dieu, l'Eglise, le monde même exigent et attendent de lui ;

b) le genre de vie qu'il mène, le décorum extérieur auquel il est tenu, l'habit même qu'il porte le mettent à l'abri de beaucoup de périls auxquels les gens du monde sont exposés ;

c) le saint exercice de la prière, qui s'impose à lui comme une nécessité à laquelle il ne peut se soustraire, le maintient dans l'union avec Dieu et attire sur lui des grâces précieuses de sanctification ;

d) les ministères qu'il remplit en chaire, au confessionnal, au lit des malades, l'entretiennent dans des pensées surnaturelles et dans le souvenir des grandes vérités qui sont le fondement de la vie chrétienne. Obligé de prêcher ces vérités, il faut bien qu'il les médite et qu'il s'en pénètre ; elles sont comme l'atmosphère dans laquelle il respire ;

e) enfin, le ministère de la sanctification des âmes, auquel il se livre, outre qu'il est pour lui une source de mérites, lui est, en l'initiant aux conduites de la divine grâce, une incessante exhortation à la ferveur.

« Mais, si le sacerdoce offre de grands avantages au point de vue du salut, le prêtre y rencontre d'autre part des dangers dont les gens du monde sont, en grande partie du moins, préservés :

a) danger du côté des graves obligations dont il a contracté l'engagement et auxquels les simples fidèles ne sont pas soumis : chasteté perpétuelle, bréviaire, exercices du ministère, observation des lois canoniques qui règlent la vie ;

b) danger du côté des saints et augustes mystères dont il est le dispensateur, et dont il doit craindre de devenir le profanateur ;

c) danger du côté de la responsabilité qui lui incombe par rapport aux âmes qui lui sont confiées ;

d) danger du côté des tentations, parfois délicates, dont ses rapports avec le monde et parfois ses ministères eux-mêmes sont pour lui la source.

« Si l'on pèse toutes ces considérations, on reconnaîtra qu'il serait malaisé de savoir lequel, de l'homme du monde ou du prêtre, a plus de chance de parvenir au salut » (1)

D'ailleurs, que vous importe cette question d'ordre strictement spéculatif ? En pratique, ce n'est pas l'état de vie qu'on a choisi, ni l'habit qu'on porte, ni la maison qu'on habite, qui sanctifient et qui sauvent ; c'est l'amour qu'on entretient pour Dieu.

Laissez là ces inquiétudes inutiles et contentez-vous de savoir que celui-là est le plus agréable à Dieu qui se fait la plus juste conception de la vie et s'y prépare le mieux.

2.— « Je ne suis pas digne d'être prêtre ! »

Nous partageons votre conviction ! Dignes du sacerdoce, vous ne l'êtes pas, vous ne le serez même jamais !

Aussi bien, Dieu vous choisit par pure miséricorde. Le sacerdoce est un don de son amour, comme l'appel à la foi, comme la prédestination. Vous n'avez point mérité d'être l'enfant de Dieu par le baptême !... Vous ne pouvez mériter, au sens strict, la persévérance finale qui vous vaudra le Ciel !

(1) Branchereau, — *La vocation sacerdotale*, pp. 201-204.

Oseriez-vous prétendre que vous êtes dignes de recevoir Jésus dans la Sainte Communion? Pas davantage! Et, cependant, vous ne renoncez pas à cette divine faveur. Avec raison, vous vous confiez en Dieu, en sa bonté, en son amour. Et vous hésiteriez pour le sacerdoce? Vous craignez d'être présomptueux? Certes, le sacerdoce est une grande grâce; mais la vie éternelle l'est plus encore. Pourtant, loin d'être de la présomption, l'espérance d'aller au Ciel est une vertu obligatoire.

Si vous vous estimiez dignes du sacerdoce, alors, oui, vous seriez présomptueux. Mais, désirer le sacerdoce est une ambition sainte! Entrer au Grand Séminaire pour devenir prêtre, c'est sagesse! Le sacerdoce ne présuppose pas la perfection, il y conduit!

D'ailleurs, pas plus pour recevoir le sacrement de l'ordre que pour recevoir la Sainte Communion le Bon Dieu n'exige que vous soyez dignes. Il demande seulement que vous ne soyez pas indignes. Et l'Église, fidèle interprète de sa pensée divine, a posé deux conditions: l'intention droite et l'idonéité.

Réalisez-vous ces deux conditions? Allez de l'avant, comptant plus sur la grâce que sur vos propres forces!

3.— " Y a-t-il péché à refuser de choisir le sacerdoce quand on en a la vocation " ?

La vocation au sacerdoce et à la vie religieuse est seulement invitative, non obligatoire. Elle n'est pas imposée, mais proposée; non commandée, mais offerte. Ces deux vocations ne sont pas absolument nécessaires, mais seulement plus favorables au salut. Elles ne sont pas de précepte, seulement de conseil.

L'Église entend que ce soit bien librement, d'eux-mêmes, que les candidats choisissent le sacerdoce. Dans le Pontifical elle les avertit par la bouche de l'évêque, lorsqu'ils se présentent au sous-diaconat, qu'ils sont libres, qu'ils peuvent à leur gré ne pas avancer, qu'il est encore permis de retourner dans le siècle. Cette page du Pontifical est la charte de la liberté des aspirants-prêtres, la déclaration des droits que Dieu et son Église respectent en ce qui a trait à l'engagement par l'ordination.

Il est inadmissible que l'Eglise dise : liberté ! et que Dieu dise : obligation ! Or, ce qui est laissé à la liberté n'engage jamais sous peine de péché !

Mais, un auteur moderne étudie cette question sous un autre aspect :

« C'est à propos de Renan, d'abord séminariste puis transfuge, que Mgr d'Hulst a écrit : « Si l'apôtre manque à sa mission, il y a des âmes qui ne connaîtront jamais l'Évangile ! »

« Pour le salut d'une âme, trois libertés interviennent :— celle de Dieu qui distribue la grâce ;— celle de *l'intéressé*, toujours capable d'accepter ou de refuser le secours ;— celle de *nous tous*, dans une mesure plus ou moins grande, par rapport à l'âme en question, un instrument pour le bien.

« Tel avait une vocation d'*apôtre*, c'est-à-dire, que Dieu comptait sur lui pour évangéliser ses frères... Il manque à sa mission. Conséquemment : des âmes n'auront pas, pour se sauver, le moyen *normal* et il leur faudra une intervention *particulière* de la Providence à laquelle Dieu n'est nullement tenu. C'est le grave danger des vocations manquées !...

« On entend dire parfois : refuser de suivre sa vocation, c'est un péché !... Non ! en soi, ce n'est pas un péché ! Pour qu'il y ait péché, il faut qu'il y ait un commandement. Ici, point de commandement, mais conseil simplement : « Si tu veux ! » Ne pas vouloir sera lâcheté, indécatesse, imperfection !... pas, de soi, une faute (à moins qu'il n'y ait évidence qu'en dehors de cette voie on ne se sauvera pas).

« Mais le gros danger, le voilà ! Ce n'est pas tant : *moi*, je risque de me perdre ou, ce qui est plus vrai, je risque de passer à côté des grandes grâces de Dieu ! mais : à cause de ma lâcheté, des *âmes*, des âmes en grand nombre peut-être, ne seront pas sauvées ou ne seront pas sanctifiées ! » (1)

Nous trouvons moins discutable la terrible parole du Père Gratry : « Un grand nombre d'hommes meurent d'une manière absolument inutile, qui eussent déployé pour le bien de leurs frères de nobles facultés, s'ils avaient su donner leur vie au dé-

(1) R. P. Plus,— *Aux jeunes gens*: — *Face à la vie !*, 2e série, pp. 66-68.

vouement sacré... D'incalculables richesses se perdent par toute la terre par la défection des vocations ! »

4.— “ Si je réalise toutes les conditions : intention droite et idoneité, est-ce que l'évêque est obligé de m'appeler aux ordres ? ”

De même qu'aucun jeune homme, si bien préparé et si bien disposé soit-il, n'est pas tenu de se faire prêtre (sauf dans deux cas plutôt hypothétiques : volonté expresse de Dieu et clairement manifestée ; révélation ou certitude qu'en cas de refus il se damnerait), de même personne n'a un droit strict à l'ordination.

En soi, l'évêque peut accepter et rejeter qui il veut.

« C'est là un principe fondamental intimement lié à la notion hiérarchique de l'Église. On le comprendra mieux encore si l'on considère que le sacerdoce n'est pas un sacrement comme les autres. Les autres sacrements sont strictement pour le bien spirituel de celui qui les demande ; ils sont un moyen de sanctification personnelle. C'est pourquoi si quelqu'un, s'étant convenablement disposé, sollicite de l'Église un sacrement, par exemple : la pénitence, l'eucharistie, il a le droit d'exiger qu'on le lui donne. L'Église est tenue de le lui conférer.

« Mais il n'en est pas ainsi pour le sacrement de l'Ordre. Le sacerdoce, conféré par le sacrement de l'Ordre est une fonction sociale, un rang d'honneur, une participation du pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, qui est l'essence même de l'autorité dans l'Église. Personne, si qualifié soit-il, n'y saurait avoir de droit strict ! » (1)

5.— “ En quoi l'intention droite diffère-t-elle de l'attrait ? ”

« Evitons les querelles de mots ! On parle souvent, en traitant la vocation, de goûts, d'aspirations, d'instincts. Les mots : intention, instinct secret, goût, aspiration... nous parlent tous de la même réalité ; mais chacun d'eux en caractérise une nuance

(1) Abbé Alphonse Mulders, — *La vocation au sacerdoce*, Bruges, 1925, p. 62.

différente. Tous désignent un acte de volonté ; mais cet acte est essentiellement relatif à son objet. Chacun des mots susdits note une des particularités de ce rapport : soit de la volonté vis-à-vis de son objet, soit de l'acte volontaire, soit de l'objet lui-même au regard de la volonté et de son acte. » (1)

En réalité, le fond du conflit apparent repose sur une interprétation diverse du mot attrait. Quant à l'intention droite, elle a été longuement étudiée ; inutile d'y revenir !

« Si l'on entend par attrait une inclination sensible, spontanée et antérieure à notre initiative réfléchie, il est manifeste que cet attrait n'a rien de commun avec l'élection libre et l'intention droite du sacerdoce, dont il n'est pas le résultat, ni le précurseur nécessaire.

« Mais si l'on veut indiquer par le mot un attrait supérieur, spirituel et postérieur au libre choix que l'âme fait du sacerdoce, qui maintient l'intention fermement ancrée dans l'âme et préside avec elle à toute la formation du candidat, ce n'est pas de l'attrait que l'on veut parler... mais d'une propriété qui accompagne toujours l'intention du sacerdoce, issue d'une libre élection. En effet, la volonté, ayant pour objet le bien, ne peut se porter sur un objet qui ne lui apparaît pas comme un bien pour elle. Tout acte de volonté suppose donc nécessairement dans cette puissance une disposition spéciale, établissant la convenance de l'objet avec elle et l'inclinant à éprouver son attrait. C'est une condition nécessaire de l'exercice de la volonté libre.

« Appliquant ce principe à notre cas, on peut dire d'une façon générale que jamais une volonté ne voudra le sacerdoce, si le sacerdoce n'exerce aucune action sur elle et si la volonté n'est disposée de son côté à le trouver à sa convenance. En d'autres termes, l'intention sera toujours accompagnée d'un attrait dans la raison supérieure ; mais cet attrait, nous tenons à le répéter, diffère du tout au tout de l'inclination mystique et vive du sujet, dont on n'est pas obligé de tenir compte. » (2)

L'intention droite se confond donc avec l'attrait spirituel qui procède de la partie supérieure de la volonté.

(1) *Nouvelle Revue Théologique*, 1911, p. 509.

(2) Mulders, — *La vocation au sacerdoce*, p. 176.

6.— “ Se peut-il que Dieu invite un jeune homme à tendre au sacerdoce, en lui donnant toutes les dispositions requises, et l'empêche ensuite d'y atteindre ? ”

Dieu peut vouloir qu'un sujet *tende* vers un but, sans vouloir nécessairement qu'il l'*atteigne*. Il peut vouloir qu'un jeune homme se dispose au sacerdoce, présente toutes les conditions exigées, le désire même ardemment et n'y arrive jamais.

« Bien souvent, Dieu nous inspire des desseins fort relevés dont pourtant il ne veut pas le succès, dit Saint François de Sales. Cela semble un jeu de la Providence. Mais c'est un jeu très lucratif où l'on gagne en perdant. Dieu nous y destine à la fois le bénéfice des pieux désirs, d'un labeur consciencieux et de l'épreuve bien acceptée. » (1)

Ce désir du sacerdoce fait produire à qui le nourrit une foule d'actes bons :

— celui de désirer une chose excellente et de s'y préparer. C'est un mérite !

— celui de regretter de ne pouvoir travailler à procurer une plus grande gloire de Dieu. C'est un autre mérite !

— celui d'aider plus tard ceux qui se destineront au sacerdoce et de coopérer ainsi par voie indirecte au salut des âmes. C'est un autre mérite !

— celui d'exercer, à côté du prêtre, l'apostolat laïque, avec un zèle et une compétence qui lui valent les plus heureux résultats. C'est un autre mérite !

Les desseins de Dieu sont mystérieux. Ses voies ne sont pas nos voies et ses pensées ne sont pas nos pensées. Mais il reste certain, d'une part, qu'Il est toujours pour nous le Dieu amour ; d'autre part, que la bonne volonté, le désir surnaturel, l'intention pure sont largement récompensés.

7.— “ Si je savais que Dieu veut que je devienne prêtre, je n'hésiterais pas à le vouloir moi aussi ! ”

Ce raisonnement n'est pas juste !

Vous saurez que Dieu vous veut prêtre quand vous aurez reçu légitimement l'onction sacerdotale. D'ici là contentez-

(1) Dom Vital Lehodey, — *Le saint abandon*, p. 293.

vous de croire qu'en vous donnant les aptitudes requises et en vous aidant à vouloir surnaturellement le sacerdoce, Il vous permet d'y aspirer, même Il vous invite intérieurement à y tendre. Votre « volonté n'est pas une conclusion survenante ; elle est comprise dans la vocation même. » (1)

En fait deviendrez-vous prêtre ou non? C'est le secret de Dieu ; c'est le mystère caché de sa Providence.

Pour vous, vous ne devez même pas vous le demander. Agissez *comme si* vous étiez absolument certains d'arriver un jour au sacerdoce. Plus tard, quand l'avenir sera devenu le présent, vous saurez clairement ce que Dieu voulait.

Donc, puisque aujourd'hui Dieu, par ses dons, vous permet de vous orienter vers le sacerdoce, répondez à son invitation si vous voulez. Demain sera ce que Dieu voudra.

8.— “ Je n'ai pas actuellement les aptitudes nécessaires pour tendre au sacerdoce, mais j'ai quand même l'intention de “ prendre la soutane ” ! Si ça ne va pas, je l'enlèverai ! ”

Vous voulez dire que certaines aptitudes vous font radicalement défaut, que vous n'en possédez même pas les germes, mais que vous comptez les acquérir au Grand Séminaire? Vain calcul ! Escompte dangereux !

Au Grand Séminaire, on développe ce qui existe déjà, fût-ce à un état à peine perceptible ; il est très rare qu'on y acquierre ce qui manque totalement. Et puis, *prendre la soutane* est un acte considérable, qui constitue une sorte d'engagement à poursuivre sa marche vers le sacerdoce. Sans doute, cette consécration de soi n'est ni formelle, ni définitive. Mais le comprenez-vous bien, une fois rendus au Grand Séminaire ? Et comme, selon toute probabilité, on vous signifiera de retourner dans le siècle, n'y aura-t-il pas danger que le respect humain, la fausse honte, ou même l'embarras de disposer de vous, ne vous déterminent à persister jusqu'à recevoir frauduleusement l'ordination sacerdotale? C'est pourquoi, si votre conscience vous avertit qu'une aptitude strictement nécessaire vous manque, surtout si vous

(1) Mugnier, — *Petit manuel théologique et pratique de la vocation*, p. 46.

en êtes à la dernière année du cours classique et qu'il y a en vous quelque défaut rédhibitoire, ne *prenez pas la soutane !*... n'essayez pas !...

Après tout, il est plus facile de ne pas la *prendre* que de l'enlever !

9.— “ Je pense à devenir prêtre ; mais peut-être ne le serai-je jamais ! ”

La réponse à ce doute, quelquefois pénible, toujours dangereux, vous la trouverez dans cette courte mais lumineuse histoire de l'Imitation de Jésus-Christ : « Un homme était souvent dans l'angoisse et ballotté entre la crainte et l'espérance. Un jour, il entra dans une église et s'y prosterna devant un autel. Là, tout entier à sa peine, il se disait en lui-même : « Ah ! si je savais que je dusse persévérer ! » Il entendit, en-dedans de lui-même, cette divine réponse : « Que ferais-tu si tu le savais ? Fais ce que tu ferais alors, et tu seras en sûreté ! »

Ce que vous feriez si vous saviez devoir être prêtre un jour, faites-le dès maintenant, et vivez tranquille ! En accomplissant aujourd'hui la volonté connue de Dieu, vous mériterez de découvrir demain celle que vous ne connaissez pas encore !

II

LA VIE RELIGIEUSE



CHAPITRE I

Excellence de la vie religieuse

La vocation religieuse est considérée par la presque unanimité des docteurs de l'Eglise comme la plus grande grâce que Dieu puisse accorder à une âme après le baptême. Selon Suarez, ce don épuise en quelque sorte la libéralité divine : « C'est le bienfait des bienfaits... Dieu retire du monde ceux qu'Il aime d'une prédilection spéciale ! » (1) Mgr Gay la compare à « un don exquis où il semble que toutes les perfections divines se soient dépensées davantage et sur lequel l'amour infini se repose avec plus de joie ! » (2)

L'excellence de la vie religieuse ressort de sa *nature*, de ses *avantages*, de sa *fécondité* et de ses *récompenses*.

I.— Sa nature.

L'état religieux « est une manière stable de vivre en commun, d'après laquelle les fidèles s'engagent par les vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, à observer, en plus des commandements, les conseils évangéliques. » (3)

Ce n'est pas à l'arbitraire qu'on l'appelle *religieux*. Non que les simples chrétiens ne soient eux-mêmes religieux. Tous sont tenus de pratiquer cette vertu de religion qui incline au service et au culte de Dieu. Mais les religieux sont désignés de ce nom par antonomase : ils sont les *religieux* par excellence, du fait qu'ils se consacrent tout entiers au service divin, offrant ainsi leur vie à Dieu comme un holocauste. (4)

La *religion* est le lien qui unit moralement la créature au Créateur. La *vie religieuse* est un état permanent où des liens plus nombreux, plus intimes, plus indissolubles relient l'homme à

(1) P. de Scoraille, — *Vie de Suarez*, tome II, p. 275.

(2) *De la vie et des vertus chrétiennes*, tome I, p. 77.

(3) *Code de Droit Canonique*, canon 487.

(4) S. Thomas, — *Somme théologique*, II-II, q. 136, a. 1.

Dieu ; où l'homme se donne à Dieu au point de devenir son domaine exclusif, sa propriété totale. C'est un état de consécration officielle, de donation de soi-même et de totale appartenance à Dieu : là est l'essence de la vie religieuse. Etre religieux, c'est donc être voué à Dieu par un acte authentique et pour toujours. Le religieux est un séparé, un consacré, un immolé : les trois vœux, s'ajoutant aux préceptes, sont les clauses de ce contrat d'amour.

La vie religieuse ne détruit pas la vie chrétienne ; elle la parfait ; elle en est l'efflorescence et le couronnement. Sous un aspect, elle l'emporte même sur le sacerdoce, en ce qu'elle est un état de perfection. (1) État de perfection !... elle l'est par définition ; elle l'est aussi par l'obligation qu'elle impose à ses sujets de tendre à la perfection ; elle l'est enfin par les vœux, par son programme spirituel, par l'union qu'elle opère entre l'âme et le Christ !

La vie religieuse exige le don total de soi à Dieu. En y entrant, on donne tout ce dont on dispose, et on se met dans la nécessité de ne jamais se reprendre. Rien de soi n'est plus à soi. Tout est aliéné, vendu et livré en principe au Souverain Propriétaire. De ce moment, on devient le bien propre, la chose exclusive de Dieu. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler ce que comportent les trois vœux :

— *pauvreté*, c'est le renoncement effectif et affectif aux biens extérieurs, dans le but d'imiter plus parfaitement le Christ, né pauvre dans une crèche et mort pauvre sur une croix.

— *chasteté*, c'est le renoncement aux biens personnels inférieurs du corps et du cœur, et la préférence du Créateur à toute créature.

— *obéissance*, c'est le renoncement aux biens supérieurs d'une personnalité sans discipline, et l'acceptation de la volonté divine clairement manifestée par la règle.

(1) De ce que la vie religieuse soit un état de perfection, il ne faut pas conclure que le religieux doive être parfait, mais seulement qu'il doive tendre à la perfection. C'est la distinction entre la *saineté de conduite* et la *saineté de volonté*. En somme « les religieux qui font vœu de chercher la perfection en prenant les grands moyens classiques d'y réussir, ne font que se faciliter l'obligation qui s'impose à tous. » (R. P. Joret, O.P., — *L'enfance spirituelle*, p. 141.)

Amour total dans le sacrifice total ! Le religieux entend glorifier Dieu, non seulement par des actes passagers, mais par toute sa vie. Il s'engage de façon stable, permanente, définitive, au service de Dieu. Son hymne au Créateur, le cantique d'adoration qu'il Lui chante, ne connaît pas d'interruption. La vie religieuse est réellement la perfection de l'amour dans la perfection du sacrifice !

2.— Ses avantages.

En entrant dans la vie religieuse, on reçoit plus qu'on ne donne. Les avantages dont on bénéficie dépassent de beaucoup les obligations dont on se charge. Mgr d'Hulst le proclamait assez haut lorsqu'il disait : « La vie religieuse est née du désir de mener la vie chrétienne plus sûrement et plus parfaitement... Au fond, ce n'est que la vie chrétienne poussée plus loin et mieux défendue. » (1)

Cette primauté de la vie claustrale sur la simple vie chrétienne a été exaltée par Saint Bernard en des phrases lapidaires : « On vit dans une plus grande pureté, on tombe plus rarement, on se relève plus vite, on marche avec plus d'assurance, on reçoit plus de grâces, on vit dans une plus grande sécurité, on meurt avec plus de confiance, on se purifie plus tôt en purgatoire, on a une récompense plus abondante dans le Ciel ! » (2)

— *on vit dans une plus grande pureté.*—La vie religieuse est la meilleure sauvegarde de la vertu. Aux trois obstacles que l'âme rencontre sur la voie du salut et que Saint Jean appelle : la concupiscence des yeux, la concupiscence de la chair, l'orgueil de la vie, elle oppose, comme d'inexpugnables forteresses, les trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance.

— *on tombe plus rarement.*—L'obligation de tendre à la perfection, la règle, la vie commune, les multiples exercices de piété dégagent l'âme de l'affection au mal et lui assurent une quasi-immunité contre le péché. « O aimables murailles, s'écriait sainte Madeleine de Pazzi, de combien de dangers vous me pré-

(1) *Mélanges oratoires*, tome X, p. 146.

(2) *Homélie sur le Chapitre XIII de S. Matthieu.*

servez !... Si les hommes savaient quelle sûreté on y trouve, ils escaladeraient les murs des monastères pour y obtenir une place ! »

— *on se relève plus vite.*—Les fautes, moins nombreuses et moins volontaires, sont plus faciles à réparer. N'étant pas répétées jusqu'à créer l'habitude et constituer la tiédeur consommée, elles ne rivent pas le cœur à la terre ni ne soumettent l'âme à la matière. Le religieux a tôt fait de réparer une légèreté même coupable, une infidélité passagère à la grâce.

— *on marche avec plus d'assurance.*—L'obéissance, qui règle toute la vie religieuse, est le *soleil* dissipant les ombres et mettant la volonté de Dieu en pleine lumière; c'est le *fil conducteur* qu'on suit avec assurance même dans le labyrinthe des incertitudes ou des tentations; c'est l'*ange* qui guide l'âme, comme autrefois Tobie, et la défend contre les dangers du voyage. Avec elle, tout ce qui n'est pas défendu devient vertu, tout ce qui est bon devient meilleur. Par elle, le religieux jouit d'une espèce d'impeccabilité. (1)

— *on reçoit plus de grâces.*—La profession religieuse est communément considérée comme un autre baptême. De plus, le vœu d'obéissance ajoute un second mérite à chaque bonne action. Tel le calice d'or, déjà précieux par la qualité du métal, acquiert une valeur plus haute par sa consécration au culte divin; telle la vie chrétienne, déjà méritoire et sainte, devient et plus méritoire et plus sainte par la profession qui double le revenu éternel et la transforme en un acte perpétuel de religion. Grâce sanctifiante et grâces actuelles sont ainsi produites comme à jet continu.

— *on vit dans une plus grande sécurité.*—La vie religieuse est théocentrique : Dieu en est le pivot ! Tout en suscite la pensée et

(1) Quelle consolation vaut celle-là ? Que ne doit-on pas offrir en retour de cette perle précieuse ? « Religieux, mon salut est assuré, si je persévère ; et tout favorise ma sanctification. Mais, dans le monde, me sauverai-je ? La triste expérience du passé m'a instruit de ma faiblesse : je puis me perdre. Il faut tout faire pour éviter ce malheur. La vie religieuse me protégera. Renoncer aux biens et aux honneurs du monde, aux plaisirs même légitimes, et jusqu'à sa propre volonté, c'est renverser les principaux obstacles au salut. La règle, elle aussi, écarte beaucoup d'occasions de péché. Lui obéir, c'est mener une vie toute sainte. Et surtout Dieu, qui traite les religieux en amis, viendra au secours de ma faiblesse et ne permettra pas que je me sépare de Lui. » (Alexandre Garnier, — *Vers le Port*, pp. 38-39.)

en provoque l'amour : la *maison* que l'on habite est proprement la maison du Seigneur ; l'*habit* que l'on porte est saint ; les *personnes* avec qui on vit sont consacrées ; les *emplois* que l'on y tient sont relevés par l'obéissance ; les *choses* que l'on y voit et entend sont édifiantes ; enfin, la *vie commune* stimule efficacement la sanctification individuelle et collective. (1)

— *on meurt avec plus de confiance.*—« De la cellule au Ciel, s'écriait S. Bernard, le chemin est facile. Il n'arrivera presque jamais qu'on passe de la cellule à l'enfer, car celui-là seul finit sa vie dans la cellule qui doit enfin entrer dans le Paradis ! » Saint Laurent Justinien affirme davantage : « On commence à entrer dans le Ciel quand on se consacre à la vie religieuse, car c'est un signe manifeste de prédestination ! »

— *on se purifie plus vite en purgatoire.*—Saint Thomas enseigne que le religieux, en faisant profession, obtient la rémission de la coulpe et de la peine de tous les péchés commis dans le siècle. (2) Quant aux fautes commises après la profession, que de moyens de les expier ! A supposer que le religieux aille en purgatoire, il n'y restera pas longtemps, grâce aux nombreux suffrages de sa communauté.

— *on est récompensé plus abondamment dans le Ciel.*—La profession religieuse étant un contrat de donation totale et définitive de soi à Dieu, c'est justice que le religieux fidèle à ses engagements soit récompensé plus généreusement dans le Ciel que le chrétien du monde qui ne s'est donné que partiellement. (3)

(1) Lacordaire écrivait sur ce sujet à un jeune homme : « Vous avez bien raison de dire qu'il y a une grande force dans la vie de communauté, et que c'est le plus sûr chemin d'une vie utile et spiritualisée. L'isolement nous borne à nous-mêmes ; et nous-mêmes, c'est bien peu de choses sous le rapport de la pensée comme de celui de la vertu. En étant plusieurs sous une règle, on s'éclaire, on se maintient, on s'édifie, on décuple son être, et le plus petit prend une certaine taille à côté de celui qui le dépasse. »

(2) *Somme théologique*, II-II, q. 189, a. 3.

(3) C'est un privilège d'exception, non d'exclusion. Bourdaloue l'a d'ailleurs bien fait remarquer dans un de ses sermons : « Je ne prétends pas que la vie éternelle ne soit que pour les religieux ; loin de vous édifier par là, je vous jetterais dans le désespoir. Mais je dis que la vie éternelle est pour les religieux plus particulièrement et plus sûrement que pour vous ; je dis que le royaume céleste leur est promis plus justement et plus infailliblement qu'à vous »

Pour s'encourager au milieu de ses petits ennuis, le Père Joseph Baumann, dominicain, revenait souvent « à cette vérité confondante : Toutes les peines sont transitoires et, au bout, c'est un poids de gloire qui ne finira jamais ! » (Emile Baumann.— *Mon frère le Dominicain*, p. 111.)

En résumé, dans le cloître maximum de sécurité, plus grande facilité de se sanctifier et plus ferme assurance de se sauver !

(1) Celui qui y vit « s'approche de la perfection par un chemin si direct et si aisé qu'il semble avoir déjà jeté l'ancre au port du salut ! » (2)

C'est ce que comprirent et voulurent expérimenter des hommes de tout âge et de toute condition.

— Un jeune noble, possesseur d'une grande fortune, après avoir gaspillé les prémices de son adolescence dans la débauche, quitta secrètement le monde. On apprit qu'il était allé s'enfermer dans une Trappe. Grand émoi et plus grande pitié chez ses compagnons de plaisir. « Ce pauvre marquis, disait-on, évidemment il est devenu fou ! » Pour mieux s'en assurer, un de ses parents se rendit au monastère et y passa quinze jours à surveiller le pieux fugitif. Quand il revint : « Eh bien ? » lui demanda-t-on. « Eh bien ! c'est nous qui sommes fous ! » (3)

— Saint Bernard s'appête à quitter la maison paternelle pour le cloître, avec trois de ses frères. Au moment du départ, les partants signent un papier par lequel le cadet devient le seul héritier des biens paternels. Celui-ci se met à pleurer, et leur dit : « Le partage n'est pas juste : vous prenez le Ciel et vous me laissez la terre ! »

— Le Bienheureux Séraphin d'Ascoli, humble frère convers capucin, avouait qu'il ne donnerait pas un pouce de sa corde pour tous les royaumes du monde.

3.— Sa fécondité .

Le religieux peut sauver autant d'âmes par la ferveur de sa vie que le prédicateur par son éloquence ou le prêtre séculier par son ministère.

(1) Saint Augustin éprouve une sorte d'enthousiasme mystique en contemplant ces privilèges insignes : « Quand Dieu eut créé l'homme, il le plaça dans le paradis terrestre. Or, l'état religieux pour une âme fidèle, n'est-ce pas le paradis terrestre de la terre ? N'est-il pas l'habitation de la paix, la demeure des anges, la maison où Dieu s'entretient d'une façon plus intime avec ses amis privilégiés ? » (*Homélie 43, sur Saint Matthieu.*)

(2) Pie XI, — *Lettre apostolique « Unigenitus Dei Filius »*, 19 mars 1934.

(3) Abbé Sibillat, — *Trésor historique de la prédication*, tome II, p. 335.

La vie religieuse est une grande école d'apostolat parce qu'elle est un cénacle d'amour et de sainteté.— « Aussi, qu'on envisage la vie religieuse au point de vue de la gloire de Dieu, de son propre salut ou du salut de ses frères, c'est la plus belle et la plus noble des vocations, la plus bienfaisante. Le monde n'en juge pas ainsi ! Il tient pour perdu le temps consacré à la prière, à l'oraison, aux lectures pieuses, à la pratique de la vie intérieure. Il estime la valeur d'une œuvre d'après son éclat apparent, et confond le bruit et l'agitation avec l'action féconde. Pourtant, Notre Seigneur n'a jamais dit qu'une activité tumultueuse sauverait beaucoup d'âmes. Par contre, Il a dit : « Demeurez en moi, et vous porterez beaucoup de fruits ». La condition de la fécondité surnaturelle, c'est d'être uni à Jésus ! » (1)

Où, mieux que dans le cloître, se prépare et s'opère cette union ? Là, les religieux sont « des instruments de religion, des lampes vivantes, des encensoirs humains, des tabernacles intelligents et des autels aimants ! » (2)

Dans le monde, il est si peu de cœurs généreux et d'âmes ardentes. La vie religieuse, avec son riche programme d'amour et de sacrifice, offre à Dieu une juste compensation !... Pendant que le monde, oublieux de Dieu, s'en va à ses affaires, le religieux prie pour lui !... Pendant que le monde poursuit les plaisirs malsains, le religieux, victime volontaire, s'immole pour lui !... Pendant que le monde recherche avec avidité l'argent, les honneurs, la renommée, les positions, le religieux, librement détaché de toutes ces babioles dont se riera la mort, n'ambitionne que sa propre sanctification et le salut des âmes !... Ah ! comme sainte Thérèse d'Avila avait raison de s'écrier : « Malheur au monde, s'il n'y avait pas de religieux ! » (3)

4.— Ses récompenses.

A celui qui quitte tout par amour pour Lui, Notre-Seigneur promet double centuple : centuple sur la terre et centuple dans le Ciel.

(1) Alexandre Garnier, — *Vers le Port*, pp. 41-42.

(2) Mgr Gay, — *De la vie et des vertus chrétiennes*, I. p. 102.

(3) François de Ribera, — *Vie de Ste Thérèse*, livre VI, c. 12.

— *Centuple sur la terre.*—Ce n'est pas, comme on serait tenté de le croire, l'exemption de la souffrance, puisque amour et sacrifice sont corrélatifs. Celui qui songe à entrer en religion ne doit pas oublier la parole de Dieu à son serviteur Ananie, lorsqu'il lui envoya Saul, devenu saint Paul : « Il est pour moi un vase d'élection ; mais je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom ! » (1) Qu'est-ce donc, sinon la paix intérieure que goûte l'âme en état de grâce, la joie de se sentir à sa vraie place, le bonheur de porter en soi comme dans un tabernacle la Très Sainte Trinité, l'assurance de vivre en permanente amitié avec Dieu et d'avancer dans une voie de salut, car le cloître est le vestibule du Ciel.

Le religieux souffre, le religieux jouit !... Ce qui paraît fantaisie ou paradoxe est mystérieuse vérité !... Il souffre du renoncement aux joies du foyer paternel, mais il jouit des délices du foyer claustral !... Il souffre des contraintes de la règle, mais il jouit d'être dans les cadres du vouloir divin !... Il souffre d'emplois quelquefois contraires à ses goûts, mais il jouit de se voir engagé perpétuellement et exclusivement au service de Dieu !... Il souffre de lui-même, de ses susceptibilités, de sa nature, de sa sensibilité, mais il jouit des victoires que la grâce lui aide à remporter sur elles !... Il souffre même de Dieu qui se plaît à éprouver ceux qu'Il aime, mais il jouit de penser que Dieu aime ceux qu'Il éprouve !... Ce qui faisait dire à sainte Scholastique : « Si les gens du monde comprenaient le bonheur que goûtent les religieux, tout l'univers deviendrait un immense monastère ! »

— *Centuple dans le Ciel.*— La promesse de Notre-Seigneur est formelle : « Celui qui aura tout quitté pour moi... possèdera la vie éternelle. » (2) Or, dit S. Jean-Chrysostôme, « Dieu ne peut pas mentir ; Il a promis la vie éternelle à ceux qui abandonneraient tout. Vous avez tout abandonné, comment pourriez-vous douter de l'effet de ses promesses ? » (3) Saint François d'Assise le rappelle paternellement aux siens : « O mes très chers frères et mes fils éternellement bénis !... nous avons promis de

(1) *Actes des Apôtres*, XI, 18.

(2) *Saint Luc*, XVIII, 29.

(3) *De la Providence*, livre I.

grandes choses, on nous en a promis de plus grandes ; gardons les unes, soupirons après les autres ; le plaisir est court, la peine est éternelle ; la souffrance est légère, la gloire est infinie ! » Une montagne pour un grain de sable !... Quelques courts moments de souffrance pour une éternité de délices !...
.....

Sous quelque angle qu'on la considère, la vie religieuse apparaît d'une excellence hors pair. Elle est bien, selon le mot de sainte Madeleine de Pazzi, « le chemin le plus court, le plus facile et le plus sûr pour le Ciel ! »

CHAPITRE II

Faut-il une vocation spéciale pour entrer en Communauté ?

Il y a une vocation au sacerdoce.

Y a-t-il aussi une vocation à la vie religieuse ?

Si oui, qu'est-elle ? Si non, que faut-il pour entrer en Communauté ?

Autant de questions auxquelles nous répondons par un énoncé de propositions.

1. — Tous les hommes sont tenus de tendre à la perfection.

Lorsque Notre-Seigneur a dit : « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait ! » (1), Il s'adressait à tous les hommes, aucun excepté. Il rappelait que le devoir par excellence, commun à tous les chrétiens de tous les temps, est de tendre à la perfection. (2) Il indiquait enfin la *manière*, non la *mesure*, de la perfection obligatoire.

Un être est parfait lorsqu'il atteint le but de son existence. Or, la *fin* de la perfection, c'est Dieu. Le *moyen*, c'est le bon usage des choses créées. Le *lien*, c'est la charité, qui perfectionne en unissant à Dieu. Cette vertu est l'essence même de la perfection. Voilà pourquoi sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus disait : « C'est l'amour seul qui compte ! »

Il faut distinguer entre *perfection* et *état de perfection*.

La *perfection* consiste dans l'union permanente à Dieu, notre fin, à l'aide d'un lien qui est la charité.

(1) Saint Matthieu, V. 48.

(2) En effet, par ce texte, Notre Seigneur propose la perfection de son Père, non pas comme un terme auquel nous puissions parvenir, mais comme un objet auquel nous devons tendre, comme un modèle que nous devons imiter. C'est comme s'Il disait : Aspirez toujours à un nouveau degré de perfection, et ne soyez jamais contents de celui auquel vous pouvez être arrivés. Dieu, qui vous a créés à son image, désire que vous le retriiez en vous-mêmes autant que votre faiblesse, soutenue par sa grâce, en est capable. (L'abbé Petit, — *La Sainte Bible*, tome XIII, p. 196.)

L'*état de perfection*, c'est la situation sociale qu'occupe le religieux et dans laquelle il peut, d'une manière stable, travailler à sa perfection. (1)

La *perfection* est un état d'âme. L'*état de perfection* est un état de vie.

On peut donc être parfait sans être dans un état de perfection : tels, saint Louis, sainte Jeanne d'Arc, sainte Elisabeth de Hongrie et tant d'autres. On peut aussi être dans un état de perfection sans être parfait.

La *perfection* réside essentiellement dans les préceptes et non dans les conseils.

L'*état de perfection* est constitué par les conseils. (2)

2.— **En dehors du sacerdoce, il y a deux moyens de tendre à la perfection : la pratique des préceptes, la pratique des préceptes et des conseils.**

Le premier moyen est la voie commune : la vie chrétienne dans le monde.

Le second est une voie spéciale : l'état religieux.

Le *but* est le même dans les deux voies : la charité parfaite, qui a son siège dans la volonté.

Les *moyens essentiels* sont aussi les mêmes, à savoir : la grâce de Dieu et la libre coopération de la volonté.

Les *moyens subsidiaires*, seuls, varient d'état à état et d'individu à individu : selon que l'on est dans ou hors le cloître ; et, hors le cloître, selon que l'on vit dans le monde ou dans le sacerdoce.

Autre chose est la *charité*, autre chose telle *méthode* favorable à l'exercice de la charité.

Tous les hommes doivent pratiquer la *charité* !

Tous ne sont pas obligés de choisir telle *méthode* de charité !

Tous doivent vivre en *chrétiens* !... Tous ne sont pas tenus d'être *religieux* !...

(1) On distingue deux états de perfection : l'un, passif, ou état de perfection à acquérir, est l'*état religieux* ; l'autre, actif, ou état de perfection acquise et à communiquer, est l'*état épiscopal*. Alors que le religieux s'engage à tendre à la perfection par le moyen des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, l'évêque, au moment de sa consécration, contracte l'obligation de se dévouer au salut du troupeau qui lui est confié. (Cf. *Dictionnaire de théologie catholique*, au mot : *états de vie*.)

(2) Saint Thomas, — *Somme théologique*, II-II, q. 184, a. 3.

3.— De ces deux moyens, le plus sublime et le plus méritoire est l'état religieux.

Sans doute, la perfection ne consiste pas dans la pratique des conseils, mais la pratique des conseils y conduit.

Il arrive souvent à des profanes de discuter sur le mérite respectif du père de famille et du religieux. Faisant valoir les sacrifices nombreux et les renoncements incessants du chef de foyer ; surtout, réduisant le programme du religieux à quelques pratiques accomplies dans la tranquillité et la douceur de vivre, ils ont tôt fait de conclure : le père de famille a plus de mérite que le religieux !

Le problème est mal posé et, à cause de cela, mal solutionné ! En vérité, il est inutile, impossible même, de comparer une personne à une autre, par exemple, un époux à un moine. S'y essayer, c'est empiéter sur un domaine exclusivement réservé à Dieu : celui du mérite et du démérite.

Si, au lieu d'opposer une personne à une autre, l'homme marié au religieux, on compare un état à un autre, l'état du mariage à l'état religieux, alors tout doute tombe, toute discussion cesse. L'Eglise, en effet, s'est prononcée formellement sur ce sujet. Elle enseigne dans le Catéchisme du Concile de Trente : « Si quelqu'un dit que l'état conjugal doit être préféré à la virginité ou au célibat, et qu'il n'est pas meilleur et plus heureux de rester dans la virginité ou dans le célibat que de se marier, qu'il soit anathème ! » (1)

Cette classification des valeurs ne dépend pas du mérite subjectif des personnes, mais de la condition objective des états de vie. Le mérite subjectif, la perfection toute intérieure et strictement personnelle dépend moins de l'état que l'on embrasse que de la fidélité avec laquelle on en remplit les obligations. Dieu pèse les âmes et l'amour fait leur poids. On peut trouver dans le monde des âmes supérieures à certaines âmes religieuses, mais il reste que celles-ci sont dans un état de vie supérieur à l'état du mariage.

(1) *Session 24, chapitre 10.*

4.— Tous les hommes sont OBLIGÉS de pratiquer les préceptes.

La volonté de Notre Seigneur est expresse. Impossible de se méprendre !

Au jeune homme riche qui lui demandait le moyen d'aller au Ciel, il répondit : « Observe les commandements ! » (1)

Personne n'est dispensé de cette obligation générale. On peut y ajouter librement, comme dans l'état religieux et le sacerdoce. On n'en saurait rien retrancher impunément.

5.— Tous les hommes sont INVITÉS à la pratique des conseils.

Les paroles du Sauveur au jeune homme : « Si vous voulez être parfait... » s'adressent à tous les hommes sans distinction et sans exception. Docteurs et interprètes sont, sur ce point, en plein accord.

Malgré la différence essentielle qui existe entre les *préceptes*, rendus strictement obligatoires à tous ceux qui veulent se sauver, et les *conseils*, proposés seulement aux disciples généreux, les deux phrases par lesquelles Notre Seigneur énonce la règle des deux genres de vie (vie séculière et vie religieuse) sont identiques. Il dit d'abord à tous : « Si vous voulez parvenir à la vie, observez les commandements ! » (2) *Si vis*, si vous voulez !... comme s'Il disait : Libre à vous de vous sauver ou de vous perdre ; mais je dis à ceux qui *veulent* arriver au salut qu'ils doivent observer mes commandements !...

De même, Il dit à tous : « Si vous voulez être parfaits, allez, vendez tous ce que vous avez... et suivez-moi ! » (3) *Si vis*... si vous voulez !... Les termes sont les mêmes. Ils ne prêtent à nulle équivoque. En adressant cette parole au jeune homme, Notre Seigneur ne lui donne pas un conseil particulier ; Il indique d'une manière générale un procédé qui fait tendre plus sûrement à la perfection et qu'Il offre à tout fidèle, à une seule condition, toujours la même : vouloir ! « Tout être baptisé est suffisamment appelé de Dieu pour aller au bout de son baptême, c'est-à-

(1) Saint Matthieu, XIX, 17.

(2) S. Matthieu, XIX, 17.

(3) S. Matthieu, XIX, 21.

dire, pour réaliser sa vie chrétienne en toute beauté et plénitude. Ce n'est pas à une élite que Notre-Seigneur a adressé l'invitation : « Si quelqu'un veut venir après moi ! » Il a invité les âmes. A toutes, par conséquent, Il a ouvert les portes de la perfection. » (1)

Nous n'en finirions pas si vous voulions reproduire seulement les principaux passages des Pères et des Docteurs qui enseignent cette doctrine. Contentons-nous d'une citation qui supplée à toutes les autres. Saint Thomas réfute l'opinion qui restreint aux seuls auditeurs les paroles du Maître : « Le conseil de l'Evangile est pour tous les hommes, et on doit le recevoir comme si on l'entendait de la bouche même du Seigneur. » (2)

6.— Tous ne sont pas OBLIGÉS à la pratique des conseils.

Si le Maître invite tous les hommes à la pratique des conseils, Il n'en fait pourtant pas une loi. Il propose la chose comme meilleure ; Il ne l'impose pas comme nécessaire. Il la recommande, mais ne la commande pas. Il laisse à chacun de sonder ses forces et de mesurer le degré de son amour pour Dieu.

L'*invitation* est donc *générale*, sans être absolue ; elle n'exclut personne *à priori*. La *réponse* est *individuelle* et libre. C'est précisément, dit saint Thomas, « la différence entre le conseil et le précepte, que le précepte oblige et que le conseil reste soumis au choix de celui à qui on le présente. » (3)

7.— L'appel général de Notre-Seigneur à la pratique des conseils est un appel général à la vie religieuse.

Il y a deux manières d'observer les conseils :

a.— On peut les observer *en esprit* seulement et d'une manière *affective*. Cette pratique s'arrête au désir et ne va pas plus loin, parce qu'il ne lui est pas donné d'en venir aux effets. C'est le cas de personnes, par ailleurs bien disposées, mais empêchées d'entrer en communauté.

(1) Mgr Gonon, évêque de Moulins, dans *L'Evangile dans la vie*, mars 1931, p. 140.

(2) *Opuscule*, 17, c. 9.

(3) *Somme théologique*, I-II, q. 108, a. 4.

b— On peut les observer *en réalité* et d'une manière *effective*, soit dans le monde, soit dans le cloître. Ici, on passe du désir à l'exécution.

Or, comme la vie religieuse y tend et y réussit mieux que la simple vie chrétienne dans le monde, elle bénéficie dans une plus large mesure de l'appel de Notre-Seigneur. Aussi, de tout temps, les théologiens et les Pères de l'Eglise ont vu, dans la parole du Maître au jeune homme riche, la charte fondamentale de la vie religieuse, comme ils y ont aussi trouvé son institution formelle par Jésus.

Donc, en lançant son appel général en faveur de la pratique des conseils, Notre-Seigneur invitait tous les hommes à la vie religieuse où se pratiquent le plus parfaitement les conseils évangéliques.

8.— Si tous les hommes sont invités d'une façon lointaine et générale à la vie religieuse, tous ne sont pas tenus de s'y engager.

En soi, qui en a le courage peut s'y engager sans autre appel, et n'a pas à craindre d'usurper un privilège réservé. La bonne volonté, stimulée par la grâce, est la grande condition.

En pratique, il faut se garder de confondre *invitation* et *acquiescement*.

L'*invitation* est *générale* ; l'*acquiescement* est *individuel*. Celle-là est un appel de l'amour de Dieu à l'amour de *tous* les hommes. Celui-ci est la réponse libre de l'amour d'*un* homme à l'amour de Dieu.

L'invitation, adressée à tous en général, ne donne pas à tous le pouvoir d'entrer en religion. Quelques-uns en seront empêchés par insuffisance de santé, d'autres par une grave nécessité de famille, d'autres enfin par une habitude vicieuse. Tous ceux-là en ont peut-être l'idée ; il leur manque la capacité physique ou morale.

Plusieurs aussi, après avoir entendu l'appel général, n'ont même pas la pensée, encore moins le désir, de la vie religieuse. Il n'en faut pas être surpris, car Notre-Seigneur l'a prédit : « Tous

ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux-là à qui cela a été donné.» (1)

C'est qu'il intervient, entre l'invitation générale et la détermination particulière, une multitude de grâces actuelles : illuminations, impulsions, sollicitations, préparations providentielles, prédispositions, actions des causes secondes... dont l'ensemble constitue ce que Pie X a appelé « *afflatus divinus*, — souffle divin » (2), et que Dieu utilise pour amener un jeune homme à se donner librement à Lui dans la vie religieuse. Ces grâces, en éclairant son intelligence, lui font saisir la haute valeur de la vie religieuse ; et, en stimulant sa volonté, le déterminent à opter librement pour cet état de perfection.

Comment s'éclaire l'intelligence et s'oriente la volonté ? Par mille moyens ! La grâce actuelle est multiforme. Tantôt, c'est une inspiration soudaine qui en donne la première pensée. Tantôt, c'est une lumière douce pénétrant dans l'âme sans crier gare, à la suite d'une lecture ou d'un sermon. Tantôt, c'est une impression passagère, produite par un conseil, un bon exemple, un mot, une simple question, une allusion, un rien, qui cristallise subitement ou lentement une foule d'aspirations éparses. Tantôt, ce peut être un vif regret de sa vie passée, un profond repentir de ses fautes, un besoin d'expier. Ce peut être aussi une épreuve, une maladie, une désillusion sur les joies du monde. Parfois, c'est une occasion si ténue qu'on s'étonnerait de voir Dieu y glisser son appel, si l'on ne savait l'extrême délicatesse de sa grâce.

L'invitation est donc générale et faite de façon plutôt lointaine, tandis que l'acquiescement reste individuel et libre de la part du jeune homme ; mais il est suggéré et rendu possible par Dieu. La détermination d'entrer en communauté est une décision prise en toute liberté, sous l'action de la grâce actuelle. En effet, « Dieu respecte le jeu et la marche des causes secondes. Il n'exige pas de tous les êtres intelligents la même dose ni la même forme de perfection. Il permet, pour l'économie générale du monde, la diversité des états. Reste, par conséquent, que l'état religieux est celui d'une collectivité de réserve. » (3)

(1) Saint Matthieu, XIX, 11.

(2) *Bref au T. R. P. Cormier, O. P.*, le 4 août 1913.

(3) Mgr Gonon, dans *L'Évangile dans la vie*, mars 1931, p. 140.

9.— **En plus de l'appel général, il y a donc une vocation individuelle à la vie religieuse.**

On peut distinguer dans la vocation religieuse, comme dans la vocation sacerdotale, trois éléments :

— les préparations providentielles, ou pré-dispositions à la vie religieuse,

— la correspondance à l'invitation implicite que comportent ces pré-dispositions,

— l'admission officielle du sujet, par le Supérieur de la communauté.

Les *préparations providentielles* consistent dans un ensemble de qualités, dispositions, capacités et aptitudes qui constituent l'idonéité à la vie religieuse. Jusque-là, le jeune homme est religieux en puissance ; c'est-à-dire, il peut aspirer à la vie religieuse, il a ce qu'il faut pour y tendre. C'est la vocation intérieure, ou vocation d'intention, ou droit de tendance à l'état religieux. C'est ce à quoi se réduit la vocation individuelle pour autant qu'elle peut être connue actuellement.

La *correspondance* est affaire de libre générosité. Elle n'est nullement obligatoire. La grâce, tout en respectant la liberté humaine, en est l'agent principal. (1)

L'*admission officielle* dépend du Supérieur, représentant de l'Eglise. « De même que l'appel de l'évêque met le sceau à la vocation sacerdotale, de même, lorsqu'il s'agit de vocation religieuse, les marques de vocation ne recevront pour une âme leur consécration définitive que « le jour où les supérieurs légitimement établis par l'Eglise pour le gouvernement de l'Institut dans lequel elle désire entrer, la recevront et l'admettront à se lier pour toujours par les trois vœux au service de Dieu dans cette famille religieuse. » (Père J. de Guibert. S.J., dans *Ecclesia*, pp. 197-198.) (2)

.....

La **vocation individuelle**, en matière de vie religieuse, consiste donc pour un jeune homme dans **le droit et l'inv-**

(1) Il n'y a que deux cas, plutôt hypothétiques, où existerait l'obligation d'entrer en communauté. Le premier, si Dieu en manifestait sa volonté expresse et claire ; le second, s'il apparaissait absolument certain à une âme qu'en dehors du cloître elle se damnerait. Hors ces cas, c'est affaire de libre amour !

(2) F. Cimetier, dans *Dictionnaire des connaissances religieuses*, au mot *vocation*, t. VI.

tation que Dieu lui donne de tendre à la vie religieuse et qu'Il signifie lui par un ensemble de dons naturels et surnaturels, qu'on appelle les signes de vocation.

Il est vrai que le Code de Droit Canonique ne mentionne pas une seule fois le mot *vocation religieuse*, alors qu'il traite explicitement de *vocation sacerdotale*. Mais, qu'importe l'absence du terme, si la chose y est ! Or, ses éléments constitutifs énumérés dans le Code sont justement ceux sur lesquels l'Eglise appuie la vocation sacerdotale, à savoir : absence d'empêchements, aptitudes, intention droite. (1) Donc, loin d'infirmes l'existence d'une vocation personnelle à la vie religieuse, le Code la suppose.

L'appel de Notre Seigneur est *extérieur et général*.

La vocation de tendance, ou simplement la vocation religieuse est *intérieure et individuelle*. Elle est une spécification de l'appel général.

L'appel du Supérieur est *extérieur et individuel*.

On peut dire que la *parole invitative du Maître* a pour but de susciter la *pensée* de la vie religieuse, ... que la *vocation intérieure* est la *capacité* et le droit de tendre à la vie religieuse, ... que la *vocation extérieure* est l'*admission* par le Supérieur à la vie religieuse.

10.— S'engage dans la vie religieuse qui PEUT et qui VEUT.

Sous quelque forme que l'appel de Dieu se fasse entendre, il n'est jamais un ordre : il reste un conseil. L'entrée dans la vie religieuse demeure le mouvement libre de l'âme répondant à une invitation divine. Elle est le choix spontané de la route directe vers Dieu ! (2)

(1) *Code de Droit Canonique*, canon 538.

(2) En effet, « aussi éclatante que soit la valeur de la vie religieuse, quoique l'appel général à la perfection soit bien réel puisqu'il est dans l'Évangile, il n'est pas donné à tous d'apprécier en fait et personnellement cette valeur, de vouloir réellement la poursuivre dans les formes approuvées par l'Eglise. Dieu déjà donne par une grâce singulière des aptitudes pour le faire ; de plus, Il permet que vous compreniez et que vous vouliez, que vous formiez l'intention sérieuse et réfléchie de vous donner complètement à Lui. C'est bien une grâce, un appel personnel ! Combien ne comprennent pas, bien qu'ils soient aptes ! Combien d'autres, même comprenant, ne veulent pas ! » (R. P. René Brouillard, S.J., — *La vocation religieuse*, dans la *Revue des Communautés Religieuses*, — décembre 1928, pp. 170-171).

En invitant une âme à la vie du cloître, c'est à l'amour et à la générosité que Jésus fait appel, non à la conscience ni à la justice. Ici, tout par élan, rien par force ! Et cela, loin d'abaisser la grandeur de la vie religieuse, la relève singulièrement aux yeux de la foi, en démontrant que ses seuls mobiles sont la sortie de soi, le don spontané de soi, l'amour dans le sacrifice ; et que, supérieure à la vie chrétienne dans le monde, elle ne l'est pas moins par le motif qui l'inspire.

Pouvoir, vouloir !... tels sont les deux pivots de la vocation religieuse !

CHAPITRE III

Conditions d'entrée

« Pour beaucoup de gens, avoir la vocation religieuse, c'est avoir entendu un jour au fond de son être une invitation divine, péremptoire, précise, formelle et définitive comme un arrêt. Et si l'on ne découvre rien de semblable, c'est le signe qu'il n'y a pas à compter sur un appel, et qu'il faut désespérer de gravir les degrés de la vie religieuse. » (1)

L'Église, en réalité, est moins exigeante !

Elle enseigne que, pour entrer dans la vie religieuse, il faut, en plus d'être catholique, n'avoir aucun empêchement légitime, être mû par une intention droite et être capable d'en supporter les charges. (2)

Les conditions d'entrée sont donc de deux sortes : condition négative et conditions positives.

1. — Condition négative : — N'avoir aucun empêchement légitime.

Multiplés sont ces empêchements !... Il en est surtout trois qu'il importe de désigner comme étant les plus fréquents : empêchement familial, empêchement physique, empêchement moral. (3)

— **Empêchement familial.** — Un jeune homme ne peut entrer en religion s'il doit laisser ses parents dans l'extrême besoin. Tel est l'enseignement formel de S. Thomas : « Il n'est pas permis aux enfants d'entrer en religion, quand leurs parents sont dans la nécessité et qu'ils peuvent commodément subvenir à leurs besoins. » (4) L'entrée en communauté est facultative ; le soin des parents est commandé par la loi naturelle.

(1) R. P. A. Perbal, O.M.I., — « Venez, suivez-moi ! » *Lettres sur la vocation religieuse.*

(2) *Code de Droit Canonique*, canon 538.

(3) Nous passons sous silence les nombreux empêchements canoniques énumérés dans le canon 542, et qui rendent invalide ou illicite l'admission au noviciat. Nous laissons au confesseur de les désigner, selon le besoin, à son pénitent.

(4) *Somme théologique*, II-II, q. 189, a. 6.

Saint Alphonse, commentant ce texte de Saint Thomas, enseigne que pour qu'un enfant soit obligé de renoncer à la vie religieuse, il faut trois conditions :

— que les parents soient dans une nécessité extrême ou au moins grave. Une nécessité commune, c'est-à-dire, une pauvreté ordinaire, une simple absence de richesses ne suffirait pas. Il faut que les parents ne puissent se procurer par eux-mêmes le nécessaire.

— que l'enfant puisse, par son travail, subvenir efficacement aux besoins pressants des parents.

— que l'enfant, en demeurant dans le monde pour aider ses parents, ne se trouve pas, par le fait même de son séjour hors du cloître, exposé au péril prochain et évident de commettre quelque péché grave. (1)

— **Empêchement corporel.** — Un grave défaut de santé est un obstacle sérieux à l'entrée en communauté. Comme les maisons religieuses ne sont pas des hôpitaux mais des ruches où chaque sujet travaille, fournit son apport, ceux à qui la débilité corporelle ne permettrait pas de produire ce rendement, devront cesser d'aspirer à la vie claustrale aussi longtemps que leur état physique ne sera pas amélioré. Combien de jeunes gens à grande âme mais à petite santé se voient forcés de renoncer pour toujours à la vie de communauté, et doivent se contenter d'être des religieux de désir ! Ils ont au moins la satisfaction de n'avoir pas résisté à la grâce, et de savoir que l'insuffisance de leurs forces indique providentiellement et clairement que leur place n'est pas actuellement dans la vie religieuse.

— **Empêchement moral.** — Tout ce que nous avons écrit sur ce sujet, en traitant du sacerdoce, a sa pleine valeur ici. Qu'on s'y réfère ! Mais nous préciserons davantage, en désignant explicitement trois défauts absolument incompatibles avec la vie de communauté : défaut d'éducation familiale, défaut de jugement, défaut du point de vue de la chasteté.

a) — *Défaut d'éducation familiale.* — Le manque d'éducation convenable est une lacune d'ordinaire irrémédiable, et l'un de plus graves obstacles à l'entrée en religion. Par éducation con-

(1) P. Joseph-Pie Mothon, O.P., — *Traité sur l'état religieux*, pp. 303-304.

venable, il ne faut pas entendre la connaissance et la pratique du protocole social, ni l'élégance des manières, pas davantage une vaniteuse affectation de langage. Tout cela n'est que du dilettantisme mondain et, comme tel, peut s'allier à la perversion morale. Nous entendons plutôt la formation religieuse reçue au sein d'une famille chrétienne, quel que soit par ailleurs le rang occupé par celle-ci dans la société. Autant, en effet, le raffinement artificiel de la politesse moderne est étranger aux habitudes du cloître, autant est indispensable la formation première de l'âme sous l'influence de la religion. Les allures grotesques peuvent être corrigées avec le temps, surtout dans une communauté. Il n'en va pas de même de la première éducation religieuse. Inculquée à la manière chrétienne, elle laisse dans l'âme des traces durables et profondes, que rien dans la suite ne peut remplacer. Elle constitue un fonds d'habitudes pieuses, sur lequel on peut logiquement construire l'édifice des vertus religieuses. Mais, si ce fondement manque parce que la première éducation a été défectueuse ; si le stage au foyer n'a abouti en définitive qu'à une précoce déformation, il est bien à craindre que l'édifice de la perfection religieuse, dépourvu de base solide, ne chancelle toujours.

L'expérience a souvent démontré que l'influence du maître sur les novices ne supplée pas à l'action toute-puissante des parents sur le cœur de l'enfant. Il ajoute à cette formation première ; il ne la remplace jamais.

b) — Défaut de jugement. — « Le manque de jugement, quand il est notable, constitue un obstacle absolu à l'entrée en religion. Le jugement est cette faculté de l'ordre intellectuel qui, en nous donnant l'exacte connaissance des hommes et des choses, nous permet de régler nos actions d'une façon prudente. Si le jugement fait défaut, la conscience est presque toujours faussée dans ses appréciations et l'exercice de la vertu de prudence devient impossible. Or, comment espérer qu'une personne, dans ces conditions, pourra pratiquer les vertus de la vie religieuse et se rendre utile dans les œuvres confiées à l'Institut? Sans doute, chez certaines natures, la docilité d'esprit peut, en quelque manière, suppléer à la rectitude du jugement. Si une personne, ayant conscience de son infirmité sur ce point, soumet parfaite-

ment sa conduite aux Supérieurs, le manque de jugement aura alors des résultats moins fâcheux. Mais, peut-on raisonnablement se promettre que, dans les moindres circonstances et dans les multiples occasions de la vie où la rectitude du jugement est si nécessaire, l'intervention du Supérieur pourra suppléer à l'infirmité intellectuelle de son inférieur? Il ne faut pas non plus oublier que, si les défauts peuvent se corriger avec le temps et la bonne volonté, le manque de jugement est au contraire incurable et fait sentir en toute occasion ses malheureux effets!»(1)

c) — *Habitude vicieuse.* — Entre toutes les mauvaises habitudes dont ne peut nullement s'accommoder la vie religieuse, il en est deux surtout qu'on ne peut passer sous silence : l'ivrognerie et l'impureté.

Autant un confesseur peut faire confiance au jeune homme déjà coupable d'intempérance plutôt par légèreté ou entraînement extérieur que par passion, autant il doit se montrer irréductible à détourner de la vie religieuse celui qui a reçu avec la naissance la tendance atavique à boire. Autrement, ce seraient presque fatalement des chutes lamentables, des scandales éclatants, peut-être même des apostasies.

Au sujet de l'impureté, voici quelques principes !...

Ne pourront jamais être admis en religion :

— ceux qui, victimes de la perversion sexuelle, se sentent attirés charnellement par les personnes de leur sexe. La vie religieuse, en les tenant en promiscuité constante avec l'objet de leur mauvaise tendance, loin d'éloigner l'occasion du péché, ne ferait que la rendre à la fois plus prochaine et plus honnête d'apparence.

— ceux qui, héritiers d'un atavisme pervers, ont goûté le mal seuls ou avec d'autres avant même d'en prendre connaissance, et

(1) Ce que Ste Thérèse d'Avila dit, sur ce sujet, des jeunes filles est applicable aux jeunes gens : « Quand une fille manque de jugement, il ne faut en aucune façon l'admettre. Elle est incapable de comprendre les bons avis qu'on lui donnerait pour l'éclairer. La plupart de celles qui ont peu de jugement s'imaginent qu'elles savent mieux que les plus sages ce qui leur convient. A mon avis, c'est là un mal incurable, parce qu'il est bien rare qu'il ne soit accompagné de malice... Quand il y a un défaut de jugement dans une personne, je ne vois pas en quoi elle peut être utile à sa communauté. Elle pourrait, au contraire, lui être nuisible ! » Ste Jeanne de Chantal recommandait, elle aussi : « Ne prenez absolument aucune des postulantes qui manquent de jugement. C'est un mal incurable ! » Quand on est sot, dit un proverbe populaire, c'est pour longtemps !...

n'ont jamais réussi à se reconquérir de haute lutte. Cette précocité vicieuse, à laquelle s'unit d'ordinaire un long entraînement passionnel, est une contre-indication manifeste.

— ceux qui, en dehors des cas d'atavisme ou de précocité vicieuse, entretiennent depuis de longues années la dégoûtante habitude du vice solitaire et qui, en dépit des réclamations de la conscience, ne se sont à peu près jamais soucié de se guérir.

— ceux qui, violemment et habituellement tentés à la vue des personnes du sexe, sont les premiers à douter de leur capacité de se contenir. A ceux-là surtout, rappelons le mot de Saint Paul : « Il vaut mieux se marier que brûler ! » (1)

Ne peuvent être admis qu'après un temps suffisant de probation :

— ceux qui, victimes du vice solitaire, ont déjà enregistré de longues et fréquentes victoires. On peut espérer que les secours de la grâce, joints aux efforts de la bonne volonté, leur rendront la chasteté des meilleurs jours.

— ceux qui ont déjà eu quelques familiarités avec jeunes filles, mais sans conséquences graves et sans scandales éclatants. La rareté de leurs chutes et le silence qui les a entourées, la honte de les avoir commises et le regret sincère qui les a suivies... autant d'éléments d'une garantie suffisante.

— ceux qui sont tombés plutôt par légèreté ou entraînement occasionnel que par passion réelle ou instinct pervers. Le mal, n'ayant pas encore poussé de profondes racines, peut être extirpé assez facilement.

Principe général : on ne saurait se montrer trop sévère en une matière aussi délicate que celle de la chasteté. Aussi, tout jeune homme qui ne se sent pas capable de résister habituellement aux assauts du mal, même en escomptant les secours de la vie religieuse, fera bien de demander au mariage le remède contre la concupiscence. (2)

(1) *I Cor., VII 9.*

(2) Sur un sujet aussi vaste et aussi complexe, il y aurait beaucoup à écrire. Nous nous contentons de l'énumération de ces quelques principes, sachant que les confesseurs ne manqueront pas de fournir à leurs pénitents respectifs les explications supplémentaires.

II.— Conditions positives : — Aptitudes et intention droite.

Les *aptitudes* sont l'*élément matériel* de la vocation religieuse ; l'*intention droite* en est l'*élément formel*.

A.— Les aptitudes.

Pour plus de précision, distinguons ce que requiert la vie religieuse *en général*, et ce qu'exige chaque communauté *en particulier*. (1)

— Ce qui constitue la vie religieuse en général, c'est :

— la *vie de perfection*, qui en est la fin et l'essence, — les *vœux*, qui en sont les principaux moyens, — la *règle*, développement et sauvegarde des *vœux*, — la *vie commune*, faite de soumission aux Supérieurs et de fraternelle union aux membres de la communauté.

Tout jeune homme capable de remplir cette quadruple obligation, possède les *aptitudes générales* à l'état religieux. Quelles sont ces aptitudes générales ?

— aptitude *physique* : santé suffisante, très variable suivant les Instituts.

— aptitude *intellectuelle* : bon jugement, c'est-à-dire, équilibre des facultés.

— aptitude *religieuse* : piété éclairée et solide.

— aptitudes *morales* : pureté conservée ou reconquise, générosité dans la volonté.

— aptitude *sociale* : caractère malléable et de commerce facile. (2)

Ces qualités, qu'on nous pardonne de le rappeler, sont requises dans tous les Ordres et Instituts religieux. L'une d'elles fait-elle radicalement défaut ? L'entrée en religion est impossible !

(1) Dans le langage canonique, on appelle :

— *Religion*, toute société approuvée par l'Eglise, et dont les membres émettent des *vœux* publics, perpétuels ou temporaires, selon les lois propres à la dite société.

— *Ordre*, toute religion dans laquelle on émet des *vœux* solennels.

— *Congrégation*, toute religion où l'on ne prononce que des *vœux* simples.

— *Institut* ou *Communauté*, toute religion, de quelque nature qu'en soient les *vœux*. Ces deux mots ont un sens générique.

(2) Toutes ces aptitudes ont été étudiées séparément dans la partie du *sacerdoce*. Nous préférons y renvoyer le lecteur plutôt que lui imposer des *redites* inutiles.

—Ce qui spécifie chaque forme de vie religieuse en particulier, c'est :— la *fin secondaire* de chaque Institut, — ses *obligations spéciales*, — enfin, son *esprit caractéristique*.

Parce que « les Sociétés religieuses s'adonnent au service de Dieu, chacune suivant des modalités propres, les unes et les autres poursuivant selon leur but... des œuvres différentes d'amour de Dieu et de dévouement au prochain », (1) il est évident que chaque Institut exigera de ses candidats, en plus des aptitudes générales, certaines qualités particulières, comme garanties d'adaptation possible à ses œuvres, de respect de ses traditions et de maintien de sa physionomie propre. Ainsi seulement seront conservées intactes « l'homogénéité et l'harmonieuse diversité de ces Instituts ». (2) Tel sujet, inapte à telle communauté, sera une excellente recrue pour une autre !

Nous renonçons à rédiger la liste des particularités de tous les Instituts religieux. Ici encore, le directeur de conscience saura facilement y pourvoir au besoin.

B.— L'intention droite.

L'intention droite est constituée de deux éléments : motif surnaturel et volonté personnelle.

a) — **Motif surnaturel.** — C'est le dessein d'embrasser la vie religieuse pour une fin plus que purement humaine, dans un but vraiment en rapport avec la nature de cette vie. Ne peut être accepté comme surnaturel le désir d'échapper à l'insécurité matérielle ou aux charges de famille, de trouver un toit hospitalier et le pain quotidien, de mener une existence exempte de responsabilité, d'être soigné durant ses maladies. Ce serait considérer les communautés comme des hospices et la vie religieuse elle-même comme une assurance contre la misère. Un tel égoïsme se concilie mal avec le don total de soi. Aussi, « tous ces motifs peuvent être occasion de réflexions, moyens de penser à la vie religieuse, point de départ d'où on s'élèvera à des vues plus surnaturelles. La Providence s'en sert parfois pour ouvrir les yeux et détacher les âmes, du monde. Lorsqu'ils demeurent seuls,

(1) Lettre « *Unigenitus Dei Filius* », de Pie XI aux Supérieurs Généraux des Congrégations religieuses, 19 mars 1924.

(2) *Ibidem*.

il serait difficile de voir en eux un véritable appel de Dieu, le signe d'une vraie vocation. » (1)

Dans certains milieux peu initiés au surnaturel, on semble croire que la vocation religieuse naît plutôt d'une déception, d'un chagrin d'amour, ou d'une certaine « peur de vivre » ; qu'elle est un asile pour les âmes fatiguées ou mécontentes de leur lot dans le monde, une sorte de « refuge des cœurs navrés ». Pourtant, le Comte Albert de Mun a fait bonne justice de ces calomnies lorsque, réfutant Viviani, il disait en plein parlement français, le 21 mars 1901 : « Non ! ce n'est pas le découragement et la lassitude, ce n'est pas la déception du cœur ni l'effroi de la vie qui peuplent les couvents. C'est l'irrésistible et impérissable attrait du sacrifice et du dévouement ; c'est le mystérieux besoin que la foi met aux âmes croyantes d'accomplir par ce don de soi-même la loi fondamentale du christianisme ! » (2)

Ne s'en rencontre-t-il même pas qui « croient que pour se consacrer entièrement à Dieu, sans autres bénéfices, émoluments et honoraires qu'une robe de laine et un lit de planches, il faut sentir le besoin de fuir la justice humaine, avoir perdu la tête ou être né imbécile ou à peu près. Ces hommes ne comprennent rien à la sublime simplicité du sentiment religieux, à cette horreur du mal qui saisit les âmes pures avant même qu'elles aient failli, à cette générosité chevaleresque d'un cœur chrétien qui voudrait, au prix de toutes les joies de sa vie, épargner à Dieu la douleur d'un seul péché. Non ! ce ne sont pas les faibles intelligences, ni les cœurs chargés de remords, ni les cœurs possédés par la passion, qui remplissent les cloîtres... Les passions ne portent pas à Dieu. C'est avant qu'elles éclatent, ou lorsqu'elles sont apaisées, que l'homme ordinairement reçoit le rayon de grâce, aperçoit l'étoile du salut, et vient d'un pas calme au refuge où les tempêtes d'ici-bas ne le saisiront pas ! » (3)

Quoiqu'il puisse arriver que des motifs purements humains soient la cause ou l'occasion déterminante d'entrées en religion (Dieu pouvant se servir de n'importe quel moyen pour arriver

(1) P. René Brouillard, S.J., — *La vocation religieuse*, dans la *Revue des Communautés religieuses*, décembre 1928, pp. 170-171.

(2) Cf. l'article du P. Plus, S.J., dans le *Dictionnaire apologétique*, au mot *Vocation*, colonne 1911.

(3) Louis Veuillot, — *Pèlerinages de Suisse*, p. 83.

à ses fins), il n'en reste pas moins certain que le motif doit être surnaturel, selon la parole formelle de Notre-Seigneur : « Si tu veux être parfait ! » Ici, pas de place à la mièvrerie rêveuse, au goût sentimental de la solitude, ou à l'attrait poétique pour le calme du monastère : le cloître n'est ni un asile de petit bonheur bourgeois, ni un théâtre de vie artistique !... Rien de plus prosaïque que la vie religieuse !... C'est pour Dieu qu'on entre en communauté !... Les motifs qui y conduisent impriment une orientation plus ou moins directe ; mais, en définitive, c'est par amour pour Lui qu'on quitte tout. Voilà pourquoi le Pape Pie XI recommande de ne pas accueillir dans le cloître « des jeunes gens dont on ne saurait pas avec certitude si c'est sous l'inspiration divine qu'ils choisissent cette vie de perfection. » (1)

Les motifs surnaturels sont multiples. Ainsi, on peut se faire religieux :

- par crainte de la servitude du péché mortel,
- pour se sauver plus facilement et plus sûrement,
- pour expier des désordres passés,
- par crainte de se laisser prendre, comme tant d'autres, aux pièges du monde,
- par dégoût des plaisirs et des joies du siècle,
- pour mener une existence plus féconde,
- pour abriter sa faiblesse derrière les remparts de la vie commune,
- pour persévérer plus facilement dans l'état de grâce,
- pour goûter la paix intérieure,
- pour convertir des âmes par la prière et le sacrifice,
- pour satisfaire à un besoin de recueillement,
- pour être plus utile à l'Église et à la Société,
- pour acquérir un plus haut degré de perfection,
- pour procurer plus de gloire à Dieu... etc., etc...

Tous ces motifs sont surnaturels, quoique à des degrés divers ; et chacun suffit à déterminer prudemment l'entrée en communauté. Une telle intention vient certainement de Dieu. Elle n'a pu être formée et ne peut se maintenir qu'à l'aide de la grâce. Sa parfaite harmonie avec la nature de la vie religieuse prouve

(1) *Lettre apostolique, « Unigenitus Dei Filius », 19 mars 1924.*

que la Providence bénit cette décision. Par ailleurs, ne fût-elle accompagnée d'aucun goût sensible, eût-elle même à réagir contre une certaine répugnance plus ou moins vive, elle demeure une condition nécessaire de la vocation religieuse.

b) — **Volonté personnelle.** — L'intention surnaturelle peut dériver d'une triple source :

1. — *d'une révélation expresse*, dans laquelle Dieu dirait à l'âme, par l'organe d'une parole extérieure authentique, ou par voix intérieure suffisamment claire : « Je te veux religieux ! » C'est le miracle !

2. — *d'une inspiration du Saint-Esprit*, dans laquelle un jeune homme se sentirait incliné et comme emporté vers la vie religieuse, par un mouvement de volonté qui ne procéderait ni des suggestions de l'imagination ni des délibérations de l'intelligence. Ce mouvement, s'il était reconnu surnaturel, ne pourrait être attribué qu'à une touche directe du Saint-Esprit, agissant sur l'âme par l'un des sept dons. C'est le mode extraordinaire ! (1)

3. — *d'une élection surnaturelle*, relevant de la vertu de prudence infuse. Dans ce dernier cas, l'intention de se faire religieux serait tout uniment le fruit d'un choix libre et personnel, que le jeune homme fait de sa propre initiative, aidé des conseils de son directeur et des grâces de Dieu. C'est le procédé ordinaire !

Dans les deux premiers cas, c'est la vie religieuse elle-même qui se propose à l'âme et se présente à elle comme l'état désigné par Dieu. Dans le troisième cas, c'est l'âme qui se propose elle-même la vie religieuse comme but à atteindre librement, avec le secours de Dieu.

Dans les deux premiers cas, le jeune homme se sent porté vers la vie religieuse, d'une impulsion sentie, à laquelle il donne ensuite sa libre coopération. Dans le troisième cas, sans attendre cette poussée, il s'entraîne lui-même vers ce but, tout en demandant à Dieu de l'y aider.

(1) La vocation religieuse du jeune Just de Bretenières en est un exemple. Enfant, comme il creusait dans le jardin de la sous-préfecture, à Châlons-sur-Sône, où habitait son père, il se pencha subitement, appliqua son oreille à la terre et s'écria : « J'entends les Chinois qui m'appellent ! » Il devint missionnaire et martyr chez ces païens.

Dans les deux premiers cas, le procédé est hors contrôle, échappe à toute étude. Dans le troisième cas, c'est la manière ordinaire... qu'il faut étudier !

Cette méthode de choix libre est non seulement la plus commune, mais encore la plus sûre. En effet, aux deux premiers modes (révélation miraculeuse et inspiration extraordinaire) fait souvent défaut la certitude suffisante de leur origine surnaturelle. Ici, point de danger d'illuminisme ! (1)

L'idée de la vocation religieuse pénètre froidement, si on peut dire, dans une âme où jusqu'ici elle ne s'était pas logée. Elle ne fait pas que traverser l'esprit ; elle y demeure, elle s'y fixe, elle sollicite le consentement de la volonté, elle pénètre jusqu'au fond de l'âme, au sanctuaire clos de la conscience. Il se peut qu'elle soit accueillie d'emblée, avec promptitude et joie : c'est l'acquiescement accompagné de l'attrait. Le plus souvent, elle traverse trois phases distinctes : — d'abord, la pensée de la vie religieuse est soutenue et accentuée par un goût sensible, souvent intense, parfois prolongé ; — ensuite, alors que la décision d'entrer tend à l'exécution, le goût devient moins sensible, puis disparaît quelque temps pour revenir, mais édulcoré, mêlé d'un peu de tristesse et de regret ; — enfin, quelques mois avant l'entrée, ce sont pour l'ordinaire de profonds dégoûts, intensifiés par un regret toujours plus vif d'avoir pris une telle décision !

Quelques timides se laissent prendre au piège et y voient un indice providentiel que leur choix a été mal fait. Erreur ! Ces dégoûts, tristesse, ennui, sont la monnaie du sacrifice dont il faut payer la grande grâce de la vocation religieuse. Produits de la partie inférieure de la volonté, ils sont soustraits à la liberté : ils ne doivent donc pas être considérés ni comme une désapprobation de la part de Dieu ni comme une lâcheté de la part du sujet. Celui-ci ne peut pas ne pas les ressentir. Il peut, il doit

(1) Certes, les deux premiers modes sont plus excellents et plus élevés, mais seulement dans la mesure où il est avéré que les motions viennent directement de Dieu. Or, comme le plus souvent cette certitude fait défaut, c'est le troisième mode qui donne pratiquement le plus de sécurité et d'assurance. En effet, les révélations et les attraites sont justiciables de la prudence surnaturelle, tandis que les décisions de la prudence surnaturelle se suffisent à elles-mêmes et ne dépendent en rien ni de ces révélations miraculeuses ni de ces attraites extraordinaires.

même n'y pas consentir. (1) La *ferveur du sentiment* n'est pas nécessaire, dit Saint François de Sales, la *ferveur de la volonté* suffit !

Remarquez qu'en faisant dépendre cette décision de la libre initiative du jeune homme, nous ne supprimons pas l'action de la grâce. Au contraire ! En vertu du principe qu'une œuvre surnaturelle vient certainement de Dieu, nous concluons que la pensée d'entrer en communauté, le désir d'y entrer, à plus forte raison la générosité d'y entrer, viennent de Dieu. L'action conjugée de la grâce divine et de la liberté humaine peut seule produire ce magnifique résultat.

Par conséquent, ceux qui choisissent la vie religieuse sans y être incités ni par révélation ni par attrait, mais simplement de leur propre initiative, à la suite de délibérations rationnelles dirigées par la prudence surnaturelle, ne doivent pas se considérer comme des présomptueux, ni craindre que leur vocation ne soit de qualité inférieure. Ils sont dans la voie la plus sûre, et à l'abri des illusions.

Chers jeunes gens, vous qui rêvez de la ferveur claustrale, au lieu de vous poser la question à laquelle vous ne sauriez apporter de réponse satisfaisante : « Suis-je appelé à la vie religieuse par Dieu ? », vous vous demanderez : « Est-ce que je *puis* aspirer à la vie religieuse ? (C'est-à-dire, y a-t-il en moi quelque empêche-

(1) Ste Thérèse d'Avila n'a pas échappé à cette épreuve. Lorsque vint le temps de prendre sa décision, loin de ressentir des attrait, il est dit qu'elle éprouva « une répugnance indicible pour la vie religieuse ». (*Bollandistes*) La raison et la foi l'ont seules décidée à embrasser cet état de vie. « Comment la volonté divine se révèle-t-elle à Thérèse ? Est-ce par des grâces extraordinaires ? Par des attrait irrésistibles ? Par un appel divin clairement signifié ? Rien de tout cela dans la vocation de Thérèse. Et, si quelqu'un se prend à regretter que les fiançailles spirituelles d'une telle sainte aient été célébrées d'une manière si simple, si commune, nous, de notre part, nous bénissons le Seigneur d'avoir ainsi donné à ses plus humbles servantes un modèle à suivre, au lieu d'un prodige à admirer ! »

Thérèse réléchit que dans le monde son salut serait fort exposé, tandis que le cloître lui promet un asile assuré. « L'état religieux est donc le plus sûr et le plus parfait : cela suffit. Thérèse, correspondant fidèlement à la grâce qui la presse de tout sacrifier pour s'assurer le Ciel, prend avec énergie la résolution de surmonter son éloignement pour le cloître (dégoût) ; elle sera religieuse, quoi qu'il lui en coûte ! » Sa décision est la conclusion d'une sorte de syllogisme que l'on peut exprimer ainsi :

Désirant par-dessus tout me sauver, je veux prendre la voie la plus sûre ;

Or, la voie la plus sûre, c'est la vie religieuse ;

Donc, je choisis la vie religieuse !

Telle fut la vocation de Sainte Thérèse ! Ceux qui, conscients de leurs aptitudes, décident de même, peuvent donc se rassurer. Ils sont en bonne compagnie ! (Cf. Lahitton— *La vocation sacerdotale*, 1914, p. 73.)

ment? Si non, ai-je, au moins en germe, les principales aptitudes requises?) Si je puis, est-ce que, par la grâce de Dieu à qui est attribuable toute motion surnaturelle, je *veux* entrer en communauté? »

.....

L'élément matériel de la vocation religieuse, ce sont les aptitudes.

L'élément formel, c'est l'intention droite, ou la volonté libre et personnelle d'entrer en religion, mue par un motif d'ordre surnaturel.

Tout le problème de la vocation religieuse se résout ainsi :

Entre dans la vie religieuse qui PEUT et qui VEUT !

Pour ceux qui ont les aptitudes requises, le problème de la vocation religieuse est un problème d'amour de Dieu, de générosité libre, de sacrifice spontanément offert. Aussi, rappelons avec Saint Alphonse de Liguori : « S'il est bon d'arrêter sur le seuil du couvent une simple velléité, il faut ouvrir la porte toute grande à la vraie et ferme volonté, comme on ouvre le port aux vaisseaux désireux d'y entrer ! » (1)

L'état religieux est par excellence l'état des âmes libres et généreuses !...

(1) Mgr Camirand affirme que « puisque les conseils évangéliques sont adressés à tous les hommes, décider sa vocation, faire le choix d'un état de vie ne consiste pas précisément à se demander si l'on doit quitter le monde pour entrer en religion, mais plutôt à chercher si l'on a des raisons suffisantes pour renoncer à suivre Jésus dans la pratique des conseils, pour rester dans l'état de vie commune. » (*Pour votre ministère : Œuvre des vocations*, pp. 32-33.) C'est bien l'opinion de Suarez : « Chacun doit penser que l'état religieux lui convient, tant qu'il n'a pas acquis la certitude du contraire ou par des raisons sûres, ou par une expérience faite. » (*Œuvres*, éd. Vivès, 1859, tome XV, livre 5, ch. 8, no 2.)

A tout événement, le sujet demeure libre. Personne ni rien ne peut le lier !

CHAPITRE IV

La vie religieuse sans le sacerdoce !

C'est la vie de *Frère* !

Dans nos Collèges Classiques, ne songe-t-on pas un peu trop exclusivement au sacerdoce, avec ou sans la vie religieuse, quand on se sent épris d'un idéal sublime et qu'on rêve de se consacrer à Dieu ?

Pourtant, tous nos jeunes gens désireux de quitter le monde ne sont pas aptes à devenir prêtres. Quelques-uns, bien doués du point de vue intellectuel, ne sauraient soutenir les lourdes obligations du sacerdoce, même dans le cloître. D'autres, bons, pieux, généreux, n'obtiennent pas dans leurs études les résultats suffisants exigés par la fonction sacerdotale. Enfin, il en est qui, effrayés à l'excès des responsabilités du prêtre, trouveraient dans un état plus humble mais aussi sanctifiant la facilité de se sauver. Tous ceux-là peuvent réaliser leur désir d'appartenir exclusivement à Dieu par la belle vie de *Frère*.

Les frères ne sont pas des laïques en uniforme, des fonctionnaires, des gens de service. Ce sont de vrais religieux, préparés par un noviciat et admis aux honneurs de la profession, comme les Pères.

Nous savons bien qu'il y a sur ce point une mentalité à former ou à réformer. L'esprit du temps, vicié par une fausse indépendance et par un formalisme prétentieux, l'idée erronée qu'on devra *servir*, alors que les frères ne sont pas des serviteurs mais des coadjuteurs du sacerdoce, .. tout porte, en certain milieu, à donner à ce nom de frère un sens péjoratif. C'est bien à tort ! Car, se consacrer tout entier au service de Dieu, échapper aux séductions du monde, travailler plus sûrement à son salut, suivre Jésus de plus près, l'imiter plus parfaitement, telle est sa part privilégiée. Or, qui oserait prétendre, à moins d'avoir perdu la foi, que ce soient là éléments de peu de valeur ? Imiter le jeune homme riche dans l'élan de sa jeunesse ; aller plus loin encore

en se mettant résolument à la suite du Christ par les trois vœux ; se crucifier volontairement dans une vie de perpétuel renoncement, n'est-ce pas être apôtre, être martyr, être saint ? N'est-ce pas aussi attirer sur l'Eglise les grâces qui fécondent ses entreprises et assurent l'efficacité du ministère sacerdotal ?

Trois mouvements parallèles exercent leur puissance d'attraction sur les jeunes gens qui renoncent au sacerdoce et aspirent à la vie religieuse. Le premier sollicite à la vie cachée du cloître, toute faite d'humble travail, d'obscur sacrifice et de pieux silence : c'est la vocation de *Frère convers*. Le deuxième, à la vie apostolique : c'est la vocation de *Frère enseignant*. Le troisième, à la vie de dévouement auprès des miséreux : c'est la vocation de *Frère hospitalier*.

I. — Frère Convers.

Parce qu'il ne se destine pas à la cléricature, ce religieux est appelé *Frère lai*, c'est-à-dire, laïque. On le désigne plus communément du nom de *Frère convers*, pour indiquer sa conversion de la vie séculière à la vie religieuse.

Au point de vue canonique, rien d'essentiel ne le distingue du Père : même règle, mêmes vœux, même vie commune, mêmes avantages, à peu près même costume. (1)

Par l'ensemble de sa vie le Frère convers est vraiment l'*apôtre inconnu*, dont a si bien écrit le R. P. Duchaussois, O.M.I. Il est l'apôtre du silence, du travail obscur, de la prière, « l'apôtre qui n'est pas le prêtre et qui cependant partage le même martyre du devoir ». (2) Il vit caché ! Son couvent est son Nazareth. C'est là qu'il trouve cette pureté du cœur à laquelle est promis le plus grand amour de Dieu. Sa vie de réclusion, exempte de responsabilité, lui permet de gravir plus facilement les sommets d'une authentique sainteté. On sait la réponse de saint Bonaventure à un bon petit frère affligé de ne pouvoir aimer Dieu autant qu'un docteur en théologie : « Même une vieille femme

(1) « Non appelé à la dignité sacerdotale, il prononce cependant les mêmes vœux que les Pères et n'est pas moins lié envers Dieu et tenu en conscience à poursuivre la perfection... Il jouit des mêmes privilèges et grâces spirituelles. » (Pie XI, — *Lettre apostolique « Unigenitus Dei Filius »*, 19 mars 1924.)

(2) R. P. Duchaussois, O.M.I., — *Apôtres inconnus*, p. 16.

qui connaît Dieu moins que moi peut l'aimer plus que moi ! »

Le Frère convers ne fait pas de grandes œuvres, ne produit pas d'actions éclatantes, ne trouve rien autour de lui de nature à l'extérioriser. « Sa condition, dit Pie XI, le met à l'abri des périls auxquels sont parfois exposés les religieux prêtres en raison même de leur haute dignité. » (1) Toute son activité se déploie entre les quatre murs du monastère. Ses fonctions sont très humbles ; ses œuvres, petites en apparence, grandes néanmoins par leurs résultats. Il remplit sa tâche sans bruit de réclame, ignoré du grand nombre, simple comme son habit, avec l'unique ambition de glorifier Dieu et de lui gagner des âmes. Sa vie est celle de l'Évangile ; sa méthode, celle des saints.

A lui sont dévolus les travaux manuels. Il sera sacristain, portier, cuisinier, réfectoier, linge, jardinier, menuisier, cordonnier, etc... Ses actions sont frappées à l'effigie de Dieu et ont cours dans le Royaume céleste. Sa vie est surnaturellement belle, méritoire, féconde, sans cesser d'être crucifiante pour la nature. Sujétion continuelle, obscurité continuelle, renoncement continuel, voilà son partage ! Jamais donc il « n'aura rien à redouter des honneurs et des responsabilités du ministère sacerdotal. Pour fuir les regards du monde, échapper à la vaine gloire et rester dans l'humilité, qui est la terre divine de toutes les vertus, il lui suffira d'observer sa Règle et de se laisser conduire par la vigilance de ses Supérieurs. » (2)

Le Frère convers trouve une compensation mystique dans la vie intérieure. Les attentions et l'affection dont les Pères l'entourent lui sont aussi un précieux réconfort. Membre de la famille religieuse au même titre qu'eux, il communique à la joie de tous. Associé à l'œuvre commune, il participe aux fruits de tous. Car, et c'est là l'une des gloires de son obscurité, quoique occupé aux travaux matériels, il contribue lui aussi à la sanctification et à la rédemption des âmes. Pas plus que le prêtre, il ne se fait religieux pour lui seul. Son apostolat, si discret soit-il, n'en aura pas moins d'efficacité. Il sera donc sauveur d'âmes, par l'action mystérieuse de son immolation quotidienne, par l'amour de

(1) Lettre apostolique « *Unigenitus Dei Filius* », 19 mars 1924.

(2) R. P. Duchaussois, O.M.I., — *Apôtres inconnus*, p. 17.

Dieu dont il anime ses actions, par l'irradiation surnaturelle de son existence. Certes, cet apostolat est coûteux, mais combien sublime !

Dans un Institut religieux, la fin est commune à tous, et elle n'est atteinte que par les efforts et les mérites de tous. Celui qui travaille au jardin, ou à la lingerie, ou à la cordonnerie, ou à la cuisine, ou à la porterie, concourt, comme celui qui prêche et confesse, à assurer le succès apostolique. Le Pape et les évêques, qui ne peuvent s'occuper au ministère des âmes parce que chargés de l'administration, sont apôtres au même titre que le curé de paroisse ou le prédicateur de retraites. Ainsi en est-il dans la vie religieuse. Ce n'est pas chaque religieux en particulier, mais l'Institut dans son ensemble, qui est appliqué aux œuvres apostoliques ; et chacun, religieux prêtre et religieux convers, à la place marquée par l'obéissance, est vraiment apôtre parce que chacun coopère au résultat final.

La vie de Frère Convers est donc des plus enviables, du point de vue de la grâce. Considérée dans ce halo surnaturel, elle apparaît comme le partage des âmes privilégiées.

II.— Frère enseignant.

Le Frère enseignant est tout à la fois un religieux, un éducateur et un missionnaire.

— *Il est un religieux !*... c'est-à-dire, un homme séparé volontairement du monde et suivant le Christ dans les voies de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance. Rien en lui qui lui appartienne : ni sa liberté, ni son temps, ni ses forces. Son dépouillement est total, sa désappropriation radicale. Tout a été prudemment déposé à la banque divine, en attendant le moment de l'échéance éternelle.

Sa réclusion lui vaut des trésors de grâces et de joies ignorés des gens du monde. Au milieu des agitations et des perturbations de toutes sortes, le Frère vit heureux et calme. Il sait qu'il ne dépend ni des événements ni des hommes, mais de Dieu ; qu'il n'appartient pas à la terre, mais à Dieu ; que le vrai bonheur n'est qu'en Dieu. Aussi, il jouit d'une paix inaltérable. La sérénité de son cœur se reflète jusque sur son visage et devient

une suggestive prédication. Il avance dans la vie avec une immense confiance, réconforté par cette pensée de Saint Laurent Justilien : « La vie religieuse est un signe manifeste de prédestination ! »

— *Il est un éducateur !*... Il n'y a pas de plus belle tâche, après la fonction sacerdotale, que celle d'éduquer la jeunesse. En s'y vouant, le Frère enseignant s'associe au prêtre ; il s'en fait le prolongement, souvent le complément, parfois le substitut. Et ce n'est pas un mince mérite que de remplir avec une générosité jamais lassée cette tâche si rude, si ingrate, si méconnue.

On ne compte plus ceux qui eurent part au dévouement du Frère enseignant. Et, si nous voulions sonder l'opinion de ses innombrable bénéficiaires, de toutes parts s'élèverait un concert de louanges et exploserait une unanime admiration. Dans cette immense clameur, une voix dominerait les autres : celle du clergé. Le Frère enseignant a particulièrement mérité du sacerdoce, parce qu'il s'en est toujours fait l'infatigable auxiliaire. « Il est sûr que les Frères sont les ministres de la religion, écrivait Mgr Fournier ; que cette expression ne vous étonne pas : j'y insiste ! S'ils ne sont pas prêtres, ils ne sont pas plus laïcs, au sens usuel du mot. Ils sont religieux, revêtus d'un habit qui les distingue, de l'uniforme de la milice sacrée. Ils sont investis d'un apostolat obscur sans doute, mais non moins honorable que celui du prédicateur de l'Évangile. Le nom de *Frère* qu'on leur donne n'est qu'un titre qui recouvre leurs sentiments de *pères* et de précepteurs de l'enfance... L'Église en a besoin et elle les protège. La société aussi, car les Frères sont les auxiliaires de la restauration de la foi et du bien ! » (1)

— *Il est un missionnaire !*... Cela, non seulement parce qu'il traverse les mers et va enseigner le catéchisme aux païens, mais aussi parce qu'il donne l'instruction religieuse aux enfants de son propre pays. Il prêche le Christ à sa manière. Le Pape Pie XI le rappelait au Supérieur Général des Frères des Écoles Chrétiennes, dans une audience du 24 avril 1929 : « Oh ! les missions,

(1) Ceux qui désirent de plus amples renseignements sur la vie et la tâche du Frère enseignant pourront lire le livre du Frère M.-Cyrille, — *Le Frère Enseignant*, dont nous nous sommes inspiré.

c'est excellent ! N'oubliez pas toutefois que chacune de vos classes est une mission et que chacun de vos Frères est un missionnaire ! »

Bref, il faut avoir vu à l'œuvre ce propagandiste du bien, ce champion de la vertu cachée, cet héroïque méconnu, pour comprendre la parole du Saint Curé d'Ars : « Si je n'étais prêtre, je voudrais être Frère des Écoles Chrétiennes ! »

III.— Frère Hospitalier.

Les Frères voués spécialement à l'hospitalisation des miséreux sont vraiment, ainsi qu'on les appelait autrefois, les « pères des pauvres ». Par leur inlassable dévouement et leurs austérités, ils prouvent qu'on peut être à la fois homme d'oraison et homme d'action.

Grâce à eux, les indigents reçoivent des soins que la vie religieuse seule peut inspirer. Ce que des employés à gages ne consentiraient à faire que moyennant salaire, et encore avec la hâte de se débarrasser, ces religieux l'acquittent toute leur vie, avec le seul espoir de la récompense promise à ceux qui soignent le Christ souffrant. Guidés par ces vues surnaturelles, les Frères hospitaliers ne trouvent rien de rebutant là où tant d'autres se décourageraient.

Le monde n'apprécie probablement pas à sa juste valeur le dévouement du Frère hospitalier. Combien de fois celui-ci serait justifiable de redire aux égoïstes du siècle la cinglante parole d'un de ses frères à des étudiants français qui se moquaient de lui : « J'ai fait vœu de me consacrer au service des fous ; je suis prêt à vous donner mes soins ! » (1)

Pour remplir cet office avec constance et empressement, il faut croire fermement à la parole du Christ : « Tout ce que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'aurez fait ! » (2) Un bon mot a été dit, qu'il faut répéter : « Nul laïque, ni pour or ni pour argent, ne consentirait à faire un pareil métier. Cela est strictement vrai ! Pour payer un tel labeur, il faut une

(1) Ce trait est cité par Maxime du Camp dans son article : *La charité privée à Paris*, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1 juillet 1883.

(2) S. Matthieu, XXV, 40.

monnaie qui n'est pas de ce monde. Il n'y a que le dévouement religieux qui puisse inspirer le courage et donner la lumière indispensable pour une tâche si ardue ! » (1)

.....

Chers élèves, voilà le triple aspect sous lequel, au Canada, apparaît la vie de Frère. Ces trois formes supérieures de l'amour de Dieu sont également sublimes. Elles figurent dignement à côté de la fonction sacerdotale.

Jeunes gens que le monde dégoûte mais que le sacerdoce n'attire pas, si un jour vous entendez l'appel discret d'en-haut, si une voix intérieure vous sollicite à la belle, grande, sainte vie de frère ; voire « si le Bon Dieu daigne vous admettre parmi ses privilégiés, bénissez-le, réjouissez-vous et, sans hésiter, avec élan, avec amour, répondez à son appel ! » (2)

(1) Magnin, — *Vie populaire de Saint Jean de Dieu*, p. 242.

(2) Alexandre Garnier, — *Vers le Port*, p. 22.

CHAPITRE V

La vie religieuse avec le sacerdoce .

C'est la vie de *Père* !

Le *sacerdoce* est, en soi et avant tout, une fonction *sociale*. Il a pour but de fournir à l'Eglise des prêtres qui travaillent sous son autorité au salut des âmes. Il vise d'abord la sanctification des autres. Ce qui ne dispense pourtant pas le prêtre de tendre à la perfection, et cela, pour au moins deux raisons : ne pas se perdre lui-même après avoir travaillé à sauver les autres, et exercer avec fruit son ministère. Mais il est prêtre avant tout pour le bien des fidèles.

La *vie religieuse* a, en soi et avant tout, un but *individuel*. Elle vise d'abord la sanctification du sujet, selon l'adage connu : « *Religiosus propter se, sacerdos propter alios.* » Le religieux travaillera directement à la sanctification des âmes, si ses Supérieurs jugent bon de l'y employer. Il y réussira même d'autant mieux qu'il sera plus fervent. Mais il est religieux avant tout pour sa propre sanctification.

Distincts, ces deux genres de vie ne sont pas opposés, ne s'excluent pas l'un l'autre. Ils s'unissent même facilement et avantageusement. C'est à leur compénétration que l'Eglise est redevable de bienfaits dont elle ne cesse d'exalter la valeur. Par sa vocation de prêtre, le religieux est appelé à travailler au service de l'Eglise. Par sa vocation de religieux, le prêtre s'engage à tendre à la sainteté au moyen de la profession des conseils évangéliques, profession à laquelle ne l'oblige nullement sa qualité de prêtre.

Cette fusion des deux états supérieurs, sacerdoce et vie religieuse, a toujours répondu à un besoin profond d'un grand nombre d'âmes. « La vérité est qu'il y a diversité de goûts, d'aspirations et parfois d'aptitudes. Tel qui deviendrait un excellent bénédictin, ne fera qu'un piètre desservant de paroisse. Tel autre, pour glorifier Dieu au maximum et aider au maximum les âmes,

aura besoin de l'austérité et de la soumission monacales. *Sunt multae mansiones !...*» (1)

Selon saint Thomas, l'état religieux est en soi le *plus parfait*, mais l'état ecclésiastique est cependant *plus sublime* et demande en pratique une plus ferme sainteté. Au reste, personne ne contestera qu'unie au sacerdoce, la vie religieuse constitue dans son ensemble un état supérieur à la condition de prêtre séculier. Elle y ajoute une formation spirituelle plus complète, une discipline plus sévère, une surveillance plus étroite, des obligations plus rigoureuses, une direction plus précise. Aussi est-il intéressant de remarquer que l'Église a toujours reconnu aux prêtres séculiers le droit d'abandonner leurs fonctions pour demander à l'état religieux des moyens de perfection et plus nombreux et plus efficaces.

Prêtre et religieux !... ou, comme l'on dit dans le langage courant, PÈRE !... Le porteur de ces deux titres, en qui se concilient les privilèges de cette double condition, est appelé par Dieu à faire beaucoup de bien. Sa vie est un heureux mélange de contemplation et d'action, de prière et de ministère, de service de Dieu et de service des âmes.

Mais, à quelles conditions un jeune homme peut-il aspirer à devenir Père? Quelques principes apporteront à cette question une réponse satisfaisante.

1.— Strictement parlant, tout sujet jugé apte au sacerdoce peut, s'il le veut, aspirer à devenir Père.

Les aptitudes requises par le sacerdoce sont, quant à la substance, suffisantes dans la vie religieuse. Qui peut devenir prêtre peut aussi devenir prêtre-religieux. Il suffit de le vouloir. Le nœud du problème est toujours le même : « *Si vis ! Si tu veux !* »

Nous disons *strictement parlant !...* car, en réalité, la vie religieuse est peut-être plus exigeante que le sacerdoce, non quant au nombre, mais quant à la qualité des aptitudes subjectives. Elle réclame une plus grande ouverture de cœur, une docilité plus souple, un détachement plus volontaire, surtout une socia-

(1) R. P. Raoul Plus,— *Prêtre ou Religieux?* dans les *Études* du 5 octobre 1922, p. 68.

bilité capable de s'accommoder de la vie commune et de la rendre aimable aux autres. (1) Enfin, il faut une plus radicale abnégation pour maintenir la volonté dans la disposition d'accepter tout emploi désigné par l'autorité.

2.— Tout sujet apte à la vie religieuse ne peut, par ce seul fait, espérer devenir Père.

La vie religieuse est un état individualiste. Le sacerdoce est une fonction avant tout sociale. Par conséquent, l'aspirant prêtre, même s'il est déjà religieux, doit réunir un certain nombre de qualités absolument exigées par le sacerdoce, mais qui ne sont pas strictement requises par l'état religieux. Mentionnons-en surtout cinq :

— une intelligence plus développée !... il s'agit de franchir avec un résultat au moins satisfaisant les étapes des études classiques et théologiques ;

— une plus grande rectitude de jugement !... comme prêtre, il devra non seulement se bien conduire lui-même, mais encore guider les âmes à lui confiées ;

— une prudence plus affinée !... indispensable dans l'application des principes théologiques, la solution des cas complexes, et le règlement de situations délicates ;

— un plus grand amour des âmes !... le caractère social du sacerdoce l'oblige à se porter vers les âmes dans un perpétuel élan d'amour, pour les sanctifier et les sauver ;

— une chasteté plus éprouvée !... car les obligations du ministère le placent parfois dans des conditions dangereuses, l'arrachent à la réclusion monastique et le mettent en contact immédiat avec des personnes de tout âge et de tout caractère.

(1) N'est-ce pas S. Jean-Berchmans qui disait : « Ma plus grande souffrance, c'est la vie commune ? » — « Le religieux... ne saurait éviter avec les mêmes personnes des rapports fréquents et prolongés. Ces rapports deviennent pénibles pour lui et pour ses voisins, s'il n'y apporte de la sociabilité. S'il est pointilleux, d'humeur mélancolique, anguleux dans son caractère et ses manières, entêté, morose, né bilieux et rancunier, il fera naître des conflits, deviendra bientôt l'éteignoir de la gaieté légendaire des jeunes religieux. » (R. P. Ls. Lalande, S.J., — *L'état religieux*, dans *L'Œuvre des Tracts*, no. 163.)

3.— La vie religieuse ne confère pas l'idonéité sacerdotale, mais elle fortifie le sacerdoce, en facilite l'exercice et en augmente le rendement.

Il n'est pas question, ici, de comparer *prêtres* et *pères*, « d'opposer séculiers à réguliers, en une discussion stérile et forcément mesquine » (1), mais plutôt d'exalter comme elle le mérite l'union de l'état religieux au sacerdoce.

Pas n'est besoin de longues argumentations pour prouver que, en soi, l'état de prêtre-religieux l'emporte et sur celui de prêtre et sur celui de simple religieux. Qui possède l'un *et* l'autre a nécessairement plus que celui qui n'a que l'un *ou* l'autre !

Qu'on n'essaie pas d'éluder la question en objectant que Notre-Seigneur n'a fondé qu'un ordre : l'ordre sacerdotal ; que les Instituts religieux ne sont venus qu'ultérieurement et ont eu des hommes comme fondateurs. Ceci n'a même pas l'apparence d'une objection !

En effet, la perfection religieuse, qui consiste dans la pratique des préceptes et des conseils, ne daterait-elle donc plus de l'Église? ne remonterait-elle plus à la conversation du Christ avec le jeune homme riche? Qu'on ne révolutionne pas les croyances séculaires ! Notre-Seigneur a certes institué le sacerdoce, mais Il a aussi posé lui-même les fondements de la vie religieuse. Voilà ce qui est indéniable ! Après cela, n'allons pas diminuer son œuvre par des discussions oiseuses, presque toujours injustes ! On connaît la boutade du Cardinal Manning à un ami qui comparait devant lui la sainteté des deux clergés : « Il peut y avoir moins de vase dans un canal que dans le fleuve Saint-Laurent, mais l'un est la création de Dieu et l'autre est l'œuvre d'un homme ! » Ce mot est plus comique que théologique. En réalité, clergé séculier et clergé régulier ont le même Fondateur : le Christ. Ils sont comme deux sources jaillies de son Divin Cœur. (2)

La vie religieuse concourt grandement à la fécondité du ministère sacerdotal. Sans vouloir comparer ici perfection sacerdotale et perfection religieuse, mais seulement état à état, il est certain

(1) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Prêtre ou Religieux?* dans les *Études*, 5 octobre 1922.

(2) I *bidem*. — C'est le Christ qui a posé les *fondements* et établi la *substance* de l'état religieux. Quant à l'*accessoire*, il en a laissé le soin à son Église.

que la vie du cloître est une muraille de protection et qu'elle assure au sacerdoce une foule de garanties qu'on ne trouve pas ailleurs.

Par exemple :

— moins de routine et d'humain !... grâce à la vigilance des Supérieurs, au stimulant de la vie commune, aux prescriptions de la règle ;

— plus de facilité de développer la science !... à cause d'études plus longues, de loisirs intellectuels plus abondants, de bibliothèques mieux fournies, d'une activité moins dispersée, de secours plus nombreux et plus fréquents de la part de confrères à la fois compétents et empressés ;

— moins de responsabilité !... puisqu'il n'y a pas charge d'âmes comme dans la fonction curiale.

A tous ces avantages d'ordre temporel et intellectuel, s'en ajoutent d'autres d'ordre spirituel : une vie intérieure plus intense, plus d'exercices de piété, plus d'occasions de sacrifices, plus d'entraînement à la vertu. Or, si l'on admet avec l'auteur de « *L'âme de tout apostolat* » que la prière et le sacrifice sont encore l'action la plus efficace, le ministère le plus fécond, la clef du succès, on concèdera du coup que la vie religieuse apporte au sacerdoce des ressources merveilleuses. (1)

Il est communément admis que « le religieux est plus librement un contemplatif. Les tracasseries temporelles lui sont épargnées ; la Règle le préserve des dispersions inopportunes. Or, la contemplation est comme un puits d'où l'on tire l'eau qui s'épandra sur les champs stériles. L'état du cénobite est plus méritoire

(1) Les illusions sont faciles sur ce point. On croit à l'efficacité du bruit et de l'activité. Et pourtant, « ce qui convertit, ce ne sont point les mots (« Un peu d'air battu », comme parle Bossuet), ni les gestes humains, mais la puissance de sève divine contenue dans ces gestes ou ces mots. Réserve faite, bien entendu, de l'action *ex opere operato*, d'où vient au ministre la puissance de son action ? De la dose plus ou moins forte de prières et de sacrifice qui est enveloppée dans son action. Or, bien souvent, le prêtre, absorbé dans son ministère paroissial où de si nombreuses préoccupations le rivent, ne possède pas, toute question de générosité mise à part, les facilités de prière et de sacrifice que présentent les cloîtres. Il faut pourtant qu'existe une réserve de grâces, si l'on veut que le bien s'opère. Les ruisseaux viennent des sources, et les sources viennent des nappes profondes alimentées par les neiges des sommets... Pour convertir le monde païen, et aussi pour empêcher notre monde chrétien de devenir païen, toutes les ressources sont requises : la contemplation et l'action ! » (R. P. Raoul Plus, S.J., — *Prêtre ou Religieux?* dans les *Études*, 5 octobre 1922.)

que celui du prêtre de paroisse, en ce qu'il fait la volonté d'autrui et jamais la sienne. Il est lié par l'obéissance, il est pauvre, donc mieux qualifié pour enseigner le dépouillement de l'amour-propre et des faux biens. Il va où on l'envoie ; rien ne l'enchaîne à un lieu plutôt qu'à un autre ; il sèmera la Parole partout où elle doit s'implanter. Sa ferveur a des chances d'être accrue par les ferveurs mises en commun. Un charbon isolé fume et noircit ; avec plusieurs, il se change en braise, devient feu qui dure ! » (1)

On doit ajouter que nombre de religieux aident au ministère des paroisses par l'appoint de leur zèle. « Le travail apostolique pour le bien des âmes, par la prédication, l'administration des sacrements, l'enseignement, la direction spirituelle, les œuvres sociales, la presse... est en réalité commun au clergé diocésain et à la plupart des Ordres religieux. Le nombre des prêtres religieux vivant dans les ordres purement contemplatifs (Bénédictins, Trappistes) n'atteint qu'une minime proportion dans l'effectif total des prêtres religieux. Et encore, faut-il remarquer que, parmi les membres de ces Ordres contemplatifs, un nombre de prêtres assez considérable est, sous diverses formes et de manière plus ou moins habituelle, appliqué au service des âmes : retraites, direction, etc. Les autres Ordres et Congrégations ont tous un but expressément apostolique. » (2)

Donc, « si les religieux, dans leur ensemble, prient et s'immolent, beaucoup ont en outre une carrière apostolique active.

(1) Emile Baumann, — *Mon frère le Dominicain*, p. 113. — On lit dans Saint Thomas : « Si l'on compare le prêtre religieux qui a charge d'âmes au prêtre non religieux qui a aussi charge d'âmes, ils sont égaux par l'ordre et par l'office ou fonction ; mais le premier est supérieur au second par l'état de vie, puisqu'il est dans l'état de perfection. Si le prêtre religieux n'a pas charge d'âmes, il est supérieur au curé par l'état, inférieur par l'office, égal par l'ordre. » (*Somme théologique*, II-II, q. 184, aa. 6 et 8.)

— « Le Saint Docteur ajoute que la bonté ou la perfection de l'état religieux, où l'on s'engage pour toujours, est supérieure à celle d'un office de curé qui n'oblige pas pour toute la vie. Quant à la difficulté de persévérer dans le bien, elle est plus grande pour le prêtre qui vit dans le monde, à cause des obstacles qui s'y rencontrent. Dans la vie religieuse, il y a une autre difficulté, celle qui vient de la dignité de l'œuvre à accomplir : la pratique de l'obéissance, de la pauvreté, l'austérité des observances. Or, cette seconde difficulté augmente le mérite, ce qui n'est pas toujours vrai de la difficulté qui provient des obstacles extérieurs, car il se peut qu'on n'aime pas assez la vertu pour éloigner ces obstacles et quitter la vie séculière. » (R. P. Garrigou-Lagrange, O.P., — *Perfection chrétienne et contemplation*, tome I, p. 233, note.)

(2) R. P. De Guibert, S.J., dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, juillet-septembre 1935, p. 240.

Les uns apporteront une aide au clergé paroissial... D'autres prêchent, confessent, « missionnent » partout où on les demande. D'aucuns même, là où l'Ordinaire les agrée et où les circonstances le permettent, acceptent volontiers les fonctions de Curés et de vicaires.» (1)

- 4.— **Celui qui aspire à devenir PERE doit, en saine logique, se demander d'abord s'il PEUT devenir prêtre, ensuite seulement s'il VEUT être prêtre-religieux.**

A cette fin, qu'il étudie toutes les conditions requises pour tendre au sacerdoce. Cela fait, qu'il se renseigne sur les qualités spécialement nécessaires dans la vie commune, la vie religieuse. Si sa conscience et son directeur lui permettent de choisir ou le sacerdoce seul ou le sacerdoce avec la vie religieuse, il ne lui restera qu'à décider librement et surnaturellement.

- 5.— **Il faut toujours considérer ces deux formes de vie sacerdotale avec respect !**

Préférer l'une à l'autre est permis !... Mépriser l'une ou l'autre, jamais !

Voici, chers jeunes gens, quelques recommandations à ce sujet :

— Ne pas opposer *séculiers* à *réguliers* en un parallèle souvent injuste, toujours inutile ! Exalter plutôt, comme ils le méritent, le sacerdoce et la vie religieuse !

— Choisir votre voie, non suivant le désir du directeur ou les instances des parents, mais en fonction de vos aptitudes, de votre idéal, de vos possibilités de rendement, de votre goût personnel, en vue toujours et uniquement du meilleur service de Dieu. « Si Dieu ne récompensait pas ce désintéressement, c'est la première fois qu'Il se laisserait vaincre en générosité ! » (2)

— Ne jamais mésestimer ni déprécier la vie religieuse !... sous prétexte qu'elle n'est pas nécessaire pour être bon prêtre. De telles mesquineries ne sont certainement pas inspirées par le Saint-Esprit. Elevez-vous au-dessus de ces considérations terre-à-terre, examinez les rapports de la vie religieuse avec le sacerdoce

(1) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Prêtre ou Religieux?* dans les *Etudes*, 5 octobre 1922.

(2) I bidem.

de plus haut : vous aurez chance de mieux voir et de parler plus juste. Une étude sereine, exempte de préjugés et d'emballlement, vous amènera à la conclusion suivante : « la vie religieuse n'est pas la doublure nécessaire de la vie sacerdotale ; elle peut néanmoins et très utilement s'y unir sans faire figure d'apparat étranger ; l'union paraît même assez naturelle et harmonieuse. » (1)

Nous ne commettrons pas l'impair de soutenir que les vœux soient un moyen indispensable et moralement requis pour atteindre à la perfection sacerdotale. Autrement, l'Eglise les eût imposés dès le début et les rendrait encore obligatoires.

Nous admettons volontiers que, par devoir d'état et en vertu de la volonté de l'Eglise qui, en lui conférant le sacrement de l'ordre, lui en fait une obligation, le prêtre séculier est *à priori* lié par rapport à la substance des trois vœux de chasteté, d'obéissance, de détachement. Mais, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que le religieux va plus loin. De par sa volonté strictement personnelle, par vœu formel et avec des liens plus étroits en matière d'obéissance et de pauvreté, il renonce à tout, il se désapproprie radicalement de lui-même pour se consacrer exclusivement à Dieu, et il appuie ce contrat de donation entière sur trois vœux. Sa vie est une pratique constante de la vertu de religion.

Et puis, personne ne niera que les avantages de la vie religieuse ne soient des adjuvants précieux, des étais solides à la faiblesse de celui qui redoute, toujours avec raison, de ne pas utiliser à plein rendement les grâces du sacerdoce. Parmi ces appuis, il y a : la vie commune, l'appartenance à une famille religieuse, les trois vœux. Chacun de ces moyens a ses avantages, mais ceux qu'apportent les vœux sont les plus considérables.

.....

La vie religieuse est donc vraiment utile au sacerdoce, mais pleinement facultative.

Utile, parce que, par les vœux, elle reprend à un titre nouveau et rend à la fois plus étroites et plus déterminées les obligations, sacrées déjà, que le prêtre assume par son sacerdoce.

Utile encore, parce que les vœux tendent à mieux assurer, en dépit des manquements toujours à redouter chez le sujet, le déve-

(1) Abbé Georges Lemaitre, — *Sacerdoce, perfection et vœux*, p. 94.

loppement total de la grâce sacramentelle et l'accomplissement intégral des obligations sacerdotales.

Utile enfin, parce qu'elle apporte à toute bonne œuvre un second mérite : celui de religion.

Mais *facultative*, tant en droit qu'en fait. Soutenir le contraire serait aller à l'encontre de la pratique constante de l'Église.

Vous voulez être prêtre séculier, pleinement prêtre, et vous espérez sincèrement y réussir en vous appuyant sur la grâce du sacerdoce ? *C'est bien !*

Vous voulez donner la plus forte somme d'amour possible à Dieu comme prêtre ; mais, redoutant pour l'avenir votre faiblesse, l'isolement, les dangers du milieu, les influences déprimantes, vous préférez entourer votre sacerdoce des sauvegardes de la vie religieuse et le féconder de ses innombrables fruits ? *C'est mieux !*

Suivez votre voie ! Ne dépréciez pas celle de votre voisin !

Si vous choisissez le sacerdoce seul, admirez votre confrère qui intensifie sa consécration à Dieu en se faisant prêtre-religieux. Si vous préférez vivre votre vie de prêtre en communauté, devenir *Père*, ne ménagez pas votre estime au voisin qui ne partage pas vos justes appréhensions et ne suit pas votre chemin.

Ainsi, le prêtre séculier et le prêtre régulier seront des confrères, non des contre-frères !... des amis, jamais des rivaux !

CHAPITRE VI

En quelle Communauté entrer ?

Tous les Ordres et Instituts religieux ont un *élément commun* : l'obligation de tendre à la perfection par l'observance des préceptes et la pratique des vœux.

Ils diffèrent les uns des autres seulement par la *fin particulière* qu'on y poursuit et les *moyens spéciaux* dont on use. (1)

Même dans la Province de Québec, il existe une grande variété d'Ordres et de Congrégations religieux. Dieu a voulu cette richesse extraordinaire sans doute pour montrer l'inépuisable fécondité de son Église, mais aussi pour augmenter les facilités de salut et offrir aux âmes généreuses des genres de vie conformes à tous les goûts. Cette multiplicité et cette diversité de groupements religieux sont fondées surtout sur la diversité des tempéraments et des aptitudes.

Tous les hommes n'ont pas une égale capacité dans les mêmes fonctions. Les uns se sentent attirés à une vie de réclusion complète où la contemplation a la plus large part. D'autres, à l'instruction et à la formation de la jeunesse. Beaucoup préfèrent un genre de vie où se fusionnent heureusement les avantages de la vie religieuse et les obligations du sacerdoce, le développement de la vie intérieure et l'exercice du zèle apostolique.

Il y a donc des communautés diverses parce qu'il y a des aptitudes diverses, des dispositions diverses, des goûts divers. L'Égli-

(1) « En effet, bien que la vie religieuse soit par elle-même un tout unique et indivisible, elle revêt cependant des formes multiples. Car les Sociétés religieuses s'adonnent au service de Dieu, chacune suivant des modalités propres, les unes et les autres poursuivant, selon leur but, pour la plus grande gloire de Dieu et le profit d'autrui, des œuvres différentes d'amour divin et de dévouement au prochain. Cette si grande variété d'Ordres religieux,— tels des arbres d'essences diverses plantés dans le champ du Seigneur,— produit des fruits également très variés et abondants pour le salut du genre humain. Et il n'est assurément pas de spectacle plus beau et plus agréable que l'homogénéité et l'harmonieuse diversité de ces Instituts : tous tendent finalement vers le même et unique but, et chacun toutefois a ses œuvres spéciales de zèle et d'activité, distinctes des autres par quelque endroit. » (Pie XI,— *Lettre apostolique « Unigenitus Dei Filius »*, du 19 mars 1924.)

se a compris comme il serait dangereux de jeter dans le même moule et de soumettre à une même règle tous ceux qui apportent, en plus d'une générosité peut-être identique, des trempes de caractère, des conformations d'esprit et des aspirations diverses. Aussi a-t-elle multiplié les Ordres et Instituts dans le but de mieux satisfaire à ces désirs et d'adapter la vie claustrale à toutes les bonnes volontés. (1)

1.— En général, il y a trois grandes formes de vie religieuse.

— *La vie contemplative*,— dans laquelle on donne une part prépondérante au service divin, à ce que la règle bénédictine appelle l'*opus Dei*, et à la pratique de l'oraison. La liturgie sacrée, la divine psalmodie, la prière, remplissent la plus grande partie de la journée des contemplatifs et absorbent le meilleur de leurs forces physiques et spirituelles. Ceux-ci vivent d'une vie plus retirée du monde, ont des austérités et un ensemble de pratiques qui poussent plus vigoureusement vers la sainteté et assurent davantage la pureté du cœur ainsi que le développement de la vie intérieure. Des travaux manuels viennent empêcher une trop grande tension d'esprit, sans nuire à l'union à Dieu.

— *La vie active*,— où l'on travaille à sa perfection et à son salut en se vouant principalement aux œuvres de miséricorde corporelle, telles que : soin des infirmes, rachat des captifs, secours des pauvres, etc. Les types les plus connus sont les anciens Ordres

(1) « Les diverses formes de la vie religieuse que revêtent ces grandes familles d'élus, sont destinées mystérieusement à reproduire en elles, et par elles dans l'Eglise, les traits divers de l'unique et Divin Modèle de la sainteté.

« Dans ce grand et profond travail de la sainteté, chacun des Instituts religieux remplit une destinée particulière et mystérieuse ; chacun apporte son trait distinct ; et tous ensemble, ils concourent à reproduire dans l'Eglise l'image parfaite de Jésus-Christ, exemplaire de toute perfection.

« Ainsi, l'Ordre de Saint Dominique honore son zèle et sa doctrine. . . L'Ordre de Saint François célèbre sa pauvreté. . . Les Carmes ont en partage son oraison. . . Les Chartreux, sa retraite au désert. . . La Compagnie de Jésus glorifie sa vie publique et élève son nom comme un étendard. . . On pourrait multiplier ces applications sans les épuiser jamais, car elles n'ont rien d'exclusif, et toutes les familles religieuses jouissent en commun de toutes les richesses de Jésus-Christ. Et, si chacune d'elles paraît portée par le Saint-Esprit à se choisir dans ce trésor le joyau d'une vertu ou d'un mystère distinct comme sa parure spéciale, elles n'en possèdent pas moins toutes en commun ces richesses indivisibles ; car le Christ se pourrait-il diviser ? » (Dom A. Gréa, — *De l'Eglise et de sa divine constitution*, t. II, pp. 188-189.)

militants et les Ordres hospitaliers. Cette forme de vie est actuellement périmée.

— *La vie mixte*,— c'est-à-dire, à la fois contemplative et active, qui se partage entre les œuvres d'apostolat et les exercices de prière. Ici, le religieux contemple Dieu, se sature de lumière et d'amour ; puis, débordant d'un saint zèle, il éclaire à son tour l'intelligence de ses frères et embrase leur cœur d'amour de Dieu. Notre-Seigneur a uni dans sa vie la contemplation à l'action. Sa prédication était fécondée par son oraison. Sa vie intérieure était l'âme de son apostolat extérieur.

Au Canada, tous les Ordres et Instituts religieux se divisent seulement en deux groupes : les communautés contemplatives et les communautés mixtes.

2.— De ces deux genres de vie : contemplative et mixte, laquelle est la plus parfaite ?

En soi, il semble que la vie mixte l'emporte sur la vie contemplative. (1)— « Entre tous les Ordres religieux, dit Saint Thomas, ceux-là tiennent le premier rang qui ont pour but l'enseignement et la prédication. Comme il vaut mieux éclairer que luire seulement, de même il est plus parfait de communiquer aux autres ce que l'on a contemplé que de se borner à le contempler. » (2) C'est celle qu'a pratiquée le Christ.

Voici d'ailleurs l'échelle des valeurs telle qu'établie par Saint Thomas :— Parmi les Ordres religieux, le *premier rang* appartient à ceux qui se consacrent à l'enseignement et à la prédication (*mixtes*). Le *deuxième rang* appartient aux Ordres voués à la contemplation (*contemplatifs*). Les congrégations ordonnées surtout aux œuvres extérieures ne viennent qu'en *troisième lieu* (*actives*). Mais le rang le plus élevé, comme le fait remarquer Saint Bernard, sera pour celui qui aura été le plus parfait dans l'un ou l'autre de ces Instituts. (3)

(1) Nous parlons, bien entendu, de la vie religieuse mixte *avec* le sacerdoce, où la prédication et les autres œuvres s'alimentent à la vie d'oraison, à la contemplation. La vie de Frère convers (dégagée des obligations du sacerdoce et de l'apostolat extérieur) est à peu près identique dans toutes les communautés, contemplatives ou mixtes.

(2) Saint Thomas,— *Somme théologique*, II-II, q. 188, a. 6.

(3) *Ibidem*.

En pratique, c'est-à-dire, considérée dans les individus, la vie la plus parfaite est celle où chacun pourra exploiter le mieux ses aptitudes pour aimer le Bon Dieu et travailler à Sa gloire.

Les communautés contemplatives offrent de plus sûrs moyens d'immuniser leurs sujets contre les atteintes du monde et de les initier à la vie intérieure. Les communautés mixtes, par contre, offrent plus d'occasions de pratiquer les vertus à un degré éminent, et fournissent de précieux moyens de travailler au salut du prochain. « Quoi qu'il en soit, ces deux genres de vie ont beaucoup de mérite aux yeux du Seigneur, et Il veut l'un et l'autre. Et, comme dans le corps de l'homme tous les membres n'ont pas la même fonction, de même il faut que nous servions Dieu en diverses manières... Le même Seigneur qui avait dit de Marie qu'elle avait choisi la meilleure part, a dit par trois fois à Pierre de veiller à la garde de son troupeau ! » (1)

3.— Pour vous personnellement, quelle est la meilleure communauté ?

C'est celle où, vu vos aptitudes et vos goûts, vous vous sanctifierez le mieux et ferez le plus de bien.

Au reste, la communauté la plus parfaite *en soi* n'est pas toujours celle qui convient *en pratique* à vos dispositions. Il n'est pas question ici d'excellence purement théorique, mais d'adaptation pratique à vos capacités et préférences. Pour vous, la supériorité d'une communauté sur une autre ne tient pas à son degré d'élévation, à sa valeur intrinsèque ; une telle prééminence, toute objective, n'est que d'ordre secondaire. Ce qui en fait le prix transcendant, préférentiel, c'est l'attraction profonde qu'elle exerce sur votre âme et votre capacité d'y entrer.

4.— Le choix de la communauté vous est strictement personnel.

Personne ne peut choisir à votre place. Ce droit vous est rigoureusement réservé. La prudence présidera à votre décision si

(1) P. Auguste Damanet, S.J., — *Manuel pour le choix d'un état de vie*, pp. 274-275. — Vie active et vie contemplative, loin de s'exclure, se complètent. La vie active sans l'oraison n'est guère qu'une vaine agitation extérieure. Les deux ne doivent donc pas être séparées, car on ne sépare pas l'amour du prochain de l'amour de Dieu. Or, l'amour de Dieu s'exerce dans la contemplation, et l'amour du prochain dans l'action.

vous consultez : — d'abord, vos *aptitudes*, pour savoir entre quels Instituts vous pouvez choisir ; — ensuite, vos *goûts*, pour connaître celui qui vous attire le plus ; — enfin, votre *santé*, pour vous rendre compte si vous serez capables d'en partager les œuvres.

5. — **Aspirez-vous à devenir PÈRE ?**

Vous avez le choix entre : Sulpiciens (1), Oblats, Jésuites, Clercs de Saint-Viateur, Pères de Sainte-Croix, Basiliens, Dominicains, Carmes, Rédemptoristes, Franciscains, Trappistes, Pères de Montfort, Pères de Saint Vincent de Paul, Eudistes, Capucins, Pères du Saint-Sacrement, Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, Pères de la Salette, Pères du Sacré-Cœur, Pères Blancs, Bénédictins, Pères du Saint-Esprit, Servites de Marie, Assomptionnistes, Trinitaires, Maristes, Frères-Mineurs Conventuels, Prêtres de la Fraternité Sacerdotale, Prêtres du Séminaire des Missions Etrangères.

— Ceux qui ont des attraites pour la *vie contemplative*, choisiront entre les Trappistes, les Bénédictins, les Carmes.

Toutes les autres communautés, au Canada, sont mixtes.

— Ceux qu'attire la *vie missionnaire en pays païens* (2), pourront

(1) Les Sulpiciens forment une *Société* dont les membres, groupés sous l'autorité de Supérieurs, selon des constitutions approuvées, vivent comme les religieux, mais sans se lier par les trois vœux accoutumés. La même remarque vaut pour les Pères Blancs et les Eudistes.

(2) Nous n'indiquons que les missions desservies par des Canadiens. Pour plus amples informations, qu'on se réfère au livre de monsieur Henri Bourassa, *Le Canada Apostolique*. — « Pour réussir dans la vie missionnaire, il faut, en plus des aptitudes intellectuelles, certaines qualités psychologiques et morales. — Les *qualités psychologiques* sont : — le bon sens pour se diriger sans conseiller ni bibliothèque dans les cas difficiles ; — l'esprit d'adaptation, cherchant à comprendre et à s'assimiler une civilisation très différente de celle dans laquelle on a été élevé ; — l'esprit d'initiative, pour prendre rapidement et sûrement les décisions nécessaires et pour se débrouiller. — Les *qualités morales* sont : — l'énergie, pour ne pas se laisser abattre ni par la fatigue, ni par les dangers, ni par les échecs ; — le désintéressement, non seulement à l'égard des avantages matériels, mais aussi de toutes sortes de consolations ; — la maîtrise de soi, qui s'épanouit normalement en douceur et en bonne humeur maintenues à force de volonté ; — par-dessus tout cela, et comme indispensable soutien de tout cela, une grande vie intérieure, qui soit inspiratrice de dévouement, sauvegarde contre le découragement et les tentations, gage de fécondité apostolique. » (*Carrières*, pp. 330-331.)

La vie missionnaire est la plus désintéressée et la plus héroïque : la plus désintéressée, car la chair et le sang n'y ont aucune part, l'amour de Dieu y fait tout ; la plus héroïque, car c'est celle qui demande le plus de sacrifices, les plus longs

exercer leur apostolat chez : les Jésuites (*Chine*), les Oblats (*Ouest Canadien, Ceylan, Basutoland*), les Pères de Sainte-Croix (*Bengale*), les Dominicains (*Japon*), les Rédemptoristes (*Indo-Chine*), les Franciscains (*Chine, Japon, Maroc, Terre-Sainte*), les Capucins (*Abyssinie*), les Pères du Sacré-Cœur (*Océanie*), les Pères Blancs (*Afrique*), les Prêtres du Séminaire des Missions Étrangères (*Mandchourie*), les Pères du St-Esprit (*Afrique*).

— Ceux qui aiment l'*enseignement* devront tourner leurs regards vers : les Sulpiciens (*Petit et Grand Séminaire*), les Oblats (*Collège et Université*), les Jésuites (*Collèges Classiques*), les Clercs de Saint-Viateur (*Collèges Classiques*), les Pères du Saint-Esprit (*Collège Classique*), les Pères de Sainte-Croix (*Collèges Classiques*), les Rédemptoristes (*Juvénat*), les Franciscains (*Collèges Séraphiques*), les Eudistes (*Collège Classique*), les Capucins (*Collège Séraphique*).

— Ceux auxquels les aptitudes, la santé et le goût permettent d'aspirer à devenir missionnaires en pays catholiques, c'est-à-dire, *prédicateurs de retraites*, devront choisir entre : Oblats, Jésuites, Dominicains, Franciscains, Rédemptoristes, Pères de Montfort, Eudistes, Capucins, Pères du Sacré-Cœur.

— Ceux qui préfèrent le *ministère paroissial* auront à opter entre : les Sulpiciens, les Oblats, les Dominicains, les Rédemptoristes, les Franciscains, les Eudistes, les Capucins, les Pères du Saint-Sacrement, les Pères de la Salette, les Servites de Marie, les Trinitaires, les Assomptionnistes, les Maristes.

6.— Aspirez-vous à devenir FRERE ?

Vous aussi, vous avez le choix, selon que vous voulez être frère convers, ou frère enseignant, ou frère hospitalier.

— *Frère convers* :— Au Canada et aussi ailleurs, presque tous les Instituts religieux acceptent des jeunes gens comme coadju-

sacrifices, les sacrifices les plus douloureux. Louis Veuillot en a fait une description saisissante : « Vous me demandez de vous dépeindre le missionnaire ! Figurez-vous un homme qui compte Dieu pour tout, qui compte sur Dieu en tout, et qui sait par l'expérience et par la foi qu'il ne compte pas en vain ; un homme épris de l'amour des âmes, et qui va les chercher comme va l'amour : dans les épines et dans les flammes, et jusque dans les fanges, au mépris de toutes les terreurs, au mépris de l'impossible, au mépris même de la raison... mais je parle de la raison vulgaire, celle qui ne sait pas que Jésus-Christ serait mort pour racheter une seule âme ; un homme, enfin, qui a fait son œuvre d'être l'homme de Dieu et à qui la vie et toutes les choses humaines ne sont plus rien lorsqu'il s'agit d'accomplir une volonté de Dieu, de sauver une âme. Voilà le prêtre missionnaire ! Il est le héros du Christ ! le héros de l'amour ! » (*Mélanges, 3e série, tome IV, p. 492.*)

teurs des Pères et à qui sont confiés les travaux manuels. Même les Frères enseignants s'associent des frères servants.

— *Frère enseignant* : — Dans la seule Province de Québec, les Instituts de frères enseignants sont assez nombreux pour répondre à tous les goûts. Ce sont : les Frères des Écoles Chrétiennes, les Frères Clercs de Saint-Viateur, les Frères du Sacré-Cœur, les Frères Maristes, les Frères de Saint François Régis, les Frères de l'Instruction Chrétienne, les Frères de Saint-Gabriel, les Frères de la Présentation, les Frères de Ste-Croix. (1)

— *Frère hospitalier* : — Cette forme d'apostolat, peu connue chez nous, est cependant exercée avec un inlassable dévouement par : les Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, les Frères de la Charité, les Frères de Saint Jean de Dieu.

.....

Toutes les communautés sont belles !

Toutes sont voulues et bénies de Dieu !

Sur le seuil de chacune, il semble que Notre-Seigneur se tienne et vous redise : « Si tu veux ! »

Mot magique ! « Si tu veux !... Pourquoi attendre en vain de pénétrer l'impénétrable du décret divin, avant de te décider ? Dieu n'en demande pas tant pour conférer sa grâce : seulement « des hommes de bonne volonté ». Pourquoi scruter les confins d'une subconscience trop souvent désertique, afin d'y trouver quelques sentiments de l'Ineffable ? Pas si compliqué : pour se donner au parfait, il suffit de vouloir ! » (2)

(1) Dans le livre du Frère M.-Cyrille, — *Le Frère enseignant*, on trouvera des détails très intéressants sur chacun de ces Instituts.

(2) Extrait de « *Si tu veux* », feuillet de propagande par le R. P. Séraphin Benoit, O.F.M.

CHAPITRE VII

Des objections . . . et des réponses !

- 1.— “ On a fait souvent état de la malheureuse issue de l'entretien de Jésus avec le jeune homme riche, et de la malédiction qui s'en suivit. N'y aurait-il pas là une punition de ce refus ? . . . son salut ne serait-il pas douteux, puisque plusieurs Pères semblent croire à sa damnation ? . . . Et alors, comment concilier cette punition avec la liberté du don de soi dans la vie religieuse ? ”

La sentence : « Je vous dis en vérité que les riches entreront difficilement dans le royaume des cieux ! » est d'une portée générale, et le cas du jeune homme riche n'en fut que l'occasion. Ainsi le pensent plusieurs auteurs. (1)

Et puis, quand même ce jeune homme se serait perdu, il n'y a pas lieu de conclure que ce fut pour n'avoir pas répondu à l'invitation du Maître. Ce n'est pas après lui avoir dit clairement : « Si tu veux ! », que Jésus va lui tenir rigueur d'avoir usé de sa liberté.

Le péché, s'il y en a, n'est donc pas dans le refus du jeune homme. Il est plutôt dans son attachement immodéré aux richesses, attachement si entier que Notre-Seigneur le considère comme compromettant le salut.

- 2.— “ Dieu veut-il que tous ceux à qui Il donne le désir de la vie religieuse et qui entrent en communauté, y persévèrent ? ”

Nous ne le pensons pas !

Dieu donne parfois ce bon désir dans l'unique dessein de le récompenser, sans exiger la consommation du sacrifice.

(1) Cf. Vermeersch, — *De religiosis*, t. II, suppl. III, art. I, ad. I, no. 2.

Dans l'histoire d'Abraham, Il fait voir clairement que c'est par la détermination de la volonté qu'on l'aime, et comme Il agrée les bons désirs même jamais exécutés. Ainsi agit-Il à l'égard de quelques-uns de ceux qu'Il attire à la vie religieuse. Il leur demande le sacrifice de la séparation, la préparation de l'holocauste, l'ascension de la montagne, la disposition à l'immolation dans la profession religieuse. Content de cette preuve d'amour, Il ne réclame rien de plus. Le bon désir Lui tient lieu de la bonne action. Aussi, par refus des Supérieurs, soit pour insuffisance de santé, soit pour une raison de famille, Il renvoie le sujet dans le monde.

Nous admettons que, dans certains cas, le jeune homme est seul responsable de sa sortie. Il a manqué de générosité dans l'effort, ou de fidélité à la grâce, ou de confiance en Dieu. Malgré cela, il reste certain que quelques-uns, répondant à l'invitation du Christ, entrent en communauté, se donnent « tout rond », comme dit Saint Bernard, avec le ferme désir de persévérer. Voilà que, pour une raison qui ne dépend pas d'eux et contre laquelle ils ne peuvent rien, il leur faut quitter leur réclusion. Le Dieu qui les avait appelés à entrer, les force en quelque sorte à sortir. Il veut les récompenser d'un double sacrifice : celui de quitter leur famille pour entrer en communauté, et celui de quitter la communauté pour retourner dans le siècle.

3.— " J'ai manifesté mon intention de devenir religieux à mon directeur, et il m'a conseillé de n'y plus penser ! "

Fasse le Ciel que cette objection demeure à jamais hypothétique, et qu'aucun prêtre ne commette une telle imprudence !

Mais, si l'in vraisemblable devenait vrai ; si votre directeur vous recommandait de ne plus penser à la vie religieuse, nous devrions vous conseiller de ne plus recourir à lui.

Un directeur n'a le droit ni de commander ni de défendre ! Guider, éclairer, ne signifie nullement imposer sa volonté ! « Le confesseur qui, selon la doctrine du Catéchisme Romain, désire avec ardeur pour tous ceux qui lui sont confiés, le bien supérieur d'une vie plus parfaite et plus heureuse, agit autrement.

Il ne craint pas de proposer prudemment la voie des conseils (la vie religieuse), et surtout il se garde bien d'en détourner ceux qui commencent à éprouver les mouvements de la grâce.» (1)

Voici un jeune homme au tempérament bien équilibré, qui, après avoir réfléchi et prié, se croit justifiable d'entrer dans la vie religieuse. Rien ni personne ne doit entraver sa marche. Dieu veut avoir le dernier mot dans le domaine de l'amour : malheur à qui le Lui dispute ! Et puis, le directeur vraiment sage n'oublie pas que, d'après une prescription formelle du Code, la vie religieuse doit « être tenue par tous en haute estime ». (2)

4. — **“ Si mon directeur me commandait d'entrer, j'obéirais immédiatement !... Mais je ne puis me décider par moi-même ! ”**

Le confesseur a le devoir d'aider un jeune homme à diagnostiquer le caractère divin de ses aspirations ; mais il n'a pas le droit de se substituer à lui ni pour la détermination d'entrer ni pour le choix de la communauté.

Aucun prêtre n'est excusable de commander en matière de vocation ! Il ne peut qu'éclairer, encourager, ratifier. Attendre davantage de lui, c'est espérer qu'il cessera un moment d'être sage en prononçant un mot que la prudence lui commande de taire.

L'état religieux est fondé sur le don spontané de soi. C'est par excellence le refuge des âmes libres et généreuses. On se donne à Dieu sans y être astreint par la nécessité, sans attendre le commandement de personne. Et « c'est à genoux, le front dans la poussière, le cœur embrasé et empressé, qu'il faudrait recevoir la première signification » de Dieu ! (3)

Que vous ne puissiez vous décider par vous-mêmes à entrer, nous le comprenons facilement ! C'est pourquoi, à la suite de

(1) Mgr Camirand, — *Pour votre ministère*. — *Œuvre des vocations*, p. 56.

(2) *Code de Droit Canonique*, canon 488. — Mgr Gonon s'insurge contre une telle attitude du directeur. Dans un article de *L'Évangile dans la vie*, mars 1931, il écrit avec sa rude franchise habituelle : « Disons-le sans ambages : il y a des prêtres qui n'apprécient pas la vie religieuse comme il le faudrait. On en voit qui, systématiquement, accueillent avec une indifférence obstinée toute ouverture d'âme faite à ce sujet. Multiples sont les formes que prend la volonté divine pour se manifester ; mais elle se manifeste ! et les hommes n'ont d'autre droit, d'autre devoir que de s'en rendre compte pour lui obéir docilement. »

(3) Mgr Gay, — *De la vie et des vertus chrétiennes*, t. I, p. 78.

l'Église, nous vous recommandons de demander secours à Dieu par une prière chaude et confiante. Dieu et vous c'est tout, dirait Ste Thérèse d'Avila. Ce n'est pas de la terre que vous devez attendre la *poussée* nécessaire, mais du Ciel. Priez Dieu de toucher votre cœur, d'éclairer votre intelligence, de fortifier votre volonté, d'activer votre désir et de donner l'efficacité à votre décision. Il agira sans violence, de telle sorte qu'on pourra encore vous appliquer ce qui a été dit du Christ : « *Oblatus est quia ipse voluit*,— Il s'est offert parce qu'il l'a voulu ! » (1)

5.— “ J'entrerais bien, mais je crains de ne pas persévérer ! ”

Pourtant, vous n'êtes pas plus assurés de persévérer dans la vie chrétienne ! Pourquoi ne vous en inquiétez-vous pas ? N'est-ce pas parce que vous comptez sur le secours de la grâce ? Faites de même au sujet de votre vocation !

Tous les religieux, toutes les religieuses, à peu d'exceptions près, auraient pu invoquer le même prétexte et rester dans le monde.

Que gagnez-vous à vouloir pronostiquer un avenir que Dieu seul connaît ? à bâtir des hypothèses fantaisistes ? à entrevoir une sortie purement problématique ? Avec ces craintes inutiles, vous n'entreprendrez jamais rien . . . de peur de ne pas réussir !

« Vous craignez de ne pas persévérer ! . . . Vous auriez raison si vous placiez en vous votre confiance ; mais il faut compter sur Dieu. C'est Lui qui donne la persévérance. L'avenir est entre ses mains. Pour vous, vivez dans le présent, et faites ce que Dieu demande ! Vous appelle-t-Il à quitter le monde et à vivre dans le cloître ? Répondez à sa voix !

« Au noviciat, vous apprendrez les obligations de la vie religieuse, vous étudierez vos aptitudes et essaierez vos forces. Et alors, expérience faite, vous déciderez d'une façon définitive. Pour y entrer, la certitude d'y demeurer n'est pas requise. Elle ne peut l'être, car personne ne la possède. Loin d'exiger à l'avance la certitude de la persévérance, le noviciat est un temps d'épreuve durant lequel l'âme s'exerce à la vie parfaite, avant de s'y engager.

(1) Isaïe, LIII, 7.

« Pour légitimer votre entrée, que faut-il ? La bonne volonté et la résolution de faire ce que Dieu veut. Si, en outre, le Bon Dieu, par un attrait suave, une invitation douce et pressante, vous attire à la vie religieuse, c'est un motif de plus pour ne pas hésiter. Ne résistez pas à sa grâce ! Partez ! Et, pour l'avenir, reposez-vous en Lui dans un filial abandon à sa Providence !

« Si même, pour une cause raisonnable et légitime, vous ne pouviez continuer, où serait le mal ? Il n'y a pas plus de déshonneur à retourner dans le monde qu'à abandonner une entreprise quelconque quand on la juge, après expérience, au-dessus de ses forces. Il n'y a point en soi de scandale à quitter le noviciat. Des raisons graves peuvent y contraindre. Et si le monde vous raille, que vous importe ? Cherchez-vous son approbation ? Est-ce à lui que vous voulez plaire ? Le Bon Dieu vous bénira de vouloir accomplir sa sainte volonté ; et, s'Il vous approuve, Lui, vous ferez fi des blâmes du monde !

« Or, à l'heure actuelle, entendez-vous l'appel de Dieu ? Etes-vous sincèrement résolu à vous donner à Lui ? Oui ? Partez alors sans crainte ! » (1)

6.— « Si je ressentais un vif attrait, je n'hésiterais pas à entrer ! »

Mgr Lejeune a fait bonne justice de cette vieille rengaine.— « Nous l'entendons sonner à nos oreilles en toute rencontre, écrit-il, et sous une forme qu'on ne prend pas la peine de varier. C'est le cliché derrière lequel la tiédeur abrite toutes ses abstentions !... Que voulez-vous?... l'attrait me manque; je n'éprouve aucun goût !... C'est aussi l'angle rétréci sous lequel on envisage aujourd'hui les plus graves problèmes, la question de la vocation, par exemple.

« Au lieu de considérer l'état religieux comme une immolation d'autant plus méritoire qu'elle n'est soutenue par aucun goût sensible, on subordonne tout à la chose du monde la plus variable et la moins consistante, à je ne sais quel attrait qui peut aussi bien avoir ses racines dans l'imagination que provenir de la grâce. On exclut aussi de la vie religieuse des âmes fortes qui ont

(1) Alexandre Garnier,— *Vers le Port*, pp. 76 à 78.

le tort de ne pas sentir agréablement le sacrifice, et l'on accueille de confiance, sur la foi d'un attrait qui peut-être n'aura pas de lendemain, des médiocrités qu'il eût été sage de faire attendre longtemps à la porte.

« Cette manie de tout ramener à l'attrait dans la vie spirituelle est un legs du quiétisme, qui eut ses beaux jours au 17^e siècle. Dans l'ancienne physique, on prétendait que les comètes, en disparaissant à l'horizon, laissaient derrière elles des émanations qui empoisonnaient l'air pour longtemps. Il est permis d'attribuer à l'erreur dont nous parlons une survivance analogue : l'esprit du quiétisme, ses maximes, ses pratiques ont survécu à son effondrement comme doctrine. Aussi bien, sommes-nous ici en présence d'un de ses effets les moins contestables : nous le saisissons sur le vif dans cette obstination à attendre pour agir une motion venue d'En-Haut. Avant que cette spiritualité guindée et quintessenciée ne fleurît dans notre pays... on prenait tout simplement conseil, avant l'action, de la volonté de Dieu dûment exprimée, ou de son désir clairement manifesté; puis, chacun optait, dans la mesure de sa générosité personnelle, soit pour les préceptes soit pour les conseils.

« Il serait grand temps de réléguer au musée des antiquités toutes les chimères déprimantes du quiétisme d'antan ! » (1)

Ce mot *attrait* a déjà bien fait gloser. Au vrai, il est quelque peu équivoque, ce qui en rend l'emploi redoutable.

Si on entend l'attirance profonde, intellectuelle et volontaire, qu'exerce la vie religieuse sur une âme, nous admettons volontiers qu'il soit nécessaire. Mais alors, il fait double emploi puisqu'il se confond avec l'intention droite. (2)

Si on veut parler d'un attrait sensible, logé dans la partie inférieure de la volonté, on désigne alors un sentiment, une espèce de consolation superficielle, un goût existant à fleur d'âme, qui fait qu'on se donne à Dieu avec une joie sentie, qu'on se porte de tout le poids de son cœur vers la vie religieuse. Ainsi compris, l'attrait est très fréquent dans les vocations religieuses, et quasi normal car il n'est que l'épanouissement d'une attirance

(1) Mgr Lejeune, — *L'oraison rendue facile*, pp. 41 à 43.

(2) Certains auteurs ont le tort, non pas d'indiquer un tel attrait comme marque de vocation, mais de ne pas l'appeler de son vrai nom : l'intention droite !

profonde. Il est aussi très utile, parce qu'il aide à surmonter les obstacles et à supporter les sacrifices. Mais il n'est nullement requis, ni pour l'authenticité ni pour la valeur de la vocation.

On peut entrer en communauté sans consolation sentie, même avec des répugnances dominantes ou, comme l'on dit, avec la mort dans l'âme. Si on va de l'avant envers et malgré tout ; si la volonté se maintient forte et tenace, la vocation n'en est que plus solide. Ce n'est pas pour sa propre satisfaction que l'on se fait religieux, mais « pour le bon plaisir de Dieu » !

7.— “ Mais alors, on peut entrer en communauté même si on ressent du dégoût ? ”

Certes, oui !... et ce n'est pas une gageure !

Ce n'est même pas un paradoxe d'affirmer qu'on peut éprouver du *dégoût naturel* pour la vie religieuse, et y entrer quand même avec un *goût surnaturel* très intense.

Le Père de la Colombière, jésuite, écrivait : « J'avais une horrible aversion de la vie à laquelle je me suis engagé, lorsque je me suis fait religieux ! » Plus loin, parlant de l'entrée, il ajoute : « Je n'ai guère vu personne qui ne fit ce pas avec d'étranges répugnances ! » (1) Combien de religieux, pourtant heureux dans leur état, souscriraient volontiers à ces paroles !

Sainte Thérèse d'Avila n'est pas entrée par une autre porte dans le cloître. Les Bollandistes attestent que, loin de ressentir des attrait, elle « éprouve une répugnance invincible pour la vie religieuse. »

Qu'est-ce que tout cela prouve ? Deux choses : d'abord, que l'attrait sensible n'est pas nécessaire ; ensuite, que les répugnances et les dégoûts ne sont pas opposés à la vocation religieuse. En effet, attrait et répugnance, goût et dégoût procèdent de la partie inférieure de l'âme ; à cause de cela, ils sont soustraits au libre arbitre. On ne peut pas ne pas les sentir. Or, c'est dans la partie supérieure de la volonté, où réside la liberté, que, sous l'action illuminante de la raison éclairée par la foi, et sous l'impulsion de la grâce, se prend la décision d'entrer en communauté.

(1) R. P. Charles Parra, S. J., — *La vie religieuse*, p. 11.

8.— “ Est-ce prudent d'aller ainsi froidement au rebours de ses goûts sensibles ? ”

Nous admettons qu'il peut y avoir des répugnances pratiquement insurmontables, portant toutes les caractéristiques d'une inaptitude manifeste. Mais en dehors de ces cas plutôt rares, il est psychologiquement et pratiquement possible de passer outre.

Avec la grâce, un jeune homme peut en arriver à braver son cœur, dominer ses impressions, vaincre ses répugnances et exécuter froidement sa décision. Bientôt, il réalisera que ce dégoût était une rançon exigée de Dieu.

9.— “ J'hésite à choisir entre clergé séculier et clergé régulier !... Je me demande lequel est préférable ! ”

L'objection est puérile !

Le mieux, ou plutôt le nécessaire, l'indispensable, c'est de procurer la gloire de Dieu par le parfait accomplissement de sa sainte volonté.

A juger les choses en elles-mêmes, il semblerait qu'il faille choisir la vie religieuse, puisqu'on peut y être à la fois prêtre et religieux. Cette question toutefois doit être résolue non *en soi* mais *pour vous* en particulier. Il importe de choisir, non ce qui est préférable *en théorie*, mais ce qui vaut mieux *en pratique*.

Au fait, sur quoi repose votre hésitation à opter pour le sacerdoce avec la vie religieuse ? Craignez-vous de ne pouvoir vous occuper au ministère des âmes ? Qu'à cela ne tienne ! Dans presque tous les Ordres et Instituts religieux vous trouverez les formes d'apostolat les plus variées. Là peut-être plus que dans le clergé séculier chacun est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ! Les prêtres réguliers apportent au clergé paroissial un renfort considérable, le suppléent même en bien des cas. Un missionnaire dans la prédication de retraites, un Père dans son cours au Collège ou à l'Université, contribuent efficacement à la tâche du clergé séculier. Vous voyez bien qu'en devenant religieux vous ne renoncez pas nécessairement à l'apostolat direct.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, permettez-nous de vous recommander la plus surnaturelle largeur de vue dans l'examen

comparé des deux clergés. Vous aurez à subir parfois des réflexions innocemment méchantes de la part de gens mal renseignées sur la vie religieuse. Vous constaterez comme l'*américanisme* a laissé de vivaces racines chez nous. Et puis, il faut admettre que la bonne foi est facilement trompée par des objections spécieuses. Ainsi, on établit un parallèle purement théorique entre clergé séculier et clergé régulier, à seule fin de discuter, si ce n'est par besoin de déverser sa bile. A quoi tout cela rime-t-il? A rien! De tels rapprochements sont toujours risqués, souvent imprudents, parfois injustes. Et les boutades, les jeux de mots, les saillies d'esprit, les taquineries fines ou lourdes se retournent en définitive contre ceux qui, pour avoir manqué d'esprit de foi, témoignent peut-être qu'ils manquent d'esprit tout court. Dégagez-vous de ces idées préconçues, voyez les choses sous un autre angle, et rendez à chaque clergé le mérite qui lui revient.

Ces recommandations, vous trouverez peut-être l'occasion de les communiquer à votre directeur. Car il ne saurait être question pour lui de se faire le défenseur intempestif du clergé séculier, s'il en fait partie, ni capitaine de recrutement des communautés, s'il est religieux. Le problème de votre avenir est vraiment trop grave pour être traité avec un chauvinisme aussi étroit. Il s'agit de décider de *votre* cas en particulier, en dehors de toute querelle et contre toute prévention.

Si, enfin, vous objectiez qu'en renonçant au clergé séculier pour entrer dans le clergé régulier, le bien des âmes en souffrirait, il nous serait facile de répondre, à la suite de tous les auteurs spirituels, que vous sauverez plus d'âmes par votre vie d'amour et de sacrifice que par vos sermons ou vos organisations. C'est Dieu qui sanctifie et sauve!... Pas de méprise sur la part qui revient à son instrument : le prêtre! Toutes les formes d'apostolat ne sont qu'un corps auquel la grâce seule infusera une âme. La vitalité et la fécondité du ministère dépendent, non de l'activité fiévreuse, mais d'une vie intérieure intense.

Comment, après cela, douter de l'efficacité d'une vie qui ajoute officiellement la contemplation à l'action? Ah! les saints jugeaient autrement!... Ils enseignaient que l'action porte des fruits dans la mesure où elle est fécondée par la vie intérieure et la sainteté. « Agir autrement, dit Saint Jean de la Croix, c'est marteler, faire

un peu plus que rien, parfois absolument rien, et même du mal!)(1)

10.— « J'aimerais me voir rendu en communauté, car il me semble que Dieu m'y invite fortement !... mais il m'en coûte de faire le sacrifice décisif ! »

Les bonnes choses coûtent cher ! Et puis, « sur cent fois que Dieu déclare en ce point sa volonté, nous citons Mgr Gay, c'est pour Lui quatre-vingt-dix-neuf fois l'occasion de soutenir un siège : siège contre la chair, contre le sang, contre l'esprit du monde ; siège contre ceux qui entourent l'élu, siège parfois contre l'élu lui-même. »

Le plus surprenant serait qu'il ne vous en coûtât rien ! Car la grâce de la vocation religieuse, reconnue unanimement comme la plus grande après le baptême, doit, elle aussi, être payée bon prix. Au lieu que vous soldez celle-ci après coup seulement, par tous les renoncements de la vie chrétienne, vous devez faire un premier paiement de celle-là avant coup par le sacrifice de la séparation. Ce que votre volonté seule est incapable de faire, la grâce l'aidera à le réaliser.

D'ailleurs, pourquoi ce sacrifice vous effraie-t-il tant à l'avance ? Ne serait-ce pas parce que vous le considérez à distance et avec les yeux d'une nature effrayée ? Ou parce que vous ne voyez dans la vie religieuse que tristesse et amertume, sans prévoir les dédommagements secrets réservés aux âmes généreuses ? Parce que vous ne songez qu'au silence, à la réclusion, à la fuite du monde et de ses plaisirs, sans entrevoir le Consolateur invisible dont la beauté éclipse toutes les autres ? Ne serait-ce pas parce que vous anticipez une existence morne, ennuyeuse, sans escompter la paix profonde et la joie sereine qui règnent au-dedans ?

(1) Voilà pourquoi il importe tant à ceux qui assument la tâche délicate de diriger les élèves de nos Collèges, d'avoir des idées justes sur la vie religieuse et même, si possible, quelque expérience. Il est peut-être nécessaire que quelques-uns relisent ces paroles de Léon XIII : « L'Eglise... a toujours eu la vie religieuse en haute estime. Et certes, ce n'est point à tort ! Ceux qui, appelés de Dieu, embrassent spontanément ce genre de vie et qui, non contents des devoirs communs qu'imposent les préceptes, s'engagent à la pratique des conseils, ceux-là se montrent les *soldats d'élite* de l'armée du Christ. Quant à dire que la vie religieuse n'est que peu ou point utile à l'Eglise, il n'est personne de ceux qui ont lu les annales de l'Eglise qui puisse être de leur avis ! » (Lettre au Cardinal Gibbons, 22 janvier 1899, pour condamner l'américanisme.)

Quand vous aurez prié, quand Dieu vous aura fait réaliser la beauté sublime du don total de soi ; quand vous aurez expérimenté la grâce d'état qui ne manque jamais d'accompagner le sacrifice généreusement accepté, vous ne connaîtrez plus ces vaines frayeurs. Alors, comme le général Mac Mahon, debout sur une colline entourée de l'ennemi, répond à ceux qui lui crient de descendre : « J'y suis, j'y reste ! », vous garderez fermement votre résolution d'entrer en communauté ; et, méprisant toutes les oscillations du cœur, vous vous direz : « C'est décidé !... eh bien, j'y vais ! »

Pas de lésinerie inutile ! Car « autant il est bon de ne rien brusquer quand il s'agit d'étudier sa voie, autant, celle-ci reconnue, il importe de mettre sans délai ses désirs à exécution.— « Avant le Carême, disait Jeanne d'Arc, il faut que je sois devant le Dauphin ! » Et encore, à qui lui demandait quand elle voulait partir : « Plutôt aujourd'hui que demain, et plutôt demain qu'après ! » S'inspirer du geste des Apôtres. Dès que Notre-Seigneur a dit : « Veni, sequere me !... Viens, suis-moi ! », « *statim*... aussitôt » ils laissent là famille et filets. » (1)

Vous ne gagnez rien à retarder sans raison votre entrée. Ou plutôt, vous gagnez de vous exagérer à vous-mêmes les proportions du sacrifice, d'anémier votre volonté, d'augmenter votre peur et de stériliser la grâce. Il y a, dans la vie, des décisions importantes qu'il faut exécuter en vitesse et les yeux fermés : celle de l'entrée en religion en est une. « La grâce de l'Esprit-Saint n'aime pas les lenteurs ! » affirme Saint Ambroise.

11.— « Si tous les hommes sont invités à la vie religieuse, Dieu les engage à dépeupler la terre !... Comment donc sera exécutée sa parole : « Croissez et multipliez-vous ? »

Il est certain que les conseils sont proposés à tous par Notre-Seigneur. Mais, dit Saint Thomas, il arrive qu'ils ne le sont pas à certains, parce que leur volonté ne s'y incline pas. (2)

(1) Le P. Raoul Plus, S.J., dans le *Dictionnaire Apologétique*, au mot *vocation*, col. 1916.

(2) *Somme théologique*, I-II, q. 108, a. 4.

D'ailleurs, cette crainte est vaine. Les hommes seront toujours plus empressés à rechercher les biens de la terre et les satisfactions du mariage que la perfection religieuse. En pratique, l'invitation générale du Christ à la vie religieuse et le commandement de Dieu : « Croissez et multipliez-vous ! », loin de s'opposer, se réalisent dans un parallèle harmonieux.

12.— “ Peut-on aspirer à la vie religieuse même après avoir eu des faiblesses contre la pureté ? ”

« Sans nul doute !... pourvu que, depuis assez longtemps (un an, tout au moins ; souvent davantage, suivant la gravité des fautes ou la durée des habitudes !) le cœur soit net, les mauvaises habitudes bien vaincues.

« L'histoire des saints et des saintes nous offre tant d'exemples de ces repentirs étonnamment féconds ! Sainte Marie-Madeleine, Saint Augustin... pour être plus connus, ne sont pas des isolés dans la magnifique phalange des repentis.

« Les rudes victoires, nécessaires pour remonter le courant, loin d'écartier l'espoir d'une vocation, dénotent au contraire une âme énergique, capable des plus belles ascensions, comme elle l'a été des douloureux événements.

« Au directeur de juger avec prudence et réserve, pour chaque cas particulier, de la réalité de la vocation, et de l'opportunité actuelle de la demande d'admission ! » (1)

13.— “ La parole de Notre-Seigneur : “ Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière est impropre au royaume de Dieu ! ”, ne doit-elle pas être interprétée comme une condamnation de ceux qui, après être entrés en communauté, en sortent par leur faute ? ”

Ce texte est un proverbe dont on a trouvé l'équivalent dans la littérature profane. Les pythagoriciens disaient : « Si tu vas au temple, ne tourne pas la tête » ! C'est l'axiome : « *age quod agis*, — ce que tu fais, fais-le bien ! » en matière religieuse.

(1) R. P. R. de la Chevasserie, S.J., — *Viens !...* pp. 34-35.

Le laboureur qui regarde en arrière, ne tracera qu'un sillon tortueux. Le coureur du stade qui détourne les yeux du but, renonce à la couronne. L'ouvrier apostolique qui aspire à faire une œuvre digne de Dieu doit, comme dit saint Paul, oublier le passé, c'est-à-dire, ne pas regarder en arrière dans sa vie, pour ne penser qu'au présent et à l'avenir.

Il est clair, d'après le contexte de Saint Luc, que les mots « n'est pas apte au royaume de Dieu » ne signifient pas : est incapable d'entrer au royaume de Dieu, ni : est voué à la réprobation éternelle ! ... mais : n'est pas un ouvrier, un collaborateur utile à la prédication du royaume de Dieu.

Jésus ne repousse pas absolument ce candidat aux vues trop humaines ; Il l'avertit plutôt de mettre ses dispositions en harmonie avec ses désirs et de hausser son âme au niveau de ses ambitions.

Il n'est donc pas question de vie religieuse, mais d'apostolat !(1)

14.— “ Môn directeur a ratifié ma décision d'entrer en religion ; mais nous ne nous accordons pas sur le choix de la communauté ! ... parce qu'il n'aime pas celle que j'ai choisie, il veut que je choisisse celle qu'il préfère ! ”

Nous répugnons à admettre pareille invraisemblance !

Il doit y avoir méprise quelque part ! Ou votre directeur n'a pas exprimé clairement sa pensée, ou plutôt vous ne l'avez pas bien saisie ! Car, enfin, aucun prêtre n'ignore que le choix de la communauté relève exclusivement de la pleine liberté du jeune homme, que le directeur n'a pas à substituer son action personnelle à celle de Dieu, à imposer d'autorité son point de vue particulier. Quand il s'agit d'une chose aussi sérieuse de conséquences que le choix de la communauté, toute ingérence est une erreur et une faute, sous quelque forme adroite ou malhabile qu'elle se présente. La direction du prêtre est une condition que l'Eglise exige, non une violence qu'elle exerce.

Nous refusons même de supposer qu'il s'en trouvât un seul assez téméraire pour s'arroger un droit qui ne lui appartient pas, ou assez imprudent pour s'opposer aux inspirations de la grâce.

(1) R. P. Ferdinand Prat, S.J., — *Jésus-Christ*, tome II, p. 11.

Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune obligation de votre part de lui désigner la communauté par vous choisie. La prudence est sauve lorsque vous lui avez fait ratifier votre désir de devenir prêtre-religieux et votre préférence pour tel genre de vie religieuse : contemplative, mixte, missionnaire. Cela fait, vous ne dépendez plus de lui. Et, en choisissant vous-même l'Ordre dans lequel vous voulez entrer, vous usez d'un droit inaliénable. Les répugnances de votre directeur n'y peuvent rien ! S'il ne veut les surmonter, il doit au moins les taire.

Un auteur moderne le rappelle en termes non équivoques : « Le directeur, tout en aidant l'âme à éviter toute illusion, à ne se déterminer que selon les vues de Dieu, évitera de substituer son action à celle de l'âme elle-même et surtout de la grâce, dans une décision qui doit être leur œuvre commune et exclusive, et dont son rôle n'est que d'assurer la pleine indépendance surnaturelle. » (1)

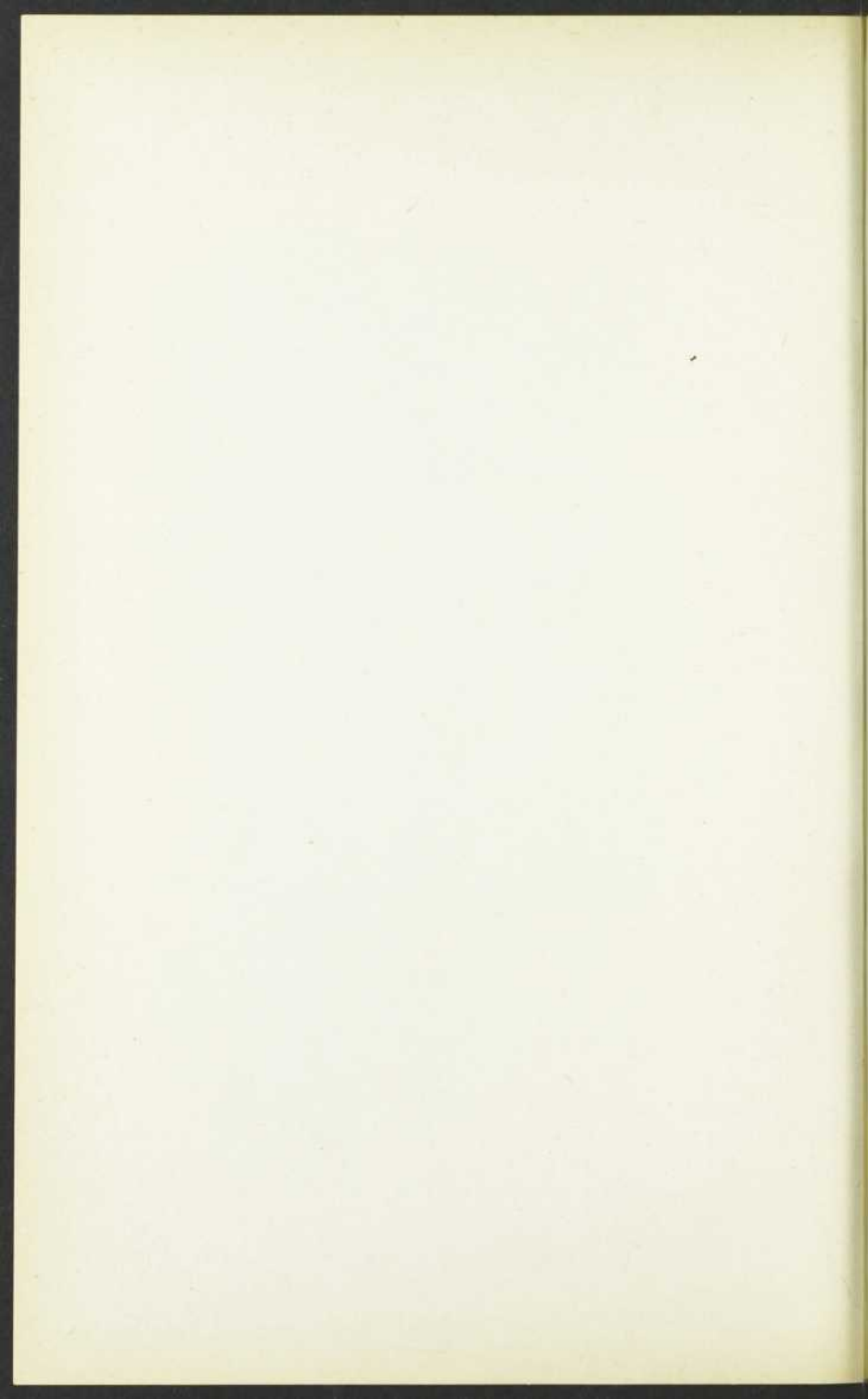
Plus que jamais l'Église s'insurge contre l'oppression de la liberté en pareille matière, et elle condamne les décisions imposées de force.

(1) R. P. J. de Guibert, S.J., dans *Ecclesia*, p. 198.



III

LA VIE SÉCULIÈRE



CHAPITRE I

Points de repère pour choisir une carrière

Si par choix libre mais providentiel on entre dans le sacerdoce ou la vie religieuse, par simple refus ou incapacité de faire ce choix on demeure dans l'état de vie commune.

La vie séculière est le lot de tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'engager dans les états supérieurs. Pour s'y fixer, pas n'est besoin de raisons spéciales ; il suffit de s'y décider.

Mais, immédiatement, se pose la question qui n'offre pas la moindre difficulté : quelle carrière choisir ?

Vouloir y répondre directement serait tenter de résoudre en peu de mots un problème très compliqué. Nous nous contenterons de poser quelques jalons, espérant ainsi vous offrir une solution au moins approximative.

I. — Y a-t-il des carrières mauvaises ?

En soi, aucune carrière n'est mauvaise, ni absolument inconciliable avec le service de Dieu et le salut. Saint Paul dit aux fidèles : « Que chacun demeure dans la vocation ou dans l'état de vie où il a été appelé ; maître ou esclave, dans l'état de virginité ou dans celui du mariage, qu'il y persévère selon Dieu ! » (1) Remarquez aussi que, lorsque les publicains et les soldats demandent à Saint Jean-Baptiste ce qu'ils devaient faire, il ne leur ordonne pas d'abandonner leur profession, mais de s'abstenir de toute injustice. (2)

En pratique, il y a bien des procédés louches, des industries perverses, des moyens malpropres de gagner de l'argent. Autant de manières immorales d'exercer des professions honnêtes ! Il n'importe de les désigner plus explicitement. Les exemples éhontés de profiteurs sans scrupule, les scandaleuses exactions de concussionnaires sans vergogne dont quelques-uns peut-être

(1) *I Cor.*, VII, 20.

(2) *Saint Luc*, III, 22.

se voient honorés d'autant plus qu'ils se savent moins honorables, sont connus de tous et réprouvés par la saine opinion publique. Le peuple n'est pas le dernier à comprendre que tout argent qui n'est pas honnêtement gagné demeure de l'argent volé.

Au reste, ce n'est pas la profession qui est bonne ou mauvaise, mais la façon de l'exercer. Or, il y a quatre manières différentes de tenir une carrière :

1) — *la manière immorale*. — C'est alors une odieuse exploitation, une proscription de la morale et de la religion, un métier de voleur et de rapace. C'est la course à l'argent par toutes les voies. La conscience est muselée, les principes de justice sont méprisés, le mercantilisme prend le pas sur l'honnêteté et fait de tout matière à trafic. Dieu est sacrifié à Mammon !

2) — *la manière amoral*. — Celle-ci diffère de la précédente en ce qu'elle ne rejette pas officiellement la religion ni la morale, mais les fait plier devant l'utilitarisme, les asservit au rendement. On donne temporairement congé à ses principes. On se vante d'être pratique !... On veut *arriver* !... Et quand on a dit : « C'est une question d'affaire ! » on entend qu'aucun principe ne saurait empêcher une entreprise rémunératrice. Le meilleur moyen, pense-t-on, c'est celui qui enrichit le plus vite !

3) — *la manière insuffisamment morale*. — Il n'est pas question ici de repousser la morale, ni même de l'admettre en théorie quitte à s'en désintéresser en pratique. Il s'agit de bons professionnels, habituellement droits, mais coupables de dérogations exceptionnelles à l'honnêteté. Morale insuffisante !... Faiblesse de conscience qui aboutit à la déformation professionnelle !...

4) — *la manière morale*. — C'est l'exercice chrétien d'une profession noble. Elle est à base de justice et de charité. Elle ménage les personnes et les droits ; elle défend la vérité et l'honneur.

Donc, de toutes les carrières sociales reconnues comme telles, aucune ne porte quelque tare formelle. Plus que cela, toutes sont belles, et méritent le respect de ceux qui les exercent comme de ceux qui en bénéficient. Toutes, enfin, dans les vues de Dieu, sont autant de voies devant aboutir au Ciel. Le caractère immoral, s'il existe, tient, non aux carrières elles-mêmes ni à leurs obligations, mais à la perversion d'esprit ou de cœur, aux mauvaises dispositions de ceux qui s'en acquittent comme des fri-

pons. Monsieur Lucien Romier l'a fort bien dit : « Le mal n'est pas dans les choses ; il est dans les hommes ! » Dans les hommes qui détournent de leur fin des carrières dont Dieu voudrait être à la fois le point de départ et le point d'arrivée.

Malgré cela, il se peut que certaines professions, en raison de circonstances ou de tempéramment ou de milieu, seraient *mauvaises* pour tel jeune homme, c'est-à-dire, deviendraient presque certainement pour lui une occasion prochaine de perversion et compromettraient son salut. Ses dispositions sont droites ; mais ses aptitudes, insuffisantes. Les meilleures choses, nul ne l'ignore, deviennent parfois dangereuses. Or, personne ne peut encourir un péril grave à moins d'une raison proportionnée. Sauf exception, celui qui craint avec motif sérieux que la médecine ne devienne pour lui un entraînement à la corruption, est obligé de s'en détourner. Si quelqu'un présume que la fonction d'avocat lui sera très probablement fatale, il se doit d'y renoncer. Non que ces carrières soient mauvaises en elles-mêmes, mais plutôt que la manière dont ceux-là les exerceraient serait rien moins qu'honnête. (1)

Tout cela, sans doute, est de l'accidentel, mais aussi de la réalité, et une réalité à graves conséquences. Cette question dépend donc des sujets, des caractéristiques tout individuelles de leur tempérament, des tendances vicieuses parfois précocement révélées.

Voici d'ailleurs le grand principe : est défendue à un jeune homme toute carrière qui, en raison ou de son tempérament ou de ses instincts ou de ses dispositions, mettrait sérieusement en péril sa vertu et son salut.

(1) Ne croirait-on pas que Mgr Tissier déplorait un de nos maux, lorsqu'il écrivait : « A l'heure présente, une marée montante d'appétits précoces amène aux fonctions les plus redoutables, aux charges les plus sacrées, toute une jeunesse intelligente sans doute, mais qui n'a rien appris des événements et des hommes. On voit, sous l'instinctive poussée de ces ambitions entretenues trop souvent par l'orgueil de la famille, des jeunes gens se hausser... jusqu'à l'usurpation de situations où rien ne les appelle et d'où ils multiplient les victimes de leur incapacité. Ils sont foule, hélas ! ceux qui n'ayant rien étudié ni préparé profondément, font un choix hasardeux de leur carrière et vouent leur existence à un à peu près coupable pour eux et funeste à tous les autres ! » (*La mère et ses enfants*, pp. 104-105.

II. — Y a-t-il une vocation à la carrière ?

Oui et non !...

Entend-on par vocation un appel spécial de Dieu et formellement manifesté à un jeune homme en vue de telle carrière désignée ?... ou une obligation certaine et pénale de choisir telle fonction de préférence à toute autre ? Non ! une telle vocation n'existe pas.

Use-t-on de ce mot dans un sens plus large, comme quelque chose de moins rigoureux, pour désigner le droit que Dieu accorde à tel jeune homme de tendre à telle carrière, droit découlant d'un ensemble d'aptitudes, de dispositions, de circonstances providentielles qui constituent une forte probabilité, une certitude morale que ce jeune homme trouvera là le meilleur emploi de sa vie ? Oui ! une telle vocation existe. C'est la vocation individuelle, ou vocation d'intention, ou vocation intérieure.

En principe, vous avez pleine liberté de choisir toute profession que vous croyez pouvoir exercer convenablement.

En pratique, il reste que Dieu, maître de ses dons, distribue comme Il l'entend les aptitudes et inclinations, et les répartit en vue du rôle auquel elles préparent. Arbitre des événements, Il en ordonne le cours au gré de ses desseins providentiels. Même lorsqu'il s'agit de choisir une carrière dans le monde, les aptitudes et le goût, les attraits et les préférences équivalent, à leur façon, à une sorte d'appel intérieur. C'en est un encore, et plus authentique, que le motif surnaturel et les raisons de prudence par lesquels le Seigneur amène un jeune homme à fixer librement son choix.

Par exemple, l'un optera pour la médecine parce qu'il en a comme un goût inné et qu'il désire exploiter cette attirance native, toute providentielle, au profit de la société. Un autre préférera le droit, parce que les dispositions naturelles de son esprit s'y prêtent mieux et qu'en plus il ambitionne comme une gloire de défendre les intérêts du prochain. Personne ne peut nier que ces tendances instinctives, épurées par des intentions surnaturelles, ne soient des grâces indicatives venant de Dieu. Aussi, on peut dire qu'il y a une espèce de vocation intérieure à la carrière, procédant d'une préparation providentielle.

Cette vocation intérieure, que nous avons définie : *le droit de tendre à la carrière désignée par les aptitudes*, est la conséquence logique des indices subjectifs et objectifs par lesquels un jeune homme se juge plus particulièrement apte à telle profession déterminée. Multiples, ces indications se ramènent à celles-ci :

— aptitudes d'intelligence, de volonté, de sensibilité, de santé, et qu'on peut appeler les prédispositions professionnelles.

— goût marqué, attirance secrète et permanente... Autant l'attrait est négligeable en matière de vocation sacerdotale et religieuse, autant il est appréciable (nous ne disons pas *décisif* !) dans le choix d'une carrière laïque. On fait mieux d'ordinaire ce que l'on aime.

— emprise exercée de bonne heure sur un enfant, pour le développement de ses impressions et de son jugement, par la profession paternelle ;

— perspective de facilité plus grande, de réussite plus assurée, de rendement plus substantiel.

Tout cela fait partie de la cote générale de qualités et de préférences qui contribuent, non seulement à orienter avec précision vers une carrière, mais aussi à en préparer l'heureux exercice.

En résumé, il appert qu'il y a une vocation à la carrière ; qu'elle ne doit pas être considérée comme un appel formel, mais plutôt comme une synthèse des indices, dispositions préférentielles, aptitudes innées ou acquises qui permettent de tendre à cette carrière.

III.— Est-il avantageux de continuer la carrière paternelle ?

A moins d'un attrait prononcé pour une autre carrière ou d'une aptitude exceptionnelle, le jeune homme, auquel les circonstances le permettent, fera bien de continuer le métier de son père, se donnant ainsi le bénéfice de ses conseils, de son expérience et de sa société. Que d'avantages dans cette succession ! On n'a peut-être pas les chances d'un avenir brillant ; mais, en retour, on garde sa liberté, on est assuré contre des éventualités d'incertitude, où contre un qui fait fortune, plusieurs trouvent les tribulations de la misère. Dans le milieu du père, dans le cercle

des traditions de famille, le danger est beaucoup moindre de perdre ses convictions religieuses ; et ceci est essentiel à des chrétiens qui veulent être autre chose que des avocats de murs mitoyens et pour qui la vertu est un motif plus efficace que les aléas d'une fortune méprisabile.

Mais, « notre génération superbe dans ses ambitions du toujours mieux, ne veut pas croire à la suffisance de ces emplois paternels, parfois obscurs, en tout cas souvent modestes, qui ont tenu tant de bonheur familial en germe et en réserve... L'orgueil qui élève ainsi ces ambitieux, la plupart du temps les déracine. L'histoire des carrières humaines proclame que c'est souvent l'extrême sagesse de s'engager tout simplement au métier paternel. » (1)

Si ces conseils pouvaient se loger dans l'esprit enfiévré de nos bacheliers avides de conquêtes imaginaires, il y aurait moins d'avocats sans cause, moins de médecins sans client, et il y aurait assurément moins de cervelles creuses, moins d'individus sans foi ni loi, réduits à demander leur subsistance à des expédients et décidés, pour assurer leur pain et celui de leur nichée, de mettre à exécution les mesures les plus insanes.

Dans les temps pénibles que nous traversons, il faut avoir la tête passablement malade pour tenir compte encore des vieux préjugés et hésiter à partager avec son père un commerce, une industrie, voire une ferme, où l'on peut, avec de la conduite et de l'énergie, trouver, mieux que dans les carrières libérales, honneur et profit. Aussi, c'est avec une surprise facile à comprendre que Mgr Courchesne demande : « Pourquoi faut-il qu'un amour trop sensible porte souvent les parents à souhaiter que le fils ne connaisse jamais l'âpre vie qu'ils ont menée ? Et pourtant, ce fils serait plus que les autres prédestiné à cette profession. Les études, s'il en fait, ne devraient pas nécessairement le déraciner ! » (2) Qu'on le veuille ou non, il faut bien admettre que les professions libérales laissent un très faible espoir, même à des jeunes gens intelligents et fort énergiques, d'obtenir un résultat proportionné aux dépenses consenties par leurs parents. D'ailleurs, c'est souvent délaïsser la proie pour l'ombre, car

(1) Mgr Courchesne, — *Nos humanités*, p. 682.

(2) *Ibidem*.

« L'hérédité physiologique, les premières images de la vie offertes à l'enfant sous les espèces de la tâche paternelle, l'instinct d'imitation, l'entraînement précoce au travail, l'effet psychologique des conversations familiales : tout cela développe les aptitudes à la profession paternelle. » (1)

IV.— Hors ces cas, quelle carrière choisir ?

D'abord, vous ne devez pas envisager les professions entre lesquelles vous aurez à choisir uniquement du point de vue matériel. Vous ne pouvez évidemment vous désintéresser de cet aspect du problème, mais il ne saurait être le seul : pas de place ici à l'égoïsme brutal ni à l'individualisme stérile !

Ensuite, vous aurez à prévoir les inconvénients « très réels et parfois très graves à suivre à l'aveugle certains engouements et à vous engager imprudemment dans une voie sans issue ; car ils ne sont pas seulement d'ordre matériel, ils peuvent facilement devenir d'ordre moral. » (2)

Enfin, il vous faudra considérer votre profession, quelle qu'elle soit, non comme une vulgaire fonction à remplir avec l'unique préoccupation d'en retirer le maximum d'avantages au prix du minimum d'efforts, mais comme un apostolat à exercer, comme un dévouement dont vous bénéficierez sans doute, mais qui servira aussi les intérêts de l'Église et ceux de la société. L'éclat même de votre situation vous défendra plus qu'à tout autre d'être des parasites désœuvrés ou des jouisseurs improductifs.

Puisque la charité bien ordonnée vous oblige envers *Dieu*, envers *vous-même* et envers le *prochain*, vous ne choisirez votre carrière qu'en fonction d'une triple raison : raison d'ordre spirituel, raison d'ordre matériel, raison d'ordre social.

Raison d'ordre spirituel. — Demandez-vous : « Est-ce que je pourrai y servir Dieu et sauver mon âme ? » Toute profession où ce devoir primordial ne pourrait être rempli, se trouve éliminée de ce fait et écartée sans autre examen. Car, s'il faut vivre ici-bas, il importe davantage de vivre là-haut !

(1) *Ibidem.*

(2) R. P. Coulet, S.J., — *La préparation de l'enfant à la vie*, p. 51.

Votre préoccupation dominante, nous dirions presque exclusive, sera toujours et partout de sauver votre âme. Même après avoir obtenu un diplôme de bachelier, vous demeurerez des créatures appelées par Dieu aux splendeurs du ciel. Tout ce qui vous détourne de ce but est une erreur. Car, enfin, si le Christ est mort, ce n'est pas pour vous faire apprendre le latin, la philosophie et la chimie, ni pour vous voir subir avec succès l'épreuve du baccalauréat, mais pour vous ouvrir son Paradis. Certes, vous devrez gagner votre vie, mais il ne faudra tout de même pas que vous perdiez votre âme ! Quoi qu'on pensera ou dira autour de vous, votre suprême devoir sera toujours d'assurer par votre vie sur la terre votre vie dans le Ciel. Celle que vous vivez actuellement n'est qu'un passage rapide, un corridor qui mène à l'autre !

Raison d'ordre matériel. — Demandez-vous : « Est-ce que je pourrai y gagner ma vie ? »

Il est légitime d'attendre de la carrière, outre le gain du Ciel, le pain de la terre. Si donc vous prévoyez que telle profession, si belle et si attrayante soit-elle, ne vous fournira pas les revenus nécessaires, vous devrez en toute prudence y renoncer.

De toutes les carrières connues, la plus encombrée est celle du droit. Encore un peu, et nous allions écrire : la plus encombrante ! Les dernières statistiques révèlent un état de choses tout simplement déplorable. La profession est assurément fort enviable, mais elle ne fait plus vivre son homme. N'y a-t-il pas quelque chose de tragique à penser que maints jeunes avocats, en recevant leur diplôme, ont cru atteindre au but, et ont découvert que ce but n'était qu'un mirage. C'est pour dispenser leurs imitateurs éventuels d'une si coûteuse déception, que nous recommandons aux futurs bacheliers de bien réfléchir avant de s'inscrire aux cours de droit. A ceux qui n'ont pas d'argent, pas de parents ou d'amis influents, la carrière est généralement à déconseiller, parce que trop hasardeuse.

Un auteur moderne a écrit : « Lorsqu'un jeune homme ne sait pas que faire ; parfois même lorsqu'il ne veut rien faire, on lui conseille l'étude du droit ! » (1) Nous ignorons jusqu'à quel point cette affirmation est soutenable. Ce que nous savons, c'est

(1) Abbé Rouzic, — *La vocation*, p. 64.

que pour un avocat qui réussit, il y en a au moins trois qui végètent. Ozanam le remarquait déjà de son temps, quand il parlait de la « digne profession d'avocat, l'une de celles où l'on fait le mieux fortune à la fin, si on ne meurt pas de faim au commencement ! »

Toute carrière qui n'assure pas la subsistance quotidienne doit être délaissée.

Raison d'ordre social. — Demandez-vous : « Est-ce que je pourrai y servir la Société ? » Le principe de solidarité vous oblige envers elle. L'apostolat n'est pas facultatif, il s'impose avec la rigueur du devoir à tous les membres du corps mystique du Christ, davantage pourtant à ceux qui ont reçu davantage. Sans doute, « on peut faire son chemin en ne pensant qu'à soi-même ; on peut aussi le faire avec des vues plus hautes, avec le sentiment des responsabilités encourues devant Dieu à l'égard de ses frères. Tout nous le crie : au temps où nous vivons, il n'est pas permis de se désintéresser des devoirs sociaux ! » (1) Malheur à vous si vous alliez vous associer à « la tourbe des hommes (qui) vit ramassée sur sa médiocre petite vie, rongée par le souci de ses petites aises, usant ses jours à se les conserver, employée toute entière à l'organisation de ce petit cercle monotone d'actions mesquines qui n'ont d'autre but que d'entretenir son existence matérielle, préoccupée surtout de la rétrécir pour rogner la place aux difficultés » ! (2) Tout vous défend de vous en tenir « à l'égoïste « Chacun pour soi, Dieu pour tous ! » dont on se réclame parfois. La complexité même de la vie contemporaine, avec les innombrables interdépendances qu'elles entraîne, suffit à faire comprendre que la vraie formule doit être au contraire celle que la charité suggère : « Chacun pour les autres et Dieu pour tous ! » (3)

(1) T. R. P. Nouvelle, dans l'*Echo de Massillon*, 1924-1925, p. 235.

(2) Isabelle Rivière, — *Sur le devoir d'imprévoyance*, p. 146.

(3) R. P. Coulet, S.J., — *La préparation de l'enfant à la vie*, p. 110. — L'*égocentrisme* est l'un des péchés anti-sociaux les plus funestes dans une élite. Il caractérise une activité et révèle un état d'âme. « N'avoir qu'une vie unie, médiocre, sans grandes fautes, je le veux bien, sans secousse, sans crise violente : c'est un mal ! Il faut voir que c'est un mal, et le sentir, et se le dire et le dire à tous. Assurément, c'est bien de ne pas pécher, ou de ne pécher guère ; mais ce n'est pas assez, et si l'on se persuade que c'est assez, là est le mal. Je veux dire qu'outre le péché

Au reste, vous pourrez choisir la carrière que vous aimez, et vous devrez aimer celle que vous aurez choisie. L'inclination et les aptitudes sont des raisons justifiant votre choix parce qu'elles signifient de façon non équivoque ce que Dieu vous permet d'entreprendre.

Entre toutes les carrières, professions, métiers, où vous pourrez servir Dieu, gagner votre vie et être utile, choisissez autant que possible :

— un état *actif*, qui vous permette de développer votre initiative et de dépenser vos énergies !... un état qui vous éduque en vous incitant à la pratique des plus mâles vertus !... un état qui exige de l'effort et de la vaillance !... De grâce, laissez aux sans-idéal les fonctions qui n'assurent pendant toute la vie que le morceau de pain et la médiocrité obligatoire !

— un état *indépendant*, qui vous soustraie à la tyrannique oppression des gouvernements ; car, de tous les trésors, la liberté est le plus précieux. Il est même préférable que vous bâtissiez vous-même votre avenir : c'est le parti le plus sûr. Si la protection vous est accordée, tant mieux ! Si elle vous est refusée, tant mieux encore ! Vous aurez la fierté d'être les auteurs de vos œuvres et de ne rien devoir qu'à Dieu et à vous mêmes. D'ailleurs, la fonction où l'on entre par protection, où l'on avance automatiquement, est une école d'opportunisme, et nous mourons d'apportunisme. Sachez risquer, et sachez résister ! L'arrivisme est mauvais ; la conquête est glorieuse.

déterminé, il y a l'état, j'entends la manière d'être ordinaire, permanente, l'habitude, et ici, quelle habitude ! Celle du non-emploi de la vie ! Une vie languissante, inoccupée ou remplie seulement de choses futiles ; une telle vie, encore que correcte, et pour ainsi dire innocente, est très certainement mauvaise. C'est une vie manquée ! » (Ollé-Laprunc, — *Le prix de la vie*, p. 145.)

Ce mal, cet état d'âme, le célèbre romancier Henry Bordeaux l'a fort justement appelé *la peur de vivre*. — « La peur de vivre, c'est précisément de ne mériter ni blâme ni louange. C'est le souci constant, unique, de sa tranquillité. C'est la fuite des responsabilités, des risques, de l'effort. C'est d'éviter avec soin le danger, la fatigue, l'exaltation, la passion, l'enthousiasme, le sacrifice, toutes actions violentes et qui troublent et dérangent. C'est de refuser à la vie qui les réclame sa peine et son cœur, sa sueur et son sang... C'est l'égoïsme passif qui... se confine dans la mesquinerie d'une existence incolore et fade pourvu qu'il soit assuré de n'y rencontrer ni chocs, ni heurts, ni difficultés, ni obstacles, comme un voyageur qui ne consentirait à voyager qu'en plaine et sur des roues caoutchoutées. » (Henry Bordeaux, — *La peur de vivre*, — Préface, page V.)

Quelle sera votre carrière ? Nous ne savons ! Glorieuse ou obscure, il suffit qu'elle vienne de Dieu et mène à Dieu pour qu'elle soit bonne. La qualité d'une fonction ne dépend en aucune sorte de sa nature plus ou moins brillante, mais plutôt de l'esprit avec lequel on l'accomplit. Choisie prudemment, acceptée joyeusement, préparée avec conscience, toute tâche est grande et sainte ; elle ennoblit son ouvrier.

Chers jeunes gens, quelle que soit votre profession, suivez toujours la ligne droite. Ne cherchez pas « des voies obliques où le plus habile est dévalisé. Les ruses et les détours du monde ont été imaginés pour atteindre des buts que vous devez fuir. Quel besoin avez-vous d'y être experts ? Votre rôle n'est point d'y acquérir du pouvoir, d'y entasser de l'or, d'y poursuivre des voluptés. Vous y êtes pour aimer Dieu, pour être utile à vos frères, pour gagner votre part de l'héritage céleste, pour apprendre à mourir. Voilà vos obligations ! Et, dans quelque position que vous soyez, vous pouvez les remplir ! » (1)

(1) Louis Veuillot, — *Pèlerinages de Suisse*, p. 172.

CHAPITRE II

La fascination des professions libérales

Deux écueils guettent notre jeunesse diplômée, au sortir du Collège : — s'engager aveuglément dans une carrière libérale (1), comme si là seulement le cours classique trouvait son plein épanouissement ; — ambitionner de se retirer dans sa tour d'ivoire, honnête et égoïste (si ces mots peuvent s'accoupler), et se désintéresser des autres sous prétexte qu'on en a déjà assez de penser à soi.

Pendant plusieurs décades on a semblé croire « que notre enseignement secondaire devait conduire exclusivement au sacerdoce, à la médecine, au droit et au notariat. Nos Universités continuent à fabriquer, chaque année, des centaines de professionnels dont la moitié est de trop. Les conséquences de cette surproduction ? Misère et démoralisation pour une grande proportion des individus qui s'engagent dans ces carrières encombrées. Malaise dans une société où il y a déséquilibre entre l'offre et la demande. Gaspillage de capital humain, chez un groupe ethnique qui a besoin de faire donner le maximum de rendement à tous ses membres. » (2). Monsieur Victor Barbeau déplore que notre peuple soit écrasé par « une couche trop dense d'hommes de professions libérales. » (3)

Il n'y a pas longtemps, un professeur de rhétorique a posé carrément et discuté avec une louable crânerie la question, trop longtemps enveloppée de silence, de la vocation au cours classique. Nous pensons avec plusieurs qu'une étude parallèle s'im-

(1) On comprend dans les professions libérales : les hommes de lettres, les artistes, les professeurs, les avocats, les médecins, les journalistes, les notaires, les architectes, les ministres des différents cultes.— Cependant, nous donnons ici à la formule *professions libérales* le sens restreint d'autrefois, pour désigner exclusivement : le droit, la médecine et le notariat.

(2) Albert Rioux,— *La carrière agricole*, dans l'*Œuvre des Tracts*, no. 174.

(3) Cf. *L'Action Catholique*, 26 juin 1936.

pose sur la vocation aux carrières libérales. (1) Celles-ci, entend-on répéter, sont encombrées ! Encombrées ? Oui, mais par en bas ! En haut, il y a encore de la place : « la compétence, voilà une *carrière* qui n'est pas encombrée ! » (2)

Ce sont donc ceux d'en bas, c'est-à-dire, les incompetents, les parasites et surtout les malhonnêtes, qu'il faut exclure de fonctions réservées uniquement aux apôtres désireux de vivre en profondeur. L'élimination quantitative dépend de la sélection qualitative. Il est urgent de mettre fin à cette course irraisonnée aux professions libérales, sans quoi nous aurons bientôt ce que Barrès appelle « le prolétariat des bacheliers » !

Faut-il rappeler qu'il y a pléthore de professionnels dans la Province de Québec ? Cette surabondance entraîne à des procédés malhonnêtes et engendre des abus déplorables. Le nombre des *inutiles* menace de devenir si grand qu'il faut se hâter de désencombrer les carrières libérales, sous peine de voir se former la ligne des parasites diplômés. Combien, parmi eux, insuffisamment préparés à une fonction avant tout sociale, se croient excusés par la famine d'user d'expédients pour s'assurer la subsis-

(1) Cfr. l'article du R.P. Yves-Marie Gaudreau, O.F.M., — *La vocation au cours classique* dans l'*Enseignement Secondaire*, avril 1935. — Vingt ans plus tôt, monsieur Léo Pelland, avocat, avait remarqué que la course aux études secondaires révélait plus une manie qu'un idéal : « Personnellement, je suis d'avis qu'un grand nombre de jeunes gens font un cours d'études classiques, qui n'auraient jamais dû mettre les pieds au Collège. Il existe aujourd'hui une poussée universelle vers un maximum d'instruction, poussée absolument déplorable. On s' imagine que hors de l'instruction il n'y a pas de salut. On pense que dans les villes chacun gagne sa vie sans trop d'effort ; et, s'il fallait en croire quelques-uns, tous les Canadiens français auraient une plume à la main. Et pourtant, je vous le demande, si tout le monde avait une plume à la main, comment le peuple entier pourrait-il vivre ? Cette poussée déraisonnable vers l'instruction fait des déclassés. » (*Le devoir social au Canada français*, p. 179.)

Le Père Taparelli ne craint pas d'affirmer « qu'une société sera d'autant plus parfaite que l'instruction élémentaire y sera plus répandue et la haute instruction plus accessible aux intelligences d'élite et plus inabordable aux esprits vulgaires. » (*Essai théorique sur le droit naturel*, p. 400). — Cette idée doit être prise dans une acception assez large pour laisser leur légitime place aux exceptions qui sont la joie du présent et l'espoir de l'avenir.

Un Recteur d'Université catholique française, dans une étude sur ce qu'il appelle « l'impasse : la ruée vers l'enseignement supérieur et l'embouteillage des carrières, » avoue franchement : « Si les collègues ne menaient qu'à la culture (intellectuelle), ils ne seraient pas encombrés, croyez-moi bien ! » (Mgr Bruno de Solages, — *Une formule équivoque : la sélection des élites*, dans le *Compte-rendu de la Semaine Sociale de Nice*, 1934, p. 201.)

(2) R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V., — *Orientation professionnelle*, vol. 2, p. 42.

tance quotidienne ! Poussés, les uns au droit, les autres au notariat et à la médecine, par un engouement aveugle, ils ont cru naïvement qu'en dehors de là c'étaient la misère et la honte. Voilà que bientôt, en désespoir de cause, ils se sont associés à des faussaires dont ils ont appris l'art de la concurrence malhonnête, secret moderne d'attirer une clientèle qui sans cela ne viendrait pas. Le peuple, bon enfant mais fin psychologue, voit tout et ne dit rien. Il a quand même tôt fait de retirer sa confiance à ces apôtres de Mammon. De tels procédés font peut-être gagner beaucoup d'argent ; ils discréditent certainement des professions en elles-mêmes très honorables.

Que d'autres, bien doués, animés d'intentions vraiment nobles, ne réussissent pas à faire leur trouée dans la vie ! Faute d'initiative ou de juste hardiesse, ils demeurent les témoins affligés du succès éhonté des indignes et pleurent sur l'honnête misère des compétents inoccupés.

Ce dualisme tragique se prolonge depuis trop longtemps. La société est fatiguée de cette révoltante anomalie, et l'Eglise souffre de cette injustice. Toutes deux proclament que le moyen le plus efficace de décongestionner les carrières libérales, c'est de n'y admettre que des sujets vraiment qualifiés.

Ne doivent pas aspirer aux carrières libérales :

a) — *les indignes.*

Ne serait-ce pas commettre une espèce de péché anti-social que de « condamner les incapables ou les mauvais caractères à encombrer les classes dirigeantes de poids lourds, de pâtes réfractaires à tous les bons ferments, de membres anormaux, sujets de malaise pour tout le corps social » ; ou encore de laisser « se hisser au rang de l'élite des sujets qui n'auront jamais assez de tête et de fluide pour se mener eux-mêmes ? » (1)

Nous appelons indignes :

— ceux qui, libres de choisir entre l'argent et la vertu, n'hésiteraient même pas à préférer les biens de la terre à ceux du Ciel. Sortes de types grossiers ou cyniques, sans noblesse dans l'intelligence, sans enthousiasme dans le cœur, sans droiture dans la volonté ; concevant la vie comme une loterie ou un comptoir ;

(1) Mgr Courchesne, — *Nos humanités*, p. 685.

croyant peut-être que l'argent est la monnaie du Paradis et que la gloire éternelle descend sur les mêmes fronts que la gloire humaine.

— ceux qui, méconnaissant par système le caractère social des professions libérales, ne veulent pas comprendre qu'à l'instar du sacerdoce elles ont été instituées avant tout pour le bien de la société et que, justement à cause de cela, ils seraient singulièrement coupables de ne les exercer qu'à leur profit individualiste, sans même se demander s'ils ne lèsent pas les intérêts du peuple.

— ceux qui voient dans la vie professionnelle plus une vanité à satisfaire qu'un apostolat à exercer. Pourtant, qu'importe d'avoir des titres, de compter de nombreux clients, si en définitive on aboutit à n'être qu'un sordide exploiteur ? Qu'importe de devenir célèbre avocat, médecin expert ou notaire rusé, si, pour en arriver là, il faut mettre sa conscience à la torture ?... Toutes ces belles fonctions visent à la fois plus haut et plus loin. Leur rôle est plus sublime et plus extensif. Produire le bien, aider les miséreux, protéger les faibles, conseiller, éclairer, encourager : voilà quelques-uns des devoirs inhérents à toute carrière dite libérale. Qu'avec cela on gagne honnêtement de l'argent et des titres, rien de plus légitime. Mais, fouler aux pieds ses obligations sociales afin de mieux servir ses propres intérêts, c'est être égoïste, et l'égoïste est un être anti-social ! (1)

Malgré cela, ce n'est un secret pour personne « que, bon an mal an, les professions libérales s'enrichissent de quelques douzaines de parasites qui vivront de la subsistance de la société sans rien donner en retour. Ces incapables deviennent vite des spécialistes de l'expédient, des artistes de la fraude professionnelle. Dans les petites villes de province ils sont vite percés à jour, ne peuvent être longtemps nuisibles. Il n'en est pas ainsi

(1) Selon Georges Goyau, le sens social « est la conscience nette, assidue, parfois exigeante et impérieuse du lien qui rattache l'homme à la société chrétienne et des obligations qu'entraîne ce lien. » — « Être social, c'est tout simplement penser aux autres et tenir compte d'eux pratiquement, non pour les mieux exploiter et s'en servir, mais pour les servir ; c'est être pénétré de la conviction que nos actes ont une répercussion sur d'autres existences, que l'homme ne voyage pas seul ici-bas comme le juif errant et que tout acte humain a deux conséquences : l'une individuelle, l'autre sociale. » (Abbé Henri Pradel, — *Pour leur beau métier d'homme*, p. 189.)

à Montréal, où ils pullulent et où les conseils disciplinares, impuissants souvent, prennent le parti de fermer les yeux. » (1)

— ceux, enfin, en qui le sens de la responsabilité n'est pas encore né. Cette carence morale, inexplicable chez un jeune homme qui a vécu six ou huit ans dans un Collège catholique, le rend radicalement inapte à exercer convenablement la tâche de dirigeant. Il ne comprendrait rien à la consigne ainsi esquissée par un auteur moderne : « Le jeune homme doit désirer avant tout servir Dieu, l'Église et son pays ; il trouvera toujours un théâtre à son activité, pourvu qu'il soit résolu à se dévouer et qu'il aime à la fois le travail et la vertu ! » (2) Son amoralité en fait un des êtres les plus dangereux qui soient.

b) — *les arrivistes.*

Si le nom est nouveau, le personnage existe depuis longtemps !

Un certain nombre de jeunes gens ont un goût préférentiel pour les carrières libérales parce que, pensent-ils, elles exigent moins d'effort et font gagner plus d'argent. Tout ce que ceux-là demandent à l'Université, c'est de leur apprendre l'art brutal de faire leur chemin, *d'arriver !*... Voilà l'un des plus tristes résultats de l'égoïsme moderne, surtout à un âge où on devrait sentir un frénétique besoin de se dépenser. A cette fin, ils s'efforceront d'entasser dans leur cerveau un maximum de connaissances qui pourront servir plus tard. L'utilité, l'efficiencia, la solde d'un arrivisme effréné transforment leur esprit en un vulgaire entrepôt où ils emmagasinent pêle-mêle des connaissances aussi disparates que superficielles.

Leur idéal serait de gagner de l'argent tout en ménageant leur petite santé. Une pacifique médiocrité les amène à faire avec une sorte de bonne foi des rêves terre-à-terre d'honnêtes vivants qui aiment le bien et ne font pas de mal. Ils entendent ne pas mener une vie improbe. Tenez ! ils se contenteraient d'une existence qui conciliât le moindre effort avec le salaire substantiel. Que la société les fasse vivre grassement, et ils promettent de ne jamais lui créer d'embaras. Par ailleurs, être utiles, se dévouer, fournir leur apport social... autant de devoirs dont ils se désintéresse-

(1) Olivar Asselin, dans *Le Canada*, du 27 juin 1932.

(2) Mgr Meignan, — *Aux familles chrétiennes*, p. 268.

raient. Ils préféreraient se tenir à l'écart, garder pour eux leurs sous et leurs forces, vivre en bourgeois confortablement installés ou « en ermites de la tour intérieure restant à l'écart de toutes les luttes, par crainte d'un peu de poussière sur leurs manchettes ou leurs escarpins ». (1) Ils ne sont ni sots ni ignorants, seulement égoïstes et désireux de se mettre à l'aise ! Ce qu'on leur reprocherait, ce n'est pas d'être méchants, mais de ne pas se faire assez bons, de n'avoir pas une bonté franchement positive ni suffisamment extensive, de ne penser qu'à eux, de méconnaître par système le principe de solidarité qui atteint tous les membres de la Société. Ces calculs mesquins, enfermant leur vie dans le cercle étroit de satisfactions anesthésiques, en feraient des idôlâtres du *moi*, ignorant ce qu'ils doivent aux autres.

On a écrit que toutes les mères ont mal à la poitrine de leurs enfants, lorsque ceux-ci en gémissent. De même, tout professionnel doit souffrir des malaises et des besoins du peuple. Il est tenu de faire siens les sentiments exprimés par René Bazin : « Toutes les misères m'appellent, toutes les détresses me tendent les bras. Dans tous les malheureux, je vois des âmes à racheter, des cœurs à réchauffer. Je ne puis me soustraire à cette douce emprise. Je leur appartiens avec toute ma jeunesse et tout mon amour ! »

Le dévouement, le zèle désintéressé, la sortie de soi et l'élan vers les autres ne lui sont pas de conseil, mais de précepte. Personne n'a le droit de vivre en Harpagon. Le professionnel moins que quiconque ! Dieu le place au milieu de la société comme un phare pour l'éclairer, comme un docteur pour l'instruire, comme un prolongement du prêtre pour la sanctifier. Sa mission est belle comme notre religion ! Aussi serait-ce de sa part usurper la vie que de se contenter de ne pas faire de mal : on l'a dit, les morts en font autant et ne réclament rien pour cela. La formation intellectuelle et morale qu'il a reçue au Collège, complétée à l'Université, lui donne un prestige qui le désigne à la noble tâche d'être un meneur d'hommes, un entraîneur au devoir, un champion de la vertu. Peu importe qu'il y réussisse peu ou beaucoup ! Ce qui importe, c'est qu'il se dépense dans la mesure de ses capa-

(1) Abbé Lionel Groulx, — *Orientations*, p. 15.

cités. « Si votre petite lampe donne sa lumière, dit un auteur ancien, c'est autant de ténèbres de moins dans le monde, quelque petit que soit le coin qu'elle éclaire. » La société, témoin de sa préparation spéciale, entend en bénéficiaire maintenant. Elle ne lui pardonnerait pas de se retrancher dans un individualisme à courte vue.

e) — *les intrépides.*

Nous appelons ainsi les vaillants, assez hardis pour tenter fortune ailleurs que dans les carrières libérales.

Pourquoi, en effet, s'orienter vers des professions encombrées depuis assez longtemps, quand on a tout ce qu'il faut pour tenter fortune ailleurs : initiative et courage ? A quoi bon s'engager dans une voie sans issue ? Que gagne-t-on à grossir un contingent déjà trop populeux ? On divise une clientèle insuffisante à faire vivre ses sollicitateurs, et on rend plus angoissant encore un problème fort complexe.

Jeunes gens, libérez-vous de ce préjugé qui fait regarder comme uniquement dignes d'un bachelier les professions à diplôme, à l'exclusion de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, etc... Ayez assez d'indépendance et de hauteur de vues pour les placer toutes sur le même rang, n'estimant pas qu'un *p'tit monsieur* qui a fait des études classiques déroge le moins du monde en s'employant à la terre, au comptoir, même au défrichement, s'il y déploie beaucoup d'esprit pratique, d'intelligence et d'énergie, s'il y fait fortune honnêtement et s'il rend des services appréciables à son pays. Du reste, pour vous décider à ne plus tourner vos espérances exclusivement vers les carrières libérales, il y a une raison sérieuse : la place y manque. L'abord en est obstrué par une telle foule de candidats qu'il faut de toute nécessité que ceux au moins à qui Dieu a octroyé de l'initiative, de l'intrépidité et des goûts d'aventure, se portent ailleurs. Sinon, ils devraient faire comme tant de leurs devanciers : piétiner sur place, attendre impatiemment la clientèle et, de guerre lasse, aller chercher le pain quotidien Dieu sait où ! (1)

(1) L'Honorable Thomas Chapais a été l'un des premiers, croyons-nous, à lancer le cri d'alarme. Dès 1897, il écrivait : « Nous avons cette plaie de l'encombrement des carrières, surtout des carrières libérales. Il grossit tous les jours le

Le temps est donc venu d'éliminer en sélectionnant, de débarrasser la Société des arrivistes, des bourgeois satisfaits, des oiseaux de proie et de ses dirigeants de luxe ! Pour disposer définitivement de ces végétaux humains, éteindre à jamais la génération de ces limaçons bien mis, il faut, jeunes gens, sentir et faire sentir que vivre pour les autres c'est vivre plus pleinement et c'est vivre chrétiennement ! Il faut que vous proclamiez par votre exemple l'urgente obligation pour tout catholique de pratiquer un christianisme plus actif, plus apostolique, et, par un élan soutenu, de communier à l'élévation des âmes.

La fascination des carrières libérales est devenue chez nous l'une des tentations les plus redoutables en ses conséquences. N'est-ce pas elle qui a consacré, dans un groupement appelé par erreur *haute classe*, la médiocrité bourgeoise ?... qui a développé le *professionalisme* exploiteur ?... qui a industrialisé l'effort intellectuel et paralysé le goût de l'entreprise audacieuse ?... Aussi, quels piètres résultats : beaucoup de diplômés, presque autant d'inoccupés !... grand nombre de médecins, d'avocats et de notaires, peu d'apôtres !... la gloire en perspective, la misère en partage !... des titres et pas de clients !...

Donc, à moins de raisons contraires à la fois sérieuses et préremptives, nos jeunes gens qui s'apprentent à vivre dans le monde feraient bien de se détourner, non par mépris mais par prudence, de sentiers depuis longtemps encombrés. Dans notre Province, la fonction la plus prometteuse est l'agriculture. Ce n'est pas celle qui rémunère le moins son homme. Nous trouvons inconcevable, non pas que personne n'y pense, mais qu'aucun ou à peu près n'en veuille. On semble voir une incompatibilité entre le cours classique et le travail de la terre. C'est une conception erronée ! A retourner le champ qui n'assure que le pain au culti-

flot des jeunes gens intelligents, nourris de grec et de latin, saturés de littérature et de rhétorique, bacheliers en droit ou en médecine, qui, au sortir de nos collèges et de nos universités, au lieu du gracieux fantôme de la gloire et de la fortune qu'ils ont tant de fois entrevu dans leurs rêves de vingt ans, voient se dresser devant eux le spectre hideux de la misère et de l'obscurité. Ils s'épuisent en efforts infructueux, ils gémissent sur leurs illusions perdues ; l'espace leur manque ; la concurrence les tue ; le nombre les écrase... Un tel état de choses constitue un péril social qu'il faut de toute nécessité conjurer, en ouvrant de nouvelles issues, en frayant de nouvelles voies et en dirigeant par tous les moyens vers l'agriculture, l'industrie, la colonisation, les arts mécaniques, ces énergies qui aspirent à l'action...» (*Discours et conférences*, t. I, pp. 29-30.)

vateur ignorant et routinier, combien de jeunes gens instruits et avisés feraient fortune !

D'autres, suivant leurs talents et leurs inclinations, pourraient se diriger vers l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui ouvre aux compétents un champ illimité ; ou vers l'Ecole des Beaux-Arts qui, chez nous, conduit à une carrière nouvelle ; ou vers une Ecole Industrielle où ils apprendraient peut-être à manifester tant d'objets de nécessité courante et exportés des États-Unis ou d'Ontario.

Faut-il mentionner aussi les divers génies : électrique, civil, forestier, agricole, etc. . . où le succès n'est pas promis, mais où il paraît quand même plus facile de gagner sa vie que dans les carrières libérales.

Objectera-t-on que la part de ces cultivateurs, ou industriels, ou ingénieurs, ne serait pas assez belle pour des diplômés ès-arts ? Il serait vraiment inconcevable qu'un commerçant, qu'un entrepreneur, qu'un fermier réussissent moins parce qu'ils abordent leur fonction avec un bagage intellectuel supérieur. Nous ne voyons pas bien ce que perdrait tel mécanicien à avoir fait un cours complet, tel commerçant ou tel électricien à avoir fréquenté un Collège classique. Encore moins comprenons-nous quelle disgrâce peut encourir celui qui consent à accrocher son diplôme et à décrocher l'outil. Il semble que, malgré la difficulté des temps, les hommes manquent plus aux emplois que les emplois aux hommes, et qu'une réussite moyenne récompense à peu près tous ceux qui acceptent des risques et courent quelque aventure, qui ont le courage de débiter n'importe où et n'importe comment, enfin qui consentent à travailler ferme pendant un bon quart de siècle avant de songer à se reposer. C'est avec des hommes courageux qui savent relever leurs manches et saisir un outil qu'on élèvera le niveau moral de notre Province, et qu'on lui fera peu à peu une aristocratie vraiment méritante : celle des intrépides.

Puissiez-vous donc comprendre, chers élèves, qu'il n'y a pas de sot métier, s'il est vrai qu'il y ait de sottes gens ! . . . qu'il n'y a rien de déshonorant à choisir une carrière modeste, pourvu que vous la remplissiez consciencieusement ! . . . Puissiez-vous réaliser qu'il peut même y avoir autant d'honneur, d'intelli-

gence et de vraie distinction chez un habile commerçant, chez un honnête industriel, chez un agriculteur ingénieux, que chez un avocat ou un médecin ! . . .

Après tout, vous n'êtes pas obligés d'occuper un poste en vue. Mais vous êtes tenus de remplir dignement celui que vous aurez choisi. La gloire de vivre chrétiennement dans une humble fonction est plus enviable que celle de tenir un rang élevé qu'on déshonore. Ce n'est pas la carrière qui illustre l'homme, c'est l'homme qui illustre la carrière.

CHAPITRE III

A l'Université !

L'Université est le noviciat de la vie professionnelle; aussi « le stade universitaire est une maîtresse étape dans le voyage de la vie ! » (1)

Ce que vous avez été au foyer et au Collège par la volonté de vos parents et maîtres, vous continuerez de l'être à l'Université, mais autrement. Là, vous l'étiez par nécessité ; ici, vous le serez par conviction. Là, vous l'étiez par entraînement ; ici, vous le serez par principe. Là, vous l'étiez parce que vous ne pouviez pas ne pas l'être ; ici, vous le serez parce que vous voulez l'être. Cette pleine liberté dans la pratique du bien vous vaudra une formation vraiment personnelle.

De votre passage à l'Université dépendra pour beaucoup le succès de toute votre vie : votre avenir et ses mystérieux lointains, votre influence professionnelle et ses inéluctables répercussions en constituent l'enjeu.

C'est assez dire de quel sérieux vous le devez marquer !

I.— A une Université catholique !

Pour des étudiants catholiques, la question ne se pose pas ou elle est vite résolue : aucune hésitation n'est permise dans le choix de l'Université. L'Eglise vous fait un devoir de préférer une maison catholique. Le reste est laissé à votre discrétion.

Depuis assez longtemps existe chez nos aspirants professionnels la manie de s'inscrire dans une université anglo-protestante, sous le prétexte futile d'apprendre l'anglais. Aveuglé par le snobisme ou mû par un utilitarisme imprudent, on oublie que la maîtrise de la langue anglaise ne tient même pas devant la connaissance et la pratique de la seule vraie religion, puisqu'elle ne fait pas avancer d'un degré dans la voie du salut.

(1) Mgr Baunard, — *Vingt années de rectorat*, p. 22.

Mais, serait-on peut-être tenté de demander, « leçons pour leçons, est-ce que ce n'est pas partout le même enseignement ? Est-ce que la science n'est pas la même partout ? Est-ce que ce n'est pas... le même droit partout ? la même médecine partout ? les mêmes lettres, la même histoire, la même philosophie partout ? »

« Eh bien ! je ne connais pas d'erreur plus pernicieuse que celle-là ! Non ! l'enseignement n'est pas le même partout. Que si vous voulez dire que partout... les programmes sont les mêmes, conduisant aux mêmes grades, soit !... Mais les programmes ne sont pas l'enseignement, ils n'en sont que le cadre. Et, dans ce cadre, le maître chargé de le remplir ne mettra pas seulement la matière du cours toute brute et inanimée. Il y mettra son âme à lui. Avec sa parole, avec sa science, il y mettra sa propre pensée, ses conceptions, son esprit, tout ce qui fait que ce maître est lui et non autre, et que cet enseignement est proprement le sien : chrétien si l'homme est chrétien, anti-chrétien s'il ne l'est pas, indifférent ou sceptique si cet homme n'est rien. Or, voilà précisément comment l'enseignement des Facultés n'est pas le même partout. Voilà comment, sur un programme commun aux deux enseignements, le conflit existera flagrant sur toute la ligne. » (1)

Comment un jeune homme, formé dans un Collège catholique, se comportera-t-il dans cette atmosphère glacée, si différente de celle qui a enveloppé sa jeunesse ? Il éprouvera à coup sûr une impression très vive de dépaysement aux réactions diverses. Ce sera ou bien la capitulation, inaugurée par l'indiscipline des mœurs et consommée par la perte de la foi ; ou bien une lâche transaction qui fera vite s'estomper l'idéal entrevu au Collège ; ou bien, enfin, un refroidissement gradué, signe avant-coureur de l'apostasie. Dans ces conditions, la pratique religieuse, réduite à un simple formalisme de traditions et de gestes rituels, viendra surcharger sa vie au lieu de la pénétrer. En toute hypothèse, la foi catholique risquera certainement de s'anémier et d'être reléguée parmi les choses surrogatoires. On se croit peut-être grand parce qu'on parle deux langues ; en réalité, on est si petit quand on a désappris la belle langue du Ciel !

(1) Mgr Baunard, — *Vingt années de rectorat*, p. 101.

C'est un danger très réel et très grave pour notre jeunesse que ces universités protestantes, si différentes des nôtres. C'est un grand péril que ces alliances dans lesquelles se font de larges et coupables concessions, surtout à un âge aussi séductible que le vôtre.

Chers étudiants, que votre premier souci soit de préparer votre avenir professionnel dans un milieu catholique, de suivre les cours dans une Université catholique, afin d'y respirer une atmosphère catholique !... La religion a partout son mot à dire, et son mot sauveur ; elle doit envahir toutes les disciplines scolaires. Elle n'est pas une chose accessoire, dont vous puissiez aisément vous passer, mais la base sur laquelle l'édifice de votre vie doit être construit. Elle ne constitue pas un épisode plus ou moins important dans votre existence, mais elle est le tout de votre vie ou, comme disait Bossuet, le tout de l'homme.

Le grand Pape Pie XI, voulant marquer l'influence de l'enseignement sur l'élève, disait : « Ut magistri, sic discipuli,— tels professeurs, tels élèves ! » La formation professionnelle catholique ne peut être donnée que dans une maison catholique et par des maîtres catholiques. Or, « l'enseignement catholique n'est pas simplement une institution où l'on enseigne la doctrine chrétienne en plus du reste, mais où l'on enseigne même le reste dans un esprit chrétien. » (1)

L'Église ne vous pardonnerait pas de remiser vos principes religieux au second plan. Elle ne cesse de vous rappeler que leur place est à l'avant-garde, qu'ils doivent diriger l'orientation et la préparation de tout votre avenir. Ceux d'entre vous qui, méprisant ces avis, s'abandonneraient aux dangers d'un enseignement sans contrôle ni garanties religieuses, seraient inexcusables. En s'exposant volontairement à perdre la foi, ils s'apprêteraient déjà à renier leur passé.

Mieux vaudrait ignorer le premier mot d'anglais et garder intactes vos croyances religieuses. Mais nous savons si bien, pour en connaître de beaux exemples, qu'il est possible de concilier l'étude de l'anglais avec le programme d'une Université française et catholique.

(1) Etienne Gilson,— *Pour un ordre catholique*, p. 168.

II.— Catholiques à l'Université !

On sait à quels dangers se trouvent exposés nos jeunes gens au sortir du Collège. Trop souvent l'amour de la liberté et de l'indépendance fait tourner ces jeunes têtes, tant la griserie de la vie et le contact du monde les enivrent. Plusieurs se résignent à n'être que des aspirants au diplôme, qui devaient être avant tout des catholiques. Pour ceux-là, le stage universitaire, c'est l'enlèvement !

Ils semblent croire que leur titre d'étudiant à l'Université confère le droit de tout dire, de tout faire et de tout lire. La retenue et la dignité sont, sinon abolies, du moins remises à plus tard. Ils trouvent plus logique de se préparer à une vie d'apostolat par quatre années de licence ou de légèreté. La crainte de la raillerie, l'attraction des plaisirs malsains, la peur de l'effort, le système du moins possible, l'habitude des demi-mesures dans le service de Dieu, un dilettantisme échevelé ont vite causé l'atonie de la volonté et l'énervement de l'âme. Comment devenir l'élite de l'élite avec cette débilité spirituelle ?

Jeunes gens, en quittant le Collège, vous vous trouverez comme perdus dans un milieu disparate où les données traditionnelles de votre sainte religion ne seront pas toujours respectées ni en paroles ni en actes. Dans ce heurt des contradictions entre de tels exemples et vos convictions, dans ce chaos des attitudes diverses, vous subirez inévitablement les assauts de la volonté par des invitations rien moins qu'honnêtes et à l'intérieur par les sollicitations d'une sensibilité exigeante. Donc, pas de méprise : le stage universitaire, loin de vous immuniser contre la contagion du mal, vous fournira au contraire de multiples occasions ou de capituler honteusement ou de réagir fortement.

Dieu et votre conscience, l'Église et la Société vous commandent d'être à l'Université ce que vous voudrez apparaître plus tard : des catholiques !

L'étudiant catholique répudie tout ce qui sent le dévergondage des mœurs !

Si pénible soit-il de l'avouer, nous vous avertissons qu'à côté d'excellents confrères, entraîneurs à la vertu et au travail par

le rayonnement de leur vie édifiante, vous rencontrerez à l'Université tout un groupe « d'impulsifs, d'imaginatifs, de névrosés, qui prennent leurs tics pour de la bravoure ; de pédants et de cuistres qui jurent par Michelet ou Voltaire, n'étudient pas, s'amusent, ne croient plus qu'au plaisir. Faire la cour à la jeune fille, ou aller au théâtre, ou monter en auto, corsetés et frisés comme des femmes, leur suffit pour le moment. Demain, ils verront ! » (1)

A tous ces pantins du *fun*, à ces champions du faisandé, il conviendrait que le fougueux Henry Réverdy redise : « C'est précisément à ce péché de jeunesse que vous donnez accès volontairement quand vous prétendez tout voir, tout entendre, tout lire... Certes je ne nie pas que, comme médecin, comme avocat... vous aurez l'occasion bien des fois dans la vie d'apercevoir les plus tristes bas-fonds du vice ou d'admirer au contraire ce chef-d'œuvre de Dieu qu'est la beauté humaine. Mais, alors, vous aurez ce qu'on appelle la grâce d'état ! Entre nous, vous me permettrez bien de vous dire qu'il y a quelque chose de vraiment contradictoire à supplier le matin Dieu dans le *Pater* de ne pas vous induire en tentation et, le jour, le soir surtout, à vous exposer à des spectacles dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils vous mettent en occasion prochaine de péché. Or il y a des siècles que la Sagesse a dit, pour vous comme pour tout autre, que « celui qui aime le danger y périra ! » (2)

On dirait qu'à certains moments un vent de cimetièrre souffle sur nos universitaires ! C'est le sens moral qui s'en va. Cette tare honteuse, réservée jusqu'ici au troupeau des viveurs, tend à se répandre sur la jeunesse étudiante et prépare un âge viril capable de toutes les lâchetés. Nous n'exagérons rien en affirmant qu'en certains milieux ce n'est pas seulement le grivois, c'est l'obscène qui se débite à pleines coupes et qui se commet. Devant cette invasion de l'immonde on devrait au moins tenir compte de l'avertissement donné par Ozanam : « Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes ! » Les autorités usent bien des rigueurs prévues pour endiguer les débordes-

(1) E. Dessiaux, — *Aux jeunes du XXe siècle*.

(2) *Les fausses maximes de la jeunesse*, p. 27.

ments d'une jeunesse qui s'oublie ; elles ne peuvent restreindre que la liberté physique. Le reste est affaire de conscience.

A l'Université plus qu'ailleurs peut-être, les groupements se font par en bas. On se lie souvent par ce qu'on a de communément vulgaire. L'anonymat de l'agglomération permet tout et excuse tout ! Quelle pitoyable résignation si les bons, par une solidarité mal entendue ou une politesse mal comprise, faisaient bloc avec les cyniques !

Vous qui demain appartierez à cette société quelquefois excellente et quelquefois dangereuse qu'est l'Université, ayez toujours une haute conception de la vertu ! Enfoncez-en l'idée au centre de votre volonté comme le fondement immuable de votre vie. Sachez qu'il y a des conversations qu'on ne tient jamais, des livres qu'on n'ouvre jamais, des lieux de plaisir où un honnête homme ne met jamais les pieds. Car personne, l'universitaire pas plus que tout autre, n'est vacciné contre le mal. Que les influences, les intrigues, la coutume, le snobisme, le respect humain n'aient jamais raison de vous ! Ayez horreur de pousser la tolérance pour les opinions d'autrui jusqu'à mettre votre propre drapeau dans votre poche ou à déchirer l'enseigne à laquelle vous avez jusqu'ici prétendu loger. Ayez assez de caractère d'abord pour brider vos passions, et ensuite pour tenir en respect les impertinents qui ont la mollesse de ne se gêner en rien, ou le cynisme de rire de tout. Gardez toujours pur votre idéal, en pratiquant les vertus humaines que la nature vous commande et les vertus surnaturelles que la religion vous impose. Cette attitude vous vaudra le plus enviable des diplômes.

L'étudiant catholique réagit contre toute tentation d'indiscipline !

Votre âge a une tendance à contester. Il vous semble qu'au Collège les autorités s'attachent surtout à vous commander, à vous réprimander, à vous tenir sous le joug de sanctions inopportunes. Vous sentez souffler en votre âme ardente une première brise d'indépendance, signe avant-coureur de l'indiscipline de l'esprit. En mal d'émancipation, sollicités par la manie de la contradiction, vous vous irritez peut-être de vous heurter partout

à des cadres; vous vous sentez comme emprisonnés dans ce collège que vous appelleriez volontiers avec Montaigne une « vraie geôle de jeunesse captive ». Vous avez hâte de sortir, de respirer à pleins poumons le grand air de la liberté, d'étendre vos ailes et de prendre vos franches envolées. Aussi, il faut voir avec quelle frénésie quelques-uns passent sans transition de la sévère discipline du Collège au complet affranchissement, d'une incessante surveillance à l'absence de toute contrainte !

Si ceux-là n'y prennent garde, il ne leur restera bientôt qu'un cœur blasé, qu'une volonté sans ressort et qu'une existence découronnée. L'habitude de forcer les bornes et d'enfreindre les lois, le mépris de l'autorité et de ses monitions, l'abus de la liberté seront cause que les années universitaires, au lieu de revêtir la gravité d'un noviciat social durant lequel on s'entraîne au travail généreux et au respect de la hiérarchie, à la lente mais progressive conquête de soi par soi-même, seront marqués d'une fatale stérilité.

C'est par la tête que le poisson commence à pourrir, dit un proverbe anglais. Craignez qu'il n'en soit ainsi de l'étudiant indiscipliné. L'orgueil de l'esprit produit souvent la corruption du cœur, à moins que ce ne soit la contamination du cœur qui affecte l'esprit. « La conception fluide et évanescence que nombre de nos jeunes catholiques se font de l'autorité religieuse augure bien des défections pour l'avenir. » (1)

C'est à l'Université que vous ferez l'apprentissage de votre liberté. Là, vous imprimerez l'aiguillage définitif à votre esprit et à votre volonté. Il ne vous est pas défendu d'être gais, mais d'être légers ; non de vous amuser, mais de ne faire que cela !

(1) R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., dans *La Revue Franciscaine*, mars 1935.— Nous ne résistons pas à la tentation, bien salubre d'ailleurs, de citer à nouveau Henry Réverdy : « Ce n'est pas seulement l'indiscipline des mœurs qu'engendre cette tendance de certains jeunes gens à vouloir violenter le temps et se poser en hommes, quand ils ne sont encore que des enfants ; c'est aussi et peut-être davantage, à l'heure actuelle, l'indiscipline de l'esprit. Remarquez d'ailleurs, en passant, que l'indiscipline des mœurs et l'indiscipline de l'esprit s'apparentent : quand on ne peut plus supporter le frein moral, on est naturellement porté à nier l'existence d'une loi morale. De là vient... que tant de jeunes gens déclarent avec suffisance qu'ils ne sont plus des enfants, prétendent à eux seuls réformer la société, se délier de toute autorité préexistante et soutenir sur la morale, le droit, la justice, les idées les plus paradoxales, véritable cubisme sociologique. » (*Les fausses maximes de la jeunesse*, p. 21.)

User de sa liberté, c'est agir en homme dégagé de toute entrave ; c'est, sans renoncer à rire et à se délasser proprement, toujours préférer le bien au mal, le devoir au caprice, la voie droite à la tangente.

L'étudiant catholique affiche hardiment ses principes religieux !

L'un des pires ennemis à combattre immédiatement, c'est le respect humain. « Le respect humain est le respect des choses humaines placé au-dessus du respect des choses divines. Celui qui subit sa loi obéit en toutes circonstances aux hommes plutôt qu'à Dieu. Il s'incline lâchement devant tous les préjugés. Il se fait, par peur du ridicule, l'esclave des esprits forts et, par faiblesse, trahit tout ce qu'il aime... Le jeune homme vraiment chrétien ne connaît ni les faiblesses coupables ni les compromis avec la conscience. Il va droit son chemin et ne s'inquiète pas de l'opinion des indifférents quand il s'agit de remplir ses devoirs religieux... Le jeune homme chrétien n'hésitera jamais à professer et à défendre sa foi. Il dira ce qu'il est et ce qu'il pense toutes les fois que cette déclaration sera devenue nécessaire, et il n'en rougira point. Il ne profitera d'aucune équivoque pour garder le silence, et il s'abstiendra de ces demi-sourires qui tendent à faire croire à l'interlocuteur que lui aussi méprise la dévotion ou se tient à l'écart des pratiques religieuses. » (1)

Rappelons aux couards qu'il y a quelque chose de plus flatteur encore que l'approbation des gens d'esprit, c'est le blâme des imbéciles ; et, selon le mot de Camille Desmoulins, qu'« il y a des gens par qui vaut mieux être pendu que loué ! »

Bravez le respect humain ! C'est la première bataille que vous ayez à livrer à l'Université ; si vous la gagnez, vous gagnerez toutes les autres. Et vous comprendrez tout ce qu'il y a de fierté chrétienne dans les paroles du Colonel Paqueron à son fils qui venait d'entrer à l'École Polytechnique : « Arbore ton drapeau tout de suite, afin que l'on sache qui tu es ! Sois chrétien simplement, mais franchement ! Parler comme on croit et agir comme on parle : voilà la meilleure logique du monde et celle qui pro-

(1) Hervé Bazin, — *Le jeune homme chrétien*, p. 113.

duit toujours grand effet. Pas de faiblesse surtout ! Quand on a l'honneur d'être chrétien, il ne s'agit pas de se faire pardonner ou tolérer, mais bien de se faire respecter ! » D'ailleurs, l'énergie de votre volonté et la fierté de vos convictions vous attireront le respect de tous. Même les mauvais vous pardonneront d'être bons ; et, tout bas, aux heures de remords, ils envieront la force de votre vertu.

En ces temps troublés que nous traversons, l'Eglise exige de l'universitaire, de l'apprenti dirigeant, qu'il soit « chrétien effrontément », selon le mot connu de Louis Veillot. Pour vous plus que pour tout autre la couardise serait une espèce de sacrilège ! Entendez Péguy : « Honte aux honteux !... Malheur et honte à celui qui a honte !... Nulle source n'est aussi honteuse que la honte ! Et la peur !... Et de toutes les peurs, la plus honteuse est certainement la peur du ridicule, la peur de passer pour un imbécile !... La honte implique une telle lâcheté qu'elle est sans ressource. Honte !... Malheur et honte à celui qui a honte ! »

Il est beau, sans doute, d'assister à la messe sur semaine, dans quelque coin obscur de chapelle et de communier !... Il est magnifique d'organiser des démonstrations pieuses et d'y applaudir frénétiquement le Sacré-Cœur ou le Pape !... Il est même louable de protester publiquement et avec indignation contre les insultes lancées à la religion. Mais, ces vertus bruyantes ne suffisent pas. Ce culte obscur ou tapageur n'est pas tout. Il faut aussi qu'à l'occasion vous sachiez tenir tête à un compagnon, vous ranger sans fausse honte comme sans hésitation du côté du devoir, fallût-il pour cela rompre avec la masse ou choquer un ami... Il faut qu'en vous voyant on distingue « des étudiants, non de Washington, de Mexico ou de Tokio, mais d'une université catholique et française » (1). Il faut enfin et surtout que vous aimiez passionnément votre foi jusqu'à éprouver de ces transports pieux qui arrachaient à Paul Lamarche, l'un des compagnons d'Ozanam, cet élan mystique : « Tenez ! par instant, je me sens tellement d'orgueil d'être catholique que j'ai peur d'être obligé de m'en confesser ! » Voilà ce que Louis Veillot

(1) Abbé Lionel Groulx, — *Orientations*, p. 189.

appelait l'orgueil de croire en Dieu, d'être un enfant de l'Église. Et certes, mieux vaut la vanité que la honte d'être chrétien ! (1)

L'étudiant catholique s'instruit de sa religion afin de la mieux pratiquer !

La première science, c'est celle de votre religion !

La pratique la plus rémunératrice, c'est celle de votre foi !

Le livre le plus nécessaire, c'est le Petit Catéchisme !

Ces trois éléments sont de toutes les carrières. Futurs professionnels, « c'est un devoir pressant pour vous de vous instruire de votre sainte religion aussi complètement que possible pour être en mesure de répondre à tout. Piochez votre catéchisme et, dans vos heures de loisir, lisez tout ce que vous pourrez de bons livres ! » (2) Comme vous connaîtrez vous parlerez ; comme vous parlerez vous agirez. Si vous ne placez pas dès maintenant Dieu à l'avant-port de votre vie, vous ne serez jamais que des farceurs ou des traîtres. Après avoir gagné beaucoup d'argent peut-être, vous perdriez le Ciel.

Jeunes gens, vous rêvez d'apostolat, vous frémissez de la hâte d'agir !... Mais, avez-vous réfléchi qu'on ne donne que ce qu'on a ? Et croiriez-vous qu'on ne possède d'ordinaire dans la vie guère plus de science religieuse qu'on en a accumulé au cours de la préparation à la carrière ? Pendant qu'il en est encore temps, nous vous le demandons : votre pratique religieuse au Collège est-elle, nous ne dirons pas parfaite, mais seulement suffisante ? N'y aurait-il pas contradiction entre vos croyances et vos actes, entre vos pseudo-convictions et vos actions ? Connaissez-vous les fondements de votre religion ? Vous inquiétez-vous de les étudier ? Seriez-vous en mesure d'en établir l'apologétique ? Admettez-vous au moins que vous devrez être des catholiques avant d'être des professionnels ? Soupçonnez-vous que vous ne serez d'utiles professionnels qu'autant que vous serez d'abord des catholiques exemplaires ?

Si vous voulez faire admirer plus tard la religion catholique, et vous y serez tenus, vous devrez commencer par en montrer

(1) Louis Veuillot, — *Correspondance*, t. V, p. 11.

(2) *Ibidem*, t. VIII, p. 68.

le rayonnement à l'Université. Les exemples de médiocrité donnés par certains aspirants aux carrières libérales font presque autant de mal à notre foi que les attaques combinées des communistes. C'est Pie X qui déclarait que le pire ennemi des catholiques, c'est le mauvais catholique. Et n'est-ce pas un socialiste qui s'écriait en Europe : « Que les catholiques vivent leur christianisme, et la question sociale sera résolue ! » Vous qui demain dirigerez les foules, méditez ces graves vérités !

Vous devrez à la société la lumière de votre exemple et de vos enseignements. Vous n'avez pas reçu le flambeau de la foi pour le laisser sous le boisseau. Avec tout ce qui vous aura été donné au Collège et à l'Université, vous devrez à vos clients d'être meilleurs qu'eux. Malheur à vous si, quand il en était temps, vous n'avez pas su former en vous le catholique au moins autant que le praticien ! Or, « supposons... que des étudiants catholiques qui ont à porter la responsabilité de leur foi devant un pays aux deux tiers protestant ou agnostique, se comporteraient de telle façon dans leur vie collective, que rien ou presque rien ne parût de leur âme religieuse, comme si leur catholicisme n'était qu'une religion de chambrette ; que, dans un milieu où nous n'avons pas à jouer avec la foi, des étudiants catholiques n'assisteraient point ou si peu à leur messe dominicale, ne figureraient que pour une infime minorité à leur retraite pascale ou à leurs retraites fermées !... Supposons encore qu'ils ne causeraient jamais ou si rarement des problèmes de leur foi, de leur vie, des hauts intérêts de l'Église ; qu'ils ne sauraient se passionner ni pour son œuvre, ni pour ses luttes, ni pour son avenir ; que, pour les études religieuses, ils n'éprouveraient qu'une superbe indifférence ou qu'un souverain dégoût !... Supposons enfin... que les catholiques dilettantes, routiniers, feraient nombre parmi nos étudiants ; que se faufleraient même dans leurs rangs de « *petits athées* » ou de « *petits Voltaires de carton-pâte* » ; et qu'un camarade ne saurait, sans s'exposer à des sourires ou des sarcasmes, aborder les questions religieuses, qu'est-ce que tout cela voudrait dire ? Et s'il faut qu'à l'Université s'arrête subitement chez nous la croissance de l'homme surnaturel ; et si, étudiants catholiques, vous ne l'êtes, en votre vie de groupe, que par la grâce d'un adjectif, j'en appelle à votre loyauté : êtes-vous vraiment vous-mêmes ?

Et si, hélas ! vous vous apprêtiez à ne jeter, dans la vie de votre province et de votre nationalité, que cette forme de catholicisme, serait-ce vraiment la peine de tenir debout des universités catholiques ? » (1)

Monseigneur Touchet disait devant un auditoire de jeunes gens : « On n'est catholique qu'à la condition essentielle d'étudier et de connaître sa foi pour la vivre et pour la répandre; de l'aimer par-dessus tout comme un trésor divin ; d'en faire plus qu'une pâture de son esprit, mais un principe universel de sa vie quotidienne ! » (2) Dès lors, ne croyez-vous pas qu'en ces années les plus précieuses où vous bâtissez votre vie et jetez les fondements de tout votre avenir, il vous serait plus profitable de suivre des cours de religion que de faire la cour aux jeunes filles ?... plus fructueux de vous renseigner sur les questions sociales que sur le protocole social ?... aussi avantageux de cultiver l'amour de Dieu que le dieu de l'amour ?... Ne remarquez-vous pas que notre pauvre peuple s'enlise de plus en plus et avec une vitesse effrayante dans une tranquille stupidité ? Ne pensez-vous pas que Dieu vous a choisis entre mille pour aider le prêtre à conjurer le fléau de l'ignorance religieuse ? Vous feriez piètre figure si, mis en face d'un apostolat qui oblige, vous deviez y renoncer faute de connaître votre religion. Dieu vous pardonnerait-il d'avoir limité vos ambitions universitaires à l'obtention d'un diplôme ? ou de vous être contentés de sourire quand on vous disait : Messieurs, il faut que vous soyez catholiques tout d'une pièce ?

On a cru pendant longtemps qu'être détenteur d'un parchemin d'Université dispensait de se montrer catholique convaincu, renseigné, militant. On a benoitement établi une cloison étanche entre l'étude des manuels et l'étude de la religion, entre la pratique de la profession et la pratique de la foi. C'est cette aberration inconcevable, inexplicable et inexplicquée, qu'a stigmatisée, avec une franchise toute apostolique qu'on ne louera jamais assez, Son Éminence le Cardinal Villeneuve dans une inoubliable conférence aux intellectuels de Montréal :

(1) Abbé Lionel Groulx, — *Orientations*, pp. 190-191.

(2) *Consignes catholiques*, p. 80.

« Le sujet est à l'enquête, en divers milieux, de connaître l'état des idées en préoccupations religieuses de nos professionnels. Il y aurait crise chez plusieurs, moins encore des mœurs que de la foi. J'en suis inquiet, messieurs, beaucoup plus qu'étonné. Il n'en saurait être autrement, puisqu'en religion comme en tous les domaines, nous chargeons volontiers, comme on a dit, quelqu'un de penser pour tout le monde. Nous n'avons même pas le souci de l'écouter nous en parler. Puisque je suis en frais de constatations effarantes, chers messieurs, ce n'est point d'ignorer une théologie élémentaire que je vous reproche, c'est d'ignorer le catéchisme, c'est de ne pouvoir au moins en traits rapides bâtir l'apologétique de votre foi, de n'avoir point jamais cherché ce que veut dire le mystère du Christ avec ses deux natures dans une personne unique, de ne pas soupçonner l'économie sociale de la Rédemption ; d'avoir sur la grâce, les sacrements, l'Eucharistie, des notions si verbales et si embrouillées que vous ne pourriez peut-être pas en parler deux instants à des étrangers à notre foi et que, par suite, vous ayez peur qu'on n'aborde le sujet devant vous. Messieurs, voyez-vous l'attitude humiliée que cela donne à des croyants, et le péril que le respect humain finisse par tuer non seulement la pratique chrétienne, mais la foi elle-même. J'ai fait allusion à l'ignorance en matière de dogme : il y en a non moins dans les questions de morale, de devoirs d'état, de morale professionnelle. Voilà pourquoi on fait le bien sans en être sûr, et cette incertitude incline à faire le mal par entraînement ! » (1)

(1) *Haut savoir et directives sociales*, — conférence prononcée devant le *Cercle Universitaire*, à Montréal, le 14 janvier 1934. — Si ces paroles ne pesaient pas de tout leur poids dans l'esprit de quelques récalcitrants, par la seule raison qu'elles sont tombées de lèvres sacerdotales, on acceptera au moins d'entendre les justes réflexions de laïques clairvoyants. Voici un résumé de ce que Pierre Ranger, un jeune, disait à des jeunes : « Le jeune étudiant canadien-français, en général, a un but religieux très simple : atteindre le Ciel en perdant le moins de bonheur terrestre possible. Il entend l'atteindre en pratiquant sa religion comme un honnête homme. Ses moyens extérieurs : assister à la messe de dix heures tous les dimanches et dire son chapelet durant cette messe ; une prière rapide au pied de son lit tous les soirs ; communion presque tous les premiers vendredis du mois ; saluer en passant devant une église ; faire la visite des tombeaux le Jeudi-Saint et la retraite annuelle des hommes ; fumer la pipe pendant le Carême et donner aux pauvres selon sa fortune. Ses moyens intérieurs : pécher avec modération, tout en se confessant assez régulièrement, ne pas rechercher mais ne pas refuser les occasions de pécher. Ses espérances : s'améliorer progressivement durant une vie fixée à 70 ans, mourir après une courte maladie, assisté par un prêtre et entouré des siens... Atteindra-t-il

On entend dire de toutes parts que l'instruction religieuse de plusieurs de nos universitaires est d'une superficialité inquiétante. Il y a bien encore quelques habitudes pieuses, quelques pratiques conventionnelles ou obligatoires ; mais tout cela ne réussit pas à cacher une ignorance épaisse, ni à réveiller des consciences qui acceptent à peu près tous les compromis, à commencer par celui d'affecter une préparation sérieuse de l'avenir dans une vie frivole. Or, disait Talleyrand, « si c'est un malheur d'ignorer la religion, c'en est un plus grand peut-être de la mal connaître ! » Quelle honte si, en sortant de l'Université, vous connaissiez mieux vos manuels que le Petit Catéchisme !

L'histoire rapporte qu'un citoyen de l'Équateur, aspirant au doctorat en droit, avait répondu de façon brillante aux questions posées.

— « Vous connaissez bien votre droit, monsieur, lui dit le président Garcia Moreno ; mais savez-vous votre catéchisme ? Pour administrer la justice, un magistrat doit connaître avant tout la loi de Dieu ! » Et il interrogea l'étudiant... qui resta muet.

son but ? verra-t-il le Ciel ? Voilà la grande question ! Cette attitude tiède provient de la routine de la vie religieuse extérieure au Collège, où le jeune homme n'a pas assez la liberté de poser des actes personnels. Un enseignement religieux trop en surface et pas assez en profondeur lui donne une foi confortable, même solide, mais presque absolument inopérante ! » (Discours prononcé aux *Journées thomistes*, à Ottawa, le 24 mai 1936, sur *La vie religieuse des jeunes catholiques*. Cfr. *L'Action Catholique*, 25 mai 1936.)

Bref, un minimum d'idéal soutenu par un minimum d'effort : voilà à quoi se réduit le catholicisme moderne de quelques intellectuels !

Etienne Gilson parle dans le même sens : « Le premier devoir du laïque, c'est de se préparer à son action religieuse, comme il s'est préparé à son action professionnelle et civique. En quoi consiste aujourd'hui la formation religieuse de la plupart des laïques ? Ils ont appris leur catéchisme étant jeunes, ont suivi quelque catéchisme de persévérance, puis ils ont tout quitté pour se livrer entièrement à d'autres études ou à l'exercice de leur profession. Sans doute, il faut ajouter à cela le sermon du dimanche et, occasionnellement, l'assistance à quelque conférence ou la lecture de quelque livre. Mais, que sont de telles informations, si nécessaires soient-elles, en comparaison de l'objet à connaître, de la vérité à assimiler ? L'Église, c'est vingt siècles de vie religieuse, politique et sociale, une histoire presque infinie... Que devons-nous exiger de nous-mêmes ? Que chaque militant devienne un théologien ou un érudit spécialisé dans l'histoire de l'Église ? En aucune façon ! Mais il est indispensable que chacun d'entre nous ait pris claire conscience de ce que l'Église enseigne au sujet des problèmes particuliers que lui posera l'action catholique.

« Que peut faire un politicien pour aider l'Église, s'il ne sait pas au moins comment elle conçoit la nature et les fins de l'ordre social ? De quel service peut être un professeur qui prétend s'insérer dans l'action catholique sans avoir jamais fait un effort sérieux pour s'initier à la doctrine de l'Église sur la fin et les moyens de

— « Monsieur, reprit gravement le Président, vous êtes reçu docteur en loi, mais vous n'exercerez pas votre profession avant de savoir votre catéchisme. Enfermez-vous chez les Franciscains pour l'apprendre ! » (1)

Que n'use-t-on de la même rigueur aujourd'hui ? Combien de nos diplômés se verraient refuser le droit de professer ! Les carrières libérales seraient ainsi vite désencombrées. L'Église et la Société applaudiraient à cette juste sanction. (2)

.....

Ce dont notre peuple a besoin, c'est moins de plaideurs, de prêteurs et de guérisseurs, que d'avocats des droits de Dieu, de notaires des intérêts du peuple, de médecins des malaises sociaux. Le diplôme d'Université serait insuffisant s'il ne trouvait pas chez son détenteur, avec la nostalgie du surnaturel, la trempe vigoureuse du chrétien et le tempérament de l'apôtre.

l'éducation ? Un médecin peut certes jouer un rôle social important et faire un bien dont l'étendue ne saurait être calculée ; encore faut-il pour cela qu'il sache exactement quelle est la conception chrétienne de l'homme, pour pouvoir traiter l'homme en médecin chrétien !

« Ce n'est pas tout ! En dehors même des problèmes particuliers que pose à chacun de nous l'exercice de sa profession, il en est dont l'ampleur est telle qu'ils recouvrent tous les autres et que, à moins d'en connaître la solution, on n'en peut discuter aucun autre avec fruit. Pour agir en catholique, il est indispensable avant tout de savoir exactement ce qu'est le catholicisme, c'est-à-dire, non pas seulement de pouvoir réciter une formule qui le définisse, mais d'y avoir longuement réfléchi, jusqu'à ce qu'on l'ait comprise ; puis, l'ayant comprise, d'y revenir pour la comprendre mieux encore, se pénétrer de son sens et en imprégner chacune de nos actions. Bref, ce qui manque à beaucoup d'entre nous pour pouvoir servir efficacement l'Église, ce n'est ni de croire en elle ni de l'aimer, mais de la connaître comme elle mérite d'être connue, pour l'aimer comme elle mérite d'être aimée, et la servir comme il convient de la servir. C'est à quoi nous n'arriverons jamais, à moins de nous pénétrer de ce principe que dans l'ordre spirituel pas plus que dans l'ordre temporel, le dévouement ne dispense pas de la compétence... »

« Le premier devoir du laïque, c'est donc de repasser de temps en temps ce merveilleux petit livre qu'est le Catéchisme. Il ne lui faudra pas longtemps pour s'apercevoir, ce dont il ne s'était peut-être pas douté en l'apprenant dans sa jeunesse, que c'est le plus plein, mais aussi l'un des plus difficiles de tous les livres. Il comprendra bientôt qu'on ne le lui a pas fait apprendre jadis pour le dispenser d'y revenir ensuite, mais, au contraire, pour que, l'ayant appris dans sa jeunesse, il puisse le comprendre dans son âge mûr ! » (*Le devoir des laïques dans l'armée catholique*, paru dans *Sept* et reproduit dans *L'Action Catholique*, 21 mars 1935.)

(1) *Recueil de textes choisis*, Paris, 1911, p. 47.

(2) On trouvera dans la *Revue Dominicaine*, de janvier à novembre 1934, les navrantes réponses de laïcs sincères à une enquête ouverte sur les préoccupations religieuses des intellectuels. On constatera qu'elles confirment en tous points, si elles n'y ajoutent pas, les franches déclarations de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Futurs professionnels, ce que l'Église attend de vous, c'est, avant tout, un catholicisme *dynamique*, indépendant de toute contrainte, mieux éclairé que la foi du charbonnier, animé d'une indéfectible force conquérante. Pour conjurer le malaise général engendré par des causes multiples et complexes : l'égoïsme, l'individualisme, le snobisme, le *politiquisme* abrutissant, l'esprit de domination et de rapacité... elle réclame des dirigeants qui sachent et qui croient, qui méditent et qui agissent en fonction de leur credo, des intransigeants en matière religieuse, des braves qui entraînent les hésitants dans les voies du devoir et de la vertu. Elle s'attend à trouver en vous, non pas tant des intellectuels qui mettent toute leur vie au service de la pensée, que des apôtres toujours prêts à mettre leur pensée au service de leur vie. Elle vous dispense de croire que vous l'honorez quand vous vivez sa doctrine ou que vous vous rangez parmi ses enfants respectueux !... Vous serez toujours ses obligés ; vous lui devrez plus que vous ne lui donnerez.

Elle répudie comme insuffisant le catholicisme *statique*, satisfait d'avoir « reçu une foi toute faite », selon le mot profond du Père Doncoeur, S.J., parce qu'elle n'y voit qu'une religion anémique, phtisique, condamnée à une mort à la fois fatale et prochaine. Elle ose à peine appeler pratique religieuse ce qui a tout l'air d'un froid formalisme ou d'un ritualisme desséchant.

Ce fut trop longtemps le *péché universitaire* de croire qu'il suffisait de ne pas renier officiellement sa foi, sans chercher à la développer, l'éclairer et la défendre ! N'est-il pas temps de prouver qu'on a le ferme propos ? (1)

Catholique pratiquant au foyer !... catholique éclairé au Collège !... catholique convaincu à l'Université !... catholique militant dans le monde !... telle est la progression montante que doit suivre le professionnel qui se croit « pèlerin de l'éternité » !

(1) Notre franchise offusquera peut-être certaines susceptibilités conscientes qui préfèrent ne rien voir et ne rien entendre afin de n'avoir rien à changer. Ce sont pourtant là des faits connus, dont tout le monde se plaint. Celui qui en parle pour les déplorer, peut s'écrier avec l'abbé Groulx : « M'en voudra-t-on de les les avoir étalés ? d'avoir vu ce que chacun peut voir ? Les marchands d'opium, les candides et dangereux optimistes à qui il n'arrive jamais de voir les choses désagréables, s'appliqueront-ils demain à contester la gravité de ce diagnostic et sa terrible signification ? Pour ma part, j'en fais l'aveu avec franchise : j'aime mieux me trouver parmi les marchands de réveille-matin que parmi les trafiquants de pendules à retardement. » (*Orientations*, p. 98.)

CHAPITRE IV

L'apprentissage consciencieux

Le temps est sacré ! Il vaut l'éternité, puisqu'il en est une préparation. Dans la distribution de tous les autres dons Dieu se montre généreux, presque prodigue ; Il devient pour ainsi dire avare dans la concession du temps. Il le distribue goutte à goutte, seconde par seconde, comme pour nous mieux faire comprendre comme « il faut garder le temps, ménager le temps, le révéler, le sanctifier, lui assurer par une vie chrétienne et laborieuse toute sa pleine substance. » (1)

Le gaspiller, surtout à cette époque particulièrement grave de votre vie, serait commettre une espèce de sacrilège et gâcher par anticipation votre avenir, car « tous les instants sont des germes d'éternité. » (S. Augustin).

Pourtant, tenez-vous pour avertis que, du jour où vous fréquenteriez l'Université ou toute autre Ecole Supérieure, vous aurez à vous défendre contre une affreuse dispersion de l'esprit : promenades, téléphones, visites, soirées... Malheur à vous si vous ne savez pas vous ménager le temps nécessaire pour étudier, vous recueillir et, comme disaient les anciens, faire oraison ! Vous deviendriez bientôt un corps sans âme, une machine se transportant de la pension à l'Université et de l'Université au théâtre. Vous vous rangeriez alors parmi les snobs qui poursuivent leurs études plutôt « avec l'idée de conquérir un diplôme, que celle d'acquérir le plus de connaissances possible afin de parvenir à une compétence sérieuse dans leur profession. » (2)

Chers amis, il ne vous suffira pas de franchir heureusement les barrages successifs qui s'appellent les examens. Ce ne serait même pas satisfaisant d'étudier assez pour vous *tirer d'affaire* plus tard et vous acquitter bonnement de votre tâche. Ce minimum d'aspirations vous condamnerait devant Dieu et la Société.

(1) R. P. Sertillanges, O.P., — *Les idées et les jours*, vol. 2, p. 150.

(2) Dr G.-H. Baril, dans *Le devoir social au Canada français*, 1914, p. 177.

Votre rendement devra être proportionné à vos capacités. Or, les études sont productives à condition d'être orientées vers un double objectif : la culture générale et la compétence professionnelle !

I. — Culture générale.

Le chancelier D'Aguesseau disait à son fils, au moment où celui-ci allait quitter le Collège : « Vos classes sont terminées, vos études commencent ! »

De même, votre cours classique vous a initiés à l'art d'apprendre ; le temps est venu de vous y mettre résolument. La tâche que vous entreprenez n'est pas limitée à un titre. Dès maintenant, renoncez à ces mesquines visées, élargissez vos cadres et tendez à la culture générale. « La puissance créatrice d'un homme est proportionnée à la culture de son esprit... La compétence d'un homme est d'autant plus haute, sérieuse et indiscutable qu'elle s'appuie sur une culture générale profonde, vaste et variée. Sans doute, on ne peut tout savoir ; du moins faut-il avoir des clartés de tout... On ne peut demander à tout le monde d'être un savant. Beaucoup d'ailleurs n'ont pas les aptitudes particulières qui conviennent... Mais il y a pour chaque individu un degré d'instruction que sa qualité d'homme, les exigences de sa situation et les conditions actuelles de la lutte pour la vie, l'obligent à atteindre, sous peine de se placer dans un état d'infériorité et d'incapacité tout à fait préjudiciable. Tout jeune homme doit avoir l'ambition d'être aussi instruit que les meilleurs et les plus éminents parmi les hommes de sa profession ! » (1)

La culture générale n'est pas une connaissance approfondie de toutes les branches du savoir humain : une telle science, plutôt encyclopédique, est d'ailleurs impossible et indésirable ! On a écrit qu'elle « est à la fois la connaissance parfaite des notions essentielles acquises par l'esprit humain et une méthode, un entraînement de l'esprit à acquérir d'autres connaissances, à rapprocher et à combiner des pensées, à sentir finement, à juger droit. » (2)

(1) E.-P. Bourceau, — *Pour être un homme*, pp. 74 à 80.

(2) Robert Garric, dans *La culture générale en péril*, p. 24.

— *La culture générale disciplinera votre esprit.*— Elle vous défendra contre la tentation d'amasser des connaissances disparates, de devenir des accumulateurs de faits ou des collectionneurs de bribes. Bien plus, elle vous astreindra à des exercices de gymnastique intellectuelle qui développeront votre faculté de comprendre, vous aideront à assimiler les notions en les expérimentant et les analysant. Elle éduquera votre esprit plus qu'elle ne développera votre mémoire, l'éveillera, l'ouvrira progressivement, l'affermira, et vous arrachera ainsi au péril de n'être que superficiels. Grâce à elle encore, vous n'aurez rien de commun avec l'amateur satisfait de formules sonores, ni avec le cagnard gavé d'une *science à tiroirs*, comme si la pratique de la médecine se réduisait à prescrire des remèdes, et l'exercice du droit à remplir des formulaires !... Les remèdes patentés, les solutions en séries, les réponses toutes prêtes ne sont que du truquage ! Et vous n'allez pas à l'Université pour apprendre à commercer sur les sirops ou les lettres d'avocat. La culture générale vous protégera contre ce vulgaire mercantilisme en élevant votre esprit et en l'introduisant jusqu'à l'âme de chaque science.

— *La culture générale développera aussi votre goût de l'étude.*— Et ce ne sera pas là son moindre avantage ! Sans quoi, comme tant d'aventuriers, vous vous passionnerez plus tard pour les courses d'auto, le sport, les lectures légères, la vie frivole. La Bruyère le remarquait déjà de son temps : « L'ennui est entré dans le monde par la paresse ; elle a beaucoup de part dans la recherche que font les hommes des plaisirs, du jeu, de la société. Celui qui aime le travail a assez de soi-même. » Hélas ! ce qui manque le moins de nos jours dans la classe dite intellectuelle, ce sont les viveurs, les flâneurs, les amuseurs. Ne vous donnez pas la peine d'entrer à l'Université si tel doit être votre sort. Quel honteux gaspillage ce serait de dépenser tant d'argent et ne devenir en définitive qu'un poids lourd pour la Société ! « Jeunes gens qui demain entrerez dans la vie, souvenez-vous que les temps sont passés de la douceur de vivre ! » vous redirait Brunetière. Par contre, la culture générale, en plus de développer le goût de l'étude, l'amour du travail sérieux, et d'augmenter votre capital intellectuel, vous vaudra plus tard des joies qui vous dédommageront de bien des ennuis. Elle vous attachera au tra-

vail par ce lien à la fois mystérieux et fort qui s'appelle l'amour du savoir.

C'est à l'Université que vous inaugurerez officiellement la culture générale et en délimitez les cadres. Le cours classique n'en est qu'un prélude, qu'une initiation lente. « La fin des études proprement dites marque dans la vie d'un jeune homme une ère nouvelle. L'heure est venue pour lui de juger moins d'après la raison des autres que d'après sa propre raison, de penser par soi-même, d'avoir des idées personnelles. Il lui faut réfléchir, pénétrer ce qu'il n'avait qu'effleuré, comprendre ce qu'il s'était contenté d'apprendre. Là où il n'avait retenu que des mots, il lui faut découvrir des idées, laisser la forme et aller au fond, chercher, trouver, inventer, relier sa propre expérience à celle des autres, en un mot faire œuvre personnelle ! » (1)

II.— Compétence professionnelle.

C'est encore la culture mais spéciale, appliquée.

Futurs professionnels, ce vous est une grave obligation de vous apprêter par des études sérieuses à mettre en pleine valeur votre situation sociale : médecins, être de vrais médecins, et non des empiriques !... avocats, être de vrais avocats, et non de louches procéduriers !... notaires, être de vrais notaires, et non des entremetteurs suspects ! La justice et la charité y seront intéressées.

Dès ce temps d'apprentissage, vous devrez entrevoir clairement les graves conséquences, irréparables peut-être, qui pourraient découler des erreurs ou des fautes auxquelles vous exposerait, dans l'exercice de votre profession, l'insuffisance de votre savoir. « C'est une grande immoralité de faire un métier qu'on ne sait pas. L'incompétence a des conséquences désastreuses. Avoir la compétence professionnelle est une question d'honnêteté... Le jour où dans un milieu social les incompetents réussissent à occuper la première place et à commander aux autres, c'est le chaos et le commencement de la décadence... La compétence s'affirme par un savoir précis et complet de ce qui concerne une profession. Sans avoir étudié tous les cas qui peuvent se présenter,

(1) E.-P. Bourceau, — *Pour être un homme*, p. 80.

un homme compétent a une claire vue du possible et de l'impossible, il perçoit la solution non seulement des cas courants, mais des difficultés exceptionnelles. Il voit d'un coup d'œil rapide les erreurs, les imperfections, les insuffisances d'une tâche accomplie. Cette compétence le rend prévoyant et prudent. Dans les cas embarrassants, il sait douter et suspendre son jugement ; puis, il réfléchit, consulte et ne se prononce qu'à bon escient afin de ne pas compromettre son autorité par une affirmation hasardeuse. » (1)

Sachez que si vous deviez végéter plus tard parce qu'inférieurs à votre tâche, et imposer à votre clientèle les suites fâcheuses de votre médiocrité intellectuelle, parce qu'au temps de vos études universitaires vous auriez négligé d'acquérir la science dont vous prévoyiez avoir besoin, vous ne seriez pas les seuls à en souffrir. Même si vous n'aviez jamais à vous en expliquer devant vos consultants, il est probable que vous devriez en répondre devant Dieu. Combien de vos victimes seraient aussi en droit de vous demander compte de leurs intérêts compromis, de leur fortune dilapidée, de leur santé sacrifiée ! C'est que, élèves inappliqués, étudiants volages, vous vous seriez contentés d'apprendre à vous tirer d'affaire habilement, au lieu de chercher à vous instruire consciencieusement. Réfléchissez-y seulement quelques instants, et vous comprendrez combien il serait pénible de penser, quand il ne serait plus temps, qu'il aurait suffi d'un peu moins de paresse ou de légèreté, d'un peu plus de travail et d'application, pour que bien des accidents n'aient jamais eu lieu, bien des larmes n'aient jamais coulé, bien des injustices n'aient jamais été commises. La logique voudrait que, mal préparés dès le début, vous restiez pour toujours des désorientés de la science, des improductifs.

A l'Université, plus encore qu'au Collège, vous ménagerez votre temps autant que votre argent, si vous ne voulez pas que « les heures perdues de votre jeunesse vous adressent de bruyants reproches, comme feraient des dettes d'honneur. » (2) Vous poursuivrez votre apprentissage consciencieusement, ou vous renoncerez aux carrières à diplôme ! Il y va et de votre formation

(1) E.-P. Bourceau, — *Pour être un homme*, p. 66.

(2) Schiller, — *Don Carlos*, acte II, scène 2.

personnelle et de l'intérêt de vos futurs clients. Autant le dire clairement, il vous faudra pour cela du courage et, à certains jours, une tenacité presque héroïque. Car bien des fois vous serez tentés d'imiter « de charmants esprits qui ont comme la coquetterie d'être toujours à côté du travail logique et qui souffrent toute leur vie de cet écart ». (1) Vous n'attendrez pas, pour vous y décider, qu'on vous démontre que vouloir courir les salons et flirter quand c'est le temps d'étudier, ou écrire des lettres pendant les cours, c'est être pour le moins inconséquents. Prenez garde ! car, dirait l'abbé Ponsard, « la vie est pleine d'ironie et elle a de cruelles vengeances pour ceux qui commettent contre elle le péché d'habitude ! » (2)

Apprentissage consciencieux ! telle est la consigne de l'universitaire. Toute profession requiert un minimum de connaissances que l'on ne possède pas d'ordinaire de science infuse. Et s'il est vrai que le devoir professionnel est l'un des aspects du devoir d'état, il s'ensuit que le devoir d'état ne saurait être rempli convenablement sans les connaissances théoriques et pratiques qui ressortissent à la carrière choisie. « Le poison de beaucoup de vies et le désordre de la société tiennent au fait que bien des gens sont lamentablement inférieurs à leur fonction. Un homme d'état, qui fut en même temps un grand chrétien... disait un jour : « Les hommes supérieurs sont rares, les grands scélérats aussi ; mais les médiocres pullulent ! » Visez donc avant tout à n'être pas médiocres et, pour cela, à être supérieurs à votre fonction. Dominez-la ; qu'elle ne vous écrase point. » (3) Dans ce but, sachez adapter les connaissances accumulées aux exigences futures de la carrière ; « considérez toujours vos études en fonction de la vie, en fonction de la fin poursuivie. C'est souvent l'erreur des jeunes d'isoler trop leurs études d'une vision nette du lendemain, de les considérer plutôt en fonction des plaisirs d'aujourd'hui, des distractions, des folies dont ils croient qu'ils peuvent s'accompagner. » (4)

(1) Docteur Toulouse, — *Comment former un esprit*, p. 237.

(2) *Auprès du Maître*, p. 50.

(3) R. P. Em. Thibaut, S.J., dans *Manuel des Carrières*, p. 17.

(4) Mgr Camille Roy, P.A., — *Discours aux universitaires*, 21 février 1935.

L'apprentissage universitaire sera vraiment consciencieux si vous complétez le programme des études par votre apport actif et personnel, en développant :

— *l'initiative intellectuelle*.— Ne vous contentez pas de savoir par cœur ! Cherchez à dégager le lien caché entre les principes étudiés et leurs applications possibles. Ne craignez pas d'excéder les cadres, de sortir des matières d'examen afin de connaître au moins par leur dénomination les nombreux problèmes qui se greffent sur vos études et de vous proposer d'y revenir plus tard. Car ce qui suffit à la rigueur pour devenir professionnel ne donne pas la compétence. A votre âge, il faut éveiller la curiosité scientifique. Les manuels ne sont pas des cadres imposés à l'activité mais à la paresse intellectuelle. La vaillance de l'esprit, l'éveil intérieur, la saine passion de savoir sont des envahisseurs, des stimulants qui vous pousseront à étendre incessamment votre champ d'investigations, à étudier les problèmes sous tous leurs angles, à les comparer entre eux, à les jauger et codifier.

Suivre les cours est bien ! Ne pas vous en contenter est mieux !
(1) L'indolence de l'esprit ne vise que le diplôme ; la conscience professionnelle va plus loin. Par des travaux personnels, elle

(1) La tentation existe toujours, contre laquelle il faudra lutter avant même d'entrer dans la carrière, de convertir la profession en un vulgaire fonctionnarisme et de s'inquiéter plus de l'accumulation des piastres que de l'embellissement de l'esprit. L'un de nos avocats les plus brillants et les plus intègres écrivait à ce sujet : « Nos professions ne sont pas des élites intellectuelles. L'éveil de l'esprit, le souci de la culture n'y existent guère. Ces professionnels sont des besogneux. Ils vont les bras ballants, la tête basse, à leurs petites affaires... L'éclair de l'intelligence n'illumine pas leurs fronts. La paresse de l'esprit est leur maîtresse. Il eût fallu, pour secouer la torpeur, ajouter aux devoirs quotidiens un goût, celui des choses intellectuelles. Pourquoi tant d'avocats, de notaires, de médecins ouvrent-ils si rarement les livres ? Un trop grand nombre de professionnels laissent sous une poussière inviolée non seulement les ouvrages de culture générale, mais aussi les traités de doctrine touchant leur profession. Les médecins n'ont-ils pas leur pharmacopée, et les avocats leur formulaire ? L'intérêt aux choses de l'esprit manque. Mystère ! A peine certains élèves ont-ils franchi le seuil du collège qu'ils manifestent aussitôt des goûts que ne devraient faire naître ni les préceptes de rhétorique ni les thèses sur la psychologie. Combien préfèrent une partie de boxe à une conférence littéraire !... Mystère ! — Des êtres passent dix ans à cultiver leur esprit, à se frotter la tête contre les classiques, et ils en recueillent sinon la haine du moins le mépris du livre. Ils formeront les professionnels dont l'activité intellectuelle se mesure à l'épaisseur d'un quotidien et qui craignent de se donner mal à la tête à lire Taine ou Brunetière. Jaser, fumer la pipe, jouer aux cartes, serait-ce la meilleure façon de prouver que l'on a fait ses humanités ? » (Antonio Perreault, C.R., — *Nos forces intellectuelles*, dans *L'Action Française*, avril 1918, pp. 150-151.)

s'alimente de tout ce qui perfectionne, recule les frontières de l'intelligence, ouvre de nouveaux horizons.

— *la sagacité intuitive*, — ennemie de l'à-peu-près et du superficiel ; qui va dans le sens de la verticale plutôt que dans celui de l'horizontale, en profondeur plus qu'en étendue ; qui préfère savoir moins et bien que plus mais mal ; qui part d'une définition claire et en suit les ultimes ramifications, jusqu'à ce qu'elle ait découvert l'armature et le rouage de la thèse. Chers élèves, ayez ce souci de la formation profonde. Apprenez d'abord à observer et à réfléchir, ensuite à comparer entre eux les idées et les faits. Ainsi vous aboutirez à l'éveil du jugement, au développement normal de la faculté de voir, d'apprécier, de critiquer sainement, sans céder aux impressions ni aux impulsions, enfin de conclure logiquement. Cette discipline a le don merveilleux de faire sortir l'esprit de sa geôle et de l'initier aux incursions fécondes. Elle affine la capacité d'approfondir : en restreignant la part de la mémoire, elle fait plus large celle de la raison. Il y a une telle différence entre apprendre et comprendre !... entre savoir le droit et être un juriste !... entre connaître les manuels de médecine et être bon médecin !... comme d'ailleurs entre savoir la philosophie et être philosophe ! (1)

— *l'esprit de synthèse*, — qui fait remonter jusqu'à la source, ramener toutes choses aux premiers principes, prendre chaque question *par l'épine dorsale*. Le coup d'œil circulaire et la vue panoramique sont des conditions de toute étude sérieuse.

(1) L'abus de la mémoire est un des pires obstacles à la réflexion, et donc à votre préparation culturelle. Ce que cette faculté accumule, au lieu de se convertir en substance, « nage en la superficie de la cervelle », dit Montaigne. Il en est de là nourriture de l'intelligence comme de celle du corps : ce n'est pas ce qu'on absorbe qui nourrit, mais uniquement ce que l'on digère. « L'excellence de l'esprit est toute dans sa qualité et non dans sa quantité. » (Joubert, — *Pensées*.)

De là vient que des jeunes gens entrent dans la vie avec un bagage plus ou moins lourd d'idées toutes faites, de jugements conventionnels, qu'ils prennent pour des principes et qui les empêchent de penser. Au lieu de réfléchir, c'est-à-dire, d'exercer leur faculté d'observation et de critique constructive, ce qui leur permettrait de mettre au point leurs petits idées, les enrichirait, les élargirait même, ils se contentent de coller sur les hommes et les choses des étiquettes verbales et des formules apprises. A partir de ce moment, ces personnes et choses sont jugées !... La vraie formation de l'esprit consiste à apprendre à voir, à observer, à penser, à approfondir, à faire du jour dans ses idées, à laisser la lumière y pénétrer, à *descendre* dans son bagage intellectuel.

En un mot, votre compétence professionnelle dépendra de la conscience que vous aurez mise à vous préparer, ainsi que de celle que vous saurez mettre plus tard à vous acquitter de votre tâche.

Etre une compétence pour devenir une utilité, être un savant pour devenir un apôtre, sublime ambition! « Étant des valeurs, vous rayonnerez autour de vous une action bienfaisante et une influence heureuse ! » (1) Or, « lorsque la Faculté a fait un licencié, elle n'a pas voulu certifier que le candidat avait emmagasiné dans les abîmes de sa mémoire un savoir innombrable. Elle a seulement voulu marquer que le candidat, outre un petit baluchon de connaissances actuelles, avait désormais le pouvoir d'en acquérir beaucoup d'autres. Elle n'a pas seulement voulu contrôler l'effort passé, mais elle a fait, au nom de la société qu'elle représente, un acte de foi et d'espérance dans l'avenir. En somme, le titre crée des obligations ! » (2)

S'il est vrai (et personne n'en saurait douter !) que vous exercerez votre profession à peu près comme vous vous y serez préparés, il paraît évident que votre compétence professionnelle est conditionnée par votre apprentissage universitaire. Cultivez-vous aujourd'hui la passion de l'étude, la dévotion au temps, le goût du travail sérieux ? Tous ces éléments de succès vous resteront demain comme appuis de votre valeur et secret de votre rendement.

Le professionnel, tel le prêtre, ne doit jamais avoir terminé ses études. Ses fonctions et ses responsabilités l'obligent à être étudiant à perpétuité. Rien ne s'efface comme un savoir non renouvelé. Avoir vu n'est rien, s'il ne revoit. Il aura tant à apprendre qu'il ne pourra jamais tout étudier et qu'après une longue existence de travail tenace il devra avouer, comme le sage : « Ce que je sais le mieux, c'est que je ne sais rien ! »

L'étude est la condition nécessaire de votre apostolat futur. Vous faut-il des témoignages ?

Mgr Pèchenard : « Vous n'aurez d'influence que dans la mesure de votre valeur ; vous ne vaudrez que par votre travail ! »

(1) Cardinal Dubois, dans *L'Echo de Massillon*, 1925-1926, p. 362.

(2) Jean Guittou, — *Le devoir de penser*, dans le *Recrutement sacerdotal*, 1934, p. 402.

Mgr Dadolle : « L'heure présente où vous allez incessamment entrer dans la carrière, vous invite spécialement et très instamment à devenir autant que possible des valeurs intellectuelles ! »

Mgr Baunard : « Le travail accumulé... fera de vos jeunes années une caisse d'épargne progressivement enrichie d'un trésor dont la somme, constituant votre valeur personnelle et professionnelle, vous permettra d'apporter votre part contributive au service majeur de la société ! » (1)

Le Père Vuillermet, O.P. : « Aujourd'hui, tous les chemins qui conduisent aux carrières libérales sont encombrés. C'est à la pointe de l'épée qu'il faut faire sa trouée. Pour arriver, les titres, la fortune, les recommandations, en règle générale, ne suffisent plus. La valeur personnelle est nécessaire, et on ne l'acquiert que par un travail opiniâtre. » (2)

L'académicien René Bazin recommande de « tout faire sérieusement » !

Esdras Minville : « Combien d'entre nous, doués d'aptitudes aussi fortes que variées, n'ont jamais dépassé le niveau de la médiocrité parce qu'ils n'ont pas voulu travailler ! Nos études universitaires se limitent à la stricte formation professionnelle. Lire, se cultiver, se préparer à jouer un rôle dans la société ? Foutaise ! Heureux encore si, son diplôme en poche, on ne renie pas à jamais ses manuels et ses bouquins, si l'on comprend assez ses responsabilités pour se tenir au courant des progrès de sa profession. Sauf de très rares et partant très louables exceptions, nous avons peur des livres, peur de l'effort, peur de la fatigue, surtout de la fatigue du cerveau ! » (3)

Le docteur Pierre Masson : « D'où qu'il sorte, le jeune docteur est nanti d'un parchemin pompeux. Il en est fier, le fait encadrer et en orne son bureau. C'est sous cet égide qu'il va vivre ! Quelques-uns, bien peu, heureusement, se font illusion sur la valeur réelle du diplôme et, sans rien faire de plus, tirent profit du droit d'exercer qu'il leur donne. Pour eux, le diplôme est le brevet d'un savoir suffisant. Inutile de développer ce savoir, il s'agit de l'exploiter ! D'autres, cependant, dès le premier contact avec

(1) *Vingt années de rectorat*, p. 25.

(2) *Les sophismes de la jeunesse*, p. 155.

(3) *Instruction ou éducation*, p. 8.

leur clientèle, découvrent leur insuffisance. S'ils réfléchissent, ils se rendent bien vite compte d'une vérité qu'on ne leur a jamais dévoilée : en cinq ou six ans, même s'ils ont beaucoup travaillé, ils n'ont pas, ils ne peuvent pas avoir tout appris, avoir appris même le nécessaire, si restreinte que soit la spécialité qu'ils ont choisie en fin d'études. Ce que leur séjour à la Faculté leur a donné, c'est une base de départ, c'est un rudiment, c'est une méthode de travail. Le doctorat est avant tout un certificat d'aptitude au travail personnel ! » (1)

Que l'étude soit donc pour vous, à l'Université et dans la carrière, le devoir d'état, l'obligation sacrée à laquelle vous sacrifierez tout l'accessoire, même les plaisirs les plus légitimes quand il le faudra, puisque le devoir d'état est la manifestation en quelque sorte tangible de la volonté de Dieu sur vous. L'étude intelligente, perspicace, soutenue : voilà de quoi dépendent votre culture générale et votre compétence professionnelle.

.....

Chers jeunes gens, si la fonction que vous allez bientôt choisir vous dispense de passer par ce corridor qui s'appelle l'Université, tant mieux ! Le courage que vous déploierez pour faire votre trouée ailleurs que dans les professions libérales sera votre plus beau diplôme.

Mais si vous vous sentez comme invinciblement attirés vers l'une de ces carrières qui obligent au stage universitaire, sachez que la compétence professionnelle ne s'improvise pas, que vivre dans l'insignifiance quotidienne et se maintenir dans la platitude habituelle ne prépare nullement aux sublimes fonctions. A l'Université, montrez-vous avares de votre temps : pas besoin d'être Américain pour savoir qu'il vaut de l'argent ! Au Collège, vous apprenez à étudier. A l'Université, vous commencerez à en pratiquer l'art. Plus tard, vous en apprécierez l'habitude et le rendement. Vous verrez alors comme, pour bien servir la société, il faut beaucoup savoir !

L'avenir est devant vous, comme une longue étape à franchir. Mais un jour viendra, et bien vite, où vous serez au bout de

(1) Dans *La Revue Dominicaine*, mars 1934, pp. 176-177. On a sans doute compris que ces judicieuses remarques ne s'adressent pas exclusivement aux jeunes médecins ; elles atteignent tous les détenteurs de diplômes.

vosre course, où vous ne pourrez plus que vous retourner pour mesurer d'un suprême regard tout l'espace qui s'ouvre aujourd'hui sous vos yeux. Ah ! la tragique épouvante, si vous ne découvriez alors dans votre passé que le souvenir des heures gaspillées, des énergies paralysées ; si vous n'aperceviez que la sècheresse d'une terre en friche sur laquelle n'a levé aucune moisson parce que nul soc ne l'a labourée, ou l'immensité d'un champ inculte où ne pèse que la morne désolation des années évanouies, stérilisées, qui ne reviendront jamais !

Universitaires de demain, vous ne permettrez donc pas que vos années de préparation professionnelle soient une parenthèse stérile ou fatale dans votre vie, ni une période classique de bourrage intensif dont on se distrait par la folie des plaisirs, pas davantage l'occasion d'un fléchissement moral ou d'une moindre ferveur religieuse. Vous les considérerez, au contraire, comme la phase décisive de votre vie, celle durant laquelle vous vous initierez à l'art d'acquérir de la compétence et aux problèmes sociaux de l'heure. Vous les défendrez jalousement contre le gaspillage, l'inertie et la légèreté. Vous les emploierez à discipliner vos facultés et à harmoniser vos énergies avec l'espoir de donner plus d'amour à Dieu, plus de bonheur à l'Église et plus de dévouement à la Société ! (1)

(1) Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, le rappelait récemment et fort à propos : « Ce n'est pas une technique seulement que doit vous livrer l'Université ou que vous lui demandez ; c'est une doctrine de vie, c'est une orientation spirituelle, c'est une éducation continuée de votre âme d'étudiant... Elle veut faire avec chacun de vous plus qu'un professionnel, elle veut faire un citoyen. Elle veut faire avec chacun de vous plus qu'un citoyen passif qui, pour ne pas faire effort, traîne ses pas dans les pas des autres, mais des citoyens actifs, qui aient à la fois le sens du passé et l'intuition de l'avenir, qui veuillent le progrès moral, intellectuel, économique et politique de la nation, et qui soient à la fois un élément d'ordre et un élément de vie. » (*Les contacts nécessaires à l'Université*, — conférence prononcée le 5 février 1936, à Québec. — Cfr. *L'Action Catholique*, 10 février 1936.)

CHAPITRE V

Ce que vous pourrez être !

Multiplés sont les fonctions séculières. Cette variété répond à la fois aux différents besoins de la société et aux diverses aptitudes des individus.

Vous qui vivrez dans le monde, vous aurez à choisir, dans le lot des professions libérales et des carrières manuelles, le domaine d'activité qui vous convient. Car l'homme n'est pas ainsi fait qu'il puisse réussir dans toutes les situations. Ce à quoi vous êtes aptes, vous avez chance de le faire avec amour et avec joie. Etre à son poste, c'est chose si importante !

Ce que vous pourrez être ? (1)

Avocat

C'est à la défense de la justice humaine que vous consacrez votre vie. Vous deviendrez les vengeurs de la société bravée par le crime et les protecteurs de l'innocence iniquement opprimée. Vous ne jouerez pleinement ce rôle que si votre vie et votre activité professionnelle s'harmonisent avec le sublime caractère de votre tâche.

Un avocat canadien a montré dans un saisissant relief les graves responsabilités de cette carrière : « Nos devoirs sont en raison directe de l'importance et de la grandeur de notre mission. Nous sommes les fils privilégiés de la justice, les défenseurs de la liberté de l'individu, les protecteurs de ses biens, les protagonistes du

(1) Il ne saurait être question d'étudier ici en détail les exigences de chaque carrière. Nous préférons indiquer au lecteur les principales sources de renseignements où il puisera à loisir :

— *Orientation professionnelle*, (2 vols.) œuvre de collaboration sous la direction du R. P. Farley, C.S.V.

— *Œuvre des tracts*, — surtout les nos. 163, 165, 167, 168, 172, 174, 178.

— *Comment servir ?* — série d'articles parus dans l'*Action Française*, en 1920.

Notre unique ambition est de rappeler sommairement les principales qualités requises, du point de vue chrétien surtout, pour exercer une carrière à la satisfaction de Dieu, de la société et de l'Eglise.

faible et du puissant. Individu, familles, associations, classes sociales, tous sont éclairés et dirigés par notre ministère. Leurs biens, leur liberté, et quelquefois leur vie, reposent sur la science, l'intégrité et la valeur morale d'un homme, d'un avocat appelé à les protéger. Cette immense mission ne pourra donner la plénitude de ses effets que si son titulaire est suffisamment préparé à en assurer l'heureux accomplissement. » (1)

Un travail soutenu, une psychologie affinée et une honnêteté indéfectible sont les trois principales conditions de succès.

D'abord, il est à peine nécessaire de le noter, « il faut beaucoup de travail et plus encore de patience. A moins d'avoir été judicieux dans le choix de son père, . . . l'avocat débutant connaîtra l'attente, l'inlassable attente de la clientèle qui met des années à venir, les besognes ingrates et rebutantes, les préparations de volumineux dossiers ennuyeux, les efforts épuisants pour se remplir la cervelle d'idées et de faits jusqu'à en avoir la nausée, et peut-être aussi la rage de se sentir plein d'ardeur, de bonne volonté, et non sans valeur, mais tout petit, inconnu, bousculé par la foule et dominé par ceux qui ont plus de chance ou plus d'adresse. » (2)

La psychologie facilite la tâche de l'avocat. « On conçoit que . . . pour être capable de dégager du premier coup d'œil l'aspect juridique d'une situation complexe, pour tenir bien en mains le clavier infiniment varié des textes législatifs, afin de poser le doigt sur la touche juste, il faut une préparation méthodique et surtout il faut connaître à fond la technique du métier. C'est elle seule qui peut donner l'expérience ou, pour parler le langage de M. Bergson, cette « connaissance intuitive » qui, pour l'esprit de l'homme, correspond au flair pour l'instinct de l'animal. » (3)

(1) Me Bernard Bissonnette, — *Devoirs et prérogatives des avocats*, dans *La Revue du Droit*, 1926, p. 451.

(2) André Toulemon, avocat de Paris, dans les *Études*, 5 octobre 1933. — A rapprocher les paroles de l'un des nôtres : « L'avocat est reçu ! Heures inoubliables ! Lendemain pénibles mais merveilleux encore ! Ses activités intellectuelles il les emploie à chercher le client. S'il part seul, sans influence de famille, sans argent, la lutte est belle. Elle est harrassante, aussi. Plusieurs lâchent, font du journalisme, gagnent le fonctionnarisme. » (Paul Fontaine, dans la *Revue Dominicaine*, mai 1934, p. 339).

(3) *Ibidem*.

Exercée chrétiennement, cette carrière est l'une des plus belles. Elle permet de déployer, outre l'éclat du talent, toute la beauté de la vertu. « L'avocat, on l'exige depuis longtemps, doit être honnête. Évidemment, ce n'est pas un devoir spécial, car tout homme doit se parer de cette vertu. Mais, eu égard à ses fonctions dont la principale est d'accueillir le client qui s'abandonne totalement, l'honnêteté semble plus nécessaire dans notre profession. Il est plus facile de découvrir le marchand qui ne donne pas la pesée ou l'homme d'affaires véreux, que le professionnel ignare ou malhonnête. Le client aux abois souvent frappe à la première porte et ouvre son cœur à celui qui a mission d'y lire. Il serait criminel d'abuser de l'absolue confiance, d'en faire une victime, alors qu'il cherche un protecteur... S'il demande un conseiller, il ne faut pas qu'il trouve un complice. Les artifices de langage, les ruses de procédés, les actes susceptibles d'interprétations douteuses sont autant d'assauts qui graduellement faussent le sens moral et sèment des germes qui détruisent la rectitude de la conscience. » (1)

Pour marcher droit et garder sa conscience libre, l'avocat doit donc posséder, non seulement une science supérieure de la justice et du droit, mais, ce qui vaut mieux que la science pure, le respect et la pratique de ces grandes choses. Il lui faudra un esprit assez élevé pour dominer les intrigues et assez honnête pour se garder de toute corruption. Que de fois, en effet, l'honneur, la vie, la propriété du prochain lui seront confiés ! Si, faute de science ou de droiture, il faisait des concessions à la force oppressive, ou à la richesse corruptrice, ou à une promesse tentatrice, il commettrait des erreurs qui seraient des crimes, et des crimes peut-être à jamais irréparables.

Futurs avocats, proposez-vous de défendre vaillamment et uniquement la vérité, le droit, la justice. Dès maintenant, dressez votre âme à la loyauté. Offrez-vous tous les matins à Dieu pour devenir de dignes instruments de sa Providence au milieu de la société, car votre mission sera sainte comme un sacerdoce. « Ayez la foi et la fierté des générations passées. Démontrez que la noblesse du Barreau n'est pas éteinte. Cette noblesse ne s'achète

(1) Me Bernard Bissonnette, *loc. cit.*

pas, ne se donne pas. Elle n'a pas d'extraction de famille. La noblesse de l'avocat, c'est celle du cœur, du courage, de la loyauté et de la parole d'honneur, ce véhicule de la pensée qui vient de Dieu !... La vie est trop courte pour être malhonnête !... Ne vous risquez pas en dehors des sentiers de l'honneur ! Il y a des erreurs qui engagent la vie et qui coûtent cher... Soyez des laborieux et des hommes de devoir. Remplissez sur la terre votre dette envers Dieu, la société, envers la famille et envers vous-mêmes ! » (1)

Le fougueux Père Didon distinguait « deux sortes d'avocats : les vrais et les faux. Les faux avocats sont des mercenaires : ils se vendent. Pourvu qu'on les paye, quelle que soit la cause, ils parlent ! » (2) Vous serez des avocats *vrais* ou vous ne serez pas avocats ! Mieux vaut l'honneur que l'argent ! L'avocat sans cause est encore préférable au plaideur sans conscience ! Puissiez-vous ne jamais mériter la condamnation gravée sur l'épithaphe d'un avocat plus véreux que vertueux : « Ci-gît un avocat qui a été corrompu longtemps avant d'être mort ! » Proposez-vous d'être « le champion désintéressé de toutes les nobles causes, celui dont le dévouement est acquis à tous les opprimés, à tous les malheureux, à tous les déshérités de la fortune, et qui fait entendre devant la justice la voix de l'humaine pitié et de la miséricorde. » (Henri-Robert).

La fonction d'avocat est de celles qui se prêtent le mieux à l'apostolat. « Il n'est pas de profession peut-être où la conscience soit plus souvent mise à l'épreuve et où, en revanche, l'occasion se présente plus souvent de faire du bien. Parfois, c'est un conseil donné à l'heure opportune ; parfois, une injustice à contrecarrer, une indécatesse à dénoncer et à poursuivre. Il faudrait être un statisticien bien habile pour énumérer tous les cas où l'avocat le plus modeste peut remplir un rôle bienfaisant. » (3)

(1) Sir François Lemieux, — *Discours à l'ouverture des tribunaux*, à Québec, le 10 septembre 1931. — Cf. *L'Événement*, 11 septembre, 1931, p. 9.

(2) *L'éducation présente*, p. 133.

(3) André Toulemon, *loc. cit.*

Notaire

Celui qui s'engage dans la carrière du notariat « doit être prêt à en remplir les devoirs et à en assumer toutes les responsabilités. Il doit avoir toute la science juridique nécessaire à diriger sûrement ses clients, et la probité et l'honnêteté requises pour protéger et assurer la conservation des biens qu'on lui a confiés. Il sera donc non seulement un juriste, mais aussi un homme probe et honnête. Il ne se confinera pas dans les limites d'une pratique égoïste et solitaire, mais rayonnera au dehors, prendra part à tous les mouvements sociaux dans sa paroisse. » (1)

Si telle doit être votre condition, vous vous garderez des exactions, de la fraude et des procédés cauteleux. Et remarquez qu'il y a plusieurs manières dont un notaire peut tromper un client. A côté du vol audacieux, il y a aussi l'injustice possible d'une vie professionnelle faite de négligence, d'incurie, de paresse et d'imprudence. Il y a l'injustice des profits avantageux procurés par la bonne affaire où l'on a cyniquement abusé de la confiance excessive, de l'ignorance ou de la candeur du client !... Il y a l'injustice des bénéfices réalisés par des placements louches ou des combines défendues !... Il y a l'injustice des revenus provenant de risques illicites dans les jeux de bourse !... Il y a l'injustice de la besogne expédiée malhonnêtement, de la tâche habituellement négligée, de l'incompétence résignée !...

Jeunes gens, admettez que si cette profession du notariat, envisagée du point de vue de vos intérêts, devient pour vous le moyen de vivre, elle est aussi, envisagée du point de vue des clients, un véritable dévouement, une sorte de sacerdoce laïque, un service rendu par l'individu à la Société. Ne la considérez pas comme un procédé d'exploitation par lequel on *prend* les autres sans se *faire prendre* soi-même, ni comme une corvée à subir avec l'unique préoccupation d'en retirer le maximum d'avantages au prix du minimum d'efforts, mais comme une fonction sociale parfois loyalement rémunérée, comme un noble devoir qu'il faut remplir... même sans espoir de profit.

(1) Joseph Sirois, — *Le notariat*, dans *L'œuvre des Tracts*, no. 165.

Vous serez vraiment utiles dans la mesure où vos activités demeureront subordonnées aux exigences de la conscience professionnelle la mieux avertie et des intérêts de la société les plus chrétiennement défendus !

Médecin

La médecine est, par définition, l'art de guérir ou de soulager les malades.

Le médecin est « l'instrument de Dieu pour entretenir et réparer la santé du corps, comme le prêtre est son instrument pour entretenir et réparer la santé de l'âme. Dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, Dieu a placé le remède à côté du mal, la guérison à côté de la maladie. Il les applique par le ministère d'hommes choisis à cet effet », (1) qu'on appelle les prêtres et les médecins.

Être médecin ! voilà une aspiration noble entre toutes, si aucun vil calcul ne s'y mêle et si, en vous préparant à soigner vos semblables, c'est leur guérison plus que leur argent que vous voulez. « Bien des fois, affirme un médecin canadien-français, à brûle-pourpoint j'ai posé à des étudiants un question indiscrète : « Pourquoi faites-vous votre médecine ? » — « Pour gagner ma vie ! » ou plus prosaïquement encore : « Pour gagner de l'argent ! » fut la réponse habituelle. Quelques-uns m'ont dit : « Parce que j'ai pensé que cela m'intéresserait ! » Aucun ne s'est écrié : « Pour venir en aide à mes semblables ! » Je n'ai pas eu de chance !... Le Collégien d'aujourd'hui considère la médecine comme un gagne-pain, un métier quelconque et qui en vaut un autre... Exercer la médecine comme un métier, un artisanat, c'est l'abaisser ! » (2)

(1) Abbé Rouzic, — *La vocation*, p. 43.

(2) Docteur Pierre Masson, professeur à l'Université de Montréal, — dans *La Revue Dominicaine*, mars 1934, p. 169. — C'est avec ces vues terre-à-terre qu'entrent dans la vie ceux qu'on a appelés les *ratés* ! « Les ratés, ce sont ceux qui s'engagent à l'aveugle dans telle ou telle catégorie d'études supérieures. Le jeune X... veut absolument être médecin et il n'a pas les aptitudes pour ce genre de vie. Mais allez donc le persuader, ou persuader ses parents ! Il a fallu rédiger des règlements draconiens pour éliminer les inaptes, et pourtant que de récriminations ! » (Abbé Arthur Maheux, — *De la pléthore des diplômés*, dans *L'Enseignement Secondaire au Canada*, mai 1933, p. 482.)

Voilà comment il se fait que, par une fatalité qu'elles ne peuvent enrayer, même nos Universités catholiques sont menacées de fabriquer « des médecins en série, mûrs pour le fonctionnarisme médical et toutes les complaisances. Ce sera le métier médical, mais ce ne sera plus la carrière médicale, encore moins la *profession* médicale ! » (1)

Évidemment, qu'il en soit ainsi ne prouve pas qu'il doive toujours en être ainsi. Au contraire, « le bon sens voudrait qu'il y eût, au moins au cours des études, un barrage, une sélection, pour éliminer les fourvoyés, les incapables. En principe, il y a bien les examens ; mais c'est une sanction qui s'effrite sous la patience de l'étudiant, pourvu qu'il soit tenace ou peu pressé... En fait... tout étudiant qui commence sa médecine est certain d'arriver au diplôme, à moins de renoncer lui-même ; mais il n'existe pas d'épreuve définitivement éliminatoire pour écarter, malgré lui, un candidat insuffisant ou incapable ; et je dis que cela est grave pour les malades et pour la moralité de la profession ! » (2)

Chers amis, si vous ne considérez cette profession que sous l'angle mesquin de l'utilitarisme, du profit immédiat, nous vous adjurerions de ne pas songer à devenir médecins. Car « la profession médicale, sous le contrôle de la conscience, est essentiellement une action constante de justice, de charité et de prudence. L'exercice de ces vertus peut aller depuis le degré de juste suffisance jusqu'à l'héroïsme. Mais il y aura toujours une catégorie dangereuse et contre laquelle ni la clairvoyance du public, ni l'appareil judiciaire n'offrent aucune garantie, je veux parler des *habiles*. Ceux dont on a pu dire qu'ils ont moins de savoir que de savoir-faire et de faire-savoir, glisseront toujours entre les mailles de la responsabilité légale. » (3) Ah ! quel malheur social !... exercer la médecine sans travailler au maintien d'une élite médicale qui se recommande à la confiance du peuple par une science éprouvée, une moralité inattaquable et un dévouement indéfectible !

(1) Dr Joseph Okinczyc, — *La profession médicale*, dans les *Etudes*, 5 octobre 1933.

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*.

On ne se fait pas médecin pour gagner de l'argent, ni pour vivre à l'aise. Donc, que les candidats à ce sacerdoce laïque substituent à l'utopie d'un rendement substantiel la conception intégrale de la suréminente dignité d'une fonction à base de religion et de zèle, d'amour de Dieu et des hommes ! (1) « Il faut savoir dégager de l'utilitarisme contemporain l'âme médicale, c'est-à-dire, l'âme d'un homme qui se donne par amour, pour les souffrances d'autrui ! » (2) Autrement, on versera au vice ce qui est dû au prochain !

La profession médicale, si sublime soit-elle, ne laisse pas d'être particulièrement dangereuse. Tous les aspirants doivent s'en convaincre. En rapport constant avec la matière, vous serez portés à ne rien admettre en dehors de ce qui se voit et de ce qui se palpe. Habituellement penchés sur les corps, vous subirez l'inévitable tentation de nier l'âme. (3) Bien plus, vous aurez souvent l'occasion et peut-être la pensée de vous jeter à corps perdu dans les plaisirs des sens. Tout, autour de vous, vous excitera aux déchéances de l'âme et vous facilitera les chutes. Le mal vous guettera d'abord à l'Université, dans votre cercle de connaissances, à votre maison de pension. Lectures, rencontres, conversations, relations, soirées, se liguèrent contre votre vertu. Plus tard, vous serez poursuivis jusque dans l'exercice

(1) Voilà ce que plusieurs de nos diplômés s'acharnent à ne pas comprendre ! « Qu'attend de la Faculté (l'étudiant en médecine) ? Un diplôme lui donnant le droit d'exercer. Entre elle et lui, un contrat tacite est passé le jour où il franchit pour la première fois le seuil universitaire. En échange d'une somme versée par paiements successifs, sous le nom d'inscriptions, l'étudiant recevra un diplôme lui conférant le droit de percevoir jusqu'à la fin de ses jours le prix de services qu'il aura rendus à ses malades. Pour lui, les soins et les ordonnances seront le gagne-pain, l'objet essentiel de ses études ! » (Dr Pierre Masson, dans *La Revue Dominicaine*, mars 1934, p. 175.)

(2) Mr René Laurence, dans *L'Action Nationale*, octobre 1933, p. 143.

(3) « La théorie matérialiste a rapidement envahi le champ de toutes les connaissances humaines. Dans le champ de la médecine surtout, elle a fait des ravages énormes. Au sein de notre profession, une école agissante s'est élevée de nos jours qui ne voit dans l'homme que l'organisme et dans la vie que la résultante de forces aveugles, inconscientes et fatales, diversement combinées. Il est aussi une école absolument différente qui dans le corps humain voit le temple d'une âme, et qui, par déduction, fait de la science médicale un hymne à la gloire de Dieu, et de la profession de notre art un ministère de respect, de charité et de dévouement. C'est à cette école que vous appartenez ! » (Dr L.-E. Fortier, — *L'étude de la médecine et ses diverses étapes*, dans *La Revue Canadienne*, 1917, p. 336.)

de votre profession : confidences reçues, inévitables spectacles de nudisme, promiscuités avec personnes du sexe, etc., (1)

C'est proclamer assez haut que si votre foi et votre vertu ne sont pas solidement affirmées, si vos convictions ne sont pas inébranlablement établies, il y a de quoi trembler pour vous, car les ravages causés par un médecin scandaleux sont effrayants. C'est aussi vous dire qu'à moins de maintenir intactes, en les pratiquant intégralement, vos croyances religieuses, rien ne vous défendrait contre la corruption et... l'assassinat. (2)

Mais, si vous avez compris combien la profession médicale suppose d'amour du travail, d'amour des hommes et d'amour de Dieu ; si ces puissants mobiles vous aident à acquérir la science indispensable et à entretenir en vous le dévouement inlassable, désintéressé, qui donnera à vos soins une efficacité toujours recon nue ; si, surtout, vous maintenez au premier plan de vos devoirs la pratique de la religion, non seulement vous surmonterez tous les assauts du mal, mais aussi vous exercerez auprès des malades un rôle vraiment sacerdotal : celui de bienfaiteur du corps et de consolateur de l'âme. Vous serez alors deux fois médecins !

L'Église et la société attendent avec raison que, guidés par les principes puisés dans nos Collèges et à l'Université, vous répondiez victorieusement aux espérances justement entretenues par la religion et la patrie ; que vous deveniez par le savoir, l'honnêteté et le zèle, des médecins supérieurs. Souvenez-vous toujours que « si le prêtre est médecin, on peut aussi avancer que le médecin est prêtre ! Votre fonction est une espèce de sacerdoce médical. Vous le serez, non seulement par l'exemplaire dignité d'une vie irréprochable, mais encore par le respect chrétien du corps de

(1) « Le médecin doit à tout prix, pour l'honneur de son titre, pour l'honneur du corps médical, éviter de devenir un mauvais médecin, ... le louche agent des lâchetés complaisantes au vice, la victime des passions dégradantes de l'ivrognerie, de l'érotisme et des stupéfiants. » (René Laurence, dans *L'Action Nationale*, octobre 1933.)

(2) « Une fois muni de son diplôme, le jeune médecin ne doit pas se faire illusion. Il s'engage dans une carrière *encombrée*... Les conséquences de cet encombrement sont aisées à prévoir : les médiocres en sont les premières victimes ; s'ils demeurent honnêtes, ils végètent ; si leur armure morale n'est pas solide, — la vie chère étant mauvaise conseillère, — ils sont exposés à chercher, dans des pratiques innombrables ou des compromissions honteuses, des ressources infamantes pour l'honneur du corps médical. » (R. P. Capart, S.J., — *Manuel des Carrières*, pp. 60-61.)

l'homme dans lequel la théologie vous fait vénérer le temple de Dieu même. Vous le serez encore par cet esprit d'apostolat qui vous inspirera, comme le premier de vos devoirs professionnels, celui de préparer au chevet de vos malades les voies à Notre-Seigneur par ses sacrements. Vous le serez enfin par cette conscience religieuse qui demandera le souverain remède à qui seul le possède : Dieu, vous souvenant, selon une parole célèbre, que le médecin peut panser mais que Dieu seul peut guérir ! » (1)

L'exercice légitime de la médecine comporte donc, outre une science toujours en progrès, l'intégrité absolue de la vie privée, le respect sacré du corps et de l'âme du patient, la garde intangible des secrets reçus ; en un mot, la conviction intime que le médecin « est le collaborateur de Dieu » ! (2)

Journaliste

La profession de journaliste, à caractère particulièrement auguste et à responsabilité singulièrement grave, ne s'exerce plus directement d'homme à homme, comme la médecine, le droit et le notariat, mais d'individu à société.

Partout, même dans notre Province, la presse a pris un développement prodigieux. Et qu'on le veuille ou non, elle influence, elle mène les masses. Mgr Ketteler cherchait sans doute à attirer l'attention sur ce fait psychologique lorsqu'il écrivait : « Si Saint Paul revenait de nos jours, il se ferait journaliste ! » Le public lit les journaux avec avidité. Autrefois, il n'y avait pour le conduire que la loi, aujourd'hui on le mène surtout par l'opinion. Et celui qui commande l'opinion publique est le maître du peuple.

D'où la nécessité de n'avoir que d'honnêtes journalistes, au cœur pur, à l'esprit droit, qui écrivent pour éduquer, assainir,

(1) Cette conception de la profession médicale, haute et vraie, n'est malheureusement pas le fait de tous nos soigneurs à gage. « Il semblerait que l'intronisation dans une carrière qui a de telles exigences dût être particulièrement difficile et que les conditions d'admission dussent être très sévères. Cette impression s'accroît si l'on réfléchit que la conservation et la défense de la vie chez son semblable est une fonction grave et périlleuse entre toutes, et qu'il faudrait chez ces gardiens de la santé une préparation et une sélection minutieuse, car, en un matière aussi délicate, l'insuffisance est un danger, et l'impéritie un crime. Or, « on fait sa Médecine » aujourd'hui comme « on fait son droit », comme on est fonctionnaire, avec plus de facilité qu'on ne devient ingénieur ! » (Dr Joseph Okinczyc, — *La profession médicale*, dans les *Etudes*, 5 octobre 1933.)

(2) Hippocrate.

rendre meilleur. Le Pape Pie XI insistait sur ce point : « L'influence de la presse, pour le bien ou pour le mal, est immense, plus grande encore qu'on ne le soupçonne. Le premier devoir du journaliste catholique, c'est de défendre les causes de Dieu et de l'Église, la vérité et la justice, la paix et la concorde, l'unité de l'Église, le respect de l'autorité. Toutes les autres causes sont secondaires et doivent être subordonnées à celles-là ! » (1)

Si Dieu vous fait la grâce d'exercer votre apostolat dans le journalisme, vous Lui jurerez de ne jamais écrire une ligne en marge de vos croyances catholiques ni un mot qui pût faire du mal à une seule âme. Vous promettrez de ne faire de concession mauvaise à personne. Certes, la charité vous commandera de respecter toutes les personnes, mais la vérité vous obligera à combattre toutes les idées suspectes.

Vous ne chercherez ni à faire fortune ni à flatter ceux qui en ont. Si jamais vous rêviez du journalisme comme d'un moyen de vous hausser aux honneurs, ou de vous ménager une existence tranquille, vous vous rendriez service à vous-mêmes en ne prenant jamais la plume ! Louis Veuillot, qui s'y connaissait, avouait que « quand la carrière littéraire n'est pas la plus impérieuse des vocations, c'est le dernier des métiers et celui où le salut court le plus de risque ! »

Disons-le pour le regretter, « éducateur par nature, apôtre par vocation, le journaliste est devenu trop souvent aujourd'hui le corrupteur des masses. » (2) Tantôt, sous le fallacieux prétexte d'user de son droit de critique, il démolit sans pitié ou assène des coups vigoureux réprouvés à la fois par la charité du Christ et la plus élémentaire politesse !... Tantôt, sans doute dans le but d'attirer l'attention, de créer de l'émotion, ou d'augmenter ses revenus, il verse dans le grotesque et le faisandé : « le scandale est un élément de succès pour qui n'en brigue point d'autre » !... (3) Tantôt, sous couleur de légitime émancipation, il sombre dans la littérature obscène et impie, où le profit

(1) Paroles à Mr Henri Bourassa, dans une audience, en octobre 1926.— Cfr. *Le Devoir*, 10 mai 1935.

(2) M. Oscar Hamel, notaire, dans *Le devoir social au Canada, français*, p. 161.

(3) R. P. Sertillanges, O.P.,— *Les idées et les jours*, vol. 2, p. 79.

Même chez nous, on n'a pas toujours su apercevoir le sublime de la carrière d'écrivain, ni comprendre la terrible parole de Louis Veuillot : « Le poignard le

est facile et substantiel !... Tantôt, enfin, il se fait le valet complaisant de politiciens véreux, pour le motif inavoué que *ça paie* !...

Chers amis, ne soyez jamais de ceux-là ! Ne vendez ni ne louez votre talent à qui que ce soit ! Soyez toujours indépendants des acheteurs de consciences, de quelque nom qu'ils s'appellent ! A l'imitation de Louis Veuillot, ayez votre crucifix devant vous, invoquez Dieu avant de composer et n'écrivez que des choses vraies avec une plume libre !

Comme journalistes catholiques, vous vous mettez en garde contre les faiblesses humaines qu'aggraveront vos obligations professionnelles, contre un désir instinctif de flatter les goûts et de satisfaire la morbide curiosité de vos lecteurs ; contre les entraînements de la fantaisie et les partialités de la passion ; contre la critique destructive et le parti-pris obstrucuteur ; contre la fascination de la *primeur* mal contrôlée ou la légèreté d'une accusation non fondée ; contre l'obstination à garder une attitude qui sacrifierait le devoir, ou la justice ou la charité à des commodités, à des vanités, à des intérêts personnels ! — « Pour parler plus clairement encore, le journaliste catholique doit s'imposer pour règle de se donner sans compter à sa tâche, si lourde qu'elle soit ; de l'accomplir sans autre pensée que de servir le vrai ; de cultiver son intelligence pour se rendre toujours plus digne d'une très haute mission ; de bannir les parti-pris, les préjugés, les inimitiés, les haines ; de conserver parmi les sollicitations de toutes sortes dont il sera l'objet l'indépendance de son esprit et de son cœur ; d'accroître sans cesse en lui l'amour de la justice et les ardeurs généreuses de la charité, qu'il alimentera aux sources fécondes d'une vie intérieure intense. Car le journaliste catholique a de grands devoirs... puisqu'il sait la

plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans des mains sales ! » Pourtant, il nous semble que « si tel écrivain, avant de couvrir les pages de ses livres de peintures immondes, se demandait quel serait sur sa personne le jugement de l'avenir, il arrêterait sa plume et secouerait la boue dans laquelle il l'avait déjà trempée, il effacerait les pages malheureuses qu'il aurait eu le courage d'écrire, et se présenterait à la postérité avec un titre plus honorable que celui de vidangeur de son siècle. » (R. P. Martin, S.J., — *Les temps nouveaux*, dans les *Erudes*, tome 59, p. 632.)

valeur des âmes et vers quelles destinées il doit les conduire ! » (1)

Vous ne serez pas journalistes de cette trempe sans qu'il en coûte. L'apostolat, même celui de la plume, repose sur deux mots qui expriment de très grandes choses : amour et sacrifice !

Plutôt que de collaborer à un journal ou à une revue qui ne respireraient pas un esprit franchement catholique, vous briserez votre plume incapable de vous nourrir, si ce n'est du pain de la honte ; et vous consentirez au besoin à mourir sans gloire plutôt que de vous déshonorer aux yeux de votre race et d'être un traître à la cause de Dieu. Après tout, comme on a dit, il y a quelque chose de meilleur que de laisser des écrits dignes d'être lus, c'est de laisser des actions dignes d'être écrites ! ... (2)

Instituteur

Depuis quelques années, plusieurs de nos bacheliers, sérieux et zélés, redoutant avec raison les risques et dangers inhérents aux professions libérales, préfèrent vouer leur talent et leurs forces à l'instruction de la jeunesse. Ils savent que celui qui éduque les jeunes générations prépare l'avenir de l'Église et du pays. Ils ne croient donc pas déroger en exerçant un dévouement à fonds

(1) André Michelin, — *Le journalisme*, — dans les *Études*, 20 mars 1934. — En entrant à l'*Univers*, Louis Veuillot savait ce qui l'attendait : donner mais aussi recevoir des coups. Il s'était fait du journalisme une idée juste. — « Le journaliste est un citoyen armé pour la cause publique... Il me semble que le journaliste catholique est le dernier reste de la chevalerie. Il ne quitte pas les armes, il va devant lui, proclamant la foi et portant secours. Il se propose de ne point commettre d'injustice et de n'en point souffrir, si ce n'est contre lui-même. S'il en comment, il les répare ; s'il en voit faire, à ses risques et périls il combat pour en procurer la réparation... »

« C'est un métier laborieux. Il y faut du cœur et encore du cœur. Notre temps n'aime pas la vérité, vous le savez du reste ; et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, inopportuns. On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts, on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde. Il faut en prendre son parti ! »

(2) De nos jours et chez nous, certains journaux soi-disant catholiques « nourrissent souvent leurs lecteurs de scandales d'alcôves, d'adultère, de rapt et de divorce, dont le poison lent ne peut pas ne pas agir sur le sens catholique. Outre cet amoralisme pratique, ces journaux multiplient les erreurs de doctrine, manifestent des complaisances outrées pour tout ce qui est mondain, suspect, malsain, en un mot ce qui est en marge de la vertu et de l'enseignement catholique... Ils abaissent peu à peu dans notre population le climat de la foi et de la ferveur. » (R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., dans la *Revue Franciscaine*, mai 1935.)

perdu, savoir : distribuer le pain sacré des connaissances humaines et divines, illuminer les intelligences, éduquer les consciences, former des patriotes et des chrétiens.

Du point de vue apostolique, l'instituteur n'a rien à envier au médecin ou à l'avocat ; « son rôle est celui d'éveilleur d'âmes. Et l'âme canadienne-française étant à la fois française et catholique, et ce au risque d'apostasie, le double rôle d'éveiller le sentiment français et la pensée catholique s'impose à l'éducateur canadien-français... Le clergé ne peut tout faire, malgré sa science et son dévouement. Au maître de lui accorder son concours : c'est d'ailleurs le vœu de l'Église. Mais, pour remplir sa tâche d'éducateur catholique, l'instituteur doit posséder une connaissance suffisante de sa religion ; il doit apporter au combat « l'entière énergie de son esprit et la force de sa volonté », suivant le conseil de Léon XIII... La foi catholique de la génération prochaine sera éclairée, ferme et agissante, si les maîtres de l'enfance ont secondé avec conviction les efforts du prêtre. » (1) L'éducation chrétienne de la jeunesse est vraiment le champ de bataille où sont engagés les intérêts de l'Église et de la société.

Raison de plus pour qu'à travers de son enseignement, l'instituteur fasse « passer la vérité divine, car toute science vient de Dieu et doit conduire à Dieu. Mais la première, néanmoins, la plus éminente des sciences est celle qui se rapporte à Dieu, à sa religion, à son Église. Le plus grand devoir des maîtres est donc de faire connaître Dieu, de le faire aimer et servir. » (2) Ainsi l'entendait Ollé-Laprune : « Quel honneur, écrivait-il, d'avoir à enseigner ! Enseigner, exercer une action sur les esprits, sur les âmes ! Communiquer la vérité ! Que je le fasse avec respect, avec amour pour la vérité et pour les âmes ! O Jésus, ô Maître divin, enseignez-moi à enseigner ! » (3)

Le jeune homme qui choisit cette carrière sous le regard de Dieu et en vue des âmes, ne peut pas ne pas songer qu'il contribue à l'épanouissement de la fleur humaine, et qu'il prend sur ses épaules à la fois la responsabilité d'une fonction sociale et l'hon-

(1) Mr C.-J. Magnan, — *L'Instituteur*, dans *L'Action Française*, février 1920, pp. 53-54.

(2) Mgr Remond, évêque de Nice, — *La vocation chrétienne et l'ordre social*, — dans le *Compte-Rendu de la Semaine Sociale*, 1934, p. 448.

(3) Georges Goyau, — *Autour du catholicisme social*, 2e série, p. 200.

neur d'une paternité spirituelle. Qu'il entre avec confiance, décidé de faire son devoir et tout son devoir ! Qu'il ne profane pas sa sainte fonction par des idées mercantiles ou des projets ambitieux ! Qu'il complète l'instruction par l'éducation, et il accomplira beaucoup de bien ; son existence sera des plus fécondes. Son ministère, qui le portera vers les âmes pour les aimer, les éclairer, les christianiser, en fera un grand bienfaiteur de l'humanité.

Pharmacien

La carrière de pharmacien est libérale et commerciale. Libérale, parce qu'elle ne peut être exercée qu'après obtention d'un diplôme ; commerciale, parce que le titulaire se livre à un véritable négoce : celui des drogues.

Bien qu'elle n'exige pas de capacité intellectuelle spéciale, elle demande pourtant un savoir assez étendu. Elle réclame surtout une conscience à toute épreuve.

Le pharmacien, s'il n'est pas d'une honnêteté de tout repos, peut faire beaucoup de mal, ou par ses mauvais conseils, ou par la livraison de médecines défendues, ou par coopération à des machinations infâmes. Il devra toujours préférer la tranquillité de la conscience au gain immoral.

Architecte

Cette profession ne peut convenir qu'à un petit nombre. Plusieurs de ceux qui en auraient les aptitudes et le goût se voient forcés d'y renoncer, faute de prestige et de protection.

Le diplôme d'architecte n'est délivré qu'après six années d'études où priment les mathématiques et le dessin. Un second stage plus ou moins long de cléricature est nécessaire avant d'ouvrir bureau.

Dans notre Province, la carrière d'architecte, si elle n'est pas encore encombrée, compte cependant un nombre à peu près suffisant de praticiens.

Agronome

(agriculteur technicien)

Il n'y a pas un quart de siècle, cette carrière n'était considérée par les diplômés ès-arts que comme un pis aller, une occupation inférieure à laquelle on se résignait avec quelque regret. Qui se sentait capable de faire quelque chose faisait autre chose. La conséquence était fatale : cette belle profession fut accaparée presque exclusivement par ceux qu'on nommait avec quelque air supérieur les *primaires* ! Et ceux-ci y réussirent si bien qu'il n'y eut plus bientôt place pour nos bacheliers.

En fait, les deux Ecoles d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'Oka, où se forment les agronomes, regorgent d'élèves. Il y a déjà encombrement dans la carrière agronomique. Seuls, de rares privilégiés peuvent y trouver place avec espoir d'une position.

D'après Mr Adélarde Godbout, cette carrière comporte, comme chances d'emploi :

— l'agronome officiel, c'est-à-dire, l'assignation d'un ou de deux agronomes dans les comtés ruraux ;

— le professorat agricole, c'est-à-dire, la diffusion de l'enseignement agricole dans les campagnes ;

— les différentes spécialités agricoles : étude des sols, entomologie, arboriculture, horticulture, etc. . .

— la gérance des grands domaines, où sont requises les connaissances de techniciens compétents ;

— le commerce des denrées agricoles, — « Le technicien averti qui se livrera à ce genre de commerce, dans sa spécialité propre, fera la fortune de ses patrons et possèdera par là une position assurée. C'est l'orientation que prennent présentement les bacheliers agricoles des universités américaines et ontariennes, et il semble y avoir place pour de nombreux spécialistes un peu agressifs. » (1)

— l'industrie laitière, — « C'est la première des industries agricoles de notre Province. . . Il y a là un champ très vaste pour tout spécialiste qui cherche sa voie hors des chemins battus. » (2)

(1) Adélarde Godbout, — *La carrière agronomique*, — dans l'*Œuvre des Tracts*, no 174.

(2) *Ibidem*.

Agriculteur

(praticien, ou cultivateur)

Le préjugé qui détourne le bachelier des professions manuelles doit être détruit. Ce serait criminel de l'entretenir quand on sait à quelle acuité en est rendu le problème de l'orientation professionnelle. « Il devrait être entendu que le fait de posséder instruction et culture à un certain degré ne confère pas un droit absolu à l'exercice des professions dites intellectuelles ou libérales. On ne voit pas bien pourquoi certaines professions dites manuelles, comme il s'en trouve dans l'industrie, l'artisanat, l'agriculture, ne seraient pas exercées par des hommes instruits et cultivés ! » (1)

(1) *Le chômage de la jeunesse*, tract no. 257 de l'École Sociale Populaire, p. 20.— Plusieurs de nos sociologues les mieux avertis tiennent à peu près le même langage.

Mgr Gauthier : « Ce que je voudrais... que l'on remarque, c'est l'urgence qu'il y a de diriger ceux de nos bacheliers qui se destinent au monde vers nos écoles spéciales : Polytechnique, Hautes Etudes commerciales, Ecoles d'agriculture, Ecole des arts décoratifs et industriels, Ecoles forestières et d'arpentage. L'avenir de nos jeunes gens est là. L'on nous dit que le droit et la médecine sont encombrées ; il faut bien en croire ceux qui nous l'affirment, parce qu'ils sont bien placés pour savoir. Il y a là, à coup sûr, des jeunes gens dont les aptitudes plus éclairées et mieux dirigées auraient trouvé, dans les carrières que nous signalons, un succès remarquable. Des écoles existent aujourd'hui qui les achemineront vers le succès désiré, il importe souverainement qu'ils sachent en profiter ! » (*Notre enseignement*, — dans l'*Action Française*, mai 1918, p. 206.)

Mgr Courchesne : « Il faudrait favoriser chez ceux qui font des études complètes le choix d'autres carrières que les professions du barreau, du notariat, de la médecine... Le temps n'est plus où les parents jetaient les hauts cris parce que leur fils annonçait son entrée au Polytechnique pour devenir ingénieur-civil... L'heure vient où les Hautes Etudes Commerciales ont leurs recrues et voient s'ouvrir devant leurs diplômés les portes de nos grandes maisons commerciales... Dans nos Ecoles de Chimie vont se préparer lentement ceux qui, demain, pourront fournir à nos industries une expertise qu'il a fallu trop longtemps demander à l'étranger... Enfin, pour ceux qui ont des aptitudes précoces aux arts de la mécanique, aux arts du dessin, nos Ecoles Techniques sont ouvertes dans les centres principaux... Il vaut mieux exceller dans un métier manuel que végéter dans certaines professions, où la concurrence excessive expose les vertus moyennes à des catastrophes ! » (*Nos humanités*, pp. 685-686.)

Le Chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal : « Est-ce que notre culture unilatérale n'a pas incité nos écoliers à croire qu'ils avaient pour unique débouché les professions dites libérales? Ils pensèrent : « Aux Anglais, peuple scientifique, le commerce, la finance, l'industrie, la grande agriculture ; à nous Français, peuple philosophico-littéraire, la théologie, le droit, le notariat ! » La médecine, avec ses filiales la pharmacie et l'art dentaire, connut aussi l'invasion des nôtres, parce qu'elle semblait un art autant qu'une science. Nous avons donc assisté à ce spectacle tant de fois dénoncé : des jeunes gens, terriens de race, délaissaient le sol, sous prétexte que leur éducation n'y trouvait pas de quoi fructifier. Ces déserteurs du bien paternel, leur culture intellectuelle

C'est admis par tous : il faut de toute nécessité décongestionner les professions libérales qui regorgent.— « Le grand moyen, c'est le rétablissement de l'ordre, c'est-à-dire, le retour aux travaux normaux de notre milieu : l'agriculture et les industries qui s'y rattachent. Il importe d'y revenir, sous peine de maladies sociales, peut-être mortelles. La désertion des campagnes est non seulement un désastre, c'est une folie. Nos pédants bacheliers s'imaginent qu'ils ne pourraient vivre à la campagne. Eh bien ! si, ils le peuvent ! même vivre heureux, autant que possible ici-bàs. C'est là qu'ils auront l'existence libre, large, exempte de contrainte, surtout de mondanités inutiles et coûteuses qui font gaspiller le temps et l'argent.

« Beaucoup de ceux qui passent par nos Collèges classiques sont fils de cultivateurs. A part ceux qui se destinent au sacerdoce et à la vie religieuse, en exceptant aussi les quelques unités qui se sentent réellement aptes et appelées à une carrière libérale, pourquoi les autres n'ont-ils pas l'idée de revenir à la profession paternelle ?... On croirait se ravalier en embrassant la carrière d'agriculteur !... Pourtant, il y a ici une mission qui appelle des ouvriers, un sacerdoce qui demande des prêtres. Parce qu'elle est la mère nourricière du monde, la culture du sol ennoblit ceux

lui aurait fait rendre cent pour cent, non plus cinquante ou même vingt. Au lieu de cueillir ce profit, ils venaient s'ajouter à la liste déjà longue des avocats sans cause, des médecins sans clientèle... Nos paroisses rurales ont perdu ainsi des recrues dont l'expérience, due à leur culture, aurait fait les conseillers autorisés de nos bienveillants agriculteurs. » (*La culture classique et l'enseignement des sciences*, — dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1923, pp. 377-378.)

Mr Louis-Philippe Morin, de Québec : « N'allons pas... borner les horizons de nos bacheliers aux seules branches qui sont matières universitaires. Il y a dans nos écoles techniques et nos écoles de beaux-arts, ainsi que dans nos collèges d'agriculture, des foyers intellectuels où il se prépare d'autres chefs qu'il ne faut pas ignorer, si nous voulons surveiller efficacement toutes les avenues commerciales et industrielles ; que l'on ne craigne pas de déroger en se salissant les mains pour maîtriser un art ou un métier, si c'est à cette condition que nous formerons les dirigeants qui nous ont fait défaut dans ces domaines. De grâce, que l'on cesse de croire que les rôles des dirigeants soient l'apanage de certaines professions plus anciennes, mais non plus essentielles à la vie d'un peuple ! Habitons-nous plutôt à considérer comme dirigeants et comme professionnels tous ceux qui ont assez de cerveau, de courage et d'énergie pour acquérir une culture générale, doublée d'une culture spéciale à la base de leur carrière ! N'est-ce pas là la plus juste conception de la valeur professionnelle ? Ce qui est anti-professionnel par exemple, c'est d'abdiquer sa personnalité et son atavisme pour embrasser une profession qui ne répond en rien à nos aptitudes ! » (*Conseils aux futurs hommes d'affaires*, — dans l'*Enseignement Secondaire au Canada*, décembre 1932, p. 161.)

qui s'y adonnent ; elle inspire à ses apôtres des sentiments humanitaires ; elle leur fournit assez d'occasions de dévouement pour qu'une vie soit bien remplie qui se consacre à son service. » (1)

Ne vaut-il pas mieux manier la charrue, même après avoir étudié du latin et du grec, que devenir un de ces déclassés redoutables qui forment l'armée des désordres ? Certes, dans la carrière agricole comme ailleurs il se rencontre bien des ennuis, mais il n'y a ni honte ni mendicité.

Nous entendons l'objection : « Mais, un jeune homme peut-il cultiver même après avoir décroché un baccalauréat ès-arts ? Jadis, on considérait la carrière agricole comme le refuge des sans talent, des lourdauds et des ignorants qui, prétendait-on, ne pouvaient réussir que sur la ferme. Le bachelier qui embrassait cette profession était regardé comme un raté et un déséquilibré. Quel cultivateur aurait envoyé un de ses garçons dans un Collège classique dans le but d'en faire un cultivateur ? Les parents aisés dirigeaient les plus intelligents de leurs fils vers les carrières professionnelles et réservaient la profession paternelle au moins doué. La plupart disaient en songeant à l'avenir de leurs enfants : « Ils en sauront toujours assez pour cultiver ! » Les jeunes ruraux quittaient l'école du rang après leur première communion et se hâtaient d'oublier le peu qu'ils avaient appris. On a même entendu des professeurs dire aux moins futés de leurs élèves : « Vous seriez plus à votre place en arrière des vaches ! »

« Ce préjugé commence à être relégué avec les vieilles ferrailles entassées en arrière de la grange. Tant mieux ! Pourquoi l'agriculture serait-elle indigne d'un bachelier ? Quel art, quelle industrie, quelle science, quelle profession, peut lui être comparée ? C'est la profession la plus importante au point de vue économique, social, religieux et national ! » (2)

Commerçant

Le commerce est l'une des sources les plus fécondes de la richesse d'un peuple. Il sert d'intermédiaire entre la production et la consommation. Toutefois, on ne s'improvise pas commerçant.

(1) Mr Alphonse Désilets,— dans *Le devoir social du Canada français*, 1914, pp. 118-119.

(2) Mr Albert Rioux,— *La carrière agricole*,—dans *l'Œuvre des Tracts*, no. 174.

Il faut du flair, une certaine expérience des affaires et du monde des affaires, des connaissances spéciales qu'on n'acquiert pas du jour au lendemain ni sans peine.

Si, au milieu de ses nombreuses transactions, le commerçant veut se conserver honnête (et il le faut !) il devra cultiver une grande droiture de conscience, un haut sentiment de l'honneur et un amour profond de la justice.

Combien, de nos jours, tablant de façon abusive sur leur habileté naturelle, se lancent dans des entreprises follement hardies, où périt l'épargne des petites gens ! Combien d'autres, absorbés par les soucis terrestres jusqu'à l'« engourdissement des antennes de l'âme », s'enlisent graduellement dans la matière et négligent leurs intérêts éternels ! Trop pressés de s'enrichir, ou bien ils ne reculent pas devant les procédés frauduleux (on dit tout bas : les vols !), ou bien ils s'attachent à la terre comme s'ils ne devaient jamais aller au Ciel !

Pour vous qui choisirez la carrière de commerçant, quoi qu'il advienne, en quelque situation que vous vous trouviez, fût-ce même la misère noire, vous ne serez jamais ni malhonnêtes, ni matérialistes. Vous ne ratifierez aucun calcul d'où la justice serait bannie.

Vous aurez le droit de faire preuve d'habileté, de vous montrer avisés, d'avoir comme on dit du coup d'œil, pourvu que vous soyez honnêtes. Vous pourrez travailler à vous enrichir, dès lors que vous n'userez d'aucun moyen réprouvé par la justice. Vous serez justifiables de thésauriser, à condition de ne pas oublier d'amasser aussi des mérites pour le Ciel.

Industriel

L'industrie est la grande approvisionneuse du commerce. C'est elle qui jette sur les marchés les multiples objets réclamés par la nécessité ou le luxe.

Le jeune homme qui veut *se lancer* dans l'industrie, doit réunir plusieurs qualités. Indiquons seulement les plus indispensables : posséder une expérience éprouvée dans l'exercice positif de sa spécialité ; être probe, consciencieux, loyal, et faire en sorte que son nom constitue une recommandation de ses produits ; développer une activité incessante, être toujours aux aguets,

car la concurrence le harcèlera parfois de façon brutale ; perfectionner graduellement ses procédés de fabrication et ouvrir de nouveaux débouchés à ses marchandises ; surtout, être chrétien modèle, afin que tous ceux qui l'approcheront acceptent sa parole, louent son honnêteté, et s'édifient de ses exemples.

Ingénieur

On constate que tout s'est modifié en notre vingtième siècle, dans l'ordre des situations qu'un jeune homme peut embrasser. Ce qui était élevé s'est abaissé et ce qui était en bas s'est élevé. Ce qui, hier encore, en enrichissait plusieurs, en appauvrit aujourd'hui un plus grand nombre ; et ce qui confinait dans une vie obscure et médiocre fait vivre largement. Des carrières jadis honorables et rémunératrices n'offrent à plusieurs de ceux qui les choisissent qu'une considération douteuse et une noble misère. Telles autres, jadis dédaignées parce que peu populaires, présentent des débouchés nouveaux où le gain est immédiat et l'espérance illimitée.

Ainsi, les carrières du notariat, du droit, de la médecine, sont encombrées. L'afflux incessant de candidats a causé la pléthore et provoqué la congestion. L'esprit léger a attaché aux travaux manuels : agricoles, commerciaux, industriels, etc... une réprobation répulsive, pour aspirer à la profession qui fait de son candidat *un p'tit monsieur* !

Combien d'autres métiers, sottement dédaignés, offrent des chances appréciables. Telles, les fonctions d'artisans, de techniciens spécialisés, d'ingénieurs dans les mines ou les ponts ou les canaux, de contremaîtres, d'entrepreneurs, de gérants d'industries, de comptables, etc...

.....

Chers élèves, voilà sous quelles formes apparaît l'avenir. Voilà ce que, demain, vous POURREZ être dans le monde !

Les *professions libérales*, tout honorables qu'elles soient, menacent de recruter une noblesse intellectuelle sans emploi et « de laisser au purgatoire de la déception, quand ce n'est pas à l'enfer de la gêne, ceux qui n'ont pas été reçus au paradis de la fonction ! » (Jean Guittou) — Notre invite formelle à vous en détourner ne doit pas être considérée comme une mésestime,

mais plutôt comme une mise en garde contre un engouement particulièrement hasardeux. Vos rêves vous laissent entrevoir le succès, et la réalité apporte souvent déception et misère.

Les *carrières manuelles* sont actuellement les plus prometteuses. A moins de raison spéciale, c'est vers elles que vous devriez tourner vos regards et vos espérances. Avec de l'effort et de la confiance, vous y acquerez un commencement de fortune qui vous assurera, en plus d'une indépendance reposante, la faveur de gagner honorablement votre vie et de servir Dieu dans la paix.

On a trop longtemps entretenu un préjugé fatal en pensant qu'avoir fait un cours classique obligeait moralement à choisir une carrière libérale. Nous mourons de préjugés. Il faut les détruire pour conjurer ce désordre inhumain qu'est le chômage des intellectuels et pour permettre à des centaines de bacheliers, qui sortent chaque année de nos Collèges, de s'épanouir dans une existence féconde au lieu de s'étioler dans des voies encombrées. (1)

(1) Vous aimerez sans doute savoir ce qu'en pensent les professionnels eux-mêmes. En citant monsieur Antonio Perreault, l'une des gloires du Barreau canadien, nous vous livrons la substance de ce que ses confrères ont écrit sur ce sujet : « Depuis un siècle environ, l'enseignement secondaire oriente tous les jeunes laïques vers la pratique de la médecine ou du droit. L'architecture, le génie civil en attirent quelques-uns depuis trente ans. Au début, c'était un progrès. On a exagéré. Chaque profession devait être une élite. Le nombre s'est accru au point que le niveau général s'est affaïssé. Les nouveaux venus, mal préparés, peu faits pour la vie de l'esprit, ont fait fonction de poids lourds. Les premiers, impuissants à les tirer, ont reculé. » (*Nos forces intellectuelles*, dans *l'Action Française*, avril 1918, p. 150.)... « Il importe de désencombrer les professions libérales. Elles regorgent. Plusieurs de ceux qui s'y engagent ne rencontrent jamais l'occasion de s'élever à un niveau moyen. L'offre dépasse la demande. Notre race subit là une perte d'énergie. Des forces mal orientées ne lui fournissent point tout leur rendement. Mains professionnels eussent avec plus de succès rempli d'autres emplois et accompli ailleurs de très utiles besognes. Leurs aptitudes les tournaient vers un autre pôle. Ils sont dans les professions des êtres inutiles. Ils y font fonction de poids lourds. Leur profession, qui sans eux eût élevé sa dignité et accru son utilité, baisse sous cette charge. Heureux quand les exigences ne les acculent pas aux expédients inavouables ! » (*Les professions libérales*,— dans *l'Action Française*, mars 1920.)

A quoi s'ajoutent ces justes remarques : « Cette tendance à l'encombrement des carrières libérales a produit, dans le droit et la médecine en particulier, un autre effet désastreux. Nos campagnes se trouvent bien de la présence du notaire d'autrefois, du médecin général. Mais on ne voit guère quelles ressources elles peuvent procurer aux multiples spécialités de l'art médical, au notaire homme d'affaires, surtout à l'avocat. On a donc vu ces derniers, désespérant de se faire un chemin praticable dans les ornières de ces districts ruraux, s'entasser dans les villes et accroître ainsi le fléau redouté de l'émigration à l'intérieur. Une fois empilés dans les centres, combien d'entre eux ont dû recourir à des expédients pour assurer leur subsistance ! » (Chanoine Emile Chartier,— *La culture classique et l'enseignement des sciences*,— dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1923, p. 378.)

CHAPITRE VI

Ce que vous devrez être !

Vous avez pleine liberté dans le choix de la carrière. La manière d'y vivre n'est pas laissée à votre discrétion.

Vous *pourrez* être, selon votre préférence légitime, avocat ou médecin, notaire ou agriculteur !... Vous *devez* cultiver les qualités qui font de vous des êtres pensants et des croyants!

Ce que vous devrez être ?

Des hommes !

Les vrais hommes sont rares parce que les caractères ne sont plus bien trempés. « Notre temps, déclarait le Père Didon, O.P., ne connaît plus que des caractères de caoutchouc; il ne sait plus ce que c'est que l'acier et le bronze des volontés. » Et cela vient, explique Théodore Jouffroy, de ce que « des deux éléments dont le caractère se compose : une volonté ferme et des principes arrêtés, le second manque et rend le premier inutile ! »

Etre homme ! c'est se déterminer résolument, vouloir fermement, agir crânement ! C'est tendre vers le but sans défaillance, subir l'épreuve sans découragement, lutter jusqu'au bout sans capitulation.

Etre homme ! c'est, dans un monde où s'affichent et souvent triomphent la pose, le convenu, le factice et le faux, cuirasser sa volonté contre l'opportunisme, la fortifier comme une citadelle inexpugnable !

Etre homme ! c'est, en un mot, tout sacrifier au devoir et ne sacrifier le devoir à rien !...

Pour être un homme de cette trempe, il ne suffit pas d'en avoir le sexe ; il faut encore en posséder le vouloir et l'âme. Eussiez-vous une intelligence lucide et un savoir brillant, sans énergie vous ne seriez jamais que des improductifs. Combien n'en avons, nous pas connus de jeunes gens de votre âge et de votre condition-

merveilleusement doués, et qui végètent faute de tenacité dans l'effort. Combien d'autres, par contre, moins favorisés du côté de l'esprit, donnent des résultats inespérés, parce qu'ils ont su vouloir, vouloir fermement, vouloir persévéramment. L'avenir est à ceux qui veulent ainsi ! « Il y a une profession autre que celle de médecin, d'avocat... c'est la profession d'homme ! » (1)

Des chrétiens !

Au-dessus de l'homme il y a le chrétien, c'est-à-dire, le disciple du Christ, celui qui croit en Lui et à sa parole, qui pratique ses enseignements et reproduit sa vie !

Chrétiens, vous êtes, à ce titre et par le seul fait de votre baptême, en situation de débiteurs. Apprécier le christianisme n'est pas tout ; ce n'est même pas assez : vous devez en avoir les vertus.

Le vrai chrétien imite son Maître et traduit l'Évangile en actes. (2)

Le vrai chrétien lutte contre l'esprit du monde, afin de n'en jamais partager ni les égarements ni les vices. La définition qu'en donnait Mgr d'Hulst est pleinement juste : « Un homme pacifique qui se bat toujours. » Qu'est-ce en effet que la vie chrétienne, sinon « un long effort, une guerre véritable, où l'on fait le coup de feu, où l'on donne et repousse l'assaut. ! » (3)

Le vrai chrétien ne rougit pas de sa foi. Au contraire, il éprouve une joie profonde à la défendre contre ses détracteurs. Il est même disposé, s'il le fallait, à mourir pour lui rendre témoignage.

Le vrai chrétien n'admet aucune contradiction entre ses principes et ses paroles, entre ses convictions intérieures et ses actes extérieurs ; aucun dualisme entre sa vie privée et sa vie publique, entre sa conduite de père et son attitude de professionnel ; bref, aucun dédoublement de la conscience.

Le vrai chrétien ne distingue ni le temps ni les circonstances pour pratiquer la vertu. Il a en horreur l'opportunisme et la flagornerie. « Le chrétien ne flatte pas ; c'est la seule humiliation qui doit lui répugner. » (4)

(1) Cardinal Mercier, — *Œuvres pastorales*, I, p. 25.

(2) Dans ce chapitre nous nous sommes inspiré des pages 27 à 37 du livre de l'abbé Barbier : *Les Devoirs*.

(3) Geoffroy de Grandmaison, — *Soldats de l'Église*, p. VII.

(4) Pierre Saint-Quay, — *Vivre ou se laisser vivre*, p. 150.

Le vrai chrétien, selon la recommandation expresse de l'Évangile, est dévouée à Dieu et aux hommes ; et ce dévouement n'est pas de façade ou de simple convention ; il s'élève au sacrifice quand la cause de Dieu l'exige ou quand le bien du prochain le réclame.

En un mot, le vrai chrétien n'oublie pas qu'il est un journalier consciencieux à l'emploi du Grand Maître.

Des catholiques !

Le catholique est le chrétien qui accepte tous les dogmes de l'église romaine, dans une seule et même affirmation absolue. Sûr que la vérité n'est que dans cette Église, il lui voue une obéissance invincible et un inaltérable amour.

Dans le pape, il ne voit pas une idole mais le successeur de Pierre, le gardien de la vérité et de la morale. Il le vénère comme un roi, il le chérit comme un père !

Dans les évêques, il voit les successeurs des Apôtres, et il respecte en eux l'autorité divine qui gouverne les peuples depuis dix-neuf cents ans !

Dans les prêtres, il voit les ministres de Dieu auprès des hommes et les représentants des hommes auprès de Dieu, placés au milieu des fidèles pour les aider à bien vivre et à bien mourir !

Brebis docile entre toutes, le catholique se soumet humblement aux lois qui régissent la Sainte Église, il incline devant elle son intelligence et sa volonté. Il souffre des maux qui l'affligent et se réjouit de ses triomphes, parce que pour lui la cause de l'Église, c'est la cause de Dieu même. Si elle est attaquée, il la défend, fût-ce au détriment de sa tranquillité ou au risque de perdre sa position.

Le catholique ne se contente pas de croire d'une foi purement théorique qu'il est dans la vérité et que sa religion est la seule vraie ; il le prouve par des actes. Il considère comme un minimum insuffisant de ne pas profaner le dimanche, de faire ses pâques et de jeter son obole dans la *tasse*. Sans ostentation comme sans vergogne, il porte le livre de messe, fréquente les sacrements, et cherche à communiquer aux autres la ferveur qui l'anime. Il souffre de trouver autour de lui des chrétiens de surface, chez qui

les pratiques extérieures masquent le vide des vertus, des chrétiens de mouvement et d'agitation dont on peut dire que plus il y en a moins il y a de christianisme.

Au témoignage de l'histoire, Montalembert ne se risquait jamais à prononcer un grand discours, ni Garcia Moreno à traiter une affaire de quelque importance sans avoir, au préalable, imploré le secours de Dieu dans une chaude communion. Voilà des exemples, voilà des modèles !

Pie X rappelait aux dirigeants de la société qu'ils « doivent être des catholiques à toute épreuve. Ils doivent être des hommes d'une piété véritable, de mâles vertus, de mœurs pures, et d'une vie tellement sans tache qu'ils servent à tous d'exemple ! » Ces quelques mots, qui ressortissent au bon sens, devraient faire réfléchir. Ce que les professionnels doivent poursuivre avant tout, particulièrement en ces temps d'anémie religieuse, c'est l'enrichissement de leur vie spirituelle. Il faut que chacun devienne dans son milieu un foyer de charité et de foi. Demain, vous serez des défenseurs de la religion si votre vie témoigne pour elle. Jamais un argument ne vaudra une attitude. Vous ne pouvez pas mesurer le retentissement d'une vie franchement catholique sur les âmes voisines. Autour de vous, on jugera souvent de notre religion d'après la manière dont vous la pratiquerez. La supériorité du catholicisme doit donc se prouver par la supériorité des catholiques. Puissiez-vous vous en souvenir toujours et attester, dans votre conduite, que votre foi est un germe bien vivant, non une richesse immobile !

La tâche religieuse demeure partout la première en dignité et en importance. Celui qui n'en est pas convaincu n'a pas le droit d'être professionnel. Il ne serait plus tard qu'un lâcheur. On a parlé, et avec combien de raison, de la trahison de l'élite ! Cette formule englobe dans un même mépris les innombrables reculades, avachissements, reniements et abdications qui ont chloroformé l'âme de notre peuple et anémié sa vie spirituelle. Comme il n'est jamais trop tard pour mieux faire, rappelons à ceux qui demain appartiendront à l'élite intellectuelle qu'une place leur est aussi réservée dans l'élite catholique.

L'expérience, excellente dispensatrice de la sagesse, atteste qu'« un des rajustements les plus nécessaires... est le rajuste-

ment religieux. Il faut revenir à cette époque où normalement l'homme était considéré comme un exemple d'unité parfaite. On ne songeait pas alors à ces indignes palinodies de la double conscience, de la double attitude, de la double vie. On n'avait pas alors pour juger les actes de sa vie privée une mesure différente de celle dont on se servait pour les actes de la vie publique. On ne s'accommodait pas en famille d'une conviction que contredisaient celles du prétoire ou de la tribune. Quand on voyait un chef d'État s'incliner devant les mystères de la vie chrétienne, on comprenait que cette tête baissée, ces regards respectueux, ce corps agenouillé symbolisaient une réelle et indiscutable primauté du spirituel : l'erreur *séparatiste* qui achève de nous abrutir parce qu'elle bouleverse une hiérarchie aussi importante que la situation de la tête par rapport au ventre ou aux pieds doit disparaître. Il faut absolument qu'on apprenne à ne plus l'accepter, qu'on s'arrache aux duplicités amoindrissantes, qu'on s'abandonne à l'unique direction qui part d'en haut pour vivifier et maintenir les tendances revêches d'en bas. » (1) Le désaccord entre la croyance et la vie ressemble à la justification par la foi des protestants.

Dès maintenant, mettez-vous en garde contre le scandale de certains de nos diplômés qui, bien installés dans une profession rémunératrice, ne sont catholiques que par étiquette, et que rien ne distingue pratiquement des protestants ou des juifs. « Il en est trop de nos jours dont la religion facile étonne et scandalise. Souvenez-vous que la religion n'est pas une attitude, mais une conviction intime. Ne soyez pas du nombre de ces chrétiens amateurs qui sont du bal et de la messe, et qui partagent avec le monde les coupables plaisirs du monde. Leur religion n'est qu'une simagrée, ou plutôt le vernis léger qui couvre les difformités d'une âme malade et d'une foi infirme. Souvenez-vous qu'il est des faiblesses qui sont incompatibles avec vos saintes croyances et que vous ne pouvez y céder sans lâcheté et sans trahison. » (2) Etre catholique à l'Église et vivre en incroyant au foyer est une apostasie.

(1) R. P. Carmel Brouillard, O.F.M., — *Jeunesse et vie religieuse*, — dans l'*Action Nationale*, septembre 1936, p. 80.

(2) Abbé Paul Barbier, — *Nos devoirs*, pp. 194-195.

Pour ceux-là, la religion est presque un anachronisme, une affaire démodée. Tout entiers à leurs occupations, ils finissent par contracter une courbature d'âme qui les rend incapables de se redresser jusqu'à ce niveau éminent où seul le vrai catholique se maintient.— « Ils ne croient pas nécessaire de tout agir, de tout faire, de tout penser en catholiques. Quelques domaines sont réservés, comme s'ils ne dépendaient que de l'intérêt privé et que Dieu, la religion, la morale n'aient rien à y voir... Rien n'est dangereux comme ces compartimentages, ces cloisons étanches entre les différentes manifestations de la vie ! » (1)

Plusieurs, qu'on pourrait appeler les quinteux et qu'une erreur de vocabulaire a fait surnommer les dirigeants, sont catholiques par intermittence. Chez eux, la religion a ses jours, ses heures, ses actions. C'est limité, trié, cloisonné ! Au-delà, chasse gardée, interdiction de séjour au Christ ! On dirait qu'ils n'ont pas été baptisés tout entiers, ou pas pour toute leur vie. Disposition d'âme plus commune qu'on ne croit chez les professionnels, et qui tend à laïciser la vie. La religion devient alors un à-côté ; on se confectionne un être artificiel. Une telle pratique religieuse n'est pas le principe permanent, le ferment constant d'une vie féconde, mais un acte isolé ou un épisodique effort. Pseudo-catholiques, pour qui les prières ne sont que des formules, les sacrements des rites ; qui n'ont avec Dieu que des rapports diplomatiques et mondains ; qui cherchent surtout à sauver les apparences, à éviter les grands scandales, sans se soucier d'harmoniser le dedans avec le dehors, les sentiments avec les œuvres. Catholicisme rudimentaire, incomplet, squelettique ! Religion sans âme, tout en façade, trop distante de leurs préoccupations habituelles, qui ne les captive pas, ou guère, parce qu'ils la considèrent comme en dehors de ce qui fait l'intérêt de leur existence. Religion superficielle, atone, limitée à quelques pratiques routinières : assistance matérielle à la messe du dimanche, communions aux grandes circonstances de l'année et avec les foules, participation bien ostensible, presque pédante, aux processions. Par ailleurs, critique très libre et fréquente des directives de l'Église. Et si, devant ces catholiques pitoyables, quelque polémiste de salon

(2) Mgr Remond, — *La vocation chrétienne et l'ordre social*, — dans le *Compte rendu de la Semaine Sociale de Nice*, 1934, p. 437.

vient à sourire d'un dogme ou à suspecter un principe de morale, ils affectent de se montrer conciliants, ils sourient à leur tour avec leur interlocuteur en ayant la précaution de ne pas relever l'attaque. Éléance souveraine mais coupable qui indique, paraît-il, un esprit large ! (1) Catholiques apathiques, que les tourments de l'Église laissent bien indifférents ! Catholiques élégiaques, qui se lamentent en petits comités sur l'affaiblissement de la foi et ne font rien pour l'empêcher.

Un chrétien de notre temps, auteur d'une œuvre éminente, ne rougissait pas de recommander à ses élèves : « Soyez fiers, mes chers amis, d'appartenir à cette Église si contredite, si décriée, si calomniée, si sauvagement attaquée, en butte à tant de persécutions surnoisées ou violentes, et qui poursuit sa marche au milieu des injures, impassiblement, inlassablement, les yeux élevés au Ciel, et, sur les lèvres, le murmure continu des psaumes

(1) Monsieur Esdras Minville a brossé de ce catholicisme dilué un portrait que nous nous reprocherions de ne pas reproduire. — « Quant à notre foi... oh ! rien à dire ! Dieu sait si nous en dépensons de l'eau bénite et des rameaux. Nous est avis pourtant que de moins fréquentes et moins régulières genuflexions, et un peu plus de fermeté et de raisonnement dans la croyance modifieraient sensiblement notre sens du devoir, et donc le sens même de notre vie. Est-il chose plus lamentable que la sorte de dédoublement qu'on remarque dans la personnalité morale d'un trop grand nombre de nos catholiques ? Les indulgences de la Portioncule, certes, mais la duplicité en affaires ! Les coups de chapeau à la croix des églises, et les coups de couteau dans ses engagements les plus solennels ! De la foi, il en est parmi nous qui en ont... plein la bouche. Mais vivre sa foi, en nourrir ses pensées, en éclairer sa conduite, se faire des prescriptions de la morale un code que l'on consulte et que l'on respecte, c'est une autre affaire.

« Il est pourtant quelque chose de plus lamentable encore si possible que cette poussiéreuse routine dans laquelle s'enlise la foi religieuse d'un trop grand nombre, et c'est la rapidité avec laquelle jeunes gens et jeunes filles y tombent dès la sortie des écoles et des couvents, quand ils ne dégringolent pas jusqu'à l'indifférence totale. Au pensionnat, durant ses années d'études, sous l'œil inquisiteur du cher Frère, de monsieur l'Abbé ou de Mère, on est confit dans la piété, tintinnabulant de médailles pieuses et de chapelets. On ne se retournerait pas à la chapelle pour tous les trésors de la Golconde... Six mois, trois mois, trois semaines après sa sortie de l'école, du couvent ou du collège, hélas ! on ne vit déjà plus, sauf de rares exceptions, que « du parfum d'un vase vide ». Quelques-uns, — et ce ne sont pas toujours les plus estimables, — conservent toutes leurs pratiques, dégénérées en simagrées stériles, simulacres de religion ; d'autres n'en retiennent que ce qu'il faut pour ne pas attirer l'attention. Cela paraît si mal de manquer la messe le dimanche ! D'autres, enfin, se dépouillent de tout, croyance et pratique, dès qu'échappés à nos milieux, ils surprennent à leur adresse un sourire railleur. Ils nous reviennent, pour la plupart, ceux-là, marchant sur la tête et, ce qui est pis, voulant à tout pris nous faire croire que c'est ainsi qu'un homme doit marcher. Et remarquez bien que nous parlons ici de la classe instruite, de tous ces hommes et de toutes ces femmes de qui les humbles sont censés recevoir lumière et direction !... » (*Instruction ou éducation*, pp. 18-19.)

et des hymnes ! » (1) Ah ! quand on apprécie l'honneur d'être catholique, on comprend ces superbes paroles ! Bien plus, comme le paysan vendéen, à qui un révolutionnaire disait : « Nous raserons vos clochers, nous vous enlèverons tous les signes de votre superstition ! », on est prêt à répondre : « Soit ! alors, nous nous mettrons à genoux devant les étoiles ; détruisez-les, si vous pouvez ! » (2)

Saint Louis disait un jour à son fils : « Beau fils, la première chose que je t'enseigne, c'est que tu mettes ton cœur à aimer Dieu ! » Tel est le premier et le plus impérieux article du programme au Collège, à l'Université, dans toute carrière. Les aspirations vaguement catholiques s'en vont en fumée : seules restent les actions. Un nom et une foi morte ne suffisent pas à faire un catholique, non plus qu'un titre et un blason ne font un gentilhomme. Conséquemment, que ce soit au bureau ou au magasin, sur le banc de juge ou sous la toge d'avocat, le catholique doit se retrouver partout où le professionnel fournit son apport. Il doit vivre de façon à prouver que sa religion est l'unique vraie. Si tous les catholiques étaient meilleurs, a-t-on répété avec raison, il n'y aurait pas tant de méchants.

Des apôtres !

Gardez-vous de croire qu'une fois sortis de l'Université ou d'une école supérieure, vous ferez tout votre devoir quand vous travaillerez avec acharnement à amasser une petite fortune.— « Notre monde meurt de cet égoïsme, de cette avare frénésie du profit ; il meurt d'avoir trahi la charité, le don de soi ! » (3)

Vous penserez à vous, soit ! mais vous n'oublierez pas les autres. La tâche d'apôtre s'impose à tous.

Mgr Dupanloup l'a proclamé en termes particulièrement suggestifs : « Aujourd'hui, vous devez être tous apôtres, depuis le cordon du soulier jusqu'à l'âme tout entière ! »

Et le « bon papa » Léon Harmel : « Quiconque, à notre époque, n'est pas un apôtre, est presque un apostat ! »

(1) Pierre Termier, — *La vocation de savant*, p. 261.

(2) Abbé Rimbault, — *Les vaillantes du devoir*, p. 32.

(3) Daniel — Rops, — *La misère et nous*, p. 92.

Et l'infatigable abbé Groulx : « Le catholicisme comporte essentiellement un devoir d'apostolat. L'on n'est pas de sa foi que pour en rougir, ou la porter dans sa poche ! » (1)

Demain, vous n'aurez donc pas le droit de vivre pour vous seuls ! Vous vous préoccuperez aussi un peu des autres. Vous ne serez pas de ces catholiques qui demeurent « en secret, mais profondément convaincus que le bien commun ne les regarde pas ». (2) Vous ne souffrirez pas que votre assiette soit pleine, quand celle du voisin sera vide. Vous ne supporterez pas d'être bien, quand autour de vous s'étaleront de pitoyables souffrances, car « il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. » (3) Vous ne vous contenterez pas de mener une petite vie facile, commode aux sens, sans heurt, que l'on suit comme une carrière administrative, avec des avancements périodiques... et le ciel au bout ! Vous n'accepterez pas d'être de ces égoïstes qui nient la question sociale le jour où elle est résolue pour eux. Vous ne vous atrophiez point moralement dans le train-train monotone d'une existence banale, n'osant penser aux autres de crainte d'avoir à vous déranger pour leur porter secours. Vous ne serez pas de ces *satisfaits* qui trouvent théoriquement que tout est mauvais, qui regrettent théoriquement que d'autres souffrent, qui s'indignent théoriquement des abus des capitalistes, mais qui pratiquement dorment bien tranquilles parce que, eux, ils sont dans un abri sûr où ils ne manquent de rien. Vous ne vous bornerez pas à être une unité dans votre milieu, ni seulement un rouage qui fonctionne sans paralyser le mécanisme.

Tout cela n'est que du négatif ! Or, rien de plus positif que l'apostolat. Vous sortirez de vous-mêmes, car si vous demeuriez désintéressés de la misère humaine, avarés de votre cœur, de vos fatigues et de votre argent, vous entendriez une voix intérieure qui vous demanderait comme à Cain : « Qu'as-tu fait de ton frère ? » Vous déborderez les cadres restreints de vos calculs individualistes, vous souvenant que « vous êtes tous appelés

(1) *Orientations*, p. 194.

(2) Daniel-Rops, — *La misère et nous*, p. 105.

(3) La Bruyère.

à jeter le poids de votre vertu et de vos œuvres dans la balance où se pèse l'avenir des sociétés et des peuples. » (1)

Vous êtes catholiques : donc vous serez apôtres ! Cela postule ceci. Ces deux titres sont inséparables.— « Il est absolument nécessaire que l'on vous retrouve partout où vous avez quelque chose à faire, c'est-à-dire, purement et simplement, partout. C'est même autre chose qu'une nécessité, autre chose qu'un devoir : c'est une *inévitabilité* qui tient à l'essence même de la vie chrétienne. La charité ne calcule pas, elle ne signe pas de contrat, elle ne pose pas de conditions, mais elle donne et se donne. Chaque fois qu'on a besoin d'un catholique, il répond : présent ! » (2)

Etre apôtre, ce n'est pas prononcer des discours pathétiques ni produire des œuvres retentissantes. C'est à la fois plus et moins que cela. C'est *moins*, parce que pour réussir dans ces tâches bruyantes, il faut des moyens spéciaux qui ne sont pas le lot commun de tous. C'est *plus*, parce que l'apostolat exige un grand amour de Dieu et des âmes, un courage entreprenant et une volonté déterminée. Autant le dire franchement, nous en avons assez de certaines activités qu'à tort on a qualifiées d'apostolat et qui se réduisent à donner des conférences, présider pompeusement quelque organisation paroissiale, avec l'ambition secrète de se mettre en évidence, d'être applaudi et louangé. Moyen fort ingénieux peut-être, mais inavouable, de se faire de la réclame. Un tel apostolat, puisqu'ainsi on l'appelle, est d'ordinaire peu coûteux et largement rétribué. Il reçoit plus qu'il ne donne. Il y a vraiment profit à être *apôtre* de cet acabit. Le véritable apostolat est plus désintéressé : il fait sortir de soi et de chez soi, secourir le besoin, découvrir la misère pour la soulager, dépenser et se dépenser, sans autre espoir que l'extension du règne du Christ sur la terre et la récompense dans le Ciel.

Apostolat de la *charité* !— Donner est bien, mais ne suffit pas. Il faut encore se donner. Autrement, on ressemble à ces chrétiens « qui en arrivent à une telle perversion de jugement qu'ils en sont à considérer que leurs aumônes leur créent en quelque sorte

(1) Van Tricht,— *Conférences religieuses*, p. 13.

(2) Etienne Gilson,— *Pour un ordre catholique*, p. 67.

un droit à bénéficier d'une situation tranquille et confortable. »(1) Vous porterez aux nécessiteux, en plus du pain et de l'aumône qui soulagent le corps, les lumières qui éclairent les intelligences, les conseils qui entraînent les volontés chancelantes et les paroles qui cicatrisent les cœurs blessés. Secrètement on pensera alors de vous ce qu'un supérieur de Saint-Sulpice disait de Léon Harmel. « Voici un homme qui, sous l'habit laïque, porte un cœur sacerdotal. »

Apostolat du *bon exemple* ! — Plus vous serez élevés dans la société, plus le peuple vous regardera ; et plus il vous regardera, plus vous devrez l'édifier. Pourtant, « la responsabilité des classes professionnelles, qui d'entre nous s'en occupe ? C'est un chapitre de nos mœurs qu'il conviendrait d'étudier. Que de misères morales n'existeraient point si notre peuple n'avait reçu de la classe dirigeante que les exemples de l'austère vertu ! » (2) Vous ne serez pas les derniers à entendre l'appel de Pie X : « Ce dont la société a le plus besoin à l'heure actuelle, c'est un noyau de catholiques exemplaires, convaincus, agissants. »

Apostolat de la *compétence professionnelle* ! — Une formation hâtive, un savoir superficiel et incomplet paralysent dans son action sociale celui qui s'en contente. Sans doute, la compétence suppose avant tout l'aptitude à être compétent ; mais elle s'accroît aussi par le désir d'être plus utile à l'Église et à la société. Elle exige une longue préparation et un apprentissage consciencieux. Sa nécessité est à la fois d'ordre matériel et d'ordre spirituel. Acquérir plus de science pour faire plus de bien, voilà un apostolat partout et toujours possible. (3)

(1) Daniel-Rops, — *La misère et nous*, p. 89.

(2) Antonio Perreault, — *Les professions libérales*, — dans l'*Action Française*, mars 1920.

(3) Ceux qui prétendent mettre au service de leurs clients une science professionnelle qu'ils n'ont pas, font de l'apostolat à rebours. Quitter l'Université est obligatoire ; ne pas quitter ses livres est aussi nécessaire. Cependant, « ce capital intellectuel qu'ils emportent de l'Université, combien le laissent s'effriter !.. Combien négligent de l'accroître ! Ils le doivent pourtant. A la Faculté, (le professionnel) acquiert les éléments d'une branche du savoir humain, celle dont est faite sa profession. L'enseignement supérieur fait plus que de lui communiquer la science faite. Il éveille le goût de l'inconnu, la passion des recherches savantes ; il aiguille l'esprit vers les coins de cette science où la lumière n'est pas encore descendue, et lui apprend la méthode dont il usera pour s'y aventurer. Le professionnel doit continuer ses recherches, ses études... L'unique empirisme ne suffit plus. Le temps des recettes toutes faites est passé. Il faut sans cesse vivifier la pratique par la théorie. » (Me Antonio Perreault, C.R., — *Les professions libérales*, — dans l'*Action Française*, mars 1920.)

Apostolat de la *diffusion de la vérité* ! — L'avenir de notre sainte religion, ici comme ailleurs, dépend des laïques presque autant que des prêtres. Le Pape Pie XI le rappelait tout récemment encore : « Il faut que tous soient apôtres ; il faut que le laïcat ne reste pas inactif, mais que, uni à la hiérarchie ecclésiastique et docile à ses ordres, il prenne part aux saintes batailles et que, par le dévouement absolu, la prière et l'action généreuse, il coopère à ranimer la foi et à réformer les mœurs chrétiennes. » (1) Si vous n'avez pas oublié que la grâce du baptême vous a conféré ce que Saint Pierre appelle un « *sacerdoce royal* », vous serez fiers de l'exercer en enseignant la vérité à ceux qui l'ignorent, en la rappelant à ceux qui l'ont oubliée, en la défendant contre ceux qui l'outragent. On ne vous demande pas d'aller sur les places publiques et de prêcher, comme font les membres de l'Armée du Salut. On vous supplie de ne perdre aucune occasion de semer le bien dans vos conversations intimes, dans les discussions de salon, dans les entretiens amicaux sur la rue, au bureau, au foyer, partout, avec tous, en toute circonstance !

Toutefois, on ne donne pas ce qu'on n'a pas. Comment parler de religion, si on l'ignore ? Et comment exercer convenablement une profession à caractère social, si on n'a pas une mentalité religieuse ? Ceci n'est pas un simple postulat ; c'est un grave problème. Mgr Gauthier l'a déjà remarqué : « Il y a souvent entre la formation intellectuelle de notre élite et ses connaissances religieuses, un déséquilibre qui menace la sécurité de la foi. » (2) Craignez la disproportion entre la culture intellectuelle et la science religieuse, car il y aurait alors en vous « un homme et un enfant : un homme pour la culture humaine, les sciences, le droit, la médecine, les affaires ; un enfant pour la science religieuse. » (3) Vous feriez peut-être beaucoup d'argent, mais peu de bien !

Apostolat de la *participation aux œuvres sociales* ! — Notre peuple, sollicité par des courants d'idées subversives, appartient à qui veut s'en emparer. Au laïque incombe la tâche de l'approcher et d'opposer au *credo* du communisme le *credo* de notre foi

(1) *Lettre au Cardinal Segura.*

(2) Lettre-préface dans *L'Apostolat laïque*, tract no. 202-203, par le R. P. Archambault, S. J.

(3) *Etudes*, 5 avril 1916, p. 133.

catholique, aux théories révolutionnaires les enseignements pacifistes de l'Évangile. Qu'il s'agisse de mouvements nationaux ou religieux, le professionnel doit être prêt.

Vous n'êtes pas catholiques seulement pour payer votre écot à l'église et sauver votre âme. Dieu vous ayant placés au-dessus du peuple par votre instruction et votre profession, vous Lui devez d'user de votre prestige pour rayonner le Christ par l'action catholique. Ce qu'Il attend de vous, c'est que vous soyez « non de fades composés de vertus négatives, non des figurants quelconques sur la scène de la vie nationale ou sociale, non de simples pions sur l'échiquier de la vie politique, mais, comme vous y obligent votre instruction et votre formation, des créatures d'énergies catholiques, des hommes d'initiative féconde, des dirigeants véritables, au besoin même des constructeurs de peuples. » (1)

Votre apostolat ne devra pas nécessairement être tapageur. Au contraire, il gagnera souvent à être discret, silencieux. Son obscurité ne nuira en rien à son efficacité. Cependant, avouons avec Victor Fournel que « si le bruit ne fait pas de bien, il serait bon que le bien fît quelquefois un peu de bruit ».

Dès maintenant plantez dans votre âme la conviction que l'apostolat laïque est le complément nécessaire du sacerdoce catholique, que personne n'en est dispensé, que votre âge même ne saurait être une excuse. Jusqu'ici, il faut bien l'avouer, l'on a constaté « trop souvent, chez les jeunes d'aujourd'hui... un abstentionnisme social qui provient, non pas de la mauvaise volonté, mais d'une ignorance ou d'une méconnaissance. On dirait que nos jeunes chrétiens ont quelque chose d'incomplet, d'inachevé. En eux, le chef-d'œuvre de la grâce n'apparaît point dans sa plénitude... il y a des vides, des absences. » (2)

Ne recusez donc pas cette mission ! Préparez-vous y ! Plus que cela, ayez-en déjà la passion ! Les méchants ont bien celle du mal, eux, et c'est par là qu'ils sont forts. Combien peu de catholiques ont la sainte frénésie du bien !... et c'est par là que nous sommes faibles.

(1) Oscar Hamel, dans *Le devoir social du Canada français*, p. 151.

(2) Mgr Remond, évêque de Nice, — *La vocation chrétienne et l'ordre social*, — dans le *Compte rendu de la Semaine Sociale de Nice*, 1934, p. 436.

Dans la *Divine Comédie*, Dante rencontre un groupe de damnés sur le front desquels il ne voit pas écrites, comme chez les autres, les fautes commises. Il demande : « Qu'ont-ils fait, ceux-là, pour mériter un tel châtimeut ? » Son guide lui répond : « Ils n'ont pas fait de bien ; ce sont des lâches ! »

Des lâches ! — ceux qui, gavés des fruits de la terre, regardent avec un scepticisme dédaigneux les pauvres lutter âprement pour gagner leur vie. Cet égoïsme impénitent est l'une des plus dangereuses échardes qui puissent pénétrer dans une conscience. — Un mendiant demandait un jour l'aumône à l'un d'eux. Comme celui-ci n'avait pas l'air de s'émouvoir, il insistait, suppliait, disant : « Monsieur, il faut bien que je vive ! » Et l'autre de répondre avec une morgue blessante : « Je n'en vois pas la nécessité ! »

Des lâches ! — ces chrétiens inactifs, passifs, figés dans leur fauteuil bien capitonné, dilettantes enfermés dans leur cénacle, incapables de dévouement, mûrs pour tous les abandons et les reniements.

Des lâches ! — les faussaires qui exploitent une fonction sociale d'une façon anti-sociale, n'ont pas d'yeux pour voir les piétinés du sort, point d'oreilles pour entendre les gémissements des miséreux, point de cœur pour se pencher sur la souffrance ; car « ouvrir les yeux sur le spectacle de la misère n'est pas si simple : il y faut beaucoup d'amour ». (1) A preuve, ce pauvre ouvrier qui courut donner sa montre à Mgr Mermillod, en disant : « Je n'ai pas besoin de savoir l'heure quand un peuple meurt de faim ! »

Chers amis, vous devrez demain exercer une action positivement apostolique, sous peine de « mériter le reproche d'égoïsme dans la délectation raffinée d'un bien trop personnel. » (2) Si vous n'êtes que médecins, ou avocats, ou industriels, sans être apôtres, vous brasserez du vent et vous tournerez à vide. Et ce serait un détournement particulièrement injuste d'exercer une profession de manière à en intercepter le rayonnement social.

Un tel apostolat coûtera un peu de votre temps, de votre santé, de votre argent. Il est l'opposé de l'égoïsme. Alors que le dilemme

(1) Daniel-Rops, — *La misère et nous*, p. 41.

(2) Henry Reverdy, — *Les fausses maximes de la jeunesse*, p. 183.

dans le monde, c'est sacrifier les autres à soi ou se sacrifier aux autres, l'Église catholique le résout de façon équitable en vous enseignant que le vrai bonheur pour soi consiste justement à donner du bonheur aux autres. (1)

Des professionnels honnêtes!

En définitive, on peut dire que « toutes les vertus professionnelles se ramènent à la probité. En utilisant l'étymologie du mot, l'on peut entendre ici la droiture d'esprit et de cœur, mais celle dont l'on fournit les preuves. C'est la probité qui soumet le professionnel à l'observation stricte de tous ses devoirs, aussi bien ceux que lui imposent sa dignité d'homme et le christianisme, que ceux qui relèvent de la discipline particulière à sa profession. Elle affine le sens de la responsabilité, si lourde pour l'homme auquel l'éducation et un haut rang social donnent figure de modèle. » (2)

L'honnêteté est le fondement primordial de toute vie professionnelle. Il ne saurait y avoir ni catholicisme sincère ni apostolat efficace sans cette forte assise. Nous dirons même plus : le professionnel doit être non seulement honnête homme mais encore homme d'honneur, c'est-à-dire, plus sensible à l'honneur qu'aux honneurs ou aux honoraires.

Le professionnel honnête a en horreur la ruse, le mensonge, les trucs et les truquages, les finesses et les finasseries qui déshonorent les plus belles carrières. — « Franchise est gardienne d'honneur ! » proclamait Paul Déroulède. Nous n'ignorons pas qu'aujourd'hui, en certains milieux, on préconise le droit du plus fin,

(1) L'homme est un être social ; ce caractère l'oblige envers son prochain. « Quand on en est rendu au : Chacun pour soi et Dieu pour tous !... c'est que Dieu n'est plus grand'chose pour personne ! » (Etienne Gilson, — *Pour un ordre catholique*, p. 203.) Par conséquent, « que le professionnel, soucieux de répondre aux exigences du devoir social, se donne de tout cœur à cette noble tâche. Pour cela, qu'il soit au premier rang dans la paroisse par sa valeur intellectuelle, sa compétence dans l'exercice de sa profession, par l'accomplissement fidèle de ses devoirs d'état, et aussi par sa mentalité catholique qui le porte à être d'esprit et de cœur avec l'Église ; par la pratique de ses devoirs religieux, par l'intégrité de sa vie, par la préoccupation de se rendre utile, par le dévouement à toutes les œuvres de la paroisse ! » (Mgr Emile Roy, — dans *Le devoir social au Canada français*, p. 189.)

(2) Antonio Perreault, — *Les professions libérales*, — dans *l'Action Française*, mars 1920.

ce qui est une manière déguisée de parler du droit du plus menteur. Ces moyens, si habiles soient-ils, vous n'en userez jamais.

Le professionnel honnête ne se permet « ni le mensonge qui lèse les intérêts d'autrui, ni les faiblesses qui ternissent la vertu délicate et fragile, ni les improbités qui blessent l'équité. » (1) Il répudie les détours qui extorquent et les faux-fuyants qui dissimulent. Il est sincère avec les autres comme avec Dieu. Il abhorre la fourberie dans les affaires ; aussi ne fait-il rien qui étouffe dans son âme la voix des justes scrupules.

Le professionnel honnête ne tend vers son but que par les voies permises. Il n'a qu'un guide infailible : sa conscience, voix de Dieu en lui. Dès qu'il connaît son devoir, il en devient l'esclave et lui sacrifie tout. Il ne se demande pas si cela le paiera, s'il va y perdre ou y gagner. Dès lors que c'est son devoir, il l'accomplit et il l'accomplit parce que c'est son devoir.

Le professionnel honnête, en un mot, « ne se soucie que de la vérité, de la justice et du devoir. Il va partout son droit chemin, sans égard aux conséquences politiques ou financières de son attitude loyale. Il n'a qu'une parole, qu'il ne vend pas ; qu'une âme, qui est son trésor sacré. On ne le mène pas, il se conduit ! Ce n'est pas une voix qui s'achète, c'est une volonté qui s'affirme ! » (2)

Cette conscience professionnelle existe encore de nos jours, mais il faut savoir la trouver. Nous appartenons à un siècle où l'honnêteté est outrageusement violée par le grand nombre. Avec la crainte de Dieu et la notion de l'équité, beaucoup ont perdu la capacité du scrupule et commettent les injustices les plus éhontées avec la tranquille audace de l'inconscience. Leur vertu, toute en façade, n'est pas un mur de granit inébranlable, mais plutôt une sorte de palissade très souple qu'ils écartent quand elle gêne, pour passer dans le champ défendu. « Notre monde contemporain n'a que trop d'indulgence, hélas ! et même parfois de béate et sottise admiration pour ceux qui savent *se tirer d'affaires* . . . et auxquels une certaine habileté, qui ne s'embarrasse pas de scrupules, tient lieu trop facilement d'efforts et de travail. Il est grand temps, en vérité, de réagir contre cette mentalité

(1) J. Ribet, — *Honnête avant tout*, p. 54.

(2) Mgr Tissier, — *Consignes catholiques*, p. 72.

et de chercher à rendre aux jeunes ce culte du labeur probe et consciencieux, de la besogne bien faite, qui fut une des plus belles traditions de jadis, et qui se perd un peu trop, dans certains milieux tout au moins. » (1)

Lorsque Berryer se retira de la vie publique, quelqu'un lui exprima son étonnement de ce qu'il n'était pas plus riche.— « Vous n'auriez eu qu'à vous baisser, lui dit-il, et vous auriez pu amasser une fortune ! » — « Oui, répondit l'illustre orateur, mais il eût fallu me baisser ! »

Se baisser !... se traîner à plat ventre !... se ravalier !... se mettre à quatre pattes !... tout cela est fort en honneur de nos jours. Voilà un exercice que certains de nos soi-disant professionnels connaissent bien. Ceux-là ont le dos rond et l'échine souple ; la tâche de valet leur sied à merveille ! S'il faut se baisser pour obtenir une position ou saisir une décoration, ils n'hésitent nullement à plier leur conscience à cette gymnastique. Au détriment de la justice et de l'honneur, ils sont depuis longtemps décidés à sacrifier même le Christ à leur ambition. Trente deniers, c'est peu !... mais, pour ceux qui aiment l'argent, c'est trente deniers !

Des hommes de hautes carrières, connus et méprisés, n'ignorent rien de ces procédés. Leurs mauvais exemples tendent à se propager et à recruter de nombreux imitateurs. Pourquoi le taire ? depuis quelques années et dans certains milieux, la conscience professionnelle s'est amoindrie. On veut gagner de l'argent ! On exploite les faibles et on pressure les pauvres. On fait vite et mal. On impose souvent un tarif exorbitant pour des services médiocres. Eh bien ! quand on en est rendu à enseigner ainsi qu'il y a d'autres moyens légitimes de s'enrichir que le travail honnête et l'épargne, on est un empoisonneur de la société ! (2)

(1) R. P. Coulet, S.J., — *La préparation de l'enfant à la vie*, p. 71.

(2) Monsieur Ernest Grégoire, député provincial de Montmagny et maire de Québec, n'a pas craint, quoique laïque, de mettre les universitaires en garde contre ces procédés déshonorants.— « Dans la vie professionnelle, que de réformes à réaliser tout de suite, avant l'explosion d'un juste mécontentement, qui peut bien finir par dépasser les bornes de la légitimité ! Vous dont l'intelligence est appelée à rayonner en raison de votre instruction, je vous en prie, n'infligez pas au peuple le scandale d'un universitaire prêchant le pragmatisme, l'empirisme et l'affairisme soit par la parole, soit par l'exemple. S'il est des gens qui doivent se rappeler le

Demain comme aujourd'hui il restera vrai que, « du point de vue chrétien, il n'est rien, ni empirisme, ni pragmatisme, ni raisonnement, ni sentiment, qui puisse justifier ou même excuser l'injustice. » (1)

Il fait si bon d'arriver à la fin de sa carrière, d'atteindre le soir de sa vie et de s'endormir en pensant : « J'ai toujours été honnête ! » (2) Puissiez-vous laisser derrière vous, comme une trace lumineuse, la longue série de vos bons exemples, de vos bienfaits, de votre probité professionnelle ! (3)

Voilà ce qu'attendent de vous Dieu, l'Église, la Société.— « Jeune homme, mon ami, tu iras vers cette foule. Il le faut. Tu connaîtras ses plaintes, ses récriminations, plus encore, jusqu'à ses cris de colère et de haine. Tu sauras ses dangers, ses misères, ses détresses, ses désespoirs. Et tu sentiras alors le besoin de faire quelque chose, (je me trompe et m'exprime mal !) de

vieux proverbe « Noblesse oblige ! », ce sont bien, il me semble, ceux qui participent à l'aristocratie de l'intelligence : les universitaires. L'une des graves fautes imputées à la génération qui vous a précédés, messieurs les jeunes, c'est la commercialisation des professions. Certaines professions qui devraient être et qui étaient jadis des espèces de sacerdoce, ne sont-elles pas aujourd'hui de véritables industries, où l'idéal professionnel a trop tôt fait place à la poursuite effrénée du gain ? » (Discours de la *Journée Universitaire* à Québec, le 6 février 1936.— Cfr. *L'Action Catholique*, 6 février 1936.)

(1) Daniel-Rops, — *La misère et nous*, p. 99.

(2) Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis, disait un jour : « Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins, est un pays perdu ! » Il est temps qu'un changement s'opère dans notre Province : il en dépend surtout de ceux qui se préparent à la carrière. Qu'ils apprennent avant tout qu'« en affaires comme ailleurs, on ne se passe pas de Dieu ! » (Charles Nicaise, — *La formation du chef d'industrie*, dans la *Revue des Jeunes*, 10 octobre 1921, p. 38.)

Le Père Plus, S.J., a fait sur ce sujet d'intéressants commentaires : « Il n'y a pas d'affaires, sans conscience dans les affaires ; il n'y a pas de conscience dans les affaires sans fidélité à Dieu ! Trop souvent, on cantonne Dieu dans le domaine de la vie individuelle ou de la vie familiale. Là, on comprend qu'il ait sa place ; on accepte de la Lui donner. Dans la vie sociale et professionnelle, c'est beaucoup plus rare. Il y a le rayon « Dieu » et le rayon « affaires » ; et, entre les deux, aucune pénétration... Admettre Dieu dans ses affaires, c'est se contraindre équivalement à être toujours consciencieux... En ce sens, on l'a très bien dit : « Il y a une manière chrétienne de faire le pain ! » (*Face à la vie*, 2e série, pp. 22-23).

(3) Il y a toujours profit à méditer la fière réponse de Pie VII à Napoléon : « Sire je puis bien vous céder mon droit, mais je ne puis vous céder mon devoir ; je puis bien vous aimer, vous admirer jusqu'à vous livrer ma vie, mais je ne puis vous livrer ma conscience ; je puis bien perdre pour vous toutes choses, mais non pas mon âme ! »

faire beaucoup, de donner ta jeunesse, ton temps, ta santé, tes forces, ton argent, tes ressources d'esprit et de cœur, pour libérer les intelligences captives et les âmes prisonnières ; pour défendre ceux qui travaillent contre la gêne matérielle, l'insécurité dans le labeur quotidien, l'exploitation de ce labeur et l'injustice dans sa rémunération ; pour enrayer le torrent de sophismes et d'erreurs sous lesquels ceux-là qui ont tant besoin de vérité seront bientôt engloutis, si l'on n'y prend garde. A l'œuvre donc, et tout de suite ! A l'œuvre rédemptrice ! » (1)

(1) L'abbé Henri Gauthier, P.S.S., dans *Le devoir social au Canada français* pp. 76-77.

CHAPITRE VII

Dangers et sauvegardes dans le monde.

Dans le monde, vous trouverez tous les auxiliaires de salut et tous les agents de damnation. Il dépend de vous que ceux-là ou ceux-ci commandent votre avenir.

Le salut n'est inféodé à aucun état de vie. Toutes les professions comme tous les métiers peuvent conduire au Ciel, pourvu qu'on les exerce avec le sérieux de l'esprit, la piété du cœur, les solides convictions de la volonté, la droiture de la conscience. (1)

Mais aussi, le péril de damnation est partout à redouter, jusque dans les carrières les plus sacrées. Ne pas y croire afin de se dispenser de le conjurer, c'est se vouer aux défections presque inévitables qu'engendre la témérité. Par conséquent, celui qui ne demanderait à sa fonction que la facilité de mener une vie large, de rouler l'automobile et de flatter ses caprices, serait un trqueur des volontés divines. Celui qui rêverait de la médecine surtout pour satisfaire une curiosité malsaine ou se ménager des rencontres dangereuses; celui qui, en songeant à choisir le droit, ambitionnerait avant tout de s'enrichir au détriment de ses clients; celui qui considérerait la vie séculière comme une exemption de devoirs et une ruée aux plaisirs; oui, ceux-là et tous leurs congénères ne seraient que des rufiens ou des imposteurs courant à leur perte.

Le choix s'imposera donc entre vous exposer ou vous barricader !

I. — Dangers.

Quatre ennemis vous guetteront à votre entrée dans le monde, pour vous asservir et convertir votre profession en une criminelle exploitation. Ce sont : l'argent, la gloire, le plaisir, l'impiété.

(1) Louis XI, étant un jour au Plessis, entra dans la cuisine et s'amusa à causer avec le marmiton qui ne le reconnut pas. — « Combien gagnes-tu à ton métier ? » — « Je gagne autant que le roi ! » — « Comment cela ? » — « Eh bien ! le roi gagne sa vie, et moi aussi ! »

Si la vie gagnée sur cette terre par le marmiton n'était pas aussi honorable que celle du roi, il pouvait en gagner une aussi heureuse dans le Ciel !

1. — L'argent.

Autrefois, notre société reposait sur une double base : la justice et la religion. Bien des choses sont changées dans le siècle où la Providence vous a fait naître. Une société s'est formée, dite des chevaliers d'industrie, qui ne se gêne nullement de renier les traditions du passé et de prôner par l'exemple le culte de l'argent. Ces apôtres de Mammon conçoivent la vie comme un assouvissement de la cupidité. On leur avait pourtant dit au Collège : « Gagnez votre vie, c'est votre devoir !... Mais, gagnez tout cela honnêtement ! » Ce principe leur fut d'abord un idéal ; il devint vite un ennui. Alors, pour n'avoir pas à subir ses représailles, ils le mirent tout simplement dans leur poche. De ce jour, la suprême convoitise de ces transfuges, devenus païens, fut de thésauriser... pour jouir. Monsieur Oscar Hamel ne faisait que généraliser un désordre réel, lorsqu'il écrivait : « Le mobile de la majorité des membres de notre classe professionnelle paraît être souvent d'arriver à la fortune d'abord ! » (1) Fausse appréciation des valeurs selon laquelle avoir *des valeurs* égale être *une valeur*.

Ces richesses, acquises de façon suspecte, sont souvent l'instrument des caprices et l'aliment des vices. Elles fomentent l'orgueil, l'ambition, l'amour effréné du plaisir, le mépris du droit et de la justice. La passion de l'argent engendre fatalement la malhonnêteté professionnelle. Ruses, fraude, trucs, escroqueries sont tour à tour mis à son service. La fortune se compose de bien des misères. L'habileté à échapper aux sanctions de la loi civile accrédite le mépris de la loi divine. (2)

(1) Dans *Le devoir social au Canada français*, p. 152.

(2) Ce qui devait être un idéal d'apostolat est devenu un idéal d'égoïsme. Pour ceux-là, « il n'y a qu'une question : arriver ! Et, devant ce but à atteindre, tout le reste disparaît. La vie devient une affaire, mieux, un échiquier. Sentiments, intérêts, idées, convictions... sont les pions qu'il convient de manier sans émotion, que l'on peut sacrifier pour le besoin de la cause... Le jeune utilitaire « n'a que lui-même pour dieu, pour principe et pour fin. Il n'estime que le succès, et dans le succès que l'argent. Ce jeune homme-là, c'est un monstre, n'est-ce pas ? Car c'est être un monstre que d'avoir vingt-cinq ans et pour âme une machine à calcul au service d'une machine à plaisir ! » L'utilitarisme... est la plus affreuse calamité qui puisse s'abattre sur notre jeunesse. » (P. Vuillemet, O.P., — *La mission de la jeunesse contemporaine*, p. 29.)

En toute justice, nous admettons que « plusieurs savent simultanément user de leur fortune et offrir à Dieu le culte indispensable. Mais combien désertent les autels du vrai Dieu pour aller se prosterner devant un grossier Mammon ! Combien trahissent la conscience, la justice, l'honneur, le foyer, la patrie, le genre humain par amour de l'argent ! Combien troublent le monde, augmentent et perpétuent ses souffrances par amour de l'argent ! » (1)

Jeunes gens, si vous n'acceptez pas nos mises en garde parce qu'émanant d'une âme sacerdotale, consentez au moins à entendre les justes menaces fulminées par un apôtre laïque : « Vous voulez être riche afin de goûter de tous les plaisirs. Votre or achètera des voluptés impures qui vous altéreront sans cesse et ne vous satisferont jamais. Vous paierez bien cher des milliers de dégoûts ; vous souillerez toutes les joies du cœur ; puis un souffle vous enlèvera tout, et vous resterez avec de honteux regrets. » (2)

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître, dit un aphorisme. D'où l'on peut déduire l'importance qu'il faut lui attribuer et le soin qu'il faut mettre à n'en pas accepter la tyrannie.

Posséder la fortune sans en être l'esclave, la regarder comme un prêt de Dieu, l'employer en aumônes ou à des fins honnêtes, la conserver sans infatuation et la perdre sans désespoir, c'est être vraiment conforme à l'esprit chrétien. Il ne vous sera donc pas défendu de chercher à amasser une honnête fortune. Il sera même sage de prévoir l'avenir et, par le travail et l'économie, de vous préparer une retraite honorable pour vos vieux jours. Mais, la soif inextinguible de l'argent, l'insatiable passion d'accumuler, surtout à l'âge où vous devez davantage aspirer à vous donner, est un vice dégradant. Alors, dit Emile Ollivier, « l'âme baisse à mesure que les revenus montent » ; et la richesse recouvre d'apparences brillantes une indigence spirituelle effroyable. Votre diplôme de professionnel sera une protestation écrite contre cette fièvre de richesse et ces rêves d'opulence.

(1) R. P. Janvier, O.P.,— *La perfection dans la vie chrétienne*, carême 1923, pp. 91-92.

(2) Louis Veillot,— *Pèlerinages en Suisse*, p. 229.

Dès maintenant, élevez plus haut vos projets d'avenir ! Ne soyez pas de ces calculateurs précoces qui supputent par anticipation les sommes qu'ils vont entasser ! La fortune n'est pas une vocation, mais un auxiliaire ; non une fin, seulement un moyen. Son utilité ne lui vaudra jamais un droit de priorité sur l'honnêteté. « Gagner de l'argent par son travail et gagner largement sa vie, demeure une ambition parfaitement légitime ; mais elle cesse de l'être dès qu'elle dégénère en celle de gagner le plus d'argent possible par quelque moyen que ce soit. » (1) Aucune raison, aucun motif, aucun prétexte même ne vous dispensera jamais d'entretenir, « avec l'ambition de gagner largement votre vie, celle de garder vos mains nettes et de pouvoir porter le front haut, et de professer à l'encontre de la veulerie moderne que pour un honnête homme l'argent, quoi qu'on en dise, garde encore de l'odeur. » (2)

Qu'en vous le souci du service à rendre prime celui du bénéfice à réaliser. Ayez toujours l'âme assez droite pour trouver votre récompense la meilleure dans la satisfaction du devoir accompli et le mérite de la vertu pratiquée. Il ne saurait y avoir d'idéal plus élevé pour un professionnel que celui d'être irréprochable dans l'exercice de sa fonction.

2.— La gloire.

La gloriole, comme la fausse monnaie, est un attrape-niais. Et pourtant, « si on analysait l'atmosphère intellectuelle de ce siècle, on y trouverait au moins quatre cinquièmes d'orgueil. »

Messieurs les futurs professionnels, considérez dans cette parole moins un reproche adressé à vos devanciers qu'un avertissement à vous spécial. N'imitiez pas certains de nos jeunes *recus* qui quittent l'Université comme s'ils venaient de découvrir l'Amérique, brandissant orgueilleusement leur diplôme, drapés dans une dignité d'emprunt et cachant mal leurs ridicules ambitions de succès, sans se douter que la vraie gloire est presque aussi difficile à atteindre que les étoiles.

(1) R. P. Coulet, S.J.,— *La préparation de l'enfant à la vie*, p. 50.

(2) *Ibidem*, p. 51.

Pour vous en convaincre, rappelez quelques-uns de vos souvenirs d'études !

— Saladin, au soir d'une de ses plus éclatantes victoires, ordonne qu'on attache un linceul au bout d'une pique et qu'on parcourre les rues de la ville en criant : « Voilà tout ce que Saladin emporte de sa conquête de l'Orient ! »

— Cromwell recevait un jour un délirant triomphe. Une foule immense l'entourait et l'exaltait. — « Quelle gloire, lui disait-on, quel concours vous attirez ! » Et Cromwell de répondre : « Il serait plus grand encore s'il s'agissait de mon supplice ! »

— Napoléon, exilé sur l'île Sainte-Hélène, disait à l'un de ses derniers confidents : « Nous étions comme le dôme des Invalides, resplendissants d'or au soleil de l'été ; mais la pluie du malheur est tombée sur nous, elle détache chaque jour quelque parcelle de l'or. Nous ne sommes plus que du plomb, et bientôt un peu de terre. Voilà la gloire ! »

La gloire humaine, la pauvre gloire éphémère coûte vraiment plus qu'elle ne vaut. Elle exige plus qu'elle ne rend. Elle promet plus qu'elle ne donne. Elle est un aimant qui attire bien des saletés. Aussi, chers amis, ne commettez jamais la vaniteuse et décevante imprudence de vous mettre à sa remorque. Vous réaliseriez un jour que vous avez poursuivi une chimère.

Si Dieu vous l'accorde comme le couronnement de votre mérite, vous L'en remercirez. S'Il vous la refuse, vous vous consolerez à la pensée qu'il vaut mieux mériter sans obtenir qu'obtenir sans mériter. En fin de compte, ce n'est pas votre gloire qui importe, mais celle de Dieu ! Votre idéal ne doit pas se limiter aux succès du prétoire, ni à un mandat de député, mais s'élever jusqu'au Ciel.

Un évêque félicitait l'illustre Leverrier d'avoir découvert la planète Neptune par de savants calculs. — « Monsieur, lui disait le prélat, vous aurez ainsi porté votre nom jusqu'aux astres ! » — « Monseigneur, répondit l'astronome, j'espère bien le porter encore plus haut ! »

S'élever en dignité de vie, monter plus haut dans la foi et l'amour de Dieu, voilà une ambition qui ne déçoit pas. — « Il y en a, écrivait Louis Veuillot, qui tendent uniquement, par diverses routes, à devenir célèbres et riches, et qui disent tous les

matins en se levant : « Que *ma* volonté soit faite aujourd'hui ! » . . . et nous connaissons des gens qui prononcent que ceux-ci sont des sages. Habitons-nous à juger autrement, si nous ne voulons pas perdre en sottises misérables le peu de temps qui nous est donné pour conquérir la vie éternelle ; car il ne suffit pas d'objecter qu'on n'aspire ni aux millions des Juifs ni aux palmes académiciens. Si c'est folie de chercher cela, quelle misère de chercher moins ! Il faut laisser de côté la gloire, et le bien-être comme l'opulence, pour viser tout juste à cette gloire unique et presque infinie d'être chrétien ! » (1)

3.— Le plaisir.

Celui qui a écrit que le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir, n'a fait que rappeler sous une autre forme le fameux « *Quid prodest ?* » de Notre-Seigneur.

Dussiez-vous vous fatiguer de l'entendre, l'Église ne se fatiguera pas de le répéter : « La vie présente n'est qu'un passage, une épreuve. Elle est douloureuse, elle doit l'être parce qu'elle est épreuve et aussi parce qu'elle est expiation . . . Tout dans le christianisme a pour point de départ un sacrifice sanglant. Ce sacrifice se reproduit tous les jours d'une façon mystérieuse sur nos autels et nous redit chaque matin : à votre tour sacrifiez-vous et mourez à vous-mêmes !

« Non ! votre esprit n'a pas le droit de penser tout ce qu'il veut ; la foi lui impose des barrières qu'il ne doit pas franchir !

« Non ! votre cœur n'a pas le droit de tout aimer, car il doit subordonner tout amour à l'amour de Dieu !

« Non ! votre volonté n'a pas le droit de tout vouloir, car elle ne doit vouloir que ce qui plaît à Dieu !

« Non ! vos sens n'ont pas le droit de se satisfaire de toutes manières et vous devez au contraire leur imposer de fréquentes et dures privations ! » (2)

Deux formes de plaisir surtout attenteront à votre dignité professionnelle et à votre vertu : l'ivrognerie et l'impureté.

(1) *Ça et là*, tome I, p. 331.

(2) Cardinal Baudrillart, — *Discours de rentrée à l'Institut Catholique de Paris*, 1910, dans la *Revue apologetique*, 15 novembre 1910.

A la base de la plupart des scandales d'inconduite ou d'incurie produits dans la classe dirigeante on découvre l'ivrognerie. Admettons que les occasions ne manquent pas de trinquer : soirées sociales, fatigues, rencontres, voyages, découragement. Mais, à supposer que la religion ne réussisse pas à conjurer de tels abus, l'expérience ne témoigne-t-elle pas assez hautement que l'alcool n'a jamais solutionné une difficulté financière ni ranimé un courage abattu ?

C'est ainsi que s'accréditent certaines préventions du peuple contre les professionnels. Monsieur Jules Dorion, directeur de *L'Action Catholique*, ne l'oubliait probablement pas lorsqu'il écrivait : « Si les membres des professions libérales ne sont pas estimés comme leurs anciens l'étaient ; si les hommes politiques se plaignent avec raison d'être tenus en suspicion, la faute n'en est pas seulement à ceux qui les mésestiment parce qu'ils comprennent mal l'importance et la noblesse de leur rôle ; elle tient surtout à cette réalité malheureuse que trop de membres de la classe dirigeante n'ont pas eu une idée assez juste de leurs devoirs, et n'ont pas inspiré assez de respect pour en imposer à l'ignorance et à l'envie... Pour être d'une élite, il ne suffit pas d'avoir l'intelligence suffisante et la capacité de travail nécessaire pour décrocher des diplômes. Il y a eu des bacheliers en toutes sortes de choses, et même des docteurs, qui sont de bien tristes sires parce qu'ils sont restés prisonniers de bas appétits. Il n'en faut plus ! » (1)

Il dépend surtout de vous, jeunes gens, qu'il n'y en ait plus. Ce n'est certes pas par malin plaisir que nous soulevons un coin du voile qui cache les misères de notre classe professionnelle ; nous voulons moins vous inviter à les déplorer que vous inciter à ne jamais les imiter.

Vous entrez bientôt dans la vie ! Plus que jamais vous aurez alors l'occasion et le devoir d'extérioriser vos convictions, d'afficher vos principes. Si, dès les débuts, vous ne savez pas résister aux invites des clients de la bouteille, autant vous le dire clairement, c'en sera fait de votre vertu. L'entraînement de l'habitude

(1) Cfr. *L'Action Catholique*, 23 février 1935, p. 4.

l'emportera sur vos vellétés de vaincre. Tous vos glorieux titres de chrétien, de dirigeant, d'époux, de père, seront ignominieusement souillés.

Il nous plaît guère de l'avouer, la tendance à l'ivrognerie, soutenue et développée par l'alcoolisme, menace de se généraliser dans la haute classe, si les scandales sont encore isolés. Il vous faudra donc réagir énergiquement contre ce courant, avec l'intransigeante ambition de garder intacts vos rang et fonction de professionnel.

Les plaisirs impurs vous solliciteront aussi. Vous aurez souvent à choisir entre vous enliser dans la fange de la débauche, ou remporter des victoires qui confineront parfois l'héroïsme. En plus des tentations ordinaires que tous connaissent, si tous ne les repoussent pas, vous aurez à lutter contre la *séduction féminine*. Vos résistances de demain dépendent pour beaucoup de vos résistances d'aujourd'hui. Si, pendant vos vacances ou au cours de votre stage universitaire, vous savez être assez énergiquement chrétiens pour mâter vos passions, brider vos instincts pervers et refouler les sollicitations honteuses, il y a lieu d'espérer que vous deviendrez plus tard « l'homme vraiment digne d'estime qui, dans une fière indépendance, ne se courbe que pour prêter l'oreille à sa conscience. » (Victor Hugo) Un proverbe russe dit que là où le diable ne peut arriver, il envoie la femme. Vous serez toujours le premier à la respecter, mais le dernier à la braver ! Les rencontres nécessitées par votre fonction professionnelle ne vous mettront pas en contact avec la misère morale pour vous rendre misérables à votre tour, mais pour vous permettre d'exercer à la fois votre technique et votre apostolat.

Puisque la crainte est le commencement de la sagesse, entraînez-vous à redouter ce danger avant d'en être victimes, et entretenez dans votre âme une horreur profonde pour la chute afin de ne la jamais perpétrer. Dans la mesure où vous galvaniserez votre cœur contre les atteintes de la luxure et résisterez aux attrait du fruit défendu, vous contournerez aussi plus tard les pièges du vice. Si vous vous faites naïfs d'occasion au point de croire fictives les invites au mal ; si surtout vous vous aventurez dans le monde sans une énergique détermination de leur opposer une résistance militante et victorieuse, vous apprendrez à vos dépens, mais uu

peu tard, que « les plaisirs sont des flatteurs pernicieux, des conseillers infidèles qui ruinent tous les jours l'âme, le corps, la gloire, la fortune, la religion et la conscience. » (Bossuet)

Nous ne savons qui a écrit : « Il y a des choses qu'on ne voit bien qu'avec des yeux qui ont pleuré ! » Telle, sûrement, l'inanité des plaisirs malsains. Pierre Loti, le jouisseur mélancolique, après avoir expérimenté à peu près toutes les formes de satisfactions, faisait cet épouvantable aveu : « Mon Dieu, devant la banqueroute de nos plaisirs, le vide pitoyable de nos existences, le néant de nos petits rêves puérils, devant la fuite des jours et l'effeuillage de tout, que faire aux approches si solennelles du grand jour ? Où nous jeter ? » Qu'il est donc vrai que le remords cause plus de trouble que le plaisir n'apporte de joie ! Mieux vaut être prudent à perpétuité que blessé sans espoir de guérison !

On raconte que « le fameux romancier russe, le Comte Léon Tolstoï, entendit un jour une réflexion qui le bouleversa dans son âme et le changea dans sa vie. Il s'entretenait avec des paysans dans une aire à battre, quand un bon moujik lui dit : « On n'est pas tous les mêmes, monsieur le Comte, l'un vit pour son ventre, l'autre pour son âme et pour Dieu ! » Vivre pour son âme et pour Dieu !... ces mots furent pour Tolstoï comme un reproche. Il comprit enfin qu'il y a quelque chose de plus noble, de plus élevé, de plus sublime que le prestige humain, la gloire humaine, la richesse et les plaisirs de la terre : c'est cette vie impérissable que Dieu a insufflée en chacun de nous et qu'il nous faut entretenir. » (1)

Une excursion à travers le grand monde, où l'on prétend user dignement de la vie quand on la gaspille en élégantes débauches, suffirait à convaincre les plus incrédules que la morale y subit une inquiétante dépression. Eh bien ! n'en déplaît à ces jouisseurs, vieux avant l'âge, au-dessus, bien au-dessus des idées de plaisir, des amours de contrebande, des satisfactions charnelles, de tout ce qui enivre le corps ou le cœur, il y a la conscience, il y a l'éternité, il y a Dieu ! Si le simple manœuvre, ignorant et obscur, est inexcusable de l'oublier, que dire du professionnel instruit et appelé à diriger ?

(1) Abbé Henri Morice, — *Jeunesse et idéal*, pp. 15-16.

4.— L'impiété.

Dans les conversations intimes, où l'on chuchote plutôt qu'on ne parle, on appelle cette apostasie spirituelle le « péché des professionnels », comme s'ils en détenaient le monopole. C'est injuste ! Par ailleurs, veut-on simplement laisser entendre que les professionnels plus que tous les autres en sont menacés ? C'est stricte vérité !

La passion de l'argent, des honneurs et du plaisir est le berceau de l'incrédulité. On ne secoue d'ordinaire le joug de la foi que pour secouer le joug des devoirs et briser les entraves. La religion n'aurait jamais d'ennemis si elle ne combattait le vice.

C'est ce qu'avouait Bouguer, de l'Académie des Sciences : « Je n'ai été incrédule que parce que j'ai été corrompu ! »

C'est ce que Mgr Dupanloup ripostait aux incrédules de son temps : « Avouez-le, messieurs, entre Dieu et vous c'est moins une question de vérité que de vertu ! »

C'est ce que proclamait Lacordaire : « Le vice est tellement incompatible avec la foi chrétienne, que cette foi s'obscurcit ou s'éteint dans ceux qui ne veulent plus combattre leurs passions ! »

C'est le sens de la fameuse parole de Bossuet : « Bien croire est le fondement de bien vivre ! »

Qu'avons-nous besoin d'autres témoignages ? Cette unanimité ne suffit-elle pas à démontrer l'étroite relation entre la corruption du cœur et celle de l'esprit ? On en veut à l'Évangile parce qu'il impose un frein gênant aux passions. On se détourne de Dieu pour n'avoir pas à pratiquer ses commandements. On critique la religion parce qu'elle prohibe le culte de la chair. On dénigre l'Église pour se croire dispensé de bien agir.

Ah ! vraiment, nous préférons les sentiments d'un héros polonais qui ne rougissait pas de s'écrier : « Moi qui aime la liberté plus que tous les biens de la terre, j'aime la foi catholique plus encore que la liberté ! »

Voilà un modèle !... Voilà un programme !...

II.— Sauvegardes.

Le monde sera pour vous l'arène dont parle Saint Paul, le champ de combat où vous devrez frapper d'estoc et de taille, le théâtre de vos conquêtes terrestres et célestes. Vous trouverez une sauvegarde dans le sacrement du mariage, et une force dans la pratique de la vie chrétienne.

1.— Le mariage.

L'état du mariage est voulu de Dieu pour le plus grand nombre. Pas n'est besoin, pour s'engager dans cette voie, d'avoir entendu un appel d'en-haut ; il suffit de n'avoir pas de raison spéciale d'embrasser l'un des deux états supérieurs.

Sur ce sujet précis, tout ce qu'il y a à dire aux séculiers se réduit à trois conseils très importants : mariez-vous ! ... mariez-vous tôt ! ... mariez-vous bien ! ...

Mariez-vous ! — « Le célibat, quand il n'est pas la forme sublime d'un sacrifice offert à Dieu, ne doit être qu'un accident dans la vie humaine. Quand le célibat est voulu, sans être voulu par Dieu, il est à craindre qu'il ne représente qu'une forme de l'égoïsme, un abri derrière lequel viennent se cacher bien des vices. Des exceptions sont possibles ; mais ce que j'en dis est vrai d'ordinaire, au moins à l'égard de l'homme. » (1)

Mariez-vous tôt ! — Les clients ont parfois raison de réserver leur confiance et leurs causes à un professionnel marié. Le bon sens, qui ne trompe guère, dispense ici de toute explication. Le mariage est une sauvegarde et des intérêts du client et de l'âme du professionnel. Celui-ci, dès que ses revenus ne contrarieront plus les désirs de son cœur, fera bien d'unir sa destinée à celle qui deviendra alors la gardienne de ses serments et l'ange de son foyer. Pour une fois, le cœur aura des raisons que la raison sera la première à comprendre !

Mariez-vous bien ! — Le mariage portera les qualités ou les défauts de sa préparation. Heureux le jeune homme qui passe du chaste célibat à un chaste mariage ! Voulez-vous expérimenter plus tard ce bonheur ?

(1) Mgr d'Hulst, — *Conférences de Notre-Dame*, 1896, p. 238.

— *ne contrefaites pas l'amour !* — Pour garder à l'amour sa virginité, il faut rejeter tout ce qui en est un simulacre, une contrefaçon, et qui s'appelle le *flirt*. Cette caricature, profanatrice de l'amour, consiste à engager, en dehors de toute perspective de mariage, une folâtre intimité avec des jeunes filles, à se les attirer par divers moyens plus ou moins nobles, plus ou moins chevaleresques, plus ou moins justes, pour le simple plaisir d'éveiller et de goûter l'émotion sentimentale. Eh bien ! ce n'est pas parce qu'un jeune homme fréquente l'Université ou une école supérieure qu'il a le droit de commettre une déloyauté, souvent une cruauté, en contrefaisant l'amour. C'est un mal, un très grand mal, un abus que de flirter quand il faudrait étudier, de fréquenter les salons quand on gagnerait tant à fréquenter les sacrements, de se dépenser en vaines conquêtes quand on devrait s'entraîner à penser en profondeur, de rêver de danse et de coquetterie quand c'est le temps de rêver d'idéal et d'apostolat !... Vouloir conquérir simultanément un diplôme d'Université et un cœur de jeune fille est une entreprise trop hardie. Beaucoup perdent l'un et l'autre. Suivre les cours et faire la cour se concilient mal. Le cœur n'est pas prêt... la tête non plus ! Chaque chose en son temps !

Cette précipitation du cœur, cette anxiété volage provient évidemment de ce que l'on ne comprend pas bien ce qu'est le mariage. Que des muscadins ne voient dans la jeune fille que jouet, chair à plaisir, matière à ricanements et à sous-entendus malpropres, c'est, hélas ! trop vrai. Que des universitaires considèrent le mariage comme machine à jouissance ou engin à satisfaction, c'est encore indéniable. Tout autre serait leur attitude, s'ils réalisaient que le mariage est un sacrement, non un jeu d'amour libre ; que personne n'a le droit d'offrir à la jeune fille de passage un amour réservé à une autre ; qu'à une âme grande la « rapine dans l'holocauste » fait horreur.

Aux yeux du jeune homme bien né, la pureté des prémices double la valeur du don. Il n'oublie pas que, s'il veut plus tard se donner intégralement dans un seul et profond amour, conserver à cet amour tout son prix, il doit le garder de ce qui en entame-rait l'intégrité.

Ce n'est pas dans le cœur d'un historien, fût-il universitaire, ni sur les lèvres d'un fourbe, fût-il aspirant professionnel, que se découvrent les vrais accents de l'amour. L'amour sincère est pur et loyal. Or, le *flirt*, loin de l'entretenir, l'éteint, l'avilit. Il n'y a rien de si loin de l'amour que ces amourettes volages. L'amour noble et fort n'habite que dans l'âme de celui qui peut dire avec Ozanam : « Je sens en moi se faire un grand vide que ne remplissent ni l'amitié ni l'étude ; j'ignore qui viendra le combler !... Sera-ce Dieu ? Sera-ce une créature ? Si c'est une créature, je prie qu'elle ne se présente que quand je m'en serai rendu digne ! »

— *ne riez pas de l'amour !* — Sur les lèvres d'une jeunesse libertine « il existe tout un vocabulaire dégradant pour parler des choses de l'amour, que doivent absolument s'interdire ceux dont l'âme est noble. Le « *nec nominetur inter vos* », qu'il s'agisse d'argot canaille ou de sous-entendus grivois, est la seule règle chrétienne à faire valoir. Il ne faut pas que, dans l'amour, le jeune homme ne voie que le rapprochement des sexes ; il y a autre chose, le principal. Le jeune homme ne respecte pas suffisamment l'amour parce que, trop facilement, il n'y voit que l'attrait des corps. Dis-moi de quoi tu ris, je te dirai qui tu es ! » (1)

Un fiancé écrivait à son amie : « C'est au devoir plus qu'au plaisir que je vous appelle ! » (2) Que nos jeunes gens considèrent l'amour sous cet angle, et ils ne seront plus tentés d'en rire. Pour regretter d'en avoir ri, qu'ils méditent la sévère parole de l'abbé Henri Perreyve : « Je pardonne tout aux jeunes gens ; mais il y a une chose qui éloigne pour toujours une âme de la mienne, c'est quand je vois cette âme encore jeune rire de l'amour. »

— *ne profanez pas l'amour !* — Pour se donner tout entier à une femme, il faut, avant le mariage, ne s'être donné à aucune autre. Mais, laissons la parole à des spécialistes !

Edward Montier : « Réserve-toi vierge et tout entier pour celle que tu voudras vierge et toute entière : cela n'est que la loyauté ! » (3)

(1) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Aux jeunes gens : face à la vie*, 2e série, p. 72.

(2) M. Bollinet, — *La double montée*.

(3) *L'éducation du sentiment*, p. 21.

Lacordaire : « Ami, enfant de ta mère et frère de ta sœur ; enfant de ta mère qui t'a mis au monde dans la continence sacrée du mariage, frère de ta sœur dont tu gardes et respirez la vertu, ah ! ne déshonore pas en toi-même ce grand bien qui t'a fait homme ! Sois chaste ! Conserve dans une chair fragile la source religieuse d'où s'épanche l'amour et où fleurit l'amour. Il y a au monde, entre ta mère et ta sœur, une frêle créature qui t'est destinée de Dieu. Elle vit déjà pour toi qu'elle ignore ; elle se reproche tout ce qui pourrait déplaire un jour au moindre de tes désirs. Ah ! garde-lui ton cœur comme elle te garde le sien ! Ne lui apporte pas des ruines en échange de sa jeunesse ! » (1)

Saint Augustin : « Jeunes gens, conservez-vous purs pour celle qu'au mariage vous voulez trouver intègre ! »

Luc Myriam : « Un jour vient où l'amitié ne suffit plus et où dans le cœur chante la délicieuse chanson de l'amour. Jeune homme, n'accueille pas ce mot avec un sourire ou par une plaisanterie ! Rien n'est grand et beau sur la terre qui ne vienne de l'amour ou qui n'y conduise. On a dit que ce n'était pas un sentiment profane, mais un sentiment profané, et cela est vrai ! » (2)

P. Malapert : « Faites-vous de l'amour une haute idée ! Dites-vous qu'il ne doit jamais être profané, car il est une des choses les plus belles, les plus sacrées qui soient au monde ! » (3)

L'abbé Rouzic : « Jeune homme, vous vous donnerez un jour corps et âme à une jeune fille qui vous apportera toutes les délicatesses de son cœur et son dévouement virginal. Dès maintenant, réservez-vous pour elle, et sacrifiez par amour pour elle tous vos désirs mauvais. Soyez déjà à elle, c'est-à-dire, soyez à la pureté ! Cultivez votre amour comme une fleur rare ; réservez-en pour une seule âme l'éclat, la grâce et le parfum... Dans vos luttes solitaires, quand les bas instincts se soulèvent et font rage,

(1) *Conférences de N.-D. de Paris*, tome VIII.

(2) *Les âmes libres*, p. 33. — « Quelqu'un qui s'est préparé au mariage en lâchant la bride à tous ses appétits, ne peut guère espérer voir tous ses appétits se régler du fait qu'il possèdera un conjoint. C'est de loin que la vertu se prépare, et il existe un noviciat à la vie intégralement chrétienne dans le mariage. Celui-là aura le plus de chance de demeurer chaste à son foyer, qui aura su acquérir la maîtrise sur sa chair avant son mariage... On n'apprend à demeurer chaste qu'en vivant chaste, et tout autre moyen préconisé n'est que mensonge impudent. »

(R. P. Raoul Plus, S.J., *Face au mariage*, pp. 66-67.)

(3) Dans la revue *L'Éducation*, tome I, p. 101.

évoquez le souvenir de celle qui attend votre foi et votre cœur ; soyez chaste pour elle ! Quand d'autres images se mêlent à vos tentations ; quand la séduction vous pousse hors de votre chambre ; quand elle vous sollicite dans les rues, dans certaines réunions ; quand l'exemple pernicieux s'étale autour de vous, pensez à celle qui vous garde son cœur inviolé, et ne flétrissez pas le vôtre dans de maudites expériences !... Si vous appréciez la beauté exquise des lois de l'amour, si vous voulez aimer beaucoup et longtemps un jour ; si vous voulez un jour n'avoir rien à cacher à votre épouse, ni rien d'humiliant à lui révéler, soyez chastes ! Ne gaspillez pas dans l'incendie de quelques heures mauvaises toutes les réserves destinées à allumer le foyer qui doit réchauffer toute votre vie ! » (1)

Le Père Hoornaert, S.J. : « Louis de Bavière était fiancé à Elisabeth... Un lourdeau de baron allemand eut le goût épais de proposer au jeune duc, non seulement la table et le gîte, mais des plaisirs faciles où aurait sombré la fidélité de la foi promise. Louis s'écria : « Baron, même si Dieu me le permettait, mon amour pour Elisabeth ne me le permettrait pas ! »... Jeune homme, songe à la gracieuse et pure jeune fille qui demain deviendra ta femme ! Comme tu seras fier et récompensé de tes luttes, si tu peux lui jurer, les yeux dans les yeux, qu'elle a les prémices de ton cœur !... En revanche, si ta jeunesse connut des aventures misérables, tu devras jouer la comédie de cacher une portion de ta vie à celle à qui on dit tout, avec laquelle on a une existence commune. Tu devras garder toujours le mystère de ce grand secret, avec la crainte de te trahir ou la terreur que, le passé venant à se dévoiler, l'amour de ta femme ne sombre dans cette horrible révélation ! » (2)

Que la consigne soit la même pour tous : pureté au foyer, pureté au Collège, pureté à l'Université ! (3)

(1) *Avant le mariage*, pp. 79 à 82.

(2) *Le combat de la pureté*, pp. 172 à 174.

(3) On n'en est pas encore arrivé à expliquer que des étudiants à l'Université, oh ! pas tous !... s'en aillent bride au vent, sans règlement intérieur, et consentent à se jeter tête baissée dans les folichonneries et les gaspillages éhontés de forces et de temps ! Pourquoi donc s'en trouve-t-il tous les ans qui gâchent leur stage universitaire en se comportant comme des malotrus... et même en se dévoyant lamentablement ? (Cf. Amédée Monet, — *Notre université*, dans *l'Action Française*, mars 1920, p. 115.)

Depuis quelques années surtout, on a constaté de bienfaisantes réactions. Puis-

2.— La pratique de la vie chrétienne.

Elle est génératrice de paix, de joie et de confiance. Sans doute, comme tout le monde, vous connaîtrez bien des épreuves, car il ne faut pas demander à la terre ce qu'elle ne peut donner. Mais vous puiserez dans cette indestructible sauvegarde la certitude de la grâce et l'espérance de la gloire.

La sainteté chrétienne n'est pas seulement proposée, elle s'impose à tous. Elle « n'est pas le privilège exclusif de quelques-uns, mais la commune destinée et le commun devoir de tous. » (Pie XI). Pour n'être point appelés à entrer effectivement dans l'état de perfection, vous n'en serez pas moins obligés de tendre à la perfection. « Jésus n'a pas dit : Soyez bons ! mais : Soyez parfaits !... La loi de la sainteté s'impose à toute âme ! » (1)

Toutes les obligations positives de la vie chrétienne se réduisent à deux : respect du devoir et pratique de la vertu.

Respect du devoir.— Chers amis, comme il vous faudra de la vaillance pour vous défendre contre toutes les banalités, les platitudes et les protocoles mondains, contre les exemples déprimants dont vous serez entourés et qui risqueront de vous diminuer ou de vous avilir. Au sein de la foule où vous vous coudoierez sans distinction de rang, de fortune et de situation, appliquez-vous à faire excellente figure ! Qu'on retrace dans votre vie les signes des dirigeants, de ceux qui s'imposent au respect, à la confiance, et qu'il suffit de suivre pour marcher dans les sentiers du devoir.

Monsieur Ernest Grégoire, député de Montmagny et maire de Québec, en contact immédiat avec des réalités pénibles, a indiqué sans réticence les devoirs des professionnels : « Favorisés d'une éducation et d'une instruction supérieure, vous êtes des débiteurs de la société. Hommes de profession, vous ne devez

sent-elles se prolonger et s'accroître. A ce sujet, qu'on médite ces paroles d'Ollé-Laprune : « C'est au petit nombre à commencer, c'est au petit nombre à exceller. Il ne faut pas attendre qu'une chose soit devenue commune et banale pour s'y mettre : ceux qui ne savent que faire comme tout le monde, sont bons à grossir la troupe en marche. Il faut des initiateurs, il faut des chefs ; il faut des hommes résolus qui commencent petitement, modestement, mais avec une vue nette et une indomptable confiance. Ils vont loin et ils entraînent les autres ! » (*Le prix de la vie*, p. 425.)

(1) Mme Goichon, — *Vie d'Ernest Psichari*, p. 369.

pas souffrir que l'on dise de vous demain que vous êtes des parasites. Ayant plus reçu que les autres de la société, vous devez lui rendre davantage. Comme professionnels, vous avez trois devoirs essentiels à remplir : 1) — acquérir sans cesse une compétence plus grande ; 2) — être d'une probité absolue ; 3) — vous montrer diligents dans l'accomplissement de votre tâche, que vous soyez avocat, notaire, ingénieur, etc... Dans le domaine social, vous devez vous dévouer. Les œuvres sociales manquent d'hommes. Un snobisme pernicieux en éloigne particulièrement nos hommes de professions libérales qui y seraient pourtant à leur place. » (1)

Conscience, compétence, diligence !... trinité de devoirs dans l'unité de vie. Rien ne vous en dispensera jamais légitimement. Les « *tout le monde le fait* », les « *qu'en dira-t-on* », les « *ça me coûte* », ne doivent en aucun temps avoir raison du devoir. « Ne vous préoccupez pas de ce que l'on peut faire autour de vous. Quand vous

(1) Cfr. *L'Action Catholique*, 23 février 1935.— Ces frères paroles rappellent singulièrement celles que prononçait sur le même sujet le valeureux abbé Groulx : « Ceux qu'on appelle les « professionnels » se plaignent que le mépris du peuple aille grandissant contre eux. Ne pourraient-ils se demander si les premiers responsables d'un pareil état de choses ne seraient point les professionnels eux-mêmes ? C'est un fait d'observation, un fait d'histoire, que nul privilège ne dure longtemps ni n'est tolérable à la foule, qui ne se justifie par des services sociaux. Si les « professionnels » s'enfoncent de plus en plus dans le mépris ou la méfiance populaire, tenez-le pour certain : c'est qu'ils n'ont pas accompli ou trop peu accompli leurs devoirs de dirigeants. Leur supériorité sociale, ils ne l'ont pas assez justifiée par des services à la collectivité... N'y a-t-il point là, pour vous, de quoi faire réfléchir ? Car, ne nous faisons pas illusion, des étudiants qui auraient traversé l'Université sans avoir jamais donné une once de dévouement à une œuvre nationale ou religieuse, ni même nourri le moindre rêve d'action sociale, feront demain des professionnels de l'espèce que l'on sait : des exploiters de leur profession, des machines à empocher des piastres. Ils nous feront de ces dirigeants dépourvus de vraie foi et de sens social, qui, à l'heure où les révolutionnaires de tout poil, socialistes, communistes et « trustards » tirent sur la société à boulets rouges, ne savent nous défendre qu'en se jetant du côté des pires révolutionnaires : les « trustards » ! » (*Orientations*, pp. 196-197.)

Le professionnel trop faible pour conformer sa conduite à son éthique, finit toujours pas accommoder son éthique à sa conduite. De ce jour le devoir cède à l'utilitarisme, et pour autant l'estime publique baisse. Des laïques, qui l'ont remarqué, en gémissent. — « Que faisons-nous, écrit l'un d'eux, pour arrêter les soupçons qui nous atteignent, pour enlever toute raison à ces reproches d'assouplissement et d'âpreté au gain ? Rien ne servira mieux (notre cause) que de réapparaître au peuple à estimer les professions. Pour cela, il faut en démontrer l'utilité, apporter à leur exercice une intelligence, une science, un dévouement qui prouvent à tous que la société n'est pas faite pour les professionnels mais ceux-ci pour celle-là ! » (Me Antonio Perreault, C.R., — *Les professions libérales*, — dans *L'Action Française*, mars 1920.)

avez la voie droite et sûre du chrétien, ne cherchez point à connaître les voies obliques où le plus habile est dévalisé. Les rues et les détours du monde ont été imaginés pour atteindre des buts que vous devez fuir. Quel besoin avez-vous d'y être expert ? Votre rôle dans la vie n'est pas d'y acquérir du pouvoir, d'y entasser de l'or, d'y poursuivre des voluptés. Vous y êtes pour aimer Dieu, pour être utile à vos frères, pour gagner votre part de l'héritage céleste, pour apprendre à mourir. Voilà vos obligations !... et, dans quelque position que vous soyez, vous pouvez les remplir ! » (1)

Les devoirs religieux priment tout. Ils règlent les devoirs professionnels et les devoirs sociaux. Ils sont le substratum de la loi naturelle, de la loi positive divine et de la loi ecclésiastique.

Pratique de la vertu.— Le Maître a dit : « Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, et le prochain comme vous-mêmes pour Dieu. » Cette totalité de l'amour de Dieu, résumé de toutes les vertus, est un idéal qui doit vous solliciter, un objectif vers lequel il faut tendre par toute votre vie. Il n'est pas donné à tous d'avoir la gloire du génie ; mais chacun est tenu d'ambitionner la grandeur morale de la vertu. La probité de vie, la loyauté qui ignore les détours, la dignité des mœurs, la justice et la charité allant de pair : voilà des titres qui surpassent tout l'argent et tous les succès. Ou plutôt, voilà la monnaie la plus rare et la gloire la plus enviable !

Ceux qui « fièrement s'obstinent à parer d'une lumineuse aigrette d'idéal » les humbles et asservissantes exigences de la vertu, savent par expérience que la vie chrétienne est une vie libre et féconde.

C'est une vie libre !— « Que faisiez-vous pendant les mauvais jours ? », demandait-on à un Vendéen.— « Je me tenais debout ! », répondit-il crânement. La pratique de la vertu, c'est d'être debout. Pas de capitulation devant le vice ! Pas de lâchage sous la pression des intrigues ! Pas de flagornerie auprès des puissants ! Pas de servitude honteuse dans ces pièges qu'on appelle les mauvaises habitudes ! Soyez toujours droits comme le devoir !

(1) Louis Veuillot, — *Pèlerinages de Suisse*, p. 172.

« Nous n'avons... que trop de ce catholicisme « *entré dans les mœurs* », ce qui veut dire simplement : passé dans les habitudes extérieures et resté complètement étranger aux mœurs. Le résultat, nous le voyons ! » (1) Pour peu que vous vous laissiez entraîner par un opportunisme bâtard qui, sous prétexte de sagesse supérieure et plus avertie, entend tout ménager, même ses caprices, votre jugement se faussera et votre conscience s'accoutumera vite. Soyez toujours et pour tous le type de l'honnête homme, libre de tout esclavage moral, dégagé de tout étai, ennemi des petits moyens, opposé à tout compromis.

C'est une vie féconde ! — Elle vient de Dieu et retourne à Dieu ! « En vous la concédant, c'est une somme d'or qu'Il vous a prêtée. Malheur à ceux qui ne lui rendront que du plomb ! » (Louis Veuillot). Elle n'admet pas d'état stationnaire. La passivité n'y a pas place. Elle doit agir, produire, fournir à soi et aux autres, ici-bas et là-haut.

On raconte qu'un soir d'hiver, le grand poète anglais Lord Byron jetait dans un cahier ce triste aveu : « Ci-gît la trentetroisième année d'une vie mal dépensée ! » Alfred de Musset a exhalé les mêmes soupirs :

« Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide,
« Je bois un tel dégoût que je m'en sens mourir ! » (2)

Récuser de pareils témoignages serait se brouiller avec le bon sens et la prudence la plus élémentaire.

Laissez donc aux imprudents les sanglots et les regrets tardifs. Pensez, parlez, agissez de telle manière que « chacune de vos journées soit pour vous toute une vie. » (3)

.....

La Bruyère a écrit : « Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre. » Oublier de vivre !... effrayante réalité, mystère de folie, inqualifiable trahison des desseins divins !... sacrilège érigé en système par la caste des ratés qui

(1) Etienne Gilson, — *Pour un ordre catholique*, p. 63.

(2) Musset, — *Espoir en Dieu*.

(3) Sénèque.

meurent sans laisser de trace, rien de plus, selon l'énergique expression de Maurice Barrès, « que de la chair de cimetière. » (1)

La vie est un bail qu'on tient de Dieu et dont on doit remplir les clauses sans reproches. « Que cette pensée vous garde dans l'âpre lutte que chacun de vous aura à soutenir ; lutte contre l'entourage, souvent médiocre ; lutte contre une société qui n'est pas bien méchante, mais qui est si légère, si futile, si fascinée par la bagatelle, si exclusivement avide de luxe et de jouissance, si obsédée par le souci des affaires ; lutte, en un mot, contre les puissances du mal qui parcourent le monde ! » (2)

Jeunes gens, vous avez à vous créer vous-mêmes ! Or, s'il est vrai qu'une grande vie n'est souvent qu'un rêve de jeunesse réalisé, pourvu toutefois que le jeune homme ne se contente pas de rêver et qu'il s'acharne à concrétiser son idéal, n'oubliez pas de vivre, c'est-à-dire, travaillez à « épanouir les dons que Dieu vous a octroyés. Les épanouir, non pour l'orgueil égoïste d'être quelqu'un, de dépasser les autres et de les éclipser, mais pour faire valoir le capital dont Dieu vous a gratifiés, pour procurer sa gloire au maximum » (3), et aller ensuite jouir de sa gloire éternelle !

(1) *Mes Souvenirs*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er oct. 1929, p. 482.

(2) Pierre Termier, — *La vocation de savant*, p. 262.

(3) R. P. Raoul Plus, S.J., — *Aux jeunes gens : face à la vie*, 2e série, p. 62.

CONCLUSION

Chers élèves, votre projet de mener une vie utile est encore à l'état de germination. De vous en dépend la fécondité ou la stérilité.

Vous préparer !... voilà la tâche impérieuse, car le choix de votre état de vie s'imposera bientôt comme le meilleur balancier de réglage.

Notre-Seigneur a dit : « Celui qui veut construire une tour commence par s'asseoir et par faire le devis des frais, afin de se rendre compte s'il a l'argent nécessaire. » (1)

Voulez-vous savoir sur quelles bases votre préparation vous permettra de construire votre vie ? Réfléchissez, consultez, priez !

Votre objectif ne peut être de choisir le genre de vie qui vous plaira, mais celui qui vous sauvera. Il n'y a qu'un seul but, le même pour tous, pour les professionnels et les prêtres, pour les hommes de métier et les religieux : vous sanctifier sur la terre afin de devenir des élus dans le Ciel. Votre vie n'est pas enfermée dans des horizons terrestres ; elle se continue par delà. Pour bien choisir votre carrière, vous devez englober dans vos délibérations non seulement ce qui aboutit à la mort, mais encore et surtout ce qui la suit. Dieu connu, aimé, servi à la sueur de votre front, dans tout l'élan de votre jeunesse, pour être possédé plus tard là-haut : voilà l'unique idéal et la seule sagesse !...

L'égoïsme n'a pas sa place ici. Le jouir, le rien que soi, le tout pour soi sont des ambitions malfaisantes qui sapent, désagrègent et détournent de Dieu. Ne penser qu'à la terre est une erreur nocive à qui songe qu'après la vie c'est la mort, et qu'après la mort c'est l'éternité.

Aujourd'hui, c'est la préparation !... Demain, ce sera l'action !... Telle maintenant votre préparation, telle plus tard votre action. En effet, celle-ci « n'est pas une improvisation ; elle a sa discipline, elle a sa technique. » (2) Vous rêvez d'avenir ?

(1) S. Luc, XIV, 28.

(2) Georges Goyau, dans la préface du livre d'Albert Mahaut, — *Le chrétien homme d'action*.

Rien de mieux, à condition que vous le prépariez dans le présent et par lui. Vous donner tout entier au devoir de l'heure, tel est le secret de l'action féconde. Enrichir maintenant votre âme, c'est édifier lentement l'avenir. Demain dépend d'aujourd'hui !

Que, plus tard, vous exerciez votre action dans le sanctuaire, ou dans le cloître, ou dans le monde, vous produirez des fruits seulement dans la mesure où, au foyer et au Collège, vous aurez développé vos dons naturels et vos dons surnaturels. Vous récolterez alors ce que vous semez. Aussi, étudier est bien, être pieux est meilleur ; mais ce qui incontestablement l'emporte de beaucoup, c'est la formation totale. Il ne suffirait donc pas de remplir votre tête « comme un grenier, il faut aussi décorer votre âme comme un temple ! » (Georges Leygues). Être des bacheliers vaudrait peu de chose, si vous n'étiez des hommes et des chrétiens ! Mieux vaut former une âme que la meubler. Et voilà *votre tâche actuelle !*

Vous souvenez-vous d'un mot célèbre attribué à un empereur romain : « *Diem perdidit*, j'ai perdu ma journée » ? — « Au soir de vos journées, quand la nuit aura fait tomber sur la terre le grand silence des ombres, recueillez-vous, et devant Dieu regardez votre âme... Si elle porte le glorieux reflet d'une victoire sur vous-mêmes, d'un pas fait en avant, réjouissez-vous !... Mais si, durant ce jour qui meurt au présent et dans le passé s'engouffre, vous n'avez pas su vous vaincre ; si, même sans reculer, vous êtes restés sur place ; si, même sans tomber, vous n'avez pas élevé plus haut votre cœur... ah ! vous avez perdu votre journée, et vous pouvez redire le mot de Titus : « *Diem perdidit*, — j'ai perdu ma journée ! » (1)

Que serez-vous demain ?

Appartiendrez-vous à la « sublime aristocratie de Dieu, la milice sacerdotale » (2) ? Confiez-vous les ardeurs de votre jeunesse à la solitude du cloître ? Optez-vous pour la vie séculière, à la tâche d'une profession libérale ou d'une carrière manuelle ?

Nous ne savons. Vous ignorez vous-mêmes peut-être. Dans

(1) P. Van Tricht, S.J., — *Conférences religieuses*, p. 16.

(2) Cardinal Villeneuve, O.M.I., — *L'un des vôtres*, p. 79.

la liberté de votre vie qui s'appartient encore, vous vous interrogez silencieusement.

Une chose pourtant doit être gravée dès maintenant dans votre esprit : c'est que toute ressource reçue de Dieu implique une responsabilité, un devoir, et que votre cours d'études, s'il vous vaut un brevet de grandeur, vous commande surtout la supériorité du rendement. Il importe moins d'être des mandarins de l'intelligence que des capitalistes du cœur. Vivre chrétiennement et donner à votre vie le plus large épanouissement possible : tel est le programme ! Quant aux diplômes, celui auquel il faudrait applaudir de tout cœur, s'il pouvait être donné, c'est celui de bachelier ès-formation.

Sans une élite qui offre l'appui de sa jeunesse et de son idéal, comment avoir foi en l'avenir ?

Élèves de nos Collèges classiques, vous vous devez d'être ce qu'il y a de meilleur au sein d'une société anémiée comme la nôtre. Malgré votre présomption, votre légèreté native, votre inexpérience et les autres défauts de votre âge, vous seriez inexcusables de ne pas vivre vos années scolaires de telle sorte qu'elles concourent efficacement au développement harmonieux de toutes vos virtualités, et fournissent demain à la société les éléments par lesquels s'opèrera le redressement nécessaire.

N'abusez donc pas du droit que vous avez d'être jeunes !... Ne commettez pas l'irréparable erreur de vous considérer moins comme des hommes et des chrétiens à former que comme des écoliers à instruire !... Ne soyez pas des potaches sans idéal, qui, abandonnés au courant de la vie monotone, ne savent s'élever au-dessus d'un positivisme lamentablement terre-à-terre et ne songent guère au lendemain que pour le stériliser !... Au Collège moins qu'ailleurs il ne faut prendre son parti de la médiocrité !...

Le gaspillage du temps, par des élèves indifférents à tout ce qui n'est pas un amusement, justifierait trop les craintes qu'en certains milieux on entretient à votre sujet. Une jeunesse paresseuse ressemble tant à une sénilité précoce ! Rarement on voit une maturité sérieuse suivre une adolescence opiniâtrement frivole. Le fruit dépend de la fleur.

Soyez donc *quelqu'un*, en faisant très bien quelque chose !... une « jeunesse ardente qui s'enflamme à la pensée des pacifiques conquêtes de l'esprit » (1) et du cœur !... des constructeurs de l'avenir, preuves vivantes qu'il y a encore des jeunes gens capables de marcher à l'étoile, les yeux haut levés !... des bacheliers, si vous voulez, mais surtout des catholiques, prêts à entrer dans la vie, non comme de pâles revenants d'un autre âge, ni comme des mécontents et des hargneux qui ne savent faire entendre que des doléances, mais comme la réserve de forces neuves, inentamée, sur laquelle la Société et l'Église comptent pour revivre !... des champions du mieux, décidés à se grandir au-dessus de la taille commune, à progresser au-delà des limites banales ! des magnanimes, fort peu inquiets d'être du nombre des heureux qui consomment, pourvu qu'ils soient des utiles qui produisent !... en un mot, des « porteurs d'idéal, passionnés des sommets, (qui fassent) saillie sur le commun par la haine de la médiocrité » ! (2)

Car, enfin, « nos collègues n'existent pas seulement pour grouper jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans, en les préservant le mieux possible, des enfants et des adolescents corrects, sages et pieux, encore que ce soit fort important ; mais pour jeter dans la vie des jeunes gens ayant de l'équilibre, du jugement, des convictions, un idéal ; donc un désir de bien, un programme de vie, une décision prise. » (3)

Ce n'est pas des mondains frottés de christianisme que veulent former vos maîtres, mais des apôtres en qui la grâce a buriné la ressemblance du Christ. Vérité simple, d'une clarté solaire, et qui pourtant n'a pas encore vivifié tous les élèves, même les meilleurs.

Bon gré mal gré, vous serez bientôt *embarqués* dans la vie, comme dit Pascal. Cette perspective vous crée à tous une préoccupation commune : préparer votre avenir ! Quelle que soit votre orientation professionnelle, tout votre stage au Collège devra être un apprentissage de l'effort et une initiation à la vie chrétienne intense, en même temps qu'une garantie de salut. Or comme la préparation de l'avenir consiste, en définitive, à prendre de

(1) Pierre Termier, — *La vocation de savant*, p. 14.

(2) Cardinal Villeneuve, O.M.I., — *L'un des vôtres*, p. 9.

(3) Mgr Petit de Julleville, — *La préparation du collégien à la vie*, dans la *Documentation catholique*, tome XXIV, col 601.

bonnes habitudes d'homme et de chrétien, jugez combien serait arbitraire la division de l'existence en deux phases : « l'une où l'on étudie sans vivre, et l'autre où l'on vit sans étudier ». (1)

Dès maintenant, ayez sur la vie, sur son prix divin et son aboutissement éternel, des idées justes, saines, surnaturelles. Préparez-vous y, en apprenant non « comment on réussit dans les affaires, mais comment et à quel prix on porte utilement charge d'âmes. » (2) Le temps venu, entrez-y avec respect et « portez-y une âme élevée ». (3) S'il est vrai que « l'automne de la vie ne recueille que ce que chaque jour a semé » (4), essayez de supputer, pour votre consolation, les fruits abondants produits par un idéal chrétien converti en un fécond réalisme !

.....

Vous convaincre qu'il n'y a ni confusion ni séparation entre votre vie d'élève et votre avenir, mais consonance et eurythmie : tel est le mobile auquel nous avons cru bon d'obéir en écrivant ce livre. Démontrer l'harmonieuse équation entre la vocation de moyen et la vocation de fin, ne nous paraissait pas œuvre inutile. Notre ambition, est-il besoin de l'affirmer, n'était pas d'épuiser la matière, mais d'ouvrir des horizons.

Ces pages sont comme un commentaire d'une belle parole : « Celui-là seul connaît le vrai prix de la vie, qui s'est recueilli, qui a conçu dans le silence un projet à la fois audacieux et bien-faisant, qui s'y est longuement préparé, associant l'Eternel à sa lente élaboration, à ses recherches, puis à ses espérances, et qui, un jour, s'est mis modestement en marche. » (5)

Dieu, qui aime l'harmonie des âmes, aime aussi l'harmonie des vies. Il a voulu que celle-ci soit tributaire de celle-là. A l'œuvre donc ! Façonnez votre âme et *préparez votre avenir !*

(1) Jean Lacroix, dans le *Correspondant*, 10 octobre 1930.

(2) Mgr de la Serre, — *Où vont les jeunes ?* — dans les *Etudes*, 1929, tome 200, p. 148.

(3) Maurice Blondel, — *Léon Ollé-Laprune*, p. 295.

(4) Gratry, — *Les sources*, éd. 1923, p. 40.

(5) Albert Mahaut, — *Le chrétien homme d'action*, p. 67.



PRIÈRE POUR BIEN CHOISIR SA VOCA- TION

“ O mon Dieu, qui êtes le Dieu de Sagesse et de Conseil, qui avez mis dans mon cœur le désir sincère de ne plaire qu'à Vous seul et de me conformer entièrement à votre sainte Volonté dans le choix de ma vocation : accordez-moi, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, ma Mère, et de mes saints patrons, surtout de saint Joseph et de saint Louis de Gonzague, la grâce de connaître quel état je dois embrasser et la grâce d'y arriver, afin de travailler à votre gloire, d'y faire mon salut et de mériter la récompense céleste que vous avez promise à ceux qui accomplissent votre divine volonté. Ainsi soit-il ! ”

(Indulgence de 400 jours, une fois par jour, concédée par Pie X, le 2 mai 1905.)



Bibliographie

I.— LIVRES

- Anonyme,— Carrières.
 " — Ecclesia.
- R. P. Archambault, S.J.,— Le devoir professionnel.
 R. P. Balmès, O.M.I.,— Les religieux à vœux simples.
 Abbé Paul Barbier,— L'avenir
 " " — Les devoirs.
- René Bazin,— Magnificat.
- Chanoine Baurredon,— L'appel épiscopal et la vocation divine au sacerdoce.
 Abbé C. Belmon,— Pour le sanctuaire.
 Abbé Henry Bolo,— Les jeunes gens.
 M. Bonatho,— La vocation sacerdotale.
 Abbé Branchereau, P.S.S.,— De la vocation sacerdotale.
 Mgr Antonio Camirand,— Pour votre ministère : œuvre des vocations.
 Abbé Cerceau,— Du collègue au mariage.
 R. P. Choupin, S.J.,— De la vocation à l'état religieux.
 " — Nature et obligations de l'état religieux.
- Abbé Cocart,— Enfant, que feras-tu plus tard ?
 R. P. Damanet, S. J.,— Manuel pour le choix d'un état de vie.
 Gustave Dumas,— Pour former une élite.
 R. P. R. De la Chevasnerie, S.J.,— Viens !
 R. P. Delbrel, S.J.,— A-t-il la vocation ?
 " — Ai-je la vocation ?
- Albert De Mun,— Ma vocation sociale.
 R. P. De Sécastilla, S.J.,— Le creuset du prêtre.
 R. P. D'Orsonnens, S.J.,— Notes pratiques sur le choix d'un état de vie.
 Doyle-Lambin,— Serai-je prêtre ?
 R. P. Antonin Eymieu, S.J.,— Le gouvernement de soi-même.
 R. P. Farley, C.S.V.,— Orientation professionnelle. (2 vols.)
 R. P. Fortier, C.S.S.R.,— Manuel pratique de vocation.
 R. P. Garenaux,— La vocation à l'état religieux.
 Mgr Gay,— De la vie et des vertus chrétiennes, tome I.
 Abbé Gellé,— La vocation d'Octave.
 Mgr Gibier,— Le catholicisme dans les temps présents, tome II.
 Etienne Gilson,— Pour un ordre catholique.
 R. P. Charles Gobinet,— Instructions à la jeunesse.
 Abbé Paul Gonthier, P.S.S.,— La vocation sacerdotale.
 " — La vocation sacerdotale après le jugement de la
 Commission cardinalice du 20 juin 1912.
- Mgr Alcime Gouraud,— Memento de la vie religieuse.
 Abbé Charles Grimaud,— Futurs Prêtres !
 Abbé Lionel Groulx,— Orientations.
 Abbé Guibert,— A l'entrée de la vie.
 " — La culture des vocations.
 " — Conseils sur la vocation.
- Mgr Hedley,— Lex levitarum.
 R. P. Hoornaert, S.J.,— Le combat de la pureté.
 R. P. Hurtaud, O.P.,— La vocation au sacerdoce.
 R. P. Marie-Bernard Hygonet, O.F.M.,— Les Franciscains.
 Izart,— Le sacerdoce et le recrutement des vocations sacerdotales.
 R. P. Janvier, O.P.,— La perfection dans la vie chrétienne, Carême 1923.
 Cardinal Domenico Jorio,— Sacerdos alter Christus.
 Chanoine Lahitton,— La vocation sacerdotale, édition 1914.

- Chanoine Lahitton, — Deux conceptions divergentes de la vocation sacerdotale.
 R. P. Jean-Marie Lambert, — Consignes et mots d'ordre.
 Mgr Henri le Camus, — La vocation ecclésiastique.
 Abbé Henri Le Floch, S.S., — Les élites sociales et le sacerdoce.
 R. P. Pierre Lhande, S.J., — Mon petit prêtre.
 R. P. Lintelo, S.J., — Prière et vocation.
 R. P. Mach, S.J., — Le trésor du Prêtre.
 Albert Mahaut, — Le chrétien homme d'action.
 Abbé Marsot, — Petit traité pratique des vœux et de l'état de perfection.
 Massillon, — Sermon du mercredi de la 2e semaine du Carême.
 Cardinal Mercier, — La vie intérieure.
 R. P. Meynckens, S.J., — Manuel pratique du religieux.
 Abbé Moisan, — Recherche et culture des vocations.
 Mgr Millot, — Serait' je prêtre ?
 .. — Jésus veut des prêtres.
 R. P. Antoine Moreau, C.S.C., — Sermons.
 Abbé Francis Mugnier, — Le sacerdoce.
 .. — Petit traité théologique et pratique de la vocation.
 .. — La liberté des vocations.
 Abbé Mulders, — La vocation au sacerdoce.
 R. P. Pie-Marie Mothon, O.P., — L'état religieux.
 R. P. Olivaint, S. J., — Conseils aux jeunes gens.
 Ollé-Laprune, — Le prix de la vie.
 .. — La vitalité chrétienne.
 R. P. G. Palau, S. J., — Le catholique d'action.
 R. P. Parra, S.J., — La vocation religieuse.
 R. P. Perbal, O.M.I., — Venez, suivez-moi !
 Antonio Perreault, C.R., — Préparons les cadres !
 R. P. Th. Pègues, O.P., — Commentaire de la Somme théologique de S. Thomas, tome XIV.
 Abbé Joseph Pinault, — Discernement et culture des vocations.
 R. P. Raoul Plus, S.J., — Face au mariage.
 .. — Aux jeunes gens — Face à la vie. 2 séries.
 R. P. J.-B. Raus, C.S.S.R., — La doctrine de S. Alphonse sur la vocation et la grâce en regard de l'enseignement de S. Thomas et des prescriptions du Code.
 Riedinger, — La vocation sacerdotale.
 R. P. Romain Rome, O.F.M., — Sois pur !
 Rossi-Constans, — Procurons à l'Eglise des prêtres et de bons prêtres.
 Abbé Rouzic, — La vocation.
 .. — Prêtre.
 Saint Thomas, — Somme théologique.
 Abbé Tanquerey, P.S.S., — Theologia moralis.
 Abbé Thellier de Poncheville, — L'appel au sacerdoce.
 R. P. Vermeersch, S. J., — De statu religioso.
 Cardinal Villeneuve, — L'un des vôtres ...
 R. P. Vuillermet, O.P., — La mission de la jeunesse contemporaine.

II. — PÉRIODIQUES

- Ami du Clergé.
 Etudes.
 Etudes Franciscaines.
 L'Action Française. (Montréal)
 L'Ecole Sociale Populaire.
 L'Enseignement secondaire au Canada.
 Messager canadien.
 Nouvelle revue théologique.

Canada Français.
Revue pratique d'apologétique.
Recrutement sacerdotal.
Revue thomiste.
Revue du clergé français.
Documentation catholique.
Les questions ecclésiastiques.
Revue des Communautés religieuses.
Revue franciscaine. (Montréal).
Revue dominicaine.
Vie spirituelle.
Œuvre des tracts.
Revue canadienne.
Revue trimestrielle canadienne.

III. — DICTIONNAIRES

Dictionnaire de théologie catholique.
Dictionnaire apologétique.
Dictionnaire pratique des connaissances religieuses.



BIBLIOTHÈQUE
SANT-SULPICE

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Table des matières

Lettre-préface de S. E. le Cardinal Villeneuve, O.M.I.....	5
Avertissement.....	7

PREMIÈRE PARTIE — La vocation

Chapitre I..... Au Collège : le problème de votre avenir !.....	13
Chapitre II..... Vocation générale et vocation individuelle.....	22
Chapitre III..... Comment connaître votre vocation ?.....	34
Chapitre IV..... Comment discerner les signes de votre vocation ?.....	43
Chapitre V..... Heures conséquences du choix prudent !.....	56
Chapitre VI..... Préparez constamment votre vocation !.....	66
Chapitre VII..... Sauvegardez votre vocation !.....	88
Chapitre VIII..... Une poignée d'objections !.....	105

DEUXIÈME PARTIE — Les vocations

1) — *le Sacerdoce.*

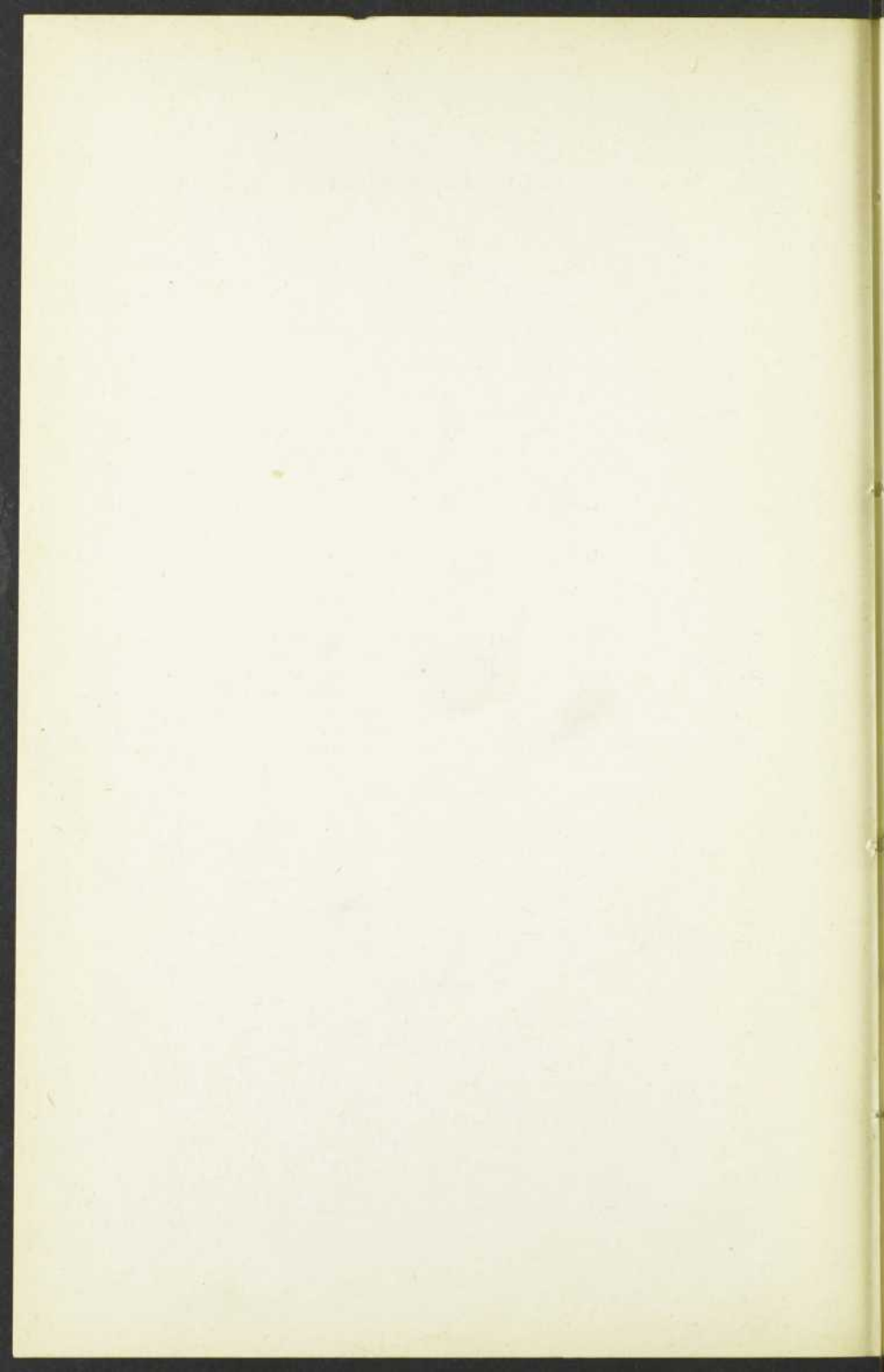
Chapitre I..... Sublimité de la vie du prêtre.....	115
Chapitre II..... Pour tendre au sacerdoce : — l'idonéité.....	125
Chapitre III..... Pour tendre au sacerdoce : — l'idonéité (suite).....	139
Chapitre IV..... Pour tendre au sacerdoce : — l'intention droite.....	157
Chapitre V..... Pour tendre au sacerdoce : — l'attrait.....	171
Chapitre VI..... Psychologie de la vocation sacerdotale.....	178
Chapitre VII..... Questions... prétextes... et objections !.....	192

2) — *la Vie Religieuse.*

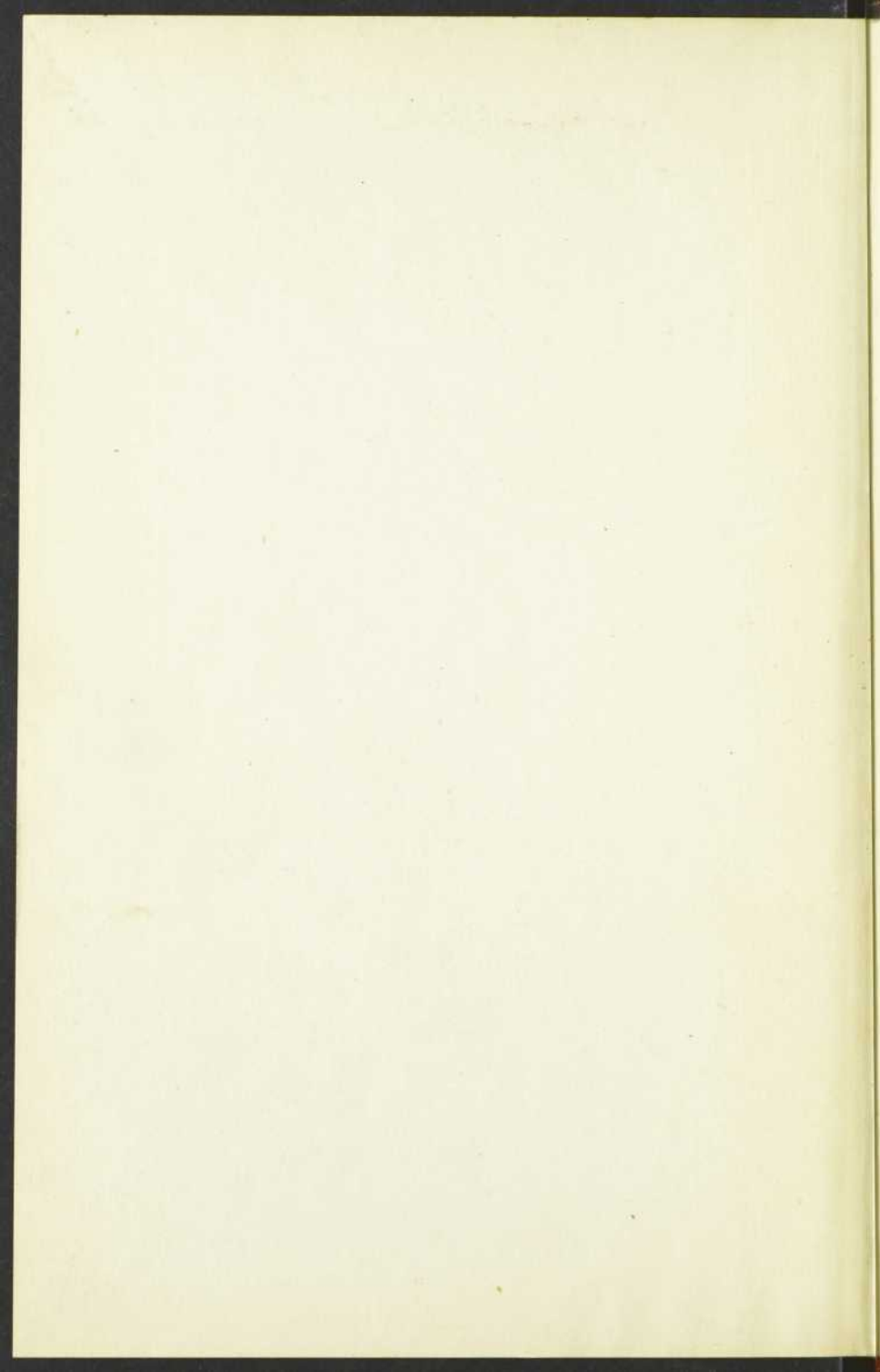
Chapitre I..... Excellence de la vie religieuse.....	203
Chapitre II..... Faut-il une vocation spéciale pour entrer en Communauté ?.....	216
Chapitre III..... Conditions d'entrée.....	222
Chapitre IV..... La vie religieuse SANS le sacerdoce !.....	235
Chapitre V..... La vie religieuse AVEC le sacerdoce !.....	242
Chapitre VI..... En quelle Communauté entrer ?.....	251
Chapitre VII..... Des objections... et des réponses !.....	258

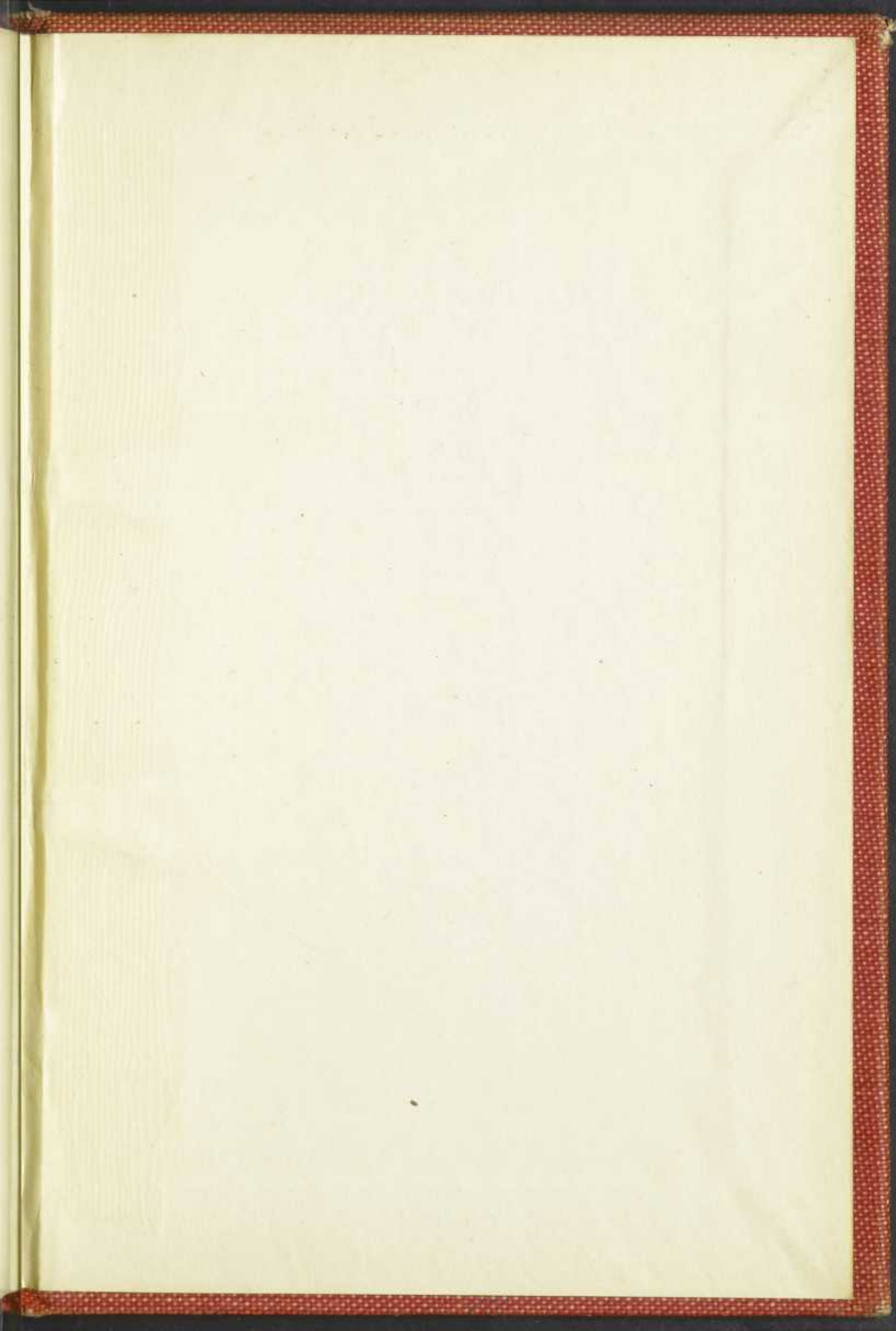
3) — *la Vie Séculière.*

Chapitre I..... Points de repère pour choisir une carrière.....	275
Chapitre II..... La fascination des professions libérales.....	286
Chapitre III..... A l'Université !.....	296
Chapitre IV..... L'apprentissage consciencieux.....	312
Chapitre V..... Ce que vous POURREZ être !.....	324
Chapitre VI..... Ce que vous DEVREZ être !.....	346
Chapitre VII..... Dangers et sauvegardes dans le monde.....	365
Conclusion.....	385
Prière pour bien choisir sa vocation.....	390
Bibliographie.....	391









BNQ



000 235 516